Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 30
1928

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

Réimprimé avec le consentement des propriétaires de la Revue

LES STRATÈGES DE LA CONFÉDÉRATION ACHÉENNE

DE 202 A 172 AV. J.-C.[1]

Le problème de la chronologie des stratèges de la Confédération achéenne dans le premier quart du IIe siècle av. J.-C. a fait l'objet de controverses nombreuses.

Aujourd'hui encore, un point seulement semble sûr et

1. Les textes des auteurs anciens sont cités d'après les éditions :
Polybe, éd. Büttner-Wobst (Leipzig, Teubner, 1882-1904);
Pausanias, éd. Spiro (Leipzig, Teubner, 1903);
Plutarque, *Vitae*, éd. Sintenis (Leipzig, Teubner, 1881-1891);
Tite-Live, éd. Weissenborn-Müller (Berlin, Weidmann, l. XXVI, 5e éd., 1911; l. XXVII à XXX, 4e éd., 1899-1910; l. XXXI à XXXIV, 3e éd., 1883; l. XXXV à XL, 3e éd., 1906-1909);
Nepos, éd. Fleckheisen (Leipzig, Teubner, 1898).
La chronologie des stratèges achéens a été assez récemment et plus spécialement étudiée par :
Büttner-Wobst, *Beiträge zu Polybios* (*Jahresbericht des Gymnasiums zum heiligen Kreuz zu Dresden*, 1900/1901), Dresden, 1901;
Klatt, *Chronologische Beiträge zur Geschichte des achäischen Bundes* (Osterprogramm des Progymnasiums), Berlin, 1883;
Niccolini, *La confederazione achea*, Pavia, 1914;
Nissen, *Die Oekonomie der Geschichte des Polybios* (*Rheinisches Museum für Philologie*, nouvelle série, t. XXVI, 1871, p. 241-282);
De Sanctis, *Storia dei Romani*, t. IV, partie 1, Turin, 1923, p. 402-406;
Unger, *Das Strategenjahr der Achäer* (*Sitzungsberichte der phil.-philol. Klasse der königl. Akademie zu München*, t. II, 1879, p. 117-193).
En dehors de ces travaux, ont été souvent consultés :
Matzat, *Römische Zeitrechnung für die Jahre 219 bis 1 v. Chr.*, Berlin, 1889;
Niese, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea*, t. II et III, Gotha, 1899-1903;
Nissen, *Kritische Untersuchungen über die Quelle der vierten und fünften Dekade des Livius*, Berlin, 1863;
H. Swoboda, *Staatsaltertümer* (t. I, partie 3 du *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten* de K. F. Hermann, 6e éd., Tübingen, 1913).
Quand, en note, le nom seul de l'auteur est indiqué, c'est à celui des ouvrages ci-dessus mentionnés qu'il est renvoyé.

désormais hors de conteste : c'est que, dans la Confédération achéenne comme dans la Confédération aitolienne, l'élection et l'entrée en charge du stratège ont, à cette époque, lieu en automne et non plus en mai, comme l'indique à deux reprises Polybe pour les années 220 et 219[1]. Polybe avait d'ailleurs pris soin d'ajouter chaque fois à cette indication l'adverbe τότε, ce qui montre qu'elle était faite pour surprendre ses contemporains. Tous les historiens récents, sauf Matzat et Unger qui s'arrêtent au surplus l'un et l'autre à des dates différentes[2], admettent aujourd'hui qu'en 200 cette modification est déjà accomplie. Il suffit de rappeler, sans les exposer en détail, les démonstrations irréfutables de A. Mommsen, Klatt, Beloch et De Sanctis[3] Malheureusement, une imprécision fâcheuse subsiste encore qu'aucun texte formel ne permet de dissiper : si l'accord est fait sur la saison, il ne l'est pas sur la date exacte, et la seule affirmation possible est que l'élection et l'entrée en charge du stratège ont lieu chaque année entre la fin de septembre et le début de novembre[4].

Ce principe mis à part, sur la succession des stratèges, les opinions sont extrêmement diverses. Il est presque autant de systèmes que d'historiens et d'éditeurs de Polybe[5]. Les travaux les plus récents sont ceux de Niccolini et de De Sanctis[6]. Les conclusions auxquelles s'arrête ce dernier nous ont paru les

1. La date fixée par Polybe est le lever des Pléiades, c'est-à-dire pour cette époque le 11 mai. En IV, 37, 2, il l'assigne à l'élection et, en V, 1, 1, à l'entrée en charge Il est probable qu'il s'agit bien de l'entrée en charge. Cf. Swoboda, p. 401, n. 4 et 5.

2. Il est inutile de citer Baier, *Studien zur achäischen Bundesverfassung* (programme Würzburg, 1885/1886), car il se borne à défendre la thèse d'Unger. Matzat place l'élection et l'entrée en charge à la fin de l'hiver jusqu'en 167 (cf. surtout p. 97, n. 6 et p. 212, n. 1). Unger, depuis 216, les place au milieu de l'hiver (p. 117 sq.).

3. A. Mommsen, *Delphische Archonten* (*Philologus*, t. XXIV, 1866, p. 1-45), p. 16-18. Klatt, p. 17 sq. Beloch, *Griechische Geschichte*, III, 2 (Strasbourg, 1904), p. 182. De Sanctis, III, 1, p. 221. Toute la bibliographie et l'historique de la discussion se trouvent dans Swoboda, p. 401, n. 6.

4. A vrai dire, personne n'explique clairement sa pensée. De Sanctis, par exemple, place (IV, 1, p. 402) l'élection vers l'équinoxe d'automne, mais ne dit rien de l'entrée en charge. Swoboda (p. 401), au contraire, place l'entrée en charge au début de novembre, mais ne précise pas la date de l'élection. En réalité, il semble qu'on soit à peu près d'accord pour dater l'élection de la dernière décade de septembre, mais nul ne peut dire si l'élu prenait immédiatement le pouvoir et, dans le cas contraire, quelle était la durée du délai qui séparait l'élection de l'entrée en charge.

5. Seules coïncident les listes dressées par Büttner-Wobst et Niccolini.

6. Niccolini, p. 288-303. De Sanctis, IV, 1, surtout p. 402-406, mais beaucoup de remarques et d'arguments se trouvent dispersés dans les notes du ch. III.

plus justes et nous ne nous en séparons que sur un point, la date de la cinquième stratégie de Philopoimen. Mais elles sont exposées rapidement, sans que jamais la thèse de Niccolini soit citée ou discutée[1]. Aussi n'a-t-il pas paru inutile de reprendre ici le problème et de présenter des arguments nouveaux ou qui n'ont pas encore été complètement développés.

I. DE 202 A 191.

Cette période ne prête à aucune discussion. L'unanimité s'est faite sur les noms et les dates des stratèges dont il est parlé chez Polybe et Tite-Live.

En 201, avant l'automne, Nabis tente de prendre par surprise Messène[2]. Lysippos est alors stratège achéen[3]. Il le fut donc de l'automne 202 à l'automne 201.

L'année suivante (201/200), le stratège est Philopoimen[4].

Puis, racontant les événements de la fin de l'année 200[5], Tite-Live écrit *tralato imperio a Philopoemene ad Cycliadam*[6]. Kykliadas fut donc stratège en 200/199.

Lorsque L. Quinctius envoie L. Calpurnius auprès des Achéens réunis à Sikyone, le stratège est Aristainos[7]. C'est certainement pendant l'automne 198[8], mais est-ce avant ou après l'entrée en charge du stratège pour la nouvelle année achéenne? L'hésitation serait permise[9], si Tite-Live ne désignait comme stratège Nikostratos à propos de deux événe-

1. « Presque jamais » serait plus juste, car mention est faite de Niccolini à la n. 17 du ch. III, p. 245, mais, partout ailleurs, De Sanctis l'ignore.

2. Pol., XVI, 13, 16. L'année olympique 144, 3 n'est pas terminée; et, en fait, (cf. plus loin, p. 36) Polybe, qui utilise l'année olympique comme cadre de son récit, la prolonge jusqu'à l'entrée en charge du nouveau stratège achéen. Donc l'attaque contre Messène est antérieure à l'automne.

3. Plut., *Phil.*, 12.

4. Pol., XVI, 36. L'année olympique 144, 4 dure encore.

5. Liv. (= Pol.), XXXI, 22, 4 - 25. C'est quelque temps après le débarquement en Grèce du consul P. Sulpicius Galba, à l'automne 200, *autumno fere exacto* : Liv. (= Pol.), XXXI, 22, 4.

6. Liv. (= Pol.), XXXI, 25, 3.

7. Liv. (= Pol.), XXXII, 19, 1-5 ; 20, 3 sq.

8. T. Quinctius est sur le point d'établir son armée dans ses quartiers d'hiver : Liv. (= Pol.), XXXII, 18.

9. De Sanctis (IV, 1, p. 385) affirme, mais ne démontre pas qu'Aristainos est encore stratège lors de la tentative contre Corinthe qui suit immédiatement l'assemblée de Sikyone.

ments postérieurs à la transmission des pouvoirs : les conférences de Mycènes entre T. Quinctius et Nabis[1], pendant l'hiver 198/197[2], et le combat livré par les Achéens à la garnison macédonienne de Corinthe[3] en juin 197[4]. C'est donc par erreur que Tite-Live écrit *Aristaenus... praetor Achaeorum*[5] en racontant les négociations de Thèbes au printemps 197[6]. En 199/198 et en 198/197, furent respectivement stratèges Aristainos et Nikostratos.

Aristainos occupe la même fonction pendant la guerre conduite par T. Quinctius contre Nabis, en 195[7].

De même, aucune difficulté n'existe pour admettre une nouvelle stratégie de Philopoimen, contemporaine de la mort de Nabis (192), donc en 193/192[8].

Enfin Diophanès est stratège en 192/191[9].

II. LA CINQUIÈME STRATÉGIE DE PHILOPOIMEN.

Tous les historiens admettent que Philopoimen a été stratège en 190/189. Malgré cette unanimité impressionnante, rien n'est moins fondé.

1. Liv (= Pol.), XXXII, 39, 7.

2. Elles sont postérieures aux conférences de Lokride entre T. Quinctius et Philippe de Macédoine, puisque, dans l'intervalle qui les en sépare, Philippe a remis Argos à Nabis : Liv. (= Pol.) XXXII, 38. Or, les conférences de Lokride ont lieu en novembre 198 : cf. M. Holleaux, *Les conférences de Lokride et la politique de T. Quinctius Flamininus (198 av. J.-C.)* (*Revue des Études grecques*, t. XXXVI, 1923, p. 115-171), p 168-171.

3. Liv. (= Pol.), XXXIII, 14, 6.

4. Le synchronisme qui place ce combat le même jour que la bataille de Kynosképhalai (Liv. (= Pol.), XXXIII, 14, 1) est évidemment suspect, mais il demeure cependant que les deux rencontres eurent lieu sans doute à la même époque. Or la date de la bataille de Kynosképhalai (juin 197) est établie avec certitude : cf M Holleaux, *L'année de la bataille de Kynosképhalai* (*Revue des Études anciennes*, t XVII, 1915, p. 164-170); Beloch, *Der römische Kalender* (*Klio*, t. XV, 1918, p. 382-419), p. 382-384.

5. Liv. (= Pol.), XXXIII, 2, 4.

6. *Initio autem veris...* : Liv. (= Pol.), XXXIII, 1, 1.

7. Liv. (= Pol.), XXXIV, 24, 1; 25, 3; 30, 7.

8. Liv. (= Pol.), XXXV, 25, 7; 26, 3 sq. De Sanctis, IV, 1, p. 403, appelle cette stratégie la cinquième stratégie de Philopoimen. L'erreur est manifeste : cf. *id.*, p. 133 et le tableau des stratèges, p. 406. C'est seulement la quatrième stratégie de Philopoimen.

9. Liv. (= Pol.), XXXVI, 31, 6; 32, 1. Tite-Live désigne, après l'automne 192, (XXXV, 47, 4), Philopoimen comme *princeps Achaeorum* mais cela ne signifie nullement que Philopoimen est alors stratège : cf. De Sanctis, IV, 1, p. 403. De même, il nomme Damokritos *princeps Aetolorum* (XXXVI, 24, 12), alors que le stratège aitolien est à ce moment Phainéas : (= Pol.), XXXV, 44, 1.

En effet, si cette date est admise, comme Philopoimen fut stratège sans contestation possible en 189/188[1], il faut supposer qu'il avait été, à l'automne 189, réélu par itération. On le suppose. Mais cette conséquence soulève une objection fort grave : une réélection immédiate à la stratégie ne serait pas seulement un honneur extraordinaire, un cas absolument unique dans l'histoire de la Confédération achéenne[2], mais une illégalité. Οὕτω δὲ ἴσχυσεν *(Aratus)* ἐν τοῖς Ἀχαιοῖς, ὥστ', εἰ μὴ κατ' ἐνιαυτὸν ἐξῆν, παρ' ἐνιαυτὸν αἱρεῖσθαι στρατηγὸν αὐτόν, dit Plutarque[3] : « *Aratos eut tant d'influence chez les Achéens que, ne pouvant l'élire stratège tous les ans, ils l'élisaient tous les deux ans* ». Ce texte est, semble-t-il, décisif. Cependant, on ne craint pas d'épiloguer sur son sens exact : il s'agit là, dit De Sanctis, d'un usage, non d'une loi[4]. Mais l'impossibilité d'une réélection immédiate apparaît au même De Sanctis un argument irrésistible pour dater de 207 la bataille de Mantinée et la même contradiction existe chez Niese et chez Niccolini[5]. Il convient donc, avant d'accepter l'hypothèse d'une réélection de Philopoimen à l'automne 189, de contrôler avec soin les textes invoqués et, pour cela, un bref exposé des principaux événements survenus entre 191 et 188 et sur lesquels portera la discussion ne sera pas inutile.

En 192, après la mort de Nabis, Philopoimen avait incor-

1. Il soumet Lacédémone : Pol., XXI, 32[c] ; Liv. (= Pol.), XXXVIII, 32-34.

2. Malgré certaines hypothèses fondées sur une chronologie défectueuse, Aratos ne fut jamais immédiatement réélu stratège. Cf. Klatt, *Forschungen zur Chronologie des achäischen Bundes*, 1re partie : *Quellen und Chronologie des Kleomenischen Krieges*, Berlin, 1877, p. 122-134. Pour les autres stratèges, la question ne se pose même pas.

3. Plut., *Ar.*, 24.

4. De Sanctis, IV, 1, p. 404 ; III, 2, p. 443. Swoboda (p. 402) pense au contraire que c'est bien une loi et il l'explique par la nécessité pour le magistrat sorti de charge de rendre des comptes. Mais, admettant l'itération de Philopoimen, il estime que des circonstances exceptionnelles pouvaient excuser une violation de la loi.

5. De Sanctis III, 2, p. 443. Niccolini (p. 286) fait le même raisonnement pour la date de Mantinée : « Il est inadmissible que Philopoimen ait été élu deux années consécutives, parce qu'aucune mention n'existe de ce fait insolite... » Entre 207 et 190, rien n'est venu affaiblir la force de cette objection. Niese (II, p. 568, n. 2) utilise aussi cet argument à propos du départ de Philopoimen en Crète en 200, alors que, (III, p. 44, n. 5), il admet l'itération à l'automne 189. G. Fougères, *Inscriptions de Mantinée* (*Bulletin de Correspondance hellénique*, XX, 1896, p. 119-166), p. 140-143, essaie de dater les huit stratégies de Philopoimen. Il admet à deux reprises l'itération de la stratégie à Philopoimen : en octobre 207 et en octobre 189. Mais son étude est manifestement trop rapide. Il semble ne pas connaître ce texte de Plutarque qui montre l'illégalité de l'itération.

poré Lacédémone à la Confédération achéenne[1]. Mais des difficultés nouvelles apparurent bientôt, provoquées par le sort des Lacédémoniens exilés par Nabis et qui continuaient à vivre hors de leur patrie, dans les bourgs maritimes de Laconie[2]. Rome s'étonnait de la persistance d'un bannissement qui n'avait plus aucune raison d'être[3] et, dès 191, T. Quinctius Flamininus s'employa à y mettre fin. Après avoir obtenu des Achéens, pendant la stratégie (192/191) de Diophanès, donc avant l'automne 191, l'abandon de Zakynthos achetée par eux à Hieroklès d'Agrigente[4], il se rendit auprès du consul M'. Acilius[5] qui, vainqueur d'Antiochos aux Thermopyles, menait contre les Aitoliens une lente guerre de sièges. Lui rappelant que l'année de son commandement touchait à sa fin, il lui fit honte de s'attarder à conquérir des villes, tandis que Philippe de Macédoine, sous le couvert de son alliance avec Rome, reprenait des territoires perdus par lui en 197[6]. Bref, M'. Acilius leva le siège de Naupakte qu'il avait entrepris[7] et se rendit avec Titus dans le Péloponnèse. Ensemble, à l'assemblée achéenne d'Ægion, ils demandèrent la réintégration des bannis lacédémoniens. Les Achéens, conseillés par Philopoimen, refusèrent et les Romains n'insistèrent pas davantage[8].

En 189, la question se rouvrit et une crise autrement grave éclata. Une nuit, les Lacédémoniens attaquèrent un des bourgs de la côte où vivaient les bannis, Las. L'agression repoussée, les habitants des villes maritimes et les exilés, justement inquiets de l'avenir, envoyèrent des députés aux Achéens. Le stratège Philopoimen leur fit donner audience et provoqua le vote d'un décret sommant les Lacédémoniens de livrer les coupables. Loin d'obéir, les Lacédémoniens mirent à mort trente partisans des Achéens et des exilés, rompirent leur alliance avec la Confédération et envoyèrent des députés

1. Liv. (= Pol.), XXXV, 37, 1-3.
2. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 30, 6.
3. Pol., XXI, 1, 1-4 : περὶ δὲ τῶν φυγάδων τῶν ἀρχαίων θαυμάζειν ἔφηταν (*patres*), πῶς οὐ κατάγουσιν αὐτοὺς εἰς τὴν οἰκείαν, ἠλευθερωμένης τῆς Σπάρτης.
4. Liv. (= Pol.), XXXVI, 31, 10 sq.
5. Liv. (= Pol.), XXXVI, 34, 1.
6. *Id.*, 34, 7-10.
7. *Id.*, 35, 1-6.
8. *Id.*, 35, 7. Plut., *Phil.*, 17.

annoncer au consul M. Fulvius la *deditio* de leur ville à Rome et le prier de venir arbitrer le conflit. Les Achéens déclarèrent la guerre; mais la mauvaise saison empêcha les opérations : *ne extemplo gereretur (bellum), hiems* (189/188) *impediit*. M. Fulvius vint alors dans le Péloponnèse, écouta à Élis les plaintes des deux partis et leur ordonna de ne pas ouvrir les hostilités et d'envoyer à Rome des députés. Ceux-ci revinrent porteurs d'une réponse ambiguë du Sénat. Aussitôt, au début du printemps 188, *veris initio*, Philopoimen conduisit, les exilés à l'avant-garde, une expédition contre Lacédémone. A Kompasion, l'armée rencontra des députés envoyés par l'ennemi effrayé : on les entoura et, des injures, on passa rapidement aux coups, puis au meurtre. Lacédémone, sans résister, ouvrit ses portes et Philopoimen, réintégrant les bannis, modifia à sa guise l'organisation intérieure de la cité qui perdit les derniers vestiges de son indépendance et rentra dans la Confédération achéenne [1].

Tels sont les faits. Nous n'avons à dessein indiqué leurs dates précises que lorsqu'elles étaient indiscutables. Pour les autres, que nous avons tues, l'opinion traditionnelle nous a semblé erronée et nous n'avons pu, par suite, en accepter la conséquence, c'est-à-dire la fixation en 190/189 de la cinquième stratégie de Philopoimen.

Deux points surtout importent :

1° Le premier est la date, à l'intérieur de l'année 191, de l'assemblée d'Ægion.

De Naupakte, le consul M'. Acilius et T. Quinctius traversent le golfe de Corinthe et se rendent à l'assemblée achéenne d'Ægion, raconte Tite-Live. « *Là, on discuta au sujet des Éléens et du retour des proscrits lacédémoniens. Aucune de ces deux questions ne fut réglée; car les Achéens préférèrent se réserver le mérite du rappel des bannis et les Éléens aimèrent mieux adhérer à la Confédération achéenne directement, d'eux mêmes, que par l'entremise des Romains* [2]. »

1. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 30, 6 sq.

2. Liv. (= Pol.), XXXVI, 35, 7 : *Consul (M'. Acilius) cum T. Quinctio ad Achaicum concilium Æginium traiecit. Ibi de Eleis et de exulibus Lacedaemoniorum restituendis actum est; neutra perfecta res, quia suae gratiae reservari exulum causam Achaei, Elei per se ipsi quam per Romanos maluerunt Achaico contribui concilio.*

Plutarque fait un récit plus détaillé : Manius et Titus ayant demandé aux Achéens de permettre le retour des proscrits lacédémoniens, « *Philopoimen s'y opposa, non par hostilité contre les bannis, mais par désir de voir ce retour s'effectuer grâce à lui et aux Achéens, non grâce à Titus et aux Romains* ». Et Plutarque ajoute ces mots qui font tout l'intérêt du passage pour le problème des stratèges achéens : « καὶ στρατηγῶν (*Philopoemen*) εἰς τοὐπιὸν αὐτὸς κατήγαγε τοὺς φυγάδας, — *Philopoimen, stratège l'année suivante, réintégra lui-même les exilés*[1] ».

Comme on assigne à l'assemblée d'Ægion une date postérieure à l'entrée en charge du stratège achéen pour 191/190, le raisonnement qu'on tire de ce texte paraît logique : « *stratège l'année suivante* », Philopoimen fut stratège en 190/189[2].

Mais une première remarque s'impose : c'est au cours de cette stratégie qui suit l'assemblée d'Ægion que Plutarque place la réintégration des bannis lacédémoniens par Philopoimen : αὐτὸς κατήγαγε τοὺς φυγάδας. Or, cette réintégration n'a lieu qu'en 188, année où Philopoimen est indiscutablement stratège, non en 190/189. Erreur fâcheuse, et qui fait naître de légitimes soupçons quant à la valeur du témoignage invoqué.

Il est vrai qu'on cherche à éluder cette difficulté en disant que le retour des bannis fut préparé en 190/189 et effectué en 189/188[3]. Ces deux années correspondant, dans l'hypothèse admise, à deux stratégies successives de Philopoimen, Plutarque n'est plus coupable que d'une confusion presque toute naturelle. Mais rien, avant l'agression contre Las, ne décèle chez les Achéens le désir de s'intéresser au sort des bannis lacédémoniens et le souci de préparer leur retour[4]. L'agression

1. Plut., *Phil.*, 17.
2. De Sanctis, IV, 1, p. 403. Niccolini, p. 290.
3. De Sanctis, IV, 1, p. 404.
4. On pourrait, il est vrai, citer à l'appui de l'hypothèse combattue deux textes de Tite-Live : *Philopoemen praetor, iam inde ab initio exulum causae amicus et auctor semper Achaeis minuendi opes et auctoritatem Lacedaemonioram...* (XXXVIII, 31, 1 : lorsque arrivent les députés des habitants des bourgs maritimes et des exilés venus pour se plaindre aux Achéens après l'agression contre Las), et : *consternavit eos (Lacedaemonios) metus... ne, id quod iam diu moliretur Philopoemen, exulibus Lacedaemonen traderet* (XXXVIII, 31, 4 : lorsque les Lacédémoniens repoussent l'ultimatum des Achéens) Mais, si Philopoimen désirait la réintégration des exilés, il n'a rien fait pour l'obtenir ou l'imposer en 192, à la mort de Nabis. Il ne l'a pas préparée en 190/189, car ce sont certainement les Lacédémoniens qui ouvrirent les hostilités et provoquèrent les Achéens en attaquant Las.

commise, l'ultimatum adressé à Lacédémone ne dit encore pas un mot des exilés et de nande seulement la livraison des coupables[1]. Enfin, cette explication suppose que l'attaque contre Las et les premières négociations qui la suivent sont antérieures à l'automne 189, c'est-à-dire à l'entrée en charge du stratège achéen pour 189/188. Or, nous aurons plus loin l'occasion de démontrer qu'il n'en est rien[2]. L'erreur de Plutarque demeure donc inexcusable et l'on avouera qu'elle est presque aussi grave, portant sur un an, comme on l'admet, que portant sur deux ans, comme nous le proposerons.

Au surplus, comme toute l'argumentation repose sur la date de l'assemblée d'Ægion, il importe de préciser cette date avec soin. On la dit, sans même donner de démonstration[3], postérieure à l'entrée en charge du stratège achéen pour 191/190. Rien n'est moins certain, et Beloch[4] l'a bien vu.

Le seul moyen de dater cette assemblée avec quelque précision est de chercher à dater la décision prise, sur le conseil de T. Quinctius, par le consul M'. Acilius de lever le siège de Naupakte. Dès la fin du siège, en effet, M'. Acilius et Titus se rendent de Naupakte à Ægion et le temps nécessaire à la traversée représente un retard tout à fait insignifiant.

Or, quand Titus exhorte le consul à lever le siège, Tite-Live lui prête ces paroles : « *Cum iam prope annus circumactus sit imperii tui*[5], — *alors que déjà ton année de magistrature touche presque à sa fin* ». Elles peuvent faire naître quelque embarras ; car le consulat de M'. Acilius prend fin le 14 mars 564 de Rome, c'est-à-dire, selon la chronologie traditionnelle que combat, mais à tort, Beloch, en novembre 191 (calendrier julien)[6]. Mais, tout d'abord, nul n'a jusqu'ici prouvé que

1. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 31, 2 : *qui eius rei auctores affinesque essent, nisi dederentur Achaeis, violatum videri foedus.*

2. Cf. p. 14 sq.

3. Niccolini (p. 290) se borne à l'affirmer. De Sanctis (IV, 1, p. 403) dit seulement « à ce qu'il semble ».

4. Beloch, *Röm. Kal.*, p. 389-390 : pour lui aussi, l'assemblée d'Ægion est l'assemblée régulière d'automne ; donc elle est antérieure à l'entrée en charge du stratège pour 191/190.

5. Liv. (= Pol.), XXXVI, 34, 8.

6. Cf. Beloch (*Röm. Kal.*) et De Sanctis, IV, 1, p. 368 sq. — Penser comme Beloch que l'assemblée d'Ægion est l'assemblée régulière achéenne de l'équinoxe d'automne

l'entrée en charge du stratège achéen fût antérieure au mois de novembre et Swoboda pense précisément le contraire[1]. D'autre part, même si on la place, comme il semble que De Sanctis le fasse[2], aux environs de l'équinoxe d'automne, le seul adverbe *prope* permet-il de repousser l'hypothèse d'un délai de deux mois au maximum entre le moment où ces paroles sont prononcées et celui où l'*imperium* de M'. Acilius prendra fin? Une réponse négative serait vraiment aventurée, d'autant plus que Titus conseille au consul d'employer le délai qui le sépare de l'expiration de sa charge à surveiller et à arrêter les progrès et les empiétements de Philippe[3], ce qui suppose bien que ce délai n'est pas aussi réduit qu'on veut le croire. L'objection n'est donc pas irréfutable.

Par contre, Tite-Live écrit que *Phaeneas ipse principesque alii Aetolorum* viennent se jeter aux pieds de Titus sous les murs de Naupakte afin d'implorer sa clémence[4]. Cette mention spéciale de Phainéas ne s'explique que si ce dernier, stratège de la Confédération aitolienne depuis l'automne 192[5], est encore en fonctions; car il ne s'est signalé que par sa stratégie; c'est à sa qualité de stratège seulement qu'il a dû de conduire une députation aitolienne auprès de M'. Acilius après la prise d'Hérakleia[6]; il n'a, à cette occasion, montré pour l'idée de paix aucune répugnance[7]; sa soumission n'a de

n'implique nullement une adhésion à sa thèse. Bien au contraire même, car, si l'on prend comme lui *prope* au sens strict, il est impossible d'admettre l'équivalence à laquelle il aboutit et selon laquelle (p. 410) le 1er mars 564 correspondrait au 7 août 191, c'est-à-dire le 14 mars 564 au 20 août 191 : quand Titus dit à Acilius que son *imperium* va prendre fin, M'. Acilius ne serait déjà plus consul, puisqu'il n'a certainement eu besoin que de quelques jours pour lever le siège de Naupakte et traverser le golfe de Corinthe. L'argument se retourne contre Beloch : c'est ce qu'a déjà montré De Sanctis, IV, 1, p. 389.

1. Swoboda, p. 401.

2. De Sanctis, IV, 1, p. 402.

3. « *Atqui non tantum interest nostra Aetolorum opes ac vires minui, quantum non supra modum Philippum crescere* » : Liv. (= Pol.), XXXVI, 34, 10.

4. Liv. (= Pol.), XXXVI, 35, 2.

5. Liv. (= Pol.), XXXV, 44, 1.

6. Pol., XX, 9-10; Liv. (= Pol.), XXXVI, 27-28.

7. Cf. le discours prêté par Polybe à l'Athénien Léon devant le Sénat peu avant la ratification du traité de paix entre Rome et la Confédération aitolienne : ἐπεὶ δ' ἀπὸ μὲν τῆς Ἀσίας πνεύσαντες Θόας καὶ Δικαίαρχος, ἀπὸ δὲ τῆς Εὐρώπης Μενεστᾶς καὶ Δαμόκριτος συνετάραξαν τοὺς ὄχλους καὶ παρὰ φύσιν ἠνάγκασαν πᾶν καὶ λέγειν καὶ πράττειν... (Pol., XXI, 31, 13). Phainéas n'y est pas nommé et ne fut donc pas un des fauteurs de la rupture des Aitoliens avec Rome. Il appartenait en fait au parti

valeur particulière que s'il est encore le chef élu de la nation et son cas n'est en rien comparable à celui de son prédécesseur à la stratégie, Damokritos, qui a répondu insolemment à T. Quinctius[1], qui a organisé les audacieux coups de main contre Démétrias, Chalkis et Lacédémone[2], et dont la capture à Hérakleia cause à ses vainqueurs une joie bien compréhensible[3]. Si donc *ipse* a un sens, c'est que l'équinoxe d'automne 191[4] n'est pas encore dépassé quand le siège de Naupakte est levé, c'est que Diophanès est encore stratège de la Confédération achéenne, puisqu'il n'a pu cesser de l'être avant cette date.

De Sanctis en apporte d'ailleurs indirectement une nouvelle preuve, plus décisive encore, en fixant, d'après les calculs très sûrs de Kromayer[5], la chronologie de la campagne de M'. Acilius contre Antiochos et les Aitoliens. La bataille des Thermopyles est livrée en avril 191. Les autres opérations militaires et les négociations, jusqu'au moment où T. Quinctius rejoint le consul devant Naupakte, demandent au plus cinq mois. C'est donc au plus tard en septembre 191 que le siège est levé et que M'. Acilius et Titus s'embarquent pour Ægion et par conséquent y parviennent.

S'il en est bien ainsi et si l'assemblée à laquelle ils assistent dans cette ville n'est pas postérieure aux derniers jours de septembre 191, on se heurte, en affirmant qu'à ce moment le stratège pour 191/190 a déjà occupé ses fonctions, à de graves difficultés.

Il importe tout d'abord de bien remarquer que Plutarque écrit στρατηγῶν εἰς τοὐπιόν, c'est-à-dire « étant stratège », et non

modéré : *Phaeneas reconciliatore pacis et disceptatore de iis, quae in controversia cum populo romano essent, utendum potius Antiocho censebat quam duce belli* (Liv. (= Pol.), XXXV, 45, 3).

1. Liv. (= Pol.), XXXV, 33, 9-10.

2. Liv. (= Pol.), XXXV, 34, 4; 35, 4-5.

3. Liv. (= Pol.), XXXVI, 24, 12 : *ob eam ferociam maius victoribus gaudium traditus (Damocritus) fuit.*

4. Dans la Confédération aitolienne, l'élection du stratège a lieu à l'équinoxe d'automne : Pol., IV, 37, 2. Weissenborn-Müller expliquent, en note à Liv., XXXVI, 35, 3, que Phainéas n'est plus stratège, mais *princeps legationis*; un peu plus loin ils se contredisent implicitement en déclarant que l'assemblée d'Ægion est l'assemblée régulière d'automne, ce que nous cherchons à démontrer.

5. Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, II, p. 224 sq. De Sanctis, IV, 1, p. 389. Beloch (*Röm. Kal.*, p. 389) admet ces calculs.

pas « ayant été élu stratège pour l'année suivante ». Quand Titus et Acilius arrivent sur le sol péloponnésien, Philopoimen peut déjà avoir été élu stratège pour 191/190 : il suffit qu'il ne soit pas encore entré en fonctions pour que le texte de Plutarque prenne un sens tout différent de celui qu'on veut lui donner. Affirmer que la transmission des pouvoirs est déjà accomplie, c'est supposer, et bien arbitrairement[1], connue avec précision la durée du délai qui sépare l'élection de l'entrée en charge.

Un autre argument nous est fourni par la nature même de cette assemblée.

La tendance prédominante parmi les historiens récents[2] est de distinguer trois catégories d'assemblées de la Confédération achéenne : les assemblées électorales, ἀρχαιρεσίαι, qui se tiennent une fois par an à Ægion jusqu'en 189[3]; les assemblées ordinaires, σύνοδοι, qui se réunissent aussi à Ægion jusqu'en 189[4] et dont l'une a lieu chaque année à l'époque de l'équinoxe d'automne[5]; les assemblées extraordinaires, σύγκλητοι, dont le stratège fixe à sa guise la date et le lieu de réunion[6].

Or, l'assemblée en question ne peut être l'assemblée électorale, qui ne s'occupe évidemment que des élections, tandis qu'on délibère ici avec des étrangers au sujet d'Élis et des exilés lacédémoniens.

Elle n'est pas non plus très probablement une assemblée extraordinaire. Les assemblées de ce genre, en effet, ne peu-

1. Les textes précis font complètement défaut. Nul n'est capable de donner même une approximation. Swoboda (p. 401) dit simplement que ce délai ne devait plus être comme auparavant, quand l'entrée en charge se faisait en mai, de deux mois et demi

2. Tout le monde est d'accord pour distinguer les σύνοδοι des σύγκλητοι. Swoboda (p. 399) et Beloch (*Gr. G.*, III, 2, p. 184-186) font des ἀρχαιρεσίαι des assemblées distinctes des σύνοδοι et leurs arguments sont forts. Se refuserait-on à les suivre que notre thèse n'en serait nullement atteinte : M'. Acilius et Titus assisteraient à l'assemblée ordinaire qui s'occupe, entre autres choses, des élections; donc Diophanès serait encore stratège.

3. Cf. Beloch (*Gr. G.*, III, 2, p. 186). C'est bien à Ægion qu'ont lieu plusieurs fois les élections : Pol., IV, 7 et IV, 82, 7-8. Le bon sens indique d'ailleurs que le privilège d'Ægion, affirmé pour les assemblées ordinaires, devait s'étendre aux assemblées électorales, tout aussi anciennes et régulières que les σύνοδοι.

4. En 189, Philopoimen enleva à Ægion ce privilège : Liv. (= Pol.), XXXVIII, 30, 2-5.

5. Cf. Swoboda, p. 392, n. 2 et 5.

6. *Id.*, p. 391, n. 5, et p. 392, n. 8.

vent s'écarter de leur ordre du jour[1] et il faudrait supposer, ce dont les textes ne disent rien, alors qu'ils le notent soigneusement en d'autres occasions[2], que T. Quinctius en a demandé à l'avance la convocation et a fait connaître les questions qu'il se proposait de soulever. D'autre part, assez récemment, une autre assemblée extraordinaire s'est déjà tenue à Ægion[3] et la réunion, la même année, dans la même ville, d'une seconde assemblée du même genre surprendrait à juste titre quiconque, familiarisé avec l'histoire achéenne, a remarqué que les stratèges prennent soin de convoquer ces assemblées extraordinaires dans des villes qui n'ont pas été, depuis assez longtemps, choisies comme lieu de réunion[4].

En réalité, donc, ce ne peut être que l'assemblée ordinaire. Mais celle-ci se réunit à l'équinoxe d'automne, et nul n'osera certes soutenir qu'à cette date le stratège achéen est déjà désigné, encore moins entré en charge.

Enfin, une dernière remarque. A Ægion, il est aussi question des Éléens qui, d'après Tite-Live (= Pol.), XXXVI, 35, 7, « *aimèrent mieux adhérer à la Confédération achéenne directement, d'eux-mêmes, que par l'entremise des Romains* ». Ce passage prouve indubitablement qu'à l'arrivée de Titus et de M'. Acilius Élis ne fait pas encore partie de la Confédération achéenne. Mais il est un texte de Pausanias (VIII, 30, 5), selon lequel ses concitoyens avaient élevé une statue à Diophanès, comme au fondateur de l'unité du Péloponnèse dans la Confédération achéenne. Puisque la seule stratégie de Diophanès que nous connaissions se place en 192/191, puisque c'est précisément vers cette époque que la Confédération achéenne englobe tout

1. Liv. (= Pol.), XXXI, 25, 9.

2. Par exemple, pour cette même année 191 : *Diophanen concilium Achaeorum extemplo sibi praebere iussit (Titus)* Liv. (= Pol.), XXXVI, 31, 10. La convocation d'une assemblée extraordinaire était d'ailleurs obligatoire dès qu'un ambassadeur romain, muni d'instructions écrites du Sénat, la demandait. Cf. Pol., XXII, 12, 5-6 et Liv. (= Pol.). XXXIX, 33, 7.

3. Liv. (= Pol.), XXXV, 48, 1 : c'est l'assemblée dans laquelle, à la fin de l'automne 192, les Achéens choisissent entre Antiochos et Rome.

4. Nos textes ne nous font pas toujours connaître le lieu de la réunion; aussi est-il impossible d'affirmer qu'il y a alternance régulière des cités. Mais il y a toujours d'assez longs intervalles entre deux réunions connues de σύγκλητοι dans la même ville. — Swoboda cite (p. 392, n. 8) cette assemblée d'Ægion parmi les assemblées extraordinaires qu'il relève, mais il ne donne pas ses raisons.

le Péloponnèse, il faut bien admettre, et tout le monde l'admet[1], qu'Élis entre dans la Confédération pendant que Diophanès est encore stratège. Et puisque, au moment de l'assemblée d'Ægion, Élis est encore indépendante, cette assemblée est antérieure à la sortie de charge de Diophanès, stratège pour 192/191.

La conclusion est dès lors inévitable : si l'erreur commise par Plutarque, en plaçant le retour des bannis à Lacédémone dans la stratégie de Philopoimen consécutive à cette assemblée, alors que leur réintégration n'eut lieu que trois ans plus tard, n'ôte pas toute valeur au texte tout entier, les mots στρατηγῶν ἐς τὸ πρότερον, où l'on a voulu voir un argument pour dater cette stratégie de 190/189, en sont un pour la dater de 191/190. La preuve se retourne donc contre ceux qui l'ont alléguée.

2° Le second point essentiel, c'est la date à laquelle, dès l'agression contre Las, les habitants des bourgs maritimes et les exilés envoient une députation aux Achéens. Tite-Live parle en effet à cette occasion de *Philopoemen praetor*[2]. Cette députation est elle antérieure à l'entrée en charge du stratège achéen pour 189/188? Si oui, la stratégie de Philopoimen en 190/189 est indiscutable. De Sanctis pense qu'il en est ainsi[3]. Il n'en est rien.

Tout d'abord, très certainement, l'hiver est proche, car assez peu de temps s'écoule avant que les Achéens déclarent aux Lacédémoniens une guerre que *ne extemplo gereretur, hiems impedit*[4]. L'entrée en charge du stratège se faisant en automne, la question devient donc délicate.

Elle se complique encore du fait que Tite-Live donne, sur la succession des événements, des indications absolument contradictoires.

D'une part, il affirme que le consul M. Fulvius se trouve

1. Niese, II, p. 715, n. 2. De Sanctis, IV, 1, p. 171-172.

2. *Terror tamen omnem maritimam oram pervasit, legatosque communiter et castella omnia vicique et exules, quibus ibi domicilia erant, ad Achaeos miserunt. Philopoemen praetor, tam iude ab initio exulum causae amicus*, etc..., : Liv. (= Pol.), XXXVIII, 30, 9-31, 1.

3. De Sanctis, IV, 1, p. 404 et surtout p. 396.

4. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 32, 1.

déjà dans l'île de Céphallénia quand éclatent les troubles : *Lacedaemonii decreverunt renuntiandam societatem Achaeis legatosque extemplo Cephallaniam mittendos, qui consuli M. Fulvio quique Romanis Lacedaemonem dederent oraventque eum, ut veniret in Peloponnesum*[1]. Le consul ne passe dans le Péloponnèse, en hiver, qu'après la prise de Samè : *consul compositis rebus Cephallaniae, praesidio Samae imposito, in Peloponnesum iam diu accersentibus Ægiensibus maxime ac Lacedaemoniis traiecit*[2].

D'autre part, après avoir assisté à l'assemblée d'Élis, M. Fulvius, du Péloponnèse, se rend à Rome pour y présider les comices consulaires : *a concilio, ubi ad consulem inter Achaeos Lacedaemoniosque disceptatum est, M. Fulvius, quia iam in exitu annus erat, comitiorum causa profectus Romam creavit consules*[3].

Or, et sans poser ici dans toute sa complexité le problème de l'écart qui existe à cette époque entre le calendrier romain et le calendrier solaire, il faut remarquer que la plupart des historiens évaluent l'avance que possède le calendrier romain en 189 à quatre mois environ. C'est un minimum : l'augmenter, comme Beloch, semble bien arbitraire et ne peut d'ailleurs que renforcer l'argumentation[4]. Les nouveaux consuls, entrant en charge le 15 mars 566, c'est-à-dire au plus tard vers le 15 novembre 189, ont dû être élus au plus tard au début de novembre 189. Mais c'est en hiver que M. Fulvius passe dans le Péloponnèse[5], tandis que, d'après le récit de Tite Live, et en conservant tel qu'il est présenté l'ordre des événements, il devrait s'y trouver à la fin de l'automne, afin de pouvoir être à Rome au début de novembre.

Ce récit implique de plus que le voyage à Rome est postérieur à la prise de Samè. Mais, d'après Tite-Live lui-même, le

1. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 31, 5-6.
2. *Id*, 30, 1.
3. Liv. (= Ann.), XXXVIII, 35, 1.
4. Beloch (*Röm. Kal.*, p. 410) pose l'équivalence : 15 mars 566 = 14 août 189. Plus on augmente l'avance que possède alors le calendrier romain, plus l'erreur de Tite-Live s'aggrave.
5. Cette précision est impliquée dans le récit fait plus haut des événements. Voici d'ailleurs le texte : *ne extemplo gereretur (bellum), hiems impedit, incursionibus tamen praeviis... fines eorum (Lacedaemoniorum) vastati. Hic tumultus consulem Peloponnesum adduxit* : Liv. (= Pol.), XXXVIII, 32, 1-3.

siège de Samè, commencé à l'automne 189, a duré quatre mois, donc jusqu'en janvier 188[1]. D'ailleurs, comme le fait remarquer avec raison Nissen[2], Samè ne pouvait être prise au début de la nouvelle année consulaire, puisque l'*imperium* de M. Fulvius lui est à ce moment prorogé pour un an[3], ce qui eût été inutile si la guerre, que prolongeait seule la résistance de Samè, eût déjà été terminée. Enfin, dernier argument, et celui-ci indiscutable, le siège n'est pas fini, ou du moins la nouvelle de sa fin n'est pas encore parvenue à Rome quand les nouveaux consuls pour 566 entrent en charge, puisqu'une lettre de ceux-ci aux Delphiens montre M. Fulvius encore retenu devant Samè[4].

Les affirmations de Tite-Live sont donc inconciliables. Qu'en faut-il rejeter?

Tout d'abord, il affirme la présence de M. Fulvius en trois endroits: à Céphallénia, dans le Péloponnèse, à Rome. Il est indubitable qu'il s'est effectivement trouvé devant Samè et à l'assemblée d'Élis[5]. Sa présence à Rome lors des comices consulaires peut paraître suspecte; car, sur ce point, Tite-Live suit une source annalistique[6]: aussi plusieurs historiens n'y croient ils pas[7]. Nous l'admettrons cependant, bien moins parce

1. Le consul Cn. Manlius ne termine la guerre contre les Galates en 189 que quand *iam... medium autumni erat*: Liv. (= Pol.), XXXVIII, 27, 9. Polybe, il est vrai, ne connaît que les deux saisons χειμών et θερεία; ce n est donc pas à lui que Tite-Live a emprunté l'idée même du mot *autumnus*. Mais la saison est fort bien précisée par la phrase suivante: *locis gelidis propinquitate Tauri montis excedere properans victorem exercitum in hiberna maritimae orae reduxit*. Si précoces que soient les premiers froids dans les montagnes ou sur les hauts plateaux d'Asie-Mineure, on ne peut pas placer ce retour vers la mer avant la fin de septembre. — L'autre consul M. Fulvius ne passe avec son armée à Céphallénia que *ab Cn. Manlio consule bello in Asia cum Gallis perfecto*: Liv (= Pol.), XXXVIII, 28, 5. Le siège de Samè dure quatre mois: *Quattuor menses obsidionem Same sustinuit*: Liv. (= Pol.), XXXVIII, 29, 9. La prise de Samè ne peut donc être antérieure à janvier 188. De Sanctis, IV, 1, p. 390, fait valoir l'argument.

2. Nissen, *Krit. Unt.*, p. 206

3. Liv. (= Ann.), XXXVIII, 35, 3.

4. M. Holleaux, Στρατηγὸς ὕπατος (Paris, 1918), p. 159-161. Dittenberger, *Sylloge*, II², 611.

5. Sa présence à Samè est prouvée par la lettre aux Delphiens et par les textes de Tite-Live, traduits de Polybe. Sa présence à Elis est également affirmée par Tite-Live, d'après Polybe.

6. Les chapitres 35 et 36 du livre XXXVIII traitent des élections, des dédicaces, des jeux, de la répartition des provinces, etc., et sont évidemment d'origine annalistique Cf. Nissen, *Krit. Unt.*, p. 206.

7. Nissen, *Krit. Unt.*, p. 206. Niese, II, p. 770, n. 3. Holleaux, Στρατηγὸς ὕπατος, p. 162.

qu'elle nous semble vraisemblable[1] — cette discussion serait ici inopportune — que parce que De Sanctis, dont nous combattons la thèse, la considère comme certaine, et en fait un *terminus ante quem* pour l'arrivée de Fulvius dans le Péloponnèse.

Puisque erreur il y a, et ces divers voyages de M. Fulvius étant admis, Tite-Live n'a donc pu se tromper que sur l'ordre dans lequel le consul les a effectués. De Sanctis n'hésite pas : c'est, dit-il, avant ou pendant le siège de Samè que le consul s'est rendu dans le Péloponnèse, puis à Rome. De là ce raisonnement, qu'il ne développe pas, mais qu'on devine : M. Fulvius, pour être à Rome au plus tard au début de novembre, a dû quitter la Grèce au plus tard vers le 10 octobre 189 ; trop d'événements se sont produits entre l'agression contre Las et l'arrivée du consul dans le Péloponnèse pour que cette agression ne soit pas antérieure à l'équinoxe d'automne 189, date à laquelle au plus tôt commence l'année stratégique 189/188. Donc Philopoimen, stratège lors de cette agression, l'est déjà depuis l'automne 190.

Mais ce choix de De Sanctis, tout subjectif, ne s'appuie sur aucune raison décisive. Il aboutit, d'une part, à nier toute valeur aux deux ablatifs absolus *compositis rebus Cephallaniae*, *praesidio Samae imposito*[2], insérés cependant entre des passages tout entiers d'origine polybienne[3], dont l'idée est par conséquent très certainement empruntée elle aussi à Polybe lui-même ; — d'autre part, à accorder toute confiance à la phrase *a concilio... M. Fulvius... profectus Romam*, qui, elle, reliant un récit polybien à un développement tiré des annalistes[4], n'est

1. Il semble difficile, si l'on n'admet pas que M. Fulvius préside les comices où sont désignés les consuls pour 566 et qu'il fait écarter la candidature de M. Lepidus (Liv. (= Ann.), XXXVIII, 35, 1), d'expliquer ensuite le sentiment auquel obéit M. Lepidus, consul en 568, en cherchant à empêcher le triomphe de M. Fulvius et en réussissant, ce qui est sûr, à en retarder la célébration : Liv. (= Ann.), XXXVIII, 43 sq.; XXXIX, 5, 13.

2. De Sanctis, IV, 1, p. 396, le dit en termes formels : « Basta solo per riconescere una transizione errata ed autoschediastica nella notizia... : *consul compositis rebus...* ».

3. D'une part, le siège de Samè (XXXVIII, 28, 5-29) dont on retrouve un fragment du récit original dans une phrase de Polybe (XXI, 32b) citée par Suidas et traduite par Tite-Live (*id.*, 29, 10) ; — d'autre part, les événements du Péloponnèse pendant la fin de 189 (Liv., *id.*, 30 sq.).

4. D'une part, le récit des événements du Péloponnèse pendant l'année 188 : Liv. (= Pol.), XXXVIII, 33-34 ; — d'autre part, l'élection des magistrats pour 566, le partage des provinces, etc... : Liv. (= Ann.), XXXVIII, 35-36.

par conséquent que l'œuvre personnelle de Tite-Live et doit être à juste titre extrêmement suspecte. Puisqu'il est nécessaire de choisir entre ces deux membres de phrases, l'hésitation n'est pas permise : c'est le premier qui, et de beaucoup, l'emporte.

Au lieu donc de placer, comme De Sanctis, les événements dans l'ordre suivant : *a* avant ou pendant le siège de Samè, M. Fulvius passe dans le Péloponnèse; *b* il se rend ensuite à Rome et y préside les comices; *c* il revient en Grèce, entreprend ou achève le siège de Samè, — il faut les faire se succéder dans l'ordre suivant : M. Fulvius va à Rome, en revient, puis prend Samè et enfin vient dans le Péloponnèse. Il y arrive, le siège de Samè finissant à ce moment, en janvier 188. Cette date est, à tous égards, satisfaisante. D'une part, jusqu'à l'*initium veris* où Philopoimen entre en campagne, les ambassades, que M. Fulvius ordonne d'envoyer consulter le Sénat à Rome[1], ont le temps de s'y rendre et d'en revenir. D'autre part, depuis l'automne 189, le délai est largement suffisant pour qu'aient été menées, entre Achéens et Lacédémoniens, les négociations après l'agression contre Las[2]. Rien donc, ici encore, ne prouve que Philopoimen ait été stratège en 190/189.

Et ainsi disparaît également la seule raison qui puisse justifier et expliquer l'illégalité que serait la réélection immédiate de Philopoimen, c'est-à-dire la gravité de la situation à l'automne 189, la crainte qu'inspirent les Lacédémoniens[3]. Lorsque est élu le stratège pour 189/188, l'agression contre Las ne s'est pas produite, aucune mesure violente (*ultimatum* des Achéens, meurtre de trente Lacédémoniens favorables aux Achéens) n'a été prise de part ni d'autre, la rupture n'est pas consommée, rien ne fait prévoir l'ingérence de Rome dans cette affaire. Si Philopoimen, déjà stratège en 190/189, est réélu par itération pour 189/188, c'est gratuitement, et sans

1. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 32, 3-10.

2. *Id.*, 30, 9-32, 3. L'adverbe *diu* de la phrase *consul... in Peloponnesum iam diu accersentibus Æniensibus maxime ac Lacedæmoniis traiecit* (*id.*, 30, 1) s'explique lui aussi très suffisamment.

3. Ce sont là, en somme, les circonstances exceptionnelles qui, au dire de Swoboda (p. 402), pouvaient amener les Achéens à transgresser la loi.

raison sérieuse, qu'est faite cette grave entorse à la loi et aux traditions politiques de la Confédération.

Il ne reste plus maintenant, pour appuyer l'hypothèse d'une cinquième stratégie de Philopoimen en 190/189, qu'un seul texte, cité par tous les historiens sans exception.

Les ambassades achéenne et lacédémonienne, envoyées pendant l'hiver 189/188 à Rome sur l'ordre du consul M. Fulvius, en rapportent une réponse que chaque parti s'empresse d'interpréter à son avantage[1]. Aussitôt Tite-Live continue : *Philopoemeni continuatur magistratus. Qui veris initio*[2]...

Il est indéniable que, par ces mots, Tite Live semble bien désigner une réélection immédiate. *Magistratus continuari, magistratum continuare* sont bien les expressions techniques qu'emploient en pareil cas les Romains[3]. Comme les événements qui sont ensuite racontés se passent indiscutablement pendant l'année 188, c'est à dire pendant la sixième stratégie de Philopoimen, il faut donc placer la cinquième en 190/189. L'argument que l'on peut tirer de ce texte paraît ainsi très fort; mais il n'est pas irrésistible.

Tout d'abord, ceux qui l'utilisent adoptent successivement en face du même texte deux attitudes contradictoires. D'une part, ils donnent toute sa valeur à cette phrase de Tite-Live; de l'autre, ils ne tiennent aucun compte de la place que Tite-Live lui a donnée dans son récit. Tite-Live, dit Niccolini, n'aurait pas songé à employer le mot *continuare* s'il n'avait pas eu à traduire un mot correspondant donné par sa source grecque[4]. Mais si l'on admet que le texte latin reflète avec une telle fidélité le texte grec, ce passage prouve, tout aussi formellement que le renouvellement immédiat de la stratégie à Philopoimen, que l'élection du stratège a lieu à la fin de l'hiver. La seule attitude logique est celle

1. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 32, 4-10.
2. Liv., XXXVIII, 32, 10 - 33, 1.
3. Liv., III, 21, 2; XXIV, 9, 1; XXVII, 6, 4. Sall., *Jug.*, 37, etc... Ces exemples sont cités par Mommsen, *Droit public* (trad. Girard), II, p. 170 et 177.
4. Niccolini, p. 290.

qu'adoptent Matzat et Unger qui appuient sur ce passage leur thèse de l'entrée en charge du stratège en avril-mai ou en février[1]. Malheureusement, cette thèse est, nous l'avons vu, inacceptable.

Ainsi, même dans l'hypothèse que nous combattons, Tite-Live a commis une erreur, et cette erreur apparaît fort grave, incompréhensible à vrai dire, si l'on cherche à en découvrir l'origine et le mécanisme.

S'il y a eu en effet réélection immédiate de Philopoimen, à coup sûr l'homme d'État achéen qu'était Polybe avait consacré un certain développement à l'explication et au commentaire d'un fait unique et illégal comme celui-là. Les auteurs des recueils constantiniens ont pu ne pas nous le conserver, mais Tite-Live avait sous les yeux un texte complet, texte qu'il suivait très évidemment en cet endroit même pas à pas, avec une fidélité remarquable. Dans son récit du siège de Samè[2], dans celui de l'assemblée d'Argos où Philopoimen fit décider *uti in omnibus civitatibus, quae Achaici concilii essent, in vicem conventus agerentur*[3], dans celui des négociations provoquées par l'agression contre Las[4] tout se suit avec cohérence, les moindres détails s'enchaînent et se comprennent. Bref, là plus encore que partout ailleurs s'il est possible, le texte latin n'est qu'une traduction du texte grec. Or, il faudrait, pour tenir compte des mots *Philopoemeni continuatur magistratus*, supposer que Tite-Live a négligé de mentionner, au moment où elle s'est produite et à l'endroit où Polybe la mentionnait en insistant sur sa signification, au milieu du récit des événements de l'automne 189, l'itération de la stratégie à Philopoimen. Il faudrait encore supposer que, parvenu au récit des événements du printemps 188, Tite-Live s'est brusquement aperçu de l'oubli commis par lui dans le récit des événements de l'automne 189 et l'a réparé sur-le-champ. Bien plus, il l'aurait réparé avec une concision qui n'est pas toujours, quoi

1. Matzat, p. 97, n. 6; p. 212, n. 1. Unger, p. 123.
2. Liv (= Pol.), XXXVIII, 28,5 - 29,11.
3. *Id.*, 30, 2-5.
4. *Id.*, 30, 5 - 32, 10.

qu'on dise, son souci dominant quand il s'agit de choses grecques[1], par une formule lapidaire qui enlève au fait relaté toute l'importance qu'il possède réellement et que signalait Polybe. Accumulation singulière d'hypothèses bizarres, qui fait de l'erreur qu'on impute à Tite-Live tout autre chose qu'une des inadvertances dont il est coutumier : elle ne pourrait provenir que d'un parti pris, d'une volonté délibérée de silence dont on cherche vainement les raisons.

Même sans cela d'ailleurs, il est, croyons-nous, impossible de se défendre d'une défiance et de soupçons presque instinctifs à l'égard de ces trois mots isolés, qui rompent de façon si étrange le style de la narration, intercalés entre le récit des négociations diplomatiques de l'hiver 189/188 et celui des opérations militaires du printemps 188, dont le verbe est au présent, alors que tous ceux qui précèdent et tous ceux qui suivent sont au passé[2]. Par leur sécheresse, ils n'ont même pas l'apparence d'une phrase, mais d'une note cursive, négligemment jetée, que rien n'annonce, que rien ne suit, manifestement étrangère à tout ce qui l'encadre. Si une telle hypothèse était permise, ce serait bien, en vérité, le type même de l'interpolation, de la glose marginale d'un copiste ou d'un amateur d'histoire introduite ensuite dans le manuscrit.

Sans aller si loin, si l'on se refuse, comme nous le proposons, à voir dans cette phrase un argument pour dater une stratégie de Philopoimen de 190/189, les explications possibles sont multiples et tout autant, sinon plus vraisemblables que celle à laquelle aboutit la thèse adverse.

Tout d'abord, à qui connaît Tite-Live, il ne paraîtra certainement pas impossible que son erreur provienne d'une lecture hâtive ou d'une mauvaise interprétation du texte de Polybe.

1. Sans doute, il s'intéresse moins aux détails de la vie politique achéenne que Polybe et il lui arrive parfois d'abréger celui-ci. Mais ce n'est nullement une règle générale. Ainsi, en (= Pol.) XXXII, 22, 4, il énonce la loi qui fixe un délai maximum de trois jours aux assemblées extraordinaires, et, en XXXIX, 33, 7, il traduit exactement le texte de Pol., XXII, 12, 5-6 sur les règles légales de la convocation des assemblées.

2. *Placebat; fuit; usi sunt* (Liv., XXXVIII, 32, 9-10). *Posuit; misit*, etc. (*id.*, 33, 1-2).

Des exemples de fautes plus grossières encore abondent dans son œuvre et, pour faire admettre une telle hypothèse, point n'est besoin de tenter, recherche vaine et parfaitement arbitraire, de deviner ce que disait exactement Polybe.

Tite-Live peut encore employer l'expression *magistratus continuari* dans un autre sens que son sens juridique romain. Il peut simplement vouloir avertir que l'année de charge de Philopoimen se continue. Ce souci serait d'autant plus naturel qu'à Rome les magistrats entrent en charge au printemps et qu'un lecteur mal informé pourrait s'étonner, après avoir vu Philopoimen stratège à l'automne et pendant l'hiver, de le retrouver en fonctions au printemps.

Tite-Live pourrait enfin avoir voulu s'expliquer ce fait à lui-même. Manifestement, en effet, puisqu'il ne parle jamais de l'écart qui existe alors entre le calendrier légal romain et le calendrier julien, il n'a conscience d'aucune des nombreuses difficultés que cause aux historiens modernes cette chronologie aux cadres multiples et croit que les consuls entrent en charge au printemps. Manifestement encore, il ignore ou n'a pas toujours présent à l'esprit que le stratège achéen entre en charge à l'automne, puisqu'il écrit *Aristaenus .. praetor Achaeorum*[1] quand le stratège est Nikostratos, successeur d'Aristainos[2] Il a donc pu éprouver lui-même l'étonnement que nous avons précédemment prêté à son lecteur, chercher une solution et adopter celle de l'itération, la plus simple et la plus naturelle quand on ignore, comme il l'ignore sans doute, qu'elle est contraire aux lois de la Confédération achéenne. De là précisément la brièveté, l'extrême sobriété de sa phrase, dépouillée de tout détail qu'il lui eût été fort difficile d'imaginer.

Ce ne sont là évidemment que des hypothèses, mais elles ne sont ni moins légitimes, ni plus compliquées que celles qu'il faut faire avant de prendre au pied de la lettre les mots *Philopoemeni continuatur magistratus*. L'argument qu'on tire habituellement de ce texte, s'il demeure spécieux, n'est donc

1. Liv., XXXIII, 2, 4.
2. Cf. plus haut, p. 4.

pas encore l'argument irréfutable dont on a besoin pour appuyer la chronologie traditionnelle.

En résumé, pour admettre l'illégalité flagrante que serait le maintien sans interruption de Philopoimen à la stratégie en 190/189 et 189/188, il faudrait des preuves formelles, irrésistibles. Aucune de celles qu'on a invoquées jusqu'ici ne possède ce caractère et n'entraîne la conviction. Bien plus, on cherche en vain ce qui aurait pu provoquer et justifier cette réélection. Philopoimen n'a donc pas été stratège en 190/189.

S'il ne l'a pas été à cette date, il faut pourtant qu'il l'ait été à une autre assez proche. Selon Plutarque en effet, Philopoimen exerce aux Néméennes de 205, donc en juillet[1] 205, sa deuxième, et, au moment de sa mort, sa huitième stratégie[2]. Entre ces deux dates, il faut donc découvrir cinq années libres pour y placer cinq stratégies de Philopoimen. Pour quatre de celles-ci, les dates sont connues avec certitude. Il en reste une, qu'on date généralement, mais par erreur, de 190/189. Est-il possible d'apporter sur ce point autre chose et mieux qu'une réponse négative?

La question se précise et se resserre du fait que, peu après l'automne 200, Philopoimen se rend en Crète et n'en revient qu'en 193[3]. Il suffit de consulter le tableau placé à la fin de cet article pour constater qu'il faut, en évitant la succession immédiate de deux stratégies, placer une stratégie de Philopoimen soit entre l'automne 204 et l'automne 202[4], soit en 191/190.

1. Les Néméennes sont célébrées au début des deuxième et quatrième années de chaque olympiade, donc en juillet des années impaires avant J.-C. Cf. A. Boëthius, *Der argivische Kalender* (*Uppsala Universitets Årsskrift*, 1922, p. 1-76), p. 45-48.

2. Plut., *Phil.*, 11 ; 18. Paus., VIII, 51, 5.

3. Plut., *Phil.*, 13. La date du départ n'est pas précisée. Mais, comme les stratèges achéens sont connus jusqu'à l'automne 197, peu importe. Il n'est certainement pas en Grèce à cette dernière date, car il aurait eu son mot à dire et son rôle à jouer dans tous les événements qui se sont produits entre sa sortie de charge à l'automne 200 et 197. L'opinion généralement admise (Niese, II, p. 568) lui fait quitter la Grèce à la fin de 200 : on admet l'indication de Paus., VIII, 50, 6.

4. Ayant été stratège jusqu'à l'automne 205 (Plut., *Phil.*, 11), il n'aurait pu être réélu qu'à l'automne 204. De même, ayant été élu stratège à l'automne 201, la stratégie antérieure la plus proche ne peut se placer qu'en 203/202.

Bien que la première hypothèse soit évidemment acceptable, c'est à la seconde que nous nous rallierons. Elle s'appuie en effet sur une probabilité que l'on peut tirer, si l'on veut en tirer quelque chose, du texte de Plutarque examiné plus haut : στρατηγῶν εἰς τοὐπιόν... (*Phil.*, 17).

Et surtout, une remarque très simple s'impose. De 204 à 202, la Confédération achéenne ne court aucun danger : depuis 205, la paix règne en Grèce et le nouveau tyran de Lacédémone, Nabis, se borne à consolider son pouvoir encore tout récent[1]. A l'automne 191, la situation est toute différente : la guerre contre Antiochos et les Aitoliens est loin d'être terminée et, à sa faveur, la tutelle de Rome sur la Confédération achéenne se révèle à tout instant aussi lourde que l'était autrefois la tutelle macédonienne[2]. Puisqu'il faut choisir, le doute n'est pas permis : c'est en 191, non en 204 ou en 203, que les Achéens ont dû élire stratège Philopoimen, leur grand homme d'État, leur seul général, le chef du parti de l'indépendance, celui qui a osé régler sans les Romains, en 192, la question de Sparte[3] et dont ils viennent, peu avant les élections, à l'assemblée d'Ægion, d'approuver la résistance aux demandes du consul M'. Acilius et de T. Quinctius[4].

C'est donc bien en 191/190, non en 190/189, que Philopoimen exerça sa cinquième stratégie.

1. Pol., XIII, 6-8. Niese (II, p. 565) pense que les hostilités entre les Achéens et Lacédémone ont commencé dès 205/204. Mais il reconnaît lui-même que tout se borna à des escarmouches sur la frontière. En fait, la guerre ne recommença réellement qu'en 201 après l'attaque de Nabis contre ses alliés, les Messéniens.

2. C'est d'abord en 191 l'affaire du siège de Messène que T. Quinctius force le stratège Diophanès à lever : Liv. (= Pol.), XXXVI, 31, 1-9 : *cum causas oppugnationis exponeret (Diophanes), castigatum leniter, quod tantam rem sine auctoritate sua conatus esset, dimittere exercitum iussit (Titus) nec pacem omnium bono partam turbare.* Un peu plus tard, Titus oblige les Achéens à laisser Zakynthos aux Romains : Liv. (= Pol.), XXXVI, 31, 10-32, 9; Plut., *Tit.*, 17.

3. Liv. (= Pol.), XXXV, 25 sq.

4. Liv. (= Pol.), XXXVI, 35, 7. Plut., *Phil.*, 17.

III. DE 188 A 184.

C'est la période où la chronologie des stratèges achéens est le plus contestée. C'est aussi celle où elle est le plus obscure. Mais un examen attentif des textes et des événements permet d'aboutir à des conclusions difficilement contestables.

L'obscurité provient de ce que le classement des fragments de Polybe qui se rapportent à cette période n'est pas assuré de façon certaine dans un cadre d'années olympiques déterminées. Tout le livre XXII est dépourvu d'indications de cette sorte : la plupart des morceaux dont il se compose peuvent seulement être datés de la 148e olympiade, grâce à deux sommaires provenant l'un du recueil des *Excerpta de legationibus gentium ad Romanos*, l'autre du recueil des *Excerpta de legationibus Romanorum ad gentes* et qui forment dans l'édition Büttner-Wobst les chapitres 1 et 2 de ce livre. Mais ces deux sommaires, qui sont évidemment l'œuvre de l'auteur ou des auteurs de ces deux recueils, sont rédigés avec une déconcertante étrangeté. Tout d'abord, s'ils ne mentionnent pas certains événements dont le récit se trouve parmi les *excerpta*[1], ils en mentionnent d'autres dont le récit manque[2]. De plus, l'ordre de succession des événements n'y est pas respecté : les phrases Ἡ γενομένη σφαγὴ διὰ Φιλίππου τοῦ βασιλέως ἐν Μαρωνείᾳ. Παρουσία πρεσβευτῶν ἐκ Ῥώμης καὶ τὰ προσταχθέντα διὰ τούτων[3] sont intercalées entre celles qui relatent les négociations menées à Tempè et à Thessalonique par le commissaire romain Q. Caecilius avec Philippe de Macédoine et celles qui résument les négociations du même Caecilius avec les Achéens ; elles sembleraient donc

1. Ainsi le sujet des chapitres 3 à 5, et 12, 5-10 qui proviennent cependant des *Exc. de legat. gent ad Rom* n'est pas mentionné en XXII, 1. Le chapitre 15 (*Exc. de legat. Rom. ad gentes*) n'est pas davantage annoncé en XXII, 2.

2. Dans les *Exc. de leg. gent. ad Rom.* manque tout ce qui est annoncé en XXII, 1, 2-4 ; dans l'autre recueil manque tout ce qui est annoncé dans le sommaire XXII, 2.

3. Pol., XXII, 1, 5.

se rapporter aussi à la mission de Q Caecilius; or, elles se rapportent manifestement à la mission d'Ap. Claudius[1], postérieure d'une année à celle de Caecilius[2]. C'est pourtant à ces seules indications, à la fois très vagues et très sujettes à caution, que l'on est réduit pour dater les événements que Polybe racontait dans son livre XXII.

Avec le livre XXIII heureusement, les précisions réapparaissent. Au chapitre 9, il est dit que, la deuxième année de la 149e olympiade, c'est-à-dire après juillet 183, le commissaire Q. Marcius est revenu récemment à Rome d'une mission en Macédoine et en Achaïe[3]. A ce renseignement est joint le récit des audiences accordées par le Sénat à plusieurs ambassades envoyées à Rome par Euménès, Pharnakès, Philippe, etc. Un chapitre précédent avertit que c'est pendant la 149e olympiade, donc après juillet 184, et après l'audition d'ambassades étrangères, que le Sénat a confié cette mission à Q. Marcius[4]. Or, sinon toujours, du moins le plus souvent, au début du IIe siècle avant notre ère, — et Büttner-Wobst, dont nous combattons les conclusions quant aux dates des stratèges achéens, fait précisément presque une loi de cette observation[5] —, le Sénat donne audience aux ambassades étrangères au début de la nouvelle année consulaire, c'est-à-dire, à cause de l'avance que possède alors le calendrier romain, en hiver. On peut donc conclure de tout cela que Q. Marcius est désigné par le Sénat pendant l'hiver 184/183, se rend en Grèce pendant la belle saison et en revient à la fin de l'automne 183. Ce sont là les seuls renseignements que fournisse Polybe.

Cette carence constatée, il est tout naturel de se reporter à Tite-Live, dont du moins le texte est complet. Pourquoi ne pas se fier à lui puisque, sur le seul point où le contrôle soit possible, sur les dates de la mission de Q. Marcius, Tite-Live est en parfait accord avec Polybe? Il place en effet lui aussi

1. Pol., XXII, 13-14. Liv. (= Pol.), XXXIX, 34-35, 4.
2. C'est après le rapport de Q. Caecilius que le Sénat décide d'envoyer en Grèce Ap. Claudius : Pol., XXII, 11-12, 4; Liv. (= Pol.), XXXIX, 33.
3. Pol., XXIII, 9, 1 et 4.
4. Pol., XXIII, 1-4.
5. Büttner-Wobst, *De legationibus reipublicae liberae temporibus Romam missis* (Diss. Leipzig, 1876), p. 25-26.

la désignation de Q. Marcius par le Sénat au début de l'année 571 de Rome[1], donc pendant l'hiver 184/183, et son rapport au Sénat sur les négociations qu'il a conduites en Grèce au début de l'année 572 de Rome, donc pendant l'hiver 183/182[2]. Remontant alors chez Tite-Live le cours des événements, on obtient la chronologie suivante :

Après l'élection des consuls pour 569, donc pendant l'hiver 186/185, le Sénat décide d'envoyer en Grèce Q. Caecilius[3] : celui-ci rend compte de sa mission à la fin de 569 ou au début de 570[4], c'est-à-dire pendant l'hiver 185/184 ; à la suite du rapport de Caecilius — et Polybe confirme la relation non seulement chronologique, mais logique, qui existe entre ces deux missions —, le Sénat décide d'envoyer en ambassade Ap. Claudius[5] ; celui-ci part pour la Grèce et assiste à une assemblée des Achéens à Kleitor, en Arcadie, tandis que Lykortas est stratège[6].

Une stratégie est donc d'ores et déjà précisée : celle de Lykortas, de l'automne 185 à l'automne 184. En effet, l'assemblée de Kleitor a lieu, d'après le sommaire du recueil des *Exc. de legat. Roman. ad gentes*, pendant la 148e olympiade[7], qui s'achève en juillet 184. Sans doute, on pourrait objecter que Polybe a peut-être prolongé, comme c'est son habitude, sans l'interrompre, son récit après cette date. Il est cependant difficile d'admettre qu'il ait ainsi dépassé l'époque de l'entrée en charge du stratège achéen élu à l'automne 184[8].

Les dates de deux autres stratégies se déduisent de même assez facilement des dates données par Tite-Live aux diverses ambassades romaines en Grèce.

Q. Caecilius, selon Polybe, se trouve dans le Péloponnèse

1. Liv. (= Pol.), XXXIX, 48, 5. En XXXIX, 45-46, Tite-Live vient de raconter, d'après les annalistes, l'élection et l'entrée en charge des consuls pour 571. Il s'agit donc bien (éclipse de 190) de l'hiver 184/183.

2. Liv. (= Pol.), XL, 2, 7. Dans son l. XL, 1 et 2, Tite-Live vient de raconter l'entrée en charge des magistrats pour 572 et la répartition des provinces.

3. Liv. (= Pol.), XXXIX, 24, 13. L'élection des consuls pour 569 vient d'être racontée par Tite-Live en (= Ann.), XXXIX, 23, 1-4.

4. Liv. (= Pol.), XXXIX, 33, 1.

5. Pol., XXII, 11-12. Liv. (= Pol.), XXXIX, 33.

6. Liv. (= Pol.), XXXIX, 35, 5 - 37.

7. Pol., XXII, 2.

8. Cf. plus loin, p. 36.

en juillet, puisqu'il est à Argos τῆς πανηγύρεως ἀναλαζούσης[1] et qu'il s'agit évidemment des Néméennes, dont la date est connue (juillet des années impaires avant J.-C.)[2]. Aristainos est alors stratège[3]. Puisque la mission de Caecilius en Grèce a lieu en 185, Aristainos est stratège de l'automne 186 à l'automne 185.

D'autre part, comme Aristainos est déjà stratège lorsque reviennent des ambassades envoyées à Rome et en Égypte par Philopoimen pendant une de ses stratégies[4], et comme il est vraisemblable que ces deux ambassades ne sont pas l'une et l'autre, par une coïncidence bizarre, restées en route plus de deux ans, Philopoimen doit avoir été stratège, pour la septième fois, de l'automne 187 à l'automne 186.

Si donc l'on admet avec Tite-Live que les trois missions de Q. Caecilius, d'Ap. Claudius et de Q. Marcius ont eu lieu successivement en 185, 184 et 183, la lecture de Polybe oblige à faire se succéder à la stratégie, à partir de l'automne 187, Philopoimen, Aristainos et Lykortas.

Ces dates sont repoussées par plusieurs historiens[5]. Ils avancent ces trois stratégies de deux ans, une avance d'un an ne permettant pas de placer à leur date normale, la deuxième ou la quatrième année d'une olympiade, les Néméennes auxquelles assiste Q. Caecilius, et aboutissant à une itération immédiate de la magistrature en faveur de Philopoimen, déjà stratège en 189/188. La stratégie d'Aristainos se plaçant pour eux en 188/187 et non en 186/185, ils fusionnent la stratégie de Philopoimen, appelée par nous la septième et datée de 187/186, avec celle qui est indiscutablement datée de 189/188 et qu'on appelle ordinairement la sixième. Mais il ne suffit pas de supprimer une stratégie de Philopoimen, il faut encore

1. Pol., XXII, 10, 1.

2. Boëthius, *Arg. Kal.*, p. 45-48. Niese, III, p. 47, n. 4, ne pense pas que Q. Caecilius assiste aux Néméennes « denn die Nemeen sind bei der in Texte gegebenen Chronologie ausgeschlossen da sie schon im vorigen Jahre gefeiert waren ». Comme il est d'accord avec nous sur les noms et les dates des stratèges achéens de cette époque, et place aussi l'ambassade de Q. Caecilius en 185 (*id.*, p. 22, n. 1), il y a certainement de sa part erreur sur la date des Néméennes.

3. Pol., XXII, 10, 2.

4. Pol., XXII, 7, 1-2.

5. Unger, Büttner-Wobst, Niccolini.

en découvrir une autre, puisqu'il exerce sa huitième stratégie au moment de sa mort en 182[1]. Sans même paraître s'apercevoir que les années 204/203 et 203/202 sont possibles[2], sans appuyer leur choix d'aucun texte ni d'aucun raisonnement, ils supposent très arbitrairement une stratégie de Philopoimen en 186/185[3].

Le tableau suivant résume les divergences qui existent entre le système de Büttner-Wobst et Niccolini et celui de De Sanctis.

BÜTTNER-WOBST	DE SANCTIS
189/188 : Philopoimen VI.	Philopoimen VI.
188/187 : Aristainos.	?
187/186 : Lykortas.	Philopoimen VII.
186/185 : Philopoimen VII.	Aristainos.
185/184 : Archon[4].	Lykortas.

Entre les deux systèmes, c'est celui de De Sanctis qu'il faut suivre.

Tout d'abord, une remarque préliminaire : avancer de deux ans, comme le fait Büttner-Wobst, les stratégies d'Aristainos et de Lykortas, c'est aussi avancer de deux ans les missions de Q. Caecilius et d'Ap. Claudius. En d'autres termes, c'est ne plus tenir aucun compte des dates assignées à celles-ci par Tite-Live.

Le récit de Tite-Live inspire cependant confiance. Nissen lui avait imputé primitivement une erreur générale d'une année dans le récit des événements de Grèce aux livres XXXIX et XL ; mais cette hypothèse lui était ensuite apparue inutile et il l'avait abandonnée[5]. Nous montrerons par la suite que Philopoimen est mort en 182. Tite-Live mentionne cette mort sous la date de 183 ; mais rien n'est plus explicable. C'est lui-même en effet qui avoue sa volonté de ne pas raconter en

1. Plut., *Phil.*, 18 ; Paus., VIII, 51, 5.
2. Cf. plus haut, p. 23.
3. Unger, p. 130 ; Büttner-Wobst, p. 10, mais avec un point d'interrogation ; Niccolini, p. 291. Leur seul argument est que 186/185 est la seule année vacante jusqu'à la mort de Philopoimen.
4. Cf. plus loin, p. 43 sq.
5. Nissen, *Krit. Unt.* (1863), p. 231 ; *Oek. d. Pol.* (1871), p. 262.

détail le conflit entre Messène et l'Achaïe qui, commençant en 183, ne se termine qu'en 182 : *cuius belli et causas et ordinem si expromere velim, immemor sim propositi, quo statui non ultra attingere externa, nisi quà Romanis cohaererent rebus*[1]. Et, pour n'y plus revenir, il se débarrasse aussitôt du seul fait important de cette guerre, la mort de Philopoimen, bien qu'elle se soit produite en 182 : *eventus memorabilis est, quod, cum bello superiores essent Achaei, Philopoemen praetor eorum...*[2]. Ce n'est donc pas, à proprement parler, une erreur, mais un résumé trop rapide.

Ici, au contraire, rien de semblable : l'erreur porterait sur deux ans et, si elle était unique, elle serait déjà, par sa gravité même, inexplicable et bien difficilement admissible. Mais, dans cette hypothèse, elle serait répétée au moins à deux reprises puisque Tite-Live intercale, entre les récits (polybiens) des ambassades de Q Caecilius et d'Ap. Claudius, les récits (annalistiques) des guerres d'Espagne et de Ligurie et le récit des élections pour 570[3]. Certes, les défauts de Tite-Live sont connus. Il faut cependant de très sérieuses raisons pour le rendre coupable d'une faute aussi grossière et que rien ne justifie[4].

Or, on ne s'appuie que sur un texte de Polybe dont on donne, croyons-nous, une mauvaise interprétation. Il s'agit du début du chapitre 3 du livre XXII. En voici la traduction, ne conservant en grec que les membres de phrases ou les mots dont le sens peut prêter à controverse : « *Après le meurtre de Kompasion, quelques Lacédémoniens, indignés de ce qui s'était passé et jugeant que Philopoimen avait porté atteinte à la souveraineté et à la dignité de Lacédémone, vinrent à Rome et portèrent*

1. Liv., XXXIX, 48, 6.
2. *Id.*, 49, 1.
3. Liv. (= Pol), XXXIX, 25-29, 3 ; (= Ann.), 29, 4-32, 15 ; (= Pol.), 33-37.
4. L'erreur, d'ailleurs, serait volontaire, comme l'a fait voir De Sanctis, IV, 1, p. 405. En effet, en Pol., XXII, 11, 1, l'*excerptor* a supprimé le sujet du verbe εἰσῆγον. Tite-Live (XXXIX, 33, 1) traduit presque mot à mot toute la phrase, mais précise le sujet de *introduxerunt* : il s'agit des consuls P. Claudius et L. Portius, consuls pour 570. Il aurait donc, s'il a commis l'erreur de deux ans qu'on lui impute, sciemment modifié les noms des consuls de l'année donnés par Polybe. On cherche vainement pourquoi.

plainte contre Philopoimen et les mesures prises par lui. A la fin, ils arrachèrent à M. Lepidus, qui fut plus tard grand pontife, τότε δὲ τὴν ὕπατον ἀρχὴν εἰληφότος, *des lettres adressées aux Achéens. Lepidus écrivit aux Achéens qu'ils avaient mal agi envers les Lacédémoniens.* Ὧν πρεσβευόντων, εὐθέως *Philopoimen, ayant constitué une ambassade sous la direction de Nikodèmos d'Élis, la fit partir pour Rome.* » Un peu plus loin, Polybe précise que Philopoimen a envoyé cette ambassade étant stratège[1].

On détache de ce texte certaines expressions. De τότε δὲ τὴν ὕπατον ἀρχὴν εἰληφότος, on conclut que M. Lepidus *vient* d'entrer en charge quand il consent, à la demande des Lacédémoniens, à écrire cette lettre aux Achéens. Du génitif absolu ὧν πρεσβευόντων, on fait l'expression rigoureuse d'un rapport de temps très précis : « c'est pendant cette ambassade que... ». Enfin, on donne au mot εὐθέως toute sa valeur : « immédiatement »[2].

D'où le raisonnement : « Philopoimen constitue cette ambassade dès qu'il apprend le départ des Lacédémoniens. Or ceux-ci sont à Rome assez longtemps avant l'entrée en charge de M. Lepidus, puisque, au moment de cette entrée en charge, Polybe écrit τέλος ἐξεπορίσαντο... « *finalement ils arrachèrent...* ». Philopoimen est donc stratège assez longtemps avant le début du consulat de M. Lepidus. Ce consulat commence le 15 mars 567, c'est-à-dire, en tenant compte de l'avance du calendrier romain, vers novembre 188. Comme, en vertu du principe de non-itération, Philopoimen, stratège en 189/188, ne peut le redevenir qu'à l'automne 187, cette dernière date est manifestement trop tardive. C'est donc pendant sa sixième stratégie (189/188), qui ne prend fin qu'à l'automne 188, qu'il envoie à Rome Nikodèmos d'Élis. A la même époque, il envoie à Alexandrie Lykortas. Nikodèmos et Lykortas reviennent peu avant les Néméennes lors desquelles Aristainos est stratège[3]; il n'y a eu de Néméennes qu'en juillet 187 ou en juillet 185; cette der-

1. Pol., XXII, 7, 1.
2. Büttner-Wobst, p. 4; Niccolini, p. 291, n. 2; Beloch, *Röm. Kal.*, p. 390.
3. Le retour des deux ambassadeurs, Ἀριστάινου στρατηγοῦντος, est signalé par Polybe en XXII, 7, 1-2. C'est plus loin seulement (*id.*, 10, 1) qu'il parle des Néméennes.

nière date supposerait pour les deux ambassadeurs une absence de plus de deux ans, ce qui est impossible; c'est donc en 188/187 qu'Aristainos est stratège, etc. »

Tout repose, on le voit, sur quelques mots de Polybe séparés de leur contexte et dont il faut bien avouer qu'à y regarder de près ils ne contiennent pas tant de choses. Examinés, comme ils doivent l'être, à la place qu'ils occupent dans l'ensemble du passage, leur précision apparente s'évanouit.

D'une part, il est évident que τότε δὲ τὴν ὕπατον ἀρχὴν εἰληφότος ne fait que s'opposer au membre de phrase qui précède, τοῦ μετὰ ταῦτα γενηθέντος ἀρχιερέως, celui-ci n'ayant été écrit que parce que M. Æmilius Lepidus était surtout connu comme grand-pontife. Il faut donc entendre : « *M. Lepidus, qui devint plus tard grand-pontife, et qui exerçait alors le consulat* » et non pas « *qui venait alors de recevoir le consulat* »[1].

Ὧν πρεσβευόντων, d'autre part, est une expression imprécise, éloignée d'ailleurs de la phrase qui raconte les événements auxquels on veut qu'elle se rapporte. Ce génitif absolu rappelle en réalité tout ce qui précède « *L'ambassade* », ce n'est pas seulement, ce qui serait trop strict, le voyage fait par les Lacédémoniens, à l'aller, entre le Péloponnèse et Rome; ce peut, ce doit être tout aussi bien l'ensemble de leur déplacement, y compris leur retour triomphant, lorsqu'ils rapportent cette lettre de blâme à l'adresse des Achéens.

Dès lors, le texte peut s'expliquer de la façon suivante :

M. Lepidus écrit cette lettre peu avant son départ pour sa province, qui a lieu au printemps 187 et est même sans doute un peu retardé par son désir de nuire à son ennemi M. Fulvius[2]. Les Lacédémoniens rapportent la lettre en Grèce et la font

1. Klatt, p. 23, et De Sanctis, IV, 1, p. 405, ont également raison de bien spécifier que la phrase de Polybe (XXII, 7, 1) : ἔτι Φιλοποίμενος στρατηγοῦντος, εἴς τε τὴν Ῥώμην ἐξαπέστειλε πρεσβευτὰς τὸ τῶν Ἀχαιῶν ἔθνος ὑπὲρ τῆς Λακεδαιμονίων πόλεως πρός τε τὸν βασιλέα Πτολεμαῖον τοὺς ἀνανεωσομένους τὴν προϋπάρχουσαν αὐτῷ συμμαχίαν... ne signifie nullement que la désignation de Niko lèmos et de Lykortas a eu lieu, comme on pourrait le croire, à la fin de la stratégie de Philopoimen, mais sert seulement à rappeler de quelles ambassades il s'agit, puisqu'elles ne reviennent que pendant la stratégie d'Aristainos.

2. Sur son départ, cf. Liv. (= Ann), XXXVIII, 44, 8. Avant de partir il a fait voter un sénatus-consulte hostile à M. Fulvius et qui, espère-t il, doit empêcher Fulvius d'obtenir le triomphe (*id.*, 44, 1-6). La phrase de Tite Live (*id.*, 44, 1) : *cum Aemilius (Lepidus) callidam malitiam inimici (M. Fulvii) velut notam omnibus insimularet*

connaître. L'été 187 se passe ainsi. Philopoimen devient stratège à l'automne 187 et envoie à Rome Nikodèmos d'Élis pour justifier la politique achéenne à l'égard de Sparte dont lui-même, stratège en 189/188, est le grand et presque le seul responsable. Même, si un peu de subtilité n'effraie pas, on donnera au mot εὐθέως, qui n'a pas toujours chez Polybe un sens très strict et très précis, une signification très riche, bien que très différente de celle que lui donnent Büttner-Wobst et Niccolini : *dès* son entrée en charge, Philopoimen aurait constitué cette ambassade, alors que peut-être son prédécesseur à la stratégie avait négligé ou refusé d'agir.

Cette chronologie ne soulève qu'une difficulté que nous ne songeons nullement à éluder et qui provient de la date tardive du retour de Nikodèmos auprès de ses concitoyens. A vrai dire, cette date n'est pas précisée exactement. Le seul fait certain est que l'assemblée achéenne de Mégalopolis, devant laquelle Nikodèmos rend compte de son ambassade, est antérieure à l'assemblée d'Argos à laquelle, en juillet 185, τῆς πανηγύρεως ἀκμαζούσης, assiste Q. Caecilius[1]. Mais quel intervalle sépare ces deux assemblées? Quel temps s'est-il écoulé entre le retour de Nikodèmos et la réunion de l'assemblée de Mégalopolis? Nul ne peut répondre à ces questions. Il semble cependant raisonnable de penser que Nikodèmos est revenu au printemps 185.

et tempus eum morando extracturum diceret, ne consule inimico Romam veniret... laisse entendre que Lepidus retarde son départ qui, comme c'est l'habitude, doit avoir lieu au printemps. Nissen (*Oek. d. Pol*, p. 263) et Niese (III, p. 47, n. 1) vont plus loin que nous et supposent que M. Lepidus a écrit cette lettre dans les dernières semaines de son consulat (nov. 187), ce qui leur permet d'éluder la difficulté signalée plus loin. Mais ils ont tort, car Tite-Live (= Ann.) écrit en XXXIX, 6, 1 : *iam consularium comitiorum adpetebat tempus; quibus quia M. Aemilius, cuius sortis ea cura erat, occurrere non potuit* .. Aucune raison sérieuse n'existe pour rejeter ce texte. Donc M. Lepidus, très probablement, ne revint pas à Rome avant sa sortie de charge et ne put écrire la lettre à ce moment. Il faut qu'il l'ait écrite avant son départ.

1. Après le récit de l'assemblée de Mégalopolis (Pol., XXII, 7-9), les manuscrits poursuivent : μετὰ δὲ ταῦτα, τῆς πανηγύρεως ἀκμαζούσης, ἦλθε Κόϊντος Κικίλιος ἐκ Μακεδονίας... καὶ συναγαγόντος Ἀρισταίνου τοῦ στρατηγοῦ τὰς ἀρχὰς εἰς τὴν τῶν Ἀργείων πόλιν.. (Pol., XXII, 10, 1-2). Μετὰ δὲ ταῦτα est extrêmement vague et peut représenter un intervalle de durée très variable. D'ailleurs Nissen (*Krit. Unt.*, p. 9) a fait justement remarquer que les transitions, dans les manuscrits de Polybe, sont extrêmement suspectes : elles peuvent être dues à l'*excerptor* plutôt qu'à Polybe. On aurait donc tort d'en déduire que l'intervalle de temps qui sépare les deux assemblées est fort court.

D'où l'objection possible : parti à l'automne 187 au début de la stratégie de Philopoimen, Nikodèmos ne serait revenu qu'au printemps 185, sous la stratégie d'Aristainos; un délai de dix-huit mois pour accomplir, tant à l'aller qu'au retour, le voyage de Rome en Grèce, peut paraître excessif.

Il est heureusement facile d'y répondre. Les cas sont nombreux d'ambassades étrangères que le Sénat fait languir à Rome avant de leur donner audience[1], et cela s'explique par l'habitude, déjà signalée, du Sénat de donner ordinairement ces audiences en hiver, au début de chaque nouvelle année consulaire. Il suffit donc à Nikodèmos d'arriver à Rome après que le Sénat a, les consuls pour 568 une fois entrés en charge, reçu des ambassades étrangères, pour être obligé d'attendre plus d'une année avant d'être admis et entendu, jusqu'à l'entrée en charge des consuls pour 569.

Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que Nikodèmos se trouve à Rome pendant qu'éclate le scandale des Bacchanales[2]. L'enquête et les procès que ce scandale provoque absorbent, d'après Tite-Live, toute l'année de charge des consuls pour 568[3] et sont, pour le Sénat, un sujet de préoccupations autrement grave que la présence à Rome d'un ambassadeur achéen demandant audience. Ce sont là évidemment des circonstances exceptionnelles, qui suffisent à expliquer un retard et une attente qui ne sont pas sans précédent.

Notre interprétation n'est donc nullement en contradiction avec les textes. Sans doute les serre-t-elle de moins près et leur fait elle dire moins de choses, mais ce n'est pas un défaut plus grave que de les trop presser et d'y découvrir ce qu'ils ne contiennent pas. Enfin elle a l'avantage de ne pas être, comme l'interprétation contraire, en contradiction avec Tite-Live, et, ce qui importe beaucoup plus encore, de ne pas se heurter à des objections que nous croyons insurmontables.

1. Büttner-Wobst, *De legationibus*, etc., p. 30.
2. Liv (= Ann.), XXXIX, 8-19
3. Le consul Q. Marcius part pour la Ligurie, mais Sp. Postumius demeure à Rome (*id.*, 23, 1).

1° Et d'abord, si l'envoi de Nikodèmos à Rome et de Lykortas à Alexandrie, si les affaires de Béotie, bref si tous les événements racontés par Polybe dans les fragments XXII, 3 et 4 montrent Philopoimen exerçant sa sixième et non sa septième stratégie, s'ils doivent par conséquent se placer avant l'automne 188, Polybe n'en parlerait très probablement pas dans la 148e olympiade, comme il le fait.

En effet, dans les manuscrits qui nous ont transmis les *Exc. de legat. gent. ad Rom.*, ces morceaux suivent immédiatement le sommaire qui commence par les mots : « pendant la 148e olympiade...[1] ». Les événements dont ils parlent sont donc postérieurs au début de cette olympiade.

Ils ne sont pas, il est vrai, mentionnés dans ce sommaire. Mais nous avons déjà vu que celui-ci, trop complet par endroits, est incomplet en certains autres. Il n'annonce pas, par exemple, le récit, conservé dans le même manuscrit, de la discussion devant le Sénat entre les ambassadeurs achéens et Q. Caecilius ; cependant, cette discussion s'est produite au cours de la 148e olympiade et certainement avant d'autres événements, comme la mission en Macédoine d'Ap. Claudius, dont le récit est annoncé par le sommaire et conservé par le manuscrit[2]. Le silence du sommaire ne prouve donc rien.

On pourrait encore objecter que ce sommaire est l'œuvre, non de Polybe, mais de *l'excerptor* qui a pu le composer et l'introduire dans le manuscrit quand il lui a plu. Mais le manuscrit tout entier, quant à l'ordre des fragments qui le composent, est l'œuvre de *l'excerptor* seul et c'est un principe absolu, admis et appliqué avec raison par Büttner-Wobst, que de considérer cet ordre comme intangible[3]. Le sommaire fixe donc un *terminus post quem* valable pour tous les fragments qui, dans le manuscrit, le suivent et les événements

1. Pol., XXII, 1, 1.
2. Pol., XXII, 12, 5-10.
3 Nissen (*Oek. d. Pol.*, p. 266 par exemple) et Hultsch, dans son édition de Polybe (Berlin, Weidmann), modifiaient l'ordre des fragments donné par les manuscrits. L'édition de Büttner-Wobst le respecte. Le même Büttner-Wobst (*Beiträge zu Polybios*, p. 9) invoque l'ordre des manuscrits comme un argument irréfutable contre Steigemann, *De Polybii olympiadum ratione et oeconomia* (Diss., Breslau, 1885), p. 40, dans un cas tout à fait analogue à celui-ci.

dont le récit forme les chapitres 3 et 4 du l. XXII sont bien placés par Polybe dans la 148e olympiade.

Or celle-ci commence dès juillet 188, et, à première vue, ces événements pourraient encore s'être passés pendant la sixième stratégie de Philopoimen, qui ne prend fin qu'à l'automne 188. Mais c'est une remarque bien souvent faite que Polybe ne suit jamais strictement la chronologie olympique qu'il adopte seulement en principe. D'une façon générale, le cadre annuel dans lequel il expose les événements de Grèce a pour terme la fin de la belle saison (θερεία), et c'est presque une loi que, quand il utilise des sources achéennes, comme c'est évidemment le cas ici, le terme soit plus précisément encore l'entrée en charge du nouveau stratège[1]. Or il a déjà parlé de la sixième stratégie de Philopoimen dans la 147e olympiade à propos de la répression de la révolte spartiate[2]. N'est-il pas, sinon certain, du moins fort probable qu'il aurait joint à ce récit celui de l'ambassade des Lacédémoniens à Rome et de l'envoi de Nikodèmos, si ces événements s'étaient produits pendant la même stratégie?

L'ordre même des fragments imposé par les manuscrits et adopté par Büttner-Wobst aboutit donc à une présomption contraire à la chronologie de Büttner-Wobst.

2° Il est presque impossible que des Lacédémoniens songent à se plaindre à Rome, dès l'époque où l'on veut qu'ils y songent, assez longtemps avant novembre 188. C'est au début du printemps 188 que Philopoimen a commencé la campagne contre Sparte[3]. Elle a été fort brève, puisqu'il n'y a pas eu d'opérations militaires et que tout s'est borné à la bagarre de Kompasion[4]. Mais ce n'est pas seulement de cette bagarre que les Lacédémoniens vont se plaindre. Polybe le précise de façon non douteuse : « *Après le meurtre de Kompasion, quelques Lacédémoniens indignés de ce qui s'était passé et jugeant que Philopoimen avait porté atteinte à la souveraineté et à la dignité*

1. Cf. Steigemann, *op. cit.*, et surtout Nissen, *Oek. d. Pol*, p. 245-251.
2. Pol., XXI, 32c.
3. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 33, 1 : *qui veris initio...*
4. *Id.*, 33.

de Lacédémone, se rendirent à Rome et portèrent plainte contre Philopoimen et les mesures prises par lui...[1] ». Leur départ n'a évidemment lieu qu'après l'exécution par le stratège des mesures propres à empêcher dans l'avenir toute nouvelle rébellion de Lacédémone. Or c'est plusieurs mois qu'il fallut certainement pour obtenir des vaincus et réaliser la destruction des murailles de la cité, l'abolition des lois et des coutumes de Lykurgue et leur remplacement par celles de la Confédération achéenne, le retour des bannis, l'exil des partisans de la tyrannie. Philopoimen, après son départ, dut même faire une nouvelle incursion en Laconie pour saisir et faire vendre ceux qui auraient dû quitter le pays et s'étaient dispersés dans la campagne[2]. Toutes ces mesures ne furent pas prises immédiatement et le départ des Lacédémoniens pour Rome suppose qu'elles sont, non seulement ordonnées, mais exécutées. Joignons à cela le temps nécessaire pour se rendre du Péloponnèse en Italie : l'arrivée de protestataires à Rome devient fort improbable avant la fin de l'automne 188.

Si c'est bien alors dès son entrée en charge, dès novembre 188, que M. Lepidus cède aux instances des Lacédémoniens, le délai entre ces deux dates est infiniment trop court : τέλος ἐξεποιήσαντο devient parfaitement incompréhensible. La difficulté disparaît si le consul écrit la lettre de blâme aux Achéens peu avant son départ pour sa province, au printemps 187, ce qui prolonge de quatre ou cinq mois le temps perdu par les protestataires en démarches et en sollicitations longtemps demeurées vaines.

3° Très probablement, Philopoimen n'envoie Nikodèmos à Rome qu'après avoir connu la lettre de Lepidus.

On pense en effet qu'il constitue cette ambassade dès qu'il apprend le départ des Lacédémoniens. C'est supposer que ce départ n'est pas tenu secret; mais rien ne le prouve. En effet,

1. Pol., XXII, 3, 1. De même, Plutarque (*Phil.*, 16) énumère toutes les mesures prises par Philopoimen après sa victoire, puis continue : χρονῷ δ'ὕστερον αἰτησάμενοι παρὰ Ῥωμαίων...

2. Sur tout cela, cf. Liv. (= Pol.), XXXVIII, 34; Plut., *Phil.*, 16; Paus., VII, 8, 5 9, 2; VIII, 51, 3.

ces protestataires n'accomplissent pas une mission officielle, ni même officieuse; c'est d'eux-mêmes, en simples citoyens, qu'ils se rendent à Rome : δυσχρεστήσαντές τινες τῶν ἐν τῇ Λακεδαίμονι τοῖς γεγονόσι καὶ νομίσαντες... Il est donc vraisemblable que leur voyage a un caractère clandestin; car, à la date qu'il faut lui donner dans le système chronologique que nous combattons, pendant l'été 188, c'est-à-dire en pleine période de terreur[1], quand les Achéens sont maîtres absolus à Lacédémone, faire connaître leur départ et leurs projets, ce serait exposer les leurs à des représailles, leurs biens à la confiscation, s'exposer eux-mêmes à la condamnation capitale. La terreur finie, quatre ans après la révolte et la répression, les Achéens n'hésiteront pas à châtier aussi durement Areus et Alkibiadès coupables d'un crime analogue[2]. Et, s'il ignore cette démarche, Philopoimen ne peut y répondre par l'envoi d'un ambassadeur avant d'en connaître les résultats, c'est-à-dire la lettre de M. Lepidus, et par conséquent avant l'entrée en charge de ce dernier.

D'autre part, Nikodèmos n'est certainement pas arrivé à Rome quand M. Lepidus écrit la lettre de blâme aux Achéens. En effet, ce serait à lui, porteur de pouvoirs réguliers, seul ambassadeur officiel, que cette lettre serait remise. Or Polybe n'en dit rien. Le Sénat, avant de satisfaire aux plaintes des Lacédémoniens, tiendrait à donner audience à Nikodèmos pour entendre le son de cloche achéen. Or Polybe n'en dit rien. Enfin et surtout, Nikodèmos ne rapporterait pas plus tard aux Achéens une réponse plus détaillée et en fait plus favorable que la lettre Or Polybe parle de cette réponse, distincte de la lettre écrite par M. Lepidus, au moment du retour de Nikodèmos en Grèce La seule comparaison des deux textes suffit à le montrer : d'une part, « *à la fin, ils arrachèrent à M. Lepidus .. une lettre adressée aux Achéens. Lepidus écrivit aux Achéens qu'ils avaient mal agi à l'égard des Lacédémoniens*[3] »; — d'autre part, « *Nikodèmos d'Élis rendit compte* (aux Achéens réunis à Mégalopolis) *des discours tenus par lui devant le*

1. Liv (= Pol), XXXVIII, 34, 1 : *hoc metu iniecto Lacedaemoniis...*
2. Polybe (XXII, 11, 7) mentionne leur ambassade à Rome et Tite-Live, eu (= Pol.) XXXIX, 35, 7-8, leur condamnation à mort.
3. Pol., XXII, 3, 2-3.

Sénat et de la réponse reçue. De cette réponse on conclut que les Romains blâmaient la démolition des murailles de Lacédémone, la destruction... (le texte est ici très altéré)... *et les meurtres de Kompasion, mais ne voulaient certes pas supprimer ce qui avait été fait*[1] ».

Il y a donc bien, d'une part, une lettre à l'adresse des Achéens, mais qui, n'étant pas remise à Nikodèmos, ne peut être remise qu'aux Lacédémoniens, d'autre part, une réponse faite à Nikodèmos. Celui-ci n'est donc pas à Rome quand la lettre est écrite.

Or, on veut que Nikodèmos soit envoyé par Philopoimen, avant la fin de la sixième stratégie de ce dernier (189/188), dès que le départ des Lacédémoniens est connu. Il doit donc quitter le Péloponnèse avant l'automne 188 et le but même de sa mission exige qu'il cherche à gagner Rome le plus rapidement possible. Dans ces conditions, il arrive certainement à Rome avant l'entrée en charge du consul M. Lepidus, qui a lieu au plus tôt le 15 novembre 188[2], donc avant que la lettre soit écrite, ce qui, nous venons de le voir, est impossible.

Cette difficulté est insurmontable. Pour la tourner, il faut ou bien, comme Beloch, rejeter, pour l'éclipse de 190, la date romaine indiquée par Tite-Live et placer l'entrée en charge des consuls à cette époque non plus en novembre, mais en août, ou bien, comme Unger, placer l'entrée en charge du stratège achéen, non plus à l'automne, mais en hiver. On devine quelle importance Beloch et Unger attachent à l'argument[3] et on voit combien sont graves les conséquences de cette interprétation adoptée pour ces quelques lignes de Polybe. Mais tous ceux qui leur donnent cette interprétation en acceptent-ils toutes les conséquences ?

Dès lors, Nikodèmos ne part pas pour Rome immédiatement dès le départ des Lacédémoniens, comme on le conclut des mots ὧν πρεσβευόντων, εὐθέως... C'est donc que les Achéens ou bien ignorent ce départ ou bien refusent de s'en inquiéter. Ce

1. Pol., XXII, 7, 5-6.
2. Cf. Beloch, *Röm. Kal.*, et De Sanctis, IV, 1, p. 368 sq.
3. Beloch, *Röm. Kal.*, p. 390-391. Unger, p. 124-126.

dilemme, dont il est impossible de s'évader, aboutit à une seule conclusion : c'est seulement quand il a connaissance de la lettre de M. Lepidus que Philopoimen envoie à Rome Nikodèmos.

Et cette conclusion en entraîne une autre Comme la lettre est écrite au plus tôt à l'entrée en charge de Lepidus, c'est à-dire en novembre 188, Philopoimen, lorsqu'il désigne Nikodèmos, n'exerce plus sa sixième stratégie, qui prend fin à l'automne 188, mais sa septième qui ne peut commencer qu'à l'automne 187.

4° Des objections tout aussi décisives interdisent de dater de 188/187 et 187/186, alors que Tite-Live les date de 186/185 et 185/184, les stratégies d'Aristainos et de Lykortas qui suivent immédiatement cette stratégie de Philopoimen.

Pendant la stratégie de Lykortas, arrive en Achaïe l'ambassade d'Ap. Claudius Pulcher, qui assiste à l'assemblée de Kleitor. L'ambassade qui l'a précédée (Q. Caecilius Metellus) et celle qui la suivra (Q. Marcius Philippus) ont, quelles qu'en soient les dates, à leur tête des personnages consulaires[1]. Ap. Claudius doit donc lui aussi très probablement avoir été déjà consul lorsqu'il est désigné par le Sénat pour remplir cette mission, d'autant plus que son ambassade est, de beaucoup, des trois que nous connaissons, la plus importante : c'est à Kleitor que la politique romaine se montre particulièrement intransigeante, insoucieuse de l'indépendance et de la dignité de la Confédération achéenne[2]. Or le consulat d'Ap. Claudius commence le 15 mars 569[3], c'est à dire au plus tôt en novembre 186. Donc la stratégie de Lykortas n'est pas de 187/186; elle ne peut être que de 185/184[4].

1. Q. Caecilius a été consul en 548 = 206 (Liv., XXVIII, 10, 1), Q. Marcius en 568 = 186 (Liv., XXXIX, 6, 1).

2. Ap. Claudius se présente à Kleitor accompagné d'Areus et d'Alkibiadès que les Achéens viennent de condamner à mort : Liv. (= Pol.), XXXIX. 35, 7-36, 2. Il se refuse à discuter et clôt le débat par une menace non déguisée : *tum Appius suadere se magnopere Achaeis dixit, ut, dum liceret voluntate sua facere, gratiam inirent, ne mox inviti et coacti facerent* (Liv. (= Pol.). XXXIX, 37, 19). Les Achéens lèvent la condamnation prononcée contre Areus et Alkibiadès (*id.*, 21).

3. Liv., XXXIX, 23, 2.

4. Niccolini réfute l'argument (p. 291, n. 4) en invoquant les ambassades de A. Terentius Varro, envoyé en 172 (Liv., XLII, 26) auprès de Gentius, roi d'Illyrie, et

Ce n'est évidemment là qu'une probabilité, mais elle est forte. Voici d'ailleurs maintenant des preuves formelles.

5° La date de l'envoi en Grèce de Q. Marcius Philippus (début 183) est établie sans conteste par Polybe comme par Tite-Live[1]. Avant de le désigner, le Sénat a entendu les ambassadeurs étrangers, et notamment Démétrios, fils de Philippe de Macédoine[2]. Depuis combien de temps Démétrios est-il à Rome? Certainement pas depuis plus d'un an, car le Sénat lui aurait donné audience après l'entrée en charge des consuls de l'année précédente, c'est-à-dire pendant l'hiver 185/184[3]. Or, l'époque où il quitte la Macédoine est connue : Philippe se décide à l'envoyer à Rome aussitôt après la fin des négociations avec Ap. Claudius et il hâte les préparatifs du voyage de son fils qu'accompagnent Apellès et Philoklès[4]. Comme on ne peut assigner à la mission d'Ap. Claudius, postérieure d'un an à celle de Q. Caecilius contemporaine des Néméennes de 187 ou de 185, que deux dates séparées par un intervalle de deux ans, 186 ou 184, il faut en conclure que la deuxième seule est acceptable, car, parti en 186, Démétrios serait évidemment parvenu à Rome avant l'hiver 185/184[5]. Au contraire, parti à la fin de l'été 184, Démétrios peut être reçu par le Sénat pendant l'hiver 184/183. L'ambassade d'Ap. Claudius est donc de 184, et la stratégie de Lykortas de 185/184.

6° Pendant la stratégie d'Aristainos et avant l'arrivée de Q. Caecilius en Achaïe, donc, puisque celui-ci arrive à Argos en juillet pour les Néméennes, pendant le premier semestre de l'année, viennent à Mégalopolis, devant l'assemblée achéenne, des députés envoyés par le roi Séleukos IV pour

de Cn. Servilius Caepio (*id.*, 25, 1) envoyé en 172 auprès de Perseus. Notre argument n'est évidemment pas irrésistible. De Sanctis (IV, 1, p. 405) pense qu'Ap. Claudius, voyageant en Grèce en 186, n'aurait pas eu le temps de préparer sa candidature : nous négligeons cet argument qui est faible.

1. Cf. plus haut, p. 26.

2. Pol., XXIII 1-2. Liv. (= Pol.), XXXIX, 47-48.

3. Cf. plus haut, p. 26.

4. Pol., XXII, 14, 9-11. Liv. (= Pol.), XXXIX, 35, 2-3.

5. De Sanctis, IV, 1, p. 252 (c. III, n. 26), dit incidemment que le voyage de Démétrios de Macédoine en Italie n'a pas pu durer deux ans, mais il n'utilise pas cet argument pour la chronologie des stratèges achéens

renouveler l'alliance[1]. Or, d'après les travaux les plus récents, Séleukos IV n'est devenu roi qu'au début de l'Ol. 148, 2, c'est-à-dire pendant le second semestre 187[2]. La stratégie d'Aristainos ne peut donc être datée de 188/187, car les ambassadeurs de Séleukos ne peuvent se trouver à Mégalopolis dès le premier semestre 187, quand celui qu'ils représentent n'est pas encore roi. Comme l'hésitation n'est permise qu'entre deux dates, Aristainos a été stratège en 186/185.

Ces dernières observations ne laissent plus place au moindre doute. La chronologie de Tite-Live, que ne contredisent pas les déductions qu'on peut tirer des rares fragments conservés de Polybe, appuyée sur des présomptions concordantes et sur des preuves formelles, est exacte. C'est en 185 et en 184 que se placent les ambassades de Q. Caecilius et d'Ap. Claudius; c'est en 187/186, 186/185 et 185/184 que Philopoimen, Aristainos et Lykortas sont stratèges de la Confédération achéenne[3].

1. Pol., XXII, 7, 4 sq.

2. R. Laqueur, *Kritische Untersuchungen zum zweiten Makkabäerbuch* (Strasbourg, 1904), p. 28. Les collaborateurs de Pauly et Wissowa (*Real-Encyclopädie*) pensent de même : cf. Wilcken (art. *Antiochos III*, I, col. 2469) et Stählin (art. *Seleukos IV*, 2e série, II, col. 1243). — Niese, III, p. 89, n. 2 et *Kritik der beiden Makkabäerbücher* (*Hermes*, XXXV, 1900), p. 492 sq., date la mort d'Antiochos III de Ol. 148, 1 = 188/187. Mais lui-même juge (III, p. 22, n. 2) impossible que des députés de Séleukos puissent être à Mégalopolis au début de l'été 187.

3. Ces conclusions sont admises par Nissen, *Oek. d. Pol.*, p. 262. Klatt (p. 23 sq.) les a défendues contre Unger et De Sanctis, IV, 1, p. 404-405, contre Büttner-Wobst et Niccolini. Dans la *R.-E.* de Pauly et Wissowa, les colloborateurs les admettent aussi : Klebs, art. *Marcus Barbius Tamphilus*, II, col. 2732-2733; Münzer, art. *Quintus Caecilius Metellus* et *Appius Claudius Pulcher*, III, col. 1207 et 2847-2848; Wilcken, art. *Aristainos*, II, col. 852: Niese adopte en général cette chronologie; il développe les arguments tirés du voyage de Démétrios et de l'avènement de Séleukos IV (III, p. 22, n. 1) et date (*ibid.*) de 186/185 la stratégie d'Aristainos. Mais, quelques lignes plus loin, il se contredit en plaçant l'assemblée de Mégalopolis au début de l'été 186. De même, dans son article de *Hermes*, XXXV, 1900, p. 493, il date de 187/186 la stratégie d'Aristainos. Ces contradictions semblent provenir de son erreur signalée plus haut (p. 28, n. 2) sur la date des Néméennes.

IV. DE 184 A 172.

1° Un fragment de Polybe, transmis par le recueil *De sententiis*, relate une conversation entre Philopoimen et le stratège Archon[1]. Pris isolément, il ne contient d'autre indice chronologique que la mention d'une stratégie d'Archon du vivant de Philopoimen. Il faut donc, pour le dater, s'en rapporter à l'ordre des fragments dans le manuscrit, ordre qui, ici comme ailleurs, doit être, malgré Nissen[2], considéré comme intangible.

Or, le fragment qui, dans le *Vaticanus*, le précède immédiatement est celui où Polybe affirme que le véritable responsable de la troisième guerre de Macédoine est Philippe et non Perseus[3]. Ce passage est utilisé par Tite-Live[4] après les élections des magistrats pour 569[5], c'est-à dire dans l'hiver 186/185. La stratégie d'Archon est donc postérieure à cette date et, comme jusqu'à l'automne 184 les stratèges achéens sont connus, elle ne peut occuper au plus tôt que l'année 184/183. Philopoimen étant mort en 182 au plus tard[6], et étant mort stratège, c'est bien cette date de 184/183 qu'il faut assigner à la stratégie d'Archon[7].

1. Pol., XXII, 19.

2. Nissen (*Oek d. Pol.*, p. 263) date ce fragment de Ol. 148, 1, c'est-à-dire qu'il place la stratégie d'Archon en 188/187. Il ne peut évidemment pas la dater de 184/183, puisqu'il date de 183 la mort de Philopoimen et par conséquent de 184/183 la huitième et dernière stratégie de ce dernier. Il déclare formellement (*id.*, p. 266) que l'ordre des fragments dans les manuscrits n'est pas chose intangible Klatt défend sur tous ces points l'opinion de Nissen. — Dans la *R.-E.* de Pauly-Wissowa, Wilcken (art. *Archon*, I, col. 565-565) dit qu'Archon devient stratège en 187. Il semble donc assigner la date de 187/186 à cette stratégie. Mais il n'en donne pas les raisons.

3. Pol., XXII, 18.

4. Liv. (= Pol.), XXXIX, 23, 5.

5. Liv (= Ann.), XXXIX, 23, 1-4.

6. Les fragments XXIV, 1 et 2 de Polybe sont certainement postérieurs à la mort de Philopoimen. Or le reflet s'en retrouve chez Tite-Live, en (= Pol.) XL, 20, 2, c'est-à-dire au début de l'année 573 de Rome, donc pendant l'hiver 182/181. La mort de Philopoimen est donc antérieure à cette date.

7. Cet argument est présenté par De Sanctis, IV, 1, p. 242 (c. III, n. 14). Il fait de même remarquer avec raison que le fragment 19 du livre XXII de Polybe (édition Büttner-Wobst) doit en conséquence passer au livre XXIII.

Dans le *Vaticanus* (*De sent.*) encore, le fragment qui précède immédiatement le développement sur les causes de la troisième guerre de Macédoine[1] traite des mêmes événements qu'un fragment du *Peirescianus* (*De virt. et vit.*)[2] qui indique, lui, que Ptolémée V Épiphanès a alors vingt-cinq ans[3]. Il peut sembler audacieux de vouloir éclaircir *obscurum per obscurius*, la chronologie des stratèges achéens par la chronologie, fort douteuse, des Ptolémées. Cependant, on date ordinairement de 210 ou 209 la naissance de Ptolémée V[4]; il nous suffit d'ailleurs qu'on ne lui donne pas une date antérieure à 211 et même à la fin de 212 et on peut, sans grande difficulté, l'accorder. Né en 211, Ptolémée V aurait vingt-cinq ans en 186; la stratégie d'Archon est donc postérieure à 186 et l'on rejoint ainsi le raisonnement précédemment utilisé pour la dater de 184/183[5].

Cette conclusion ne peut être mise en doute que dans une hypothèse, possible, mais bien improbable : le récit de cette discussion entre Philopoimen et Archon pourrait n'être, dans l'œuvre de Polybe, qu'une simple digression, faite pour éclairer le caractère de Philopoimen; il ne ferait pas partie intégrante du récit des événements qui se produisent entre 185 et la mort de Philopoimen; il ne serait qu'une anecdote, exacte, mais antérieure à 187 et introduite par Polybe dans son récit, sans égard pour la chronologie, sous une autre année que sa date réelle. C'est là, on le voit, une hypothèse désespérée, mais c'est la seule qu'on puisse émettre, nos

1. Pol., XXII, 16.

2. Pol., XXII, 17. L'origine commune des deux fragments, donc l'identité des événements qu'ils racontent est attestée par la présence en chacun d'eux d'une même phrase : Pol., XXII, 16, 4 = Pol., XXII, 17, 5.

3. Pol., XXII, 17, 7.

4. E. Meyer, *Untersuchungen zur Chronologie der ersten Ptolemäer* (*Archiv für Papyrusforschung*, Beiheft II, 1925), p. 43, fait naître Ptolémée V soit le 9 octobre 210, soit plus probablement le 9 octobre 209.

5. Bütner-Wobst, p. 8, donne les éléments de cette démonstration, mais il n'aboutit pas à une conclusion aussi rigoureuse, car 186/185, 185/184, etc., sont pour lui des années vacantes, à cause de sa mauvaise chronologie des stratèges de 188 à 186. Sa thèse également erronée sur la nécessité d'une stratégie de Lykortas précédant immédiatement la huitième et dernière stratégie de Philopoimen l'oblige à dater de 185/184 la stratégie d'Archon. Elle l'oblige en conséquence à faire naître Ptolémée en 210 : cette rigueur apparente de sa démonstration est, étant donnée l'incertitude de la chronologie des Ptolémées, une faiblesse.

conclusions antérieures sur les stratèges de 187 à 184 une fois admises, pour nier que la stratégie d'Archon, dont il est fait mention dans ce passage, précède immédiatement la huitième et dernière stratégie de Philopoimen.

Il faudrait donc adopter cette hypothèse si, comme Büttner-Wobst et Niccolini, on pensait que cette huitième et dernière stratégie de Philopoimen (que nous datons dès maintenant, pour la commodité de l'exposition, de 183/182) est précédée par une stratégie, non d'Archon, mais de Lykortas. Heureusement, leur argumentation n'est nullement convaincante.

Elle repose sur le fait que, Philopoimen étant mort stratège et avant que son année de charge soit terminée, le commandement de l'armée passe aussitôt à Lykortas, qui dès ce moment reçoit le titre de stratège[1]. Or, d'après Polybe, la loi prévoit qu'en cas de mort du stratège en charge, le stratège de l'année précédente reprend le pouvoir jusqu'à l'« assemblée régulière » suivante, καθήκουσα σύνοδος[2]. De là, à conclure que Lykortas est le prédécesseur de Philopoimen, donc est stratège en 184/183, il n'y a qu'un pas, et on le franchit[3]. Les choses apparaissent moins simples, si on les regarde de plus près.

Polybe parle de cette loi à propos des événements de 146. Il importe donc de les préciser autant qu'il est possible, puisque c'est par eux qu'on prétend expliquer ceux de 182.

A la mort de Kritolaos, Diaeos, selon la loi, prend le pouvoir jusqu'à ce que (ἡ) καθήκουσα σύνοδος γένηται τῶν Ἀχαιῶν. Il

1. Pol., XXIII, 12, 7 et surtout 16, car la prise de Messène est certainement antérieure à l'automne 182, date normale de l'entrée en charge du stratège pour 182-181. Plut., *Phil.*, 21. Dans ces deux derniers textes, Lykortas porte expressément le titre de stratège. Sur l'époque exacte de la mort de Philopoimen, cf. plus loin, p. 50.

2. Τοῦ νόμου κελεύοντος, ἐπὰν συμβῇ τι περὶ τὸν ἐνεστῶτα στρατηγόν, τὸν προγεγονότα διαδέχεσθαι τὴν ἀρχήν, ἕως ἂν (ἡ) καθήκουσα σύνοδος γένηται τῶν Ἀχαιῶν (Pol., XXXVIII, 15, 1). Cette loi est invoquée par Polybe à propos des événements de 146, mais le tour de sa phrase indique bien qu'il s'agit d'une règle fondamentale et antique, d'une des bases traditionnelles de la constitution fédérale achéenne.

3. Büttner-Wobst, p. 10. Niccolini, p. 301. Nissen ne développe pas l'argument, mais il l'admet implicitement puisque, dans sa liste des stratèges (*Oek. d. Pol.*, p. 248-249), il place Lykortas immédiatement avant Philopoimen VIII. Unger p. 130 sq.) et De Sanctis (IV, 1, p. 244-245, c. III, n. 7) réfutent le raisonnement. Swoboda, p. 402, n. 6, ne l'admet pas, puisqu'il montre que Lykortas a été élu après la mort de Philopoimen, ce qui implique qu'il n'a pas automatiquement repris le pouvoir en vertu de la loi.

édicte diverses mesures[1]. Mais, postérieurement, il est élu : καθεσταμένου στρατηγοῦ διὰ τῶν πολλῶν[2]. Dans tout cela, les obscurités ne manquent pas.

Nul ne peut dire si la σύνοδος, qui marque, selon la loi, le terme des pouvoirs primitifs de Diaeos est la prochaine assemblée régulière ou la prochaine assemblée électorale, si l'on distingue ces deux sortes d'assemblées[3].

D'autre part, que représente cette élection διὰ τῶν πολλῶν?

Il est impossible de penser avec Hertzberg[4] qu'elle donne à Diaeos des pouvoirs illimités : Polybe dit seulement καθεσταμένου στρατηγοῦ et n'ajoute pas, comme il le ferait certainement, αὐτοκράτορος.

Il est peu probable qu'il s'agisse, comme le veut Niccolini[5], de l'élection régulière, à l'automne, du stratège pour 146/145 : Polybe précise bien en effet διὰ τῶν πολλῶν et peut-être cette expression n'a-t-elle pas ici de valeur particulière, mais le plus souvent οἱ πολλοί est employé par cet auteur dans un sens assez défavorable, « la multitude », qui ne peut s'appliquer à l'assemblée électorale habituelle. D'ailleurs, cette hypothèse prouverait seulement qu'en 146 les choses se sont passées légalement, selon les règles constitutionnelles, ce qui n'empêcherait pas d'admettre qu'elles se fussent passées de façon différente en 182.

Mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une élection extraordinaire, tumultuaire, par « la multitude », d'un stratège qui restera en fonctions jusqu'à l'automne 146. Or, qui dit élection, dit libre choix et un autre que Diaeos, même n'ayant pas été stratège l'année précédente, pourrait en bénéficier. Il serait inutile de réunir les Achéens pour confirmer par un vote de pure forme les pouvoirs que Diaeos tient depuis la mort de Kritolaos de l'application automatique de la loi.

1. Pol., XXXVIII, 15.
2. *Id.*, 17, 1.
3. Swoboda et Beloch les distinguent. Cf. plus haut, p. 12, n. 2.
4. Hertzberg, *Histoire de la Grèce sous la domination des Romains* (trad. française), I, p. 254.
5. Niccolini, p. 207, n. 1 et p. 308. Il avance, en raison, dit-il, des circonstances exceptionnelles, l'élection en août. Niese, III, p. 349, dit « élection définitive ». Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C.* (Paris, 1905), p. 627, dit « réélection ». Ils semblent donc penser comme Niccolini.

Bref, les événements de 146 nous conduisent à distinguer théoriquement l'autorité que Diaeos possède tout d'abord en sa qualité de suppléant, désigné par la loi, de Kritolaos et l'autorité que le même Diaeos possède après une élection extraordinaire, entachée peut-être d'irrégularité, mais qui demeure une élection. La présence au pouvoir de Diaeos avant l'élection prouve qu'il fut à la stratégie le prédécesseur immédiat de Kritolaos; sa présence au pouvoir après l'élection n'est nullement une preuve du même fait.

Cette distinction nécessaire établie, revenons aux événements de 182.

Un point est précisément incontestable : en 182, si Lykortas prend le pouvoir après la mort de Philopoimen, c'est qu'il est élu. Aucun texte ne permet d'affirmer, ne laisse même supposer qu'il supplée, à aucun moment, Philopoimen en vertu de la loi; un texte de Plutarque précise au contraire, en termes formels, qu'il y a élection : « *Les hommes en âge de porter les armes se réunirent avec les conseillers à Mégalopolis... et élurent comme stratège Lykortas*[1] ». Personne n'ose rejeter ce témoignage, car, pour la même année, Polybe écrit : « *Alors de nouveau* (πάλιν) *les Achéens se réunirent à Mégalopolis pour la seconde* (δευτέραν) *assemblée régulière*[2] », et même si, dans cette phrase, δευτέραν s'explique par le nombre constitutionnel des assemblées ordinaires pendant l'année, πάλιν doit s'appliquer au lieu de la réunion, Mégalopolis, ce qui confirme et appuie l'indication de Plutarque. Donc Lykortas, avant l'automne, est élu[3]. Élection irrégulière peut-être, puisque les Achéens

1. Plut., *Phil.*, 21 : οἱ δ'ἐν ἡλικίᾳ μετὰ τῶν προβούλων συνελθόντες εἰς Μεγάλην πόλιν... ἑλόμενοι στρατηγὸν Λυκόρταν.

2. Pol., XXIII, 16, 12 : συνέβαινε τότε πάλιν συνάγεσθαι τοὺς Ἀχαιοὺς εἰς Μεγάλην πόλιν ἐπὶ τὴν δευτέραν σύνοδον.

3. L'opinion de Niese (III, p. 54) est extrêmement obscure. Il admet, semble-t-il, que Lykortas a été élu à Mégalopolis, mais pour une durée supérieure à l'année ordinaire. Son système n'est d'ailleurs pas solide, parce qu'il place en 183 la mort de Philopoimen et qu'il commet une grosse erreur sur le temps que nécessitèrent la répression de Messène et la vengeance de la mort de Philopoimen. — Büttner-Wobst, p. 10, admet l'élection avant l'automne, mais lui donne un sens tout particulier, évidemment faux (cf. p. 54, n. 1). — Niccolini, p. 226 et 301, repousse l'élection immédiate. Il ne nie pas qu'il y ait eu deux assemblées à Mégalopolis, mais, pour lui, la première, celle dont parle Plutarque, s'est tenue en août 187, car il pense (p. 207, n. 1 et p. 308) qu'on avança la date de l'assemblée électorale ordinaire. Cette

qui ne sont pas à l'armée n'y participent pas[1], mais dont l'irrégularité s'explique par la nécessité de faire vite et de ne pas différer la vengeance, et dont au surplus les conditions rappellent étrangement ce qui a dû se passer en 146.

Dès lors, en vertu de la loi, Archon, stratège avant Philopoimen, peut avoir, en 182, des droits à le remplacer, peut même prendre le pouvoir quelques jours. Mais il est naturel que nos sources n'en parlent pas, car l'élection de Lykortas est immédiate[2] et la durée de la vacance de la stratégie réduite au minimum.

Il n'y a même pas lieu de s'étonner que le bénéficiaire de cette élection ne soit pas Archon, comme il sera en 146 Diaeos. Lykortas tient en effet en 182 une tout autre place qu'Archon dans la vie politique de la Confédération. Collaborateur et partisan de Philopoimen[3], défenseur, comme lui, de l'indépendance de l'Achaïe à l'égard de Rome[4], il apparaît bien comme l'héritier, le successeur, le vengeur tout désigné de celui dont le meurtre a rempli les Achéens, non d'effroi, mais de colère.

Et cela d'autant plus que Lykortas occupe déjà très probablement une haute fonction à l'armée. Sur ce point, la démonstration de Niccolini semble excellente et il est inutile de la reprendre[5]. Philopoimen, quand commencent les opérations contre Messène, est vieux et malade[6]. Rien n'est plus vrai-

hypothèse est contredite par la démonstration qu'il fait lui-même, p. 296, de la rapidité avec laquelle la mort de Philopoimen est vengée : or cette mort se place en mai ou juin (cf. plus bas p. 50) et en août tout est certainement terminé.

1. Swoboda, p. 391, et Beloch, *Gr. G.*, III, 2, p. 186, pensent qu'au besoin l'armée peut remplacer l'assemblée.

2. L'élection est bien immédiate, car la répression de la révolte messénienne, dirigée par Lykortas, se fait avec la plus grande rapidité. Cf plus loin, p. 51.

3 C'est lui que Philopoimen, stratège en 187/186, a envoyé à Alexandrie (Pol., XXII, 3, 6).

4. C'est lui qui proteste en 184, à l'assemblée de Kleitor, devant Ap. Claudius, contre l'ingérence de Rome dans la politique intérieure de la Confédération (Liv. (= Pol.), XXXIX, 36-37).

5. Niccolini, p. 297-300. La démonstration est surtout fondée sur Paus., IV, 29, 11 sq et VIII, 51, 5 sq. mais elle est confirmée par Plut., *Phil.*, 18 et par le récit de Tite-Live qui contient ces mots : *is* (*Lykortas*) *alter imperator Achaeorum erat*, (XXXIX, 50, 7). Tout cela forme un tout et permet de repousser l'hypothèse selon laquelle Tite-Live, trouvant Lykortas stratège après la mort de Philopoimen, aurait considéré ce titre comme antérieur à cet événement (Büttner-Wobst, p. 10) La fonction occupée par Lykortas ne peut être celle d'ἵππαρχος, indigne d'un ancien stratège; elle reste malheureusement imprécise. — Niese, III, p. 52, sans donner d'explication, désigne bien Lykortas comme lieutenant de Philopoimen malade.

6 Pol., XXIII, 12, 1; Liv, (= Pol.), XXXIX, 49, 4; Plut., *Phil.*, 18, etc...

semblable que la désignation, par Philopoimen, en sa qualité de stratège, ou par les Achéens, de Lykortas pour le suppléer momentanément à la tête de l'armée. Niccolini, qui l'admet, se borne à affirmer sans le démontrer que, pour être ainsi désigné, Lykortas doit avoir été stratège en 184/183[1]. Mais si la loi règle la succession du stratège mort ou disparu, où voit-on qu'elle règle aussi le remplacement du stratège malade? L'entorse faite au principe électif par l'arrivée *ipso facto* au pouvoir d'un ancien stratège qui a pu cesser de plaire s'explique sans difficulté par l'extrême urgence en cas de mort; elle serait injustifiable dans le cas d'une maladie qui entraîne pratiquement peut-être, mais non légalement, la carence du pouvoir. Il est donc parfaitement logique que Lykortas, déjà le chef, sinon de la totalité, du moins d'une partie de l'armée, autour duquel se rallient les compagnons de Philopoimen après la capture de celui ci, soit élu par les soldats pour diriger la suite des opérations.

Dans ces conditions, c'est en vain qu'on voudrait chercher, dans les événements de 146, la preuve d'une stratégie de Lykortas en 184/183. Rien n'interdit donc d'accepter la date de 184/183 pour la stratégie d'Archon.

2° L'existence de cette stratégie d'Archon du vivant de Philopoimen, stratégie qu'on ne peut dater que de 184/183, crée déjà une présomption pour placer en 183/182 la huitième stratégie de Philopoimen et par conséquent en 182 la mort de celui-ci. Cette date est d'ailleurs admise aujourd'hui d'un accord unanime par les historiens les plus récents[2]. Elle ne paraît pas pouvoir soulever la moindre objection, l'erreur de Tite-Live, qui raconte cette mort sous l'année 183, ayant déjà été expliquée[3].

Tout d'abord, l'ordre des fragments de Polybe y oblige. Les quelques phrases, souvent incomplètes, qui parlent de la mort

1. Niccolini, p. 300.
2. Büttner-Wobst, Niccolini, De Sanctis adoptent la date de 182; Nissen (*Oek. d. Pol.*), Klatt, Unger, Niese adoptent celle de 183, de même que Fougères (*B. C. H.* XX, 1896, p. 141).
3. Cf. plus haut, p. 30.

de Philopoimen, sont placées, dans les recueils *De sent.* et *De virt. et vit.*, après les passages plus longs sur les excès de Philippe et la discorde entre ses deux fils, Démétrios et Perseus[1]. Or ces derniers fragments ne sont utilisés par Tite-Live qu'au moment où il montre Q. Marcius rendant compte de sa mission en Grèce[2], c'est-à dire pendant l'hiver 183/182. Comme d'autre part, selon Pausanias, Philopoimen envahit la Messénie, où il va être pris et empoisonné, περὶ ἀκμὴν σίτου[3], donc probablement en mai ou juin[4], sa mort ne peut être antérieure à l'année 182.

Le point faible de cette démonstration est qu'elle suppose la fidélité et l'exactitude[5] de Tite Live. Mais il est facile d'en trouver la confirmation en examinant la suite logique des événements.

Q. Marcius dit, au retour de son ambassade, que les Achéens veulent tout faire par eux-mêmes et que, si le Sénat se désintéresse du Péloponnèse, Lacédémone et Messène seront bientôt d'accord, ce qui forcera les Achéens à demander secours au Sénat, c'est-à dire à accepter son contrôle sur leur politique.

A la même époque, le Sénat donne audience à des députés achéens qui lui demandent soit d'intervenir contre Messène, soit de prendre dans le conflit une attitude de neutralité bienveillante pour son alliée, la Confédération[6].

Tout cela se produit pendant l'hiver 183/182[7]. Si Philopoimen était déjà mort, croit-on qu'il ne serait pas fait, comme c'est le cas, la moindre allusion, aussi bien dans le rapport de Q. Marcius que dans le discours des députés achéens, à cet événement considérable?

1. Pol., XXIII, 12, 3-6 se trouve dans le *Vaticanus* (*De sent.*) après Pol., XXIII 10,3; 10, 15-16; 11. Pol., XXIII, 12, 3 se trouve dans le *Peirescianus* (*De virt. et vit.*) après Pol., XXIII, 10, 1-15.

2. Liv. (= Pol), XL, 3.

3. Paus., IV, 29, 11.

4. A. Mommsen. *Griechische Jahreszeiten* (Schleswig, 1870), p. 571, place l'ἀκμὴ σίτου en mai. G. Busolt, *Zur Chronologie des peloponnesischen Krieges* (*Hermes*, XXXV, 1900, p. 572-584), p. 576, la place en juin.

5. Cette exactitude est cependant probable, car Tite-Live utilise ces fragments de Polybe après en avoir utilisé à leur date exacte d'autres dont la date chez Polybe est connue (Liv., XL, 2, 6 8; Pol., XXIII, 9, 1-3).

6. Pol., XXIII, 9, 4-10.

7. La date du retour de Q. Marcius et de son rapport au Sénat a été établie plus haut, p. 26 sq.

Et surtout, cela montre que la rébellion de Messène n'est pas encore réprimée et que la mort du stratège, si elle s'est produite, n'a pas encore été vengée par l'exécution des coupables. Or il y a unanimité de tous les auteurs anciens pour dire que l'expédition vengeresse de Lykortas suit immédiatement et dans la même année la mort de Philopoimen[1]. Il faut supposer qu'ils ont tous utilisé une source commune, qui ne peut être que Polybe, dont le récit malheureusement manque presque en entier.

La mort de Philopoimen est donc postérieure aux audiences diplomatiques du Sénat pendant l'hiver 183/182. Elle ne peut être datée que de l'été 182, et la huitième stratégie de Philopoimen commence à l'automne 183.

La seule difficulté que soulève cette conclusion provient de la contemporanéité des morts de Philopoimen, de Scipion et d'Hannibal. Polybe affirmait que ces trois grands hommes étaient morts la même année[2]. Mais il importe de signaler que Polybe se sert en théorie, sinon toujours en fait, de la chronologie olympique, dans laquelle l'année dure de juillet à juillet[3]. Philopoimen est donc mort, pour Polybe, dans l'Ol. 149, 2, entre juillet 183 et juillet 182. Rien ne s'oppose à ce que Scipion et Hannibal soient morts la même année et l'explication peut en être facilement donnée[4].

Selon Tite-Live, qui, après avoir cité l'opinion de Polybe, entreprend de la critiquer, Scipion est mort avant la censure

1. Liv. (= Pol.), XXXIX, 50, 9; Plut., *Phil.*, 21; Paus., VIII, 51, 8; Just., XXXII, 1, 10.

2. Tite-Live (XXXIX, 50, 11) dit seulement tout d'abord que cette contemporanéité est affirmée *ab scriptoribus rerum Graecis Latinisque*. En 52, 1, il précise *et Polybius et Rutilius*. D'ailleurs, dans le *Peirescianus* (*De virt. et vit.*) et dans le *Vaticanus* (*De sent.*), des fragments sur Hannibal et Scipion suivent les fragments qui parlent de la mort de Philopoimen : Pol., XXIII, 12, 3-14. Ce rapprochement ne s'explique que si Polybe signalait que les trois morts s'étaient produites la même année.

3. Steigemann, *op. cit.*; Nissen, *Ork. d. Pol.*, p. 250-251 : Polybe se sert avec exactitude du comput olympique pour les événements qui ne se produisent pas en Grèce ou pour lesquels il utilise d'autres sources que les sources grecques.

4. Nissen (*Krit. Unt.*, p. 51) aperçoit l'erreur qu'a pu commettre Tite-Live à propos de l'année olympique. Weissenborn-Müller (en note à Liv., XXXIX, 52, 2) et Th. Mommsen, *Die Scipionenprozesse* (*Römische Forschungen*, II, 1879, p. 417-510), p. 488 sq., développent l'explication tirée de la durée du *lustrum*. Mais ces auteurs datent la mort de Philopoimen de 183, car ils n'ont pas joint les deux explications. Matzat, p. 224-225, n. 6, 9, 11, place bien les trois morts dans la même année 182, mais à l'aide d'arguments assez faibles.

de M. Porcius Cato et de L. Valerius Flaccus, puisque L. Valerius est nommé par ces censeurs *princeps Senatus,* dignité qu'ils n'oseraient pas — il serait en tout cas fait mention de cette déchéance — enlever à l'Africain s'il vivait encore[1].

Mais ces censeurs sont élus très peu de temps avant le départ pour leurs provinces des magistrats de 570[2], c'est-à-dire au début du printemps 184. Ils dressent l'*album* sénatorial, mais celui-ci n'a d'effets légaux qu'au moment de la cérémonie de la *lustratio*, qui a lieu au plus tard à la sortie de charge, c'est-à-dire dix-huit mois après le début de la censure[3]. C'est donc seulement à l'automne 183 que L. Valerius Flaccus porte de façon sûre le titre de *princeps Senatus.*

Comme l'Ol. 149,2 a commencé dès juillet 183, P. Scipion peut très bien être mort entre juillet et septembre 183, c'est-à-dire la même année olympique que Philopoimen Quant aux dates que donnent, pour la mort de Scipion, Valerius Antias et Cicéron, que pèsent-elles en face d'une date tirée de Polybe et que rien ne contredit en dehors d'elles[4]?

La question que pose la date de la mort d'Hannibal est beaucoup moins compliquée. Tite-Live place cette mort en 183[5] et le récit qu'il en fait suit immédiatement dans son texte le récit qu'il a donné de la mort de Philopoimen. Les explications possibles ne manquent donc pas : ou bien Hannibal est mort dans le second semestre de 183, c'est-à-dire pendant la même année olympique que Philopoimen, — ou bien, ce qui est plus probable, Tite-Live, qui a avancé d'un an le récit de la mort de Philopoimen, trouvant chez Polybe les deux récits placés à la suite l'un de l'autre, a avancé aussi d'un an le récit de la mort d'Hannibal.

1. Liv., XXXIX, 52, 1-2 ; 52, 6.

2. Liv. (= Ann.) XXXIX, 41, 5 : *secundum comitia censorum consules praetoresque in provincias profecti...*

3. Th. Mommsen, *Droit public* (trad. Girard), IV, p. 25-28, adopte pour la *lustratio* la date moyenne de mai, en plaçant l'entrée en charge des censeurs en mars de l'année précédente. Mais il est sûr que les fonctions des censeurs pouvaient durer dix-huit mois (*id.*, p. 22-23).

4. Valerius Antias date la mort de Scipion de 567 = 187 (Liv., XXXIX, 52, 3). Tite-Live réfute lui-même cette opinion. Cicéron (*Cato*, 6, 19) la date de 569 = 185.

5. Liv., XXXIX, 51. D'après Cornelius Nepos (*Hann.*, 13, 1), Atticus plaçait la mort d'Hannibal en 183 et un certain Sulpicius Blitho en 181, mais leurs affirmations sont négligeables.

Cornelius Nepos nous transmet d'ailleurs l'opinion de Polybe : selon celui-ci, dit-il, Hannibal serait mort sous le consulat de L. Aemilius Paullus et C. Baebius Tamphilus[1]. Ce consulat commence le 15 mars 572[2], soit en novembre ou décembre 183. Plus de la moitié de sa durée correspond donc encore à l'Ol. 149, 2 qui ne prend fin qu'en juillet 182. Donc, si l'on fait confiance à Cornelius Nepos, Hannibal est mort très probablement au début de ce consulat, puisque T. Quinctius Flamininus, passant en Grèce en 183[3], doit arriver auprès de Prusias à la fin de cette même année[4].

Philopoimen, Scipion et Hannibal sont donc bien morts la même année, mais la même année olympique 149, 2.

3° Philopoimen, mort pendant l'été 182, a, nous l'avons dit, pour successeur immédiat Lykortas, élu par l'armée à Mégalopolis. Mais les pouvoirs que Lykortas tient de cette élection expirent à l'automne 182, date à laquelle tout rentre dans l'ordre et où la vie politique de la Confédération retrouve son rythme normal.

Quel est alors le stratège pour 182/181?

Rien n'empêche qu'il soit Lykortas, car il n'y a pas lieu

1. Nep., *Hann.*, 13, 1.

2. Liv. (= Ann.), XXXIX, 56, 3.

3. Pol., XXIII, 5, 14-18. Titus a été désigné pour se rendre auprès de Prusias en 183 et très probablement au début de l'année. En effet, le fragment de Polybe (XXIII, 5, 1) signalant qu'il est déjà désigné est intermédiaire dans les manuscrits du recueil *De leg. gent. ad Rom.* entre les récits des négociations à Rome pendant l'hiver 184/183 et pendant l'hiver 183/182. Il en est de même pour le fragment qui signale son passage en Grèce. Niccolini, p. 296-297, n'hésite pas à dater ce passage du printemps 182; il juge une indication de Plutarque — et fort vague — plus importante que l'ordre des fragments dans les manuscrits de Polybe; nous pensons le contraire. De Sanctis, IV, 1, p. 259 (c. III, n. 44), s'avoue gêné parce qu'il lui semble que Pol., XXIII, 5, 15, indique Philopoimen stratège lors du passage de Titus. C'est inexact : Titus arrive en Grèce; οἱ δὲ περὶ τὸν Φιλοποίμενα, σαφῶς ἐπεγνωκότες ὅτι περὶ τῶν Ἑλληνικῶν ὁ Τίτος οὐδεμίαν ἐντολὴν ἔχει παρὰ τῆς συγκλήτου, τὴν ἡσυχίαν εἶχον, καραδοκοῦντες αὐτοῦ τὴν παρουσίαν; ensuite, il n'est plus question que du stratège et des damiurges, sans que leurs noms soient précisés. Ce texte s'explique par la grande influence qu'ont alors dans la politique achéenne Philopoimen et ses partisans. Nous irons même plus loin : si Philopoimen était stratège, Polybe le dirait. Donc Titus passe en Grèce avant l'automne 183.

4. Nieso, III, p. 73, n. 6, Mommsen, *Römische Forschungen*, II, p. 486, Nissen, *K. G.*, p. 232, datent la mort d'Hannibal de 183, mais leur principal argument est précisément que la mort de Philopoimen se produit en 183, ce qui est faux. Au contraire, Lenschau (art. *Hannibal* de la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, VII, col. 2349) date la mort d'Hannibal de 182.

d'invoquer contre cette hypothèse le principe de non-itération. Élu en mai ou juin 182 pour terminer l'année de charge de Philopoimen, Lykortas n'est jusqu'à l'automne qu'un stratège suppléant, intérimaire; il peut donc être, sans violation de la loi, élu à l'automne 182 pour exercer cette fois une stratégie régulière et de durée normale : il n'y a rien là qui ressemble à une réélection immédiate formellement interdite par la loi.

On ne peut donc rien objecter de ce côté à la plupart des historiens récents qui pensent que le stratège pour 182/181 est encore Lykortas. Mais ils appuient cette conclusion sur des arguments très insuffisants[1].

Après la soumission de Messène, qui se produit peu après la mort de Philopoimen, donc encore dans le courant de l'été 182, se tiennent deux assemblées de la Confédération achéenne : l'une à Mégalopolis, appelée par Polybe δευτέρα σύνοδος, par laquelle le stratège Lykortas fait décider du sort de Messène[2]; — l'autre à Sikyone, par laquelle Lykortas, encore stratège, fait décider la réadmission de Sparte dans la Confédération[3]. Il est, sinon évident, du moins très probable que ces deux assemblées se tiennent encore en 182; mais le seul point intéressant est de préciser, à l'intérieur de l'année 182, la date de leur réunion. Or, s'il est vraisemblable que l'une au moins de ces deux assemblées, celle de Sikyone, est postérieure à l'entrée en charge du stratège pour 182/181, il est impossible de le démontrer, et par conséquent il est très audacieux d'affirmer, comme on le fait, que ce stratège est Lykortas.

1. Niccolini, pour éviter une élection de Lykortas entre la mort de Philopoimen et l'automne 182, élection qui détruirait l'argument par lequel il croit justifier une stratégie de Lykortas en 184/183, pense que l'assemblée de Mégalopolis est l'assemblée électorale ordinaire. La question ne se pose donc pas pour lui. Mais cette opinion est fausse. — Büttner-Wobst, p. 10, fait une hypothèse dont l'exposé seul montre la faiblesse: les Achéens seraient revenus, à cause de la mort de Philopoimen, à l'ancien usage qui faisait élire les stratèges en mai. Il admet (p. 14) que Lykortas est resté en fonctions jusqu'à l'automne 181. Il semble donc croire, mais ne le dit nulle part clairement, que l'élection de Mégalopolis donna à Lykortas des pouvoirs d'une durée de dix-huit mois. Tout cela aurait besoin de preuves et il n'en donne aucune. — Swoboda, p. 402, n. 6, croit l'élection à l'automne 182 prouvée par un texte (Pol., XXIII, 12, 7) qui ne prouve rien. — De Sanctis, IV, 1, p. 246 (c. III, n. 19), ne conclut pas.

2. Pol., XXIII, 16, 12-13.

3. *Id.*, 17, 5-6

On peut cependant, croyons-nous, attribuer sans crainte cette stratégie à Lykortas, en invoquant un raisonnement, plus compliqué peut-être, mais aussi plus décisif. Il a pour base certains détails du récit que fait Polybe de la conclusion d'une alliance entre Ptolémée V Épiphanès et les Achéens.

Au cours de sa septième stratégie (187/186), Philopoimen envoie à Alexandrie une ambassade, dont fait partie Lykortas, pour renouveler l'alliance avec Ptolémée V[1]. Lykortas revient en 185 et rend compte de sa mission à l'assemblée de Mégalopolis, pendant la stratégie d'Aristainos. « *Il dit d'abord comment ils* (lui et ses compagnons) *avaient prêté et reçu les serments d'alliance, puis qu'ils rapportaient en présent à la Confédération achéenne six mille boucliers de peltastes en bronze, et deux cents talents de bronze monnayé... Mais le stratège achéen Aristainos, s'étant levé, demanda... quelle alliance il était allé renouveler... car il y avait plusieurs traités d'alliance entre les Achéens et le roi Ptolémée, et qui présentaient entre eux des différences notables, selon les circonstances...* » Nul ne pouvant répondre à cette question, Aristainos « *ne permit pas la ratification du projet de délibération, mais l'ajourna à cause de la négligence qu'il avait signalée*[2] ».

Cette première tentative, à laquelle Lykortas participe comme ambassadeur, échoue donc, mais la ratification de l'alliance est en 185 seulement ajournée, et non définitivement refusée.

Un fragment du livre XXIV de Polybe, qu'on peut dater de la première moitié de l'Ol. 149, 4, c'est-à-dire du second semestre de l'année 181, montre l'alliance conclue :

« *Vers la même époque, le roi Ptolémée, voulant faire alliance avec les Achéens, envoya une ambassade annonçant qu'il leur donnerait une escadre de dix navires à cinquante rameurs entièrement gréés. Les Achéens, à qui le présent semblait acceptable, accueillirent avec joie cette promesse... En ayant ainsi décidé, ils désignèrent comme députés Lykortas, Polybe et avec ceux-ci Aratos, pour aller remercier le roi des armes et de l'argent qu'il*

1. Pol., XXII, 3, 5-6 ; 7, 1.
2. *Id.*, 9, 1-12.

leur avait envoyés auparavant, et en même temps pour recevoir les navires et prendre soin de les ramener. Ils désignèrent Lykortas parce que, lors du renouvellement de l'alliance avec Ptolémée, il était stratège et avait activement aidé le roi ; ils désignèrent Polybe, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'âge légal, parce que son père avait renouvelé l'alliance avec Ptolémée et avait rapporté aux Achéens les présents, armes et argent... Mais l'ambassade ne partit pas, Ptolémée étant mort sur ces entrefaites[1]. »

L'intérêt du fragment réside dans les raisons qui y sont données du choix de Lykortas et de Polybe. Mais, si l'on se souvient que Polybe est le fils de Lykortas, on aboutit à une contradiction apparente, car Lykortas ne peut à première vue avoir participé au renouvellement de l'alliance à la fois comme ambassadeur auprès de Ptolémée V et comme stratège. Tout s'explique si l'on rapproche ce fragment du passage que nous avons analysé plus haut et qui raconte des événements (don des armes et de l'argent monnayé) auxquels il est ici fait constamment allusion. On s'aperçoit alors que le renouvellement de l'alliance s'est fait en deux étapes : 1° en 186, Lykortas, ambassadeur, échange les serments, rapporte des cadeaux destinés aux Achéens, mais en 185 Aristainos fait ajourner la décision des Achéens sur la question de l'alliance ; — 2° plus tard, devenu stratège, Lykortas obtient de ses compatriotes une décision définitive et favorable.

Quand se place ce dernier vote ?

Lykortas est stratège en 185/184, puis de mai à l'automne 182 et peut l'être encore en 182/181. Sa stratégie extraordinaire de 182 ne doit pas être retenue : elle est certainement occupée tout entière par les affaires de Messène et de Sparte. Restent donc seulement les deux autres.

De Sanctis penche pour la première[2], mais nous ne pouvons adopter son opinion.

1. Pol., XXIV, 6.

2. De Sanctis, IV, 1, p. 246 (c. III, n. 20). Il ajoute cependant que Ptolémée V a dû profiter d'une stratégie de Lykortas pour offrir ses vaisseaux, afin que son offre fût acceptée par les Achéens assez susceptibles à cet égard (en 185, ils refusent des offres d'Euménès et de Séleukos, cf. Pol., XXII, 7-9). On s'étonne donc de ne pas lui voir utiliser cet argument dans son étude spéciale (p. 402-406) de la chronologie des stratèges achéens ; dans cette étude, il ne dit pas un mot de cette stratégie de Lykortas.

Il serait d'abord très bizarre qu'à peine Aristainos sorti de charge (automne 185), son successeur Lykortas cherchât et réussît à faire revenir les Achéens sur une décision d'ajournement prise l'année précédente, d'autant plus qu'Aristainos pourrait toujours lui demander les précisions qu'il a été en 185 incapable de fournir et dont l'absence a empêché les Achéens de ratifier l'alliance. En 182/181, la difficulté n'existe plus : plusieurs années se sont écoulées qui ont pu provoquer l'oubli; Aristainos semble alors disparu de la vie politique[1] et Lykortas a remporté en 182 sur Messène un succès qui lui assure certainement une grande influence morale.

D'autre part, le fragment, par sa place dans les manuscrits, date les événements qu'il raconte de la fin de l'année 181[2]. D'ailleurs, Ptolémée V, dont la mort y est mentionnée, est mort, déclare lui-même De Sanctis, au printemps ou pendant l'été 180[3]. C'est donc pendant l'hiver 181/180 qu'il faut placer l'offre des dix navires.

Or, cette date est beaucoup trop tardive si l'on admet que Lykortas a fait ratifier l'alliance pendant sa stratégie de 185/184. En effet, il est évident que Ptolémée V, qui a fait les premiers pas en 187[4], n'a pas, pour offrir les navires, attendu trois ans, une fois le vote obtenu des Achéens par Lykortas : c'est lui, Ptolémée, qui désire rendre l'alliance plus étroite, pour la rendre plus effective; c'est à lui qu'elle profite surtout, car il lève en Achaïe des mercenaires[5] : une pareille

1. La dernière stratégie d'Aristainos date de 186/185. Il n'est ensuite plus jamais dit un seul mot de lui. Polybe, dans un fragment (XXIV, 11-13) que Büttner-Wobst date de Ol. 149, 4, c'est-à-dire de l'année 181/180, oppose la politique d'Aristainos à celle de Philopoimen. Il n'est pas invraisemblable qu'il le fasse, comme le suppose Schweighaüser dans son édition de Polybe (Leipzig, 1790-1793), VII, p. 567, au moment de la mort d'Aristainos.

2. La démonstration en est faite par Büttner-Wobst, p. 14-15, qui date tout d'abord le fragment qui le précède dans les manuscrits (Pol., XXIV, 5) et qui parle de la guerre entre Pharnakès et Euménès. Steigemann (*op. cit.*, p. 42) et Nissen, *Oek. d. Pol.*, p. 268, sont d'accord.

3. De Sanctis, IV, 1, p. 246-247 (c. III, n. 21).

4. C'est Ptolémée qui envoie en Grèce l'Athénien Démétrios. En députant Lykortas, Philopoimen ne fait que répondre à cette ambassade : Pol., XXII, 3, 5.

5. D'après le texte de Polybe, XXII, 17, 6, qu'on doit dater, puisqu'il y est dit que Ptolemée a alors vingt-cinq ans, de 185 ou 184 (cf. plus haut, p. 44). Aristonikos ramène à Ptolémée des mercenaires grecs. — Schweighaüser (*op. cit.*, VII, p. 516) suppose que, dès cette date, son alliance avec les Achéens est définitive, car, sans elle,

attente serait peu conciliable avec son impatience manifeste.

L'offre des dix navires se produit au contraire à sa date normale, si les Achéens ratifient l'alliance en 182/181; c'est bien aussitôt le vote définitif obtenu que Ptolémée V doit chercher à en tirer profit et pour cela se montrer aussi généreux que les monarques hellénistiques ont alors coutume de l'être à l'égard des Grecs dont ils veulent se concilier les bonnes grâces [1].

Ces raisons nous font placer en 182 la décision des Achéens renouvelant l'alliance avec Ptolémée V. Comme Lykortas est stratège quand cette décision est prise, il faut qu'il ait été élu à l'automne 182.

4° Au cours d'une stratégie d'Hyperbatos, Kallikratès est envoyé à Rome; il s'y fait bien voir du Sénat, obtient de celui-ci une réponse flatteuse pour lui seul et qui le recommande au choix des Achéens; aussi, dès son retour, est-il élu stratège et, à peine entré en charge, satisfait-il aux désirs du Sénat [2].

Tels sont les événements que nous raconte un assez long fragment de Polybe. Puisque ce récit ne forme qu'un seul fragment dans les manuscrits, il est certain que Kallikratès est, à la stratégie, le successeur d'Hyperbatos, son ambassade n'ayant pu durer plus d'un an.

Il reste à dater la stratégie d'Hyperbatos.

l'autorisation de recruter des mercenaires ne lui eût pas été donnée. Büttner-Wobst, p. 8, approuve et en conclut que l'alliance a été ratifiée en 185 pendant une stratégie de Lykortas autre que celle de 182/181, qu'il admet pour d'autres raisons. Si l'on admet cette interprétation, notre argument disparaît. — Mais rien ne dit que les mercenaires ramenés par Aristonikos viennent plus spécialement d'Achaïe. De plus, le moment serait particulièrement mal choisi pour demander l'autorisation de les recruter aux autorités achéennes, en 185 ou en 184, quand la Confédération est engagée dans un double conflit avec Sparte et avec Rome, quand doivent être déjà apparents les premiers symptômes de la prochaine rébellion de Messène. Enfin, Lykortas ne devient stratège qu'à l'automne 185, ce que ne voyait pas Büttner-Wobst, et le fragment ne peut être reculé après la fin de 184. Entre ces deux dates estime-t-on l'intervalle suffisant pour que Lykortas obtienne de l'assemblée un vote définitif, que la nouvelle parvienne à Ptolémée, que celui-ci envoie Aristonikos, lequel demande et obtient l'autorisation, lève des mercenaires et les ramène à Alexandrie? — Il n'y a donc rien là qui prouve que l'alliance ait été ratifiée pendant la stratégie de Lykortas datée de 185/184.

1. En 185, Euménès et Séleukos offrent des présents : Pol., XXII, 7, 3-4.

2. Pol., XXIV, 8-10.

182/181? C'est impossible, non seulement parce que nous avons attribué cette année à Lykortas, mais surtout parce que, dans le recueil *De leg. gent. ad Rom.*, le fragment qui parle d'Hyperbatos et de Kallikratès suit celui qui raconte l'offre des dix navires par Ptolémée V, offre qu'il faut dater de l'hiver 181/180. L'automne 181, où le stratège pour 182/181 est sorti de charge, est donc déjà dépassé quand la stratégie d'Hyperbatos est mentionnée.

Cette stratégie ne peut donc d'aucune façon être antérieure à l'année 181/180 et une étude des délibérations des Achéens sur le sort des bannis lacédémoniens conduit en effet à adopter cette date.

Après l'assemblée de Sikyone, par laquelle Lykortas a fait prononcer la réadmission de Sparte dans la Confédération[1], les bannis maintenus en exil[2] envoient à Rome Klètis et Diaktorios, tandis que les Achéens y députent Bippos d'Argos[3]. Le Sénat reçoit ces députés en même temps que d'autres ambassades étrangères[4]. Les audiences ont donc lieu pendant l'hiver 182/181[5].

Klètis et Diaktorios, entendus avant Bippos d'Argos, obtiennent et rapportent en Grèce une lettre du Sénat priant les Achéens de laisser rentrer les bannis dans leur patrie. Les Achéens attendent pour en délibérer le retour de Bippos d'Argos; la délibération n'a donc pas lieu avant le printemps 181. Bippos ayant montré que « *le Sénat avait écrit cette lettre, non par intérêt pour les exilés, mais à cause de leur insistance, les Achéens furent d'avis de ne rien changer aux dispositions qu'ils avaient prises*[6] ». Tout semble donc terminé au printemps 181 par le refus des Achéens, persuadés de l'indifférence du Sénat, de rien changer à leurs décisions antérieures.

Il n'en est rien. La question est rouverte plus tard par Hyper-

1. Pol., XXIII, 17, 5-12.
2. Les Achéens n'ont permis que le retour de ὅσοι μηδὲν ἐδόκουν ἄγνωμον πεποιηκέναι κατὰ τοῦ τῶν Ἀχαιῶν ἔθνους : Pol., XXIII, 18, 7.
3. Pol., XXIII, 18, 3-5.
4. Pol., XXIV, 1, 1 sq.
5. Cf. plus haut, p. 26. C'est d'ailleurs bien l'époque qu'indique Tite-Live (= Pol.), XL, 20, 2.
6. Pol., XXIV, 1, 4-2, 5.

batos pendant la stratégie dont nous cherchons à déterminer la date :

« *A cette époque, le stratège Hyperbatos ouvrit la délibération sur la lettre des Romains demandant le retour des bannis lacédémoniens. Lykortas conseilla de s'en tenir aux décisions prises : « Les Romains font leur devoir en prêtant l'oreille à des » gens malheureux dont les plaintes semblent raisonnables. Mais » si on leur montre que, parmi leurs requêtes, les unes sont irréa » lisables, les autres iraient contre l'honneur et l'intérêt de leurs » alliés, ils n'ont pas l'habitude de s'obstiner et d'employer la vio- » lence. Si donc, maintenant encore, on leur montre que les » Achéens, en se soumettant à ce qu'ils écrivent, enfreindraient » leurs serments, leurs lois, tout ce qui est inscrit sur les stèles, » et sur quoi est fondée notre Confédération, ils céderont et recon- » naîtront que nous avons eu raison de réserver notre décision sur » leur lettre*[1]. »

Ainsi, au cours de la stratégie d'Hyperbatos, les Achéens délibèrent sur une lettre du Sénat demandant le retour à Sparte des bannis lacédémoniens et Lykortas, qui leur conseille en somme de ne tenir aucun compte de cette lettre[2], ne fait guère que reprendre en le développant l'argument utilisé en 181 par Bippos d'Argos : « *le Sénat a écrit cette lettre, non par intérêt pour les exilés, mais à cause de leur insistance* ».

C'est donc qu'il s'agit de la même lettre, remise à Klètis et à Diaktorios et sur laquelle les Achéens ont déjà délibéré au printemps 181. S'il n'en était pas ainsi, et si le Sénat avait écrit une seconde lettre après que, malgré la première, les Achéens n'eurent rien changé à leurs dispositions, l'insistance du Sénat montrerait d'une façon claire qu'il n'est nullement disposé à se désintéresser du sort des bannis et l'argumentation de Lykortas manquerait de base.

Aussi l'explication la plus vraisemblable est-elle la suivante : Hyperbatos, partisan de la soumission aux demandes du Sénat

1. Pol., XXIV, 8, 1-5.

2. Il est intéressant de noter que c'est cette fois Lykortas qui prend la parole pour faire maintenir la décision, ou plutôt l'absence de décision, prise en 181. Nous avons admis qu'il était stratège lors de la première délibération. Il est donc absolument dans son rôle en défendant une politique dont il est responsable.

qui pour lui sont des ordres, remet en délibération la question des bannis lacédémoniens, lorsque et sans doute dès qu'il devient stratège.

Encore faut il, pour que cela soit possible, que ce second débat n'ait pas lieu trop longtemps après le premier, car la lettre du Sénat, en perdant son actualité, aurait perdu presque toute importance, d'autant plus que, dans l'intervalle, ni les Romains, ni les bannis n'ont tenté de nouvelle démarche. Ce silence prolongé renforcerait puissamment la thèse de Lykortas et celui-ci ne manquerait pas de le signaler.

Or, si Hyperbatos ne devient stratège qu'à l'automne 180[1], le délai qui sépare les deux délibérations est de dix-huit mois; il est donc manifestement excessif. L'impossibilité devient plus évidente encore, si c'est plus tard qu'Hyperbatos est élu. Ces hypothèses sur la date de sa stratégie doivent être par là même rejetées. Si, au contraire, il entre en charge à l'automne 181, — et cette entrée en charge, nous l'avons vu, ne peut se produire plus tôt, — l'intervalle est réduit à six mois : tout concorde parfaitement, tout s'explique de la façon la plus simple et la plus naturelle.

C'est donc de 181/180 et de 180/179 qu'il faut dater les deux stratégies successives d'Hyperbatos et de Kallikratès.

5° Tite-Live signale Xénarchos stratège sous le consulat de Sp. Postumius Albinus et de Q. Mucius Scaevola, donc en 580 de Rome[2], c'est-à-dire en 174. Cette stratégie doit durer de l'automne 175 à l'automne 174.

6° Enfin, Pausanias[3] indique une stratégie de Xénon probablement un peu antérieure au début de la troisième guerre de Macédoine. Il est impossible d'en fixer plus précisément

1. C'est l'opinion de Nissen, *Oek. d. Pol.*, p. 249, et celle de Niese, III, p. 59, n. 1; mais ce dernier suppose bien qu'il y a eu deux lettres successives du Sénat aux Achéens.

2. Liv. (= Pol.), XLI, 24, 1.

3. Paus., VII, 10, 9. D'après ce texte, Xénon déclarerait : « ἐστρατήγησα μὲν Ἀχαιῶν καὶ ἐγώ, ἀδικίας δὲ οὐδὲν ἐς Ῥωμαίους οὔτε εὐνοίας μοι μέτεστιν ἐς Περσέα. »

les dates. On la place généralement en 173/172[1]; mais l'année 174/173 est également possible.

V

Ces observations permettent de dresser la liste suivante des stratèges connus de la Confédération achéenne entre 202 et 172 av. J.-C.

202-201 :	Lysippos.	186-185 :	Aristainos
201-200 :	Philopoimen III.	185-184 :	Lykortas.
200-199 :	Kykliadas.	184-183 :	Archon.
199-198 :	Aristainos.	183-182 :	Philopoimen VIII puis Lykortas.
198-197 :	Nikostratos.	182-181 :	Lykortas.
197-196 :	?	181-180 :	Hyperbatos.
196-195 :	Aristainos.	180-179 :	Kallikratès.
195-194 :	?	179-178 :	?
194-193 :	?	178-177 :	?
193-192 :	Philopoimen IV.	177-176 :	?
192-191 :	Diophanès.	176-175 :	?
191-190 :	Philopoimen V.	175-174 :	Xénarchos.
190-189 :	?	174-173 :	Xénon ?
189-188 :	Philopoimen VI.	173-172 :	Xénon ?
188-187 :	?		
187-186 :	Philopoimen VII.		

Juillet 1925.

ANDRÉ AYMARD.

1 Niccolini, p. 311, assigne à cette stratégie l'année 173/172, mais ne donne aucun argument pour justifier son opinion. De Sanctis, IV, 1, p. 406, penche aussi pour cette date, mais fait les réserves nécessaires.

NOTES GALLO-ROMAINES

CXVI

AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL[1]

NOTES COMPLÉMENTAIRES[2]

I

Un nom barbare. — On a trouvé à Glozel, lors des plus anciennes fouilles[3], la brique suivante[4]. Nous donnons côte à côte la photographie, d'une part (*fig. 1*), et, de l'autre (*fig. 2*), cette même photographie en y superposant les traits que nous croyons lire.

1. Cf. les trois précédents fascicules: 1927, p. 157 sq., 295 sq., 377 sq. — Malgré l'extraordinaire polémique engagée sur cette affaire, je maintiens intégralement mon point de vue et mes déclarations (1926, p. 362; 1927, p. 59 et 392), et je continue mes efforts pour dégager les éléments authentiques du bric-à-brac apocryphe, celui-ci, d'ailleurs, de plus en plus considérable.

2. Ce que j'imprime sous ce titre n'a point fait partie de mes communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les 5 et 12 novembre 1926 (cf. 1927, p. 157, n. 1).

3. Si je tiens essentiellement à chercher la date de la découverte, c'est que les premières fouilles, avant novembre 1925, ne me paraissent pas, jusqu'à nouvel ordre, avoir livré des objets faux. Et je ne crois pas, par suite, qu'il s'en trouve dans le fascicule I, paru en 1925. Le tort, et c'est de là qu'est sortie toute la complication, est qu'il n'ait pas été publié intégralement, et aussitôt, les résultats des recherches de 1924 et 1925. Je suis absolument certain qu'il existe encore, provenant de ces campagnes, des objets inédits, par exemple notre figure 3.

4. Morlet et Fradin, fascicule I, fig. 11, p. 17 (paru en 1925).

Fig. 1.

Fig 2.

Nous interprétons :

	VLDV	*uldu–*
	INVS	*inus :*
	DIL	*dil(iga)* [*i* et *l* liés]
[*o* et *x* liés]	OXVN	*oxun* [*u* et *n* liés]

Ulduinus est certainement un nom de Barbare[1]. — Au lieu de *dil(iga)* (pour *deliga*[2]), on peut interpréter *d(e)li(ga)*, avec l'abréviation syllabaire. *Deligare* a dans le latin classique le même sens que *ligare*; je ne sais s'il l'a conservé dans le latin populaire de la Gaule, et s'il n'a pas pu prendre le sens contraire. — *Oxun* pour *oxum*[3]. *Ligare oxum* est la formule courante à Glozel[4].

1. Outre la structure purement germanique du mot, voyez, pour le début du ve siècle, *Huldin* chez Jordanès, § 321, éd. Mommsen, et dans la *Chronique* du comte Marcellin, à l'année 406, p. 69, Mommsen.

2. Sur *di–* pour *de–*, cf. Dessau, *indices*, p. 821.

3. Nombreux exemples de *n* pour *m* à la fin des mots; voir par exemple Dessau, *indices*, p. 827.

4. Cf. *Revue*, 1927, p. 173, p. 181.

Le nom de *Ulduinus* et la paléographie ne me permettent pas de placer l'inscription longtemps avant le IVe siècle de notre ère.

II

Abraxas. — Autre inscription de Glozel[1] :

FIG. 3.

J'hésite sur la lecture. A la première ligne j'ai pensé aux caractères suivants : A ; B, en songeant au B à crochet dans le bas de gauche, comme dans tant d'inscriptions cursives d'Italie et d'ailleurs[2] ; ensuite, AL liés[3]. — A la seconde, XAS paraît possible[4]. — Cela donnerait donc ABALXAS pour *abraxas*. —

1. J'ai tout lieu de la croire inédite. Elle a dû être trouvée au plus tard dans l'été de 1925 — D'après une photographie communiquée en novembre 1925 par M. Morlet. — Je n'ai pu savoir si elle était sur pierre ou sur brique.

2. Cf. Cagnat, p. 7 et 8. La matière a pu éclater et empêcher de tracer exactemen la petite panse.

3. Ligature qui me paraît se retrouver à Glozel, et d'ailleurs toute naturelle.

4. Je suppose un S inachevé ou mal fait, comme si souvent dans ces sortes d'inscriptions ; cf. le S de VLDVINVS, ici, p. 64 ; ailleurs, *Revue*, 1927, p. 167. Au surplus, il ne serait pas impossible qu'il s'agisse, soit d'un C retourné pour un S, soit d'un sigma lunaire également retourné, et dans ce cas on pourrait lire cette ligne de droite à gauche. Toutes les interprétations sont possibles dans ces alphabets magiques de talismans, où les lettres sont renversées, retournées ou transposées au gré du graveur ; cf. entre mille exemples Chiflet n° 67, IMXHAA pour MIXAHL. Cet alphabet est vraiment, comme disait le bon Jean Chiflet, *Abraxas proteus... multiformis portentosa varietas*. Cf. encore la remarque de dom Leclercq, ici, p. 67, n. 2.

A la troisième ligne, on peut interpréter trois signes magiques, crochet, échelle, *patibulum*, et c'est ce que j'ai fait d'abord[1]. Mais on peut penser également, pour les signes extrêmes, à ω et A, et c'est ce que à quoi j'incline actuellement.

De toutes manières, il s'agit là d'un de ces innombrables et incohérents *abraxas*, comme il s'en est répandu un si grand nombre dans l'Empire Romain. J'ai du reste déjà remarqué les absolues similitudes qui existent entre les signes[2] ou les lettres[3] magiques des *abraxas* et ceux que nous lisons dans les inscriptions de Glozel, que celles-ci soient vraies[4] ou fausses[5].

Ces alphabets magiques sont d'ailleurs une des productions les plus extraordinaires et les plus persistantes de l'humanité. M. le docteur Vincent vient de les suivre sur les murailles de

1. *Revue*, 1927, p. 158, nos 5, 6 et 7, p. 159-160.

2. On trouverait dans toute la région de l'Allier (et ailleurs) bon nombre de ces amulettes ou *abraxas*, même avec signes magiques. Citons en particulier (*fig.* 4) le

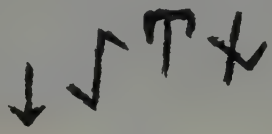

Fig. 4.

nodule en schiste noir trouvé au Sorbier près Montcombroux et publié dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1917, p 512, fig. 2. Il n'y a aucun doute à avoir sur son authenticité. Ses signes l'apparentent étroitement à tous les *abraxas* classiques et à certains objets de Glozel; mais je ne peux voir, quoi qu'on en ait dit, aucun rapport entre ces quatre signes cabalistiques et le STA cursif romain du galet à la biche (*Revue* 1927, p. 324).

3. Voici par exemple (*fig.* 5) un *abraxas* emprunté à Montfaucon (t. II, IIe partie,

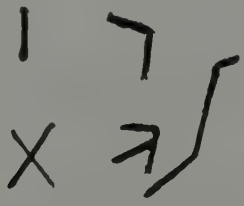

Fig. 5.

planche CLXXIII) On trouvera un groupement de lettres identiques à Glozel. Et cette constatation est à retenir pour reconnaître soit le vrai caractère des inscriptions authentiques, soit l'inspiration et l'origine des fausses.

4. Pour celle-ci, 1927, p. 158 sq.

5. Pour celles-là, 1927, p. 210.

nos églises médiévales[1], et je n'apprends à personne qu'ils sont encore en usage en sorcellerie[2].

(A suivre.) CAMILLE JULLIAN.

P.-S. — **Poteries astrologiques.** — M. G. Chenet, sur l'atelier céramique d'Avocourt (*L'Atelier céramique gallo-romain et le Puisard du Pont-des-Quatre-Enfants au bois de Cheppy, Avocourt, Meuse*), n'a que 18 pages (extrait du *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, Reims, 1927), mais c'est l'étude, outre sa valeur de méthode, la plus pleine de faits nouveaux, et absolument importants, sur cette céramique du IVe siècle que nous connaissons si mal. — 1° Tableau des types de vases. — 2° Supports en terre cuite, signés LVP ou LVPI. Ces supports (M. Chenet a bien voulu m'en donner un) sont un type à étudier de très près. Je le retrouve à Glozel parmi les objets sûrement gallo-romains et authentiques (Morlet, fasc. II, p. 35 36, « terre cuite grossière, mais bien cuite »). Je l'ai retrouvé dans un disque qui figure les principaux *organa* de la sorcellerie romaine (voir le travail de O. Jahn[3]). Et je ne puis m'empêcher de croire que ceux qu'a fabriqués le *Lupus* d'Avocourt avaient plus d'une fois un rôle magique. — 3° Ce qui est plus important encore, ce sont les figurations à casiers des zones ornementales gravées à la molette. Sans aucun doute, il y a là de l'astronomique, ou plutôt de l astrologique : soleil, croissant, étoiles, peut-être comètes, et des petits carrés réguliers[4] qui rappellent les briques magiques à alvéoles[5] figurées sur les disques mentionnés plus haut (cf. *Dict. des Antiquités*, fig. 306[6]). Tout cela est d'un intérêt singulier, et nous permet, par la voie de la plus menue archéologie, de rentrer dans le domaine magique des derniers temps payens. — C. J.

1. *Soc. des Antiquaires de l'Ouest, Bull.*, 1927, p. 645 sq Cf. *Revue*, 1903, p. 130 sq.

2. C'est le cas de citer ici ces paroles de dom Leclercq sur les *abraxas*, qui semble avoir, vingt ans d'avance, caractérisé le gisement de Glozel, où d'ailleurs les supercheries originelles des sorciers antiques se sont singulièrement compliquées des mystifications modernes : « D'ici longtemps on ne pourra tirer profit pour la science des familles iconographiques et épigraphiques que nous venons d énumérer rapidement. Avant de nous demander si nous avons bien compris la pensée qui guida la main, il faudrait être bien assuré qu'il y a eu une pensée Avant tout autre classement, et les absorbant tous, on peut en proposer un très concis : les supercheries et les obscénités. » Dom Leclercq, au mot *abrasax*, *Dict. d'arch. chrét.*, I, 1907, c. 133.

3. *Ueber d. Aberglauben des bœsen Blicks*, pl. 5, fig. 3; Déchelette, t II, p. 886.

4. Chenet, p. 60, n° 77.

5. J'ai déjà parlé de ces briques à alvéoles à propos de Glozel, 1927, p. 391-392. — Déchelette, qui s'en est occupé trois fois à propos des derniers temps de La Tène (*Stradonitz*, pl. LVIII; *Fouilles du Beuvray*, pl. XXIV; *Manuel*, t. II, p. 546), les croit à usage industriel (moules pour la fonte des métaux précieux); mais il faudrait expliquer leur présence sur les disques à talismans.

6. Et aussi deux autres; cf. Déchelette, t. II, p. 886 (celui de Jahn, ici, n 3, et celui de Lenormant *Terre d'Otrante*, dans *Bull. arch.*, 1881-1882, p. 95 [pl]). Ces curieux monuments n'ont jamais été étudiés de près. Et l'étude ne peut en être séparée de celle des objets de Glozel. — Autres chez Seligmann, I, p. 173. — Chose curieuse, la grande majorité de ces objets proviennent de l'Italie du Sud.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Les ruisseaux suburbains. — Je signale ce très bon travail de M. Joseph Perrin, *Le ru de Gravereau*, *Bull. de la Soc. arch. de Sens*, t. XXVIII, 1913. Il est ancien évidemment pour une chronique. Il n'importe. Il faut s'en inspirer, car il y a dans l'histoire de toutes nos villes de France une question des ruisseaux suburbains : leur cours originel, leurs « divises » ou cours détournés, leurs rapports avec les remparts gallo-romains, leur utilisation pour le drainage des marais urbains ou l'irrigation des domaines du *suburbium*, les affaires juridiques que tout cela a provoquées. Voilà ce que M. Joseph Perrin a fort bien étudié et ce qu'il faudrait étudier, par exemple pour Paris (la Bièvre, le ruisseau dit de Ménilmontant, etc., cf. Belgrand), pour Bordeaux (la Devèze, le Peugue [singulier nom que ce *Pelagus*], le ruisseau de Saint-Seurin [?], le Limanset, etc.). Un travail de ce genre vient d'être amorcé pour Marseille dans le volume du *Centenaire de la Société de statistique*, 1927, p. 145 : Gaston Rambert, *Esquisse historique des eaux de Marseille* (*les eaux locales*) : ruisseau de la Joliette, ruisseau de Longchamps, la font Judaïque, etc. Nous ne nous doutions pas de ce que les villes gallo-romaines étaient riches en eaux autochtones. La question de l'Agau à Nîmes a été très bien résolue par cet admirable travailleur qu'était Mazauric. Et de même celle des ruisseaux de Strasbourg par M. Forrer.

Strasbourg romain. — Vient de paraître : Robert Forrer, conservateur du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, lauréat de l'Institut de France, *Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien*. Deux volumes richement reliés comprenant 885 pages de texte, dont 65 en français, 820 en allemand, avec 610 figures et 154 planches dont 54 hors texte en couleurs avec légende en français. Prix des deux tomes reliés demi-chagrin : 480 fr. Librairie Istra, Strasbourg. Evidemment de tout premier ordre, et d'une extraordinaire richesse et précision de documentation ; nous y reviendrons longuement.

Cachet d'oculiste. — Dans le *Pro Nervia*, t. III, 1927. Nos vœux et remerciements à la vaillante revue.

Les monts de Bélénus. — Le *mons Belleni* de la charte du roi Robert, etc., est la ferme de Beaulin dans Mézières-lez-Cléry sur la

voie (romaine) d'Orléans à Jouy. Excellent travail de J. Soyer dans le *Bulletin philologique* de 1922-1923, p. 179. Beaucoup de renseignements sur les « monts divins » M. Soyer nous doit de résoudre enfin l'énigme des Montjoy.

Casques préromains à propos du casque de Blainville ; nombreuses reproductions; L. Coutil, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, oct. 1927, p. 362.

Sculpture mérovingienne à Pouillé, Vienne, par J. Salvini, *Bull. arch.* de 1925, p. 203 : serpent enroulant l'arbre, et deux croix.

Avennio. — E. Duprat, dans les *Annales de Provence*, 1926, p. 81, étudie très soigneusement le thème *avenn* —, *aven*-, en celtique et en latin. C'est évidemment un thème italo-celtique se rattachant, je crois, à une source.

Vaison. — Sautel, *Les monuments de Vaison-la-Romaine* [pourquoi renier la déclaration de Trogue-Pompée?], Vaison, Macabet, 1927, in-8° de 64 pages, gravures et plan.

Belsa = Beauce. — Nom de terroir agricole, préceltique, analogue au latin *campus*. J. Soyer, *L'Origine du nom de Beauce*, dans *La Géographie* de mai-juin 1927.

Oppida celtiques. — De Gérin Ricard, *Les Castella des Salyens, deuxième âge du fer*, Marseille, au siège de l'Académie, 1927, in-8° de 9 pages.

Objets mérovingiens. — Plaques, poteries, fibules, etc. Chenet, *Revue des Musées*, 1927, p. 361.

Tumuli hallstattiens de type nouveau. Blanchet, *Revue des Musées*, 1927, p. 369; cf. Viollier, *Musée National Suisse*, XXXVe rapport, pour 1926; 1927, p. 33.

Mons-Arediacus serait la forme restituée du nom originel de Montargis ; J. Soyer, *L'Étymologie de Montargis*, dans les *Annales de la Société hist. et arch du Gâtinais*, 1926, M. Soyer étudie à ce propos les noms en *-acus* ou de villas, joints (tardivement) à *mons : Mons Laudiacus*, Montlouis; *Mons-Maurentiacus*, Montmorency; *Mons-Boiacus*, Montboy. Ce changement de nom est-il dû à un déplacement du centre de la villa, qui serait remonté au sommet du domaine? ou est-ce simplement une nouvelle appellation? C'est à étudier en voyant où sont les ruines romaines et où était le centre médiéval

Histoire d'une rivière. — Voici un genre de travail comme nous en avions toujours souhaité Et le livre est complet et intelligent : Paul Roussier, *Étude historique sur la rivière du Maine ou Mayenne et sa navigation*, Laval, Goupil, in-8° de 370 pages, 1924 [je ne reçois le livre que maintenant].

Le **Puy de Dôme**, brochure in-8° de 105 pages, faisant partie de *l'Auvergne littéraire*, n° de juin-juillet 1927, où l'on trouvera une étude fouillée et sagace de M. Audollent sur le temple, ses ruines, le

culte de Dumias et de Mercure. Il hésite toujours à placer au Puy de Dôme la statue de Zénodore, vu ses dimensions, à moins que ce ne soit en plein air. Plans et vues en nombre.

Les origines du Christianisme en Poitou, par M. Besnier, dans la *Revue des Questions historiques* de juillet 1927. On ne saurait mieux raisonner, mieux dire et mieux conclure.

Monnaie gauloise en argent de SOLIMA (cf. Blanchet, p. 120) trouvée à Sauville, Vosges; Vilminot, *Deux nouvelles découvertes* [autographie], in-8° de 13 pages, Sauville, 1927.

Brisure rituelle. — Bernard Van de Velde, *Coutume ou rite funéraire, à Bavay, Nord* : demi-bracelets, demi-monnaies, épingles, spatules et outils pliés. Et de même, ailleurs, épées pliées et vases troués. Extrait de *Pro Nervia*, t. III.

Folklore. — *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, juillet-déc. 1926. Toujours plein de faits et d'une rare originalité. Notez surtout son enquête sur les sabotiers, qui nous fait deviner bien des coutumes similaires dans la vie gallo-romaine, où la fabrication des sabots avait, comme dans la France médiévale, une réelle importance. Les *attegiæ* ou les *casæ* forestières devaient certainement être, pour une part, des huttes de sabotiers.

Art magdalénien. — De M. le comte Bégouen : 1° *L'Art mobilier dans la caverne du Tuc d'Audoubert, Ariège*; in-4° de 10 pages, 7 gravures, 1 planche. Extrait de *Ipek*, [1927?]; 2° *L'Art préhistorique est d'origine magique*, in-8° de 16 pages, 1927, dans les *Publicações da Sala Francêsa* de la Faculté des Lettres de l'Université de Coïmbre. L'un et l'autre travail, ramassés et réfléchis, où le fait, le monument sont toujours suivis de très près, se lisent avec un particulier intérêt.

Les Sénons. — Sur l'étendue originelle de leur territoire, voir dans le t. XXXIV, 1925 (Sens, 1926), du *Bulletin de la Soc. archéol. de Sens*, p 174, l'étude de M. Beis (Troyes primitivement aux Sénons; à eux enlevée en 52 av. J. C; ni Auxerre ni Tonnerre ne leur appartenaient alors). J'ai toujours pensé que les textes de César sur les cités étaient d'une rare imprécision, et qu'il a pu entendre sous le nom d'une *civitas* tantôt la *civitas* proprement dite, tantôt cette *civitas* avec une cité voisine confédérée pour la circonstance (cf. XIX, 75, § 2, *Arverni adjunctis*, etc.). Même remarque pour les peuplades germaniques chez Tacite. De là l'extrême difficulté de tirer des conclusions certaines au sujet de ces territoires pour l'époque de l'indépendance.

Hipposandales. — Voyez l'article du Dr Moreau, p. 160, au t. XXXIV, 1925, du *Bull. de la Soc. arch. de Sens*, 1926. Et voir maintenant le livre de Forrer sur Strasbourg.

CAMILLE JULLIAN.

VARIÉTÉS

L'Arsenal du Pirée et les règles de l'architecture antique.

Vilhelm Marstrand, *Arsenalet i Piræus og Oldtidens Byggeregler* Copenhague, Egmont H Petersen, 1922 ; 1 vol. in-4° de 288 pages, avec 198 figures, 6 planches et une feuille d'*Addenda*.

Cet important travail, édité avec soin, voire avec un certain luxe, se rattache aux études de MM. Max Theuer et Macody Lund ; mais M. Mastrand a poussé en sens divers et dans le menu des recherches et des analyses souvent assez délicates. Voici, brièvement résumées, les idées générales qui s'en dégagent. La composition des temples et des grands édifices grecs est fondée sur l'emploi de proportions simples, traduites en nombres entiers; ces proportions équivalent pour l'œil à celle qu'on obtient en partageant une droite en moyenne et extrême raison $\left(\frac{a}{b} = \frac{b}{a+b}\right)$; en partant d'une dimension principale (par exemple, la longueur de l'édifice), leur application répétée, ou en série $\left(\ldots, \frac{13}{21}, \frac{8}{13}, \frac{5}{8}, \frac{3}{5}\right)$ donne les autres (largeur, hauteur), puis la distribution, enfin les mesures des membres de la construction et des détails. Pratiquement, ces règles harmoniques se combinaient avec la mise au carreau, qui décompose l'édifice, plan et élévation, en un certain nombre de rectangles formés de rectangles plus petits et égaux. En étudiant le gabarit des bois de charpente, M Marstrand essaie de montrer qu'elles n'avaient pas seulement un intérêt esthétique, mais qu'elles permettaient aussi de donner aux pièces portantes une section proportionnée à l'effort. D'après lui, il y a eu accord continu entre les règles architecturales et les recherches des mathématiciens. Il soutient, après Max Theuer, que les théorèmes de Pythagore ne sont pas étrangers à la composition des temples de Sicile et de Grande-Grèce, telle qu'elle se fixe dans la seconde moitié du vi^e siècle. Bien plus, l'échec de l architecte de l'Erechtheion et la καμπύλη τελίς que l'on avait dû placer sous le plafond trop faible de la cella occidentale, pour l'étayer, auraient provoqué les calculs d'Eudoxos et, par lui, donné naissance à la géométrie euclidienne, dont on voit déjà Philon appliquer certains éléments dans son arsenal du Pirée.

Pour M. Marstrand, l'Arsenal est le triomphe de l'architecture mathématique, et les « règles antiques de construction », telles qu'il les conçoit, ressortent de l'étude qu'il lui a consacrée. Cette étude ne laisse de côté aucun problème, si petit soit-il, et toutes les mesures, y compris celles que l'inscription ne donne pas, sont fixées avec précision par le calcul. M. Marstrand n'a ménagé ni son ingéniosité ni sa peine. Il a voulu se bien représenter les agrès que l'on emmagasinait dans l'Arsenal et répartir chaque espèce à sa place, pour en calculer aussi exactement que possible le volume et le poids. Puis, passant des agrès aux navires de guerre, il a essayé de montrer que leur construction — en particulier la disposition des bancs de rameurs — reposait sur les mêmes principes que celle de l'Arsenal.

Laissant aux spécialistes le soin d'apprécier ces deux derniers chapitres, j'ai examiné de plus près la restitution de l'Arsenal, et, sur cette question, je regrette d'avoir à exprimer quelques doutes, d'autant plus qu'il ne m'est pas possible d'analyser préalablement les raisonnements de M. Marstrand; une telle analyse dépasserait les limites du compte rendu et elle ne serait guère intelligible sans figures.

L'interprétation littérale de l'inscription ne me semble pas partout exacte :

L. 10-15 : on change le sens de la phrase en la coupant par des points; il faut la lire ainsi : [10] Στρωματιεῖ δὲ καὶ τοῖς κίοσιν ἀπολείπων ἀπὸ τοῦ τοί[χ] / [11] ου ἑκατέρου πέντε κ[αὶ δέκ]α πόδας σὺν τῶι πάχει τοῦ κίονος, ἀριθμὸς / [12] τῶν κιόνων ἑκατέρου τοῦ στοίχου πέντε καὶ τριάκοντα, διαλείπων δ / [13] [ί]οδον τῶι δήμωι διὰ μέσ[η]ς τῆς σκευοθήκης πλάτος τὸ μεταξὺ τῶν κιό / [14] νων εἴκοσι π[ό]δῶν, πάχος [δ]ὲ ποήσει τὸ στρῶμα τετρά-πουν τίθεις τοὺς / [15] λίθους ἐναλλὰξ φορ[μη]δὸν καὶ κατὰ μῆκος. A la *l. 14*, [δ]ὲ annonce qu'on revient à l'idée principale; le στρῶμα n'est donc pas, comme on l'a cru, un dallage de la nef centrale (il ne sera question de ce dallage qu'aux *l. 61-63*), mais bien la fondation des piliers, et πάχος s'entend ici de l'épaisseur entre faces opposées (cf. *l. 11*, σὺν τῶι πάχει τοῦ κίονος). M. Marstrand a montré que la dimension principale des stylobates, 4 pieds, était perpendiculaire à l'axe du monument; car ils portaient, en même temps que le pilier, un pilastre plus petit appuyé derrière lui (*parastadion*); la fondation devait donc avoir l'épaisseur indiquée.

L. 23-26 : Καὶ οἰκοδομήσει μέτωπον ἑκατέρωθε[ν] / [24] ἐν τῶι μεταξὺ τῶν θυρῶν, πλάτος δίπουν, εἰς δὲ τὸ εἴσω δεκάπουν, καὶ π / [25] ερικάμψει τὸν τοῖχον μέχρι τῶν πρώτων κιόνων πρὸς ὃν ἀνοίξεται ἡ / [26] θύρα ἑκατέρα. M. Marstrand restitue 3 cloisons (*métopa*), une entre les deux portes, et deux autres à gauche et à droite des baies. Ces cloisons latérales, qui ne pourraient pas s'appeler *métopa* et dont on cherche vainement la trace dans le texte, doublent inutilement les murs en retour

d'équerre, et il n'y a pas de place pour elles, puisque les portes s'ouvrent contre ces murs. De plus, il faut compter la profondeur de 10 pieds à partir de l'alignement intérieur des murs frontaux. En effet, l'inscription ne disant pas en quelle matière seront construits les *métopa*, cette matière est nécessairement la même que celle des murs et des piliers, soit la pierre d'Akté. Mais on voit plus loin (*l. 31-33*) que l'encadrement des portes (jambages, linteaux et seuil) sera en marbre. Le *métopon* était donc masqué par un trumeau de marbre. Il est d'ailleurs évident que les murs d'équerre doivent avoir, à partir des gonds, c'est-à-dire à l'intérieur de l'édifice, une profondeur au moins égale à la largeur des vantaux, autrement dit un peu supérieure à l'ouverture extérieure des baies, qui est de 9 pieds. Enfin, comme ils répondent au *métopon* et portent avec lui une tribune jetée entre les deux galeries latérales (une sorte de passerelle de commandement, d'après M. Marstrand), on peut leur assigner la même étendue, 10 pieds, cette mesure étant, bien entendu, prise au niveau de la tribune. Il suit de là qu'à ce niveau, la distance du premier pilier à l'arête extérieure de l'euthyntèria était de :

1 palme (saillie de l'euthyntèria) + 2 p. 1/2 (épaisseur des murs frontaux) + 10 pieds = 12 p. 3/4.

En ajoutant à ladite somme la demi-épaisseur du pilier au même niveau, soit [2 p. 3/4 (largeur a la base) + 2 p. 1/2 (largeur au sommet)] : 4 = 5 p. 1/4 : 4 = 1 p. 5/16, on situe exactement l'axe du premier pilier; puis, en retranchant le total, 14 p. 1/16, multiplié par 2, de la longueur de l'euthyntèria, 400 pieds, on trouve la distance entre axes des deux piliers extrêmes, le 1er et le 35e, et par suite la longueur de la travée,

$$\left[400 \text{ p.} - \left(14\text{p.}\ \frac{1}{16}\right) \times 2\right] : 34 = \left(371 \text{ p.}\ \frac{\ }{16}\right) : 34 = 10 \text{ p.}\ \frac{15}{16},$$

soit 1 dactyle de moins que le nombre entier postulé par M. Marstrand.

L. 49 sq. : Suivant M. Marstrand, les κορυφαῖα seraient des arbalétriers, l'ὑπόθημα, un poinçon, et les κερκίδες, des tenons triangulaires fixant les arbalétriers sur les extrémités des poutres transversales. Il montre bien que cette nouvelle interprétation donnerait un arrangement satisfaisant, en rapport avec la hauteur des nefs latérales et avec celle des murs, qu'elle impose en même temps aux différentes pièces du comble des efforts proportionnés à leur résistance. Je serais tout disposé à l'accepter, si le mot κορυφαῖον pouvait désigner autre chose qu'une pièce faîtière Ce sens est attesté par une inscription athénienne contemporaine du devis et relative à un temple de Délos : on y voit qu'une corniche du fronton est située ὑπὸ τῶι ξύλωι τῶι κο[ρυφαίωι][1].

1. L'équivalent latin est *columen*. Pour les besoins de sa thèse, M. Marstrand impute à Vitruve une singulière inconséquence : dans le passage très discuté sur les

L. 63 sq. : M. Marstrand a rétabli avec raison les galeries hautes supprimées par Choisy. Pour les tablettes (μεσόμναι), il aurait dû revenir à l'interprétation de Fabricius et de Dörpfeld. Ὀροφή ne peut désigner qu'un plafond, une toiture ou un plancher élevé. Le sol d'un bâtiment s'appelle ἔδαφος ou στρῶμα, mais non ὀροφή. On voit (*l. 78-79*) que les montants des tablettes étaient dressés entre la galerie (ἡ κάτω ὀροφὴ) et le toit (ἡ ἄνω ὀροφή), et aussi (*l. 77-78*) qu'une tablette était située à 4 pieds *au-dessus* de la galerie (ἡ ὀροφή), et la tablette supérieure, à 5 pieds de l'autre. Évidemment, la première mesure ne peut s'appliquer qu'à la tablette inférieure. Or, M. Marstrand interprète ainsi ce passage : La tablette [supérieure] sera située à 4 pieds *au dessous* (malgré ὕψος) de la galerie, et la tablette supérieure, à 5 pieds de l'autre!

L. 81 : on admettra difficilement que les θρᾶνοι διανεκεῖς ne soient pas des pièces longitudinales situées, l'une le long du mur, l'autre en avant; à la *l. 82*, ἐπὶ τούτων ne peut représenter que ces θρᾶνοι, sur lesquels les planches (πίνακες) sont fixées, et qu'elles ne doivent pas dépasser en largeur (συναρμόττοντας ἐξ ἴσου τοῖς θράνεσι)

L. 85 sq. : Les dimensions des coffres (κιβωτοί), qui furent faits d après un modèle, ne sont pas indiquées dans le devis. Leur hauteur était sans aucun doute beaucoup plus grande que M. Marstrand ne l'a supposé, puisqu'il n'y avait rien d'autre sous les galeries. En tout cas, *l. 89*, ἀνοιγνυμένας ne signifie pas « ouvert », mais « s'ouvrant ».

Sur d'autres points, les solutions, toujours ingénieuses et raisonnées, de M. Marstrand me semblent fragiles, parce qu'elles ne s'accordent pas suffisamment avec les indications du texte, ou bien parce qu'elles sont contraires aux principes techniques ou esthétiques de l'architecture grecque. Pour les orthostates et les pierres d'assises, le devis donne une longueur uniforme, 4 pieds, sauf aux angles. Dans la restitution qui nous est proposée, une pierre sur trois n'a que 3 pieds (longs côtés, fig. 54), ou bien les mesures varient d'une pierre à l'autre (murs frontaux, fig. 56); de plus, les joints des orthostates coïncident avec ceux de l'assise précédente, l'euthyntèria! Les membres décoratifs, corniche des portes, triglyphes, corniche et chéneau, ont uniformément la hauteur d'une assise! En réalité, la longueur des pierres d'assises devait être indépendante de celle des travées. Pour l'entablement, il faudrait placer des triglyphes dans l'axe des piliers et des métopes dans l'axe des travées, au-dessus des fenêtres, ce qui donnerait pour chaque groupe (triglyphe + métope) 10 p. 15/16 : 3 = 3 pieds, 10 dact. 1/3. Les métopes des travées

combles de grande et de moyenne portée (IV, 2, 1), *columen* s'appliquerait d'abord aux arbalétriers et ensuite au faîtage. Heureusement, les mots *in summo fastigio culminis*, qui expliquent *columen*, et l'emploi du singulier à côté des pluriels *columnae*, *transtra*, *capreoli*, ne laissent pas de place au doute.

extrêmes, au nombre de 4, devraient être contractées d'environ 6 dactyles. Mais tout ce calcul repose sur l'hypothèse que la frise dorique se prolongeait tout le long des murs latéraux, et rien n'est moins assuré.

J'ai pu constater sur des édifices mathématiquement ordonnés et dont les pierres sont taillées avec exactitude, que le principe des *nombres entiers* souffre d'importantes exceptions; et d'autre part, je continue de penser que les mesures des membres décoratifs de l'Arsenal (assise correspondant à l'épistyle, triglyphes, corniches, chéneaux) ne sont pas implicitement contenues dans le devis. Les théories métrologiques répondent bien à l'esprit de l'architecture grecque; mais il faut les appliquer avec prudence et établir les faits particuliers suivant des méthodes plus sûres Le travail de M. Marstrand n'en a pas moins de mérite[1], et l'on peut tirer grand profit de ses analyses pénétrantes, de sa science technique et de son ample information.

R. VALLOIS.

L'Orphisme et l'Étrurie.

C. C. Van Essen, *Did Orphic influence on Etruscan tomb paintings exist?* Amsterdam, H. J. Paris, 1927; 1 vol. gr. in-8° de 95 pages.

Dans le troisième chapitre de son livre sur la peinture étrusque (Halle, 1921), intitulé « Der Jenseitsglaube der Etrusker und seine Darstellung in der Malerei », F. Weege, donnant dans le panorphisme, reconnaissait dans maintes peintures de tombes étrusques l'influence des doctrines orphiques sur l'au-delà. Il usait le plus souvent, il est vrai, de l'épithète *orphisch-pythagoreisch*, fort propre à créer de profitables confusions. Car s'il faut la témérité et l'imagination de V. Macchioro pour retrouver en Étrurie des traces d'orphisme, il est incontestable que le pythagorisme a été en faveur dans ce pays. Mais pythagorisme n'est pas orphisme. Bien que les deux doctrines aient probablement pris naissance dans le même milieu et dérivent en partie des mêmes sources, elles présentent des différences considérables, spécialement en ce qui concerne la conception de l'outre-tombe.

Dans le présent ouvrage, M. van Essen a entrepris une réfutation en forme de la théorie aventureuse soutenue par Weege. Après avoir soigneusement analysé et défini les motifs eschatologiques des peintures funéraires d'Étrurie, il prouve qu'il n'est nul besoin de faire appel à l'orphisme pour en expliquer le sens et l'origine. Il s'efforce

1. Les textes (Vitruve, inscriptions attiques, etc.) y tiennent une place importante et sont accompagnés de traductions. Je doute que la transcription du grec en caractères latins présente de grands avantages. Au reste, ce pensum est soigné.

de dresser un rigoureux bilan de nos connaissances sur la doctrine orphique de l'au-delà. Il n'a pas de peine à prouver que, si mal renseignés que nous soyons, tous les témoignages semblent s'accorder à établir que, tandis que le pythagorisme croyait à une immortalité stellaire, l'orphisme enseignait l'existence d'un enfer souterrain. Examinant les idées sur l'outre-tombe et les châtiments infernaux dans Pindare, dans Platon, dans l'*Axiochos*, dans Plutarque, dans Lucien, il restreint considérablement ou même exclut tout à fait l'influence orphique et indique que sur ce point la doctrine de l'orphisme n'est nullement originale. Ce qui lui appartient en propre, ce n'est pas la description des enfers, mais bien les moyens de parvenir à la béatitude éternelle.

Pour tout cela, je suis en complet accord avec M. van Essen. Mais j'hésite à le suivre lorsqu'il affirme, après tant d'autres, que les fameuses inscriptions sur tablettes d'or sont spécifiquement orphiques Qu'on y doive reconnaître les traits orphiques, cela n'est pas douteux ; mais le caractère composite de la doctrine incline à croire avec Wieten et Delatte que ces documents proviennent des cercles pythagoriciens qui survécurent à la destruction de la grande école et transmirent aux Romains la tradition du pythagorisme religieux. Ainsi la tablette du IIe siècle de notre ère (O. Kern, *Orph. fragm.*, 32 g) qu'on croit avoir été trouvée à Rome et qui porte le nom de Cæcilia Secundina, au lieu d'être un témoignage unique et suspect de l'existence de cercles orphiques à Rome à l'époque des Antonins, prendrait place dans la longue série de documents qui attestent la grande faveur du pythagorisme religieux chez les Romains.

La thèse de Weege avait déjà été réfutée par Bulle, *Philol. Woch.*, 1922, 892-694. Ducati, *Etruria antica*, t. I, p. 111. avait reconnu que la doctrine « orphico-pythagoricienne » n'avait exercé aucune influence sur la représentation des châtiments d'outre-tombe. Mais il n'en faut pas moins être reconnaissant à M. van Essen d'avoir mené à bien une de ces « dissociations » que je signalais comme nécessaires dans l'introduction de mon *Orphée*. Nulle part, on n'a commis autant de méfaits au nom du panorphisme que dans ce domaine, si bien qu'on pourrait se demander, en accommodant un mot de M. Diès : « Qu'y a-t-il, et peut-il y avoir quelque chose qui dans les idées helléniques sur l'outre-tombe ne soit pas orphique ? » L'étude de M. van Essen aura, j'espère, contribué à faire reconnaître que si l'orphisme tient une place considérable dans l'histoire du mysticisme hellénique, il ne représente pas à lui seul ce mysticisme tout entier.

André BOULANGER.

BIBLIOGRAPHIE

The Cambridge Ancient History, edited by J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock : t. VI, *Macedon (401-301 B. C.)*. Cambridge, University Press, 1927 ; 1 vol. in-8° de XXIII-648 pages, avec 8 cartes, 1 planche de plans et 4 tables chronologiques. — Prix : 30 s. net.

Depuis que nous avons analysé les tomes I à V de cette grande publication (*Rev. Ét. anc.*, 1927, p. 319-325), le « triumvirat directeur », comme l'appelle M. Franz Cumont, a été frappé en la personne de celui qui en était l'âme : J.-B. Bury est mort le 1er juin dernier. Ce savant éminent, qui fut aussi un remarquable organisateur, n'aura pas vu l'achèvement de sa vaste entreprise. Mais elle repose sur des bases si bien conçues que la disparition du maître d'œuvre n'empêchera pas l'*Ancient History* d'atteindre, suivant le rythme régulier qui lui est propre, son entier couronnement.

Le VIe volume comprend la période qui va de la fin de la guerre du Péloponnèse à la bataille d'Ipsus. Il embrasse exactement un siècle (401-301). Ce qui caractérise cette époque, c'est l'impuissance de la Grèce à réaliser son unité par le système de l'hégémonie interne. Pas plus qu'Athènes au temps de Périclès, Sparte, au temps de Lysandre, ne parvient à vaincre la réaction particulariste. Thèbes, en dépit des triomphes d'Épaminondas, échoue à son tour. Il n'y a plus place que pour une hégémonie externe et c'est le puissant royaume du bassin de l'Axios qui, avec Philippe, la constitue. Voilà le grand fait historique qui domine ce IVe siècle : il justifie le sous-titre « Macédoine » donné à la période en question.

En tête du volume, un premier chapitre, dû à W.-W. Tarn, retrace les vicissitudes de l'Empire perse depuis les défaites de Xerxès jusqu'à la reconquête de l'Égypte par Ochos (quatre paragraphes sur six concernent l'expédition de Cyrus le Jeune et la retraite des Dix-Mille). Les trois chapitres suivants (M. Cary) nous exposent l'hégémonie de Sparte au lendemain d'Ægos-Potamos, la fondation de la seconde Ligue athénienne, la courte et précaire hégémonie de Thèbes. Au chapitre V, le regretté J.-B. Bury met en pleine lumière Denys de Syracuse, ses luttes contre les Carthaginois, son génie à la fois politique, militaire et littéraire, grâce auquel sa capitale sicilienne fut alors un des plus brillants foyers de l'hellénisme.

Avec Hall (chapitre VI), reparaît l'Égypte, Égypte achéménide, intermède des dynasties indépendantes, arrivée d'Alexandre, « saga » rattachant le conquérant macédonien aux derniers pharaons. Ensuite (chapitre VII), Stanley Cook dégage la valeur religieuse du judaïsme, où s'amorce, sous l'obscure mesquinerie du rôle politique, le rayonnement universel de l'avenir chrétien.

Les chapitres VIII et IX (l'avènement de la Macédoine, la suprématie macédonienne en Grèce) sont de Pickard-Cambridge. Ils nous mènent à l'épisode qui forme pour ainsi dire la charnière du siècle : le duel passionnant entre Philippe et Démosthène. Sous les auspices de R. Hackforth (chapitre X), nous revenons en Sicile, pour y assister à la chute de la tyrannie (Dion, Timoléon). Au chapitre XI, F. M. Cornford caractérise les écoles philosophiques d'Athènes (Socrate, Platon, Aristote).

Nous atteignons ainsi la plus belle partie du sujet, l'épopée d'Alexandre, que W. W. Tarn nous conte avec maîtrise, en homme qui s'est fait la main par d'excellents travaux préparatoires : XII. Conquête de l'Empire perse jusqu'à la mort de Darius; XIII. Conquête des marches de l'Orient; XIV. La Grèce pendant et après la grande anabase; XV. L'héritage d'Alexandre (luttes des Diadoques jusqu'à la mort d'Antigone).

Pour clore le volume, une étude (chapitre XVI) d'Ernest Barker, sur les doctrines politiques en Grèce, et une autre (chapitre XVII), sur le développement artistique : sculpture et peinture (J.-D. Beazley), architecture (D.-S. Robertson).

Ce riche tableau, d'une variété saisissante, ne le cède pas en intérêt aux précédents : on est frappé de voir, en le parcourant, combien l'âge où la civilisation hellénistique a transformé le monde, autrement dit le siècle d'Alexandre, marque une étape décisive dans l'histoire de l'humanité.

GEORGES RADET.

The Cambridge Ancient History : First volume of plates, prepared by **C. T. Seltman**. Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de XXVIII-395 pages. Prix : 25 s. net.

L'évocation historique prend une valeur singulièrement expressive et concrète quand les témoignages de l'archéologie peuvent être placés en regard de la tradition littéraire. Aussi est-ce une très heureuse idée qu'on a eue à Cambridge d'illustrer les parties essentielles du récit par un choix de monuments. Le soin de grouper ceux-ci et de les présenter au public a été confié à C. T. Seltman. Un premier volume de planches, correspondant aux tomes I à IV de la collection, vient de paraître. D'un côté, au recto de chaque feuillet, sont

données les photogravures; de l'autre, en face, au verso du feuillet précédent, de substantielles descriptions contiennent les indications d'origine et de nature. Ces rapides commentaires ont été rédigés par les auteurs mêmes des chapitres auxquels se réfèrent les figures. C'est dire qu'ils ont toute la précision souhaitable et qu'ils s'approprient intimement au sujet.

On n'a point visé à multiplier l'inédit : on s'est préoccupé avant tout de recueillir les œuvres marquantes et devenues classiques. Pour chaque période, depuis l'âge paléolithique jusqu'à la Grèce du VIe siècle, on a produit, en fait d'images, celles qui éclairent le mieux les différentes formes de la civilisation. Il en résulte des rapprochements instructifs : tel le bison polychrome de la grotte d'Altamira (p. 12-13) et les taureaux d'un vase chalcidien du Cabinet des médailles (p. 376-377); tel le manche de couteau, en ivoire sculpté, de Gebel-el-Arak (p. 26-27), à comparer, soit avec la « palette » de Narmer (p. 78-79 : cf. Maspero, *Égypte*, p. 24; Bénédite, *Monuments Piot*, t. XXII, p. 1 sq.; Moret et Davy, *Des clans aux empires*, p. 160-161), soit avec la stèle de Naramsin (p. 52-53), ce qui atteste la haute antiquité des rapports d'art entre la vallée du Nil et la Chaldée.

Le complément archéologique dont s'orne la grande publication de Cambridge en rehausse l'intérêt historique. Ce sont deux choses qui s'harmonisent et vont de pair.

GEORGES RADET.

R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*. Paris, Geuthner, 1927; 1 vol. in-8° de LII-632 pages, avec 16 cartes.

Cet ouvrage forme le tome IV de la *Bibliothèque archéologique et historique* publiée, sous le patronage du Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban, par le Service des antiquités et des beaux-arts. Il passe successivement en revue sept districts : I. La Phénicie méridionale (Tyr, Sidon, Beyrouth, Byblos); II. Tripoli et l'Émésène; III. La Phénicie du Nord; IV. La région d'Apamée et de Hama; V. Palmyre et la Damascène; VI. Le Hauran, l'Hermon et la Beqa'; VII. La Haute-Syrie (Laodicée, Antioche, Séleucie, Cyrrhestique).

Il ne s'étend pas avec moins d'ampleur dans le temps que dans l'espace. On y discute aussi bien les itinéraires de Sennachérib et d'Asaraddon (p. 39) que la campagne d'Antiochus III avant la bataille de Raphia (p. 44), les opérations de Ramsès II autour de Qadesh (p. 105-106) que la route suivie par Saladin deux millénaires et demi plus tard (p. 161). Documents hiéroglyphiques et inscriptions cunéiformes, témoignages classiques ou textes byzan-

tins, géographes arabes et chroniqueurs des croisades, tout est examiné, critiqué, utilisé, suivant une méthode exhaustive riche de pénétration comme de science. M. Dussaud est aussi familier avec Strabon et Claude Ptolémée qu'avec Anne Comnène, Guillaume de Tyr et Benjamin de Tudèle; avec le Stadiasme et la Table de Peutinger qu'avec Idrisi, Aboulféda ou Ibn Batouta. Quand il assimile une localité moderne à un site antique, en remontant de proche en proche le cours des siècles, il le fait vraiment à bon escient, en mettant de son côté toutes les garanties désirables.

La Syrie n'a plus rien à envier à l'Anatolie, qui, depuis 1890, possédait ce répertoire précieux : *The historical geography of Asia Minor*, où Sir William Mitchell Ramsay déploya largement son expérience de voyageur et d'érudit. C'est un monument du même ordre que vient d'élever M. Dussaud. Explorateur lui aussi, lui aussi archéologue, géographe, historien et, de plus, orientaliste, notre compatriote s'est créé, dans la zone du Liban et de l'Amanus, les mêmes titres à la reconnaissance du monde savant que son prédécesseur écossais entre les Portes de Cilicie et l'Hellespont. L'œuvre syrienne de l'un prolonge et double l'œuvre anatolienne de l'autre. Par l'importance des services rendus, M. Dussaud, tout comme Ramsay, prend figure de patriarche, d'un patriarche au reste plein de sève jeune et d'entrain fécond [1].

GEORGES RADET.

M. Clerc, *Massalia*, t. I. Marseille, Tacussel, 1927; 1 vol. grand in-8° de XI-480 pages; avec IV planches hors texte et 105 gravures dans le texte.

Cette *Histoire de Marseille dans l'Antiquité* commence aux origines et doit s'arrêter à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.). Le premier volume nous conduit, en trois étapes (livre I. La région marseillaise avant l'arrivée des Phocéens; livre II. De la fondation de Marseille au milieu du ve siècle; livre III. Marseille à son apogée), jusqu'à la veille de l'apparition d'Hannibal en Gaule. Ce qui fait l'intérêt du sujet, c'est que l'illustre colonie phocéenne, dont le vingt-cinquième centenaire fut célébré en 1899, connut autre chose qu'un rayonnement local. Sa vie particulière se raccorde à la vie générale du monde civilisé. Traiter l'histoire de Marseille, c'est reprendre, sous un autre angle, l'ensemble des problèmes que pose l'histoire des peuples méditerranéens.

1. Au double index des noms de lieux dont est pourvu le volume, il eût été singulièrement utile de joindre un index historique. On regrette également l'absence d'une carte où l'auteur eût groupé le résultat de ses recherches en accompagnant chaque désignation ancienne de son équivalent moderne.

Ces problèmes, M. Michel Clerc était mieux qualifié que personne pour les aborder. Non seulement ses précédents travaux l'ont familiarisé avec les textes; mais de plus, conservateur des collections du château Borély, il a manipulé de ses mains les monuments du plus ancien passé marseillais. Ceux-ci, à vrai dire, ne forment qu'un appoint modeste et souvent peu significatif, nullement à comparer avec ce que fournissent des villes plus humbles dont on peut librement fouiller les ruines désertes. Les annales archéologiques de Marseille gisent sous les substructions des édifices qui n'ont cessé de recouvrir le sol de l'emporium durant ses 2.500 ans de prospérité.

Nous ne saurions ni reprendre ni seulement indiquer les innombrables sujets de discussion dont le livre est rempli. Il faut se borner à en signaler brièvement quelques-uns.

Question phénicienne. — Saisit-on, à l'embouchure de l'Huveaune, les traces d'une venue de marchands sidoniens ou tyriens, antérieurement à la colonisation grecque? Pour M. Clerc, les Phéniciens, « qui ont pêché la pourpre dans la rade de Marseille », n'ont pas dû ignorer ou méconnaître « l'admirable port naturel que les Grecs appelleront le Lacydon » (p. 58). Il confesse d'ailleurs que ce sont « des raisons d'ordre général, qui, à défaut de preuves matérielles », l'inclinent à cette opinion. Mais ni l'histoire, ni la linguistique, ni la toponymie n'attestent, d'une manière vraiment décisive, que les navigateurs du Liban se soient détournés de la zone sud du bassin occidental de la Méditerranée pour remonter jusqu'au golfe du Lion. Les ingénieuses hypothèses tirées de l'onomastique géographique, Massalia venant de *mazzâl* (Schrœder et Derenbourg), vous laissent plutôt sceptique.

Fondation de Marseille. — L'auteur soumet à une diligente critique les récits qui nous la font connaître. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il marche d'accord avec M. Jullian. Il rejette le témoignage de Trogue-Pompée, qu'on a tout lieu de croire exactement résumé par Justin, et d'après lequel les Phocéens, en débarquant sur cette côte, y trouvèrent les Gaulois déjà établis (p. 87). M. Clerc décale de deux siècles la migration celtique (p. 172). Ce ne serait point dès la 45e olympiade (600-597) qu'il y aurait eu, en Provence, des Celto-Ligures (p. 151), mais seulement entre 400 et 350. Pour moi, les synchronismes historiques conservés par les écrivains anciens sont d'une valeur autrement positive que les dates flottantes extraites bon gré mal gré de l'anonymat des trouvailles archéologiques.

Périples marseillais. — Le chapitre consacré aux explorations maritimes du IVe siècle est excellent. Notre auteur voit dans Euthymène « un contemporain, peut-être plus âgé, de Pythéas ». Il le considère « comme un simple particulier, armateur ou négociant, aidé peut-être par d'autres, et désireux sans doute d'élargir le champ de

ces opérations commerciales, tout en satisfaisant cet esprit de curiosité et d'aventures qui ne devait manquer à aucun de ces fils de Phocée » (p. 395).

La science et le talent que M. Clerc déploie dans cet ouvrage eussent mérité une présentation parfaite. Accusons le malheur des temps si la typographie est médiocre [1], le papier terne, l'imagerie grise. Il y a du moins une belle planche en couleurs des vases grecs peints, de style géométrique, provenant du bassin de Carénage [2].

GEORGES RADET.

L. A. Stella, *Echi di civiltà prehistoriche nei poemi d'Omero*. Milan, Società editrice « Unitas », 1927 ; 1 vol. in-8° de XVI-307 pages avec 92 figures et 1 carte en couleurs. Prix : 60 lires.

Ouvrage de lecture agréable en même temps qu'instructive initiation à l'étude de la poésie homérique. Mlle Stella part de l'idée que les chants d'Homère, composés après la ruine de la civilisation égéenne, nous en conservent fidèlement le souvenir. « Quelle que soit la genèse des poèmes homériques, il est certain qu'ils ont recueilli et fondu dans le creuset de l'âme grecque les chants d'aèdes plus anciens, qui rapportaient des légendes encore plus anciennes, peut-être les légendes d'autres races, dont la langue était déjà éteinte. Mais en face des ruines préhelléniques ils n'apparaissent plus seulement comme une création de l'imagination poétique, mais comme une épopée, et l'unique épopée survivante, de la préhistoire méditerranéenne. » Homère est donc une sorte de trait d'union entre l'âge préhellénique et l'âge hellénique. « Entre l'une et l'autre civilisation il y a une longue parenthèse de siècles barbares ; entre l'une et l'autre se dresse, évocatrice du passé et annonciatrice de l'avenir, l'immortelle poésie d'Homère. »

Il est donc légitime de commenter les poèmes d'Homère à l'aide des trouvailles archéologiques qui ont renouvelé, depuis cinquante ans, notre connaissance du monde préhellénique. Mlle Stella applique cette méthode en sept chapitres dans lesquels elle examine avec beaucoup de clarté les principales questions d'ordre historique que posent l'*Iliade* et l'*Odyssée* : les États coalisés et leurs chefs ; — Troie et ses alliés, causes de la guerre ; — armes et art militaire ; — les femmes ; — les palais et les villes ; — la vie rustique ; — la vie maritime. Des notes bibliographiques (quelques références incomplètes) suivent

1. Le grec, en particulier, danse fâcheusement dans les lignes.

2. A corriger : p. 75, l. 24, Panoinion en Panionion; p. 119, n. 2, Denus en Denys; p. 391, l. 28, avaient en avait, etc. — P. 128. Après avoir regretté l'absence d'un récit du père de l'histoire sur la fondation de Marseille (p. 115), on lit : « celui d'Hérodote ». Inadvertance pour Aristote. — P. 235., n. 10. M. Graillot sera un peu étonné que son *Culte de Cybèle* soit devenu *Le culte de l'Eglise*.

chaque chapitre et permettent de contrôler les sources de l'auteur. Son information archéologique m'a paru exacte et étendue ; elle est au courant non seulement de ce qui est publié dans les livres, mais de ce qui ne peut s'apprendre que par les yeux, par la vue de la terre et des monuments. Mlle Stella a parcouru elle-même les régions et tenu à visiter les ruines dont elle parle ; le spectacle de la Grèce actuelle l'a aidée à mieux reconstituer les mœurs et les conditions d'existence de ses plus anciens habitants. La familiarité qu'elle possède de tous les aspects de son sujet, la vivacité des impressions qu'elle a recueillies donnent à son exposé un caractère personnel et concret qui en rendent la lecture véritablement attachante.

Il est regrettable que l'exécution matérielle de l'ouvrage (dont le prix est pourtant assez élevé) n'ait pas été plus soignée. Les figures, bien choisies, sont trop souvent mal tirées ; le volume est affublé d'une couverture orange sur laquelle est reproduite une peinture de vase sans rapport avec le sujet traité. Mais ne nous laissons pas défavorablement influencer par l'apparence : le livre méritait une meilleure présentation.

CHARLES DUGAS.

E. L. Highbarger, *The history and civilization of ancient Megara*. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1927 ; 1 vol. in-8° de xv-220 pages.

Mégare, on n'en saurait douter, a tenu une place notable dans le monde grec ; mais, lorsqu'on veut préciser cette impression d'ensemble, on dispose de si peu de témoignages anciens qu'on se sent incapable de donner une histoire exacte et continue de la cité : quelques épisodes, qui, pour être plus illustres, n'en sont guère mieux connus, comme la fondation des colonies mégariennes, la tyrannie de Théagénès ou les décrets d'Athènes contre Mégare, émergent seuls des nuages qui enveloppent la politique intérieure ou extérieure et la civilisation des Mégariens. On se rend facilement compte de cette insuffisance des sources en lisant la trentaine de pages où M. Highbarger va de la guerre du Péloponnèse à la domination romaine et est obligé de s'en tenir à un résumé de l'histoire générale de la Grèce, auquel il épingle quelques menus faits relatifs à Mégare.

On comprend alors que M. Highbarger ait particulièrement développé la période des origines, pour laquelle il pensait pouvoir réunir une documentation plus copieuse. Après une description topographique, il étudie les cultes mégariens, puis la période mythique des rois, enfin l'invasion dorienne et la formation de la cité. Ici se pose une question de méthode, que l'auteur n'avait pas à discuter, mais que nous ne pouvons pas écarter si nous voulons apprécier la

valeur des résultats : c'est celle de l'utilisation des données légendaires. Peut on extraire des récits mythiques un résidu historique? Je crois qu'il est sage de ne pas donner du problème une solution générale et en quelque sorte théorique, et que, tout en adoptant une attitude très méfiante, il faut examiner soigneusement chaque cas particulier ; mais cet examen critique n'est possible que si l'on peut confronter les données mythiques avec d'autres données, par exemple des données linguistiques et surtout archéologiques : c'est l'accord ou la combinaison de ces diverses données qui permettra d'énoncer les hypothèses les plus vraisemblables. Pour Mégare, malheureusement, il n'y a pas eu de fouilles méthodiques, qui aient permis de reconnaître les strates archéologiques, et les trouvailles, que M Highbarger cite sans y insister suffisamment, sont trop peu nombreuses pour fournir une contre-partie aux récits légendaires. Aussi les reconstructions de l'auteur restent-elles fragiles, et maintes fois on a l'impression qu'un effort critique plus puissant et plus prolongé en renverserait encore quelques assises.

D'autres hypothèses sont donc possibles, et, même si on ne les accepte pas, on se doit de les discuter. Sans doute, M. Highbarger connaît les principaux de ses devanciers ; mais en tient-il toujours suffisamment compte? Il connaît Victor Bérard ; mais soupçonnerait-on en le lisant que l'exemple de Mégare est exposé en un long chapitre dans *Les Phéniciens et l'Odyssée* et est, si je puis dire, un des piliers de la théorie des doublets? N'est-il pas surprenant que ce chapitre ne soit pas cité une seule fois dans la page consacrée à Athèna Aithuia et que l'ouvrage ne figure pas dans la « select bibliography » qui termine le livre de M. Highbarger? De même, les idées de Paul Girard sur *Ajax Telamonios* méritaient mieux qu'un simple rappel dans une note dédaigneuse. Il y a des omissions plus graves. On peut ne pas être d'accord avec Beloch, Mancuso et autres historiens sur la « sicilianité » de Théognis : encore faut-il discuter et réfuter cette théorie, si l'on veut utiliser les élégies du poète comme document historique sur Mégare. M. Highbarger n'en souffle mot, et il eût trouvé sur cette question, comme en général sur la colonisation mégarienne en Sicile, des indications utiles chez les savants italiens. Le nom même de Pareti n'est pas cité, et cependant M. Highbarger eût lu avec profit dans les *Studi siciliani e italioti* les articles sur Théognis, sur Megara Hyblaea, sur la chronologie des colonies de Sicile, sur les cultes de Megara Hyblaea et de Sélinonte, tout aussi bien qu'ayant à parler de Sélinonte, il eût pu se servir et faire mention de l'ouvrage de Fougères et Hulot. Sur environ quatre-vingt-dix numéros de la « select bibliography », deux livres seulement en français, ceux de Glotz et de Dussaud, et pas un en italien : est-ce ignorance ou mépris de ce qui s'écrit dans les langues romanes?

L'ouvrage de M. Highbarger doit comporter un second volume : c'est peut-être ce qui explique quelques lacunes du premier. Espérons qu'il saisira l'occasion dans ce prochain volume de reprendre certaines questions et de compléter son information.

A. JARDÉ.

Catalogue des manuscrits alchimiques grecs, publié sous la direction de **J. Bidez, Fr. Cumont, A. Delatte, J.-L. Heiberg** et **O. Lagercrantz**; II. *Les manuscrits italiens*, décrits par **C. O. Zuretti**, avec la collaboration de **O. Lagercrantz, J.-L. Heiberg, I. Hammer-Jensen, D. Bassi** et **A. Martini**. En appendice, *Les manuscrits des Coeranides*, par **C. O. Zuretti**. *Excerpta* par **J. L. Heiberg** et **C. O. Zuretti**. *Ueber das Verhältnis des Cod. Paris. 2327 (A) zum Cod. Marc. 299 (M)* von **O. Lagercrantz**. Tables par **Marie Delcourt**. Bruxelles, **Lamertin, 1927; 1 vol. in-8° de VI-369 pages.**

Voici un nouveau volume de cette publication dont la *Revue* (XXVII, 1925, p. 164-165) a signalé le très grand intérêt et la haute qualité. Le tome II analyse, avec l'exactitude minutieuse apportée déjà à la description des manuscrits parisiens et britanniques, 56 manuscrits italiens dont plusieurs n'avaient pas été utilisés jusqu'ici. Le plus important est sans doute le *Vaticanus* 1134 du XIVe siècle, vaste répertoire de recettes que M. Zuretti se propose de publier prochainement. On trouve dans l'appendice quelques morceaux inédits, publiés par M. Heiberg, et le début d'une étude où M. Lagercrantz démontre que le *Parisinus* 2327 est indépendant du *Marcianus* 299 et représente par endroits une tradition plus ancienne.

ANDRÉ BOULANGER.

A. Piganiol, *La conquête romaine* (collection HALPHEN et SAGNAC). **Paris, Alcan, 1927; 1 vol. in-8° de 250 pages, avec 2 cartes. Prix : 40 francs.**

Dans ce volume, l'auteur nous fait assister à la formation de l'empire que Rome étendit sur les trois continents riverains de la Méditerranée. Il ne perd jamais de vue son objectif, ni celui de la collection à laquelle il collabore, qui est, pour chaque pays, sans négliger sa vie particulière, de noter de préférence sa participation à la vie générale. Ce livre a bien le caractère d'une histoire universelle. Avec sa grande connaissance des textes anciens, qu'il cite toujours au bon endroit, et d'une manière heureuse, M. Piganiol s'inspire du mot de Polybe, avertissant ses lecteurs qu'à dater de la guerre d'Hannibal, il ne s'agit plus de traiter séparément du monde grec,

du monde oriental et du monde latin, attendu que tous les courants jusque-là distincts se fondent maintenant dans un ensemble unique. Plus tard, quand, après leur absorption par Rome, les provinces reprirent conscience de leur individualité propre, Appien se proposa de mettre en scène, non plus l'hégémonie de la Ville éternelle, mais les destinées spéciales des nations qu'elle avait soumises. M. Piganiol combine ce double dessein : il retrace le rythme de la conquête; mais à mesure que les armées romaines pénètrent chez des peuples nouveaux, il fait un retour sur leur passé et définit l'état de leur civilisation.

C'est ainsi qu'en dehors de ceux qui gravitent autour du Septimontium ou dont l'action a retenti sur la Méditerranée, Étrusques, Grecs, Macédoniens, Celtes, Ibères, Carthaginois, Juifs, Parthes, une place est accordée aux Scythes et aux Sarmates, aux événements de l'Asie centrale et de l'Inde, à la poussée de la Chine (offensive de la dynastie des Han déterminant le reflux des Huns). Pas plus que les migrations continentales, M. Piganiol n'oublie les explorations maritimes : Hannon et Himilcon (p. 119-120); Pythéas de Marseille (p. 121); Eudoxe de Cnide (p. 257 et 443).

L'ouvrage commence aux temps paléolithiques et s'arrête à la fondation du régime impérial. Il est divisé en deux livres. Le premier se clôt sur Zama, le second sur Actium. Naturellement, pour toute la période des origines, l'archéologie constitue la base essentielle. Mais, plus tard aussi, à l'âge historique, elle vient perpétuellement en aide à la tradition littéraire. Exemples : « Pour illustrer Homère, il n'y a pas de documents plus exacts que ceux qui sont tirés des plus anciennes tombes orientalisantes de l'Étrurie, de ces tombes à cercles de pierre de Vetulonia auxquelles on donna le nom de *trésors étrangers* (ripostigli stranieri) » (p. 48). De même, pour rendre sensible la déchéance de Carthage après la défaite d'Hannibal, le témoignage des fouilles apporte des précisions saisissantes (p. 262-263).

Un autre mérite de l'auteur est l'attention qu'il prête aux crises économiques et sociales. Il a une vive intelligence des faits historiques. Malgré la densité de ceux-ci, l'exposé garde le mouvement. Maint développement s'achève par une formule expressive, qui le résume et l'enchâsse. Des portraits, esquissés à traits rapides, agrémentent de psychologie la trame serrée du récit. Ainsi nous sont présentés, sous un sobre jet de lumière, Hannibal (p. 181), Scipion l'Africain (p. 202), Caton (p. 291-292), Sylla (p. 333), César (p. 389-390). Le talent personnel déployé par M. Piganiol donne beaucoup de prix à sa science[1].

GEORGES RADET.

1. Le vœu que nous émettions à propos du volume 5 de la collection (*Rev. Ét. anc.*, 1927, p. 143) a été entendu : ce fascicule 3 est pourvu d'un excellent Index de nature à satisfaire les plus difficiles.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

La condition juridique de la Cœlé-Syrie au temps de Ptolémée V Épiphane. — Dans ce travail, qu'a publié *Syria* (t. VIII, 1927, p. 143 162), M. Édouard Cuq résout avec bonheur un problème historique dont se sont occupés maints savants. Selon Polybe (XXVIII, 1, 2), la Syrie ne cessa plus d'être province séleucide depuis la victoire d'Antiochus III à Panion; d'après Josèphe (*Antiquités judaïques*, XII, 4), lorsque le monarque susdit maria sa fille à Ptolémée V, la Cœlé-Syrie fut cédée au gendre en constitution de dot. Y a-t-il contradiction entre les deux témoignages? Nullement. Observons que si l'un des paragraphes de Josèphe suggère l'idée d'une cession territoriale, le paragraphe suivant parle d'une cession de tributs. Or, quel but visait Antiochus III? « Gagner l'amitié de son adversaire sans renoncer au bénéfice de la victoire. Il prit un biais qui lui permit de conserver la souveraineté sur la Syrie méridionale en sacrifiant les avantages pécuniaires qu'elle lui procurait » (p. 148).

Genava (V, 1927). — Le *Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève* vient de publier son cinquième volume (303 pages grand in-octavo, avec de nombreuses illustrations). En dehors du relevé des acquisitions récentes, il renferme d'importants mémoires. Parmi ceux qui intéressent l'Antiquité, citons : la *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1926*, par L. Blondel, qui étudie également à part *La villa romaine de Sécheron* (p. 34-47); W. Deonna, *Marbres antiques du Musée de Genève* (p. 48-51); et surtout, Ch. Picard, *Apollon, Bès et les Galates* (p. 52-63), où certaines figurines alexandrines du dieu égyptien tenant le bouclier gaulois sont rapprochées d'une statue de Délos qui nous montre le dieu delphique piétinant des boucliers galates, ce qui induit l'auteur à penser qu'il y a là une double allusion : « à l'échec des Gaulois devant Delphes (279-278) et à leur fin dramatique en Égypte, après la rébellion contre Philadelphe (276) » (p. 57). De la sorte, l'Apollon aux θυρεοί reprend « sa vraie place parmi les documents d'un art conservateur, tout imprégné des souvenirs des grands siècles » et dérive « d'un modèle encore assez purement praxitélien » (p. 62 63).

La « préhistoire » du texte de Tacite. — Reprenant le genre d'étude que lui avait inspiré le *Bellum gallicum* (*REA.*, t. XXVII, 1925, p. 279-296), M. Constans (*Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII, 2e partie, 1927, p. 507-520) applique sa méthode à divers passages des *Histoires* et

par d'ingénieuses remarques dégage cette conclusion qu'à l'origine du fameux manuscrit de Florence connu sous le nom de *Mediceus alter* « il y a, non point comme modèle direct, mais comme prototype, un manuscrit en cursive datant de la seconde moitié du IIe siècle ou de la première moitié du IIIe » et, comme tel, « précieux en raison de son antiquité, qui le fait très proche de Tacite lui-même » (p. 520).

Histoire ancienne de l'Église. — Il vient d'être donné, de la première partie du grand ouvrage de M. Albert Dufourcq (*Le passé chrétien*), tome II (*La révolution religieuse : Jésus*), une 6e édition (Paris, Plon, 474 pages in-16 ; avertissement daté de septembre 1926). Un chapitre initial retrace la révolution religieuse qui a préparé l'œuvre du Christ. Le chapitre II concerne Jésus de Nazareth : proclamation de l'Évangile, fondation de l'Église, le sacrifice de la Croix. Suivent, au chapitre III, saint Pierre et les Apôtres. Grand sujet, s'il en fut, traité par un historien d'une vaste érudition, que la pratique de l'exégèse confirme chaque jour davantage dans l'ardeur de sa foi. L'auteur, n'ayant pu refondre son livre, l'a du moins mis au courant des recherches nouvelles : 185 pages de notes additionnelles complètent chacune des trois parties de l'exposé. On notera l'importance du travail sur les sources de saint Luc (p. 429-442).

La papyrologie. — Dans cette brochure (*Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, série *Initiation et méthodes*, 1927 ; in-8° de 34 pages avec II planches, en dépôt à Paris, Société d'édition les Belles-Lettres), M. Paul Collomp définit la science papyrologique, en montre l'étendue et la portée, résume les services qu'elle rend, caractérise les tâches qui lui incombent et complète chacun des paragraphes de son exposé par la bibliographie qui s'y rapporte. Cet excellent travail, précis et nourri, n'aidera pas seulement les novices à s'orienter dans une discipline complexe, riche en problèmes de toute sorte : il fournit aussi aux vétérans un répertoire commode, précieux par sa netteté sobre et la justesse de ses nuances.

Jean Schweighaeuser. — Grâce à M. Christian Pfister, qui nous donne là un précieux complément à ses *Pages alsaciennes*, la physionomie du célèbre érudit strasbourgeois qui édita Appien et Polybe, Athénée et Hérodote, revit avec autant de relief que de précision (*Les Schweighaeuser et la chaire de littérature grecque de Strasbourg*, 1770-1855, extrait du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1925-1927, Paris, Les Belles-Lettres, 44 pages in-8°, avec deux portraits). Quelle merveilleuse étendue de savoir, quelle formidable puissance de labeur nous offre, malgré les dramatiques traverses de la tourmente révolutionnaire, cette carrière d'humaniste qui se prolongea jusqu'à 87 ans ! Et cependant les circonstances n'étaient guère favorables. En 1802, bien que Fourcroy, préposé à l'Instruction publique, eût admis le grec dans son projet de règlement, le Premier Consul

l'avait rayé. Cette langue ne devait être introduite dans l'Enseignement secondaire que vingt ans plus tard, sous la Restauration. De nos jours, après tout un siècle d'éclat pour l'hellénisme, nous assistons à un retour en arrière. Il y a ainsi dans la vie des peuples une perpétuelle alternance des périodes de culture aristocratique et de barbarie égalitaire. Mais l'exemple évoqué par notre grand historien alsacien prouve qu'il suffit d'une élite, travaillant sans lésiner au milieu de l'universel abaissement de la capacité de travail, pour maintenir en état de flamme le chalumeau et assurer la soudure avec des temps meilleurs.

Gustave Fougeres. — Né à Baume-les-Dames, le 24 avril 1863, celui qui fut le directeur de l'École française d'Athènes pendant les heures tragiques de la Grande Guerre est mort à Paris le 7 décembre 1927, emporté, sans que rien fît prévoir la catastrophe, par un mal foudroyant. Notre *Revue* ne l'avait point compté au nombre de ses collaborateurs; mais elle avait signalé, avec les éloges qui leur étaient dus, ses principaux ouvrages : *Mantinée* (1899, p. 74-83); *De Lyciorum communi* (*ibid.*, p. 327); *Athènes et ses environs* (1906, p. 174-177); *Grèce* (1911, p. 213-216); *Sélinonte* (*ibid.*, p. 216-227); *Athènes* (1913, p. 90-91); *Les premières civilisations* (1926, p. 373-374). En 1886, nous avions parcouru ensemble la Bithynie, la Mysie et la Galatie (cf. *Histoire de l'École française d'Athènes*, p. 353). Ce compagnon de chevauchée était un voyageur plein d'entrain et de vaillance, comme il fut plus tard un érudit plein de sève et d'éclat. Sa science eut le don du coloris, son amitié celui du rayonnement fraternel. On ne sait ce qu'il faut regretter le plus douloureusement, de l'humaniste ou de l'homme de cœur.

Auguste Jardé — L'auteur de la *Formation du peuple grec* (cf. *Revue*, 1923, p. 391-394), des *Céréales dans l'Antiquité grecque* (*ibid.*, 1926, p. 286-289), des *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre* (*ibid.*, 1926, p. 382-383) et de tant d'autres excellents travaux est mort, à Bourg-la-Reine, le 17 décembre 1927. Il n'avait que 51 ans. Nous adressons un dernier salut à ce précieux collaborateur, qui disparaît dans toute la plénitude de son talent, sans avoir pu nous adresser l'analyse du livre de T. R. Glover, *Democracy in the ancient World*, comme il nous avait envoyé celle de la *Megara* de Highbarger (plus haut, p. 83-85).

GEORGES RADET.

Meurtre rituel et culte de l'âne. — Dans deux articles fort intéressants et remarquablement documentés de la *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums*, LXXI, 1927, p. 171-187 et 255-264, M. E. Bickermann étudie l'origine de ces deux accusations traditionnelles articulées contre les Juifs et reprises contre le christianisme primitif. La première est exprimée de façon particu-

lièrement frappante dans un récit d'Apion, que Fl. Josèphe s'est appliqué à réfuter. Antiochos IV Épiphane aurait trouvé dans le temple de Jérusalem un Grec qu'on y retenait prisonnier pour le sacrifier dans une fête solennelle, au cours de laquelle les participants devaient dévorer ses entrailles et jurer dans son sang une haine éternelle contre les Grecs. L'auteur démontre que ce prétendu meurtre rituel est, comme l'indique Josèphe, une invention de la propagande antijuive des Séleucides. Elle aurait sa source dans un rite, bien connu depuis les travaux de Lord Frazer, le sacrifice du « roi des Saturnales », qui d'ailleurs n'est pas attesté en Palestine [1]. A cela s'ajoute un lieu commun de la rhétorique politique des Grecs, qui reparaît chez Salluste et Plutarque au sujet de Catilina, le serment accompagné d'un sacrifice humain par lequel se lient des conjurés avant d'entreprendre une œuvre de mort.

Quant à la légende du culte de l'âne, elle semble avoir été introduite dans la littérature grecque vers l'année 200 avant J.-C. par le polygraphe Mnaseas de Patara dont le récit, repris par Apion, nous a été conservé par Josèphe. Au cours d'une guerre entre Juifs et Iduméens, l'un de ceux-ci aurait réussi à s'introduire par ruse dans le temple de Jérusalem et y aurait dérobé la tête d'or d'une idole en forme d'âne qui y était adorée. Un demi-siècle plus tard des « publicistes » à la solde d'Épiphane auraient repris cette histoire pour la faire servir à leur propagande. La fable du culte de l'âne se répandit d'autant plus aisément chez les Grecs qu'ils ne connaissaient pas de forme matérielle au dieu des Juifs.

La question a été reprise récemment par A. Jacoby, *Der angebliche Eselskult der Juden und Christen*, dans *Archiv für Religionswissenschaft*, XXV, 1927, p. 265-282, qui, dans un post-scriptum, critique les conclusions de M. Bickermann. Selon lui, la fable relative à la forme « onomorphe » du dieu juif Iaô, qui apparaît à Alexandrie au 1er siècle av. J.-C., est fondée sur une étymologie « satirique et antijuive » de ce nom divin que l'on fait dériver du mot désignant l'âne en égyptien.

André BOULANGER.

1. Rappelons à ce propos que M. S. Reinach (*Cultes*, t. I, p. 330) explique par ce rite le récit évangélique du choix laissé par Pilate à la populace entre les condamnés Jésus et Barabbas. Barabbas serait en réalité le « roi des saturnales » et Jésus aurait été mis à mort, non de préférence à Barabbas, mais en qualité de Barabbas.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres); textes in 8°, édités et traduits :

Euripide, t. II *(Hippolyte, Andromaque, Hécube)*, par Louis Méridier, 1927; 230 + 162 pages.

Plotin, *Ennéades*, IV, par Émile Bréhier, 1917; 235 + 157 pages.

Pline le Jeune, *Lettres*, t. I et II (livres I-III et IV-VI), par Anne-Marie Guillemin, 1927; LII-146 + 143 et 149 + 146 pages.

E. Bevan, *A history of Egypt under the Ptolemaic dynasty*. Londres, Methuen, 1927; in-16 de XXI-409 pages, avec 62 figures et un plan.

J. Brissaud, *Le régime de la terre dans la Société étatiste du Bas-Empire*. Paris, de Boccard, 1927; 1 vol. in-8° de 196 pages.

R. Cagnat, *En Pays romain*. Paris, de Boccard, 1927; in-16 de 282 p.

G. Calhoun and C. Delamere, *A working bibliography of Greek law*. Cambridge, Harvard University Press, 1927; 1 vol. in-8° de XIX-144 p.

Frank L. Clark, *A study of the Iliad in translation*. Chicago, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de VIII-354 pages.

P. Cloché, *La civilisation athénienne*. Paris, Colin, 1927; 1 vol. in-16 de 204 pages, avec 15 figures et une carte.

J. Colin, *Les antiquités romaines de la Rhénanie*. Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in-8° de VI-296 pages, avec XXVI planches hors texte et 39 figures.

Dr G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, I. Paris, A. Picard, 1927; 1 vol. in-8° de 545 pages, avec 357 figures.

A. Hajje, *La justice privée dans les domaines des Empereurs*. Paris, de Boccard, 1927; 1 vol. in-8° de 174 pages.

G. H. Hallam, *Horace at Tibur and the Sabine Farm*, 2e éd., Harrow School, Moore, 1927.

Dr Fritz Helmreich, *Die Reden bei Curtius*. Paderborn, Schöningh, 1927; 1 vol. in-8° de 226 pages.

Mgr Jaquet, *Grammaire du grec du Nouveau Testament*. Paris, de Boccard, 1927; 1 vol. in-8° de 165 pages.

El. Kaïla, *L'unité foncière en droit romain*. Paris, de Boccard, 1927; 1 vol. in-16 de 85 pages.

K. Kerényi, *Die griechisch-orientalische Romanliteratur*. Tübingen, Mohr (Siebeck), 1927; 1 vol. in-8° de XVI-275 pages.

Liddell-Scott, *A Greek-English Lexicon*, part 3. Oxford, Clarendon Press, 1927; 1 fasc. in-4° de 192 pages.

W. M. Lindsay, *Palaeographia latina*, part V. Londres, Humphrey Milford, 1927; 1 vol. in-8° de 78 pages, avec IX planches.

G. Murray, *The classical tradition in poetry*. Londres, Humphrey Milford, 1927; 1 vol. in-16 de xi-274 pages.

H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor* Chicago, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de 104 pages, avec 101 figures.

M. Rostovtzeff, *A history of the ancient World:* t. II, *Rome*. Oxford, Clarendon Press, 1927; 1 vol. in 8° de xiv-387 pages, avec 12 figures, XCVI planches et 2 cartes.

J. Toutain, *L'économie antique* (collection Henri Berr). Paris, La Renaissance du livre, 1927; 1 vol. in-8° de xxvi-429 pages.

II. Brochures et extraits.

N. H. Baynes, *The early church and social life*. London, Bell and sons, 1927; 16 pages in-8°.

H C Nutting, *On the syntax of Fretus* (*University of California Publications in classical philo ogy*, t. VIII, n° 8, p. 305-330), Berkeley, 1927.

W. A. Oldfather, *An angular form of a rare abbreviation for « -s »* (*Speculum*, t. I, 1926, p. 443-444).

W. A. Oldfather, *A Fleury text of Avianus* (*Philological Quarterly*, t. V, 1926, p. 20-28).

W. A. Oldfather, *The alleged avarice of Sophocles* (*Amer. Journ. Philol.*, t. XLVII, 1926, p. 358-360).

W. A Oldfather et Gladys Bloom, *Caesar's grammatical theories and his own practice (The classical Journal*, p. 584-602).

Stegman von Pritzwald, *Sprache und Persönlichkeit*. Iena, Biedermann, 1927; 23 pages in-8°.

D. M. Robinson, *A Graeco-Parthian portrait head of Mithradates I* (*Americ. Journ. Archaeol.*, t. XXXI, 1927, p. 338 344).

A. H Salonius, *Ein Thukydidespapyrus*. Helsingfors, *Commentationes humanarum litterarum*, II, 2, p. 1-16.

A. H. Salonius, *Zur Sprache der griechischen Papyrusbriefe* (même recueil, II, 3), 1927, 41 pages.

A. H. Salonius, *Die griechischen Handschriftenfragmente des Neuen Testaments in den Staatlichen Museen zu Berlin* (*Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, t. XXVI, 1929. p. 97-119); Giessen, Töpelmann.

L. A. Stella, *Leggende tebane e preistoria egea* (*Atene e Roma*, t. VIII, 1927, n°s 1 et 2; in 8°, 35 pages). Firenze, Ariani.

M. Sulzberger, *Les noms propres chez Homère* (*Revue des Études grecques*, t. XXXIX, 1926, p. 381-447); Paris, Leroux, in-8° de 67 p.

1er février 1928.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

7.563. — Bordeaux. — — 1928.

LES RELIEFS DE LA « TOUR DES VENTS » A ATHÈNES

L'horloge hydraulique jadis appelée « École ou Tombeau de Socrate », puis « Tour des Vents », que le Syrien Andronikos de Kyrros éleva à Athènes au Ier siècle avant notre ère, est bien connue; on a plus d'une fois reproduit et commenté les reliefs qui ornent les huit faces de cet édifice, représentant les huit vents de la plaine attique, aux attributs symboliques[1] (*fig. 1*, nos 1-8).

Monument d'une lourde conception architecturale, sculptures d'une exécution banale, même médiocre, d'une composition pauvre qui répète huit figures presque pareilles volant horizontalement. « Un art si indésirable, malheureusement conservé et toujours apprécié, apportait à Athènes la première tache fâcheuse de ce style « rastaquouère » par quoi la cité sera quelquefois déshonorée à l'époque romaine[2]. »

On a souvent remarqué, non seulement la monotonie de ces figures, mais la gaucherie de leurs attitudes[3]. Ces jambes raidies n'ont nullement la souplesse qui conviendrait à des êtres flottant librement dans l'air[4]. Combien plus gracieux les Eros et les Nikés que prodiguait jadis la peinture de vases grecque! Les Vents ne semblent pas voler, malgré leurs ailes; ils paraissent plutôt fixés à un sol imaginaire, vertical, sur lequel reposeraient leurs pieds.

Faisons-leur donc quitter leur position horizontale, dressons-les sur un sol réel (*fig. 1*, nos 9-16) : leurs attitudes perdent ce qu'elles avaient de choquant, elles deviennent plus vraisemblables. Elles rappellent alors celles que le dessin donne aux personnages portant devant eux un fardeau, au torse plus ou moins cambré, à une jambe

1. Stuart Revett, *Antiquities of Athens*, I, ch. III; Baumeister, *Denkmäler*, s. v. *Windeturm*, p. 2112; s. v. *Windgötter*, p. 2116, fig. 2370; Brunn, *Denkmäler*, pl. 30; Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 57; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 615-616, fig. 324; Picard, *La sculpture antique*, II, p. 217-218; Fougères, *Athènes*, 1912, p. 137; Orlandos, *Arch. Deltion*, V, 1919, suppl. p. 14-16; Klein, *Geschichte der griech. Kunst*, III, p. 199; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Venti*, p. 720, fig. 7380; Judeich, *Topographie von Athen*, p. 334, pl. A, p. 332, etc.

2. Picard, *l. c.*

3. Overbeck, *Geschichte der griech. Plastik*, 4 éd., II, p. 225 : « Die Composition der horizontal schwebenden geflügelten Gestalten ist ungeschickt und ungefällig »

4. Baumeister, *op. l.*, p. 2112 : « besonders die schlappende Haltung der Beine unangenehm auffällt ».

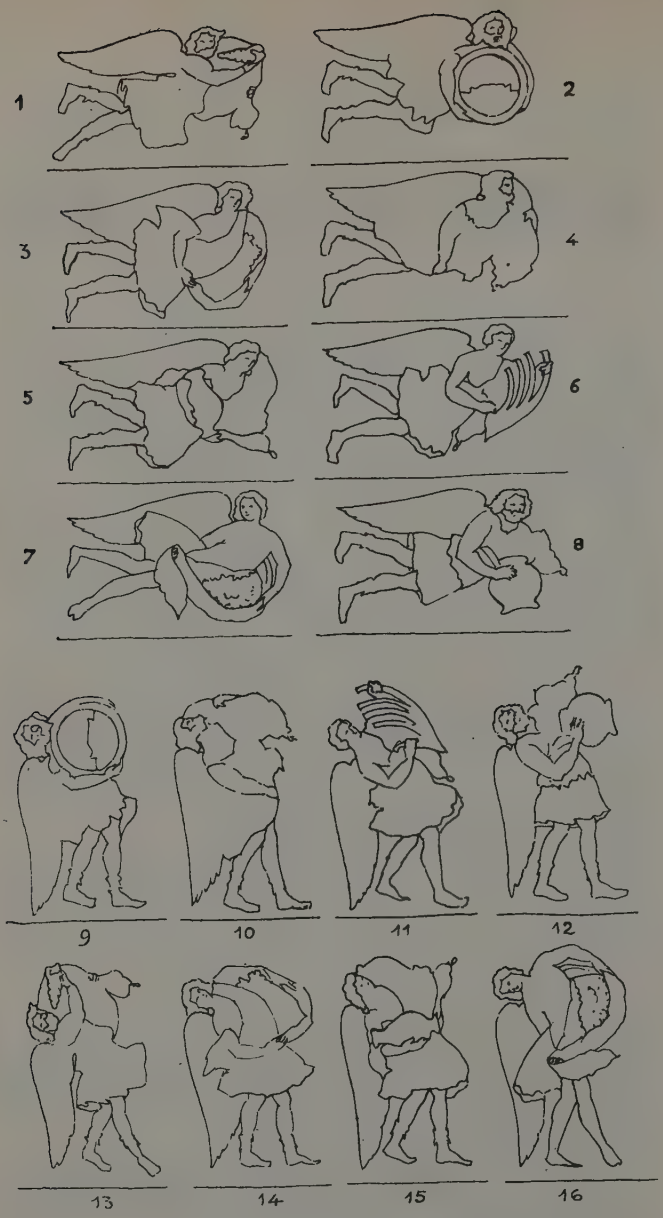

Fig. 1.

1-8. Les **Vents**, dans leur position exacte, volant horizontalement.
9-16. Les mêmes, placés verticalement.

avancée, l'autre reculée, pour équilibrer le corps (*fig.* 2) : guerriers au bouclier[1], athlètes au disque[2] ou aux haltères[3], joueurs de lyre[4]. Mais le mouvement se complique ici d'une torsion du haut du corps sur sa droite. Cette attitude où le torse se renverse et se tord, où une jambe s'avance, l'autre fléchie et ramenée en arrière, où les bras

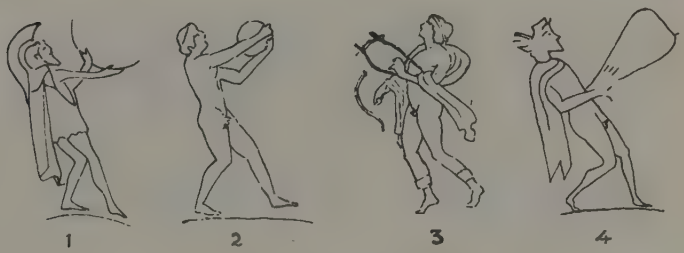

FIG. 2.

1. Reinach, *Répert. des vases peints*, II, p. 114, 2. — 2. *Ibid.*, I, p. 424, 2. — 3. *Ibid.*, I, p. 32, 4. — 4. Tillyard, *The Hope Vases*, pl. 7, n° 83.

se portent en avant ou en l'air, est donnée aux danseurs et aux danseuses de l'art grec et gréco-romain[5], aux suivants de Dionysos dans l'ivresse bachique[6], et elle devient un motif de prédilection des reliefs néo-attiques et romains (reliefs dits « Campana »)[7]. De même que nous avons redressé les Vents, plaçons horizontalement quelques-unes de ces images (*fig.* 3) : plusieurs d'entre elles pourront aussi bien figurer des êtres qui volent.

Ne peut-on supposer que le sculpteur, à court d'imagination, s'est borné à transformer une attitude terrestre en une attitude aérienne? Il lui a suffi de faire converser ses figures d'un quart de tour, et, de verticales qu'elles étaient, les rendre horizontales. Il les a dotées d'ailes, comme le sculpteur du relief choragique de la rue des Trépieds a changé les jeunes femmes qui s'avancent gravement sur la procession des Panathénées en Nikés praxitéliennes[8]. Il leur a donné

1. Reinach, *Répert. de vases*, II, 114, 2.
2. *Ibid.*, I, 272, 1-2; 424, 2; II, 129, 1-2.
3. *Ibid.*, I, 272, 3; 248, 2.
4. *Ibid.*, I, 32, 4; II, 290, 4.
5. Emmanuel, *Essai sur l'orchestique grecque*, 1895, p. 101, n. 156; 196 sq.; terres cuites, Winter, *Die Typen der figurlichen Terrakotten*, II, p. 155, 2-3.
6. Ménade de Dresde et Ménade de Scopas.
7. Weege, *Der Tanz in der Antike*, 1926, p. 154 sq., fig. 222 sq.; Reinach, *Répert. de reliefs*, II, 264, 2; 274, 1; 275, 2; III, 33, 4; 53, 3-4; 85, 1; 109, 1-2; 144, 3; 380, 1, etc.
8. Benndorf, *Wienerjahreshefte*, I, 1899, p. 255, pl. V-VII; Svoronos, *Le Musée national d'Athènes*, p. 154 sq.; Collignon, *Scopas et Praxitèle*, p. 73; Perrot, *Praxitèle*, p. 40; Picard, *op. l.*, II, p. 113, fig. 49, etc.

les attributs qui caractérisent avec quelque ingéniosité les Vents, et dont quelques-uns rappellent précisément les prototypes : bouclier de Kaikias ressemblant à un tympanon, aphlaste de Lips à une cithare. Il leur a demandé, comme aussi aux Horai dansantes, l'envol des draperies, les fleurs et fruits que les Vents retiennent dans un pan

Fig. 3.

1. Winter, *Die Typen*, II, p. 155, 3. — 2. Reinach, *Répert. de reliefs*, III, p. 85, 1, à droite. — 3. Weege, *Der Tanz in der Antike*, p. 158, fig. 226, à droite. — 4. *Ibid.*, p. 154, fig. 222. — 5. *Ibid*, p. 159, fig. 228. — 6. *Ibid.*, p. 156, fig. 224, à gauche.

de leur vêtement[1], car si les Vents sont ceux qui soufflent sur la plaine attique aux divers moments de l'année, les Horai ne sont-elles pas aussi les emblèmes des saisons?

S'il est vrai qu'il a procédé ainsi par réminiscences, le sculpteur n'a fait que suivre un exemple déjà ancien, puisque ses prédécesseurs du VIe siècle, pour rendre la rapidité du vol, empruntaient les schémas de la course et du saut.

Le jeune Zéphyre qui tient dans un pan de son vêtement une brassée de fleurs, se cambre comme les autres Vents, mais il tord davantage encore son corps sur sa droite. Cette attitude est aussi celle de la danse[2], et elle présente ici une frappante analogie avec le motif plastique du jeune Satyre qui, tout en dansant, se détourne

1. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Horai*, p. 2722, 2735; *Dict. des ant.*, s. v. *Horai*, p. 254, fig. 3878.

2. Ex. Weege, *op. l.*, p. 108, fig. 147.

pour regarder sa petite queue[1], en ce mouvement de torsion cher aux hellénistiques, attitude que répètent d'autres Satyres[2], et l'Hermaphrodite respiciens[3] (*fig. 4*). N'y aurait-il pas ici encore une nouvelle transposition?

A l'époque hellénistique et gréco-romaine, où la veine créatrice

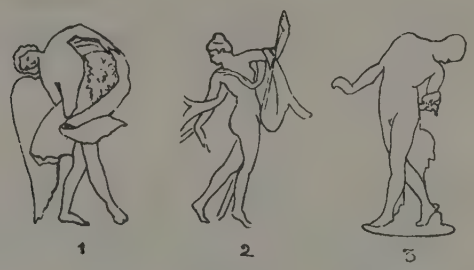

FIG. 4.

1. Zéphyre, Tour des Vents. — 2. Weege, *op. l.*, p. 108, fig. 147. — Reinach, *Répert. de la statuaire*, II, p. 139, 10.

s'épuise, l'artiste démarque, transpose, adapte volontiers; ce serait un exemple nouveau à ajouter à la liste de ceux que l'on connaît déjà et que l'on pourrait aisément accroître.

W. DEONNA.

1. Klein, *Praxiteles*, p. 217, liste des répliques; id., *Praxitelische Studien*, p. 49; Mahler, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 386-387; Furtwängler, *Beschreibung der Glyptothek*, p. 377, n. 466; Helbig-Toutain, *Guide dans les Musées de Rome*, I, p. 265, n. 371; *Annali*, 1861, pl. IV; Amelung, *Musée Chiaramonti*, p. 416, n° 168, pl. 43; S. Reinach., *Répert. de la stat.*, II, p. 139-140.

2. Satyre ivre, miroir de Berlin, Mahler, *Rev. arch.*, 1903, I, p 384 sq.; Satyre de Cherchell, agaçant une panthère, *Musée de Cherchell*, pl. X; *Gaz. arch.*, XI, 1886, pl. 7, p. 60.

3. Klein, *Praxiteles*, p. 270, note 1, référ.; Reinach, *Rev. arch.*, 1898, I, p. 322 sq; id. *Répert.* II, p. 176, 2-3; relief de Sens, id., *Répert. de reliefs*, II, 306, 7.

MÉTELLUS CONTRE HIRTULÉIUS

(A PROPOS DU *SERTORIUS* DE M. SCHULTEN)

M. Schulten vient de consacrer à Sertorius un livre qui, étant donnée l'excellente connaissance que possède l'auteur du milieu espagnol ancien et moderne, ne peut manquer de faire désormais autorité en la matière[1]. Il est donc important d'y signaler une légère erreur de détail, qui me paraît évidente.

M. Schulten présente ainsi la suite des événements :

Jusqu'en 77, Métellus combat contre Sertorius dans l'Espagne ultérieure. En 77, conquête de l'Espagne citérieure par Sertorius, tandis qu'Hirtuléius contient Métellus au Sud. En 76, premier choc de Sertorius avec Pompée, arrivé de Gaule, près de Lauro, cependant que Métellus bat grièvement Hirtuléius à Italica (près de Séville). Dans l'hiver 76-75, Métellus se rend en Gaule, Pompée hivernant dans l'Espagne du Nord[2]. Au printemps de 75, le premier reprend le chemin de l'Orient, et rencontre à Ségovie, au nord de la Castille, Hirtuléius, que cette fois il anéantit[3]. Il va de là rejoindre Pompée dans la province de Valence, où il le trouve aux prises avec Sertorius (bataille du Sucro). Après un succès commun, les deux généraux du Sénat vont hiverner près des Pyrénées (75-74). De là, Metellus rentre en triomphateur dans sa province ultérieure, en Andalousie.

Comment concevoir ces courses désordonnées de Métellus entre les batailles d'Italica et de Ségovie? D'autant plus qu'elles se compliquent d'un singulier jeu de cache-cache. Les textes relatifs à la rencontre de Métellus et de Pompée sur le Sucro (75) sont des plus formels : ils impliquent que c'était la première fois que les deux généraux se trouvaient en présence[4]. Métellus, se rendant d'Andalousie en Gaule à la fin de 76, aurait pris des précautions bien extraordinaires pour ne pas rencontrer son collaborateur.

1. Schulten, *Sertorius*, Leipzig, 1926. Dans ce qui suit, je désignerai l'ouvrage par l'abréviation : Schulten.
2. Schulten, p. 105.
3. Schulten, p. 109.
4. Surtout Plut., *Pomp.*, 19.

Je n'ignore pas que ce premier hivernage en Gaule est déduit d'un texte d'Appien, qui nous montre Métellus et Pompée se précipitant des Pyrénées au début de 75[1]. L'autorité est bien faible : Appien est parfaitement capable d'avoir confondu ce qui se passa en 76-75 avec ce qui se passa en 75-74, hiver durant lequel Métellus, en effet séjourna en Gaule. Il se trouve par là en contradiction formelle avec un texte de Salluste[2]. Celui-ci, parlant du triomphe de Métellus en Andalousie après ses succès de 75 sur Sertorius, dit qu'il avait passé une année loin de sa province. L'expression, même si elle n'est pas rigoureusement exacte, se comprend très bien si le vieux général avait passé un hiver au loin. Elle serait inexplicable s'il en avait passé deux. Personne, je pense, ne mettra en balance Appien et Salluste.

Je suis convaincu que Métellus a passé l'hiver 76-75 sur les bords du Guadalquivir. C'est ce que paraissent admettre implicitement, négligeant Appien, Mommsen et la plupart des historiens antérieurs à M. Schulten[3]. La bataille d'Italica se place au fort de l'été 76, avant cet hivernage[4]. La bataille de Ségovie doit se placer après, en 75 : la nervosité de Sertorius en apprenant la catastrophe, nervosité qui se traduisit par la mise à mort du messager, implique que la nouvelle du malheur l'atteignit au moment où il allait engager contre Pompée la partie décisive du Sucro[5]. Reste à dire un mot de la situation de Ségovie.

Chose curieuse! M. Schulten, qui s'étend en termes lyriques sur la défaite finale d'Hirtuléius (allant jusqu'à comparer Métellus, ô sacrilège! à Hindenburg), ne cite pas, sauf erreur, le seul texte où l'événement soit localisé : un texte de Florus[6]. Florus est encore une bien médiocre autorité, et qui ne suffirait pas, même s'il était explicite, à identifier la Ségovie dont il est question avec la ville bien connue du Nord de la Castille. Le nom est répandu. Il y a une autre Ségovie près de Cordoue, dont parle le *Bellum Alexandrinum*, et qui ferait bien mieux l'affaire ici[7]. De plus, Florus a parfaitement pu confondre avec Segobriga, à l'ouest de la province de Valence : il y a d'autres exemples de la confusion[8].

Bref, je crois qu'il faut se représenter les faits comme suit :

Métellus avait défendu la province ultérieure contre Sertorius jusqu'en 78, puis, en 77, contre Hirtuléius. En 76, l'arrivée de Pompée

1. Appien, *Bell. civ.*, I, 110.
2. Salluste, *Hist.* (éd. Maurenbrecher), II, 70.
3. Cf. p. ex. Mommsen, *Röm. Gesch.* (6e éd.), III, p. 31.
4. Frontin, *Strat.*, II, 1, 2, Orose, V, 23, 10.
5. Frontin, *Strat.*, II, 7, 5.
6. Schulten, p. 109. Florus, II, 10 (III, 22), 6-7.
7. [César], *Bell. Alex.*, 57, 6.
8. Frontin, *Strat.*, IV, 5, 22. Cf. Kenne, dans Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, 2 A. I, p. 1089.

l'avait débarrassé de Sertorius, avait rendu possible sa grande victoire près de Séville. Mais cette victoire n'était pas assez décisive pour lui permettre de s'éloigner de sa province, d'autant plus que Pompée, après l'échec de Lauro, se retirait vers les Pyrénées[1]. C'est seulement au début de 75 que Métellus se mit en route pour rejoindre son frère d'armes, et Hirtuléius périt en faisant une suprême tentative pour lui barrer la route, soit près de Cordoue, soit dans la Manche. Du champ de bataille, Métellus se rendit sur le Sucro. En 75-74, il hiverna pour la première fois en Gaule[2], et, en 74, revint en vainqueur dans l'Andalousie délirante.

E. CAVAIGNAC.

1. Schulten, p. 105.
2. Plut., *Sert.*, 21.

HYPOTHÈSE SUR LA SECONDE ÉPIGRAMME
DE L'*APPENDIX VERGILIANA*

Depuis l'édition due à M. Galletier[1], l'*Appendix Vergiliana* a été l'objet d'un assez grand nombre de travaux, tant en France qu'à l'étranger[2]. Mais pour une des pièces du recueil, l'*Épigramme II*, l'accord semblait fait pour admettre que l'étude n'en pouvait être poussée plus loin que n'avait fait M. Galletier. Un récent article de M. Herrmann[3] ramène l'attention sur les problèmes que posent ces cinq vers; et l'auteur, grâce à d'ingénieuses corrections ou à l'interprétation du texte des manuscrits, propose des deux derniers une interprétation plus précise qu'on n'avait fait auparavant. Il nous semble que quelques remarques supplémentaires pourraient encore renforcer les arguments de M. Herrmann, et c'est ce qui nous détermine à publier nos observations, sans nous dissimuler d'ailleurs le caractère hypothétique que gardent les solutions proposées par nous.

Le vers 2 se présente dans les manuscrits sous la forme suivante qui donne une série de mots incompréhensible :

iste iste rhetor namque quatenus totus.

Il est omis dans la citation faite par Quintilien[4], ce qui est une grave présomption contre lui. M. Galletier[5] suppose que ce vers a disparu par la faute soit d'un copiste soit plutôt de Quintilien lui-même. M. Herrmann[6] fait observer que dans les deux cas nous aurions là une preuve de son inutilité, et il y voit une glose passée dans le texte. L'explication est vraisemblable; mais encore faut-il qu'une glose soit compréhensible en elle-même; or, M. Herrmann interprète seulement *quatenus* (en un sens qui conviendrait également pour *hactenus* que propose M. Galletier). Nous n'apercevons pas de solution qui nous contente entièrement; l'hypothèse de la glose, comme nous le verrons

1. [P. Vergili Maronis] *Epigrammata et Priapea*, 1920.
2. Carcopino, *Revue de philologie*, 1922, p. 156-184; 1927, p. 84-89. — Gœlzer, *Bulletin de l'Association G. Budé*, octobre 1925, p. 27-44. — Galletier, *Revue de philologie*, 1926, p. 153-172. — Tenney Frank, *Vergil, a Biography*, 1922. — Norman de Witt, *Virgils Biographia litteraria*, 1923.
3. *Revue des Études anciennes*, 1927, p. 151-156.
4. *Institutio oratoria*, VIII, 3, 27.
5. Édition, p. 109.
6. *Revue des Études anciennes*, 1927, p. 152.

par la suite, donne satisfaction pour la composition de l'ensemble mais nous devons nous résigner à avouer notre ignorance et notre incapacité à rendre compte des éléments dont se compose le vers 2.

Au vers 4, M. Herrmann conserve *illisit* donné par Quintilien et les manuscrits de l'*Appendix* sauf un (R qui donne *illi sit*, adopté à la fois par M. Galletier et M. Carcopino[1]). De plus, il corrige le second *et* (avant *male*) en *ut*, changement tout à fait acceptable paléographiquement; car la faute serait due à la présence d'un premier *et* après *min*. Cette correction lui permet de garder, au début du vers 5, *ita* donné par Quintilien et les manuscrits B H M de l'*Appendix* (A R U donnent *ista* par une faute inverse de celle du vers 4); et ainsi les deux derniers vers de l'épigramme se trouvent fortement liés l'un à l'autre et forment les deux parties d'une comparaison.

Enfin, au même vers, interprétant subtilement les trois syllabes mystérieuses : *tau (gallicum), min, psin* comme les éléments d'un seul mot, M. Herrmann retrouve une forme de ψίμυθος *(blanc de céruse)* et, par conséquent, une nouvelle allusion à l'empoisonnement. Cette solution nous paraît extrêmement probable dans son sens général[2], et c'est à y ajouter quelques détails que nous voudrions consacrer la suite de cette étude.

La forme même du mot appelle quelques remarques, et M. Herrmann a déjà observé que son hypothèse supposait une forme *psimmitho-*. Comme l'avait reconnu Buecheler[3] dont l'explication est reprise par MM. Galletier et Herrmann[4], le *tau Gallicum* fait allusion à la lettre gallo-romaine (D barré) par laquelle, après la conquête romaine[5], on rendait en Gaule un son analogue au θ et sans équivalent dans la prononciation latine. M. Herrmann y voit donc la transcription en caractères latins d'une syllabe grecque du type –θω ou –θο. Puisque nous avons ici la dernière syllabe d'un mot dépendant de *illisit*, c'est à un accusatif que nous devons songer, donc à –θον dont la consonne finale était faiblement prononcée dans la langue usuelle (comme cela se produit en grec moderne).

Psin est la forme donnée par la majorité des manuscrits de l'*Appendix* (H B. — U qui a *psim*), les autres donnant la forme aberrante *pros* (A) ou la correction *prominet* (R); Quintilien écrit *spin*. Ceux qui ne voient dans ce vers que des syllabes isolées, font de celle-ci la transcription du grec σφίν (attesté en dorien sous la

1. Galletier, éd. p. 85 et 111 — Carcopino, *Revue de philologie*, 1922, p. 176-177.

2. Nous ne nous dissimulons pas que la construction : *tau... min et psin* n'est pas conforme à la syntaxe dite classique; mais on en trouve des exemples, non seulement chez Tacite, mais même chez Salluste (*Jugurtha*, 85, 45 : *avaritiam, imperitiam, atque superbiam*; noté déjà par Riemann, *Syntaxe latine*, § 271 a, note 2).

3. *Rheinisches Museum*, 1883, p. 508.

4. Galletier, éd. p. 154; Herrmann, *Revue des Études anciennes*, 1927, p. 155.

5. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 377.

forme ψίν), de même qu'ils voient dans *min* le μιν ionien[1]. Thucydide, il est vrai, dont Cimber était un admirateur, n'a jamais écrit ni en ionien ni en dorien; mais on trouve là une raillerie contre « la langue mêlée et obscure » du rhéteur[2] et contre sa confusion de « l'archaïsme et de l'élégance »[3]. M. Herrmann, bien que réunissant les trois syllabes en un seul mot, rappelle cette explication pour rendre compte de la variante *psin/spin*[4]. Mais il n'y a nullement lieu de parler ici d'influence dorienne; nous n'avons qu'un fait de métathèse attesté en éolien (σκιφος pour ξίφος), en attique vulgaire (ἐγραστφεν pour ἔγραψεν), en latin de date récente *(ispe* pour *ipse)* et surtout de l'initiale des mots empruntés par le latin au grec (*Spyche*, *spallere*, *spitacus*[5]). Un scribe, rencontrant la forme *psin* et la traitant comme un mot autonome, était d'autant plus porté d'écrire *spin* que le groupe *ps* ne se trouve en latin à l'initiale que dans des mots d'origine étrangère tandis que *sp* initial est fréquent. D'autre part, la forme *psin* suppose que le mot entier était du type *psimmithus*, ce qui n'a rien de surprenant : M. Herrmann cite la forme *psymmytho* dans un vers de Marcellus; *psimmythium* est donné par la majorité des manuscrits de Pline[6]; enfin, les manuscrits de Nicandre[7] donnent ψιμμυθίου (ou ψιμμιθίου), orthographe qui rend visible la quantité de la première syllabe. Il semble donc bien que le mot latin se soit écrit avec *mm* et que cette orthographe ait été empruntée par les Romains aux poètes alexandrins, ψίμῡθος employé par les Attiques étant impossible à admettre dans un vers dactylique.

Min est interprété par M. Herrmann comme une forme destinée à éviter l'hiatus qu'aurait provoqué *mi*. Peut être aurions-nous là plutôt une trace d'un fait de prononciation. Le latin populaire tend à noter le son long d'une voyelle suivie d'une consonne par l'insertion de *n* après la voyelle[8]. Il est donc légitime d'admettre que ψίμμυθος, dont la seconde syllabe est toujours longue, devenait *psim minthus* dans le latin populaire[9] et que l'auteur de l'épigramme a

1. Cf. Galletier, éd. p. 151; suivi sur ce point par Carcopino, *Revue de philologie*, 1922, p. 176-177; et Gœlzer, *Bulletin de l'Association G. Budé*, octobre 1925, p. 41.

2. Galletier, éd. p. 155.

3. Gœlzer, *Bulletin de l'Association G. Budé*, oct. 1925, p. 41.

4. *Revue des Études anciennes*, 1927, p. 455.

5. Exemples déjà donnés par Riemann et Gœlzer, *Gramm. comparée du grec et du latin*, I, p. 236.

6. *Histoire naturelle*, XXXIV, 18, 54. Les manuscrits R V donnent *psinthium*.

7. *Alexipharmaca*, 75.

8. On trouve dans les *tabellae defixionum : occansionem* (Audollent, *Defixionum tabellae*, n° 140, l. 13. — Cf. *Appendix Probi*, éd. Heraeus, p. 319 : *occasio non occansio*), *Cartanginis* (n° 253, l. 10), *ninquet* (= *ne quid*, n° 303 II, l. 8), formes auxquelles Jeanneret (*Revue de philologie*, 1917, p. 26) ajoute quatre exemples de *ex hanc hora* et quatre de *ex hanc die*. La graphie *tensaurus* traduisant θησαυρός est bien connue.

9. Cette prononciation rendrait compte en outre de la variante *psinthium* que présentent les manuscrits R V de Pline (*Histoire naturelle*, XXXIV, 18, 54); il y aurait là un « saut du même au même ».

attribué intentionnellement à Cimber cette forme connue comme un vulgarisme.

Pourquoi l'ennemi de Cimber, voulant évoquer le fratricide par le mot *psimmythus*, a-t-il inversé l'ordre des syllabes et écrit *tho– min– psin?* M. Galletier[1] trouve dans le vers 4 le souvenir d'une formule magique. Or, il est un procédé d'envoûtement où le bouleversement intentionnel de l'ordre des lettres ou des syllabes est censé accroître l'effet de l'incantation; dans les *tabellae defixionum*, il est fréquent que la formule tout entière ou certaines de ses lignes soient écrites de droite à gauche[2] ou que l'ordre des syllabes et des lettres soit encore plus profondément modifié: les exemples en sont nombreux, que les tablettes soient écrites en grec ou en latin[3]. Dès lors les accusations portées contre Cimber se précisent : il aurait d'abord, dans une *tabella defixionis*, souhaité l'empoisonnement de son frère; puis il aurait exécuté (ou fait exécuter) le crime. Cette union de la magie et de l'assassinat nous est attestée par ailleurs : M. Galletier[4], dans un sens différent, rappelle le vers de Virgile[5] :

Miscueruntque herbas et non innoxia verba.

D'autre part, Tacite, rapportant les bruits qui coururent pendant la maladie et après la mort de Germanicus, nous dit qu'on accusait formellement Pison d'envoûtement et d'empoisonnement[6]; et d'autres allusions du même ordre prouvent qu'au Ier siècle après l'ère chrétienne l'emploi de ce procédé était assez fréquent, même dans la société aristocratique. Cependant, la *defixio* fut le plus souvent un usage de petites gens[7] et il devait surtout en être ainsi au temps de César, alors que l'habitude venait d'être introduite dans le monde

1. Édition, p. 151 et 155.

2. Le motif symbolique de cette pratique nous est donné dans I. G. III 67 a, l. 8 sq. : ὥσπερ ταῦτα ψυχρὰ καὶ ἐπαρίστερα, οὕτως τὰ Κράτητος τὰ ῥήματα ψυχρὰ καὶ ἐπαρίστερα γένοιτο.

3. Wuensch, *I. G.*, III, 3 : 7 tablettes écrites entièrement de droite à gauche (nos 63, 64, 66, 67, 68, 80, 109 — cette dernière devant, en outre, se lire en partant de la ligne du bas), 2 écrites ainsi partiellement (nos 84, 86), 13 (nos 110-122) où l'ordre des lettres ou des syllabes est bouleversé. — Audollent, *Defixionum tabellae :* 23 *tabellae* (18 grecques et 5 latines) écrites de droite à gauche (liste dans Audollent, p. XLVI, note 3), 8 où l'ordre des lettres est bouleversé (7 grecques : nos 64, 76, 81, 84, 91, 155. — 1 latine : n° 300).

4. Édition, p. 155.

5. *Géorgiques*, III, 283.

6. Tacite, *Annales*, II, 69 : *saevam vim morbi augebat persuasio veneni a Pisone accepti; et reperiebantur solo ac parietibus... carmina et devotiones et nomen Germanici plumbeis tabulis insculptum... aliaque malefica quis creditur animas numinibus infernis sacrari.* — ibid., III, 13 : *Servaeus et Veranius et Vitellius consimili studio, et multa eloquentia Vitellius, objecere (Pisonem)... postremo ipsum (= Germanicum) devotionibus et veneno peremisse.*

7. Audollent, *Defixionum tabellae*, p. CXXVII.

latin[1]. Accuser Cimber d'avoir eu recours à une *tabella defixionis*, c'était donc lui reprocher des actes qui faisaient de lui, en même temps qu'un criminel, un sectateur des habitudes étrangères et un homme aux goûts crapuleux. Or, T. Annius Cimber était fils d'un certain Lysidicus, donc *libertino patre natus* : on était facilement porté à lui rappeler que rien ne le rattachait à la *nobilitas* romaine, ni sa naissance, ni ses goûts, ni ses actes.

Il nous semble qu'ainsi interprétée l'*Épigramme II* offre un caractère très cohérent : deux vers (1 et 3) montrent en Cimber le rhéteur qui affecte la distinction, le *précieux* (*Corinthiorum amator verborum*) qui prétend prendre Thucydide pour modèle, mais les deux derniers, par contraste, rappellent qu'il n'a pu se dégager de la bassesse de ses origines : il prononce *psinmintho* (avec une aspiration désagréable aux Romains[2]) au lieu de *psimmitum* ; il use du procédé magique de la *defixio* et il empoisonne son propre frère[3].

Nous connaissons l'opposition que souleva à Rome l'introduction par César, puis par les triumvirs, de nouveaux éléments dans les magistratures romaines. M. Galletier rappelle l'épigramme dirigée contre Ventidius Bassus, ancien muletier et consul[4]. L'*Épode IV* d'Horace est une protestation du même genre, mais plus violente, contre l'élévation d'un affranchi (S. Pompeius Menas, Vedius Rufus ou un de leurs semblables au tribunat militaire. L'épigramme virgilienne, plus cruelle encore, est un témoignage de plus de cet état d'esprit des Romains pendant la période qui suivit la mort de César.

L'épigramme est-elle véritablement de Virgile? Quintilien la lui attribue explicitement ; et, tant qu'un témoignage contraire n'aura pas été produit, c'est une présomption qu'il ne faut pas négliger ; c'est aux adversaires de l'authenticité à faire la preuve de leurs doutes[5]. Au contraire tout ce qui rend plus claires les allusions de la pièce, en la rattachant plus étroitement aux événements de 44/43, tend à rendre plus vraisemblable l'origine virgilienne. M. Galletier, ne voyant dans le vers 4 que des allusions littéraires, en rapproche l'épigramme d'Hérodicos de Babylone contre les Ἀριστάρχειοι[6]. Un rapprochement

1. Jeanneret (*Revue de philologie*, 1916, p. 233) fixe au 1er siècle av. J.-C. l'apparition des *defixiones* en Campanie et « à l'époque impériale » leur extension à Rome. — En tout cas la première allusion littéraire, en dehors de notre épigramme, est dans Ovide, *Amores*, III, 7, 27-30.

2. Cf. Catulle, LXXXIV, attaquant Arrius (rapprochement fait par M. Galletier, éd., p. 152).

3. L'opposition entre les vers 1-3 et 4-5 est un argument de plus contre l'authenticité du vers 2 omis par Quintilien

4. Aulu Gelle, *Nuits attiques*, XV, 4. Cf. Galletier, éd., p. 151 et 192-196 (où il écarte l'application de l'*Épigramme* X à Ventidius).

5. M. Galletier (éd., p. 41) se déclare « incapable de dire... pourquoi même (*les épigrammes 2 et 16*) ont été attribuées à Virgile » ; il y a là un renversement des termes du problème dû à une suggestion hypercritique.

6. Athénée, V, 222 A, cf. Galletier, éd., p. 152.

plus probant, à notre avis, et appuyant l'interprétation de M. Herrmann, serait à faire entre nos vers 4-5, contenant *psimmythum... miscuit* et les vers de Nicandre de Colophon[1] :

Δευτέρα δ'αἰγλήεντος ἐπιφράζευ πόσιν ἐχθρὴν
Κιρναμένην ὀλοοῦ ψιμμυθίου...

Pour les adversaires de l'authenticité, cette rencontre est fortuite; mais nous en jugerons autrement, nous souvenant que Nicandre, par ses Γεωργικά, ses Μελισσουργικά, ses Θηριακά est une des sources de Virgile dans les *Géorgiques*, où d'ailleurs un vers au moins s'inspire des Ἀλεξιφαρμακά[2]. Nous nous contenterons de répondre à une objection : Virgile pouvait-il reprocher à Cimber l'humilité de ses origines et attaquer une créature d'Antoine? Notons tout d'abord que Cimber est protégé par Antoine et que Virgile, chantre officiel de la *gens Julia*, n'a jamais célébré les deux collègues d'Octave dans le triumvirat. De plus, les allusions de Cicéron[3] prouvent que les accusations de fratricide lancées contre Cimber étaient d'actualité au printemps de 43 : or, à ce moment, la Cisalpine était gouvernée par D. Brutus contre qui luttait Antoine : Cicéron atteste que les Transpadans soutenaient particulièrement le Sénat[4]; l'alliance d'Octave et d'Antoine ne date que d'octobre 43, et les rapports étroits de Virgile avec le groupe d'Octave seulement de 40 environ. Au printemps de 43, le Mantouan Virgile pouvait donc s'associer aux attaques du parti sénatorial contre les amis d'Antoine[5]. D'autre part, entre un Italien de naissance, fût-il de condition modeste, et un descendant d'esclave grec ou hellénisé, l'orgueil de race mettait une distance suffisante pour faire oublier tout le reste. Horace, fils d'affranchi, — et qui s'en vante vers 37 (*Satires* I, 6, 6 et 45) —, n'hésite pas vers 38 à condamner l'élévation d'un affranchi au tribunat militaire (*Épode* IV); Horace, ancien tribun dans l'armée de Brutus, est devenu le familier de Mécène et d'Auguste. Une évolution analogue de Virgile n'est pas impossible, et les doutes des adversaires de l'authenticité ne nous paraissent pas suffisamment étayés de preuves pour lui refuser la paternité de cette épigramme.

GEORGES MATHIEU.

1. *Alexipharmaca*, 74-75.
2. *Géorgiques*, III, 556 = *Alexipharmaca*, 437.
3. *Philippiques*, XI, 14 et XIII, 12.
4. *Ad Familiares*, XII, 5, 2 (à Cassius; fin février 43) : *Totam Galliam tenebamus studiosissimam rei publicae. Tuos etiam clientes Transpadanos mirifice conjunctos cum causa habebamus.*
5. Nous nous rallions donc *sur ce point* à l'explication de N. de Witt (*American Journal of Philology*, 1912, p. 317).

NOTES GALLO-ROMAINES

CXVIII

AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL[1]

X. — *GRAMMATICA*[2]

Sauf une exception que nous examinerons à la fin[3], les particularités grammaticales des inscriptions n'offrent rien d'étonnant, étant donné le milieu provincial, rustique et populaire d'où elles proviennent[4].

Substitution de consonnes.

Le remplacement de S ou SS par X[5] est le phénomène de beaucoup le plus répandu à Glozel, surtout à cause de la fréquence, toute naturelle en ce milieu de sorcellerie, des deux expressions *salire*[6] et *ossum*[7]. Peut-être aussi y a-t-il là une

1. Cf. 1927, p. 157, 295, 377; 1928, p. 63; aussi, 1926, p. 23, 258, 265, 361-362, 366; 1927, p. 59 et 210.

2. Une fois pour toutes, nous renvoyons, pour les particularités linguistiques des inscriptions magiques, aux tables d'Audollent (*Defixionum tabellae*, 1904, p. 534 sq), et, pour la comparaison avec les autres inscriptions de la Gaule, au livre de Pirson, *La Langue des inscriptions latines de la Gaule*, 1901 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*). En dernier lieu, Jeanne Vielliard, *Le Latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, 1927.

3. P. 112-113.

4. Il va sans dire que nous ne nous occupons, comme nous le fîmes en novembre 1926 à l'Académie des Inscriptions (cf. *Revue*, 1927, p. 157, n. 1), et dans les articles précédents (n. 1), que des inscriptions authentiques, trouvées, publiées ou connues avant 1926 (cf. *Revue*, 1928, p 63, n. 1).

5. Cf. Seelmann, *Die Aussprache des Latein*, 1885, p. 353. Même phénomène de substitution en français (Xaintes et Saintes, etc.). — Aux faits qui vont suivre, on peut peut être ajouter PTOXX pour un temps du verbe πτώσσειν (*Revue*, 1927, p. 387; Morlet, II, p. 7, fig. 9).

6. Étant donné le rapport du mot avec l'échelle magique, si fréquente à Glozel (1927, p. 159-160).

7. Étant donné le sens du mot, que j'ai rapproché de *mentula* (1927, p. 175, n. 2).

Copyright by Camille Jullian 1928

particularité régionale ou celtique[1], une influence hellénique[2] ou même une intention magique[3].

1° Au commencement du mot : *xali*[4] et peut-être *xalile*[5] pour *sali*, *salite*. J'interprète, dans une inscription, XIOMI par *Sigomi* ou *Segomi*[6].

2° A l'intérieur du mot : *oxum*[7] pour *ossum* ou *osum*[8].

3° A la fin du mot[9] : *lixumux*[10], où on peut voir une première personne du pluriel en *-umus*.

La graphie X, qui paraît ici de plus en plus familière[11], intervient également[12], semble-t-il[13], pour la graphie G dans

1. Remarquez dans les inscriptions gauloises : *Alixie* pour *Alesia* (Dottin, n° 47), l'alternance *Escingos* et *Excingus* et noms dérivés, *Andossus* et *Andoxus* dans la même inscription (*Corpus*, XIII, 26), *Bonosus* (*Corpus*, XII, 5336) et *Bonoxus* (XIII, 10010, 339), etc. ; cf. Dottin, *La Langue gauloise*, p. 63, qui a bien remarqué ces faits de variantes dans le consonantisme.

2. On sait avec quelle fréquence le ξ grec se substitue à σ ou σσ. Une influence hellénique est d'autant plus possible que nous sommes à une époque où les immigrants grecs se sont multipliés en Gaule dans les milieux populaires, et qu'après tout formules et opérations magiques y étaient surtout apportées par des Orientaux. Il n'est point rare de rencontrer, en épigraphie latine, de ces phénomènes phonétiques dus à l'origine orientale du lapicide ; cf. Dessau, n° 4316. Et à Glozel, nous constaterons plus tard les mêmes influences helléniques dans l'écriture.

3. On peut parfaitement supposer une vogue du son *x* en matière de formules magiques ; cf. *Revue*, 1927, p. 167 (*ataxabatax*). — Le signe X me paraît un des signes préférés des galets inscrits, que je considère toujours (cf. p. 113) comme des *-abraxas* populaires ou rustiques (Morlet, I, fig. 12, 14, 15, 16, 17, 19*bis* ; II, fig. 2, 4, 6, 7). Et je crois qu'il en est partout ainsi dans l'archéologie magique.

4. Cinq exemples (avec celui de la n. 5) : 1° *Revue*, 1927, p. 173 (= Morlet, II, p. 14, f. 13) ; je ne sais s'il faut interpréter *xxali* dans l'inscription ; 2° *Revue*, 1927, p. 386 (= Morlet, III, p. 45, f. 51) ; 3° une inscription inédite où je lis XALLI ; 4° une autre inscription inédite, qui se termine par ICACDIIIXALI (*hic hac die xali*). Il doit s'en trouver d'autres exemples parmi les inédites. L'inscription d'Alvão (p. 113) nous apporterait trois nouveaux spécimens de XALI.

5. II, p. 13, fig. 12.

6. II, p. 13, fig. 12. Nom de source plutôt que de personne ; cf. p. 110, n. 9.

7. J'ai déjà rappelé (1927, p. 175, n. 2) que le fait avait été signalé pour ce mot par Charisius (*oxo* pour *osso* ; p. 139, éd. Keil). Je n'ai pas besoin de dire que ce singulier *ossum* est surabondamment connu. Sur son sens, cf. ici, p. 107, n. 7.

8. Quatre exemples : 1° *Revue*, 1927, p. 173 (Morlet, II, p. 14, fig. 13) ; 2° et 3° *oxo* et *oxum*, *Revue*, 1927, p. 181 (II, p. 16, fig. 15) ; 4° *Revue*, 1928, p. 64 (I, p. 17, fig. 11).

9. C'est pour cette fin du mot que les grammairiens se préoccupent le plus de la substitution de *x* à *s* (*milex* pour *miles*, cas qui est, du reste, particulièrement représenté en épigraphie : etc.) ; cf. Probus, *Appendix*, éd. Keil, p. 126, 36 ; 197, 28 ; 198, 29 ; 199, 5.

10. *Revue*, 1927, p. 181 ; ici, p. 112-113.

11. Cf. ici, n. 2 et 3.

12. Je ne saurais dire, pour la substitution de *x* à *g* et *c*, si elle est prouvée (n. 13), qu'il n'y ait pas une influence de la prononciation gauloise (cf. ici, n. 1). J'ai cependant signalé (1927, p. 172, n. 8), hors de Gaule, *elexit* pour *elegit* (Dessau, n° 4316) et *lanxit* pour *languit* (n° 8028).

13. Je ne peux affirmer ou la lecture (p. 109, n. 2) ou l'interprétation (p. 109, n. 1 et 2).

certains verbes : *fixe* pour *fige*[1], *lixumux* pour *ligumus*, *lixet* pour *liget*[2].

J'ai également trouvé X pour C, dans ...*luxite* pour *ducite*[3].

En revanche, C remplace sans doute G[4] dans LICV pour *li(n)gu am)*[5].

On peut supposer T pour D[6] dans ...*luxite* (pour ...*duxite*, dans un composé de *ducere*[7]).

A une fin de mot, N remplace M (à l'accusatif d'un nom neutre) : *oxun* pour *oxum*[8].

Chute de consonnes.

La chute de *h* est, sinon constante, du moins de règle très générale, à Glozel[9] comme ailleurs[10] :

1. *Revue*, 1927, p. 170.

2. Les deux dans la même inscription, *Revue*, 1927, p. 181 (II, p. 16, f. 15). Sur une autre inscription, très abîmée (Morlet, I, p. 19, fig. 10, 1re ligne), on peut peut-être lire HVCLIXVII, *huc lixue*, mais en lettres déplacées. — L'interprétation en *ligare*, dans la première inscription, qui résulte de la place des mots et du sens général du texte, peut être cependant discutée à cause de la présence, dans le même texte, de *liga oxo* (*Revue*, 1927, p. 181).

3. Morlet, II, p. 13, fig. 12, *in fine*.

4. Ici, nous avons un des phénomènes les plus banaux du latin vulgaire (Grandgent, *An Introduction to vulgar Latin*, 1907, § 253 sq.), et sans doute aussi du gaulois (Dottin, p. 63).

5. *Revue*, 1927, p. 181 (II, p. 16, fig. 15). J'en ai rapproché (*id.*, n. 1) *licua(m)* pour *linguam* chez Audollent, n° 134.

6. La substitution, commune à la fin des mots, est infiniment plus rare au milieu ; mais il y a des exemples de cé fait : *dunc* pour *tunc*, *Corpus*, XII, 629 (basse époque) ; autres, Dessau, *indices*, p. 834.

7. Morlet, II, p. 13, fig. 12. — Je n'insiste pas sur *abalsax* pour *abraxas* (*Revue*, 1928, p. 65 : substitution de L à R), vu l'incohérence habituelle de ces sortes de textes, auxquels on ne peut attribuer le plus souvent aucune portée phonétique.

8. Morlet, I, p. 17, fig. 11 = *Revue*, 1928, p. 64. — Rien de plus banal que *-un* pour *-um* : on trouve même, en épigraphie, *sun* et *tun* pour *suum* et *tuum* (Dessau, n°s 2354, 8137).

9. On trouve d'ailleurs HIC (M., II, fig. 12, p. 13), encore HVC et HIC (*id.*, p. 14, fig. 13 = *Revue*, 1927, p. 173), HVC peut-être encore (M., I, p. 19, fig. 10). HIc (M., II, p. 16, fig. 15 = *R.*, 1927, p. 181), HOC deux fois (*id.*, p. 15, fig. 14 = *R.*, 1927, p. 167), IL pour *hujus* ou *hic* (*id.*, p. 16, fig. 15 = *R.*, 1927, p. 181). Il est presque inutile d'ajouter que ce mélange n'a aucune importance, et qu'il a été constaté dans tout l'Empire, souvent sur les mêmes textes (Seelmann, p. 265-266). — L'abondance, à Glozel, de ces sortes de mots démonstratifs, déterminatifs ou plutôt fixatifs, s'explique aisément par les habitudes de précision familières à la magie.

10. Sur ce fait, Seelmann, p. 262 sq., où l'on retrouvera précisément les exemples constatés à Glozel (*ic*, p. 265 ; *oc* et *ora*, p. 266).

au début des mots : *is*[1], *ic*[2], *ac*[3], *ora*[4], pour *his*, *hic*, *hac*, *hora*[5] ;

au milieu des mots : *Tyce*[6] pour *Tyche*[7].

Autres chutes de consonnes à l'intérieur :

G dans *Xiomi*[8] pour *Sigomi* ou *Segomi*[9] ;

P dans *otima*[10] pour *optima*[11] ;

T, peut-être, s'il faut lire *xali(t)e*[12] ;

N, si LICY[13] est pour *linguam*[14].

Enfin, à la fin des mots :

chute du T dans la forme verbale[15] *sta* pour *stat*[16] ;

chute (incertaine) de S dans *Sextu* pour *Sextus*[17] ;

1. *Dona is; Revue*, 1927, p. 167 (Morlet, II, p. 15, fig. 14).

2. C'est de beaucoup le fait grammatical le plus fréquent à Glozel, à cause de l'importance qu'a toujours eue en magie la mention du lieu même où l'on opère ; « ici », *hic*, qu'on retrouve dans la littérature magique (*nihil* HIC *nisi carmina desunt*, Virgile, *Buc.*, VIII, 67). — Six exemples de *(h)ic* à Glozel : 1° Morlet, I, fig. 9, p. 15 ; 2° sur un galet, *id.*, fig. 20, p. 25 ; 3° sur un autre galet, M., II, p. 4, fig. 4 ; 4° *Revue*, 1927, p. 170 ; 5° inédite (l'inscription de XRII) ; 6° inédite (cf. p. 108, n. 4) : ICACDIII = *hic hac die*. Le mot se présente toujours, dans ce cas de IC, sous la forme d'une ligature, C angulaire couché au haut de I, et j'ai toujours lieu de croire qu'il s'agit d'une forme conventionnelle et magique, ce même signe servant très souvent, mais sans doute sans valeur de son, dans les *abraxas* (cf. *Revue*, 1928, p. 66, fig. 4). C'est du reste un des signes les plus fréquents dans le domaine basilidien.

3. Deux exemples : Morlet, I, fig. 9, p. 15 ; inscription inédite (p. 108, n. 4).

4. Morlet, I, fig. 9, p. 15.

5. Ajoutez *Ulduinus* pour *Hulduinus*, ici, p. 64.

6. *Revue*, 1927, p. 73 = Morlet, II, p. 16, fig. 15. Ajoutez *Ilitua* pour *Ilithyia* (*Revue*, 1927, p. 167 ; M., II, p. 15, f. 14).

7. Cf., entre mille exemples, *Ticene*, pour *Tychenen;* Audollent, n° 190 = *Corpus*, X, 8249.

8. Morlet, fasc. II, p. 13, fig. 12.

9. Phénomène très connu du G tombant entre deux voyelles ; en dernier lieu, comme exemple tardif, *Arboastis* pour *Arbogastis* ; Forrer, *Argentorate*, p. 749. Sur ses conséquences pour la phonétique française, Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 6e éd., 1926, § 118. — On me reprochera sans doute un excès de hardiesse en interprétant XIOMI par *Segomi* : mais aucun des trois faits sur lesquels je m'appuie, X = S, I = E, chute de G, n'est rare, surtout en Gaule, et le thème *segom–* y est particulièrement commun. Et j'imagine que certains lieux de la Gaule en *Sion* peuvent venir de *Sigomis* ou *Segomonis*, comme *Riom* est venu de *Rigomagus*.

10. Morlet, I, p. 15, fig. 9 : VMTO, à rebours, que je lis *optima* plutôt que *optimu*. Il y a *optimo* dans l'inscription du fasc. II, p. 13, fig. 12.

11. Même banalité du phénomène, en particulier pour le mot *optimus*.

12. Fasc. II, p. 13, fig. 12, ligne 3 : HIC (liés) X.ALI ou ALIT liés. E. — La rareté du phénomène laisse supposer qu'il vaut mieux lire *xalite*. Toutefois la chute du *t* intervocalique explique le passage au français ; Bourciez, § 142.

13. *Revue*, 1927, p. 181 (M., II, p. 16, fig. 15 ; cf. ici, p. 109, n. 5).

14. Nombreux exemples, et en particulier devant le *g* ; Seelmann, p. 285 ; Dessau, p. 837. Voyez aussi Juret, *Manuel de phonétique latine*, 1921, p. 52.

15. Fréquent en latin populaire ; Dessau, p. 833.

16. *Revue*, 1927, p. 167 (M., II, p. 15, fig. 14). Le STA du galet (1927, p. 384) est un vocatif.

17. Morlet, I, p. 19, fig. 10 : inscription très difficile à lire. — Omission très banale.

chute de M dans *oxo*[1] pour *oxum*[2] (accusatif singulier de nom neutre).

Addition de consonnes.

On trouve S pour renforcer X[3] dans *voxs*[4].

Substitution de voyelles.

A titre d'hypothèse :

O pour A[5], s'il faut lire *toblatos* pour *tabulatos* (*tabulata*)[6] ;

I pour E[7], s'il faut interpréter *Segomi* pour *xiomi*[8], et *lix* pour *lex*[9] ;

I pour V[10], si *lavatim* est pour *lavatum*[11].

Mais à coup sûr :

O pour V[12], dans *oxo* pour *oxom*, *oxum*[13].

Chute de voyelles.

E dans *S(e)xtu(s)* : mais l'inscription est presque illisible[14].

1. *Revue*, 1927, p. 181 (M., II, p. 16, fig. 15).

2. Sur cette chute (et il n'importe qu'on ait *oxo* ou *oxu*), cf. Seelmann, p. 362 sq. Il s'agit là du phénomène le plus répandu de la phonétique latine.

3. Cf. le texte de Térentius Scaurus, édit. Keil, VII, p. 19, 13 sq. : *Peccant et qui* NUX et TRUX *et* FEROX *in novissimam litteram* S *dirigunt* (cf. Seelmann, p. 352). L'usage est certainement originel et archaïque, mais se retrouve à toutes les époques et très tard (Dessau, p. 837-838).

4. *Revue*, 1927, p. 167 (Morlet, II, p. 15, fig. 14). — Peut-être redoublement de L, ici, p. 108, n. 4 ; de X, p. 108, n. 4.

5. Cf. Seelmann, p. 171 et 213. On doit trouver en Gaule et ailleurs (Dessau, n° 2742 ; et voyez les manuscrits de l'*Itinéraire Antonin*, p. 370, 375) *Trojanus* pour *Trajanus*. Et de là est venue, je crois, la confusion de *Ulpia Trajana* (Xanten) avec Troie dans la légende de l'origine des Francs (*Revue*, 1914, p. 321).

6. *Revue*, 1927, p. 173 (II, p. 14, fig. 13). Je préfère actuellement cette lecture.

7. C'est l'un des faits les plus répandus de la phonétique latine, qu'il s'agisse de *e* bref ou de *e* long (cf. Dessau, p. 820-821). — Ajoutez peut-être ici *diliga* pour *deliga* (*Revue*, 1928, p. 64).

8. Morlet, II, p. 13, fig. 12. — Cf. ici, p. 110, n. 9.

9. *Lix* : 1° peut-être à la fin de la première ligne, I, p. 14, f. 8 ; 2° *Revue*, 1927, p. 173 (II, p. 16, f. 15) ; 3° il y a peut-être *lex* (XIILL) à la troisième ligne, I, p. 15, fig. 9.

10. Même remarque que pour I = E (n. 7). — Il n'y a pas à insister sur Y pour V (*Revue*, 1927, p. 173 et p. 181) ou même sur V pour Y (*id.*, p. 167), ce qui peut être une simple affaire d'écriture.

11. Morlet, I, p. 14, fig. 8 ; cf. ici, p. 113. Peut-être aussi *futitor* pour *fututor*, *Revue*, 1927, p. 173.

12. Exemples innombrables : cf. Seelmann, p. 216-217. C'est une tradition archaïque, conservée ou reprise à la basse époque ; cf. *in futoro* pour *in futurum* dans une inscription du milieu du IIIe siècle (Dessau, n° 4934).

13. Cf. ici, n. 1 et 2.

14. Morlet, I, p. 19, fig. 10. La chute de l'*e* accentué est en effet bien difficile.

V dans *toblatos* pour *tabulatos*[1] (*tabulata*), si du moins on interprète ainsi le groupement des lettres[2].

Conjugaison[3].

A côté des formes correctes de *liga*[4] (impératif), *xali* ou *xalite*[5] (impératif), *lixel*[6] (pour *liget*, subjonctif), et autres[7], je trouve la forme *lixumux*[8], comme première personne d'un pluriel. J'avais songé très vaguement à quelque forme contracte pour *ligavimus*[9], lorsque mon attention a été attirée sur la théorie de Mohl[10] : que les premières personnes du pluriel, en français (*-ons*), dérivent d'une forme *-umus* (*-omus*), résultant d'une influence celtique[11]. *Ligumus*, ici (transformé en *lixumux*),

1. Sur cette chute, qui est un fait normal, voyez Grandgent, § 236; Juret, p. 318 sq. (*bul* devenant *bl*). Et pour les conséquences sur le français, Bourciez, § 169.

2. Cf. ici, p. 111, n. 6. — *Ilitua* pour *Ilithyia*, avec chute de I (1927, p. 167), est sans importance.

3. Aucune particularité saillante en matière de déclinaison : nominatif en *-us* (*R.*, 1928, p. 64), accusatif neutre en *-um* (ici, p. 108), datif en *-i* (ici, p. 110, n. 9), ablatif en *-a* (ici, p. 110, n. 4), en *-e* (ici, p. 110, n. 2), accusatif en *-im* (nom propre grec? inédite), etc. — Sur les adjectifs ou pronoms démonstratifs, ici, p. 109, n. 9.

4. *Liga h(ujus)* ou *h(ic) oxo*; *Revue*, 1927, p. 181 (II, p. 16, fig. 15).

5. Ici, p. 108, n. 4.

6. Ici, p. 109, n. 2. — Je tiens à rappeler que pour le sens de *ligare*, nous avons, outre les formes ici indiquées : *obligare* (1927, p. 181), *deligare* (1928, p. 64).

7. Autres formes. Infinitif : *amare* (M., I, p. 14, fig. 8). Indicatif : *sta* pour *stat* (à la place du subjonctif; *Revue*, 1927, p. 167; ici, p. 110, n. 16). Impératif : *sta* (ici, p. 110, n. 16); *fixe* (ici, p. 109); *dona* (ici, p. 110, n. 1); *move* (*Revue*, 1927, p. 173; M., II, p. 14, fig. 13); *adite* (M., I, p. 14, fig. 8). Je n'arrive pas encore à préciser sur la forme subjonctive dissimulée à la seconde ligne (M., I, p. 14, fig 8) : *opitularetis* ou *opitularitis*??. On peut à la rigueur voir un impératif *(h)ic fut(ue)* [T renversé?] dans une inscription inédite. — La prépondérance de l'impératif s'explique fort aisément par le fait que nous n'avons là que des formules ou recettes magiques; cf. les *indices* d'Audollent, *D. t.*, p. 474-486.

8. La lecture, LIXVMVX, avec XV et MV liés, ne paraît faire aucun doute (*Revue*, 1927, p. 181; M., II, p. 16, fig. 15). La seule contradiction à laquelle je penserais serait qu'il s'agit là de lettres magiques (cf. 1928, p. 65-66 et 114), sans aucune signification verbale.

9. Je ne peux m'empêcher, à propos de cette première personne de pluriel, d'attirer l'attention sur les formes *priavimo* (*precavimus*? ou *precamus*?), *voravimo* (*vocavimus*? *oravimus*?), *dertiimo*, de l'inscription de Rom (Dottin, *La Langue gauloise*, p. 122, 171).

10. Mohl, *Les Origines romanes : la première personne du pluriel en gallo-roman*, Prague, 1900; voir en particulier p. 34 sq. (« théorie d'une influence celtique »).

11. Cf. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 2e éd., 1923, p. 209 : « Au Nord de la Gaule, toutes les premières personnes du pluriel passèrent à **omus*, changement dont les causes restent obscures : on y voit d'ordinaire une action analogique de l'auxiliaire *sumus*, mais quelques-uns ont aussi essayé de le rapporter à des influences celtiques primitives. » La thèse de Mohl a été combattue et du côté des romanistes et du côté des celtistes.

serait un exemple, et peut-être le premier, de ce fait. Je ne sais ce qu'il faut penser de cette indication[1].

Je ne puis encore affirmer que *lavatim*[2] soit pour le supin *lavatum*, et ne soit pas une forme adverbiale en *-tim*[3].

Il va de soi que de meilleures lectures de ces inscriptions pourront ou devront rectifier ces résultats sur plus d'un point[4]. Il n'en demeure pas moins visible que ce latin n'a offert, jusqu'ici, rien d'inquiétant ou de décourageant, et que les petits problèmes qu'il pose ne sont pas insolubles.

(A suivre.) CAMILLE JULLIAN.

P.-S. — **Abraxas.** — Le tesson de vase avec inscription découvert dans la région d'Alvão et publié par M. Mendes Corrêa dans *O Primeiro de Janeiro* de Porto (3 février 1928) est un *abraxas* populaire de la meilleure marque (*fig.* 1): en bonne place, l'échelle

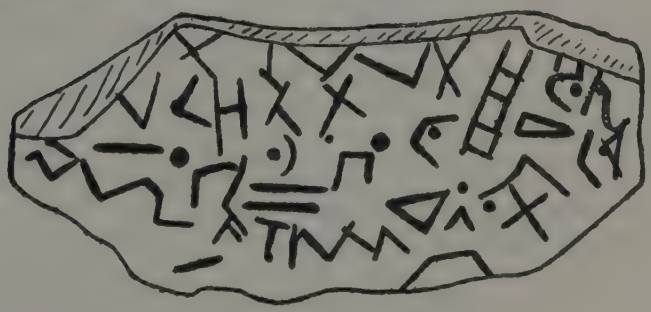

FIG. 1

1. La remarque suivante de Mohl est cependant capitale (p. 106): « On peut se demander si la flexion latino-celtique *-omus* ne rencontra pas, dans le latin même ou dans certains de ses dialectes, un appui plus ou moins direct. Tout le monde sait en effet que *legimus* par exemple repose sur un ancien **legumus.* » Or, depuis que Mohl a écrit, la découverte de l'unité italo-celtique (cf. *Revue*, 1916, p. 263) a singulièrement renforcé toutes les théories ou hypothèses antérieures sur l'analogie ou plutôt la parenté entre le celtique et l'italiote ou le latin archaïque. Et de fait, combien de faits linguistiques notés en Gaule ont paru au premier abord des archaïsmes latins!

2. Morlet, I, p. 14, fig. 8.

3. Les inscriptions de Glozel nous donnent un assez bon nombre de mots invariables : *et* (plusieurs fois : II, p. 13, fig. 12 ; *Revue*, 1927, p. 170); *hic* et *huc* (ici, p. 109, n. 9); *ita* (*R.*, 1927, p. 173); *ut* (deux fois : I, p. 14, fig. 8 ; *R.*, 1927, p. 173); *si* (*R.*, 1927, p. 167); peut-être *s(ic)* (I, p. 14, fig. 8).

4. Voyez ce que j'ai dit, dans le même sens, *Revue*, 1927, p. 171, n. 11.

magique[1]; tout autour XALI, XALI, XALI, en lettres renversées ou déplacées[2] (cf. *Revue*, 1927, p. 174 et 386), en bas ATIM, probablement *Atimetus*, nom de l'individu à qui l'on commande de « monter à l'échelle » (*xali* = *sali*), c'est-à-dire celui qu'on désire envoûter ou ensorceler; puis, ramassées surtout au centre, une douzaine de lettres purement magiques, celles que nous retrouvons partout dans les *abraxas*[3]. N'ayant pas vu l'objet, je ne peux pas en affirmer l'authenticité, les *abraxas* ayant été de tout temps le domaine de la supercherie (cf. *Revue*, 1928, p. 66, n. 2). Mais en tout cas il a été fait par quelqu'un qui savait admirablement son métier. Ai-je besoin d'ajouter que, comme les *abraxas* de Glozel (ici, p. 65), quelle qu'en soit l'origine et d'où qu'il vienne, il ne peut faire songer qu'au temps des empereurs romains[4]?

C. J.

1. Il me paraît se confirmer de plus en plus que l'échelle (cf. 1927, p. 158-160) jouait un rôle essentiel en magie dans tous les temps et tous les pays: aujourd'hui encore, nous la retrouvons avec cet emploi magique en Angleterre (demandez au Club des Treize). Par suite l'exclamation *sali* ou *xali* devait être capitale en pratique de sorcellerie. Je crois la lire dans l'*abraxas* vulgaire de Montfaucon publié ici (p. 66). La ténébreuse affaire de Glozel aura eu l'avantage d'attirer notre attention sur les *abraxas* populaires, jusqu'ici trop négligés au profit des talismans de style.

2. Et ce qui ajoute à l'extrême correction de la formule, c'est que le mot essentiel *xali* est répété trois fois. C'était le principe en magie: *Ter cane, ter dictis despue carminibus*, dit Tibulle (*Eleg.*, I, 2, 54); τρὶς τρὶς πόντια φωνῶ, disait Théocrite (*Id.*, II, 43); et il y a quantité de textes et arguments archéologiques en faveur de ce principe; on en trouvera un fort grand nombre chez Audollent, p. LXXVII-VIII.

3. Je crois reconnaître: en haut à droite, le signe de Jupiter (plutôt que de Saturne) et la faucille du bouvier, mais je concède très volontiers qu'on puisse préférer y voir des déformations de lettres orientales (pour le dernier signe, le *lamed* de l'hébreu cursif); au milieu, bien entendu, le croissant lunaire. Les autres signes peuvent être, comme si souvent, des déformations de caractères orientaux ou autres, par exemple du Δ grec, si courant dans les *abraxas*, et qui, je pense, figure la valeur magique du triangle. Le signe ⚌, peut-être ici l'équivalent du Verseau, ou encore de quelque signe égyptien, apparaît également dans les *abraxas* (Chiflet, pl. XIX, n° 77), ce qui n'exclut pas sa valeur graphique de H ou E, qu'il a si souvent à Glozel. Tous ces *abraxas* sont constitués d'éléments empruntés pêle-mêle aux alphabets orientaux ou aux signes astronomiques, comme du reste il en est demeuré ainsi durant tout le Moyen Age (voyez le travail du docteur Vincent cité p. 67, n. 1). Reste à savoir si ces lettres ou signes avaient, dans nos *abraxas*, la valeur représentative qu'on leur attribua si souvent en occultisme (par exemple le *lamed* plus haut cité avait le sens d'aiguillon; Wirth, *Le Tarot*, p. 93). — J'aurai l'occasion de dire que cette idéographie magique a influé sur la paléographie des inscriptions latines de Glozel.

4. Le même journal portugais publie une pierre gravée, également trouvée à Aivão, sur laquelle on voit entre autres dessins, vrais ou faux, celui d'une tête simiesque qui rappelle deux autres figurations d'animal trouvées jadis au même endroit (*Portugalia*, I, 1899-1903, pl. XXXVIII, n° 86 *b* [celui-ci à corps humain, et tenant je ne sais quoi à la main? un arc?]; *ibidem*, pl. XXXIX, n° 68), et les unes et les autres têtes ne sont pas sans analogie avec celle qu'on a retrouvée gravée sur pierre, au gisement de Baarburg en Suisse (Tatarinoff, *Achtzehnter Jahresbericht*, 1927, pl. IV, fig. 1; ici, 1927, p. 209 et 391). Il me semble possible qu'il y ait là une réminiscence rustique ou un équivalent occidental du démon cynocéphale des *abraxas* (cf. Montfaucon, pl. CIII, CLVIII, CLXVII), Anubis ou autre.

DU MOT *EYRE*, RADICAL DE NOM DE RIVIÈRE

En citant la rivière du Pays de Buch, l'*Eyre*[1], j'ai émis l'avis que l'*l* qui précède son nom est adventice, et c'est à tort, suivant moi, qu'on l'orthographie *Leyre*, sans apostrophe.

Ce petit fleuve côtier est formé de deux branches, la *Grande Eyre* et la *Petite Eyre*, qui se réunissent à Moustey (Landes); et l'abbé Expilly, dans son *Dictionnaire géographique*, imprimé en 1762, cite les communes de Mios et de Belin « sur la rivière d'Eyre », et celle de Salles « sur la rive droite de l'Eyre ».

Les bouches de l'Eyre dans le Bassin d'Arcachon sont appelées Les Eyres; l'une d'elles, la plus petite, se nomme l'*Eyrotte*, diminutif de Eyre, et la *rade d'Eyrac*, à Arcachon, doit son existence et son nom au bras principal de cette rivière, qui, grossi des eaux de la marée, et sous le nom de Chenal du Teychan[2], vient s'infléchir devant cette ville pour se prolonger jusqu'à l'Océan. La dénomination d'*Eyrac*, qui vient du mot *Eyre*, montre bien qu'il ne faut pas d'*l* devant ce vocable.

Le mot *eyre* était, dans le principe, un nom commun, qui voulait dire *eau courante*, *rivière*, et n'est devenu que plus tard un nom propre. « On conçoit », dit au sujet de ces sortes de transformations M. Albert Dauzat, « que par suite de changement de langue ou de modification dans le vocabulaire, des appellations de ce genre, du jour où elles ont cessé d'être comprises, se soient cristallisées pour devenir de véritables noms propres[3]. »

Ce mot, intact ou plus ou moins altéré, entre dans la composition d'un certain nombre de noms de rivières, et s'applique aussi « à des localités qui ont pris son nom au ruisseau qui les arrosait, et qui lui, a perdu le sien[4]. »

1. *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, t. I, p. 4, n. 2. Ce mot n'a rien de commun avec l'*eyre*, l'*aire* où l'on bat le blé, d'où vient le mot *eyriaux*.

2. *Teychan* veut dire qui vient du *Teich*, commune située à l'embouchure de l'Eyre. A son entrée dans le Bassin d'Arcachon, l'Eyre se partage en plusieurs bras, qui sont l'origine d'autant de chenaux.

3. *Revue des Études anciennes*, t. XXVIII, 1926, p. 153.

4. *Eodem loco*, p. 154.

Dans ce dernier cas, qui est assez fréquent, je citerai le village de la commune de Grayan (Gironde), *Les Eyres*, où les eaux provenant du débordement de l'étang de Hourtin se réunissaient autrefois[1], du moins en partie[2], à celles du ruisseau dit de Labiau pour aller se jeter dans la Gironde à Talais. Tout porte à croire que ce village doit son nom aux ruisseaux qui y faisaient leur jonction et qu'on appelait *Les Eyres*, désignation qu'ils ont perdue, tandis que lui, l'a conservée.

Je mentionnerai encore, de ce nombre, la commune de *Eyres-Moncube* (Landes), arrosée par le gave de Gabas; et celle d'*Eyragues* (Bouches-du-Rhône), qui a tiré vraisemblablement son nom du cours d'eau qui la traverse. Le nom d'*Eyragues* est, en effet, formé du mot *eyre*, auquel s'est ajouté plus tard le mot *agues* qui vient du latin *aqua*, en espagnol *agua*, et a la même signification. C'est un véritable pléonasme, comme on en a constaté souvent dans des noms de rivières, notamment dans celui d'*Aronna*, appartenant à deux cours d'eau des départements de l'Oise et de la Haute-Savoie, « qui est composé de deux éléments ayant la même valeur, eau, *ar* et *onna*, — dans deux langues différentes, parlées simultanément (ou successivement) sur le même territoire. Le même fait s'est produit en Normandie après l'invasion des Northmans, d'où des hybrides comme *Rubec* (Calvados), *ru*, *bec*, qui signifie deux fois ruisseau, en roman et en norois[3] ».

Je citerai deux autres communes, dont le nom est formé d'une manière analogue : celle d'*Œyregave*, sur le gave de Pau, à une faible distance de Peyrehorade, dont le nom se compose de deux éléments, le mot *eyre*, écrit, je ne sais pourquoi, avec un *œ*, auquel s'est accolé plus tard le mot *gave*, quand celui-ci a fait son apparition; et la commune d'*Œyreluy*, située sur le *Luy*, affluent de l'Adour, qui s'y jette à Tercis, et dans le nom de laquelle entrent aussi deux noms de rivières.

D'après ces trois derniers exemples, il semble que le mot *eyre* soit antérieur à ceux de *agues*, *gave* et *Luy*, qui se sont greffés sur lui.

Dans mon ouvrage précité[4], j'avais signalé le mot *eyre*, comme radical de nom de rivière, dans les noms d'*Arneyre*, affluent de l'Eyre, à Biganos, et de la *Séroueyre* ou *Serboueyre*, à Escource (Landes), qui, après un cours de 25 kilomètres environ, se jette dans l'étang d'Aureilhan.

1. Avant qu'on les eût détournées vers le Bassin d'Arcachon à l'aide d'un canal, œuvre de l'ingénieur Chambrelent.

2. D'après le géographe Claude Masse, qui a visité ce pays en 1688, « l'eau de l'étang de Hourtin remontait parfois tellement qu'elle inondait tout le nord du Médoc et l'écoulement s'en faisait dans la Garonne par quatre ou cinq endroits » (*Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 1898, p. 301).

3. Albert Dauzat, *loco citato*, p. 168.

4. *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, t. I, p. 4, n. 2.

M. Saint-Jours, avant moi, avait noté la présence du même mot dans le nom d'*Artigue-Estremeyre*[1], qui est celui d'un lieu situé sur le marais et le chenal du Gua, à Vensac (Médoc), nom qui veut dire *défrichement au bord de l'eau, artigue*, défrichement, *estrem*, au bord de; « Pour nos ancêtres », me disait M. Saint-Jours, dans une lettre en date du 24 juillet 1926, « leur rivière était l'eau, comme s'il n'y en avait pas d'autre : eyre, l'eyre, l'ayre, l'aygue, c'est toujours de l'eau. »

M. Saint-Jours avait fait aussi mention de l'ancien *port Leyron* ou *Lairon*[2], qui se trouvait sur le chenal du Conseiller, entre Soulac et le Verdon, dont le vrai nom, l'*Eyron* ou l'*Airon*, est un diminutif de *Eyre*, et dans lequel les bateaux de pêche venaient chercher un abri, pour s'y échouer à marée basse; « *port l'Eyron*, me disait-il dans la même lettre, signifie port de la petite rivière, de la petite eau, par opposition à la Gironde et à la mer ».

J'ai relevé dans le *Dictionnaire des Postes et Télégraphes* un certain nombre de noms de lieux, dans la composition desquels me paraît entrer le mot *eyre* : *Eyrans* (Gironde), *Eyrens* (Corrèze), *Eyrenville* (Dordogne), *les Eyres* (Haute-Loire), *Eyrias*, *Eyrieux* (Ardèche), *Eyrolles* (Drôme), *Leyral* (Ardèche), *Leyrat* (Corrèze, Creuse), *Leyrieu* (Isère), *Airan* (Calvados), *Airans* (Ain), *Aire* (Allier, Ardennes, Charente-Inférieure, Nord), *Aire-sur-l'Adour* (Landes), *Aire-sur-la-Lys* (Pas-de-Calais), *Aire-Belle* (Var), l'*Aire* (Pas-de-Calais), *les Aires* (Basses-Alpes, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Hérault, Lozère, Puy-de-Dôme, Haute-Savoie, Vaucluse, Vendée), *Airon-Notre-Dame* (Pas-de Calais), *Airon Saint-Vaast* (Pas-de-Calais), *Ayrens* (Cantal), *Ayres* (Aveyron), *Ayrolles* (Aveyron, Cantal, Gard, Lot), *Ayron* (Vienne), *Laire* (Corrèze, Doubs, Loire, Puy-de-Dôme, Savoie, Deux-Sèvres), *La Laire* (Mayenne, Sarthe, Seine-et-Oise), *Les Laires* (Marne, Sarthe), *Laires* (Pas-de-Calais), *Lairolles* (Gard), *Le Lairon* (Savoie)[3].

Je signalerai encore quelques noms de rivières, composés, il me semble, du même radical :

1° l'*Eyrol*, diminutif du mot *eyre*, affluent de l'Adour, dans lequel il se jette sur sa rive droite entre Thétieux et Préchacq ;

2° la *Gouaneyre*, affluent de la Douze, au sud-ouest de Roquefort (Landes);

3° l'*Arveyron*, dont le nom se compose des mots *Arve* et *Eyron*,

1. *Le Littoral gascon*, p. 117.

2. *Le Littoral gascon*, p. 111 et 112. On trouvera plus loin le même diminutif dans le nom de l'*Arveyron*, affluent de l'Arve.

3. Les divers noms de l'eau, tels que ague, aigue, l'aygue, l'eygue (avec ou sans apostrophe), entrent dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux, et il ne faut pas s'étonner qu'il en soit ainsi du mot *eyre*, aire, ayre, précédé ou non d'un *l*.

diminutif de *eyre*, cours d'eau qui sort du glacier d'Argentières et se jette dans l'*Arve*, à Chamonix[1].

Je rapprocherai de ce dernier nom celui d'*Arveyres*, qui appartient à une commune de la Gironde, située sur la rive gauche de la Dordogne, vis-à-vis de Libourne.

Avant de terminer cet exposé, je ferai remarquer que la dispersion du mot *eyre* indiquerait que la langue d'où il provient a été parlée sur une vaste étendue de notre pays; mais je ne suis pas linguiste, et je me garderai bien de dire à quel idiome appartient ce mot.

Mios, le 1er mai 1927.

Dr PEYNEAU.

[Les remarques de M. le Dr Peyneau sur la Leyre suffiraient, s'il en était besoin, pour détruire à tout jamais l'extraordinaire et trop fameuse hypothèse de Bonnel, qui a absolument voulu voir la Leyre dans le *Ligeris* de la Loi Salique, et faire de cette rivière la limite officielle des conquêtes de Clovis en Aquitaine; Bonnel, *Die Anfænge des Karolingischen Hauses*, p. 197. — C. J.]

SACRIFICES HUMAINS DANS LA GAULE ROMAINE

Pro Alesia, I (1906-1907), p. 186, a signalé les analogies du supplice de sainte Reine avec celui des victimes de Teutatès. La même analogie se retrouve chez les Lingons. Il s'agit du martyre de sainte Bologne (sous Julien?). On ne possède point d'ancienne passion : les plus vieux documents sont des leçons du XVIIe siècle, échos sans doute de la tradition locale (cf. *Acta Sanctorum*, 16 oct.). Or, après le supplice du chevalet, la sainte subit celui du vase rempli d'eau : « ... *deponi de catastâ jubet* (le lieutenant de Julien, Ptolémée) *semimortuam, et ligatis manibus ac pedibus in dolium immergi plenum aquâ, lapidibus ac ferramentis quo suffocaretur...* » (enfermée dans le vase, la sainte aurait été ensuite précipitée du haut de la colline).

Ne doit-on pas reconnaître, ici encore, le supplice figuré sur le vase de Gundestrup? On remarquera que la scène se passe en un chef-lieu[2] de *pagus*, *pagus Boloniensis*. Les exécutions rituelles étaient un privilège des cités (*R. E. A.*, 1913, p. 453); les chefs-lieux de *pagi* n'auraient-ils pas eu, eux aussi, ce même privilège? Cf. *pagus Alesiensis* et *pagus Boloniensis*.

G. DRIOUX.

1. La formation du mot *Aveyron* est toute différente, cette rivière tirant son nom de la fontaine de *Veyron*, dans les monts Levezou.

2. Aujourd'hui, Bologne, canton de Vignory, auparavant, toujours selon la légende, *Darthé*.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Marques de potiers *et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève*, par W. Deonna, extrait de *Pro Alesia*, 1927. Paris, Leroux, in-8° de 82 pages, 2 planches.

A Saint-Bertrand-de-Comminges. — Voir l'article de B. Sapène sur les fouilles récentes dans la si vaillante, si vivante, si variée *Revue des Musées*, de M. Xavier Aubert, Dijon, n° 3 de 1927. Cf. p. 122.

Fours à potiers. Un très court, mais fort substantiel article de Chenet, dans la *Revue des Musées*, n° 3 de 1927.

Cimetière celtique [ou plutôt gallo-romain] dans les Vosges, entre Saverne et Sarrebourg. Travail extrêmement nouveau, avec clichés d'une importance capitale, de Linckenheld dans *Elsassland*, 1927, p. 199-208 (*Dreiheiligen*, etc.). Et comme conclusion : les Vosges étaient habitées autrefois jusque dans leurs sommets. De Saverne à Phalsbourg, là où il n'y a aujourd'hui qu'épaisses forêts, *herrschte reges Leben und Treiben*. Et tout cela a dû disparaître dans les catastrophes du IIIe siècle. Il y a un tirage à part de cet article en un joli fascicule de 10 pages. Cf. ici, p. 125.

Structure des voies romaines. — Bien que le travail de M. Werner (*Structure des voies romaines dans le Haut-Rhin*, 11 pages, 1927, [extrait de ?] soit très court et ne vise que le territoire des Séquanes, il est fort important par la précision et la multiplicité des détails sur cette question de technique encore si mal étudiée. Voyez toutes les indications qu'il nous donne sur les sillons ou ornières des routes : vous n'en trouverez autant nulle part ailleurs. Voyez ses remarques sur le tracé de ces routes, certainement antérieur aux Romains. — Quelles admirables recrues l'Alsace a apportées à la science archéologique de la Gaule !

Le problème du diocèse de Belley. — M. Marc Perraud s'y attaque avec une louable hardiesse (*Les Origines du diocèse de Belley*, Belley, Chaduc, 1927, in-8° de 20 pages). Pour lui, le diocèse aurait été créé de toutes pièces lors de partages mérovingiens, et ce qui fit alors son territoire appartenait à l'époque antérieure à la *civitas* de Vienne. Si difficile qu'il soit de se démêler dans l'inextricable question de la géographie politique du Rhône entre Genève et Lyon, je me suis toujours figuré que ce diocèse avait de très vieilles origines et qu'il

pouvait représenter un *pagus* des Séquanes empiétant sur la rive méridionale du fleuve, sans quoi je m'expliquerais difficilement le *per Sequanos* d'Ammien Marcellin.

Carquois préhistorique. — Jolie découverte, dans ses fouilles de la nécropole des Jogasses (cf. p. 175), de M. l'abbé Favret, *Le Carquois en Champagne à la fin du premier âge du fer*, in-8° de 8 pages, 1927, extrait sans doute de la Société archéologique Champenoise.

La campagne contre les Helvètes. — M. L.-B. Morel, le doyen, avec M. Florance, de nos archéologues, l'ami d'Allmer, vient de publier dans le *Journal de Trévoux* (tirage à part de 21 pages, Trévoux, Patissier, [1927], deux études sur *les armes trouvées dans la Saône* en face du plateau des Bruyères, au-dessus de Saint-Barnard, et sur *le passage des Helvètes* dont ces trouvailles indiqueraient l'endroit.

Le temple de Suèvres, cher à M. Florance, vient d'être reconnu, avec sa forme carrée et son mur à petit appareil, par M. Van de Velde (extrait de la *Revue des Musées* de 1927). Il y a évidemment là un site antique très intéressant, avec sa vieille pierre à cupules, druidique ou non, qui porte gravé un schéma de temples (cf. *Revue*, 1927, p. 163, n. 3), avec son puits d'apparence romaine rempli de décombres, et qui mériterait d'être vidé avec le plus grand soin (ceci est capital), avec ses deux dédicaces familiales à Apollon (*Corpus*, XIII, 3073-3074 : pourquoi le *Corpus* met-il Suèvres chez les Turons? nous sommes chez les Carnutes), qui annoncent quelque source. L'endroit, je le répète, est à fouiller avec le plus grand soin.

Musée de Bavay. — Tirage à part de la *Revue des Musées*, mars-avril 1926 : Van de Velde, *Musée archéologique de Bavay*. Types curieux de tombes romaines. Intéressante forme d'hypogée du Ier siècle.

Fibules préromaines d'Alésia, de Henri Corot, dans *Pro Alesia* de février 1925.

L'énigme du Tænnchel. — Le mur, qui n'est pas une enceinte, est certainement préromain, mais ne se rattache pas à un *oppidum* de tribu ou de *civitas*. Il faut toujours songer, quand on parle de constructions celtiques, à celles qui pouvaient se rattacher à la vie de ces puissants féodaux que rencontra César; L.-G. Werner, *Contribution à l'étude du Tænnchel*, in-8° de 20 pages, planches de plan et vues; extrait du *Bull. de la Soc. industrielle de Mulhouse*, sept. 1927.

De Mérovée à Clovis. — Marc Bloch, *Observations* [d'une rare justesse] *sur la conquête de la Gaule Romaine par les rois francs*, Paris, 1927, extr. de la *Revue historique*, in-8° de 18 pages.

La grotte de Gouërris à Lespugue, par de Saint-Périer, in-8° de 44 pages et 20 figures, 1927, extr. de *L'Anthropologie*. Assez nombreux mobilier. Remarquez, fig. 9, quatre grands harpons plats à perforation.

Céramique gallo-romaine. — Voyez le t. III de la consciencieuse et courageuse *Pro Nervia*.

Éléphants et rhinocéros. — Soigneuse et étonnante en résultats *Statistique des trouvailles d'éléphants et de rhinocéros quaternaires en Lorraine*, par E. Linckenheld, Saverne, Mosbach, 1927, in-8° de 12 pages (extrait du *Bull. de l'Assoc. Philom. d'Alsace et de Lorraine*).

Dorestad. — Le mystère qui enveloppait cette cité se dissipe singulièrement devant les recherches archéologiques de M. J. H. Holwerda, *Aus Holland*, p. 141 sq. (tirage à part du XVIe *Bericht der Rœmisch-Germanischen Kommission*, 1925-1926).

Hollande préhistorique et protohistorique. — La première partie du travail de M. J. H. Holwerda que nous venons de citer est consacrée aux fouilles et mobiliers préhistoriques de Hollande.

L'inscription des Avei. — Marc Dubois, *Inscr. gallo-romaines des Lances de Malissard*, Les Echelles, Buscoz, 1927, in-8° de 19 pages, fac-similés. — Cf. l'article de Durry, *Revue*, 1927, p. 286.

Trésors de monnaies romaines. — L.-G. Werner, *Les Trésors de monnaies romaines dans le Haut-Rhin* [chez les Séquanes], Mulhouse, Meininger, 1926, in-8° de 17 pages.

Géologie et préhistoire. — Très judicieuse lecture faite par J.-B. Gèze, ingénieur-agronome; *Bull. de la Soc. Centrale d'agriculture de l'Hérault*, 1927, p. 83.

Les sites de dolmens par rapport aux sources et aux chemins antiques: remarques de Delamain dans le *Bull. mensuel de la Société archéologique de la Charente*, octobre 1927. Cf. *Revue*, 1926, p. 335.

Le Congrès de Dax. — *Union des Sociétés du Sud-Ouest : IXe Congrès d'histoire et d'archéologie tenu à Dax du 26 au 29 juillet 1926*; Dax, Labèque, in-8° de 162 pages (tumulus et céramique préhistoriques; une figuration de Mercure à Aire-sur-l'Adour).

Le rapport Tatarinoff. — *Achtzehnter Jahresbericht der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte, 1926*, composé par E. Tatarinoff; Aarau, Sauerlænder, 1927, in-8° de 166 pages, 5 planches. Toujours incomparable comme répertoire et instrument de travail

Vicus Sparus. — Inscription découverte à Bordères-Louron, quartier de Pratmède (Hautes-Pyrénées) :

DMO ////////////// OO
PATRIM ET
MONIMVTANVSETSIX
SIOFILIEXIMORE
ETPIETATEIIVIVN
[*sic*] DOMMVNEPO
SVERVNT *hedera*
ETCOPVVICINISPA
RIAN

A lire: *D(iis) M(anibus) o(bito)* [*optim*]*o patri M*[*ontano?*] *et moni(mentum) Mu(n)tanus et Sixsio* [*Sextio?*] *ex imore* [*amore*] *et*

pietate duo viv(i) (i)n commune posuerunt et co(m)p(os)u(erunt) [??] *vicini Sparian(i)*. — L'endroit devait donc être un vicus *Sparo* ou *Sparus*. Cf. Lesparre et peut-être Hasparren. — Marsan et Lizop, dans *Annales du Midi*, juillet 1927. — *Ex imore* pour *amore* peut être non une faute de gravure, mais un fait de phonétique, d'ailleurs intéressant; cf. *Ginoarius* pour *Januarius* (Pirson, p. 28-29).

Phébade et son traité. — J'ai eu une excellente impression en coupant et parcourant le livre de M. le chanoine Durengue: *Le livre de saint Phébade* [évêque d'Agen] *contre les Ariens*, Agen, Laborde, 1927, in-8° de 103 pages. Il renferme le fac-similé intégral du manuscrit, le texte, la traduction, le commentaire. C'est un très savant et très pieux hommage rendu au vieil évêque, qui fut le compagnon de lutte de saint Hilaire. Il le méritait.

Musées. — Je signale la très heureuse idée de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, de publier dans son *Bulletin* l'inventaire des objets entrés dans ses collections.

Remparts de Marseille. — Voici enfin l'étude si longtemps attendue de M. Eugène Duprat sur l'enceinte de Marseille dans le Haut Moyen-Age (*Mémoires de l'Institut historique de Provence*, 1927). Que de faits nouveaux! Quelle rigoureuse précision! et que de joie eût eu de ce travail notre cher maître Albanès!

Les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges. — Rapport de Lizop, *Bull. de la Soc. française des fouilles archéologiques*, 1925-1926, in-8° p. 166 sq. Cf. p 119.

Autels pyrénéens. — Lizop et de Gorsse, *Quelques inscriptions* [peu importantes] *et monuments gallo-romains de la région de Bagnères-de-Luchon*, Luchon, Sarthe, 1924, in-8° de 15 pages.

Les noms en -ac. — Sur l'étymologie de Jarnac, cf. les nouvelles remarques de M. Dangibeaud dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XVII, 1927, p. 256 sq.; cf. ici, p. 192, 305. Il ne faut jamais se fier ni aux désinences actuelles en *-ac* ni même aux désinences en *-acum* postérieures aux Carolingiens. Ainsi Gournay-sur-Marne, qui ne doit pas venir d'un domaine en *-acus*, est dit *Gorniacum* dans un document du XIIe siècle.

Toponymie agricole. — René Fage, *De quelques termes relatifs à l'agriculture* d'après les cartulaires et documents du Limousin, extrait du *Bull. philologique*, 1925, in 8° de 16 pages. Quelle variété dans le parler agricole, dans les expressions de la technique agronomique de nos aïeux! Et quel profit pourrait tirer d'un glossaire agricole (dont M. R. Fage nous donne ici l'esquisse) l'histoire de la langue française!

Monuments historiques du Roussillon. — Albert Grimaud, *Mérimée, Jaubert de Passa et les monuments historiques du Roussillon*, 1927, in-8° de 24 pages, extrait de la *Revue des Provinces de France*, Mende, chez Ignon-Renouard.

L'enceinte de Metz. — Dans une brochure de 4 pages (s. d., s. l.) intitulée *La première enceinte de Metz*, M. le commandant Lalance la rattache à Aurélien, à cause de la borne XIII, 9050, où il voit le nom de cet empereur. Mais je n'ai pas étudié cette borne, l'une des plus controversées de la Gaule[1].

Technique antique. — A qui veut étudier de très près les procédés par exemple de la technique des gravures antiques, je recommande : de M. M. Champion, les *Observations techniques des trouvailles de Glozel*, in-8° de 12 pages, extrait de la *Revue anthropologique* de 1928, et, de même, le travail de M. Franchet dans la *Revue scientifique* du 24 décembre 1927 sur la technique de la verrerie romaine, à propos du four de verrier de Glozel. Voilà, au moins, d'excellents travaux faits par des spécialistes.

Question d'anatomie. — *A propos des idoles de Glozel; droiterie et gaucherie trophiques*, par le Dr J. Herber, dans la *Gazette des hôpitaux*, n° du 14 décembre 1927. Que les idoles phalliques étudiées par M. Herber soient parmi les vraies (cf. *Revue*, 1927, p. 180-181) ou parmi les fausses (*id.*, p. 389 et 392), ses remarques, appuyées sur une très riche bibliographie, gardent tout leur intérêt.

Sépultures marniennes. — Utiles *notes* de M. l'abbé Favret *sur quelques sépultures marniennes des environs de Châlons-sur-Marne*, *Bull. arch.* de 1925, in-8° de 8 pages. Je regrette toujours un peu que, à l'aide des zones de culture et des vieux noms, on ne recherche pas les habitats de groupes humains correspondant aux nécropoles.

Figures sans bouche à propos de Glozel (cf. *Rev.*, 1927, p. 185-186). Nous recevons de M. P. Hippolyte-Boussac un article intitulé *Les figures sans bouche de Glozel et des temps préhistoriques*, paru dans la *Nature*, 1927, p. 543-545. C'est un travail d'ethnographie comparée.

Alphabets magiques; cf. p. 66-67. Qu'ils se soient conservés durant tout le Moyen-Age, c'est ce qu'on voit dans le livre si curieux, si approfondi, de M. Oswald Wirth, *Le Tarot des imagiers du Moyen-Age*, Paris, Nourry, 1927, in 4° de 336 pages, nombreuses planches. Voyez en particulier p. 93 les lettres tirées de la cursive hébraïque, qui se retrouvent si souvent dans les abraxas, et dont je ne doute pas qu'il y ait des traces, bien entendu avec force déformations, dans le disque magique publié ici par M. Blanchet (1927, p. 187-189).

Autour du Léman. — L. Blondel, *La civilisation romaine dans le bassin du Léman*, dans la si vivante et si sûre *Revue historique Vau-*

1. M. Grenier est revenu sur ce milliaire (de Scarponne, Musée Lorrain à Nancy) dans sa *Bibliographie Lorraine* de 1927, p. 65-66. Il écarte Aurélien, mais il n'accepte pas le M. Aurelius du *Corpus*, et il a cent fois raison. Il propose et bien justement, Antonin Caracalla. Je n'ai pas besoin de répéter que la partie du *Corpus*, t. XIII, sur les bornes milliaires ne doit être consultée qu'avec des précautions.

doise de 1927. M. Blondel a raison d'insister sur la popularité, sans doute aristocratique, de cette région.

Voies romaines dans le Jura vaudois. — Travail très minutieux, fait sur le terrain, par Victor-H. Bourgeois (*Revue historique Vaudoise* de 1927). Voyez, p. 336-337, la carte si précise du tracé par Sainte-Croix et le col des Étroits (1.153 m.).

Époque du bronze. — Tatarinoff, *Kulturdocumente der Bronzezeit* (fouilles des palafittes dans la région de Zug); in-4° de 4 pages, 6 planches [extrait de?]. Très riche en objets.

En Lorraine. — La *Bibliographie Lorraine* d'Albert Grenier (partie antique), extrait de 25 pages (paru dans les *Annales de l'Est*), nous dispense de noter bien des travaux. Ce travail est du reste un modèle, complet, détaillé, discutant tout, et cependant sobre et mesuré.

Ecclesia. — Titre d'un énorme *compendium*, paru chez Bloud et Gay, dirigé par M. l'abbé Aigrain, qui renferme tout ce qu'on doit savoir sur l'histoire et la vie de l'Église catholique : origines du Christianisme, histoire de l'Église, liste des saints, fêtes, rituel dogmatique, etc. Le tout d'une clarté absolue, en ordre parfait, et vraiment fort libéralement exposé.

Ensérune et le philhellénisme en Languedoc. — Que de problèmes résolvent, que de problèmes soulèvent ces fouilles si étonnantes d'Ensérune, auxquelles sont consacrées des pages pleines de sève archéologique et des planches pleines de riches images! Évidemment, nul gisement de Gaule (sauf peut-être celui de Montlaurès, pour lequel nous espérons la prochaine publication de M. Rouzaud) ne nous apporte une telle moisson de céramique antique, et si variée, vases grecs, apuliens, ibériques, campaniens, arrétins. Nul ne nous montre plus clairement l'importance des influences helléniques dans la Gaule méridionale, dès le ve siècle avant notre ère, nul ne justifie davantage le fameux dithyrambe de Trogue-Pompée sur la Grèce éducatrice de la Gaule. Qui était exactement cet Ensérune, dont les *loculi* funéraires, si misérables d'aspect, renferment cependant des vases méditerranéens d'une réelle beauté? Poste fortifié? je ne le crois pas, rien n'y rappelle la vie militaire. Centre d'exploitation rurale? c'est possible : mais le mobilier est bien riche en vases exotiques et de luxe. Je me demande si ce n'est pas plutôt un lieu d'échange, de marché, comme le Baou-Roux et tant de gisements de Gaule. Nous sommes sur la grande voie d'Hercule, nous sommes à la frontière des royaumes de Béziers et de Narbonne. Ce nom est-il vraiment ancien? Il y a quelque part en Ibérie un nom semblable. Le thème *ans-* se retrouve dans le monde italo-celtique pour signifier un groupement humain. — Le gisement commence vers 500, donc vers le moment où les Ibères entrent en Gaule, où se constitue le grand État languedocien des Élésyques, dont il faut bien parler et qui rayonna, je crois, jus-

qu'en Sicile. — Mais le gisement semble être demeuré intact jusque sous le temps gaulois des Volques, si bien que je me demande si l'arrivée de ces Gaulois a vraiment perturbé le pays. — Je n'en finirais plus de parler de ce très bon livre, qui fait époque pour nos études. Il est l'œuvre du promoteur, de l'explorateur des fouilles d'Ensérune, M. Félix Mouret, qu'il faut féliciter, remercier, sans réserves; VIII pages de préface, écrites, avec la sagesse et la clarté qu'on devine, par M. Pottier, le conseiller et le réconfort des fouilles et du fouilleur; 50 pages de texte (avec copieux index), de M. Mouret, 55 pages de planches; le tout intitulé *Collection Mouret, fouilles d'Ensérune*, et faisant partie du *Corpus vasorum antiquorum*, Paris, Champion, [1927].

Les Antiquités romaines de la Rhénanie, titre d'un volume de Jean Colin, qui vient de paraître aux Belles-Lettres, Paris, 1927, in-12 de 298 pages, 6 planches hors texte et 39 gravures.

Bobines (cf. à Glozel, 1927, p. 380-381): M. Coutil revient sur ce sujet, et rapproche bobines, hochets et même carcasses de poupées d'envoûtement (*Bull. de la Soc. préhistorique française*, 1927, p. 462). Il y en a certainement de figurées sur les disques à talismans (Déchelette, t. II, p. 886).

Urnes à visages. — Cf. Coutil, *Bull. de la Soc. préhistorique française*, 1927, p. 457. Il y en a certainement, et plus qu'on ne croit, de l'époque romaine; cf. Forrer (*Strasbourg*, p. 730-731), qui les rattache (en ce qui concerne celles du Rhin) à des influences nordiques plutôt que méditerranéennes.

Sainte Hélène, par Jules Maurice, Lille, Desclée, 1927, in-12 de CXXIX pages.

La Magie. — Nos lecteurs connaissent trop l'importance que nous attribuons à la magie antique pour ne pas deviner notre adhésion à la thèse de M. Jules Maurice: *La Terreur de la magie au IVe siècle*, in-8° de 8 pages, extrait de l'*Acad. des Inscr.*, *Comptes rendus* de 1926.

Cimetières et habitats celtiques dans les Vosges. — M. Linckenheld est revenu sur ce sujet, qu'il connaît si bien, *Le Pays lorrain*, janvier 1928. Cf. p. 119.

Bronzes gallo-romains (objets figurés de la collection Roye à Langres), par G. Drioux, dans la *Revue des Musées* de janvier 1928.

Chirurgie gallo-romaine. —Bistouris: Linckenheld, dans la *Revue des Musées* de janvier 1928[1].

Hochets gallo-romains en nombre et en variétés: Schaeffer, *Revue des Musées* de janvier 1928.

Agrafes *ornées d'effigies monétaires*, par Chenet, *Revue des Musées* de janvier 1928.

1. Je rappelle à ce propos l'appareil à fractures trouvé par M. Peyneau dans ses fouilles du Pays de Buch. Je crois qu'un travail archéologique sur la chirurgie antique devient maintenant possible.

Rouelle d'éperon? — M. Clément Drioton, dans sa riche nomenclature d'objets trouvés à Landreville (Aube), signale une sorte d'étoile à six branches avec trou central, et il suppose, très timidement, une rouelle d'éperon, qu'il mettrait au XVIe ou au XVIIe siècle (*Revue des Musées*, janvier 1928). J'aimerais être renseigné sur cet objet. — Tout ce numéro de la *Revue des Musées* est une bien riche contribution à la petite archéologie, la plus difficile, la plus délicate et peut-être la plus utile pour comprendre la technique de l'industrie antique et les détails de la vie intime.

Mégalithes en Albigeois. — Comme je l'ai dit souvent, l'Albigeois est peut-être la *civitas* de Gaule la plus sacrifiée des archéologues. Et c'est pour cela que nous mentionnons avec plaisir le travail de M. le docteur Raymond Picou, *Le Menhir de Vieux en Albigeois*, 1928, in-8°, 60 p. : jolies illustrations, études très documentaires, écrit avec humour.

Vie romaine d'Évreux. — Nous recevons de M. Henri Lamiray un volume intitulé *Promenades historiques et anecdotiques dans Évreux*, avec préface de M. l'abbé Desdouits, illustrations de Mme Lamiray; Évreux, chez l'auteur, rue Chartraine, 29; in-8° de 216 pages, grav. et un plan. Évidemment, l'époque romaine n'occupe qu'une place limitée, mais on se rend bien compte de l'enceinte romaine, et c'est pour Évreux, plus peut-être que pour aucune ville, qu'il est utile de constater le rapport des ruisseaux et chenaux originels avec les remparts (cf. ici, p. 68). M. Lamiray nous donne (p. 51) des détails utiles sur les niveaux antiques d'Évreux (de 3 à 4 m. pour l'époque romaine). En outre, des indications sur les foulons et drapiers (p. 48-49), sur les potiers gallo-romains, les trouvailles de trésors, etc.

Tannerie gallo-romaine. — Dans le livre sur Évreux que nous venons de mentionner, M. Lamiray rappelle (p. 149) qu'on a découvert dans un quartier d'Évreux « quantité de cornes de bœufs » là où « il y aurait eu un tanneur autrefois ». Des précisions viendront sans doute plus tard.

En Poitou. — A. Souché, *Loudun et les Pays Loudunais et Mirebalais*. Loudun, Robert, 1927, in-8° de 95 pages, nombreuses gravures. Simple, exact, judicieux, et illustration opérante.

Ruisseaux suburbains (cf. p. 68). — Nous venons de lire deux excellents articles de M. E. Gerards sur le ruisseau de Ménilmontant, qu'il rend à ses justes, et très étroites, limites; dans le *Paris-Municipal* des 29 janvier et 5 février 1928 (Paris, 2, rue des Halles).

L'archéologie mineure. — J'ai déjà souvent indiqué les services qu'elle rend. En voici deux exemples, en deux travaux dus, d'ailleurs, à des érudits experts et avisés : Schaeffer, *Lampadaires en forme de corail stylisé* [il a dû y avoir en cet usage un élément prophylactique]; Chenet, *Les coucous gallo-romains* [jouets]; l'un et l'autre dans la *Revue des Musées*, 1927, n° 10. Je ne saurais trop dire jusqu'à quel

point l'*Argentorate-Strasbourg* de M. Forrer (cf. p. 68) est riche en objets et monographies de ce genre : c'est un inestimable répertoire d'archéologie gallo-romaine.

Grande et petite propriété à l'époque barbare. — Très long travail de M. Auguste Dumas paru dans la *Revue historique de Droit*, 1926, p. 213-280, 613-672. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce travail. Mais d'ores et déjà nous tenons à dire avec quelle satisfaction nous l'avons étudié, et nous y avons constaté de nouveaux arguments en faveur du développement de la petite propriété sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Quand et comment la grande villa gallo-romaine (*Catulliacus*, *Gentiliacus*, etc.) s'est-elle démembrée, quand et comment se sont démembrés les terroirs des villages religieux (*Nemetodurum*) où des villages à marché (*Turnomagus*), on n'arrivera à le fixer qu'à la condition d'étudier, en quelque façon sur le sol, mais commune par commune, toute une région déterminée.

Les mines de l'Armorique : or, étain, cuivre. Relevé fort complet et fort utile, avec carte des références topographiques, de M. Kerforne (*Les Gisements d'or, d'étain et de cuivre du massif armoricain et la préhistoire* dans l'*Institut Finistérien : études préhistoriques, Musée de Penmarc'h, Bulletin et Mémoires*, nos 2-4 (1924-1926) : « Il faut se représenter le massif armoricain à l'époque du bronze comme semblable à ces régions étrangères, et situées à la limite de la civilisation, où les prospecteurs pénètrent pour la première fois. Les gisements, encore vierges, montraient leurs affleurements, et les alluvions roulaient des paillettes d'or et des graviers d'étain. Dans nos pays de vieille civilisation il n'en est plus ainsi, et beaucoup de gisements, cachés et inconnus aujourd'hui, ont pu être exploités à une époque où leurs affleurements étaient intacts. » Donc, l'Armorique était le pays des métaux utiles. Comme je comprends mieux son rôle préhistorique !

Casques gaulois. — Nous recevons un tirage à part, de M. Coutil, de son travail paru dans le *Bulletin de la Société Préhistorique française* du 27 oct. 1927 (4 p., 2 pl.).

Bobines. — Tirage à part du travail de M. Coutil, *Bull. de la Soc. Préhistorique française*, 1927, n° 12, in-8° de 11 p., 13 fig. Cf. ici, p. 125.

Coucous. — Le même tirage à part renferme des indications sur les coucous gallo-romains. — A propos de ces hochets et des bobines, étudier les fameux disques à talismans, où il semble bien qu'il y en ait (cf. Déchelette, t. II, p. 886). — Cf. ici, p. 126.

Vases à figure humaine. — Dans le même tirage à part; cf. p. 125.

Les Gaulois en Grèce. — Mario Segre, *La piu antica tradizione sull' invasione Gallica in Macedonia e in Grecia*, extrait de *Historia*, oct.-déc. 1927, Milan, in-4° de 24 pages. Étude très fouillée de sources, avec la connaissance complète des travaux contemporains.

CAMILLE JULLIAN.

VARIÉTÉS

Ethnochimie.

N. Kossovitch, *Recherches sur la race arménienne par l'isohémagglutination* (*Comptes rendus des séances de la Société de Biologie*, XCVII, 1927, p. 69-71).

Après l'étude des Tchèques, Kossovitch s'est adressé aux Arméniens pour l'étude des groupes sanguins de Landsteiner[1].

Il a examiné 239 Arméniens et 141 Arméniennes, émigrés d'Asie Mineure, de Perse et de Russie. L'indice biochimique des races (de Hirschfeld) s'est trouvé de 2,01, ce qui indique une prédominance du groupe A de Landsteiner sur le groupe B.

Voici, par comparaison, la série de ces indices jusqu'à présent déterminés :

Anglais : 4,5 (Hirschfeld).
Français : 3,2 (Hirschfeld).
Italiens : 2,6 (Mino).
Autrichiens : 2,7 (Landsteiner).
Allemands : 3,1 (Dungern et Hirschfeld).
Tchèques : 2,4 (Kossovitch).
Serbes : 2,3 (Hirschfeld).
Bulgares : 2,3 (Hirschfeld).
Grecs : 2,25 (Hirschfeld).
Chinois : 0,8 (Liu et Wang).
Annamites : 0,8 (Hirschfeld).
Mandchous : 0,75 (Fucamachi).
Philippines : 0,76 (Cabrera et Wade).
Coréens : 0,66 (Liang Backiang).
Hindous : 0,55 (Hirschfeld).

On voit que l'indice des Arméniens les rapproche des types européens, mais les place à la limite extrême des types occidentaux.

Il reste, entre ces types et les types orientaux, une lacune au point de vue de la répartition des indices, mais le nombre des déterminations est encore assez petit pour qu'on puisse trouver entre les deux groupes des indices intermédiaires[2].

HENRI PIÉRON.

1. Voir *Revue des Études anciennes*, XXVIII, 1, 1926, p. 22. La notion du groupe sanguin a été l'objet, dans cette courte note, d'une définition sommaire.

2. Signalons quelques recherches actuellement poursuivies sur l'hérédité du groupe sanguin. Par exemple, Robert Debré et Maurice Hamburger ont noté, dans 100 cas, à la naissance, que 40 fois l'enfant différait de la mère, ce qui peut tenir à une intervention prédominante du groupe paternel ou du groupe d'un ascendant (*Comptes rendus de la Société de Biologie*, XCVII, p. 30-33).

Etruscologie.

Primo Convegno Nazionale Etrusco, Firenze 27 Aprile — 4 Maggio 1926, *Programma dei Lavori*, 1 vol. in-8°, 142 pages, XVI+XXVIII planches; *Atti del Congresso*, vol. II, 186 pages, VI planches, Firenze, 1927 (prix : 150 lires). Les deux ouvrages sont publiés par le *Comitato permanente per l'Etruria* (*Ente per le Attività toscane*) *au Rinascimento del Libro*, à Florence.

Les spécialistes italiens de l'étruscologie ont tenu à Florence, à Pâques 1926, un Congrès particulier à leur discipline. Tous les savants — et on s'aperçoit qu'ils sont nombreux et actifs — qui s'intéressent aux choses étrusques s'y trouvaient invités à une sorte de révision et de mise au point des principales questions que pose cette partie de la protohistoire italienne. Le programme comportait quatre sections : archéologie et histoire de l'art, linguistique et épigraphie, sciences naturelles et activités pratiques. La dernière n'a pas été la moins animée; il y a été question surtout des moyens destinés à faire mieux connaître les sites archéologiques et les antiquités étrusques, à en faciliter la visite, à protéger les monuments en place et à développer les musées grands et petits. C'est ainsi que l'on trouve en tête du 1er volume des *Atti* le projet détaillé d'une réorganisation complète du Musée archéologique de Florence dont le second étage, en entier, va se trouver libéré par le départ des Tapisseries pour le Musée des Offices. Le Congrès étrusque de Florence a parfaitement réussi et les trois volumes ci-dessus nous en apportent le programme, le compte rendu et les communications.

Ils nous montrent que les étruscologues italiens ont beaucoup travaillé depuis une dizaine d'années. Les fouilles ont été nombreuses et ont procuré quelques découvertes de premier ordre. Elles continuent très activement. On trouvera dans le volume des *Studi Etruschi* des indications sommaires sans doute, mais du plus haut intérêt, sur celles que M. Bendinelli poursuit à Vulci et surtout sur l'exploration méthodique de l'immense nécropole de Cervetri entreprise par M. Mengarelli. Les 42 planches qui accompagnent l'article de M. Mengarelli constituent à elles seules de précieux documents.

Les grandes questions de l'origine des Étrusques et du secret de leur langue n'en restent pas moins à l'ordre du jour. Le Congrès n'aura pas apporté la solution, mais des nombreuses communications qui y touchent directement ou indirectement et des discussions qui les ont suivies il ressort qu'elles se posent aujourd'hui dans dès termes qui marquent peut-être un progrès. On retrouve, toujours aux prises, les partisans de l'origine orientale et de l'arrivée par mer

des Étrusques et ceux qui les croient au contraire soit autochtones, soit descendus des Alpes. Mais les premiers n'en tendent pas moins à faire une large place à l'élément indigène dans la civilisation étrusque. L'invasion étrangère — c'est là une idée qu'on retrouve à plusieurs reprises — se réduirait à quelque chose d'assez semblable à l'arrivée des Normands en Sicile. Quelques troupes de vigoureux aventuriers auraient suffi à déterminer le développement rapide des germes de civilisation indigènes. La grande masse du peuple étrusque et l'essentiel de son art seraient vraiment italiques. « La question étrusque, » dit M. Cultera, « n'est qu'une question d'origine; sitôt qu'il s'agit de l'histoire de la civilisation, le problème cesse d'être étrusque pour devenir italique. » Ainsi s'expliquerait la continuité du développement étrusco-romain. Le point de vue est intéressant et contient certainement au moins une part de vérité.

Sur la question d'origine, le classement de la langue étrusque, c'est-à-dire la détermination de ses parentés devrait, semble-t-il, apporter quelque lumière. Il en fut, en effet, très longuement question au Congrès. Les trouvailles de Boghaz-Keui et les fouilles américaines de Sardes ont fourni, en effet, un certain nombre de faits nouveaux. Les linguistes italiens les ont étudiés avec ardeur. Un indice que la voie dans laquelle ils se sont engagés doit être la bonne, c'est que tous, Nogara, Battisti, Buonamici, Ribezzo, Trombetti, se trouvent à peu près d'accord. Par des voies différentes et avec des nuances diverses, ils aboutissent aux mêmes conclusions. L'étrusque représenterait, dans l'Italie ancienne, au même titre qu'actuellement le basque en France, le reste d'une couche linguistique et ethnologique beaucoup plus vaste. A en juger par les noms propres de personnes et surtout de lieux, cette couche se serait étendue de l'Asie Mineure à l'Espagne. En Italie il est difficile de distinguer l'onomastique proprement étrusque de celle des langues pré-indo-européennes de la Péninsule. A la même couche devaient appartenir les langues des peuples de la mer préhelléniques et celles de l'Asie Mineure, lydien, lycien et, plus à l'est, le hittite. Parlers pré-indo-européens mais non pas « anaryens ». Leur structure est très semblable, en effet, à celle des langues indo-européennes dont elles diffèrent surtout par le lexique. L'exposé de M. Trombetti est particulièrement impressionnant par sa documentation aussi bien que par la précision et la netteté des conclusions. Le groupe des langues dont fait partie l'étrusque est intermédiaire entre le groupe basco-caucasique et l'indo-européen. A l'intérieur de ce groupe, le lydien est le plus voisin de l'étrusque, cependant la parenté entre les deux langues est loin d'être aussi étroite que l'exigerait l'hypothèse d'une séparation ne remontant qu'à deux ou trois siècles, ainsi qu'il résulterait du témoignage d'Hérodote. Sans exclure l'idée d'une migration par mer

d'Asie Mineure en Italie, la linguistique n'en apporte donc aucunement la preuve. Quoique apparenté aux anciennes langues de l'Asie Mineure, l'étrusque peut fort bien ne représenter que l'un des anciens parlers pré-indo-européens de l'Italie.

Ce qui compliquait régulièrement, jusqu'ici, l'étude des origines étrusques, c'était précisément la liaison implicitement établie entre l'apparition en Toscane, au VIIIe siècle avant notre ère, d'une civilisation nouvelle d'aspect gréco-oriental distincte des parlers indo-européens de l'Italie. On se demande, en lisant dans les *Studi Etruschi*, d'une part, l'étude palethnologique de M. Antonielli cherchant à relier les Étrusques aux populations énéolithiques de l'Italie centrale et, d'autre part, les articles des linguistes, si cette liaison doit être maintenue. Si la langue étrusque était véritablement autochtone, l'arrivée sur les côtes toscanes de quelques colons, pionniers de relations commerciales actives, pourrait suffire à expliquer l'essor de la civilisation étrusque. Il ne serait aucunement besoin des Lydiens d'Hérodote. Ces colons auraient pu tout aussi bien avoir été grecs, ioniens, chypriotes, corinthiens, chalcidiens... les fameux *rispotigli stranieri* de la fin du VIIIe ou du début du VIIe siècle ne seraient que les tombes de ces étrangers déjà étrusquisés et ayant même pris un nom étrusque comme cet *Aule Eluskes* ou plutôt *Feluskes* de la très ancienne stèle de Vetulonia. Ainsi le lucumon Tarquin se trouvait-il le fils du corinthien Démarate.

Une supposition de ce genre est cependant loin de supprimer toutes les difficultés que mettent bien en lumière diverses communications faites au Congrès. Si, comme le voudrait M. Antonielli, les Étrusques descendent des néolithiques italiens, comment se fait-il que la civilisation étrusque se développe, au début de l'âge du fer, du milieu villanovien, c'est-à-dire de la civilisation qui, dans la majeure partie de l'Italie, a recouvert la couche plus ancienne néo et énéolithique? Admettra-t-on, au contraire, la thèse de M. de Sanctis présentée avec force au Congrès par son élève M. Pareti, à savoir que les Étrusques descendent du peuple des terramares de l'âge du bronze, par l'intermédiaire des Villanoviens? Mais pourquoi, en ce cas, la Toscane seule a-t-elle été étrusque alors que les autres provinces villanoviennes, plaine du Pô, Ombrie, Latium, même Campanie, ne le sont devenues que beaucoup plus tard, à l'aube de l'histoire par le fait précis de conquêtes dont l'histoire nous a très nettement conservé le souvenir?

Et ce n'est pas seulement à l'origine du peuple étrusque que se pressent les problèmes de ce genre. On n'a qu'à lire pour s'en rendre compte la très belle conférence de M. Pericle Ducati au tome II des *Atti : Problèmes de civilisation et d'art étrusque*, mise au point rapide mais excellente des résultats acquis et large programme des

recherches de demain. Comment expliquer dans l'art, dans les traditions politiques, civiles et religieuses des Étrusques, tant de survivances du monde préhellénique? L'orientation des villes vient-elle des terramares ou de l'Orient? A quels signes distinguer les œuvres vraiment étrusques de celles qui sont purement grecques ? Pourquoi, après la brillante floraison du VIe siècle, la stagnation du Ve et le profond changement dans les idées qui semble marquer le IVe siècle ? Au IIIe siècle quelle fut exactement l'influence de la Grande-Grèce et la part des provinces non étrusques de l'Italie ? — Quelques-uns de ces problèmes ont d'ailleurs été abordés dès le Congrès et si, des *Studi Etruschi* où est donné le texte de la plupart des communications, on se reporte au volume des *Atti* où se trouvent résumées les discussions, on s'aperçoit à quels débats sans issue ils ont donné lieu. Telle est, en particulier, la conférence très documentée de M. R. Pettazzoni, professeur d'histoire des religions à l'Université de Rome, sur les rapports de l'haruspicine étrusque avec la divination babylonienne, rapports tellement étroits à son avis, qu'ils supposent nécessairement un emprunt, — rapports absolument superficiels, prétend M. Pareti, et qui peuvent fort bien s'expliquer par des ressemblances fortuites.

Décidément, si la langue étrusque apparaît de plus en plus clairement comme une des langues préhelléniques le plus étroitement apparentées avec celles de l'Asie Mineure, si la religion étrusque présente des ressemblances si précises, au moins en quelques points, avec celle de Babylone, si les mœurs et les traditions étrusques trouvent tant d'analogues dans le peu que nous connaissons de l'ancienne civilisation des peuples de la mer, si les débuts de l'art étrusque relèvent aussi étroitement qu'il apparaît de l'art contemporain de la Méditerranée orientale, ne semble-t-il pas voir se préciser à l'origine de l'histoire du peuple étrusque d'Italie, l'image de ces Tyrrhènes des côtes de Thrace et de Lemnos, pirates et écumeurs des mers qu'ont encore connus les Grecs du VIe siècle, mais qui ne devaient plus être, à ce moment, que les restes de quelque ancien peuple de la mer en voie de disparition?

A toutes ces questions sans réponse assurée, qu'a renouvelées de façon pressante le Congrès étrusque de Florence, s'ajoutent de nombreuses études de détail sur des points précis. Quelques-uns semblent bien avoir reçu leur solution définitive. Tel est le problème depuis longtemps débattu de la fabrication du bucchero. Un céramiste, M. Alessandro del Vita, créateur à Arezzo d'ateliers spécialisés dans la reproduction de vases antiques, grecs, étrusques et arétins, est venu expliquer au Congrès quelle terre sulfureuse des environs de Chiusi lui fournit, à feu libre aussi bien qu'en four clos, du parfait bucchero et comment, à défaut de cette terre, il obtient le même

résultat en mêlant à une argile quelconque du manganèse que fournissent en couches abondantes les carrières de travertin d'Étrurie.

Signalons aussi l'article de M. Sogliano *La fase etrusca di Pompei*. Il ne s'agit pas seulement de la fameuse colonne toscane trouvée à Pompéi, mais du plan même de la ville et de ses plus anciens monuments. Sous le plan romain, M. Sogliano a retrouvé les traces d'un plan plus ancien : il a étudié à nouveau le forum de Pompéi et les substructions du temple de Jupiter; tout cela n'est ni grec ni hellénistique, mais bien étrusque.

Dans la partie *Sciences naturelles* on notera, outre des articles de géographie et d'anthropologie, deux communications d'ingénieurs, MM. G. d'Achiardi et A. Stella, sur les exploitations minières et l'industrie métallurgique du fer, de l'étain et du bronze à l'époque étrusque. Le réveil des activités pratiques de la Toscane, l'exploitation des anciennes scories, la prospection minière et les fouilles de Populonia contribuent à rendre compte de la puissance et de la richesse d'autrefois.

Encouragés par le plein succès du Congrès national de 1926, les savants italiens ont convoqué, pour Pâques 1928, à Bologne et à Florence, un Congrès international d'étruscologie[1]. A cette occasion et avant le Congrès doit paraître un second volume des *Studi Etruschi*, appelés à devenir la revue générale de l'étruscologie et l'organe officiel du *Comitato permanente per l'Etruria* constitué à la fin de 1925. Par ses nouvelles de toute sorte non moins que par ses articles de fond, par sa précieuse bibliographie et son copieux dépouillement de revues donnant l'analyse des articles cités, les *Studi Etruschi* représentent, pour quiconque veut se tenir au courant du travail qui s'accomplit en ce domaine, un indispensable instrument d'étude.

Pericle Ducati, *Storia dell' Arte etrusca*, Firenze, Rinascimento del Libro, 1927; 2 vol. in-4°.: vol. I, texte, 596 pages; vol. II, 284 planches, 685 figures.

Ce très important ouvrage paraît, comme les *Studi Etruschi*, sous les auspices du *Comitato permanente per l'Etruria*. Il est le premier de toute une collection projetée par ce Comité, sur l'histoire, les coutumes, la religion, la langue, l'archéologie de l'Étrurie. A côté de ces œuvres synthétiques et savantes, le Comité se propose de publier une série de monographies des cités et des régions étrusques, monographies reposant sur des recherches originales, faites par des

1. Du 27 avril au 3 mai. Pour y prendre part, envoyer le plus tôt possible son adhésion, accompagnée d'un mandat-carte de 36 lires (18 fr. 50), à M. Aldo Neppi-Modona, secrétaire général du Congrès, 13, Via Ginori, Firenze, en lui demandant les renseignements sur les réductions ferroviaires prévues, les logements qui peuvent être retenus à Florence, etc.

spécialistes mais non pas pour les spécialistes. Le programme est très vaste et très complet. L'œuvre de M. Ducati paraît presque en même temps que le programme lui-même. Le Comité pour l'Étrurie peut se féliciter d'avoir trouvé, dès sa constitution, M. Ducati tout prêt à lui livrer un premier exemple et un modèle de l'une des séries qu'il projette.

Mais que le Comité et surtout son éditeur renoncent à la typographie qu'ils ont adoptée pour la *Storia dell'Arte etrusca*. La recherche d'originalité y fait le plus grand tort à la clarté. Des titres de chapitres sans un sommaire, sans un sous-titre, sans un paragraphe, sans même de titres courants en haut des pages. Les alinéas ont été supprimés et se trouvent remplacés, en cours de ligne, par une sorte de huit renversé séparant deux phrases. On se trouve en présence de pages uniformément compactes sans rien qui arrête l'œil et retienne l'attention. Pas un point de repère au cours d'un texte destiné cependant non pas seulement à être lu d'un trait, mais ensuite à être revu en détail, feuilleté et consulté. Les notes, nombreuses et précieuses, sont rejetées en fin de chapitre, ce qui est vraiment peu commode. C'est, je le sais, l'habitude anglaise. Combien notre vieille tradition latine des notes en bas des pages n'est-elle pas plus pratique ! Il faut une vertueuse décision pour se jeter à plein texte dans ce volume où rien ne fait ressortir le plan, où rien ne guide la lecture. Le *Rinascimento del Libro* nous ramène aux incunables. Les planches sont excellentes, artistiques et claires.

La qualité du texte et la valeur du livre font vite oublier la confusion de la typographie par ailleurs très belle et soignée. Travailleur admirable, M. Ducati était, mieux que quiconque, préparé à écrire une histoire de l'art étrusque. Ses deux excellents volumes de vulgarisation savante, l'*Etruria antica* datent à peine de deux ans. Peu auparavant il avait publié, en deux grands volumes, une remarquable histoire de la céramique grecque. Il vient de donner une seconde édition de son *Arte classica*; désormais véritablement classique. On se souvient de son mémoire sur les stèles de Bologne. Ses articles sur l'archéologie étrusque alternent, innombrables, avec des études d'art et d'archéologie grecque. Son enseignement à l'Université de Bologne le maintient en contact constant à la fois avec l'histoire générale de l'art antique et avec l'ensemble des recherches archéologiques en Italie. La connaissance directe de tous les monuments de l'art étrusque et une longue familiarité avec ceux de l'art grec assurent à son nouvel ouvrage une autorité magistrale. A une préparation aussi parfaite, ajoutons le talent propre de M. Ducati, une conscience scrupuleuse, une extrême précision, la clarté d'une intelligence souple et large, une sage prudence et, ce qui ne gâte rien, quand il s'agit d'histoire de l'art, un goût artistique très fin

et très sûr qui se traduit non seulement par les jugements exprimés sur les œuvres, mais jusque dans la composition même et le style du travail. Cette histoire de l'art étrusque nous apparaît comme l'ouvrage capital de M. Ducati, l'aboutissement de toutes ses études, celui qui consacrera sa réputation, d'ailleurs déjà bien établie. Elle demeurera pendant longtemps le bon livre dans lequel se formeront les débutants et auquel recourront encore les spécialistes, celui que l'on citera et dans le cadre duquel on situera les découvertes à venir.

En présence de la nouvelle *Storia dell'Arte etrusca* on se reporte au seul ouvrage dont nous disposions jusqu'ici sur le même sujet, à l'*Art étrusque* de M. J. Martha, que rappelle d'ailleurs M. Ducati dans sa Préface. Présenté à un concours de l'Institut en 1887, l'*Art étrusque* porte le millésime de 1889; il a donc bien près de quarante ans d'âge. « Une étude d'ensemble de l'art étrusque », reconnaissait alors M. Martha, « pourra paraître prématurée. Il est de fait que la plupart des questions ne comportent, dans l'état actuel de la science, que des solutions provisoires. » Le progrès, depuis cette époque, est indiscutable et véritablement encourageant. Les archéologues, depuis quarante ans, n'ont pas travaillé en vain. L'étude d'ensemble de M. Ducati vient à point. « Nous reconnaîtrons avec un légitime orgueil », dit l'auteur, « que si le patrimoine de l'art étrusque est plus exactement apprécié dans ses monuments anciennement connus et s'il a reçu, depuis 1889, une augmentation si considérable, l'honneur en revient à l'Italie qui a recherché et continue à en rechercher les restes avec tant d'ardeur, qui a veillé sur l'organisation et le développement des Musées et qui a pris soin de faire connaître ces glorieux documents d'italianité non seulement au cercle restreint des spécialistes, mais à tous les Italiens. » Juste est l'hommage rendu à l'administration italienne des fouilles et antiquités et au labeur fécond des archéologues italiens. N'oublions pas cependant que le progrès dans l'intelligence de l'art étrusque est solidaire du progrès général de l'archéologie et que ce progrès est dû à l'effort international. Certes, c'est l'Italie qui fournit les documents; ce sont le plus souvent des savants italiens qui les ont publiés et interprétés, mais comment l'auraient-ils fait sans tout ce que leur a appris la Grèce, l'Asie-Mineure, et bien d'autres régions du monde antique, par l'intermédiaire de savants de toutes les nations ? Gardons-nous du nationalisme intellectuel. Les notes de la *Storia* de M. Ducati nous montrent d'ailleurs suffisamment tout ce que l'histoire de l'art étrusque doit à l'archéologie et aux archéologues de tous pays.

Le grand progrès entre 1889 et aujourd'hui est que Martha n'a pu faire encore qu'un *Art étrusque*, tandis que M. Ducati donne véritablement une *Histoire de l'Art étrusque*. Sauf pour les styles de la peinture dont il aperçoit à peu près la chronologie relative, sans

pouvoir d'ailleurs fixer de dates, M. Martha se trouvait bien embarrassé pour classer ses monuments : il le faisait, la plupart du temps, d'après les sujets représentés. Ainsi son chapitre *Sculpture* commence par les plus tardives et les dernières des sculptures étrusques. Il est question, dans son volume, presque autant d'archéologie que d'art proprement dit. M. Ducati, au contraire, peut se limiter aux œuvres d'art. La chronologie de l'art grec, qui n'a été fixée d'ailleurs que depuis 1890, à la suite des fouilles de l'Acropole, lui permet une chronologie serrée et exacte. Il s'est attaché à montrer l'évolution des procédés et des styles. Dans chacun des douze grands chapitres qui composent son livre, il groupe les diverses manifestations contemporaines de l'art étrusque, architecture, sculpture, peinture, céramique, métallurgie, bijouterie, etc. Il peut ainsi marquer les actions et réactions de l'une sur l'autre. Ce n'est plus, en conséquence, sur des conjectures qu'il institue l'exégèse de chaque œuvre particulière, mais bien sur des données précises et positives. En fin de chaque chapitre, il n'a plus qu'à résumer ses observations pour dégager nettement les caractères propres de la période qu'il vient d'analyser. C'est une vraie histoire qui ne laisse rien à désirer.

C'est une histoire extrêmement complète. M. Ducati la prend dès le début du développement qui donnera l'art étrusque, dès l'apparition du style géométrique, au commencement du premier âge du fer, vers le xe siècle avant notre ère. L'art étrusque commence, remarque-t-il justement, avant l'histoire du peuple étrusque; il est antérieur à la constitution de la nation elle-même, entre le Tibre et l'Arno. Mais il meurt avec la nationalité étrusque, au i^er^ siècle avant notre ère. Sa fin est marquée assez exactement par les rigueurs de Sylla entre 82 et 79. Dans l'espace, l'extension de l'art étrusque est plus vaste que le territoire proprement étrusque. M. Ducati n'hésite pas, et il a raison, à y faire rentrer les monuments dont l'inspiration est étrusque même lorsqu'ils se rencontrent en territoire falisque, à Palestrina, à Rome, jusqu'en Campanie, d'une part, et, au nord, dans le Picenum ou l'Ombrie. Telle est d'ailleurs, dit-il, la supériorité de l'Étrurie qu'il convient, depuis le début jusqu'à la fin, de parler d'art étrusque plutôt que d'art italique, quelle que soit la part que l'Italie elle-même ait prise au développement de cet art. Il y a, en somme, dans l'Italie ancienne, avant le triomphe de Rome, deux grandes civilisations dont Rome a également recueilli l'héritage, celle de l'Étrurie et celle de la Grande-Grèce. C'est la première, dans son ensemble, qu'étudie M. Ducati.

Voici les principales divisions établies et traitées, chacune, en un ou deux chapitres : les origines ou l'art géométrique — l'art orientalisant primitif (700-625) — l'art orientalisant de 625 à 575 —

l'art ionisant et atticisant — les derniers temps de l'archaïsme (475-400) — la renaissance du IVe siècle — l'art étrusque durant le premier siècle de l'art hellénistique (300-200) — la fin de l'art étrusque. C'est la Grèce qui a fourni les cadres; bon nombre des sources d'inspiration et des motifs sont grecs : il est même souvent difficile de distinguer nettement une œuvre purement grecque de son imitation étrusque. Néanmoins, de l'ensemble de toutes les périodes se dégage une vie artistique vraiment étrusque. L'art, expression des idées, des tendances d'une époque, reflet des influences diverses qui s'exercent sur l'Étrurie, devient un des éléments essentiels de l'histoire du peuple étrusque.

Dans chacun des chapitres de M. Ducati, se retrouve la méthode foncièrement positive et concrète dont il a donné déjà de si excellents exemples dans l'*Arte classica* et dans sa *Ceramica greca*. L'exposé presque constamment suit l'illustration. Les planches reproduisent les monuments les plus caractéristiques; le texte les décrit, les analyse, en dégage les traits caractéristiques, à propos desquels interviennent les comparaisons et les déductions. Les idées se trouvent souvent accrochées, pour ainsi dire, à un exemple. Mais le choix des exemples apparaît nettement avoir été déterminé par les idées que M. Ducati entendait exposer. Il est extrêmement raisonné et judicieux. Tout l'essentiel nous est montré; je ne vois rien que l'on pourrait retrancher sans dommage. Une logique ferme et claire conduit tout le développement. A défaut de sous-titres et de paragraphes dans le texte on peut, pour se retrouver dans le livre, indiquer au-dessous de chacune des figures des planches la page du texte où il en est question. L'illustration tient lieu d'index méthodique. L'ouvrage possède aussi un bon index alphabétique.

Il serait vain de chercher de menues querelles à un livre qui, avec une telle maîtrise, embrasse une si vaste matière et la traite de façon si nouvelle. Il est également inutile, s'agissant d'un livre de M. Ducati, de louer l'excellence de la documentation. Signalons cependant les précieux services que rendront les notes. La bibliographie s'y trouve au courant des toutes dernières publications aussi bien italiennes qu'étrangères. Et souvent ces notes présentent en raccourci de véritables discussions de doctrine qui eussent retardé le texte dans la voie qu'entendait suivre M. Ducati et qu'il suit d'un pas assuré, égal et assez rapide.

Cette belle *Storia dell'Arte etrusca* n'intéressera pas moins les spécialistes de l'art grec que les étruscologues. Elle sera surtout indispensable aux historiens de l'art romain qui y trouveront les racines profondes de cet art populaire dont on reconnaît, jusque sous l'empire, de curieuses survivances et dont l'esprit vient par instant vivifier la froideur de l'art officiel. Je crois même, tant

l'ouvrage est clair et simplement présenté, qu'il séduira tous ceux qui, sans être spécialistes de l'art antique, s'intéressent à l'antiquité ou à l'Italie en général et même les simples voyageurs préparant le classique voyage de Toscane. Sans exagérer le mérite de l'art étrusque, en observant toujours une sage mesure, M. Ducati est plein de sympathie pour les œuvres qu'il étudie et il sait les rendre sympathiques. Elles représentent, pour lui, une part du patrimoine national; il se garde de les déprécier; il préfère s'efforcer de les faire comprendre. N'est-ce pas là, en somme, une attitude plus intelligente qu'une froideur dédaigneuse pour tout ce qui n'est pas chef-d'œuvre?

ALBERT GRENIER.

On a adressé à la direction de la *Rev. des Études anciennes* un article extrait de la *Rassegna nazionale*, Rome, juin 1927, soit 17 pages in-8°. Il a pour auteur le Professeur Aldo Neppi Modona; il est intitulé *Rassegna di etruscologia*. C'est une sorte de bibliographie critique intéressant tout le domaine. Les pages 15-17 concernent spécialement la langue. On y remarque l'étymologie de *Pisa* (en Toscane, cf. Πῖσα en Élide, ce qui rend vraisemblable l'origine préhellénique de ce nom de lieu). *Pisa* en étrusque équivaudrait au lat. *fauces* et signifierait aussi « embouchure de fleuve ». Quant au nom de *Luna* (mod. *Luni*), en tant que toponyme, il aurait signifié « port ». Sur quoi s'appuie M. Mario Buffa pour faire ces suppositions, nous l'ignorons (l'article a été publié dans les *Memorie dell' Accademia Lunigianese*, La Spezia, 1927 (VIII, 1, pp. 8). Suivant l'auteur, Pise aussi bien que Luni se serait à l'origine appelée *Pisa-Luna*. Ainsi qu'il est naturel, M. Aldo Neppi Modona a consacré quelques lignes au travail de M. Hammarström, *Zum lemmisch-phrygischen Alphabet* qui a été résumé ici-même (*Revue*, XXIX, 1927, p. 88). — On peut discuter les idées de M. Hammarström, mais son critique erre au moins sur un point : le *tsadé* phénicien n'était pas, comme il le croit, une *sifflante double*. C'était une mi-occlusive dentale *emphatique*, soit une *sifflante emphatique* précédée d'une légère occlusion dentale également *emphatique* (tel était du moins l'état du sémitique commun, peut-être encore celui du cananéen commun). Ce sont les Grecs qui ont (parfois) affecté le *tsadé* à la notation de ce qui était σσ en ionien, ττ en attique (du moins à l'intérieur des mots, ces phonèmes se réduisent d'eux-mêmes à ion. σ, att. τ à l'initiale)[1].

A. CUNY.

1. V. à ce sujet, *Revue*, t. XXV, 1923, p. 76; mais aussi G. Hüsing, *Zum Lautwerte des tsade* (*Orientalistische Literaturzeitung*, 1907, 467 suivv.).

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau, *Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne* (*Babyloniaca*, t. IX, fascicules 2-4). Paris, Geuthner, 1926; 1 vol. in-8° de 140 pages avec 155 figures et 18 tableaux de caractères cunéiformes.

Umma sous la dynastie d'Ur (v. *Revue*, XIX, 1917, p. 285), précédé de plusieurs ouvrages (*ibid.*, en note) a été suivi d'autres publications. On n'a pas oublié le livre intitulé *La glyptique syro-hittite* dont M. G. Radet a donné le compte rendu (*Revue*, XXVII, 1925, pp. 75-76) non plus que *La civilisation phénicienne* dont le même historien a entretenu les lecteurs de la *Revue* au début de 1927 (XXIX, pp. 78-79). On y voyait déjà que « la glyptique... de Kerkouk... » est « la résultante de la glyptique syro-hittite et de sa combinaison avec des influences égéennes ». M. G. Contenau a repris le problème de Kerkouk en élargissant son enquête et la précisant à la fois.

Le chapitre Ier, essai de synthèse historique[1] sur *La formation de l'Assyrie*, est des plus intéressants. Le chapitre III donne des notes de géographie et d'histoire concernant Kerkouk. P. 15 on lit : « Kerkouk... est située sur les premières pentes des monts du Kurdistan... La ville est à l'entrecroisement des routes conduisant à Bagdad, Soleïmanieh, Hamadan... » Les pages 18-80 sont spécialement consacrées à la glyptique de Kerkouk (nombreuses illustrations). Les pages 85-105 étudient les particularités de l'écriture cunéiforme locale. Enfin, les pages 107-126 sont réservées à *L'onomastique de l'Asie Antérieure* et à *La classification* des noms propres de Kerkouk (groupe sémitique : babyloniens, assyriens, du sémitique occidental; — groupe sémitique-asianique; — groupe asianique : noms kassites, mitanno-hittites).

Voici une partie de la conclusion, p. 139 (et 140) : « A la première vague[2] perceptible constituée par l'invasion des Agadiens[3] a succédé

1. Pp. 4 et suivantes on trouvera un résumé historique très intéressant concernant le Mitanni et les pays limitrophes : Babylonie, Assyrie, Hittites. Voir aussi p. 2 : « Les découvertes de ces dernières années permettent de délimiter en face des Sémites cantonnés en Amurru (Haute-Syrie), à une période antérieure à l'histoire, un bloc d'un seul tenant, non sémitique, composé de l'Asie-Mineure, la région du Taurus, l'Arménie actuelle, la Mésopotamie et l'Elam dont tous les éléments participent à la même civilisation... et dont le type le plus parfait nous est donné par le pays de Sumer. »

2. De Sémites.

3. Troisième millénaire avant notre ère.

l'influence de la première dynastie[1]; ni l'une ni l'autre n'ont eu raison [à Kerkouk] de l'asianisme local; il s'est réveillé pendant la première partie du deuxième millénaire, mais l'influence assyrienne s'étend peu à peu; nous la voyons ici rayonner depuis Assur d'où elle recouvrira progressivement tous les pays limitrophes. A Kerkouk l'élément asianique est encore le plus considérable. » Suivant l'auteur, il y a une onomastique asianique générale « en regard de l'onomastique sémitique ». Elle « répond à un bloc de peuples qu'on peut mettre en face du bloc de peuples dont l'onomastique est sémitique. » On reconnaît là les idées de M. C. Autran que M. G. Contenau paraît avoir adoptées dans l'ensemble et sans distinction, cf. *Langues du monde*, pp. 273-318.

A. CUNY.

Liddell-Scott, *A Greek-English Lexicon* (διάλειμμα ἐξευτελιστής). Oxford, Clarendon Press, 1927; in-4° de 192 pages.

Voici le troisième fascicule du nouveau Liddell-Scott, et nous devons remercier de nouveau M. Henry Stuart Jones et ses collaborateurs de la régularité avec laquelle se poursuit leur entreprise : on peut estimer qu'elle sera achevée dans quatre ou cinq ans; car c'est déjà le tiers environ qui se trouve réalisé. J'ai dit déjà à propos du second (*Revue*, 1927, p. 90) que la critique n'a signalé jusqu'ici qu'un nombre relativement restreint d'imperfections légères et que certaines objections qui ont été faites au plan — par exemple celle qui porte sur l'exclusion de l'étymologie — ne sont pas justifiées. Le troisième fascicule, par le nombre d'éléments nouveaux qu'il contient, par la richesse et la clarté des articles consacrés aux mots déjà catalogués, produit aussi l'impression la plus favorable. Il est précédé d'une liste d'additions à la table bibliographique, et d'une seconde liste de corrections ou d'additions aux deux premiers fascicules parus, additions dont beaucoup sont prises aux publications les plus récentes. Le travail est donc tenu soigneusement à jour, et le fascicule 3 même a reçu certaines additions après l'impression.

A. PUECH.

Gilbert Murray, *The classical tradition in poetry*. London, Humphrey Milford, 1927; 1 vol. in-8° de XI-274 pages.

Dans le domaine de la critique ancienne, je connais peu de livres aussi neufs et aussi suggestifs que celui de M. G. Murray. Sur le sujet qu'annonce son titre — comme aussi sur nombre d'autres sujets, qui s'y rattachent plus ou moins — on trouvera dans ces 250 pages une profusion d'idées originales et d'aperçus ingénieux,

1. Sémitique.

sans compter les paradoxes et les boutades qui ne manquent pas et qui ne sont pas, du reste, le moindre attrait du livre. La forme n'est pas moins pittoresque que le fond. Rien de guindé ni de pédant, une causerie vive, relevée d'humour, où abondent les anecdotes personnelles, les traits de mœurs, les rapprochements imprévus entre le passé et le présent, entre la littérature et la vie. Veut-on un exemple?

Cherchant, après bien d'autres, la nature du plaisir que nous éprouvons à la comédie, M. Murray s'exprime à peu près ainsi (j'abrège, à mon grand regret, son savoureux exposé) : « Quand je visitai pour la première fois l'Amérique, raconte l'auteur, tout étranger, en débarquant, devait signer une déclaration, par laquelle il jurait n'être ni anarchiste ni polygame. Et tous les déclarants étaient, sans contredit, sincères. Ils se trompaient cependant, ou plutôt s'ignoraient. Au fond de chacun de nous, en effet, sommeillent un anarchiste et un polygame inconscients. C'est cet anarchiste intérieur qui, chez l'enfant, s'ébaudit à la vue du commissaire rossé par Polichinelle; c'était cet anarchiste qui, au Moyen-Age, lors de la fête des Fous, traitait avec tant d'irrespect les moines, les nonnes, le saint ciboire même. Cela étant, la comédie a pour fin de libérer un moment l'anarchiste intérieur, de lui procurer une satisfaction illusoire et toute d'imagination. Pendant quelques heures, le spectateur de la comédie s'identifiera avec les valets fripons, Xanthias, Sosias, Scapin ou Figaro, et savourera avec eux le plaisir antisocial de duper et de mystifier les pères, les créanciers et, d'une façon générale, toutes les honnêtes personnes qui représentent la loi et l'ordre établis. Après quoi, assagi, purgé, il pourra rentrer dans la société, sans y commettre trop de dégâts. Il en sera de même du polygame inavoué, qui dort en nous. Si nous allons à la comédie, c'est avec le dessein d'y vivre momentanément dans une atmosphère toute spéciale, où la morale usuelle est abolie, où tous les maris apparaissent ridicules et toutes les femmes coquines, pour nous identifier avec l'amoureux, qu'il s'appelle Don Juan ou Célimare le bien-aimé, et pour partager en imagination ses bonnes fortunes. »

On sent ce qu'il y a, sous la fantaisie de ces observations, de sérieux cependant, de profond même. Bien pénétrante encore est cette remarque sur la nature de l'émotion tragique. Avec Aristote, M. Murray admet qu'elle est faite avant tout de pitié et de terreur. Mais il y découvre un troisième élément, plus caché : c'est, chez le spectateur, un obscur sentiment que peut-être les souffrances, infligées par le caprice brutal de la Fortune aux héros tragiques, ne sont pas complètement injustifiées. Notre état d'esprit à l'égard de ces héros est à peu près celui du chien, à qui, par mégarde, on a marché sur les pattes ou sur la queue : il présume qu'il a dû commettre quelque méfait, encore bien qu'il ignore lequel.

Mais je ne voudrais pas que le tour humoristique de ces considérations inspirât quelque doute sur le sérieux du livre. En réalité, l'érudition de M. Murray est aussi étendue que sûre. Il est au courant des doctrines les plus récentes sur les origines naturalistes et magiques du drame. Il rapproche, avec beaucoup d'à-propos, de « la purgation des passions » d'Aristote les théories physiologiques du Dr Freud. Pour expliquer les lois du rythme et du mètre poétiques, il appelle en témoignage la versification chinoise et hébraïque, etc. Hellénistes et latinistes auront plaisir et profit à lire et méditer cet ouvrage. Mais les anglicistes eux-mêmes y trouveront leur compte (*Chap. I* : La tradition antique chez Milton et Shakspeare. *Chap. IV* : Observations sur la prononciation anglaise et sur l'emploi du vers blanc en anglais). Et il n'est pas enfin jusqu'aux curieux de mythologie comparée qui ne feuilletteront le livre avec fruit (*Chap. VIII* : Hamlet et Oreste).

O. NAVARRE.

Louis Séchan, *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*. Paris, H. Champion, 1926; 1 vol. gr. in-8° de VIII-642 pages avec IX planches et 161 figures dans le texte.

Je n'espère pas indiquer en quelques lignes tous les mérites de ce livre. M. Séchan a poussé à fond l'analyse; il possède une érudition étendue, et, comme le montrent les chapitres de l'*Introduction*, sur les rapports de l'art et de la littérature en Grèce, il connaît bien le problème général de « philologie archéologique », auquel se rattache le sujet qu'il a traité. Je lui sais, pour ma part, un gré infini d'avoir jeté ce large pont entre des domaines malheureusement séparés. Des discussions claires et bien conduites, de nombreuses illustrations font que le philologue et l'archéologue y peuvent également circuler à l'aise et avec agrément [1].

On sait depuis longtemps que les décorateurs de vases ont fait des emprunts à la tragédie; mais il n'existait pas encore de travail d'ensemble sur cette question : M. Séchan a réuni les vases à reliefs aux vases peints, et il a pu établir des comparaisons avec une soixantaine de tragédies. Dans ce nombre, il n'y a guère qu'un quart de pièces conservées. Pour les autres, M. Séchan a dû examiner attentivement les restitutions proposées et choisir entre des hypothèses plus ou moins plausibles [2]. Les vases apportent à ces débats plus d'un

1. Il eût été bon d'indiquer, autant qu'il est possible, le classement et la date de chacun des vases cités. — L'hydrie de Thamyras (p. 195, fig. 60) est au musée d'Oxford.

2. Le fondement de ces restitutions n'est pas toujours clairement indiqué. L'accord des philologues peut servir d'indice, non de preuve.

témoignage utile. Encore convient-il d'en peser la valeur, et c'est une tâche assez délicate.

Les peintres, M. Séchan l'a fait bien voir, se sont intéressés plutôt aux légendes héroïques de la tragédie qu'au drame proprement dit. Celui-ci leur offrait cependant, soit sur la scène, soit dans ses récits, des tableaux frappants qu'ils ont retenus. Ils les reproduisent quelquefois assez fidèlement, plus souvent avec une liberté qui peut aller très loin et qu'expliquent les habitudes d'atelier, les exigences de la composition, parfois aussi la confusion entre deux tragédies traitant le même sujet, ou l'interposition d'une grande œuvre de peinture. Leur procédé éclectique se manifeste jusque dans des détails matériels. Certaines figures portent des vêtements de théâtre; mais on ne voit jamais de masque ni de cothurnes.

Il est probable que l'idée des accessoires et des édifices représentés vient aussi du théâtre, comme le pense M. Séchan. Pour les édifices surtout, on aimerait à savoir si la reproduction s'écarte beaucoup du modèle; car cela touche au problème de la skéné. M. Séchan nous laisse le choix entre deux théories, *prothyron* (Dörpfeld-Reisch) ou *ekkykléma* (Frickenhaus). Je préférerais examiner la question en dehors de tout système préconçu; car elle me paraît assez compliquée. Sans aucun doute, on voit sur les vases des palais (celui de Lycurgue, p. 70-71; celui de Créon, pl. VIII), des temples (Iphigénie en Tauride, p. 383; cf. p. 157 et 254), la tente d'Achille (p. 528). Ce sont souvent des résumés de quatre ou six colonnes, avec entablement et fronton, que l'on comparerait aux architectures abrégées des primitifs. On peut supposer que les décorateurs de théâtre ont usé du même procédé soit en peignant des décors, soit en installant des praticables. Même stables, ces édifices ne seraient qu'une partie de la *skéné*. D'autres constructions encadrant une scène à trois personnages (p. 192 et 361), ou en réunissant un plus grand nombre (p. 451) n'ont de colonnes qu'en avant, et le fond en est fermé. On serait d'abord tenté de chercher ici quelque souvenir de la σκηνὴ τραγική du ve siècle, et il y aurait un assez vif intérêt à constater que, dans l'un des deux premiers exemples, les acteurs semblent placés sur une estrade, tandis que, dans l'autre, l'édicule tout entier se dresse sur un socle. Malheureusement, cet édicule à *podium* ne diffère des héroa représentés sur les vases que par le nombre des colonnes, et l'estrade doit être interprétée plutôt comme une base (ou une série de bases) donnant aux personnages principaux de la tragédie l'apparence d'un groupe de statues. Seul, le dernier exemple suggérerait l'idée d'une skéné portique, plutôt que d'un proskénion; car les figures sont en arrière des colonnes; mais l'indice est insuffisant (cf. p. 96). Le tombeau de *Niobé* (p. 83), un héroon à quatre colonnes complètement ouvert, se classerait parmi les praticables. Plus importants peut-être

pour l'histoire du théâtre sont les larges soubassements (puits de Tyrô, p. 225, tombeau ou autel des drames d'Eschyle) sur lesquels il y a place pour plusieurs personnages.

Le point où je me suis arrêté n'est d'ailleurs qu'un des nombreux problèmes qui se rattachent au travail de M. Séchan et qu'il a étudiés dans les chapitres de la *Conclusion*. On y trouvera des observations fort intéressantes sur le caractère des vases italiotes, leur rapport avec le grand art, l'influence prépondérante du théâtre d'Euripide, qui n'exclut pas celle d'Eschyle et de Sophocle, le rôle relativement effacé des *poètes secondaires*, — inconnue qu'il serait prudent néanmoins de ne pas tout à fait négliger [1].

R. VALLOIS.

W. Porzig, *Die attische Tragödie des Aischylos* (*Staat und Geist*, Band III). Leipzig, Wiegandt, 1926; 1 vol. in-8° de 216 pages.

Ce volume fait partie d'une collection qui porte en sous-titre *Arbeiten im Dienste der Besinnung und des Aufbaues*. Elle correspond à un mouvement qui a pris une certaine importance dans l'Allemagne d'après guerre : l'histoire doit céder la place à la philosophie « constructive », l'analyse à la synthèse. C'est là une réaction qui était à prévoir contre les abus de l'érudition mal comprise, et c'est une réaction légitime. On ne peut cependant se défendre d'une certaine méfiance devant des programmes de ce genre. En Allemagne surtout, on a tendance à considérer la synthèse comme échappant aux règles ordinaires de la méthode scientifique : l'analyse finie, on se croit délivré du souci de ne rien affirmer sans preuves; on se juge en droit de penser par boutades. Les ouvrages allemands de synthèse sont essentiellement subjectifs.

La préface de M. Porzig n'est pas faite pour atténuer cette méfiance instinctive. L'auteur y déclare considérer comme décisifs les deux points de vue suivants : d'abord, les *Perses* ne sont pas un *Festspiel*, comme on le croit généralement, mais une vraie « tragédie », qui donne la clef de l'*Agamemnon*, où le même problème est repris et approfondi; ensuite, le *Prométhée enchaîné* n'est pas l'œuvre d'Eschyle. Personne ne contestera la première proposition; on s'étonnera plutôt que M. Porzig semble la croire nouvelle. La seconde trouvera plus de contradicteurs; mais elle ne surprendra pas : l'idée est à la mode. Je ne la crois pas plus défendable pour cela. Wilamowitz (*Interpretationen*, p. 157-158) l'a réfutée en quelques lignes pleines de bon sens et de mesure. Mais, en général, ceux mêmes qui contestent l'authenticité du *Prométhée* que nous possé-

1. Le dilemme de la p. 533 a les mailles un peu grandes.

dons y voient du moins un remaniement du drame original : M. Porzig va plus loin; pour lui, le *Prométhée* qui nous est parvenu est une tragédie entièrement différente de celle d'Eschyle et qui a pris la place du drame authentique. Elle témoigne, en effet, d'une « attitude d'esprit qui est exactement le contraire de celle d'Eschyle ». Dans l'ignorance où nous sommes du reste de la trilogie et des neuf dixièmes de l'œuvre d'Eschyle, une pareille affirmation semble bien téméraire. Et puis, quand et comment se serait opérée la substitution ? Si je comprends bien quelques lignes sibyllines d'un des chapitres suivants (p. 178), ce serait la « Sophistique », la « Libre-Pensée », qui aurait voulu opposer sa propre conception d'un Titan irréconciliable et éternellement révolté à la conception d'Eschyle, que M. Porzig avoue d'ailleurs ignorer. De telles hypothèses échappent à la critique.

La préface est suivie d'une note préliminaire sur le texte adopté. Ce texte est celui de Wilamowitz. Toutefois, M. Porzig revient dans un grand nombre de passages à la leçon des manuscrits. Il a raison pour quelques-uns; mais, pour d'autres, il se montre « conservateur » jusqu'au paradoxe, et même jusqu'à l'absurdité. C'est ainsi qu'il maintient le vers 165 des *Choéphores* à la place qu'il a dans le *Mediceus* : ce serait un cri d'Électre, qui, en voyant les cheveux d'Oreste, invoquerait le dieu des heureuses *trouvailles*, Hermès. Mais alors pourquoi l'invoque-t-elle comme κτήτορ ? Le prétexte donné de cette étrange interprétation, c'est que la prière d'Électre doit commencer par les mêmes mots que celle d'Oreste. Comme si la correspondance évidente entre les deux morceaux était détruite par le seul fait que les mots Ἑρμῆ χθόνιε sont placés au second vers au lieu de l'être au premier ! Cette attitude résolument conservatrice n'empêche pas cependant M. Porzig de proposer aussi les athétèses les plus hardies. Il condamne ainsi les v. 213-223 des *Euménides*, comme introduisant une idée étrangère à la discussion en cours et comme écrits en un style qui ne peut appartenir à Eschyle : « quiconque a des oreilles pour entendre » le sent aisément et ne réclamera pas d'autres preuves ! Je renvoie les lecteurs sans prévention au texte, et, s'ils ont des oreilles pour entendre, ils reconnaîtront aisément que les jugements de M. Porzig sont singulièrement arbitraires.

Une courte introduction cherche ensuite à marquer la place exacte d'Eschyle par rapport aux grands courants d'idées du ve siècle. Dorisme et ionisme sont les deux « pôles » entre lesquels n'a cessé d'osciller l'esprit grec. Athènes, à la fin du ve siècle, a incliné définitivement du côté de l'ionisme : Eschyle est un des derniers représentants de l'esprit dorien à Athènes avant cette orientation décisive de sa patrie. L'idée est probablement juste, — dans la mesure où des formules aussi vagues peuvent prêter à un jugement quelconque.

Mais, là encore, M. Porzig compromet sa thèse en la poussant à l'extrême. Il prétend qu'Eschyle, dans les *Perses*, met les Athéniens en garde contre le péril qu'ils courent en confiant à la mer et à une flotte le sort de leur empire. Je crois plutôt — avec beaucoup d'autres — que l'avertissement ne s'adresse qu'aux Perses : en s'aventurant sur la mer, ils sortent des limites que leur ont assignées les dieux et ils courent à leur perte. La mer appartient aux Grecs.

Le livre lui-même est divisé en trois parties : M. Porzig étudie successivement chez Eschyle la *langue*, la *religion*, la *tragédie*. Les trois parties sont également écrites dans ce style oraculaire, ambitieux et obscur, qui est propre aux prophètes de la philosophie constructive. Il faut surmonter l'agacement qu'il provoque pour apprécier avec justice la pensée de M. Porzig. Le chapitre sur la langue est composé d'une série d'analyses : l'auteur commente un à un les passages les plus caractéristiques d'Eschyle en ce qui concerne le mouvement, le vocabulaire, la sonorité de sa poésie. Ces analyses, malgré un mélange constant et déconcertant de métaphysique et de grammaire, sont le plus souvent exactes, parfois même assez pénétrantes. Ce que je leur reprocherais seulement, c'est de mettre en relief beaucoup plus le génie de la langue grecque que celui de la langue d'Eschyle. C'était là pourtant ce que l'auteur semblait promettre à la première page de son livre. Mais il eût fallu pour cela une comparaison avec les autres tragiques, et l'auteur a résolument écarté cette méthode. — Les deux autres chapitres contiennent aussi des vues intéressantes et justes en soi. Mais que d'exagérations systématiques dans la forme! Je me sens rarement en désaccord profond avec M. Porzig, et cependant je ne me sens presque jamais en accord réel avec lui, tant son dédain des nuances me paraît presque toujours fausser la vérité. Est-il exact, par exemple, de prétendre que le présage des aigles dans l'*Agamemnon* signifie : « Victoire, mais crime contre la vie »? Il ne s'agit pas là, en effet, de la vie en général, mais seulement de la vie des innocents. Les dieux ne condamnent pas plus la guerre qu'ils ne condamnent la chasse; mais la déesse de la chasse elle-même ne permet pas qu'on tue des levrauts. Le crime des Grecs, ce n'est pas d'avoir répandu le sang, mais d'avoir répandu un sang qu'il ne leur était pas permis de répandre; c'est d'avoir immolé à leur vengeance un peuple tout entier. Je partage sur bien des points l'avis de M. Porzig en ce qui concerne les intentions d'Eschyle dans les *Suppliantes;* mais je ne puis, vraiment, dans chaque réplique de la pièce, voir une réponse du *chaos* au *cosmos*, ou du *cosmos* au *chaos !*

Le principal défaut du livre est là : M. Porzig a voulu planer trop loin des réalités littéraires et même des réalités humaines. C'est sans doute pour cela que son travail apporte si peu à l'explication littérale

du texte d'Eschyle. J'y ai cherché vainement une correction, ou, ce qui eût encore mieux valu, une interprétation nouvelle. Le texte traditionnel est reproduit avec toutes ses altérations ou ses obscurités, sans que jamais un mot, dans le commentaire, laisse deviner l'opinion personnelle de l'auteur sur les difficultés qu'il présente. Comment M. Porzig entend-il, par exemple, le mot πρᾶξω, au v. 1290 de l'*Agamemnon*? On aimerait d'autant plus à le savoir que le commentaire porte sur le mouvement de la phrase, et que ce mouvement est assez différent selon le sens et la construction qu'on adoptera pour ce mot. J'ai même noté quelques erreurs indiscutables qui m'ont surpris. Je ne puis croire que θύουσαν (*Agam.* 1235) se rattache à θύειν, *sacrifier*. Je ne crois pas davantage qu'Eschyle ait jamais considéré Epaphos comme *conçu* de Zeus le jour où il toucha le front d'Io : la dissertation connue d'Ernest Maas a fait justice depuis longtemps de cette idée ridicule.

Le livre de M. Porzig m'a rappelé ces innombrables opuscules consacrés à l'exégèse wagnérienne, qui ont pullulé dans tous les pays, au cours des vingt dernières années du XIXe siècle. C'était la même tendance à invoquer l'ordre du monde pour expliquer une scène d'opéra; c'était le même style d'apocalypse. Ces commentaires prétentieux sonnent bien faux aujourd'hui. Et cependant beaucoup d'entre eux étaient l'œuvre d'esprits cultivés et fins et n'ont pas peu servi à faire comprendre et aimer Wagner. Il en sera peut-être ainsi pour le livre de M. Porzig. S'il fait connaître et goûter Eschyle dans les pays de langue allemande à ceux qui ne sauraient point l'admirer, s'il n'était enveloppé de quelques ténèbres, il n'aura pas été tout à fait inutile.

P. MAZON.

EURIPIDE, t. II (*Hippolyte*, *Andromaque*, *Hécube*). **Texte établi et traduit par L. Méridier** (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in-8° de 230 + 230 pages.

Édition très soignée. Tous les manuscrits utilisés ont été collationnés à nouveau soit sur les originaux (c'est le cas pour les deux *Parisini* 2712 et 2713), soit sur des photographies. Cette recension personnelle confère, comme de juste, au texte et à l'apparat critique une particulière valeur. Ajoutons qu'on doit louer la sage prudence avec laquelle l'éditeur a su, dans l'établissement du texte, se garder aussi bien du *pruritus emendandi* que d'un conservatisme étroit. Des notices très substantielles donnent pour chaque tragédie (*Hippolyte*, *Andromaque*, *Hécube*) tout le nécessaire sur les antécédents et l'évolution de la légende avant Euripide, sur l'intrigue et les caractères

de la pièce, sur la date et les circonstances de la représentation. Ces notices ne dispensent pas de relire celles de Weil; mais elles les complètent heureusement.

Dans la traduction, l'auteur a fait très largement usage des vers blancs. Le procédé, fort à la mode à l'heure actuelle, est *a priori* infiniment séduisant. Il faut reconnaître en particulier que, dans les scènes de discussion monostiques, si fréquentes dans le théâtre grec, il communique souvent au débat un équilibre et une fermeté, où la simple prose, avec ses répliques d'étendue forcément inégale, ne saurait atteindre. Mais le système ne va pas néanmoins sans de graves inconvénients. D'abord, l'emploi uniforme de l'alexandrin est arbitraire. Qu'on l'adopte comme substitut du trimètre iambique, j'y consens, puisque l'un chez les Grecs, l'autre chez nous sont les mètres à peu près exclusifs du dialogue dramatique. Pourtant, il y a déjà là une infidélité générale de ton; car, alors que notre alexandrin a pour caractère propre une solennité un peu guindée, le trimètre est surtout vif, preste et familier. Autre grief sérieux : bien qu'alexandrin et trimètre soient tous les deux, du moins théoriquement, des cadres de douze syllabes, il est certain qu'en raison du synthétisme de la langue grecque le trimètre enferme généralement beaucoup plus de sens que l'alexandrin, encombré de mots parasites (article, adjectif indéfini, prépositions, temps composés des verbes, etc.). Calqué strictement sur le grec, le français neuf fois sur dix débordera la mesure dodécasyllabique. De là, une fâcheuse conséquence, à laquelle ne sauraient échapper les traductions en vers (rimés ou non rimés) des tragiques grecs : nouvelles victimes de Procuste, elles portent presque toujours l'empreinte de la compression et de la gêne.

Enfin, n'oublions pas qu'à côté du trimètre, la tragédie grecque emploie une variété d'autres mètres, psalmodiés ou chantés. Pour rendre ceux-ci, c'est dans le riche trésor de nos rythmes lyriques depuis Ronsard jusqu'à Hugo, qu'il faudrait faire un choix éclairé. Or, il n'en est pas ainsi : parfois on les traduit en alexandrins, plus ordinairement même on renonce, pour ces morceaux, au vers blanc. En sorte que, par une étrange inconséquence, ce sont les parties le plus purement poétiques du drame grec qui sont rendues en vulgaire prose.

Au surplus, il conviendrait de s'entendre sur ce qu'est un vers blanc. Voici, par exemple, une phrase, prise au hasard, qui, dans la présente édition, traduit le v. 880 d'*Hécube* : « Ces tentes cachent une foule de Troyennes ». Cette phrase est bien de douze syllabes, mais sur le papier seulement; car pour l'oreille, qui, en matière de vers, doit être seule juge, elle n'en compte, en raison des *e* muets, que huit ou neuf. Par ailleurs, elle est dépourvue de tout élément

poétique : pas de rime, pas de césure, aucun nombre, et le vocabulaire est celui de la prose la plus commune. Pour ma part, je ne saurais me résoudre à appeler cela un vers. Dira-t-on que le trimètre grec lui-même n'a pas plus de valeur poétique : Στέγαι κεκεύθασ' αἵδε Τρῳάδων ὄχλον? Grave erreur. Il a d'abord un rythme binaire très marqué; de plus, la qualité des mots et des tours le hausse sensiblement au-dessus de la prose (στέγαι, métonymie; κεκύθασ. et αἵδε sans l'article sont l'un un terme, l'autre une construction uniquement poétiques; ὄχλον (enfin est un mot bien plus expressif que le français « foule »).

Au total, on peut se demander si cet emploi du vers non rimé n'offre pas plus d'inconvénients que d'avantages et si, en tout cas, dans la pratique, le résultat obtenu est en proportion de l'effort. Les observations qui précèdent ont, dans ma pensée, une portée générale et s'appliquent moins peut-être à la présente traduction qu'à telles autres, publiées en ces derniers temps. Dans l'ensemble, en effet, celle de M. Méridier m'a paru fort louable, et par la sûreté de l'interprétation et par la couleur générale qui garde un reflet de la manière aisée et souple d'Euripide.

O. NAVARRE.

ESCHINE, *Discours* (collection Guillaume Budé). Tome I : *Contre Timarque — Sur l'ambassade infidèle.* Texte établi et traduit par **V. Martin** et **G. de Budé**. Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in-8° de XXXI et 169+169 pages.

Dans une savante introduction, qui utilise les consciencieuses et fructueuses recherches de M. Heyse, les auteurs démontrent la nécessité de recourir à la méthode éclectique pour l'établissement du texte d'Eschine. Le philologue n'a pas le droit de s'attacher systématiquement à un manuscrit ou à une famille de manuscrits ; il faut examiner chaque cas séparément, en tenant compte avant tout des habitudes de l'orateur, du contexte, etc., sans se soucier de l'autorité ou du nombre des manuscrits

Cette méthode, MM. Martin et de Budé l'appliquent avec une rare conscience et une minutie rigoureuse La traduction témoigne des mêmes qualités et est appelée également à rendre les plus précieux services aux érudits, aux étudiants et aux maîtres. On lira aussi avec intérêt et avec fruit les nombreuses notes placées au bas des pages et les notices qui précèdent les deux discours : les principaux événements qui servent de cadre au réquisitoire contre Timarque et au plaidoyer sur l'Ambassade sont rappelés et retracés très clairement ; l'enchaînement des faits essentiels est bien indiqué ; la critique des témoignages est solide et, souvent, très satisfaisante.

Plusieurs affirmations, il est vrai, pourront soulever des objections, et la brièveté de certaines remarques semblera peut-être excessive. Contrairement aux indications de la p. 39 (note 1), Samos ne faisait pas partie de la seconde confédération athénienne, et elle n'avait donc pas le droit formel de bénéficier des promesses libérales faites par Athènes en 377 ; de plus, ce n'est pas seulement en 361/0, mais aussi en 352/1, et peut-être même dès 365/4, que des clèrouques athéniens furent envoyés à Samos. — Il n'est nullement certain que le stratège Timomachos ait été frappé d'un verdict de mort (p. 40, n. 1) : le seul texte qui l'affirme, c'est celui du scholiaste d'Eschine ; Eschine lui-même reste dans le vague, et Démosthène et Hypéride se bornent à parler d'une amende ou d'un exil volontaire. — Ce n'est pas seulement en Macédoine et dans le Péloponnèse, mais en Chersonèse de Thrace et en Eubée qu'Hégèsippos a défendu les intérêts d'Athènes (p. 43, n. 1). — Les indications chronologiques sur la guerre Sacrée de 356-346 (p. 94) ne paraissent pas toujours au-dessus de toute discussion : c'est peut-être en 355 (et non en 354) que Philomélos a succombé, et c'est peut-être en 355-353 (et non en 354-352) que se place la domination d'Onymarchos. — Il convenait, croyons-nous, de marquer plus nettement l'évolution de la carrière de Démosthène, qui, en 354 du moins, a soutenu une politique en partie analogue à celle d'Eubule, et dont l'attitude découragée et résignée en 348-346 fait contraste avec celle des patriotes intransigeants (Hégèsippos, etc.).

PAUL CLOCHÉ.

Aeneas on Siegecraft, a critical edition by **L. W. Hunter**, revised by **S. A. Handford**. Oxford, Clarendon Press, 1927; 1 vol. in-8° de LXXXIV-266 pages.

Le livre nous est d'abord recommandé par la personnalité de l'auteur, Leslie Hunter, jeune helléniste plein d'avenir, tombé en héros sur notre sol, en août 1916. De pieux amis ont repris le travail laissé par lui, et peut-être y ont-ils ajouté plus que leur délicatesse ne les autorise à dire. Mais l'essentiel est de Hunter.

C'est d'abord une traduction anglaise des Πολιορκητικά d'Énée, qui, placée en regard du texte, représente 100 pages. Tout le monde connaît la traduction allemande de Rüstow et Koechly. On regrette un peu que, dans la bibliographie, les éditeurs n'aient pas nommé les auteurs des deux traductions françaises qui existent.

La traduction est accompagnée d'une longue introduction, d'un commentaire détaillé, et d'un index. Hunter s'est attaché d'abord à déterminer la personnalité d'Énée, et son identité avec le capitaine arcadien mentionné par Xénophon en 367 lui paraît probable. En tout cas, l'ouvrage a été écrit au milieu du IVe siècle. Peut-être le

terminus ante quem fourni par la mention du rite des Locriennes n'est-il pas aussi précis qu'il semble à l'auteur (p. 346). Il ne me paraît pas certain que le rite signalé par Énée comme encore existant ait cessé exactement avec la guerre sacrée. Mais peu importe.

Ce qui a intéressé Hunter, dans ces conditions, c'est d'abord la langue d'Énée. Cette langue est l'attique, et notre petit traité est ainsi le premier document sur l'emploi universel de l'attique comme langue littéraire. Seulement, l'attique d'Énée, bien entendu, n'est pas l'attique pur, mais l'attique qui va, la conquête macédonienne aidant, devenir la κοινή. Hunter a étudié avec minutie cette langue de transition, relevant ce qui, dans Énée, s'écarte de l'usage des purs Attiques, compris Thucydide et Platon. Il fait ressortir que l'écart serait beaucoup moins grand si l'on acceptait comme attique ce qu'Énée a en commun avec ces deux auteurs.

Le cas de Thucydide est curieux. A première vue, il ne paraît pas qu'Énée ait beaucoup emprunté à celui-ci. Un seul exemple : la surprise de Platées par les Thébains (431), — fait tellement connu qu'Énée pourrait même l'avoir trouvé ailleurs. Mais l'étude de la langue avait conduit Lange, par exemple, à une conclusion tout opposée : il voyait une imitation constante et consciente de l'historien attique. Hunter, tout en réagissant contre cette opinion absolue, incline pourtant en ce sens (p. LXVIII, LXXI, LXXVII, LXXIX, LXXXI). Il ne semble pas, à vrai dire, que les connexions avec Thucydide soient beaucoup plus marquées qu'avec Platon. La question est intéressante, tant au point de vue de l'influence de Thucydide hors d'Athènes au IVe siècle, qu'au point de vue des particularités non-attiques de la langue du grand historien.

E. CAVAIGNAC.

ARRIEN, *L'Inde*, texte établi et traduit par **P. Chantraine** (collection des Universités de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1927 ; 1 vol. in-8° de 92 + 62 pages.

L'opuscule d'Arrien sur l'Inde forme, pour ainsi dire, le VIIIe livre de son *Anabase*. Il comprend deux parties : une description géographique, où l'auteur a surtout utilisé Mégasthène ; un récit de voyage, qui nous conserve un document inestimable : le journal de bord où Néarque, l'amiral d'Alexandre, a relaté son périple depuis les bouches de l'Indus jusqu'au golfe Persique. L'ouvrage est d'un exceptionnel intérêt. Aussi comprend-on que la collection Guillaume Budé n'ait point trop tardé à lui faire place.

Dans la notice qui ouvre le volume, M. Chantraine, après avoir mentionné les différents géographes de l'Inde, depuis Scylax de Caryanda jusqu'à Claudius Ptolémée, caractérise avec justesse le traité qu'il

a édité. Il s'aide des recherches de ses prédécesseurs[1], en particulier du travail de J. Meunier, *Les sources de la monographie d'Arrien sur l'Inde* (*Musée belge*, t. XXVI, 1922, p. 5-24), mais en gardant l'indépendance de sa critique.

Quant au texte, il le fonde, non sur le *Laurentianus* de Venise, dont Gronovius avait fait la base de son édition, mais sur le *Vindobonensis* duquel dérivent en effet, comme l'a démontré Roos, tous les autres manuscrits. Il a collationné, d'autre part, le *Parisinus* de notre Bibliothèque nationale. Mais une difficulté se présentait : à l'exemple d'Hérodote, Arrien a rédigé son livre en dialecte ionien, un ionien de fantaisie et purement artificiel, qu'il serait dangereux de corriger suivant un parti pris linguistique : « rétablir un ionien uniforme dans une langue littéraire qui peut être mêlée d'atticismes, c'est vouloir substituer des conjectures modernes à une tradition qui a au moins la valeur d'une donnée positive » (p. 16). M. Chantraine a raison de ne pas imiter Dübner et Hercher, qui ont systématiquement ionisé le texte des manuscrits. Il était plus prudent et plus sage de respecter les leçons, même disparates, du *Vindobonensis*. GEORGES RADET.

SÉNÈQUE, *Tragédies*, t. II, *Oedipe*, *Agamemnon*, *Thyeste*, *Hercule sur l'Oeta*. — PSEUDO SÉNÈQUE, *Octavie*, texte établi et traduit par **L. Herrmann** (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1926; 1 vol. in-8° de 254 pages.

Avec ce second volume M. Herrmann achève la traduction du théâtre de Sénèque, auquel il a par ailleurs consacré les deux bons ouvrages que l'on sait. Ce livre se recommande par les mêmes qualités de sérieux et de probité que le premier volume. La traduction aisée à lire a tous les mérites de l'exactitude : le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est d'offrir çà et là un certain nombre de gloses qui ne sont pas indispensables.

L'établissement du texte a été l'objet d'un soin particulier et l'auteur s'est efforcé de tirer tout le parti possible même des endroits les plus désespérés (*H. O.* v. 739[a], 739[b]; v. 727 et 728). Dans une quarantaine de passages il nous a proposé des leçons nouvelles. Quelques-unes d'entre elles semblent acceptables, par exemple *Oed.* 21 *Bacchum*, 645 *in nocentes*, 675 *libeat*, 951 *necem; H. O.* 22 *uici*, 387 *uirescet*, 1562 *proteruis*, 1755 *matrem; Oct.* 20 *luces*, 696 *culta sancte*.

Mais il est à craindre que M. Herrmann, par scrupule excessif ou par

1. Pas de toutes. On constate des lacunes (cf. L. Castiglioni, *Rivista di Filologia*, t. V, 1927, p. 410-411), entre autres, l'omission des *Animadversiones ad Arriani Indicam* de Reiske, publiées par A. G. Roos dans *Mnémosyne*, t. XL 1912, p. 137-144. Pour le mémoire de W. Tomaschek (et non Tomascheck), inséré dans les *Sitzungsb. Akad. Wien*, t. CXXI, 1890 (Abh. VIII, p. 1-83), il eût été instructif d'en indiquer le titre : *Topographische Erläuterung der Küstenfahrt Nearchs vom Indus bis zum Euphrat*.

simple virtuosité, n'ait dans plus d'un cas modifié le texte traditionnel sans la moindre nécessité : *Oed.* 174 il écrit *deum* au lieu de *uirum*, comme si le tour *simulacra uirum maiora uiris* était plus choquant que l'expression qui suit immédiatement *facies leti grauior leto* (v. 180-181); *Ag.* 481 *uis* ou *res* est plat autant que le *in ponto* du v. 506; *H. O.* 302 *tibi posuit* est inutile, le texte courant s'explique; quel profit y a-t-il à changer *sanctae* en *castae*, v. 309 et *lares* en *focos*, v. 318, *incensas* en *infensas* v. 871? Même pièce, v. 1501 *creta est*, en parlant de la nuit allongée par Jupiter, est d'une latinité bien suspecte. Dans l'*Octavie*, 52 *uitat* ne vaut pas le *mittit* des mss., 853 *castam* est inutile pour *caram* et au v. 736 la leçon traditionnelle *uocem timor quam* vaut largement le texte qui lui est substitué *uox intimum quod*.

Ce sont là de petites choses qui ne diminuent en rien l'estime qui est due au travail de M. Herrmann.

E. GALLETIER.

SÉNÈQUE, *Dialogues*, t. IV, *De la providence — De la constance du sage — De la tranquillité de l'âme — De l'oisiveté*, texte établi et traduit par René Waltz (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in-8° de 130 pages.

Dans ce volume, M. R. Waltz a fort heureusement groupé à la suite du *De prouidentia* les trois traités qui nous permettent de suivre l'histoire d'une âme et d'une conversion et nous montrent comment Annaeus Sérénus, parti de l'épicurisme, s'est peu à peu élevé jusqu'au stoïcisme, sous la persévérante direction de Sénèque, non sans connaître les hésitations et les découragements, comme en témoigne le début du *De tranquillitate animi*.

Chaque œuvre est précédée d'une courte introduction où M. Waltz expose le plan et le caractère du traité et, avec beaucoup d'indépendance d'esprit, en souligne l'intérêt sans méconnaître certains défauts de composition ou les exagérations de la pensée. En ce qui concerne le *De providentia* et le *De constantia sapientis*, il s'éloigne des dates généralement reçues et soutient avec vraisemblance que ces deux livres, loin d'appartenir aux dernières années du philosophe, sont, au contraire, des œuvres de jeunesse, écrites en Corse, pendant l'exil en 41 ou 42.

Le texte a été soigneusement établi par l'éditeur, qui s'est efforcé de l'améliorer sur plusieurs points et a justifié dans chaque introduction les corrections qu'il propose. La traduction est exacte et se lit très agréablement [1].

E. GALLETIER.

1. Il faut lire « quand » à la p. 12, 5e ligne du paragraphe 3. A la p. 73, paragr. 9, dans la phrase *nec inter illa friuola... numquid illa meliora sint*, le démonstratif *illa* désigne dans les deux cas les mêmes pauvres objets, et je ne crois pas que M. Waltz ait raison de rendre le second *illa* par « toutes ces somptuosités ».

SENECAE *Consolationes*, recognovit C. Cardó, Barcelone, Fundació Bernat Metge, 1926; 1 vol. in-8° de 108 pages.

Le texte établi par M. C. Cardó s'écarte notablement de ceux des éditions Hermes (Teubner, 1905) et R. Waltz (Coll. Budé, 1923). Il est généralement plus conservateur. En outre, pour les nombreux passages défigurés par la tradition manuscrite, surtout dans la *Consolation à Marcia*, les conjectures d'éditeurs qu'il adopte diffèrent souvent de celles qu'ont admises ses prédécesseurs. Il ne reçoit dans son texte, pour les trois traités, que sept des nombreuses corrections proposées par R. Waltz : casibus (*Marc.*, 11, 4); mutili (*Marc.*, 17, 7); obruta (*Marc.*, 18, 5); spondente (*Marc.*, 19, 6); consignatur (*Marc.*, 22, 5); interpellaret quod coeperant (*Marc.*, 22, 7); leui ac necessario (*Helu.*, 16, 5). Mais il s'accorde assez souvent avec lui pour maintenir la leçon des manuscrits contre Hermes et Gertz.

André BOULANGER.

LUCAIN, *La Guerre civile*, tome I, livres I-V, texte établi et traduit par **A. Bourgery** (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1926; 1 vol. in-8° de 169 pages.

Dans l'introduction de ce volume on trouvera une courte biographie de Lucain, une étude sur la publication du poème et la tradition manuscrite, enfin les *Vitae Lucani;* après-quoi vient la traduction des cinq premiers livres de la *Pharsale*.

Il s'en faut que Lucain soit un auteur toujours facile à entendre et à traduire, et l'on conçoit aisément que, malgré le nombre des tentatives déjà faites, M. Bourgery ait songé à nous donner une traduction plus sûre et plus rigoureuse. Il a raison de reprocher à ses prédécesseurs de pécher surtout par inexactitude et de « délester délibérément leur prose des mots qui les embarrassent dans le texte latin »; mais à qui lira cet ouvrage avec quelque soin il ne paraîtra pas que l'auteur ait réussi toujours à éviter lui-même cet écueil. Je ne veux pas dire qu'il ait délibérément commis des inexactitudes; je veux dire seulement que, par inadvertance, il a négligé de traduire un trop grand nombre de mots, les uns sans grande importance, les autres, par contre, plus riches de sens.

Voici, par exemple, une série d'omissions : p. 4, vers 54 *calidus*, v. 55 *tuam;* p. 9, v. 161 *hostiles;* p. 11, v. 226 *hinc;* p. 12, v. 242 *nigrae;* p. 17 le vers 364 en entier; p. 35, v. 67 *magno*, v. 69 *uictor*, v. 86 *ingenti;* p. 65, v. 32 *meos* (dont l'omission fausse le sens grave-

ment), v. 35 *trepidi;* p. 69, v. 123 *uobis;* p. 83, v. 444 *robore denso;* p. 143, v. 239 *tantos;* p. 145, v. 268 *arctois;* v. 280 *morti,* v. 285 *ciuilibus armis;* p. 146, v. 287 *nondum,* v. 302 *suam;* p. 147, v. 314 *tibi,* v. 315 *iam;* p. 149, v. 359 *auctoribus;* p. 8, la traduction « elle fait une jonchée de décombres » est tout à fait insuffisante pour les vers 156-157 *magnamque... magnamque... dat stragem late;* dans la même page, au v. 149 l'image de « course ou d'effort vers » *summa petenti* n'est pas rendue dans l'expression « (tout obstacle) au pouvoir suprême ».

Des expressions trop calquées telles que « l'axe méridional » (p. 67, v. 69) ou « la troisième Cynthie » (p. 11, v. 218) satisfont médiocrement l'esprit. Encore cette dernière s'éclairerait-elle un peu si la note 4 de la p. 56 s'ajoutait à la note 3 de la p. 11. On comprendra difficilement p. 61, n. 3, l'explication astronomique suivante : « Les pinces du Scorpion autrement dit la Balance. » Est-ce à dire que le Scorpion doit annexer la Balance? Au cours du combat naval livré devant Marseille, Lucain se plaît à montrer, entre autres épisodes, un corps broyé entre les éperons de deux navires ennemis : p. 92, v. 655 *discessit medium pectus,* ce que le traducteur rend par « la poitrine se sépara du milieu ». Est-ce que « en son milieu ou par le milieu » n'aurait pas été plus clair et surtout n'aurait pas ôté toute équivoque?

Enfin, sur un certain nombre de points, on n'acceptera pas sans réserve le sens proposé par M. Bourgery. Page 145, v. 265 je ne suis pas bien sûr que *duris bellis* soit un ablatif de qualité à rapporter à *Hispania,* il paraît plus naturel d'y voir un ablatif de moyen à rattacher à *eripuit;* p. 22, v. 478 faut-il entendre *densis castris :* « par étapes précipitées » ou bien « en épais bataillons », car plus haut (v. 466) Lucain parle des forces immenses assemblées par César, *inmensae conlecto robore uires?* On peut discuter là-dessus; mais voici quelques vers où il est difficile d'être d'accord avec le traducteur. Deux lapsus d'abord : p. 10, v. 191 *mea signa* = vos enseignes; p. 79, v. 359 *Hesperium axem* = l'axe *oriental.* — A la p. 7, v. 147 *numquam temerando parcere ferro* est rendu par « jamais il n'épargnait un fer souillé de sang », tour dans lequel *temerando* est pris pour *temerato.* P. 36, v. 103 *stat cruor in templis* = « des mares de sang montent devant les temples ». On peut trouver étrange le sens donné ici à *stat* et à *in* : le sacrilège n'est-il pas plus grand si l'on traduit tout simplement « le sang forme des mares dans les temples »? A propos du mariage de Caton (p. 47, v. 369) il ne me semble pas très heureux de faire de *tristis* une sorte d'adverbe portant sur *excepit;* il faut laisser à *tristis* sa valeur d'épithète qui caractérise Caton, *tristis maritus,* sombre mari, dont le poète a dit plus haut (v. 239-240) *insomni... timentem* et dira plus bas (v. 372-373) *sancto... ab ore* et *duroque multu.* Dans la description de la forêt de Marseille, le poète écrit ces

vers (410-411, p. 81) *Non ulli frondem praebentibus aurae Arboribus suus horror inest* que M. Bourgery interprète ainsi : « Ces arbres qui ne présentent leur feuillage à aucune brise inspirent une horreur toute particulière. » Deux ou trois vers plus haut (408-409), le poète avait déjà insisté sur une semblable observation *nec uentus in illas Incubuit siluas* « Aucun vent ne souffle sur la forêt », nous dit Lucain, et pourtant *suus horror inest*. Il ne s'agit évidemment pas « d'horreur » ou de terreur, mais d'un tremblement, d'un frémissement mystérieux, dû non point au vent, mais à la nature même de ces arbres. A la page 82, v. 417, dans l'énumération des prodiges, *iam* ne signifie pas « déjà », mais « de plus », comme le *tunc* du v. 411 qui n'a pas été traduit, pas plus que le *saepe* du v. 418. Dans le discours des soldats révoltés contre César, le v. 269 (p. 145) *Tot mihi pro bellis bellum ciuile dedisti* est traduit ainsi : « à la place de tant de guerres tu m'as donné une guerre civile », ce qui voudrait dire que César a substitué la dernière aux premières, alors que *pro* ne peut avoir qu'un sens ici : « en récompense de ». Même page, v. 274 *finis quis quaeritur armis?* = « quelle fin cherches-tu aux combats »? Tour calqué, singulièrement équivoque, où l'on ne sait exactement ni le sens de « fin » ni la valeur grammaticale de « aux combats ». *Armis* est un ablatif de moyen, comme dans une fin de vers semblable (I, 350) : *neque regnum quaeritur armis*. Page 148, v. 342, *procerum motus haec cuncta secuntur* = « l'une et l'autre (la vie et le salut des soldats) suivent les vicissitudes des grands ». Il est impossible que *haec cuncta* désignent seulement deux choses; le sens s'éclaire par le vers suivant *Humanum paucis uiuit genus* qui est une reprise de la même idée. Il faut donc entendre par *haec cuncta* « tout ce que nous avons sous les yeux, tous les événements humains ».

J'arrête là les observations que m'a suggérées la lecture de ce premier volume. Sans aller jusqu'au précepte d'Horace, *nonumque prematur in annum*, je crois que le livre eût gagné à être fait plus à loisir. En tout cas, et s'il en est temps encore, je souhaite très vivement que le second volume soit vu — et revu — de plus près [1].

E. GALLETIER.

1. Quelques fautes d'impression : p. 33, v. 19, lire *fasces* (et non *faces*), p. 92, v. 655 *uastos* (et non *uasto*), p. 148, v. 340 *sic cura* (et non *si*). — M. Bourgery témoigne d'un goût excessif pour les adjectifs composés à la Ronsard. Nous avons ainsi : porte-flammes (p. 4, v. 48 et p. 18, v. 415), porte-voiles (p. 23, v. 501), porte-tours (p. 106, v. 226), porte-sceptre (p. 135, v. 57). Les « rochers pinifères » de la p. 18, v. 389 sentent un peu le manuel de botanique. Je n'aime pas beaucoup « l'âme assauvagie par le meurtre » de la p. 16, v. 354, et bien moins encore la « forêt intacte de la guerre » (p. 82, v. 427). — A propos de cette forêt mystérieuse, pourquoi M. Bourgery n'a-t-il pas renvoyé dans sa note 2 de la page 82 à l'article de la *Revue des Etudes anciennes*, 1924, où M. C. Jullian a essayé de l'identifier?

SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, texte établi et traduit par **Pierre de Labriolle**. Paris, les Belles-Lettres, 1925-1926; 2 vol. in-12 de XXXIII-412 pages (collection G. Budé).

Les *Confessions* de saint Augustin ont toujours été considérées à juste titre comme l'une des œuvres les plus captivantes de la littérature chrétienne. De fait, rien n'est plus émouvant que cette autobiographie d'un intellectuel, destiné à devenir l'un des plus grands docteurs de l'Église, et qui, avant de parvenir au christianisme, a douloureusement erré par les voies du scepticisme et de l'incrédulité, torturé tour à tour par les incertitudes d'un esprit naturellement inquiet et par la tyrannie de la chair qui l'entraînait vers les plaisirs les plus sensuels et les plus dégradants. Les *Confessions* apparaissent tout d'abord comme l'histoire de ces luttes ardentes et multiples que le saint a retracées avec une émotion communicative qui lui arrache souvent des accents d'un pur lyrisme. Elles jettent aussi une lumière très vive sur la philosophie de saint Augustin et sur les étapes successives qu'a parcourues sa pensée. Elles ne sauraient enfin demeurer indifférentes à l'historien de l'Antiquité chrétienne : non seulement elles constituent une des sources essentielles de la biographie d'un des hommes d'Église qui ont le plus marqué à la fin du IVe et au début du Ve siècle, mais elles fourmillent en renseignements de toutes sortes sur les luttes doctrinales de cette époque, sur l'organisation et la discipline de l'Église, sur le rôle de l'évêque et sur tant d'autres points de détail abordés incidemment au fil du récit.

Pour toutes ces raisons, la *Collection des Universités de France*, dont l'éloge n'est plus à faire ici, ne pouvait manquer d'inscrire dans son programme une édition des *Confessions* et ceux qui la dirigent devaient naturellement songer, pour l'entreprendre, à M. Pierre de Labriolle, tout spécialement désigné par ses remarquables travaux sur la littérature latine chrétienne qui lui ont conquis en fort peu de temps une réputation très méritée de philologue, d'historien, de philosophe et aussi d'excellent écrivain. L'édition des *Confessions* ne peut que confirmer ce jugement optimiste. Elle est de tout premier ordre et s'impose aussi bien par l'élégance et la précision de la traduction qui suit de très près le texte latin et rend compte de toutes ses nuances que par la sûreté de la méthode qui a présidé à l'établissement de ce texte et par la valeur des solutions apportées dans l'Introduction aux problèmes que posent les *Confessions*.

Parmi ces problèmes, le premier concerne la date même à laquelle elles ont été rédigées : par une série de rapprochements ingénieux M. de Labriolle a pu la fixer à fin de 397 ou début de 398. De même, le but poursuivi par saint Augustin, sur lequel on a beaucoup discuté, est très clairement défini par la critique d'un passage de Possidius :

nul doute que le docteur n'ait voulu avant tout « faire apparaître en son propre cas les merveilleux effets de la grâce divine » et par ses propres aveux entraîner d'autres pécheurs endurcis à cueillir à leur tour les fruits de la Rédemption; il a saisi en même temps cette occasion de réfuter les légendes qui couraient sur son compte et de mettre les choses au point. « Une pensée de charité », conclut M. de Labriolle, « une pensée d'humilité, peut-être aussi une pensée d'apologie personnelle, voilà de quelles pensées les Confessions sont sorties ». Et l'éditeur d'ajouter aussitôt : « Dès lors, le sens du titre se dégage assez clairement. Augustin confesse à la fois ses déchéances — et la gloire de Dieu. La signification du mot *Confessions* est double, mais c'est surtout dans le sens d'une exaltation de la gloire divine qu'il convient de l'entendre. »

Il est enfin un dernier problème qui a soulevé depuis quarante ans bien des controverses On a souvent constaté un désaccord notable entre le ton des *Confessions* et celui des *Dialogues* philosophiques, plus contemporains de la conversion de saint Augustin, qui laissent de celle-ci une impression différente, si bien qu'on s'est demandé si par la suite le docteur n'avait pas quelque peu dramatisé les circonstances de cette conversion. A ces diverses objections soulevées contre la véracité des *Confessions* M. de Labriolle oppose un certain nombre d'arguments très forts : d'abord la date du baptême (24 avril 387) qui prouve bien qu'à ce moment Augustin s'est converti non pas au néoplatonisme, comme l'insinuent certains critiques modernes, mais bien au christianisme, puis le caractère même des *Dialogues* qui obéissent à des règles littéraires dont l'auteur ne pouvait s'affranchir, ce qui explique leur ton paisible et tranquille qui contraste avec l'allure pathétique des *Confessions*. Il est à souhaiter que M. de Labriolle reprenne cette thèse qu'il n'a pu qu'esquisser dans son introduction d'une façon d'ailleurs très convaincante.

AUGUSTIN FLICHE.

Dr Fritz Helmreich, *Die Reden bei Curtius* (14e fascicule des *Rhetorische Studien*). Paderborn, Schöningh, 1927; 1 vol. in-8° de 226 pages.

Dans sa *Rhétorique* (III, 3), Aristote distingue trois genres d'éloquence : le délibératif (συμβουλευτικόν), le judiciaire (δικανικόν), (le démonstratif (ἐπιδεικτικόν). Le délibératif conseille ou dissuade; le judiciaire accuse ou défend; l'épidictique loue ou blâme. Le Dr Helmreich répartit les nombreux discours dont est rempli l'ouvrage de Quinte Curce entre ces diverses catégories. Vingt et un figurent dans la première, qui est de beaucoup la plus riche. Deux seulement représentent le genre épidictique. Huit, fournis par les procès de Philotas,

d'Amyntas et d'Hermolaos, appartiennent au genre judiciaire. Un quatrième chapitre comprend ceux qui sont de caractère mixte : telle la célèbre harangue des envoyés Scythes.

L'auteur possède à fond son sujet. Il l'éclaire par des rapprochements continuels avec les autres productions de la rhétorique latine. On ne peut souhaiter une meilleure connaissance des textes. Il utilise également les travaux de ses devanciers Ceux qu'il cite, dans sa bibliographie terminale, sont au nombre de vingt, tous allemands. J'ai cherché en vain dans cette liste l'*Étude sur Quinte Curce*, de S. Dosson, parue en 1887, et qui, par l'ampleur de son information, la souplesse alerte de sa critique, la pénétrante justesse de ses remarques, a toutes les qualités du livre qui mérite de rester classique. Cette thèse de doctorat nous offre en substance, au chapitre II de la troisième partie « Quinte Curce orateur », la matière de la dissertation, également doctorale, publiée outre Rhin quarante ans plus tard. Que le savant diplômé d'Erlangen n'ait point mentionné le *Curtius orator* de Valentin Thilo[1], dont la première édition date de 567, soit : ces *orationes Curtianae* remontent à trois siècles et demi en arrière. Mais l'omission du fin lettré français de la génération qui précède la nôtre est autrement surprenante.

D'après Helmreich, Quinte Curce, dans toute son œuvre, cherche une matière qui soit de nature à mettre en valeur son art de rhétoricien. Les prescriptions de la rhétorique classique, avec lesquelles il montre une intime familiarité, le guident et le gouvernent dans la construction de ses discours. Son but est de s'assurer les applaudissements du public distingué de la ville de Rome, pour lequel il écrit. C'est qu'en effet les Romains cultivés de son temps étaient passés par les écoles des rhéteurs et s'étaient habitués à former leur jugement d'après leurs préceptes. L'effort primordial de Quinte Curce tend à enchaîner et à enchanter ses lecteurs, ou plutôt ses auditeurs, tandis que ce qu'il enseigne au point de vue historique ne vient qu'en seconde ligne (p. 221).

Dosson avait déjà dit : « Il a vécu et il a été élevé à une époque où l'éloquence, si elle n'était plus indispensable pour arriver au pouvoir, était du moins le but où tendaient tous les efforts ; à une époque où l'étude de l'art oratoire, commencée dès le plus jeune âge, se poursuivait dans la vieillesse et ne finissait guère qu'avec la vie. Quinte Curce écrit pour des Romains, et il doit, à ce titre, se souvenir de la définition de l'histoire donnée par Cicéron : il sait que l'histoire est œuvre d'éloquence ; il s'en souvient trop » (p. 218).

En concluant, Helmreich établit une comparaison entre Quinte Curce et Thucydide. Il s'attache à faire sentir le contraste qui les

1. L'opuscule ne m'est connu que par Dosson (*op. cit.*, p. 217, n. 5).

sépare. Thucydide, lui aussi, insère des harangues dans la trame de son récit; mais ces discours émanés de la réalité vivante, contribuent à renforcer le caractère scientifique de l'ouvrage. Le grand historien contemporain de Périclès avait assisté, dans les tumultueuses assemblées du peuple, aux véritables batailles de l'éloquence, tandis que le charmant conteur de l'épopée d'Alexandre, dans le paisible auditorium où il exerçait son art, n'avait jamais vu déferler la vague des tempêtes politiques. Thucydide était d'un temps où l'intervention oratoire d'un citoyen pouvait décider du bien ou du mal de la patrie; Quinte Curce appartient à un âge où les affaires gouvernementales ne dépendent plus que de l'empereur et où, par suite, les tournois de la parole sont devenus un simple objet d'enseignement scolaire. Reportez-vous à Dosson. Vous y lirez (p. 229), sur « l'orateur en chambre », un développement analogue.

Reste la grosse question : sous les artifices de la forme, le fond, chez Quinte Curce, garde-t-il une armature solide? Helmreich n'est pas loin de considérer l'habitué des salles de rhéteurs comme un fabricant de roman historique : Félix Dahn!, s'écrie-t-il, comme nous dirions Dumas père! Plus je pratique Quinte Curce, plus je suis porté à répéter avec Dosson : « il n'altère jamais sciemment les faits » (p. 219); plus je note, derrière le papillotage de surface, un sérieux attachement aux sources dignes de foi. GEORGES RADET.

J. Toutain, *L'économie antique* (collection Henri Berr). Paris, La Renaissance du livre, 1927; 1 vol. in-8° de XXVI-439 pages, avec VI cartes.

Nature et modes de la production, organisation de la propriété, de l'exploitation agricole et du travail industriel, développement et directions principales des voies de transport, procédés et caractères des échanges, importance de la consommation, tels sont les problèmes, infiniment variés et complexes, dont l'étude fait l'objet du présent livre. Ils se répartissent dans un double cadre, l'un, géographique, l'autre, chronologique. Comme espace, ils embrassent tout le bassin méditerranéen : zone orientale (Égypte, Phénicie et Syrie, Asie Mineure); zone grecque (péninsule de l'Hémus, îles de l'Égée); zone italiote et sicule (Rome surtout); zone occidentale (Carthaginois, Ibères et Ligures, Étrusques, Gaulois). Sous le rapport du temps, ils s'échelonnent depuis l'âge paléolithique jusqu'à la ruine du monde ancien par les invasions barbares.

Cet immense ensemble est divisé en quatre parties : I. L'économie en Grèce; II. L'économie dans le monde hellénistique. III. L'économie de la Méditerranée occidentale jusqu'au principat d'Auguste; IV. L'économie sous l'Empire romain. Dans chaque sec-

tion, les mêmes titres reparaissent dans le même ordre, ne différant entre eux que par de légères variantes : l'agriculture et l'élevage; l'industrie et le travail industriel; le commerce et les échanges. Il en résulte que les questions maîtresses sont reprises de période en période. Mais l'ouvrage ayant son index, il est facile, pour qui veut suivre un problème, d'en raccorder les éléments épars.

Exemple : la propriété. Reportons-nous aux passages qu'on nous indique. P. 16 : est-il vrai que les Grecs homériques aient pratiqué la propriété collective du sol? Et M. Toutain réfute ici l'existence du communisme agraire. P. 49 : tandis que la grande propriété prédomine en Thessalie, la moyenne et la petite l'emportent dans le territoire des cités à constitution démocratique. P. 56 : la propriété rurale en Grèce a-t-elle été familiale ou individuelle? Tout milite en faveur de cette dernière thèse. P. 139 : la propriété foncière dans les monarchies hellénistiques. Héritier du Pharaon ou du Grand-Roi, le souverain lagide ou séleucide tient de son essence divine le droit éminent de propriété. En tant que dieu, il est maître de tout, du sol comme des hommes (p. 141). P. 294 : l'*ager publicus*. L'occupant n'a que la *possessio*, non le *dominium*. P. 350 : substitution de l'*ager italicus* à l'*ager romanus;* privilège de la propriété quiritaire étendu aux provinces. Complétons par les renvois donnés au mot *latifundia* : p. 295, pour la fin de la République; p. 353, sous l'Empire.

D'ailleurs, l'auteur n'hésite pas, quand une bonne raison l'y invite, à modifier la symétrie logique de son plan. C'est ainsi qu'un chapitre sur la colonisation grecque, ses causes, ses caractères et ses conséquences, vient très heureusement enrichir la première partie. Conclusion de celle-ci : par une série d'étapes essentielles (place faite à la richesse mobilière auprès de la richesse foncière, apparition du capitalisme, recours à des réserves de numéraire, création de banques), l'économie grecque, « de domestique, est devenue urbaine, puis interurbaine et déjà internationale » (p. 102).

Les progrès continuent à l'époque hellénistique, notamment sous les Séleucides et les Lagides : « L'horizon de leur vie économique fut reculé jusqu'aux confins de la Sibérie et du Tibet, jusqu'aux portes de l'Extrême-Orient, jusqu'à l'équateur » (p. 108). Parlant des 180.000 talents, — je serais tenté de dire « le milliard des Achéménides », — concentrés d'abord par Alexandre dans Ecbatane, M. Toutain rend hommage au génie du héros, qui ne laissa pas dormir ces richesses fabuleuses (p. 115). Plus de thésaurisation stagnante, mais l'expansion dynamique. « N'est-il point remarquable que des villes comme Alexandrie d'Égypte, Antioche de Syrie, Séleucie du Tigre, appelées à une prospérité si brillante et si durable, aient été fondées, après la destruction de l'Empire perse, en des sites dont la valeur semble avoir été jusqu'alors complètement méconnue? » (p. 118)

Certes, les Achéménides n'ont pas, comme Alexandre et les Diadoques, créé de puissantes métropoles commerciales, industrielles et artistiques. Mais, s'ils n'ont pas eu le sens d'un pareil essor, ils ont possédé au plus haut point l'instinct du gouvernement. L'impérialisme macédonien n'a pas vaincu la durée, tandis que l'impérialisme iranien a su maintenir durant plus de deux siècles, malgré les plus dramatiques vicissitudes, la cohésion d'un assemblage disparate.

L'excellent travail de M. Toutain n'offre pas seulement cet intérêt de nous tracer un tableau méthodique, substantiel et varié de l'économie antique. Par les faits qu'il rassemble et par les idées qu'il remue, il suggère maintes réflexions fécondes, comme il arrive quand une tâche d'historien est accomplie avec une curiosité attentive et une entraînante conviction. GEORGES RADET.

L. Homo, *Les institutions politiques romaines* (Coll. Henri Berr). Paris, La Renaissance du Livre, 1927; 1 vol. in-8° de XVI-471 p.

Dans *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* (cf. *Revue*, 1927, p. 116-119), M. Homo avait exposé l'histoire politique de la Ville éternelle jusqu'à la fin de la République. Il nous retrace, cette fois, son évolution constitutionnelle; mais, s'il remonte aussi loin dans le passé, en exhumant le village autonome primitif, il descend beaucoup plus bas le cours des âges, puisqu'il nous conduit jusqu'à l'époque de Théodose. De la cellule initiale à l'énorme organisme collectif détruit par les invasions barbares, c'est environ quinze siècles de vie sociale, législative et administrative dont les lignes maîtresses se déroulent sous nos yeux.

Ces grandes lignes, l'auteur excelle à les dégager : « Rome a connu les diverses formes de gouvernement communes à toute l'Antiquité classique, régimes de la royauté, de l'aristocratie, de l'oligarchie; mais son développement constitutionnel présente deux caractéristiques originales : une lacune, la démocratie; une addition, la dictature militaire. » Ce qui « a tué dans l'œuf » la démocratie romaine, c'est « la ruine de l'élément agraire, la carence de la classe rurale ». Confisqué, d'abord, par le capitalisme équestre, ensuite, par le pouvoir militaire, le mouvement démocratique, « plat valet de l'armée et de l'argent », pourra démolir : « il ne réussira jamais à faire œuvre personnelle et constructive » (p. 440-441).

Ce qui empêcha l'union définitive des trois principes, monarchique, aristocratique, démocratique, qui paraissaient à Polybe s'associer et s'équilibrer dans l'État romain, ce fut la disparition de la classe moyenne, « soutien séculaire et armature traditionnelle de la constitution » (p. 110). Du jour où commença la désertion des campagnes, où la masse des petits propriétaires s'en vint se fondre

dans la plèbe urbaine (p. 164), il n'y eut plus de possible que les solutions extrêmes : soit l'oligarchie oppressive vouée à l'exploitation cynique; soit l'autocratie militaire régnant par l'audace brutale des coups de main.

En nous signalant certaines erreurs mortelles de la plus vigoureuse des sociétés antiques, M. Homo, comme Rostovtzeff naguère (cf. *Revue*, 1927, p. 121), nous amène à réfléchir sur les crises du temps présent. L'histoire se répète, mais, hélas! sans amender ni les peuples, ni ceux qui les dirigent.

La force inéluctable qui se précise et s'impose, à travers toutes les vicissitudes de Rome, c'est l'idée monarchique : « civile avec Caïus Gracchus, temporaire avec Sylla, bientôt permanente sous ses deux formes successives du Principat et du Dominat » (p. 445), elle faillit devenir, après Thapsus, lors du triomphe de César, mondiale et absolue, à la manière d'Alexandre (p. 240). Elle n'y parvint qu'à la longue. Trois mots résument cette ascension souveraine : « princeps, dominus, deus ».

A une charpente nette et solide, le dernier livre de M. Homo joint le mérite d'une exécution soignée. L'auteur réussit aussi bien à peindre les hommes qu'à mettre en lumière la philosophie des faits. Lisez, par exemple (p. 129-134), le duel entre Scipion et Caton. Maintes pages s'enlèvent en haut-relief. Ensemble et détail, tout concourt, dans une harmonie robuste, à susciter l'intérêt.

GEORGES RADET.

F. F. Abbott et A. C. Johnson, ***Municipal administration in the Roman Empire.*** **Princeton, University Press, 1926; 1 vol. in-8° de VII-599 pages.**

Cet ouvrage, dans sa conception initiale, remonte à 1914. Frank Frost Abbott, qui en avait tracé le plan, mourut dix ans plus tard, le 23 juillet 1924, après s'être attaché comme collaborateur Allan Chester Johnson, qui, resté seul, publie aujourd'hui le volume préparé en commun.

Pensant que les institutions municipales de l'Empire romain contiennent, dans une large mesure, le secret de sa vitalité et de sa décadence, nos auteurs ont entrepris d'étudier les diverses catégories de cités (colonies, villes fédérées, libres ou stipendiaires), leur régime politique et financier, leurs relations juridiques et fiscales avec Rome, leur encadrement dans les organismes provinciaux, le développement et le déclin de leur rôle communal. Une place est également faite aux groupes territoriaux de moindre importance, tels que *vici* ou *pagi*. Le livre contient deux parties distinctes : d'abord (p. 1-245), une Introduction, où les multiples problèmes relatifs au sujet sont métho-

diqument traités en quinze chapitres; ensuite (p. 247-571), un recueil des textes épigraphiques et papyrologiques, en grec ou en latin, qui forment la base documentaire du travail.

D'une façon générale, Abbott s'est réservé l'Occident et Johnson, l'Orient. Sept des chapitres de l'Introduction émanent du premier; le second a élaboré les huit autres. Même répartition de la tâche dans le *corpus* terminal : les textes latins y sont édités et commentés par Abbott, les textes grecs ou bilingues et les papyri par Johnson.

Celui-ci, avec un louable scrupule, a marqué la part qui revenait à chacun des deux associés. Rien de plus honnête. Mais alors pourquoi le même souci de justice distributive ne s'est-il pas étendu au recueil d'inscriptions? En tête de chaque texte, un relevé bibliographique nous indique les derniers éditeurs, ce qui est bien. Quant au premier inventeur, on le passe régulièrement sous silence, omission qui me semble fâcheuse, pour plus d'un motif. Une mention de ce genre n'a pas seulement le mérite d'acquitter une dette de reconnaissance : elle prend aussi une valeur historique.

Voici, par exemple, le sénatus-consulte de Lagina (n° 17). On nous renvoie à Dittenberger et à Viereck. Parfait! Mais n'y avait-il pas intérêt à consigner les mises au jour successives de ce monument précieux, depuis Le Bas, qui trouva le premier fragment, Newton, qui en copia un autre, l'expédition autrichienne de Benndorf et Niemann, qui en releva deux, jusqu'à Diehl et Cousin, qui exhumèrent les neuf plus considérables? Sous la rubrique 56 (discours prononcé à Corinthe par Néron pour rendre aux Grecs la liberté), est-il admissible qu'Holleaux, à qui l'on doit la conquête de ce morceau typique (*Bull. de Corr. hellén.*, t. XII, 1888, p. 510-511), ne soit même pas cité dans le commentaire? Je suis d'ailleurs logé à la même enseigne pour le n° 83, qui reproduit une des trois lettres de l'empereur Hadrien aux habitants de Stratonicée du Caïque découvertes par moi à Yamourli (cf. *Hist. de l'École française d'Athènes*, p. 264-265).

Dans la préface de la *Municipal administration in the Roman Empire*, on nous apprend que le but des auteurs, en dressant leur *Corpus*, fut de nous doter d'une collection qui manquait. Il en est d'un recueil d'inscriptions comme d'un musée d'archéologie : chaque pièce doit y être accompagnée, si faire se peut, non seulement d'une indication géographique de provenance, mais aussi d'un bref historique des circonstances de la trouvaille. A cette condition, toute initiative du genre de celle des deux professeurs de Princeton rendra son maximum de services [1]

GEORGES RADET.

1. P. 357. Sur la façon d'interpréter le mot *incolas* dans la dédicace de Volubilis, dont le premier éditeur fut Louis Chatelain, voir maintenant L. A. Constans, *Musée belge*, t. XXXVIII, 1924, p. 103-108, et P. Wuilleumier, *Rev. Ét. anc.*, t. XXVIII, 1926, p. 331-333.

P. Cloché, *La civilisation athénienne* (Collection Colin, n° 98). **Paris, A. Colin, 1927; in-16, 204 p. avec 1 carte et 15 fig.**

Le livre de M. Cloché donne au grand public un tableau de la civilisation athénienne des origines au IIe siècle avant J.-C.; mais, par l'effort de synthèse qu'il représente, il sera également utile aux étudiants et aux spécialistes. Après une introduction géographique, l'auteur nous expose, pour chacune des périodes qu'il distingue, l'état social, économique, artistique et intellectuel de l'Attique et établit dans sa conclusion le bilan de cette civilisation. Clair, impartial, empreint d'une sympathie pour Athènes qui ne cherche pas à dissimuler les fautes commises, l'ouvrage séduira les lecteurs et en invitera plus d'un à des lectures plus détaillées pour lesquelles une bibliographie sommaire est donnée à la fin du volume. Peut-être cependant M. Cloché a-t-il trop fait fond sur les connaissances de ses lecteurs en réduisant la part de l'histoire politique au profit des indications économiques ou archéologiques; pour le Ve et le IVe siècle au moins, un exposé un peu plus détaillé des événements n'eût pas été tout à fait superflu.

La présentation matérielle, commune à la collection où s'insère l'ouvrage, n'a pas permis de multiplier les notes (il y en a deux en tout); cependant, il n'eût pas été inutile de donner l'origine des nombreuses citations antiques que M. Cloché a choisies avec à-propos; le lecteur aurait été ainsi porté à lire — ou à relire — l'ensemble de certains chefs-d'œuvre attiques.

Deux inadvertances ont échappé à l'auteur : p. 112, le céramiste Epictétos est appelé à trois reprises *Epictéos;* p. 143, Sopaios est donné comme le client d'Isocrate dans l'affaire du *Trapézitique*, alors qu'en réalité il est le père de ce plaideur.

M. Cloché, comme il est naturel, ne s'enferme pas étroitement dans l'Attique et élargit parfois son exposé jusqu'à un tableau de la civilisation grecque. Qu'il nous permette cependant de regretter, vu l'intérêt que présente son ouvrage, qu'il se soit imposé comme limite la conquête de la Grèce par les Romains (encore ne toucha-t-elle directement Athènes qu'avec Sylla) : la civilisation athénienne a survécu à la perte de la liberté et l'Athènes d'Hadrien ou d'Hérode Atticus mérite bien quelques mots, qu'ont obtenus les plus antiques monuments de Ménidi et de Spata. GEORGES MATHIEU.

Ed. Bevan, *A history of Egypt under the ptolemaic dynasty*. **Londres, Methuen and Cie, 1927; 1 vol. in-8° de XXI-409 pages.**

M. Bevan s'est proposé de compléter et de rectifier les conclusions de l'ouvrage d'ailleurs si vivant et si personnel, publié par Mahaffy sur le même sujet en 1914; depuis cette époque, en effet, la découverte de

nombreux documents, surtout papyrologiques, a révélé la fragilité d'une partie des récits ou des réflexions de Mahaffy.

L'auteur retrace d'abord sommairement (en renvoyant pour les points discutés aux travaux des érudits) l'histoire des faits qui se sont déroulés en Égypte depuis la conquête du pays par Alexandre jusqu'à la mort de Ptolémée Philadelphe. Lors de ce dernier événement, la société et l'État égyptiens présentent déjà les caractères essentiels qu'ils conserveront, sauf quelques changements de médiocre importance, jusqu'à l'arrivée de César; le moment est venu pour l'auteur de nous décrire la population, les villes, la cour, l'organisation administrative, fiscale, économique, militaire et religieuse, tâche dont il s'acquitte avec une clarté, une précision et une compétence des plus louables. Le récit des faits reprend à l'avènement de Ptolémée Évergète et se poursuit jusqu'au règne de Ptolémée XIV, toujours aussi alerte et bien informé. L'illustration est riche; une carte très utile de l'ancienne Alexandrie et un index accompagnent l'ouvrage.

L'information bibliographique présente quelques lacunes : dans son exposé sur Cléomène de Naucratis (p. 15-17), M. Bevan omet de citer l'intéressante étude consacrée à ce personnage par M. van Groningen dans *Mnémosyne* (1925), p. 101-130; et l'on regrette qu'à propos de la visite d'Alexandre au sanctuaire d'Ammon, l'auteur ne rappelle pas les excellentes remarques de M. Radet sur cet événement (dans les *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre*, Bordeaux, 1925). M. Bevan déclare (p. 2) que, pendant leurs luttes contre la Perse, les souverains indigènes de l'Égypte avaient reçu l'aide de forces envoyées par des États grecs. Rien de plus exact; mais parfois aussi, c'est au Grand Roi que les Grecs avaient prêté leur concours; en particulier, c'est grâce aux contingents expédiés par Thèbes et Argos qu'en 342-341 Ochos avait restauré la domination perse sur la vallée du Nil.

PAUL CLOCHÉ.

Julien Weill, *Œuvres complètes de Flavius Josèphe, traduites en français*, t. II, *Antiquités judaïques, t. VI-X*. Paris, Leroux, 1926, 1 vol. in-8° de 360 pages. Prix : 25 francs.

La traduction française des Œuvres complètes de Josèphe, entreprise sous la direction de M. Théodore Reinach, avance lentement mais sûrement. Le t. II, publié par M. Julien Weill, qui s'est attelé aux *Antiquités judaïques*, va du 6e livre au 10e, du temps de Samuel à celui de Cyrus. On y trouve les mêmes qualités que dans les autres volumes déjà parus, intelligence pénétrante du texte, commentaire sobre mais suggestif, typographie soignée. On ne peut que souhaiter de voir bientôt fini l'ensemble de ce travail dont l'éloge n'est plus à faire et qui peut rendre de si précieux services.

PROSPER ALFARIC.

John William Spaeth, *A study of the causes of Rome's wars from 343 to 265 B. C.* (dissertation présentée à la Princeton University). Princeton, 1926; 1 vol. in-8° de 69 pages.

M. Spaeth s'est proposé d'analyser les causes profondes des guerres entreprises par Rome depuis le début des guerres samnites jusqu'au début des guerres puniques. Comment ne s'est-il pas rendu compte à l'avance de l'échec certain auquel était vouée sa recherche? Même pour les temps modernes, les problèmes de ce type sont souvent insolubles; et, pour la période considérée, documents diplomatiques, données démographiques, statistiques économiques, notions précises sur les armées en présence, tout manque à la fois.

L'auteur s'est contenté d'un exposé correct et scolaire des faits établis; il connaît les travaux les plus récents et mentionne impartialement les solutions divergentes, ordinairement sans choisir. Les explications qu'il nous propose sont du modèle suivant. Entre Rome et le Samnium « le conflit était inévitable parce que la *tendance naturelle* s'opposait dans les temps anciens à la coexistence pacifique de deux rivaux si puissants » (p. 27). « La cause essentielle de la guerre latine était le *conflit des intérêts politiques* dans le Latium » (p. 37). Les attaques des Gaulois s'expliquent par le désir « du butin et de la conquête » (p. 64).

On est étonné de lire ces phrases insignifiantes et vides, lorsqu'on se souvient des merveilles d'ingéniosité qu'ont su dépenser, précisément dans l'étude de cette même période, tant d'esprits érudits et curieux : Zöller, Beloch, Bürger, Pais, De Sanctis ou Tenney Frank. Car si le problème que M. Spaeth se posait nous paraît, en vérité, insoluble, du moins nous promettions-nous le plaisir d'assister à une belle escrime; et peut-être certaines solutions originales auraient-elles jailli, si l'auteur avait été plus pénétrant ou plus hardi. S'il avait mieux analysé la cause principale du conflit entre Rome et le Latium, je crois, par exemple, qu'il eût trouvé que l'enjeu véritable du duel était la domination en Campanie, bien plutôt que l'hégémonie en Latium. S'il avait plus minutieusement étudié les conditions de l'intervention romaine en Étrurie et jusqu'à Pérouse, dès la fin du IVe siècle, il eût été amené peut-être à conjecturer que les événements racontés par les annalistes romains ne sont pas explicables si la ville rivale de Volsinii, Clusium-Camars, n'a pas appelé elle-même les légions sur son territoire. Si enfin il se préoccupait réellement de comprendre la cause des guerres gauloises du IIIe siècle, il ne pouvait passer sous silence la pression exercée par les nouvelles tribus celtiques, les Belges, jusque dans la région alpestre. Et pouvait-il enfin comprendre le conflit entre Rome et Tarente sans dire un mot des progrès de la puissance maritime de Rome? Plus généralement,

pouvait-on étudier les progrès de Rome au IVe siècle sans parler ni de la création des nouvelles tribus rustiques, qui atteste l'intensité de l'émigration paysanne, ni de l'établissement des routes, qui révèlent la direction que suivaient les échanges commerciaux?

De ce travail dont le dessein est téméraire, dont l'exécution est très timide, je ne crois pas qu'on puisse tirer aucune suggestion nouvelle, aucun gain.

A. PIGANIOL.

Stephane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord;* t. V, *les Royaumes indigènes, Organisation sociale, politique et économique;* t. VI, *les Royaumes indigènes, Vie matérielle, intellectuelle et morale.* Paris, Hachette, 1927; 2 vol. in-8° de 297 et 302 pages.

Si M. Gsell nous a fait attendre plus que nous n'aurions souhaité, à cause du profit que nous en escomptions, la suite de sa belle *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* il nous dédommage amplement aujourd'hui en nous donnant d'un seul coup deux nouveaux volumes et en nous en promettant deux autres à bref délai. Ces quatre volumes seront consacrés aux royaumes indigènes, dont les deux premiers, ceux qui viennent d'être publiés et qui forment un ensemble continu, décrivent l'organisation et la vie sous leurs divers aspects; les deux prochains traiteront des rapports de ces royaumes avec la république romaine.

Décrire l'organisation et la vie du monde indigène africain avant que Rome le soumît à ses lois n'est pas une tâche aisée avec les documents que nous avons; nos sources sont fort indigentes et la reconstitution à laquelle nous aboutissons est « pleine de lacunes, d'obscurités, de doutes ». Pour suppléer en quelque façon à ces insuffisances on peut recourir à ce que nous apportent des temps mieux connus et même les temps actuels, qui nous fournissent sur ces populations traditionalistes jusqu'à la routine, obstinément attachées à leurs habitudes et à leurs mœurs, des renseignements qui permettent de comprendre mieux « un passé qui se dérobe ».

De tous ces documents rassemblés avec une extrême diligence, examinés avec une critique scrupuleuse, interprétés avec une prudence qui se défie des invraisemblances et des exagérations des auteurs autant qu'elle bannit les hypothèses inutiles et se garde des affirmations téméraires, M. Gsell tire un tableau aussi complet, aussi exact, aussi objectif que possible, où les conclusions s'appuient sur des arguments solides et déterminent très soigneusement ce que nous pouvons savoir et ce que nous devons nous résigner à ignorer.

Ainsi présenté, ce tableau, où est passée successivement en revue

l'organisation sociale, politique et économique des indigènes, puis leur vie matérielle, intellectuelle et morale, est très neuf et très instructif. L'attention, dans l'étude de l'Afrique du Nord durant l'Antiquité, est d'ordinaire attirée surtout par Carthage et la civilisation punique, ou par la civilisation qui s'est développée sous l'influence de Rome à l'époque impériale; il est extrêmement précieux pour nous de posséder aujourd'hui, mis à notre disposition par un savant comme M. Gsell, qui connaît admirablement le pays, qui a lu tout ce qu'en ont écrit les anciens et les modernes, les résultats d'une vaste enquête sur le monde berbère au nord de la lisière septentrionale du Sahara, de pénétrer avec un guide de sa compétence dans cette société africaine barbare (M. Gsell se rallie à la théorie qui fait dériver berbère de *barbarus*) : nous en analysons d'abord le système familial, fondé sur le mariage, mais où la femme, asservie aux plus dures besognes matérielles, est tenue dans une condition inférieure; nous voyons comment ces populations se groupaient en tribus, en nations et en peuples, quels étaient les rapports des rois, avant tout chefs de guerre, avec leurs sujets dont ils domptaient non sans peine les tendances anarchiques; puis, nous considérons l'exploitation du sol et les modes d'habitation, depuis les huttes mobiles ou fixes appelées *mapalia* jusqu'aux bourgs fortifiés, où les agriculteurs d'un canton se concentraient par raison de sécurité, et aux centres urbains du littoral et de l'intérieur; nous en venons ensuite aux conditions de la vie matérielle; nous essayons de nous représenter comment ces gens se nourrissaient, s'habillaient, vivaient dans les campagnes et les villes; nous nous arrêtons en particulier à l'art rural berbère, si peu influencé par l'extérieur, si ignorant de la nature, si profondément populaire; enfin, nous réunissons nos informations sur les langues et les écritures, à défaut d'une littérature inexistante chez les Berbères dont les dialectes n'expriment que des idées vulgaires, et sur les religions, avec leurs pratiques magiques, leurs superstitions, leurs dieux locaux assez mal connus, leurs grands dieux empruntés à l'Égypte ou aux Phéniciens, les honneurs qu'on rendait aux uns et aux autres; les usages funéraires nous retiennent longuement : dans les monuments, « tout fait contraste avec les civilisations punique et gréco-latine : formes, procédés de construction, rites funéraires, grossières poteries »; pour l'ensevelissement, le rite essentiel est le repliement du corps, que M. Gsell explique par le désir de mettre le défunt dans l'impossibilité de remuer et de sortir de sa prison avec des intentions funestes; certaines sépultures, surtout de luxueux mausolées, témoignent d'influences étrangères, puniques, grecques ou mixtes.

La place nous manque pour scruter dans le détail, comme nous aurions aimé à le faire, ces divers chapitres qui enrichissent singuliè-

rement nos notions sur l'Afrique ancienne; les pages de conclusion dressent devant nous, en un vigoureux raccourci, le portrait de ces indigènes, font le bilan de leurs qualités et de leurs défauts, dégagent les leçons de leur histoire qui n'ont pas seulement une valeur rétrospective, mais une portée actuelle, et qui intéressent au premier chef l'avenir d'une contrée où le présent rappelle par tant de traits le passé.

A. MERLIN.

Pierre Lavedan, *Introduction à l'histoire de l'architecture urbaine*. Paris, H. Laurens, 1926; 1 vol. in-8° de 269 pages, avec 24 planches et 47 figures. — *Histoire de l'architecture urbaine : Antiquité, Moyen-Age*. Paris, H. Laurens, 1926; 1 vol. in-4° de 520 pages, avec 32 planches et 352 figures.

L'urbanisme, — un mot nouveau, et qui a fait fortune, — a trouvé en M. Lavedan son historien et son théoricien. La création et le développement des villes sont conditionnés par de multiples problèmes, d'ordre historique, géographique, économique, esthétique; ces considérations diverses se sont imposées aux sociétés depuis les plus lointaines origines comme elles s'imposent aujourd'hui à nos architectes. Toutefois, c'est la religion qui a inspiré les premières solutions : elle a créé les deux types auxquels on peut ramener le plan de toutes les villes antiques : l'*échiquier*, où les rues, parallèles et perpendiculaires, découpent la ville en rectangles identiques, et le plan *radio-concentrique*, où les éléments urbains se subordonnent à un centre : le carré et le cercle sont les schémas représentatifs de ce double parti.

Bien qu'on ait voulu voir d'ordinaire, dans l'échiquier, une solution lentement élaborée et l'aboutissement de l'urbanisme ancien, on doit le considérer comme le premier balbutiement des sociétés primitives, puisque c'est déjà le système des terramares, c'est-à-dire des stations les plus anciennes de l'humanité. Entre les deux solutions, c'est une lutte qui s'est prolongée pendant des siècles : on la constate notamment en Asie-Mineure, où le plan radio-concentrique n'a cédé qu'assez tard, et à Rome même, fondée en deux fois, d'abord en cercle, puis en carré. Hippodamos de Milet, que l'on s'obstine à considérer comme le grand promoteur de l'échiquier, paraît avoir été surtout un spéculateur pythagoricien qui essaya d'un compromis entre les deux méthodes; mais c'est bien vers l'époque où il vécut, soit vers le IVe siècle av. J.-C., que fut assuré définitivement, dans le monde hellénistique et romain, le triomphe du plan en échiquier.

Survient le Moyen-Age. Il tourne résolument le dos à Rome; partout, c'est le plan radio-concentrique qui prévaut désormais. On doit soupçonner ici, çà et là, l'influence des barbares, Huns, Avares, Sla-

ves, qui ont donné à leurs groupements la forme circulaire; et ce même type avait survécu dans les régions de l'Asie antérieure, en Syrie notamment, et à Bagdad, la grande création des Arabes; Jérusalem passait pour avoir été bâtie suivant un cercle parfait. Toutes ces réminiscences et ces imitations ont dû jouer concurremment; mais, si l'urbanisme médiéval renonça au modèle romain de la disposition en échiquier, ce fut beaucoup moins par esprit de système qu'en raison des commodités naturelles et évidentes qu'offrait l'agencement radio-concentrique; il faut ici faire la part la plus large aux créations spontanées.

Réduite à une esquisse aussi sèche, cette analyse ne laisse pas entrevoir la riche substance de ces deux gros ouvrages, nourris d'une documentation étoffée et solide, et où foisonnent les aperçus attrayants, présentés sous une forme limpide, élégante, brillante à l'occasion. Une très abondante illustration, pour une grande partie inédite, puisée dans des archives ou dans des documents cadastraux, constitue comme un *Corpus* de plans de villes, et par là seul ce travail vaut comme une publication de sources. Il vaut encore par la synthèse, par l'originalité et l'ingéniosité des vues; car M. Lavedan n'est pas seulement le plus averti des érudits : il entend dégager une doctrine. Sa conclusion, très simple en définitive, c'est qu'il n'y a pas en urbanisme de système applicable indistinctement à toute agglomération humaine; chacune d'elles doit chercher la solution qui s'adaptera le mieux et le plus commodément à ses conditions topographiques et sociales : ce sera la meilleure chance pour elle de réaliser un idéal à la fois pratique et esthétique. L'urbanisme, sainement entendu, doit rester un art : or, s'il n'y a de science que du général, il est non moins vrai de dire, inversement, qu'il n'y a d'art que du particulier.

F. DURRBACH.

Max Bernhard, *Der Stil des Apuleius von Madaura. Ein Beitrag zur Stilistik des Spätlateins.* (*Tübinger Beiträge zur Altertumswissenschaft*, II. Heft.) **Stuttgart, Kohlhammer, 1927; 1 vol. in-8° de XII-366 pages.**

Apulée est un peu l'enfant gâté de la critique. Mais sur sa langue et sur son style, on n'avait jusqu'ici que des travaux relativement peu nombreux et médiocrement instructifs. Ce qui manquait, c'était la base : un répertoire méthodique des faits. M. Max Bernhard, en ce qui concerne le style, a presque entièrement comblé cette lacune : il n'aurait pas fait autre chose, qu'il faudrait encore lui savoir gré du service rendu. Mais il ne s'est pas borné à constater : il a voulu expliquer; il s'est efforcé surtout de situer Apulée dans l'évolution du latin littéraire et de l'apprécier par comparaison, en cherchant

à déterminer dans quelle mesure ses procédés correspondent à des intentions réfléchies, ou ne sont que l'effet de l'habitude, des conventions et de la mode.

Un premier résultat de ces recherches est de confirmer l'inanité, généralement avouée maintenant, de la fameuse théorie de l' « africitas ». En revanche, M. Bernhard réclame Apulée au profit de l'asianisme, tout en reconnaissant dans son goût pour les archaïsmes de vocabulaire un trait de parenté avec les Attiques. Question de langue, il est vrai, que celle-ci : c'est une étude de style qu'on nous annonçait. Mais la distinction n'est pas si absolue, qu'on puisse reprocher à l'auteur d'avoir compris dans son plan les faits de langue et de grammaire qui, d'un certain point de vue, se ramènent à des faits de style. Dans ces archaïsmes, du reste, ou prétendus tels, M. Bernhard ne peut voir le plus souvent que des emprunts au latin vulgaire. Il reste néanmoins que les termes dont on discute se trouvent presque sans exception chez Plaute ou ses contemporains, et que Plaute fait autorité pour la plupart des écrivains du second siècle. Le point intéressant en matière de style serait de savoir — mais comment? — si Apulée, en employant certains mots, avait conscience de les prendre chez Plaute ou dans la langue parlée. N'est-ce pas d'ailleurs le cas de dire qu'il s'agit d'une question de mots? Archaïsmes ou vulgarismes, aussi bien que néologismes, répondent au même besoin : ranimer les énergies défaillantes d'une langue qui s'use, en renouveler la puissance expressive, varier ses moyens pour varier ses effets et pour tenir en haleine l'attention des lecteurs.

C'est à quoi tendent d'une manière générale les procédés de style des *Métamorphoses*. Ces procédés, pour la plupart, ne sont pas nouveaux : ce qui est nouveau, c'est l'usage beaucoup plus étendu, l'abus même qu'en fait Apulée. Il continue une évolution dont il accélère et parfois précipite le rythme. L'élément intellectuel s'élimine de plus en plus du style, qui vise surtout à frapper l'imagination et la sensibilité. Rupture de l'ordre normal, traditionnel, de la phrase; rareté de la période et préférence donnée à la parataxe sur l'hypotaxe; disposition antithétique ou parallèle des mots ou des groupes de mots, avec une prédilection marquée pour les groupes ternaires et quaternaires; archaïsmes ou vulgarismes, néologismes, diminutifs; allitérations, assonances, rimes, jeux de mots; aversion pour l'hiatus, soin donné aux clausules (à propos desquelles, pour le dire en passant, l'emploi du mot de rythme risque de créer des malentendus); nombreuses images poétiques; prodigalité sans mesure dans l'usage du vocabulaire : tels sont les principaux traits que relève M. Bernhard, en s'appuyant sur de copieuses listes d'exemples. On peut contester certaines explications. La fréquence des termes juridiques et des métaphores tirées de la langue du droit n'a probablement pas, pour

la fixation de la date du roman, la valeur qui leur est attribuée. L'analyse de certains procédés de composition, bien qu'intéressante en ce qu'elle confirme les indications données par le style sur le tour d'esprit d'Apulée, n'est guère à sa place, et pourrait faire l'objet d'un travail spécial.

C'est aux *Métamorphoses* qu'est consacrée la plus grande partie du volume. Les autres œuvres d'Apulée sont étudiées plus brièvement, mais suivant le même plan. M. Bernhard a tenu, en effet, à les examiner séparément, les conventions du genre devant, dans chacune d'elles, exiger un style différent. Les résultats de son enquête lui donnent pleinement raison. Les mots rares et autres menues curiosités qui peuvent amuser les loisirs d'un lecteur peu pressé, risquent d'échapper à un auditeur qui doit attraper la parole au vol. Les recherches de coquetterie dont s'accommode une œuvre romanesque ne sont pas toutes de mise dans des discours d'apparat tels que les *Florides*. Plus de tenue encore s'impose dans un discours judiciaire : la période reprend ses droits dans l'*Apologie*, toute pénétrée des souvenirs de Cicéron, le maître du genre. La sobriété convient à l'exposé des doctrines philosophiques. Le *De deo Socratis* tient le milieu entre le traité philosophique et la conférence. M. Bernhard arrive ainsi à définir le caractère essentiel du style d'Apulée dans chacun des genres qu'il a pratiqués. Il y aurait eu lieu, pour être complet, de tenir compte de la valeur didactique des *Florides*, qui ne sont pas seulement des discours d'apparat mais des conférences de vulgarisation, et de la part, certainement très large, qu'il faut faire à l'improvisation dans l'*Apologie*.

En somme, et malgré d'incontestables manques de goût, le style particulier adopté par Apulée dans chacun de ses ouvrages témoigne à la fois de qualités d'artiste et d'un sentiment juste des convenances. Mais les différences qu'on relève de l'un à l'autre n'en laissent pas moins subsister dans toute son œuvre un ensemble de caractères communs qui sont l'expression propre de sa personnalité. Peut-être y en a-t-il plus encore qu'il ne ressort de la comparaison, d'ailleurs si intéressante, qui nous est présentée. M. Bernhard observe à juste titre que, d'un bout à l'autre des *Métamorphoses*, les procédés de style restent identiques, sans égard, par exemple, au caractère ou à la condition des personnages mis en scène. Mais le dosage, si l'on peut dire, n'est pas partout le même, et cela suffit à introduire dans le ton et le mouvement de la phrase, quand la situation le demande, une assez sensible diversité. Réciproquement, des œuvres différentes offrent çà et là certaines correspondances et résonnent en quelque sorte à l'unisson : c'est le cas, par exemple, des anecdotes instructives, où l'on reconnaît le vulgarisateur à ses procédés familiers; c'est celui des passages d'inspiration religieuse et mystique.

Sur le style d'Apulée, M. Bernhard n'a pas la prétention d'avoir tout dit. Et pour donner une idée complète d'Apulée considéré comme écrivain, le même travail resterait à faire sur sa langue et sur sa syntaxe. Ce ne serait pas tout encore. Les analyses de ce genre n'échappent pas à une insuffisance commune : elles n'expriment pas ce qui dans le style constitue le style même : sa physionomie et sa vie. Mais c'est de l'analyse qu'il faut partir, sous peine de se contenter d'impressions vagues, superficielles, souvent fausses. Au lecteur de faire le reste et de rapprocher les données éparses de la critique, de manière à percevoir, avec une intelligence plus clairvoyante et une sensibilité plus consciente d'elle-même, l'effet des procédés mis en œuvre dans la complexité de la phrase vivante. Le livre de M. Bernhard sera à cet égard, pour la lecture d'Apulée, un secours indispensable. C'est de beaucoup le meilleur travail sur le sujet. Il révèle, avec du savoir, une incontestable sûreté de méthode. Et si l'on ajoute que son auteur, en le composant, avait à peine vingt-trois ans, on conviendra que c'est un début plein des plus heureuses promesses [1].

PAUL VALLETTE.

La christologie païenne, remise en forme, par **D. Piala** (Édition de l'Églantine). Bruxelles, 1927; 1 vol. petit in-8° de 130 p.

Il suffira, croyons-nous, de transcrire quelques lignes de l'introduction pour donner une idée exacte de l'intention, de l'esprit et du style de cet ouvrage. « Qui voudra pénétrer le sens mystique, dualiste de cette christologie ne pourra commodément le faire sans des indications préliminaires sur le relativisme polydynamiste qui affecte aujourd'hui la pensée novatrice et qui, né de la dialectique hégélienne, combiné avec l'évolutionnisme du septième stade naissant de civilisation (celle du Nord ferroviaire et transcontinental) s'oppose fermement à l'opportunisme critique du plus grand penseur bourgeois, de Kant, au sixième stade, celui de l'Atlantique anglo-saxon et de la bourgeoisie financière libérale. »

Pour ma part, je n'ose me flatter d'avoir pénétré le sens mystique de cet ouvrage, écrit probablement pour un petit groupe d'initiés. On y trouve une érudition très vaste mais point très neuve (les *Orphica* sont cites d'après les *Fragm. phil. graec.* de Mullach) ni très sûre. On y voit défiler pêle-mêle la cosmogonie confucéenne, Gilgamesch, Cakya-Mouni, la mystique babylonienne, l'orphisme

1. La correction typographique laisse un peu à désirer. Voici quelques fautes notées au passage : P. 8, l. 3 du bas, lire : Metamorphoses. P. 34, l. 15 : crinem. P. 59, l. 1 : Pronomina. P. 75, l. 10 : ὁ; *ibid.* : τῇ. P. 99, l. 3 du bas (texte) λεγόμενα. P. 109, l. 8 : Komparation. P. 125, note : Prosaikern. P. 135, n. 66 : diminutif. P. 150, l. 7 du bas : aestibus. P. 280, l. 13 du bas (texte) : ideell. P. 282, l. 8 du bas (texte) : erstreckende. P. 287, l. 10 : promptissime.

et les autres mystères grecs, l'épopée lunaire du Messie Iao-Hyes, les epoi (*sic*) d'Héraclès, Jeson, Bakchos, Theseus et cent autres choses encore. L'on ne peut, à la fin, qu'approuver la conclusion de l'auteur : « Comment douter, dès lors, de l'existence de ce qui est essentiel pour notre cœur, la perpétuité de notre volonté de perfection personnelle à travers la descendance universelle, se donnant, par attraction, un centre fonctionnel commun, complexe au maximum, de l'actuel ? »

André BOULANGER.

Abbé P. Favret, *La nécropole hallstattienne des Jogasses à Chouilly (Marne)*, **extrait de la** *Revue archéologique*. **Paris, Leroux, 1927; in-8° de 144 pages, 23 gravures.**

Voilà un livre depuis longtemps attendu sur une fouille déjà célèbre, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (*Revue*, 1928, p. 120). Je n'insiste pas sur le côté archéologique, si riche soit-il en objets de tout genre, au surplus très minutieusement décrits, très sûrement interprétés. Mais les conclusions historiques qui se dégagent de ce travail importent plus encore à l'histoire générale de la Gaule. Deux civilisations se sont juxtaposées dans cette région d'Épernay : une civilisation hallstattienne (nécropole avec 195 inhumés) avec un stationnement assez long d'une tribu; puis une civilisation marnienne, devant laquelle la première aurait complètement disparu [1]. A première vue, cela ne m'étonne pas. J'ai toujours dit que la région de la Champagne avait dû être le champ clos de populations différentes. Là où nous trouvons les Rèmes à l'époque de la Tène, il semble bien qu'il faille chercher une des populations gauloises disparues de la Gaule et émigrées ailleurs, Volques ou Boïens par exemple. — Je voudrais demander à M. l'abbé Favret où il place l'habitat, le centre de demeure et de culture de l'un et l'autre groupe dont il a retrouvé les nécropoles à Épernay.

Camille JULLIAN.

Abbé Philippe, *Cinq années de fouilles au Fort-Harrouard*, **1921-1925. Rouen, Cerf, 1927, in-8° de 176 pages, 4 plans, 36 planches et 18 figures.**

Excellent travail, notations précises, renseignements bien disposés, illustrations nombreuses et remarquablement claires. Évidemment, il n'y a pas là de découvertes sensationnelles. Mais la vie d'un habitat s'y suit avec une rare netteté, depuis l'époque néoli-

1. Remarquer p. 105 la différence entre le char à 4 roues de la nécropole hallstattienne du char à 2 roues de la nécropole marnienne; cf. *Revue anthropologique*, janvier-mars 1927.

thique jusqu'à la veille du triomphe de la latinité, puisqu'on y a découvert un *dolium*. On pourrait même prendre cet habitat comme type de continuité. Ce fut évidemment, vu le contact immédiat avec la forêt de Dreux, un « cap » forestier dominant la rivière de l'Eure. Je ne suis pas aussi convaincu que M. l'abbé Philippe que l'abandon du village soit dû à la dévastation du pays par les légions de Jules César. C'est possible. Mais il demeure tout aussi possible qu'à l'époque romaine le maître du lieu ait transporté sa demeure en un site plus attrayant du voisinage. Ces déplacements de centres de domaines sont constants à l'époque romaine, quittant les hauteurs pour les flancs de coteaux. Et c'est pour cela que je ne séparerais jamais l'étude d'un habitat celtique de l'examen des villas romaines des alentours, de manière à retrouver la villa qui aurait succédé audit habitat. Ici, serait-ce Marcilly ?

CAMILLE JULLIAN.

Félix Staehlin, *Die Schweiz in Rœmischer Zeit*, in 8° de 548 pages, 172 gravures et plans, 1 carte hors texte. Bâle, Schwabe, 1927.

A quoi bon analyser ce livre ? On n'analyse pas un travail bien ordonné, où tout est à sa place, où se trouve un groupement inestimable de documents sûrs et utiles, où le texte, d'une rare sobriété, est étayé de notes nombreuses, où, dans un ensemble d'excellente exécution typographique, s'intercalent de très bonnes illustrations et des plans judicieux. C'est toute la Suisse romaine que nous voyons là, dans son histoire, dans ses routes, dans ses villes, dans ses vallons. Et l'auteur a eu, d'un bout à l'autre de son livre, le rare mérite de ne jamais perdre le contact avec le sol, de passer toujours du monument qu'il décrit au terroir où il a eu place. Si nous n'analysons pas le volume, c'est parce que nous le consulterons pour chaque sujet gallo-romain.

CAMILLE JULLIAN.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Alarodica. — En 1924, *Revue*, XXVI, 395-396 et 1927, *Revue*, XXIX, 136-137, on a signalé deux des livres de M. M. Marr et Kretschmer qui, l'un et l'autre, ont trait au « substrat » non indo-européen (et non sémitique) de l'Europe et de l'Asie Antérieure. Une question analogue vient d'être exposée d'ensemble par M. J. Schrijnen dans le t. XXIII des *Mémoires de la Société de Linguistique*, pp. 53-71 sous ce titre « *L'alarodien et l'accent d'intensité initial dans les langues indo européennes.* » Laissant de côté M. Marr qui n'est décidément que « caucasologue », M. Schrijnen s'attache aux seuls travaux de M. Oštir dont il donne une liste complète pp. 54-55 (note à la p. 54). Il fait l'historique de l' « alarodisme » (depuis Hommel, 1890) et en retrace l'évolution. Il expose la thèse de M. Oštir avec un talent et une sympathie qui laissent pourtant subsister les doutes de M. Meillet et d'autres savants. Il admet (p. 71) que, dans une première période, « les Indo-Européens... ont emprunté l'accent d'intensité initial seul, de sorte que l'accent .. musical... se trouva remplacé par l'accent expiratoire » (c'est alors que joue la loi de Verner). « Dans la seconde période l'accentuation initiale a été *généralisée* et c'est ainsi qu'on est arrivé définitivement à l'accent d'intensité initial. » Les langues italiques (indo-europ) ont reçu leur accent sur l'initiale « probablement de la population primitive de l'Italie ». — A noter (p. 59) qu'en faveur de liens étroits existant entre le chamitique et le sémitique M. Schrijnen n'a pas cité M. M. Cohen (*Langues du Monde*; *Système verbal*, etc.). C'est évidemment lui qui, avec M. Brockelmann et le P. Schmidt, a raison sur ce point et sa thèse aurait dû être, non pas signalée, mais adoptée dans le t. II de la *Préhistoire orientale* de J. de Morgan (1926, pp. 310 suivv.).

Phrygien[1]. — Dans 26 colonnes in-8° extraites du tome X du *Reallexikon der Vorgeschichte* (Berlin, 1927, de Gruyter & Cie) le linguiste M. N. Jokl, connu en particulier par ses beaux travaux sur l'albanais, professeur et bibliothécaire en chef de l'Université de Vienne, expose tout ce que nous savons ou que nous pouvons raisonnablement conjecturer sur les Phrygiens au point de vue linguistique. L'information est très large la bibliographie, très riche, la doctrine

1. Cf. *Revue*, XVII, 1915, pp. 98-100 et XXIX, 1927, p. 137.

des plus saines. Après une discussion serrée, M. Jokl en vient à conclure que, malgré certaines apparences c'est bien dans le groupe *satəm* des langues indo-européennes (celui du balto-slave, de l'arménien, de l'indo-iranien) que rentre le phrygien. Des cas tels que γέλαρος (entendez γέλαϝος « belle-sœur » doivent s'expliquer par des doublets en g_2 à côté de *g*, dans la langue commune (cf. un pendant exact de ce fait en polonais); cela est vrai aussi de Γόρδιον p. ex. cf. sl. **gordŭ* et lituan. *zardis* (déjà ainsi Kretschmer *Einleitung*, 1896) et de Γέρμη, cf. gr. θερμός. Les documents assyriens montrent que l'immigration phrygienne commença environ 1200 avant notre ère : peut-être même un peu plus anciennement. Les rapports dialectaux les plus importants du phrygien avec d'autres idiomes indo-européens sont : 1° ceux qui relient le phrygien au grec (la même remarque a été faite pour l'arménien par MM. Meillet et Pedersen); 2° ceux qui l'apparentent spécialement au balto-slave. Les premiers de ces rapports sont d'âge protohistorique et tiennent à ce que dans les Balkans (doctrine des Anciens) le phrygien a longtemps voisiné avec le groupe hellénique (en particulier l'éolien). Les seconds se perdent dans la nuit des temps et nous laissent entrevoir que sur l'aire primitivement occupée par les Indo-Européens les futurs Phrygiens habitaient tout près des futurs Balto-Slaves, ceci en dehors de la péninsule balkanique, naturellement[1].

Hongrois et tagaurien. — On n'a pas oublié le travail de M. Hannes Sköld sur les emprunts ossètes en hongrois, ouvrage dont il a été question dans le n° 2 du t. XXVIII de cette *Revue* (pp. 199-202). Un spécialiste en ossétologie, M. Gustav Schmidt avait fait de ce livre une critique qui pouvait jeter le discrédit sur la théorie de M. Sköld[2]. Ce dernier, avant de partir pour un long voyage en Asie Centrale, a donc jugé nécessaire de rétablir la vérité dans la revue même où avait paru le compte rendu de M. G. Schmidt, les *Finnisch-ugrische Forschungen* de Helsingfors, d'où un article de 16 pages in-8°; il y est montré, en particulier, que M. Schmidt, sans s'en douter, a versé au débat de nouveaux mots[3] propres à étayer les vues de M. Sköld. Cet article est un nouveau témoignage de la science et de la rigueur de méthode du jeune savant suédois. Si on l'en croit, la méthode de M. G. Schmidt est au contraire purement *aprioristique*. En linguistique il faut pratiquer à la fois la méthode ascendante et la

1. A deux reprises, M. Jokl reproduit la doctrine de M. Kretschmer qui, dans νθ = νδ et aussi *nt* = *nd* (équivalences asianiques), voit les effets d'une « mutation consonantique ». Je crois avoir montré *Revue*, t. XX, 1918, p 3, qu'il s'agit ici d'une simple question de transcription conventionnelle, non d'un fait phonétique: cf. en particulier Ἰνταφέρνης en face de *vi(n) dafarnā* dans les inscriptions en vieux-perse.

2. Les emprunts iraniens récents proviennent en hongrois du dialecte « tagaurien » de l'ossète.

3. Au nombre de six.

méthode descendante; la chose n'a pas besoin de démonstration, mais M. Sköld l'a fait de nouveau toucher du doigt.

Valeur originaire du comparatif indo-européen. — M. A. Meillet avait déjà noté que le grec et le latin ne distinguent pas par la forme le féminin et le masculin dans les comparatifs radicaux en *-ίων*, *-ior*, les langues classiques maintenant sur ce point l'état de choses indo-européen[1]. Son article des *Mélanges Loth*[2] (pp. 1-4, Rennes, 1927) montre — la chose devient évidente à la seule exposition des faits — que les féminins de comparatifs radicaux en indo-iranien, balto-slave et germanique sont des innovations de ces langues. L'italo-celtique se range ici aux côtés du grec : le vieil-irlandais vient jouer le rôle de « troisième témoin », ce qui est regardé comme décisif en méthode linguistique. Au contraire, l'indo-iranien, le balto-slave et le germanique ne s'accordent pas parfaitement[3], ce qui prouve que chez eux il s'agit de « développements nouveaux ». Leurs féminins ne peuvent donc être mis en balance, pour l'antiquité, avec les formes indifférentes au genre des trois langues susnommées du groupe occidental. — D'intéressantes considérations générales sur le celtique terminent l'article de M. A. Meillet qui nous promet une étude sur les désinences verbales indo-européennes.

Le mouvement scientifique en Pologne. — I. *Linguistique indo-européenne.* Reçu de M. J. Kurylowicz trois brochures extraites[4], l'une de la revue *Eos* de Lwów (XXX, 1927, pp. 3-7), l'autre, des *Prace filologiczne* (XI, 1927, pp. 201-243), la troisième, du *Rocznik Orjentalistyczny* (III, 1925, pp. 164-179). Dans les deux premières, l'auteur, qui a complètement adopté les vues de F. de Saussure et de H. Möller sur la valeur consonantique originaire du *ə* indo-européen, n'hésite pas non plus à reconnaître qu'il y avait tout d'abord trois *ə* différents par le timbre, dont le résidu vocalique est en grec α, ε, ο (στατός, ἑτός, δοτός, etc...), ce que j'ai soutenu en 1912 dans la *Revue de phonétique*, t. II pp. 101-132. Mais il ne me semble pas avoir raison quand il voit dans ce résidu une simple « gleitvokal » comme on en connaît dans la prononciation traditionnelle de l'hébreu. C'est en effet une vocalisation, c.-à-d. une vraie transformation en voyelle, comme p. ex. celle de *y* en *i*, etc., en indo-européen. Le troisième travail cité est de nature syntaxique : l'auteur étudie l'injonctif et le subjonctif dans les parties les plus archaïques de l'*Avesta* (un injonctif est un thème de présent aoriste pourvu des désinences secondaires). P. 2 il rappelle que, dès 1885, M. Thurneysen avait émis l'idée que

1. Les comparatifs en *-tero* moins anciens (et non radicaux) paraissent avoir été *adjectifs* dès l'origine. Ceux en *-ίων*, *-ior*, étaient d'abord des *substantifs*.

2. « Un archaïsme du vieil-irlandais ».

3. Dans la forme des féminins de comparatifs.

4. Dont voici les titres : 1. *Origine indo-européenne du redoublement attique.* 2. *Les effets de ə en indo-iranien.* 3. *Injonctif et subjonctif dans les Gâthâs de l'Avesta.*

l'*injonctif* représentait la couche la plus ancienne du système verbal sémitique). Du reste, ce qui est dit ici de l'injonctif ressemble singulièrement à ce qu'on enseigne du verbe sémitique : une forme gâthique *dadât*, p. ex., se traduit en latin, suivant les cas, par *creabat*, *creet*, *creabit*, *creat*. De plus, le temps n'est exprimé que là où la chose est absolument nécessaire. Cela est renversant au point de vue de nos idées occidentales; c'est pourtant courant encore aujourd'hui dans les parlers arabes modernes; et il y a peut-être ici une nouvelle preuve d'archaïsme de la langue des Gâthâs.

II. *Linguistique asianique*. L'intérêt pour ces études ne faiblit pas en Pologne, comme on le voit par une nouvelle et intéressante brochure extraite de la revue *Eos* (XXX, 1927, pp. 267-272) qui, malheureusement, rappelle un peu la manière de MM. Oštir et Marr. Elle est intitulée *A propos d'inscriptions lydiennes*. Pp. 268 et 270, il faut remarquer que les étymologies indo-européennes de ἱερός et de πόλις sont excellentes et qu'il n'y a vraiment aucune raison d'y voir des termes préhelléniques. Malgré MM. Kretschmer et Smieszek il faut voir dans πτόλις πόλις et tous les cas analogues le résultat de la réduction d'une consonne indo-européenne p^s ∽ p, v. *Revue de phonétique*, t. II, 1917, pp. 98-117, en particulier p. 106 suiv. — Il faut séparer Τυρσηνοί et *Porsenna* de τύραννος. — Bien que l'auteur reconnaisse l'interdépendance du nom des Philistins et celui des Pélasges, v. *Questions gréco-orientales*, XVI, dans *Babyloniaca*, IX (1926) et bien qu'il y retrouve l'élément πελασ– (il rapproche encore, *à la main :* étr. *falaš*, lat. *Faler-ii*, *Falis-cus*), il a tort d'en abstraire un préfixe *pe–*. C'est ce que montre le *Palâ* des textes de Boghaz-Keuï cité par M. St. Przeworski (*Congrès des historiens polonais à Poznan*, sect. I, p. 2) : ce savant donne lui aussi toute sa valeur au rapprochement très souvent fait de τύραννος et de *s*ᵉ*rân* (art. cité p. 4). — Enfin, s'il est vrai que Τυρσηνοί rapproché de τύρσις, τύρρις, éveille l'idée première d'« habitants d'acropoles », ce qui fera plaisir à M C. Jullian, et si Thucydide et Sophocle appellent le même peuple Πελασγοί, il n'en résulte pas fatalement que Πελασγοί ait eu le même sens à l'origine. Il me paraît bien plus probable que πελασ–, *p–l–š–*, cf. sans doute *Palâ*, désignait tout d'abord le pays d'origine des Philistins et des Pélasges (Asie-Mineure ou Crète, ce n'est pas la question bien que *Palâ* fasse pencher la balance du côté de l'Asie-Mineure).

Remarque générale. — Dans cet article l'asianique est trop souvent confondu avec le pseudohittite et, par contrecoup, avec l'indo-européen. C'est ce que fait aussi M. Autran. Au rebours de cette méthode, ce n'est que par un classement généalogique sévère qu'on introduira peut-être de la clarté dans ces études.

Hittite indo-européen. — L'article de M. J. Kurylowicz dans le 1ᵉʳ volume des *Symbolae grammaticae*, Mélanges dédiés au professeur

polonais Rozwadowski (Cracovie, 1927) souligne, lui aussi, l'importance de la découverte du hittite pour la théorie du vocalisme et du consonantisme indo européens tels que les avait conçus il y a cinquante ans F. de Saussure dans son célèbre *Mémoire*[1]. M. Kurylowicz veut bien rappeler une fois encore mon article de la *Revue de phonétique*, II, 1912, en particulier p. 123; mais il ne paraît pas avoir eu connaissance du compte rendu consacré au *Code hittite*... édité par M Fr. Hrozny chez Geuthner (1923). Avant lui, on y avait exprimé des idées très analogues aux siennes. En particulier, l'exemple *mahla-*, gr. dor. μᾶλον, lat. *mālum* qu'il cite lui-même (p. 102) y était rappelé et commenté. — Plus heureux que nous il a à sa disposition toutes les publications de M. M. Hrozny, Sommer, Götze, etc.. ; il peut donc fournir une étude approfondie qui complète les précédentes Il adopte pourtant (p. 104) une idée que j'ai avancée au sujet des voyelles *prothétiques* grecques α, ε, ο *(Études prégrammaticales)*; mais il paraît hésiter sur la question de l'existence individuelle de ∂_1, ∂_2, ∂_3, consonnes et voyelles, que j'avais proposée *Revue de phonétique*, II (art. cité) et qui avait été, non seulement reconnue, mais couramment enseignée par le regretté Félix Lacôte, ainsi qu'il m'en avait personnellement informé. Réjouissons-nous pourtant de ce qu'ici encore la France et la Pologne marchent la main dans la main.

Grecs et Hittites. L'état actuel du problème. — Sous ce titre M. St. Przeworski *(Eos*, 1927, XXX, pp. 428-438) nous entretient une fois encore des textes hittites de M. Forrer. Après discussion, il écrit (p. 436) : « Malgré toutes les objections que l'on a faites à certaines identifications, l'importance de ses révélations a été reconnue universellement... Les légendes grecques possèdent quand même un *fond historique*... Notre attitude était autrefois... négative; aujourd'hui, elle est plutôt *expectative avec orientation positive* ». Et (p. 437) : « L'Asie Mineure occidentale est le seul territoire qui nous puisse un jour donner des documents bilingues en écriture cunéiforme et en *écriture linéaire égéenne*[2] ». Enfin (p. 438), l'Asie Mineure occidentale est « le pays dont l'importance particulière pour l'histoire de l'Égéide et par conséquent celle de toute la Méditerranée orientale du IIIe et du IIe millénaire av. J.-C. devient de plus en plus visible ». Sur ce point, M. Przeworski se rencontre avec M. G. Radet et Sir W. Ramsay

1. Paru en 1878 avec la date de 1879.

2. A propos de l'introduction de l'alphabet phénicien dans le monde grec, M. Przeworski (v. p. 429) parle de « la prétendue colonisation *cadméenne* de la Béotie ». L'hypercritique a donc la vie dure; mais j'ai le plaisir de constater que, dans l'*American Journal of Archaeology* (XXXI, 1927, pp. 311-328), M. Ullman arrive en somme aux mêmes conclusions que moi (*Babyloniaca*, IX) et interprète de la même façon le passage d'Hérodote (V, 59 suiv.). Cet article m'a été obligeamment signalé par notre collègue M. R. Vallois.

qui tous deux ont travaillé des premiers à l'exploration archéologique de la contrée; on ne peut évidemment que lui donner raison.

Le nom du riz. Entre la savante étude de M. J Bloch (« *Le nom du riz* », pp. 37-47 des *Études asiatiques publiées à l'occasion du 25e anniversaire de l'École d'Extrême-Orient*) et la note que M. Tuttle vient de faire paraître sous ce titre : *Dravidian *wrighia* « riz » (*Journal of the American Oriental Society*, vol. 47, n° 3, pp. 263-266) il n'y a pas d'hésitation possible. La patrie originaire de gr. ὄρυζα, etc... est bien, comme l'a démontré M. J. Bloch, l'Iran (et l'Inde aryenne), non pas l'Extrême-Orient ou l'Inde dravidienne, comme le veut M. Tuttle. Toutefois, pour ce qui est du thrace βρίζα, ne s'expliquerait-il pas mieux (malgré le sens : « blé » ou « seigle ») en partant d'une base **wrigh-* qui ne différerait du prototype de l'indo-iranien **wri-n-gh-i-* (skr. prâcritisant *vrīhi-*) que par l'*n* infixe, phénomène courant en indo-européen ? Il me semble inutile également d'invoquer l'asianique pour essayer de rapprocher **wrigh-* d'un autre nom de céréale, **(w)rugh-* « seigle », all. mod. *Roggen*, angl. *rye*, etc... (le mot existe aussi sur l'aire letto-lituanienne et slave) Ne pourrait-on pas (théorie de M. P. Persson) admettre une « variation radicale » **wrigh- *wrugh-*; soit, au degré *e*, **wr-ei-gh-*, **wr-eu-gh-* ? Le slave *rŭzĭ* et le lituan. (plur.) *rugiaĩ* supposent *g₂h;* le germanique est indifférent, et en indo-iranien, il s'agit sans doute aussi de *g₂h* palatalisé devant *i* (et devant *y* en thrace?). Mais il faudrait en outre admettre à l'initiale l'alternance **wr-*, **r-* dont il y a quelques autres exemples. En effet, si le slave ici est indifférent (règle de M. Lidén), le germanique suppose nécessairement **r-* comme le montre le v. h. a *rocko*, v. sax. *roggo*, v. angl. *ryge* et v. norv. *rugr*.

L'antiquité de la cinquième déclinaison latine. — C'est un service signalé que rend à la science M. H. Pedersen quand, sur un point de détail, le groupement des dialectes indo européens p. ex., la conjugaison ou la déclinaison latine, etc., il fait la critique des idées reçues pour y substituer une théorie préférable. La linguistique a beau être plus que centenaire (Rask, 1814; Bopp, 1816 et 1833), elle a toujours besoin d'être améliorée sur un point ou sur l'autre. Cette fois[1] il s'agit de savoir si, comme on l'a dit, la 5e déclinaison latine n'est qu'un ramassis de formes venues d'un peu partout ou si, non seulement les

1. 88 pages in-8° dans *Det Kgl. Videnskabernes Selskab, Hist.-fil. Meddelelser*, XI, 5 (1926). — M C. Jullian ayant attiré l'attention des lecteurs (*Revue*, XXVII pp. 228-229) sur les cours professés en 1925 au Collège de France par M. Pedersen (cf. Meillet, *Bull. Soc. Ling.*, n° 82, pp. 37-38), il est inutile de présenter ici l'important article (57 pages in-8°) que le savant danois a donné, à la suite de ces leçons, dans la même collection scientifique (*Communications Soc. Royale Danemark*, IX, 3) sous ce titre : *Le groupement des dialectes indo-européens*, cf. encore, même collection, 1921 : *Les formes sigmatiques du verbe latin* (v. *Revue*, XXIV, 1922, pp 349-350, mais aussi E. Benveniste, *Les futurs et subjonctifs sigmatiques du latin archaïque*, *Bull. Soc. Lingu.*, n° 70, pp. 32-63), le travail de M. Pedersen demeurant magistral.

thèmes en *–yē–* (*cānitiēs*, etc.), mais même les thèmes en *–ē–* (*fidēs*, etc.), continuent d'anciens thèmes indo-européens en *–yē–*, *–ē–*. La chose a d'autant plus d'importance que M. F. Sommer, en 1914, avait enseigné (*Die indogermanischen* IA– *und* IO– *Stämme im Baltischen*) qu'en baltique les « soi-disant thèmes en *–yē–* » n'étaient à l'origine que des thèmes en *–yā–*, et que, dans sa grammaire historique du latin (*Handbuch der lat. Laut- und Formenlehre*, 1re éd. en 1902, 2me en 1914), il avait traité la 5e déclinaison avec le sans-façon que la mode a imposé depuis (cf. pourtant la 2e éd. de la *Morphologie historique du latin* de M. Ernout, 1927, pp. 108-116, où il est parlé sans détour de thèmes en *–yē–* et en *–ē–*). Il résulte de la démonstration de M. H. Pedersen que l'indo-européen possédait à la fois des thèmes en *–ē–* (*–yē–*) et en *–ā–* (*–yā–*), en un mot que la 5e déclinaison latine a des origines aussi anciennes que la 1re (1re décl. du grec, thèmes en *–ā–* du sanscrit, etc.). L'explication du lat. *plēbēs* est particulièrement lumineuse. Il faut rapprocher immédiatement le gr. πληθύς (υ long) qui continue en indo européen **plēdh–ū̆–*. Ici comme ailleurs (cf. *Revue*, XXVIII, 1926 p. 90), *ū* n'est qu'une autre forme de *wə*, degré zéro de *wē* (aussi de *wā* et de *wō* ; et de même *yā*, *yē*, *yō*, avec degré zéro *yə* ou *ī*) bien que M. Pedersen n'admette pas comme H. Möller de thèmes en *–ō–* pour l'indo-européen, fait dont on donnera bientôt de nouvelles preuves. C'est dire que **plēdhū–* alternait avec **plēdhwē–*, ital. comm. **plēθwē–*, qui rend compte immédiatement de lat *plēbē–* dans *plēbēs*. Sans le *–w–* on aurait en effet lat. **plēdes* (cf. gr. πλῆθος). Il y avait donc en indo-européen des thèmes en *–wē–*[1] comme en *–yē–* et en *–ē–*, cf. *–wā–*, *–yā–*, *–ā–*, soit un parallélisme parfait. Il résulte aussi que des deux formes *plēbēs* et *plēbs*, la première (cf. *nūbēs*, etc.) est la plus ancienne, l'accusat. **plēbēm* devenu mécaniquement *plēbem* ayant occasionné le passage du mot à la troisième déclinaison. Mais s'il y avait erreur à expliquer *plēbēs* par **plēdhē–* (et non **plēdhwē–*), il n'était pas exact non plus de donner skr. *pánthānaḥ* comme l'unique nominatif pluriel du mot qui signifie « chemin ». M. H. Pedersen donne pour ce cas *pánthāḥ* et c'est en effet la forme de la plus vieille langue (Rig Véda) et dans l'Atharvéda *pánthānaḥ* est encore comparativement rare. Mais le fait de l'hétéroclise n'en subsiste pas moins et il faut noter que nom. plur. véd. *pánthāḥ* s'explique aussi bien comme valant indo europ. **póntōs* que indo-europ. **póntēs*, c.-à-d. aussi bien comme valant un ancien **póntō+es* que comme valant un anc. **póntē+es*. Fidèle aux idées exprimées dans son tout premier travail (1891)[2] M. H. Pedersen n'admet que *ā* et *e* indo-européens avec degré zéro *ə* et se refuse à reconnaître *ō* alternant avec *ə*. Malgré l'hésitation

1. Le lituan. *gérve* « grue » est au lat. *grūs* ce que le lat. *plēbē–s* est au gr. πληθύς (avec υ long).

2. Celui de M. A. Meillet est de 1889, dans les *MSL.*, VII, pp. 57-60.

de F. de Saussure sur ce point dans son *Mémoire* (encore ne concernait-elle pas l'existence de *ō* qu'il retrouvait p ex. dans δίδωμι, ἀφέωκα, etc), il ne semble pas que le savant danois ait ici raison. La conjugaison et la déclinaison grecques conservent encore des traces évidentes des thèmes en *-o-* aussi bien que des thèmes en *-ē-*. Et le premier ο de βίοτος, répondant au second α de θάνατος, est sûrement le degré zéro de ω comme le second α de θάνατος est le degré zéro de ᾱ (cf. δίδωμι, δοτός).

Mystique numérale dans les runes. — Tel est le sujet d'un nouveau livre de M. Sigurd Agrell *Runornas Talmystik och dess antika Förebild* publié par la Nouvelle Société des lettres de Lund (in-8° de VIII-216 pages) et paru en 1927 accompagné d'un résumé en anglais, pp. 208 212). « Le but de l'auteur », nous dit-il, p. 208, « est d'exposer le système mystique des nombres tel qu'on le trouve dans les runes et d'en montrer la connexion avec la magie alphabétique des Grecs et des Romains de la basse époque ». — Ce qui concerne l'histoire propre de l'alphabet runique chez les Germains est traité au chapitre II (pages 53-103). C'est le seul chapitre qui soit assez voisin du domaine linguistique (qui est le domaine propre de M. S. Agrell). Tous les autres relèvent de l'histoire des religions. Aussi y voit-on souvent cités le *Mithra* de M. Franz Cumont, l'ouvrage de Chantepie de la Saussaye, d'autres encore, en particulier ceux de M. R. Eisler. M. S. Agrell montre donc par l'exemple que j'ai eu tort autrefois de plaisanter M. R. Eisler sur la « Wortmystik »; toutefois, j'avoue que je ne comprends pas bien qu'un linguiste de la valeur de M. S. Agrell s'éloigne autant de son propre champ d'études[1]. Il est vrai que Sarauw, le père du « maglemosien », avait bien versé dans la préhistoire. Mais la préhistoire est bien plus près de la linguistique que l'histoire des religions.

A. CUNY.

Le dévouement d'Alceste. — On croit devoir signaler ici cette excellente étude publiée par M. Séchan dans la *Revue des cours et conférences* (XXVIII, 1927, p. 329-353), où tous les hellénistes ne songeraient pas à aller la chercher. Dans une première partie, M. Séchan décompose la légende d'Alceste en ses éléments premiers (sacrifice obligatoire de la femme *avec* le mari ou *à la place* du mari, retour saisonnier à la vie d'une héroïne descendue aux enfers); il s'efforce, avec beaucoup de prudence et de tact, d'en reconstituer l'évolution depuis Hésiode jusqu'à Euripide. Dans la seconde partie, d'ordre littéraire et psychologique, on remarquera surtout le développement plein de finesse consacré au caractère d'Admète,

1. Il me semble pourtant souhaitable que, pour les gens qui ne sont pas purement linguistes, le livre de M. Agrell écrit en suédois soit traduit en français.

qui n'est ni un monstre d'égoïsme ni un héros, mais un homme agissant selon la morale sociale de son temps et soucieux d'abord d'assurer le maintien du γένος dont il est le chef; le coup de génie d'Euripide est d'avoir, dépassant la mentalité de son époque, montré le roi réalisant soudain, en rentrant dans sa maison vide, l'horreur d'un acte que les contemporains du poète jugeaient tout naturel.

J. HATZFELD.

Bibliographie du droit grec (George M. Calhoun and Catherine Delamere, *A working bibliography of Greek law;* Cambridge Mass., Harvard University Press, 1927; 1 vol. in-8° de XIX-144 pages). — L'École de Droit de l'Université Harvard entreprend une collection de bibliographies juridiques dont ce travail est le premier fascicule. « Une bibliographie complète et digne de confiance est le point de départ de toute étude sur un sujet », observe M. Roscoe Pound, en nous présentant celle-ci (p. XIV). Il n'est personne qui ne souscrive à cet axiome évident. Le professeur Calhoun, aidé de Miss Catherine Delamere, s'est préoccupé de faciliter les recherches de ceux qu'intéresse la jurisprudence hellénique. Son dépouillement est fait avec soin. Livres et articles sont catalogués par noms d'auteurs et ces noms se suivent dans l'ordre alphabétique.

Il y a là un effort méritoire, auquel je trouve néanmoins une double imperfection. D'abord, suffit-il de mentionner en bloc tel ouvrage dont le contenu est plein de richesse et de variété, sans spécifier pour quelle partie on le cite? Ainsi, p. 59, je lis : « Heuzey et Daumet, Mission archéologique de Macédoine, Paris, 1876 ». Et c'est tout. Il eût fallu indiquer les chapitres ou passages qui ressortissaient au droit grec. Ensuite, beaucoup plus utile encore qu'une liste d'auteurs, eût été un répertoire systématique classé par matières. Les trois derniers mémoires du volume sont relatifs à l'ostracisme. Veut-on connaître les autres qui roulent sur la même question, force est de feuilleter une à une les 144 pages du relevé où ils s'éparpillent. Si les rédacteurs de l'inventaire avaient pourvu d'un numéro d'ordre chacun des livres ou opuscules inscrits, puis, fait suivre leur catalogue alphabétique d'un index analytique où, pour les différentes rubriques, ils auraient renvoyé à ces numéros, ils ne fussent pas demeurés à mi-route du but qu'ils se proposaient d'atteindre.

Tels quels, les recueils du genre de celui-ci rendront service. Raison de plus pour que les bibliographes américains en doublent la valeur en tenant compte des remarques qui viennent d'être exposées.

Saint Grégoire le Grand. — Patricien de naissance et d'éducation, ce pape, né à Rome dans la noble maison du *clivus Scauri*, transformée par lui en monastère, nous intéresse ici à plus d'un titre, notamment par ses rapports avec Constantinople, sous les empereurs

Tibère II, Maurice et Phocas. Dans la collection *Les Saints* (Paris, Gabalda, 1928; 1 vol. in-16 de 233 pages) Mgr Pierre Batiffol retrace sa vie et apprécie son œuvre avec autant de justesse que d'accent. Tandis que Mommsen ne voit en lui qu' « un fort petit grand homme », le savant historien du premier pape-moine s'inscrit en faux contre cette assertion : « La politique de Grégoire eût fait du royaume lombard, et tout autant du royaume franc, des marches de l'Italie byzantine; elle eût préservé la primauté du vieil empire romain non germanique; elle eût épargné à l'Europe la rupture avec l'Orient grec » (p. 231).

GEORGES RADET.

Tombes mycéniennes en Triphylie (NATAN SVENSSON, *Two Tholos Tombs at Bodia in the Eastern Part of Triphylia* (extrait du *Bulletin de la Société royale des lettres de Lund*, 1926-1927, p. 53-89; XVI planches). — Deux tombes à coupole fouillées par M. Svensson à 2 km. 500 à l'ouest de la station de Vasiliko (ligne de Kalamata-Kyparissia), dans une large vallée séparée de la plaine de Stényclaros par une hauteur (Malthi) sur laquelle il a remarqué des restes de constructions peut-être mycéniennes. Les tholoi n'ont que 5 m. 85 et 5 m. 75 de diamètre intérieur. Elles sont construites en calcaire. Les pierres, moins grandes en haut qu'en bas, ne sont pas exactement ajustées. Dans le dernier tiers de la hauteur, elles sont inclinées vers l'intérieur et ont été taillées en coin d'arrière en avant pour mieux résister à la poussée des terres. Linteaux monolithes avec triangle de décharge; égout dans l'entrée de la tholos II. Pas de portes, ni de seuils; le passage se rétrécit vers l'intérieur. Des murs fermaient cette entrée et celle du dromos, à l'ouest. La tholos I, entière, mais plusieurs fois pillée, a donné peu de chose. Dans la tholos II, partiellement écroulée, dans une fosse en arrière de l'entrée et ailleurs, restes dispersés de sépultures; toute la céramique est de la dernière période mycénienne: feuilles d'or, pointe de flèche en bronze, boutons en os, et divers objets en pâte de verre bleue (petit bouclier mycénien, plaques ornées de spirales ou de nautilus, etc.). Les tombes, quoique reproduisant le type II de Mycènes, seraient donc plus récentes (établissement de refuge au début de l'invasion dorienne?). Relevés attentifs; bonnes photographies.

La sculpture à Antioche de Pisidie (DAVID M. ROBINSON, *Roman Sculptures from Colonia Caesarea (Pisidian Antioch)*; extrait de *The Art Bulletin, IX*, 1, 1926; in-4°, 69 pages et 128 figures.) — Les sculptures publiées appartiennent, en majeure partie, à trois monuments : 1° au *Temple d'Auguste*, des rinceaux couronnant la cella, une frise de têtes de taureaux et guirlandes, des corniches et chéneaux, un acrotère d'acanthe d'où émerge un buste de femme portant sur la tête un disque; 2° aux *Propylées*, des motifs meublant les

écoinçons des arcs (victoires et génies portant des guirlandes, vaincus agenouillés), une frise composée de bustes divins, de trophées entre deux tritons, d'armes, de proues de navire et de symboles astronomiques, enfin plusieurs morceaux des statues de l'attique; 3° à la triple *Porte de la ville*, des écoinçons et une frise inspirés des précédents, mais qui font voir, par comparaison, combien la plastique avait dégénéré au commencement du IIIe siècle. Les œuvres augustéennes forment un bel ensemble, quoique tout n'y soit pas à admirer sans réserve. M. Robinson en a bien montré les attaches avec l'art de Pergame et de Magnésie du Méandre, tout en notant, çà et là, un assez large éclectisme dans le choix des modèles [1].

Monuments de l'art antique tardif. — Les monuments publiés sous ce titre significatif (RICHARD DELBRUECK, *Denkmäler spätantiker Kunst* (*Antike Denkmäler*, IV, 1, 1927) s'échelonnent du règne de Théodose à celui de Justinien. En fait, les portraits de Saint-Vital dont trois planches en couleurs nous donnent des copies réduites à moitié de l'original (Justinien, Théodora, cinq personnes de leur suite et Maximien), sont encore du *Spätantik;* car ils rappellent — on l'a déjà remarqué — les peintures du Fayoum. Les autres œuvres reproduites sont le reliquaire d'argent de San Nazaro, à Milan, les deux feuillets d'ivoire, ornés de scènes de l'Évangile, du trésor de la cathédrale, et le diptyque de Monza. Suivant M. Delbrueck, le reliquaire ne sort pas d'un atelier de la cour : il a pu être fait à Milan; les feuillets d'ivoire sont italiens; le diptyque se place à côté de la chaire de Ravenne : les deux figures (poète et muse) remonteraient à des originaux de la fin du IVe siècle.

R. VALLOIS.

L'anachorète velu. — On rencontre assez souvent dans l'hagiologie du Moyen-Age la légende de l'anachorète qui, pour expier une infraction à la chasteté, s'est retiré dans la solitude où il mène la vie des bêtes, velu lui-même comme un ours. M. C. A. Williams, dans une étude intitulée *Oriental affinities of the legend of the hairy anchorite* (*University of Illinois, Studies in language and literatur*, vol. X, 2, 1925, et XI, 4, 1926, ensemble 139 pages in-8°) rattache ce motif à des traditions orientales païennes et chrétiennes. La forme la plus ancienne de la légende orientale, telle qu'elle apparaît dans l'épopée de Gilgamesh, est la séduction par une mortelle d'un être mi-homme, mi-bête, divinité solaire ou « héros de la fécondité », tel qu'il en figurait dans les cérémonies magiques destinées

1. Le Temple d'Auguste, de style tout à fait hellénistique, ressemble encore à l'Artémision de Magnésie par ses frontons à fenêtre. Pas de modillons sous les corniches. On aimerait à savoir si les denticules et les gargouilles surtout sont attestés pour les frontons.

à assurer la fertilité des champs. Très proche de ce thème, et aisément contaminée avec lui, est la légende du premier père du genre humain séduit par sa compagne (*Genèse*, chap. III). Dans ce dernier cas, il s'agit d'un « rite de génération ». Il y a donc, selon l'auteur, une affinité lointaine mais sûre entre Adam et l'ermite tenté de la légende chrétienne. D'autres affinités se découvrent dans le cycle du « héros du déluge ».

Quant aux traditions chrétiennes, elles se répartissent en deux groupes : la plus ancienne, l'orientale, qui apparaît en Égypte au IVe siècle et celle du Moyen-Age occidental, beaucoup plus récente (XIIIe-XVe siècles). La première, assez composite, s'est développée sous l'influence des spéculations gnostiques relatives à l'« ascète parfait ». Les plus célèbres de ces anachorètes, dont la nudité était voilée par leur chevelure ou par une épaisse toison qui couvrait tout leur corps, sont Marc l'Athénien, Onuphre, Paul de Thèbes, Anuph le Confesseur. Dans certaines versions, ces solitaires sont des femmes. Dans le groupe occidental, l'auteur a spécialement attiré l'attention sur deux versions allemandes, du XVe siècle, de l'étrange légende de saint Jean Chrysostome où se retrouvent maints traits de la légende préchrétienne.

André BOULANGER.

PLAIDOYER EN FAVEUR DU LACONISME

Depuis que les frais d'impression sont devenus si lourds, la *Revue des Etudes anciennes* demande qu'on ne lui envoie que des comptes rendus très brefs. Les bibliographies trop amples ont pour inconvénient de limiter, avec la part des articles de fond, celle des analyses d'ouvrages. Force nous est, cette fois encore, d'ajourner la publication d'une quarantaine de notices. Ce sont des retards que nous déplorons, mais qui ne nous sont pas imputables.

---

5 mars 1928.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

7.563. — Bordeaux. — 1928.

NOTE SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DE L'ORATEUR LYCURGUE

La carrière officielle de l'orateur Lycurgue ne laisse pas, en dépit de bien des recherches, de soulever, aujourd'hui encore, de grosses difficultés[1]. Sans songer à reprendre toute la question, je voudrais simplement ici utiliser, à son sujet, quelques lignes d'Hypéride auxquelles on n'a peut-être pas prêté assez d'attention, parce qu'elles se trouvent dans un passage mutilé, et y signaler une lecture nouvelle du dernier éditeur, Iensen, qui, si on l'admet, ne manque pas d'une certaine importance.

Dans son discours *Contre Démosthène*, Hypéride, évitant le plus possible de discuter directement la culpabilité de son adversaire[2], recherche plutôt des développements généraux plus ou moins en rapport avec la cause elle-même, mais propres à produire de l'effet sur l'esprit des juges. L'un d'eux consiste à mettre en parallèle la sévérité des orateurs, requérant des peines excessives contre de pauvres diables pour des délits insignifiants, et la bienveillance du peuple envers ses hommes politiques, même s'ils l'ont mené aux pires catastrophes.

Pour bien situer le passage qui nous intéresse, je cite d'abord l'ensemble du paragraphe[3]. Je donne en caractères ordinaires la traduction des parties conservées, ou pour lesquelles on a pu proposer des restitutions suffisamment sûres; en italiques et entre crochets l'indication approximative de la suite des idées, telle que je me la représente dans les parties disparues. « Qu'un

1. La bibliographie de la question se trouve réunie dans Busolt-Swoboda, *Griechische Staatskunde* (*Handbuch d. Altertumswissenschaft von Iw. v. Müller*, IV Abt., I Teil, I Band, 2 Hälfte), p. 1147, n. 2. — Dans la discussion, je recourrai souvent à F. Dürrbach, *L'orateur Lycurgue*, thèse, Paris, 1890, parce qu'il donne toujours les raisons de ses solutions, et marque bien, s'il y a lieu, les incertitudes qu'elles laissent subsister.

2. Cf. mon étude sur *Démosthène et l'affaire d'Harpale*, dans *Rev. Études grecques*, 1925, p. 306-349, et 1926, p. 31-89.

3. Hyp., *C. Démosth.*, col. xxv, l. 28 à col. xxx, l. 6.

homme du commun, l'un de vous, dans l'exercice d'une magistrature, commette quelque méprise par ignorance ou par inexpérience, le malheureux, accablé par nos orateurs du flot de leur éloquence, trouvera au tribunal une sentence de mort ou d'exil; mais eux, malgré la gravité de leurs crimes envers la république, ils ne connaîtront aucun châtiment! Conon de Paeania, pour avoir touché l'indemnité de spectacles au nom de son fils alors absent d'Athènes (c'était une affaire de cinq drachmes), malgré les supplications qu'il vous adressait, a été condamné à un talent devant le tribunal, sur leur accusation. Ou encore Aristomachos; l'ancien surveillant de l'Académie, pour avoir transporté une bêche de la palestre dans son jardin, qui était tout proche, et s'en être servi pour son usage, en disant [...[4] *Quel contraste, citoyens, entre cette sévérité et la mansuétude dont vous avez fait preuve vous-mêmes dans des circonstances autrement graves! Pardonnez-moi d'évoquer des souvenirs aussi pénibles que ceux de notre défaite à Chéronée : vous aviez voulu vous montrer une fois de plus les champions de la liberté de la Grèce; vos orateurs (j'en étais avec Démosthène et Lycurgue) vous y avaient poussés; mais la fortune n'était pas pour Athènes*[5]. *Cependant*] on ne voyait pas le peuple, au souvenir de ces événements, nous interdire de nous présenter devant lui ni de l'entretenir de nos propositions; au contraire, il faisait de nous ses conseillers et ses porte-parole. [*C'est ainsi que, grâce au crédit personnel de Lycurgue, il obtint de riches particuliers des prêts considérables*[6];] l'année

4. Il manque à peu près toute la col. XXVII et les sept premières lignes de la col. XXVIII. Les colonnes, du moins dans cette partie du papyrus, ont 28 ou 29 lignes, et les lignes de 13 à 18 lettres. — Au début de la col. XXVII, Hypéride rappelait peut-être encore un troisième exemple emprunté, comme les précédents, à des procès récents.

5. Le désastre de Chéronée me paraît être celui auquel les lignes suivantes s'appliquent avec le plus de vraisemblance; son évocation devait naturellement être entourée de quelques précautions oratoires. — Le rappel du nom de Démosthène trouverait peut-être sa justification dans les lettres σθο ou σθε conservées au début de la l. 28 de la col. XXVII. En tout cas, ἡμᾶς (col. XXVIII, l. 8) désigne forcément plusieurs orateurs auxquels Hypéride s'associe; et la mention de Lycurgue, tout en s'accordant avec la réalité historique, aurait l'avantage de préparer son éloge, qui va venir un peu plus loin.

6. La lacune ne comporte que deux lignes dans l'édition d'Iensen. J'aimerais à disposer d'un espace un peu plus grand; mais je ne sais pas si le premier fragment de la col. XXVIII, bien que ne tenant pas à la suite, peut être déplacé à vo-

suivante[7], à mains levées, il l'investit de la direction générale de ses affaires, avec le titre de Trésorier, dans la pensée que nous avions vis-à-vis de lui une dette de reconnaissance; et c'était justice. En outre, quand, plus tard, des procès nous furent intentés en grand nombre à la suite de notre attitude dans ces circonstances et à propos de la guerre elle-même, jamais les Athéniens ne votèrent de condamnations contre nous; ils nous sauvèrent de toutes les accusations, ce qui est le signe le plus éclatant et le plus sûr de la faveur populaire. [*De même encore, quand tu as osé, ô Démosthène,*] proposer [*contre toi-même la peine de mort, au cas où l'Aréopage te déclarerait coupable d'avoir reçu quelque argent d'Harpale, et que, cette déclaration s'étant produite,*] ton décret entraînait fatalement ta condamnation, les Athéniens n'ont pas pris à leur compte [*cette procédure des Aréopagites*[8]*; ils t'ont donné des juges, et ils ont tenu à ce qu'aucune décision ne fût arrêtée à ton égard que par un tribunal régulier. Telle a toujours été, vis-à-vis de ses orateurs,*] la conduite de votre démocratie : dépouillée elle-même par la fortune de sa couronne de gloire, elle n'a pas voulu nous dépouiller, nous, de celle qu'elle nous avait donnée. »

L'ensemble du morceau étant ainsi reconstitué, attachons-nous aux quelques lignes spécialement consacrées à Lycurgue, et dont, pour plus de clarté, je commence par rappeler le texte :

. . . . . .
[. . . . τοῦ δ]ὲ ἐπιόν-
[τος ἔτους, ἐ]πὶ τὴν δι-
[οίκησιν τῶ]ν αὐτοῦ
ἄπασαν [τα]μ[ί]αν ἐχει-
ροτόνησ[εν, ὑπ]ολαμ-

lonté. En tout cas, Hypéride devait rappeler à cet endroit un service important rendu par Lycurgue à son pays. Pour les faits auxquels je songe, cf. Dürrbach, *op. laud.*, p. 39.

7. Je traduis le texte d'Iensen. A la l. 16 de la col. XXVIII, Blass donnait π]λείστω qui, ne se reliant pas au reste du texte, n'offrait pas de sens intelligible. Iensen lit ΛΕΕΠΙΟΝ, ce qui entraîne de façon presque obligatoire la restitution [τοῦ δ]ὲ ἐπιόν[τος ἔτους]. Ayant assez longuement pratiqué son édition, je crois ses interprétations, en général, dignes de confiance.

8. J'admets avec Blass que le petit fragment Bab. III provient de la seconde moitié de la col. XXIX, et j'adopte aussi la liaison des idées qu'il proposait pour cet endroit.

ἑάνων [χ]άριν α[ὐ]τῷ
[π]αρ' ἡμῶν ὀφείλε-
[σ]θαι, ὅπερ δίκαιον ἦν[9].

Convenons-en tout d'abord, le nom même de Lycurgue manque dans l'état actuel du papyrus. Mais Blass, en publiant le discours, avait déjà noté à cet endroit de qui il s'agissait; personne, je pense, ne soulèvera de contestations à ce sujet.

Maintenant, si j'ai bien rétabli — je ne dis pas évidemment les phrases mêmes d'Hypéride là où elles sont perdues, mais du moins, comme je l'espère, — la marche de son raisonnement, il en résulte, même en laissant de côté la lecture d'Iensen, que, de toute façon, Lycurgue a été mis à la tête des finances d'Athènes après Chéronée, en reconnaissance de services éminents rendus alors par lui dans le désarroi de ce grand désastre. Or, telle n'est pas l'opinion courante. Par exemple, Dürrbach conclut, après discussion : « Il semble donc bien acquis que Lycurgue fut aux affaires depuis l'Ol. 110,3 jusqu'à l'Ol. 113,2, c'est-à-dire de l'année 338/7 à l'année 326/5; ... il doit être entré en fonctions à peu près un mois avant Chéronée[10]. » Blass, dans son *Histoire de l'éloquence attique*, est du même avis : « La grande activité politique de Lycurgue tombe dans la dernière partie de sa vie, à partir de 338, moment où, peu avant Chéronée, il prend la charge de Trésorier des revenus publics[11]. » Tel doit être aussi celui de Kirchner, d'après l'ordre où il résume les traits essentiels de la biographie de Lycurgue : « Il administre le Trésor à partir de 338; de 338/7 à 335/4, il a le titre de ταμίας τῆς κοινῆς προσόδου; il sait se procurer des ressources, en obtenant des prêts de riches particuliers; il n'assiste pas en personne au désastre de Chéronée; les décrets, pris après la bataille, le sont peut-être à son instigation[12]. » Et, pour passer tout de suite à un livre des plus récents, nous retrouvons une

9. Col. XXVIII, l. 16-24. La part des restitutions y est assez considérable; mais, si on en excepte τοῦ ἐπιόντος ἔτους, toutes les autres paraissent certaines.

10. Dürrbach, p. 24.

11. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, 2. Aufl., III Abt., II Abschn., 1898, p. 100. Chose curieuse, en note à la phrase même que je viens de citer, Blass rappelle le témoignage d'Hypéride avec cette remarque : « après Chéronée, semble-t-il »; il s'en tient cependant dans son texte à la tradition courante.

12. Kirchner, *Prosopographia attica*, II, 1903.

fois de plus la même doctrine dans le Manuel de Busolt-Swoboda : « Pendant douze ans, de 338/7 à 327/6, pour la durée de trois périodes financières limitées par les Grandes Panathénées (Ol. 110,3 à 113,2), il a tenu directement dans ses mains l'administration de la fortune de l'État [13]. »

Voilà bien des affirmations concordantes. Comme elles contredisent la conclusion que nous croyions tirer logiquement d'Hypéride, devons-nous supposer qu'il s'est trompé, ou que nous ayons mal interprété ses paroles? Je ne le pense pas. Sans doute, une erreur n'est pas impossible, même chez un auteur contemporain des événements auxquels il fait allusion; mais il faut convenir aussi que l'érudition moderne est parfois un peu moutonnière; et il lui arrive, en particulier, de répéter comme choses sûres des affirmations que leur premier auteur n'avait avancées qu'en les entourant de réserves prudentes. Tel me semble être le cas ici. Reportons-nous en effet à la thèse de Dürrbach [14]. Lycurgue, nous dit-il, a dirigé les finances d'Athènes pendant trois pentétérides consécutives, c'est-à-dire pendant douze ans; dans l'Ol. 110,2 (339), Eubule est encore au pouvoir; dans l'Ol. 112,4 (329), Lycurgue a la haute main sur les dépenses de l'État; à l'époque de sa mort, survenue dans l'Ol. 114,1 (324), il l'a perdue depuis un moment; il en résulte que le début de son administration ne doit pas être placé avant 338. Tout cela peut être considéré comme établi avec certitude. Mais si, cherchant plus de précision, on ajoute que ce début répond au 1er Hécatombaion 338, ce n'est plus dès lors qu'une induction basée sur ce fait que, dans l'administration athénienne, les périodes pentétériques coïncident le plus souvent avec le retour des Grandes Panathénées, c'est-à-dire avec la troisième année des Olympiades [15]. La règle toutefois n'est pas absolue : Dürrbach prend soin de spécifier « presque toujours », et il note, par exemple, que les tributs des alliés, fixés primi-

13. Busolt-Swoboda, *op. laud.*, p. 1147.

14. Dürrbach, p. 21-25.

15. Le 1er Hécatombaion est le début de l'année civile; les Panathénées se célèbrent dans la seconde moitié de ce mois. — La formule officielle porte simplement, dans les inscriptions comme dans Aristote (Ἀθ. πολ., XLIII, 1). ἐκ Παναθηναίων ἐς Παναθήναια.

tivement des Grandes Panathénées aux suivantes, ont pris plus tard leur point de départ à la quatrième année des Olympiades [16]. Un tel précédent s'accorderait à merveille avec la lecture d'Jensen; dans ce cas, Lycurgue aurait été nommé Trésorier seulement au début de l'année qui a suivi Chéronée, soit au 1er Hécatombaion 337 (Ol. 110,4), onze mois environ après la bataille. Mais, cette lecture fût-elle inexacte, nous devrions encore, à mon avis, sur la foi d'Hypéride, tenir pour acquis que Lycurgue n'a pris la direction des finances que dans le courant de l'année 338/7. Sa nomination se serait faite alors en dehors de la date ordinaire des élections; la gravité des circonstances exigeant des mesures exceptionnelles, on aurait voté celles-ci d'urgence, sans se soucier des traditions.

La suite de notre passage d'Hypéride va peut-être aussi nous aider à déterminer le titre officiel de la magistrature ainsi confiée à Lycurgue : autre question mal éclaircie. En effet, revenons une fois de plus à la thèse de Dürrbach [17]. Nous y voyons que, pour les uns (Bœckh, par exemple), Lycurgue était ταμίας τῆς κοινῆς προσόδου; mais cette appellation pouvait être indifféremment remplacée par ὁ ἐπὶ τῇ διοικήσει. Une telle synonymie entre deux expressions si éloignées l'une de l'autre paraissant à bon droit fort suspecte, d'autres admettent que Lycurgue n'a jamais été désigné que par la première (Fellner) ou par la seconde (Drœge); et cette dernière solution est celle qui rallie le plus de suffrages [18]. Or, de la formule d'Hypéride interprétée sans parti pris (ἐπὶ τὴν διοίκησιν τῶν αὐτοῦ ἅπασαν τα-

16. Il renvoie à ce propos au Manuel de Gilbert, *Handbuch d. gr. Staatsaltertümer*. Je cite ce dernier d'après la 2e éd. (1893), I Band, p. 474 : « L'estimation des tributs avait lieu régulièrement tous les quatre ans; et cette période pentétérique était, du moins à partir de 454, limitée par les Grandes Panathénées, qui se tenaient à chaque troisième année des Olympiades. Peu avant le commencement de la Guerre du Péloponnèse, vraisemblablement en 437, le début des périodes a été reporté de la troisième à la quatrième année des Olympiades. »

17. Dürrbach, p. 19-21.

18. Dürrbach finit par l'adopter pour son compte, mais en marquant bien ce qu'elle garde d'incertitude (p. 21) : « Il peut donc sembler établi que Lycurgue a effectivement porté le titre de ὁ ἐπὶ τῇ διοικήσει, quoique, à vrai dire, cette appellation précise soit attribuée pour la première fois à son fils Habron, et que nous n'ayons pas la preuve authentique et directe qu'il l'ait eue lui-même. » — Dans Busolt-Swoboda (*op. laud.*, p. 1147 et n. 4), les deux appellations sont combinées en ταμίας τῆς διοικήσεως, titre qui est expliqué de la sorte : « er war also ταμίας der auf den πρόσοδοι beruhenden διοίκησις. »

μίαν ἐχειροτόνησεν) il me semble difficile, au contraire, de ne pas conclure que ταμίας y était le terme essentiel, les autres mots servant seulement à préciser l'étendue des pouvoirs du nouveau Trésorier.

Notre texte, à lui seul, serait déjà suffisant, je crois, pour nous empêcher d'admettre que Lycurgue ait porté le nom de ὁ ἐπὶ τῇ διοικήσει. Mais, de plus, comme on l'a remarqué avec raison, ce titre n'apparaît officiellement que vers la fin du IVe siècle, probablement au temps de Démétrius de Phalère; et, sur les inscriptions, nous le trouvons attribué tantôt à un, tantôt à plusieurs magistrats d'ordre assez modeste, puisqu'ils paient la gravure des décrets ou font exécuter les statues votées par le peuple [19]. Or, la charge créée pour Lycurgue avait certainement une importance beaucoup plus considérable; et, d'autre part, c'était, à n'en pas douter, une magistrature extraordinaire; car son nom ne figure, dans la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, ni à propos des fonctions données à l'élection (ch. XLIII, 1), ni à propos de celles qu'on pouvait remplir plusieurs fois (ch. LXII, 3) [20]. Toutes ces raisons nous confirment donc dans l'idée que le titre officiel attribué à Lycurgue après Chéronée a été non pas ὁ ἐπὶ τῇ διοικήσει, mais ταμίας.

Reste à expliquer la paraphrase ajoutée par Hypéride : ἐπὶ τὴν διοίκησιν τῶν αὑτοῦ ἅπασαν Ici rappelons-nous la difficulté que les Athéniens ont toujours éprouvée pour traduire l'idée de pouvoirs exceptionnels. S'agit-il de stratèges? Assez couramment ils disent στρατηγὸς ὢν τέταρτος, πέμπτος, δέκατος αὐτός pour indiquer un commandant d'armée qui, envoyé avec trois, avec quatre autres stratèges, ou avec l'ensemble de ses collègues, a le droit de leur imposer son plan de campagne. Mais que, dans des circonstances spéciales, ils remettent leur sort entre les mains d'un de leurs généraux, avec pleins pouvoirs pour assurer le salut du pays comme il l'entendra, un mot uni-

19. Busolt-Swoboda, p. 1147, note 4; — Dürrbach, p. 33-34.

20. Cf. Blass, *Att. Beredsamkeit*, III, 2, p. 101, n. 1. — On admet généralement que, les trois pentétérides financières de Lycurgue, il a rempli la première et la troisième sous son propre nom; pendant la deuxième, il se serait fait remplacer par un parent ou un ami, sous le couvert duquel il aurait conservé l'autorité effective (cf. Dürrbach, p. 25).

que et précis paraît leur avoir fait défaut. Plutarque, parlant de Thémistocle à Salamine, dit bien : Θεμιστοκλέους στρατηγοῦντος αὐτοκράτορος[21]; mais il semble moins reproduire là une formule attique qu'adapter aux choses de la Grèce le terme par lequel il a coutume de rendre la dictature romaine[22]. En effet, quand Thucydide veut nous montrer le peuple, en 429, après s'être un instant détourné de Périclès, lui rendant de nouveau l'autorité suprême, il recourt à une périphrase : στρατηγὸν εἵλοντο, καὶ πάντα τὰ πράγματα ἐπέτρεψαν[23]; et, de même, quand Alcibiade, au moment de sa rentrée triomphale, en 408, est proclamé généralissime de toutes les forces de la république, Diodore juge insuffisants pour exprimer ce fait les mots ἁπάντων ἡγεμὼν αὐτοκράτωρ dont s'était servi Xénophon[24]; il les reproduit, mais en les commentant par καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἁπάσας τὰς δυνάμεις ἐνεχείρισαν αὐτῷ[25].

Un embarras du même genre a dû se produire à propos de Lycurgue. Lui aussi est un magistrat (un trésorier, cette fois) qu'on veut investir de pouvoirs extraordinaires; le formulaire habituel n'offre pas de mot tout fait à lui appliquer; on recourt à une expression composée, forgée pour la circonstance. Dans cette locution, le mot διοίκησις doit jouer le rôle principal; car nous le retrouvons de divers côtés dans nos textes. Par exemple, Lycurgue en personne, pour répondre à des attaques dirigées contre son administration, prononce un discours περὶ τῆς διοικήσεως[26]; quand Hypéride, prenant la défense des enfants de Lycurgue poursuivis par Ménésaichmos, veut rappeler les services rendus par leur père à la cité, il évoque ainsi les fonctions dont il avait été chargé : ταχθεὶς ἐπὶ τῇ διοικήσει τῶν χρημάτων[27]; même tour de phrase dans la biographie du pseudo-Plutarque, à propos de la première comme de la deuxième pentétéride de Lycurgue : πιστευσάμενος τὴν διοίκησιν τῶν

21. Plut., *Aristide*, 8. — Sur toute la question des généraux investis de pleins pouvoirs, cf. Hauvette-Besnault, *Les stratèges athéniens*, thèse, Paris, 1885, p. 72 sq.

22. L'expression στρατηγὸς αὐτοκράτωρ se rencontre parfois à Athènes; mais elle désigne certainement des pouvoirs beaucoup plus limités. (Cf. Hauvette, p. 77 sq.)

23. Thucyd., II, 65, 4.

24. Xén., *Hellén.*, I, IV, 20.

25. Diod., XIII, 69, 3.

26. Il est mentionné par Harpocration et par Suidas.

27. Hyp., fr. 118 (disc. XXVI, Ὑπὲρ τῶν Λυκούργου παίδων).

χρημάτων, ... αὐτὸς ἐποιεῖτο τὴν διοίκησιν[28]; le décret III, annexé aux *Vies des X Orateurs*, emploie encore un tour analogue pour justifier les honneurs rendus à l'orateur : δόξας ἅπαντα ταῦτα διωκηκέναι[29]; et Diodore également écrit : τὰς προσόδους διοικήσας[30].

Le mot διοίκησις doit donc bien répondre à une réalité. Il offrait pourtant un inconvénient, son manque de précision; car, par lui-même, il peut désigner toute espèce de direction, de gouvernement, d'administration[31]. Seulement, dans la langue politique, il a généralement un sens plus restreint : il s'applique, en particulier, aux affaires financières[32]. Dans ces conditions, on peut se demander si le texte original du décret conférant ses pouvoirs à Lycurgue portait ταμίας ἐπὶ τὴν διοίκησιν τῶν χρημάτων, ou, sans autre addition, ταμίας ἐπὶ τὴν διοίκησιν. Je pencherais plutôt pour la seconde hypothèse. En tout cas, le sens ne me paraît pas douteux; avec le titre de Trésorier, Lycurgue recevait la haute main sur toute l'administration des finances[33].

Hypéride, à vrai dire, va plus loin; car, dans le passage qui nous occupe (ἐπὶ τὴν διοίκησιν τῶν αὑτοῦ ἅπασαν ταμίαν ἐχειροτόνησεν), il nous donne à comprendre que le peuple a étendu les pouvoirs du Trésorier à « l'administration complète de ses affaires », en d'autres termes, à « l'ensemble du gouvernement ». Mais devons-nous le prendre à la lettre? D'abord, ce serait, je crois, l'unique exemple d'une abdication aussi totale de la démocratie athénienne entre les mains d'un de ses citoyens. De plus, comme nous l'avons vu, Hypéride lui-même,

28. X Orat., *Lyc.*, 2, p. 841 *b*, et 3, p. 841 *c*.

29. X Orat., *décret III*, 4, p. 852 *b*.

30. Diod., XVI, 88.

31. P. ex. : διοικεῖν τὰ ἀνθρώπινα αὐτοκράτωρ, diriger les affaires humaines avec une autorité absolue (Platon, *Lois*, IV, p. 713 *c*); διοικεῖν τὰ τῆς πόλεως, administrer les affaires de l'État (Aristoph., *Eccl.*, 305); διοικεῖν τὴν πόλιν, gouverner la cité (Thucyd., VIII, 21).

32. Cf. Dürrbach, p. 27. — Dans un autre passage du discours d'Hypéride *C. Démosth.* (col. XIII, l. 13-16 : τῷ δήμῳ προδεδάνεισται τὰ χρήματα εἰς τὴν διοίκησιν), on peut hésiter entre deux traductions : les ennemis de Démosthène vont le forcer à expliquer comment les vingt talents qu'on l'accuse de s'être appropriés sur le trésor d'Harpale constituent en réalité « un emprunt provisoire fait dans l'intérêt du peuple pour les besoins de la Trésorerie », ou, d'une façon plus générale, « pour les besoins du gouvernement ».

33. C'est, je crois, la même idée qui est rendue, sous une autre forme, dans l'expression : γενόμενος τῆς κοινῆς προσόδου ταμίας (X Orat., décret III, 3, p. 852 *b*).

dans son discours *Pour les enfants de Lycurgue*, restreint son affirmation (ταχθεὶς ἐπὶ τῇ διοικήσει τῶν χρημάτων). Enfin, ne l'oublions pas, dans tout orateur grec il y a souvent un avocat; et, dans ce discours en particulier, où il met tant d'acharnement à perdre Démosthène, Hypéride est fort capable, pour faire mieux ressortir l'extrême bienveillance du peuple, de forcer un peu la note, sans compter qu'en réalité il n'est pas trop faux de soutenir qu'un ministre libre de contrôler toutes les recettes et toutes les dépenses de l'État est le maître du gouvernement. Eschine s'exprime en termes analogues à propos des magistrats préposés au théorique avant les réformes réclamées par Démosthène : « Ils accaparaient les pouvoirs du contrôleur des contributions, les pouvoirs des trésoriers généraux; ils construisaient l'arsenal maritime et le magasin des agrès; la voirie également était de leur ressort; bref, ils tenaient dans leurs mains à peu près toute l'administration de la cité[34]. » Sous une certaine ampleur de forme, on reconnaît là une idée juste au fond; mais il n'y a plus chez lui qu'une hyperbole oratoire quand, son frère cadet Aphobétos, dont nul autre témoignage ne fait un grand homme d'État, ayant obtenu d'Eubule un poste dans les finances, il prétend nous le montrer « élu pour assumer la direction générale des affaires[35] ». L'exagération certes est moindre chez Hypéride. Mais, ayant à choisir entre la façon dont il s'exprime dans son discours *Contre Démosthène* et dans son discours *Pour les enfants de Lycurgue*, je regarde la seconde comme la seule exacte : le peuple, en créant la charge de Lycurgue, la bornait aux attributions d'un ministre moderne des finances[36]. De sa part, c'était déjà là une marque d'estime et de confiance tout à fait exceptionnelle.

34. Eschine, *C. Ctésiph.*, 25 : οἱ ἐπὶ τὸ θεωρικὸν κεχειροτονημένοι ἦρχον μέν, πρὶν ἢ τὸν Ἡγημόνος νόμον γενέσθαι, τὴν τοῦ ἀντιγραφέως ἀρχήν, ἦρχον δὲ τὴν τῶν ἀποδεκτῶν, καὶ νεώριον καὶ σκευοθήκην ᾠκοδόμουν, ἦσαν δὲ καὶ ὁδοποιοί, καὶ σχεδὸν τὴν ὅλην διοίκησιν εἶχον τῆς πόλεως.

35. Eschine, *Ambas.*, 149 : καλῶς δὲ καὶ δικαίως τῶν ὑμετέρων προσόδων ἐπιμεληθείς, ὅτε αὐτὸν ἐπὶ τὴν κοινὴν διοίκησιν εἵλεσθε.

36. On s'étonnera peut-être que j'aie adopté, au début, une traduction différente : « à mains levées, le peuple l'investit de la direction générale de ses affaires, avec le titre de Trésorier ». Mais c'est que, *traduisant* Hypéride, je devais rendre le plus exactement possible la façon dont il présente les faits, non celle dont je les comprends moi-même. De plus, à mon avis, l'ordre des mots ici n'est pas indifférent :

Maintenant si, au cours de ses douze années d'administration, Lycurgue a pu, en dehors de la direction des finances, s'occuper activement aussi de développer la flotte et le matériel naval, d'enrichir les temples et de réorganiser certains cultes, de continuer ou d'entreprendre des constructions importantes, il l'a dû vraisemblablement à des titres divers s'ajoutant, d'une manière plus ou moins transitoire, à sa fonction principale de Trésorier. C'est ainsi que, chez nous, Colbert, avant tout Contrôleur général des finances, mais aussi Secrétaire d'État de la marine et Secrétaire d'État de la maison du Roi, a réuni dans ses mains, comme on l'a dit, les attributions de huit ou neuf de nos ministres actuels[37] Mais ce sont là des questions sur lesquelles Hypéride ne nous apporte aucune lumière nouvelle.

Pour nous en tenir à notre texte, je résume, en terminant, les conclusions auxquelles je crois aboutir :

1° Le peuple a mis Lycurgue à sa tête, soit dans le courant de l'année 338/7, soit au début de 337/6 (suivant qu'on adopte ou non la lecture d'Iensen), en tout cas après Chéronée, et en reconnaissance des services rendus par lui à ce moment;

2° Dans le titre qui lui fut donné alors, le mot essentiel était ταμίας;

3° C'était là une magistrature extraordinaire, mais dont les pouvoirs se limitaient à la direction générale des finances. L'intitulé complet en était peut-être : ταμίας ἐπὶ τὴν διοίκησιν, que les Athéniens interprétaient naturellement διοίκησιν τῶν χρημάτων; le commentaire d'Hypéride (διοίκησιν τῶν αὐτοῦ ἅπασαν) est tendancieux.

G. COLIN.

Post-scriptum. — Depuis le moment où cet article a été rédigé, mon ami P. Mazon a bien voulu demander à Londres, où se trouve le papyrus du discours d'Hypéride *Contre Démosthène*, une collation

l'orateur veut mettre en relief d'abord l'étendue des pouvoirs accordés à Lycurgue; le nom même de sa fonction vient ensuite, parce qu'il n'a, dans la circonstance, qu'une importance secondaire.

37. Ce n'est pas la seule analogie entre ces deux grands hommes d'État. Après s'être tous deux dévoués avec passion à la prospérité publique, ils ont fini par éprouver l'ingratitude, l'un de son roi, l'autre de son peuple. Les démocraties, comme les gouvernements absolus, se lassent des hommes qui prétendent faire passer, d'une façon durable, le bien général avant leurs passions ou leurs intérêts particuliers.

nouvelle du passage qui m'intéressait. Elle a été faite par M. Bell, chef du département des papyrus au British Museum; je suis heureux de le remercier ici de son obligeance.

A vrai dire, les débris de la col. XXVIII (où Hypéride était amené à parler de Lycurgue) ne sont pas au Musée Britannique avec l'ensemble du papyrus Harris; ils proviennent de fragments rapportés après coup par Tancock et sont conservés dans la bibliothèque de l'École Rossall. Mais M. Kenyon, leur premier éditeur, en a donné une reproduction dans sa *Palaeography of Greek Papyri*, pl. XVI, et le Musée Britannique, de son côté, en possède une photographie un peu plus nette, à laquelle M. Bell a eu recours.

Je laissais, dans mon article, deux points à élucider. D'abord, je m'étais demandé (p. 190, n. 6) si la lacune indiquée par Iensen comme constituant les l. 14 et 15 se limitait forcément à ces deux lignes. Il en est ainsi en réalité : nous ne sommes pas en présence d'un vide de hauteur indéterminée entre deux morceaux indépendants, mais d'un passage effacé. Les traces de lettres sont trop incertaines pour être déchiffrées; en tout cas, aucun doute n'est permis sur le nombre des lignes perdues. — Je continue à penser que, dans cette lacune devait figurer le nom de Lycurgue, avec une allusion aux services rendus par lui après Chéronée. Seulement, il nous faut imaginer une restitution plus brève, comme, par exemple : « le peuple faisait de nous ses conseillers et ses porte-parole; [*bien mieux, c'est en Lycurgue alors qu'il a trouvé son sauveur;*] et, l'année suivante,... » Cela ne change rien à la marche du raisonnement.

Le second point est plus important : il s'agissait de savoir (cf. p. 191, n. 7) si, à la l. 16 de la même col. XXVIII, nous pouvons accepter, avec Iensen, ΛΕΕΠΙΟΝ. On le devine, cette fin de ligne, interprétée de façon différente par Blass et par Iensen, est en fort mauvais état, et on ne saurait prétendre, à son sujet, à une certitude absolue. Toutefois, M. Bell (d'accord avec son adjoint, M. Milne, qui a examiné avec lui le passage en question) estime acceptable la lecture ΛΕΕΠΙΟΝ; les traces de lettres subsistantes ne s'y opposent pas, dit-il. Le Π, il est vrai, laisse à désirer : son premier jambage vertical paraît s'incurver un peu vers le bas; mais il peut y avoir là le résultat d'un défaut ou d'une décoloration d'une fibre du papyrus. — D'après cette réponse, précisant un peu plus notre conclusion, nous regarderons : 1° comme certain, d'après l'ensemble du passage d'Hypéride, que Lycurgue a été mis à la tête des finances d'Athènes après Chéronée; 2° comme fort vraisemblable, que sa nomination ne s'est pas faite, d'une façon exceptionnelle, dans le courant de l'année 338/7, mais simplement au début de l'année qui a suivi Chéronée, vers le mois de juin 337.

G. C.

SUR LA LIBATION PYTHAGORICIENNE

De la masse des arguments, ailleurs si pénétrants et si forts, sur quoi M. Carcopino a fondé son attribution à une secte pythagoricienne de la basilique nouvellement découverte à la Porte Majeure[1], de ces multiples indices dont l'ampleur va sans cesse augmentant, d'un bout à l'autre du volume, jusqu'à la lumineuse exégèse de la coquille absidiale, — j'en veux pourtant détacher un ici, bien secondaire, où mon interprétation s'écarte de celle du savant commentateur.

M. Carcopino[2] a relevé que dans deux textes, l'un de Jamblique[3], l'autre de Porphyre[4], Pythagore passe pour avoir donné à ses disciples des préceptes sévères sur le mode de verser les libations ; il leur recommandait de σπένδειν κατὰ τὸ οὖς, ce qui signifierait : « répandre des libations en tenant le vase par l'anse ». Mais comme, par lui-même, un geste aussi instinctif n'eût guère eu besoin d'être prescrit, comme un règlement religieux ne définit jamais que ce qui ne vient pas naturellement à l'esprit des fidèles et qu'un rituel est avant tout une défense, M. Carcopino a été conduit à penser que l'interdiction consistait ici dans l'exclusivité donnée à ce mode de versement. L'initié devait se garder d'appréhender le récipient par ailleurs ; « il lui était défendu de (le) tenir autrement que par l'anse[5] ». Or, sur les stucs de la basilique, on voit à trois reprises des personnages, qui se présentent comme des figurations symboliques des initiés[6],

1. Carcopino, *Études romaines : la basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, 1927.

2. *Ibid.*, p. 233-234.

3. Jamblique, *Vie de Pythagore*, 84 : σπένδειν τοῖς θεοῖς κατὰ τὸ οὖς τῆς κύλικος

4. Porphyre, *Vie de Pythagore*, 42 : σπονδάς τε ποιεῖσθαι τοῖς θεοῖς κατὰ τὸ οὖς τῶν ἐκπωμάτων.

5. Carcopino, *op. cit.*, p. 233.

6. Ce sont des Amours (initiés épris de la beauté intelligible); des Satyres (serviteurs conviant les mortels à boire le vin des saintes orgies); Ganymède (myste ravi vers les béatitudes éternelles).

tenir régulièrement par l'anse leurs hydries ou leurs œnochoés et, en revanche, des réprouvées comme les Danaïdes être seules à les appréhender autrement[1]. L'exception semble confirmer la règle; il a paru à M. Carcopino que la secte qui se reconnaissait en ces images allégoriques, restait fidèle à ce mode exclusif de versement; partant, que ses adeptes agissaient en Pythagoriciens.

Mais est-il bien établi que le geste que nous contemplons aux murs de la basilique soit celui que nous devons reconnaître sous l'expression identique des deux textes grecs? Je ne le pense pas et pour deux raisons; d'abord le vase en question ne peut être qu'un vase à boire : κύλιξ[2], ἔκπωμα[3], disent les deux sources citées; ποτήριον, dit un texte de Philostrate sur lequel nous reviendrons plus loin[4]; aucune autre sorte de vases n'est visée par la prescription. Mais surtout on donnera malaisément à σπένδειν κατὰ τὸ οὖς un sens autre que « répandre la libation du côté de l'anse[5] », j'entends que le fidèle doit tenir le vase de façon que le liquide s'échappe au dessus de l'anse. Ce n'est donc point par là qu'il le doit saisir; bien au contraire, dans les cas où le récipient n'est pourvu que d'une oreille, c'est la panse qu'il sera contraint de soutenir. L'action en devient assez anormale pour valoir d'être prescrite : le geste naturel, celui de boire, ferait s'épancher le liquide par où il n'y a point d'attaches; le geste pythagoricien est plus difficile : le liquide, adressé aux dieux, doit déborder de la coupe à l'endroit même où, quand il s'adresse à l'homme, on est tenu de mettre la main.

Interprétés comme je viens de faire, on ne saurait donc plus faire état de nos textes dans l'exégèse des stucs de la basilique; mais on y gagne en revanche une compréhension meilleure d'un rite d'abord insolite.

Les Pythagoriciens avaient le culte de la pureté[6]; ils la recherchaient sur eux-mêmes et partout autour d'eux; ils n'eussent point consenti à aborder les dieux dans l'appareil où ils abordaient les hommes : une robe blanche et sans taches était le symbole de leur âme renouvelée. De même, ils n'eussent point sans violence destiné à l'usage divin les coupes souillées par les lèvres humaines. Philostrate, qui nous a retracé une vie d'Apollonios, composée sur le modèle de

1. Sur l'origine et l'évolution de ce mythe, cf. la belle esquisse de Carcopino, *loc. cit.*, p. 280-291.
2. Texte de Jamblique.
3. Texte de Porphyre.
4. Cf. *infra*, *appendice*.
5. Cf. Kühner, *Grammatik*, II, 1, p. 477 et des formules comme : Hom., II, 349 : τὸ δ'(αἷμα)... κατὰ ῥῖνας πρῆσε.
6. J'emprunte ces détails au brillant raccourci de M. Carcopino lui-même, *op cit.*, p. 229.

la vie de Pythagore[1], rapporte que ce thaumaturge conseillait de ne point boire à la coupe libatoire, mais de la réserver aux dieux, pure de tout contact des mains ou de la bouche[2]. Les scrupules allaient plus loin : la coupe, ainsi réservée, devait toujours avoir des anses, et, en elle, une portion était particulièrement sacrée, celle qui domine ces anses, car ce n'est point par là que les hommes s'abreuvent. Telle est la raison vraie et naturelle de ce rite anormal, celle là même qui nous est donnée, en des termes analogues, par Jamblique[3] et par Philostrate[4]. De la sorte, la libation d'usage à la fin du δεῖπνον[5] prenait une signification que ne lui connaissait pas la religion officielle: la divinité acceptait, avec le liquide pur, l'offrande d'un cœur sans taches.

Mais, dans aucun culte, un rite, aux yeux des fidèles, ne saurait avoir pour unique raison d'être celle qui lui a donné naissance. On en recherche bientôt des explications plus profondes; la symbolique s'en empare; une cause métaphysique se substitue à la cause rituelle. Il devint, ce liquide épanché par l'oreille de la coupe, l'image de la réalité supérieure qui se répand dans l'âme par l'oreille : la musique; ce n'était plus, comme dans la libation vulgaire, le breuvage du corps, goûté par les lèvres, mais l'aliment intellectuel que l'esprit des dieux ne se lasse point d'entendre; la libation est une sorte d'hymne. Telle est l'explication que Porphyre nous a conservée[6].

Ainsi l'étrangeté du geste — bien différent de celui que la basilique nous propose — n'avait point manqué de frapper les Anciens. Bien des siècles plus tard, aux temps où l'on était curieux de rites mystérieux et difficiles, il s'offrait encore à l'imagination des lettrés. La pensée française, vers le milieu du XIXe siècle, eut de l'inclination pour les formes les plus rares des usages païens[7]. Quand Flaubert fait défiler devant Antoine le cortège hallucinant des mystiques d'autrefois, il n'a garde d'oublier Apollonios. Et le premier des rites,

1. Sur ce « pastiche » de la vie de Pythagore, cf. en dernier lieu Lévy, *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore*, p. 130-137; il y a tout lieu de penser que Philostrate a utilisé une *Vie de Pythagore* composée par Apollonios lui-même.

2. Phil. *V. A.*, IV, 20. δεῖται μὲν ὁ Ἀπολλώνιος περὶ τοῦ σπένδειν, ἐκέλευε δὲ μὴ πίνειν τοῦ ποτηρίου τούτου, φυλάττειν δὲ ἀυτὸ τοῖς θεοῖς ἄχραντόν τε καὶ ἄποτον.

3. Jamblique, *V. P.*, 84 : ὅπως μὴ ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ πίνῃται.

4. Phil., *V. A.*, IV, 20 : ἀφ' οὗ μέρους ἥκιστα πίνουσιν ἄνθρωποι.

5. On sait que le repas antique comprenait deux parties : le δεῖπνον, puis les δεύτεραι τράπεζαι; cette dernière constitue le σύμποσιον proprement dit; une libation le précédait. Mais on connaissait aussi la libation à la fin du *convivium*, avant de se séparer. Dans ce cas surtout, la coupe venant de servir, les prescriptions de pureté s'imposaient; cf. von Fritze, *De libatione*, p. 31-42 et p. 46; Stengel, *Griech. Kultusaltertüm.* 3, p. 103.

6. Porphyre, *V. P.*, 42 : ἐντεῦθεν γὰρ ἠνίττετο τιμᾶν τοὺς θεοὺς καὶ ὑμνεῖν τῇ μουσικῇ· αὕτη γὰρ διὰ ὤτων χωρεῖ.

7. Je songe surtout au *Parnasse*, qui s'intéressa à toutes les formes belles de l'idéal religieux et se plut à recomposer ces états d'âme disparus par la peinture des rites qu'ils ont fait naître.

auxquels ce faiseur de miracles doive sa force, c'est précisément le rite des Pythagoriciens[1] :

APOLLONIUS

(se rapprochant d'Antoine, avec calme).

Pourquoi te tourmentes-tu à chercher d'où vient ma puissance?

. . . . . .

(Criant).

C'est que je fais les libations par l'oreille des amphores.

Athènes, décembre 1927.

FERNAND CHAPOUTHIER.

APPENDICE

TEXTES RELATIFS AU σπένδειν κατὰ τὸ οὖς.

JAMBLIQUE (*Vie de Pythagore*, 84).	PHILOSTRATE (*Vie d'Apollonios*, IV, 20).	PORPHYRE (*Vie de Pythagore*, 42).
—	—	—
	ἐκέλευε μὴ πίνειν τοῦ ποτηρίου τούτου, φυλάττειν δὲ αὐτὸ τοῖς θεοῖς ἄχραντόν τε καὶ ἄποτον.	
	...καὶ ὦτα ἐκέλευσε τῷ ποτηρίῳ ποιεῖσθαι καὶ σπένδειν κατὰ τὸ οὖς	
σπένδειν τοῖς θεοῖς κατὰ τὸ οὖς τῆς κύλικος		σπονδάς τε ποιεῖσθαι τοῖς θεοῖς κατὰ τὸ οὖς τῶν ἐκπωμάτων·
οἰωνοῦ ἕνεκα καὶ ὅπως μὴ ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ πίνηται.	ἀφ' οὗ μέρους ἥκιστα πίνουσιν ἄνθρωποι.	ἐντεῦθεν γὰρ ἠνίττετο τιμᾶν τοὺς θεοὺς καὶ ὑμνεῖν τῇ μουσικῇ· αὕτη γὰρ διὰ ὤτων χωρεῖ.

F. C.

1. Je donne ici la première version (1849) : Flaubert, *La Tentation de saint Antoine*, éd. Conard, p. 305 ; dans la deuxième version (1856), le détail a été rejeté à la seconde place : *ibid.*, p. 550 ; il a disparu de la version définitive. Flaubert a certainement relevé le trait dans Philostrate ; on n'a malheureusement pas encore publié la liste de ses lectures, entre 1845 et 1849 ; nous savons tout au moins que la traduction de Philostrate par Chassang figure dans la liste, par lui dressée, des ouvrages qu'il a relus à l'occasion du dernier remaniement : cf. Flaubert, *La première Tentation*, publiée par Louis Bertrand, éd. Charpentier, p. 296.

NOTES GALLO-ROMAINES

CXIX

AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZÉL[1]

XI. — *LAVATIO*[2].

L'inscription que nous publions ici est, je crois, la première qui ait été découverte à Glozel[3]. Elle est formée de caractères très minces gravés (au stylet?) sur une brique cuite[4]. Nous en donnons tour à tour une reproduction d'après une photographie[5] (Pl. I), et, sur cette reproduction (Pl. II), les lettres ou signes dont nous croyons pouvoir affirmer l'existence : nous indiquons par des pointillés les traits purement hypothétiques.

1. Cf. *Revue*, 1927, p. 157, 195, 377; 1928, p. 63, 107; aussi, 1926, p. 23, 258, 265, 361, 366; 1927, p. 59, 210; 1928, p. 123.
2. Ceci n'a pas été communiqué à l'Académie des Inscriptions (cf. *Revue*, 1927, p. 157, n. 1).
3. Morlet et Fradin, I, 1925, p. 14, fig. 8.
4. Les auteurs du fascicule disent (p. 13) : « Les signes, parfois assez superficiels, semblent tracés sur l'argile à l'aide d'un instrument pointu avant qu'elle ait été soumise à l'action du feu, mais après dessiccation au soleil, car les traits n'ont subi aucune déformation à la cuisson. »
5. Grandeur naturelle.

Copyright by Camille Jullian 1928.

Voici maintenant lecture et interprétation :

1 TALINOBLIX VT
tali(s) nob(is) lix : ut
2 OPITVLARITI
S
opitularitis
3 AMARE · S
amare, s(ic) :
R
4 NLCCALAPIL
n(ova) l(una) c(irca) cal(endas) april(is)
5 ADTESVX
I
adite Sux(onem)
6 LAVATI
M
lavatim

1. — NOB étant à peu près certain, j'ai pensé qu'il s'agissait, comme dans les autres inscriptions[1], d'une recette ou prescription adressée à deux ou plusieurs clients. — D'où mon interprétation supposée de *talis*[2] d'abord et de *lix* ensuite, *lix* pour *lex*[3] se retrouvant ailleurs à Glozel[4] et pouvant avoir le sens de recette magique[5]. — *Ut*, qui vient ensuite et ne semble pas douteux, indique la portée de cette recette, et c'est par suite le début de la formule prononcée par le sorcier ou la sorcière[6]. Remarquez d'ailleurs que le mot est largement séparé de la proposition qui précède, pour bien marquer qu'il s'agit d'une phrase nouvelle et différente.

2. — OP étant certain, le mot qui se présente[7] est *opitulare* ou

1. *Revue*, 1927, p. 167, 170, 173, 181 (4 inscriptions).

2. *Talis* doit correspondre au τοιοῦτος (χρησμός) si fréquent dans les oracles grecs (cf. Buresch, *Klaros*, p. 108-109, nos 44-50, etc.).

3. Sur *i* pour *e*, cf *Revue*, 1928, p 111..

4. *Lix : obl(iga)*, etc. (*Revue*, 1927, p. 181).

5. *Lex* doit être l'équivalent du λόγος des tablettes séthianiques (cf. Audollent, nos 155-163).

6. Autre emploi de *ut* pour un cas identique dans une autre inscription de Glozel (*Revue*, 1927, p. 173). De même, chez Caton, pour ne citer que lui, la formule opérante qui, comme ici, commence presque toujours par *sic* (cf. p. 207, n. 4), est précédée de l'indication du but ou du motif, laquelle indication est formulée par une proposition commençant par *si* (*De agri cultura*, 140).

7. A moins qu'on ne suppose que P est ici pour B, ce qui n'est pas impossible, et qu'il faille songer à un verbe comme *obtinere* (P pour B, Dessau, *ind.*, p. 830).

opitulari[1], lequel, par son sens (« aider à », « faire réussir »), convient à une recette auxiliatrice de la magie[2]. — Il y a doute, vu la confusion des traits finaux, sur le temps du verbe. On peut songer à un imparfait (*opitularetis* ou *opitularitis*, *i* pour *e*[3]), ou à un parfait (*opitularitis* contracté pour *opitulaveritis*) : mais l'existence probable de R s'accorde au subjonctif, que réclame *ut*.

3. — AMARE est paléographiquement visible. Et c'est précisément un des mots qu'on pouvait attendre dans une recette de ce genre. Il s'agit donc d'une formule pour aimer ou se faire aimer. — S qui suit et est certain peut s'interpréter par *sic* : *sic*, comme *ita*[4] dans d'autres inscriptions, annonce le texte même de la formule. Remarquez que, comme le *ut* de tout à l'heure, il est mis en avant et en évidence, à distance du reste de la ligne et précédé du point en haut de forme cursive.

4. — APRIL, qui apparaît à la fin, indique évidemment une date, celle à laquelle on doit appliquer la recette. Et cela est banal en fait de prescription magique. — Avant *april.*, on ne peut donc chercher que l'un des mots « nones », « ides » ou « calendes ». La ligature qui précède semble bien la fin du dernier de ces noms, AL, plus ou moins couchés : ce qui m'a fait interpréter par C la lettre anguleuse mise devant (on a ailleurs des C de cette forme[5]). D'où CCAL, que j'interprète hypothétiquement *circa*[6] *calendas*[7]. — Il est vrai que dans ce

1. On emploie les deux formes.

2. Dans un sens magique, on trouve *opitulari* chez Pline, *H. n.*, XXVIII, 8 (27), 103. Cf. *opitulatio angelica*, chez Grégoire de Tours, *In psalterii tractatum commentarius*, § 33, p. 876; *solem cujus opitulatu cuncta germinum adolescit maturitas*, chez Fulgence, *Mythol.*, III, 8.

3. Cf. *Revue*, 1928, p. 111.

4. Cf. *Revue*, 1927, p. 173. — On trouve du reste *sic* dans bien d'autres formules conservées par les textes, notamment chez Caton, *De agri cultura*, 141 (*sic dicito*), *id.* (*sic oportet*), *id.* (*sic verba concipito*), etc. — C'est l'équivalent de οὕτως, si fréquent dans les recettes magiques grecques.

5. Voyez notamment *Revue*, 1927, p. 167, lignes 3 et 8, à la fin du mot HOC deux fois répété, où la pointe de l'angle est tournée tantôt à gauche (C normal) tantôt, comme ici, à droite (C retourné). Cette forme anguleuse se retrouve d'ailleurs dans la cursive de Pompéi et en bien d'autres endroits (cf. *Corpus*, IV, pl. I, IV, 5).

6. L'emploi de *circa* est courant en matière de datation, et le mot signifie alors (voyez Forcellini et De Vit, § 12) *paulo ante vel paulo post* : *circa idus octobr.* (Columelle, V, 12).

7. J'ai à peine besoin de dire que la graphie *cal.* pour *kal.* se rencontre ailleurs (Dessau, *indices*, p. 810; Cagnat, p. 414; De Vit, au mot *Calendae*, etc.).

cas la date de l'opération n'est pas rigoureusement indiquée, ce qui est contraire aux pratiques magiques. Mais vous avez au début de la ligne NL, qu'on peut fort bien lire *nova luna*[1]; et nous revoilà doublement dans le style de sorcier: d'une part la date du jour est d'une fixité absolue, c'est la nouvelle lune la plus proche des calendes d'avril[2]; et d'autre part il s'agit de la nouvelle lune, l'un des jours les plus favorables aux opérations magiques ou aux journées solennelles[3]. — Remarquez les traits placés au-dessus de ces abréviations chronologiques : ce qui est une des pratiques les plus familières de l'épigraphie[4].

5. — ADITE, que j'ai lu sans hésitation, annonce qu'il faut se rendre quelque part et nous fait prévoir l'indication de l'endroit où les dévots doivent se rendre à la date préalablement indiquée. — Et SVX est le nom ou le début du nom de cet endroit.

6. — Et la ligne terminale de l'inscription, LAVATIM[5], montre qu'il s'agit d'un endroit où il faudra se baigner, et que le bain amènera le résultat d'amour souhaité.

Je n'hésite pas au sujet de cet endroit, et je complète SVX en *Suxonem*. Il ne peut s'agir que de la rivière du Sichon[6], laquelle passe tout près de Glozel et se jette dans l'Allier à Vichy même. — Qui sait d'ailleurs si *Suxo* ne désigne pas

1. Cagnat, 4e éd., p. 440, cite L comme abréviation de *luna*; de même Dessau, *ind.*, p. 774. Cf. Dessau, n° 2525 (d'après Mommsen): *Die Lunae*, X K. IVN., *Luna* V (*quinta*).

2. Je ne sais si je dois faire remarquer que les abords des calendes d'avril, le 31 mars, étaient consacrés particulièrement à la lune (Ovide, *Fastes*, III, 883).

3. Et cela depuis les époques les plus lointaines. Voyez par exemple Pindare, *Néméennes*, IV, 35-36, où il semble même qu'on établisse un rapport entre la magie et la nouvelle lune: « une force magique entraîne mon cœur, la fête de la nouvelle lune m'appelle » (traduction de Puech, éd. Budé). — Ce que l'on traduit dans ce passage par « force magique » est le mot ἴυγξ, qui a très évidemment ce sens (cf. J.-B. Bury, Ἴυγξ *in Greek Magic*, dans *The Journal of Hellenic Studies*, t. VII, 1886, p. 157-160). Mais il ne faut pas oublier que ce mot a signifié également le torcol, oiseau grimpeur cher aux sorciers (*torquilla* en latin); et également le *rhombus*, toupie ou bobine fort usitée en magie (cf. à Glozel, *Revue*, 1927, p. 380). On a même proposé un quatrième sens, « chant lunaire », *a moon-song*, *a song to the moon-goddess* Ἰώ (Bury, p. 160). De toutes manières, nous sommes en pleine sorcellerie. — Sur des disques à talismans dont nous parlons ailleurs (p. 213), on peut sans aucun doute retrouver la bobine et peut-être aussi le torcol.

4. Surtout à partir du second siècle; Cagnat, 4e éd., p. 405.

5. S'agit-il d'un supin, avec *i* pour *u*, *lavatim* pour *lavatum*? ou d'un adverbe fréquentatif en *-tim*? J'hésite toujours (cf. *Rev.*, 1928, p. 111 et 113).

6. Que *Suxo(nem)* ait pu former *Sichon*, je ne vois pas qu'il y ait lieu d'hésiter.

Vichy[1]? C'est un fait toponymique assez fréquent en Gaule, que les localités de confluent reçoivent leur nom de la rivière qui y débouche[2].

Maintenant s'agit-il d'un simple bain fait vers le premier avril? ou d'une saison balnéaire commencée vers cette date? — Ce qui ferait pencher vers cette seconde hypothèse, c'est que les saisons d'eau, dans l'Antiquité, commençaient d'ordinaire à cette date[3], et que *adire* et *lavare* sont des expressions quasi techniques pour signifier « aller aux eaux[4] » et « prendre les eaux[5] ». Mais d'autre part le premier avril a toujours été la fête, si je peux dire, de la *lavatio* conjugale, le jour où les femmes allaient se baigner[6] en l'honneur de la *Fortuna*[7] *virilis* et dans l'espérance de la saine concorde[8]. — Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre solution, notre inscription est en singulier accord avec tout ce que nous savons de la vie antique.

Remarques paléographiques. — La lettre E à forme cursive II, mais couchée, Ξ, est constante à Glozel[9]. — Les mêmes lettres, par exemple L[10], se lisent indifféremment dans le sens normal, de gauche à

1. Il n'importe que Vichy vienne d'un nom de villa ou de *vicus*; il n'importe non plus que Vichy soit les *Aquae Calidae*: il peut s'agir de trois noms pour des époques différentes, ou, plutôt, de trois groupements voisins ayant servi tour à tour à désigner l'ensemble : ce qui est un fait fréquent en Gaule.

2. Les localités dénommées de rivières sont souvent les endroits où une route passait la rivière, mais également l'endroit où la rivière débouchait dans un fleuve. Pour ce dernier cas, voyez Nevers (à l'embouchure de la Nièvre), Essonnes, etc. Mais il est possible que ces deux catégories se ramènent à une seule, ces localités d'embouchure étant celles où une grande route franchissait les rivières qui leur donnaient leur nom. — A Vichy, c'était le passage du Sichon par la route venant de Feurs en direction du centre (par Chantelle).

3. *Quum se purpureo vere remittit humus*, dit Tibulle [Lygdamus], III, 5, 4. Cf. L. Bonnard, *La Gaule thermale*, 1908, p. 47. — Y avait-il un lien entre ce début de la saison des eaux et la fête de la *Lavatio* de la *Magna Mater*, le 27 mars?

4. *Unda sub aestivum non adeunda canem*, dit Tibulle, III, 5, 2.

5. De Vit, § 9.

6. Voyez la description de la fête chez Ovide, *Fastes*, IV, 133-164.

7. Faut-il faire intervenir à ce propos la Tyché de Glozel (*Revue*, 1927, p. 175)? J'en doute.

8. Je traduis le mot de Lydus, parlant de cette fête (*De mensibus*, IV, 15), ὑπὲρ ὁμονοίας. — Je n'ai pas à insister sur le rôle sacré ou magique de l'eau des fleuves, rivières ou sources, en particulier comme divinités guérisseuses ou nourricières; cf. Hild, *Dict. des Ant.*, t. II, p. 1191 sq., p. 1238; en dernier lieu, Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 326.

9. Cf. *Revue*, 1927, p. 167, 173, 170.

10. Lignes 1 et 4 (ouvert sur la gauche), lignes 2 et 6 (ouvert sur la droite).

droite ou dans le sens contraire. Ce qui se retrouve ailleurs, et très souvent, à Glozel[1]. — Les lettres oubliées sont replacées, comme si souvent dans l'Antiquité, en bas ou en haut de la ligne, mais, ici, pas exactement près de la place qu'elles devraient occuper, plus à gauche[2] ou plus à droite[3]. — La superposition, à la même ligne, de deux lettres qui se suivent[4] (ligne 3, RE dans AMARE), correspond à une tendance que je constate dans la paléographie de Glozel[5], vers la confection des ligatures dans le sens vertical, au lieu du sens horizontal, plus habituel à la cursive classique[6]. — Nous reviendrons sur tout cela.

(A suivre.) CAMILLE JULLIAN.

Châtelaines à breloques. — La châtelaine de Wettolsheim, *Cahiers d'Alsace*, 1927, p. 78, article de Forrer. Ceci est important, à cause de la nature et de la variété des objets qui composent le bijou; citons en particulier des sortes de crochets où M. Forrer voit des clefs en forme de passe partout. Et il a raison. Et il a également raison de regarder ces clefs comme des breloques à caractère symbolique (la clef signifiant « le droit et le pouvoir de la maîtresse de maison »). J'ajouterai aussi magique, la clef ayant toujours eu ce caractère (cf. *R.*, 1927, p. 164-165), et je verrai dans ces châtelaines les analogues des colliers à amulettes (cf. Déchelette, II, p. 1318). M. Forrer a, à ce propos, de fines remarques sur le « cliquetis » de ces chaînettes, qui devait rappeler les *tintinnabula* ou les *klapperbleche* hallstattiens. Les monnaies que présente cette châtelaine, les plaquettes en bois de cerf gravés qu'offrent deux autres chaînettes publiées par Lindenschmit (I, IV, pl. 7), ont la même destination apotropéique Nous sommes, avec ces objets, au Bas-Empire ou aux temps barbares. — En ce qui concerne la châtelaine elle-même, Bellucci (*Parallèles ethnographiques*, p 87-95) me paraît avoir bien vu qu'elle a toujours eu, à son origine, un rôle prophylactique. C. J.

1. En particulier pour C : *Revue*, 1927, p. 173, lignes 3, 4 et 5 ; p. 167, lignes 3 et 8 (cf. p. 207, n. 5); pour L : *Revue*, 1927, p. 181, lignes 1 et 2 ; pour O en forme de croissant : *Revue*, 1927, p. 181, lignes 1, 3 et 5 ; p 173, lignes 1 et 2.
2. Ligne 6, et ici renversée.
3 Ligne 4 et ligne 5.
4. Cf. les inscriptions, 1927, p. 170, l. 1 ; p. 181, l. 2.
5. Cf. les inscriptions, 1927, p. 173 (l. 3, TO et XA ; p. 181 IC); p, 171 (IC).
6. Et aussi à l'écriture lapidaire; cf. Cagnat, 4e éd., tableau de la p. 24, et p 24-25.

A PROPOS DES BRIQUES A « CUPULES »
DE GLOZEL

Les deux arrêts de condamnation prononcés par les commissions officiellement chargées de vérifier l'authenticité des découvertes de Glozel n'empêchent pas la recherche des originaux imités et des objets que l'on peut comparer avec le mobilier de ce dépôt bizarre, désormais célèbre, où tout ne semble pas faux[1].

Parmi les pièces que *L'Illustration* du 3 septembre 1927 a reproduites, figure une brique à alvéoles[2], de forme insolite, qui a intrigué beaucoup de personnes, d'autant plus qu'on lui donne un complément inusité. De fabrication peu soignée, de forme sensiblement trapézoïdale, elle est percée, jusqu'à mi-épaisseur, de six trous cylindriques (que l'on a crus faits au doigt, ce qui indique leur dimension), placés à peu près vis à-vis les uns des autres. On assure que sur ces trous s'emboîtent exactement les mamelons d'une brique de même taille[3].

Ces briques cupuliformes ne sont pas inconnues. J. Déchelette donne la figure de quatre fragments provenant de Stradonitz, du Mont-Beuvray, d'Aksum en Éthiopie[4]. Mais là, pas de briques de recouvrement.

Le Musée de Saintes conserve dix-sept morceaux de différentes grandeurs de briques de même sorte, mais d'un travail bien meilleur. On a pu en reconstituer une (*fig. 1*). Elle est faite au moule, mesure 16 centimètres de longueur, 9cm5 en largeur et 2 centimètres d'épaisseur; elle est perforée à mi-épaisseur de 60 alvéoles, à fond plat, de 1 centimètre environ de diamètre (celles de Glozel paraissent plus grandes; vraisemblablement, la photographie de *L'Illustration* a réduit l'original[5]),

1. [Voyez la *Revue* depuis 1927, fasc. 2 sq.]

2. [Cf. *Revue*, 1927, p. 378.]

3. [Je ne sais si l'on a affirmé ce fait *de visu*, et si ce n'est pas une simple conjecture. MM. Morlet et Fradin disent simplement, à propos de leurs premières découvertes, fasc. I, p. 7 : « Cupules exécutées au doigt avant cuisson..., véritables points de rétention destinés à augmenter la cohésion des divers éléments ... [Dans ces cupules] venait s'encastrer de la terre argileuse, etc. » Il n'est nulle part question, dans les relations des premières fouilles, de briques à mamelons s'emboîtant dans les briques à cupules. — C. J.]

4. *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. II, 3e partie, p. 1546.

5. [*L'Illustration* reproduit en effet, mais en la réduisant, la brique que MM. Morlet et Fradin (cf. ici, n. 3) donnent en grandeur naturelle. Ils indiquent, comme dimensions moyennes 10 × 7 centimètres et 25 millimètres d'épaisseur. Les alvéoles ont en moyenne 13 millimètres de diamètre à l'ouverture (M. et Fr., *id.*, fig. 4).]

disposées sur dix rangs de six trous chacun, assez serrés, régulièrement disposés; la pâte en est fine, grise actuellement, parce que ces morceaux ont séjourné, pendant des siècles, dans la vase d'un des nombreux puits creusés tout le long de l'aire de Mediolanum. Passée au four, elle redevient rougeâtre. Cette brique reconstituée donne la même impression qu'un nid de guêpes, forme des alvéoles à part. Aucun résidu n'a été reconnu au fond d'une quelconque de ces cavités. La similitude entre cette brique santone et les briques glozéliennes est évidente; leur âge ne peut faire aucun doute; leur destination est la même. Elles appartiennent aux premiers siècles de notre ère[1] et font partie des ustensiles de sorcellerie très probablement.

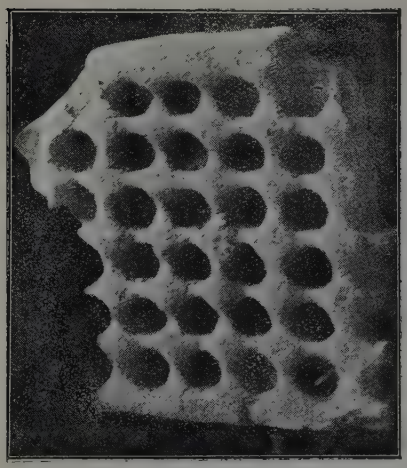

Fig. 1.

Brique à alvéoles du Musée de Saintes.

M. Franchet, dans son article de la *Revue Rose* du 13 novembre 1926, et M. Labadié, auteur de l'article de *L'Illustration*, attribuent un autre rôle à celles de Glozel. Le premier a constaté que les parois de la fosse, qu'il appelle four, sont « construites avec un mélange de pierres et de petites briques munies de cupules[2] ». Un croquis montre la place des matériaux, les briques jetées pêle-mêle derrière un mur en pierres. Il ne parle pas de briques à mamelons. M. Labadié décrit les parois comme *revêtues* de « briques emboîtées les unes dans les autres par des trous et des mamelons en parfaite concordance. Un lutage complète le jointement[3]. »

Ces deux auteurs ont conclu que ces briques avaient pour rôle de donner plus de « cohésion », plus de résistance aux murs. M. le doyen Audollent (*Le Correspondant* du 10 novembre 1927) abonde dans ce sens et croit aussi ces « briques rectangulaires de tailles diverses,

1. Elles seraient donc plus jeunes que celles de la collection Furstenberg (voir plus loin).

2. [M. Franchet ne fait que répéter les indications de MM. Morlet et Fradin, ici p. 211, n. 3.

3. [Voyez les réserves, p. 211, n. 3.]

lisses, portant des cupules et [ou] des mamelons, destinés à s'emboîter, pour faciliter leur emploi dans la construction »[1].

En réalité, leur place en arrière ressemble singulièrement à celle d'objets sans valeur, utilisés pour contre-buter le mur en pierres. Si la confection, en terre cuite, de briques mâles, à six protubérances, ne présente pas une difficulté technique sérieuse, il n'en va pas de même pour une brique qui aurait dû avoir 60 petits mamelons entrant parfaitement dans toutes les alvéoles.

Quant à prétendre que ces deux briques aient été prévues pour donner, par leur accouplement, plus de solidité à la construction, est-ce admissible? Pourquoi tant de façons, quand il était si simple de fabriquer aisément des briques d'une épaisseur convenable?

Le classement de la plaque à cupules au rang des instruments de sorcellerie[2] se justifie, semble-t-il, par des amulettes de même forme, rectangulaires, qui sont reproduites sur trois disques de suspension, en terre cuite, du sud de l'Italie, dont l'image se trouve dans le *Dictionnaire des Antiquités*... de Daremberg et Saglio, au mot *Amuletum*[3], p. 256, fig. 306, et dans le *Manuel* de Déchelette, t. II, 2e partie, p. 886. S'il en est ainsi, la brique complémentaire est inséparable de la précédente[4]. Elle manque à Saintes; le sorcier la

1. [Voyez les réserves, p. 211, n. 3.]

2. Cf. *Revue*, t. XXIX, p. 378, les notes de M. C. Jullian.

3. [J'ai sous les yeux la photographie ou l'original de :

1° Le disque du Musée de Naples (= Déchelette, t. II, p. 886, fig. 373, n° 3; *Dict. des Ant.*, fig. 306). Il y a, sur brique rectangulaire, 20 alvéoles rangées 5 par 5 ou 4 par 4; elles sont rondes et non pas rectangulaires, comme elles le paraissent dans les dessins publiés jusqu'ici.

2° Le disque du *British Museum* (= Jahn, pl. IV, fig. 3; Déchelette, *id.*, n° 2; *Catalogue of the Terracottas*, 1903, E 129). Il y a, sur brique rectangulaire, 12 alvéoles, rangées 3 par 3 ou 4 par 4, et également rondes, et non rectangulaires.

3° Le moule de disque de la collection Campana au Louvre (*Rev. arch.*, 1917, I, p. 97). Brique rectangulaire à alvéoles sans doute rondes, au nombre de 12, rangées 3 sur 4.

4° Le moule de disque donné au Louvre par Fr. Lenormant (*Gaz. arch.*, VII, 1881-1882, p. 95; *Rev. arch.*, 1917, I, p. 95). Alvéoles paraissant rondes, au nombre de 12 au plus.

5° Le disque de la collection Cumont (*Rev. arch.*, 1917, I, p. 91). Brique carrée; alvéoles qui paraissent rondes, au nombre de 12, 3 sur 4 [ceci incertain].

6° Le moule de l'*Ashmolean Museum* d'Oxford (*The Journal of Hellenic Studies*, VII, 1886, p. 45). Brique rectangulaire. Alvéoles rangées sur 3 ou 4 lignes de 5 (au total 15 ou 20).

7° Le disque du Musée de Berlin (*Gaz. arch.*, VIII, 1883, pl. III, n° 2). Brique rectangulaire. Alvéoles rondes, au nombre de 12, 3 rangs de 4.

Il doit y avoir une très grande quantité de pièces semblables, moules à disques ou disques, tous sans doute originaires de Tarente ou du sud de l'Italie. En dernier lieu, Cumont, *Rev. arch.*, 1917, I. Sur leur caractère apotropéique, voyez surtout Heydemann, *Gaz. arch.*, VIII, 1883, p. 7 sq.

Les alvéoles de ces disques étant circulaires et non rectangulaires, il faut rectifier ce que j'ai dit sur elles; *Revue*, 1927, p. 378, n. 2; 1928, p. 67. Mais il faut par suite les rapprocher sans réserves de celles de Glozel. — C. J.]

4. [Mêmes réserves sur l'existence de ces briques à mamelons d'emboîtement; cf. p. 211, n. 3.]

remplaçait par un autre instrument[1]. Telle n'est pas l'opinion de Déchelette qui a connu les briques de Saintes[2], ne fait aucune allusion à la magie ou sorcellerie et ne leur donne d'autre rôle que celui qu'il attribue aux briques similaires de Stradonitz, c'est-à-dire des creusets ou moules servant à la fonte de métaux précieux.

Sur un des fragments d'Aksum[3], M. Zahn a remarqué une petite rigole de coulée qui lui a inspiré la conjecture d'une seconde plaque percée de trous correspondant mathématiquement avec les alvéoles, à travers lesquels la coulée aurait été opérée. Cette rigole est exceptionnelle et peut-être accidentelle. En tout cas, la surface de nos briques n'est pas assez plane et lisse pour admettre une couverture sans interstice. Le métal liquide se serait répandu partout.

Ch. DANGIBEAUD.

1. [Je me demande si ces briques à alvéoles n'étaient pas, comme tant de choses à Glozel (cf. *Rev.*, 1927, p. 388-389), l'équivalent vulgaire des célèbres vases mystiques appelés κέρνοι, dont les nombreux godets ou κοτυλίσκοι ont donné lieu à tant d'hypothèses : récipients pour offrandes? pour encens? pour lumignons? pour l'eau ou un liquide divinatoires? Cf. l'excellent article de Louis Couve dans le *Dict. des Antiquités*, au mot *Kernos*, où un de ces vases (fig. 4266) a précisément 25 godets. Et toutes ces hypothèses ont d'autant plus de vraisemblance qu'il s'agit dans ces disques comme dans les κέρνοι, d'objets ou d'emblèmes cultuels, se rattachant plus ou moins à des syncrétismes religieux (cf. Graillot, *Le Culte de Cybèle*, p. 178-180); et la sorcellerie est avant tout syncrétiste.

Il est possible qu'il y ait également un rapport entre ces objets à alvéoles ou à godets et les tables à offrandes de l'Égypte dont parle Maspero (*Acad. des Inscr.*, *C. r.* de 1895, p. 291, plaques chargées de godets rangés par 6 ou 8 sur 2 lignes ou par 9 sur 3 lignes. — C. J.]

2. Il les cite simplement dans son *Manuel*, t. II, p. 1544, en note. Mais il en a plus longuement parlé dans son étude d'archéologie comparée *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte* (Congrès archéologique de Mâcon, 1899), p. 34. Les nôtres sont presque pareilles à celles de la collection du prince de Furstenberg, près de Stradonitz, reproduites dans le *Manuel*, fig. 715, 2 et 3; mais les alvéoles sont plus profondes. Voir aussi Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXIV, fig. 17, 19.

3. *Ibidem*, fig. 715, 1 *a*. Cf. Déchelette. *loc. cit.*, p. 1545, note 2.

UN NOUVEAU FINES DE LA CITÉ D'AIX

DÉCOUVERT PRÈS GARDANNE[1]

Borne rectangulaire, en calcaire de la région, en tout semblable aux autres *fines* connus dans les environs d'Aix; elle est incomplète dans le bas, puisque celles qui sont entières ont jusqu'à $1^{m}60$ de haut, tandis que celle-là mesure $0^{m}62$ de hauteur, 0,43 de largeur et 0,30 d'épaisseur. Ces deux dernières dimensions sont celles des autres

FINES D'AIX : FACE A

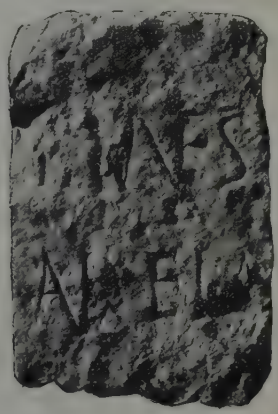

FINES D'AIX, FACE B

bornes. L'une des faces porte distinctement sur deux lignes FINE / AQV (N et E sont liés) pour *Fine(s) Aqu(ensium)* en caractères profondément gravés de 14 centimètres à la première ligne et de 12 à la seconde. Sur la face opposée, on lit sans hésitation, bien que les deux premières lettres aient un peu souffert : FINES / ARELA (N et E liés) *Fines Arela(tensium)* en caractères de 13 et 12 centimètres.

1. Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 22 avril 1927.

L'existence de cette borne m'avait été signalée dès 1919 par un voisin de campagne, qui, ayant vu chez moi des dessins des bornes de Belcodène, m'assura qu'il existait une inscription analogue à la bastide Deleuil à *Peynier*, lapsus impardonnable qui me fit chercher inutilement et à plusieurs reprises à Peynier (où existent deux habitations Deleuil) ce qui était à Gardanne. Mais, sachant qu'il y avait aussi dans cette dernière localité plusieurs bastides Deleuil (nom de famille répandu dans ce canton), l'idée me vint d'y aller voir et ma première tentative fut couronnée de succès. En effet, le 8 août 1925, en arrivant à la ferme Deleuil qui fait partie du hameau de Payannet, situé à 1.500 mètres au nord de Gardanne, et avant même d'avoir questionné les habitants, je trouvais le *fines* tant cherché servant de banc contre la façade sud de la ferme. Après avoir photographié et estampé ses deux inscriptions, je commençai une enquête sommaire, poursuivie le 15 septembre; elle m'apprit que le monument avait été trouvé couché dans la terre, tout auprès de l'habitation, vers 1885. D'autre part, un examen des lieux me révéla l'existence d'un puits antique à petite section, comme celui de Mime à Fuveau, et d'une source jaillissante dans un bassin auprès duquel sont alignés, sans emploi, de gros blocs de pierre taillés dont un de plus de 2 mètres de long, comme on n'en voit que dans les ruines gallo-romaines de la région. La propriété appartient à M. H. Raynaud, de Marseille, membre de la Société de Statistique... et d'Archéologie, à qui j'ai signalé l'intérêt du monument et qui s'est empressé de pourvoir à sa conservation, en en faisant généreusement don au Musée d'archéologie.

A diverses époques, on a reconnu plusieurs monuments de ce type. Ces *lapides finales*, rares dans tout le monde romain, furent placés au 1er siècle par les ingénieurs de l'Empire, chargés de délimiter le territoire de la cité d'Aix, enclavé dans celui de la colonie d'Arles. Sur les 13 enregistrés[2], les 2 de Gémenos sont douteux et disparus, 6 autres ont également disparu, mais l'existence de la plupart semble certaine : ce sont ceux de la Grande Pugère, dont nous n'avons pas de raison sérieuse de suspecter la découverte[3], de Peynier, de Saint-Antonin et les 3 d'Aix signalés par de Burle, Devoux et Solier.

2. *Corpus I. L.*, t. XII, nos 531, 5775 et p. 65. A la bibliographie qui y figure, il faut ajouter les trois importantes études de C. Jullian (*Inscriptions de l'Huveaune*, 1886); Albanès (*Gallia... Aix*, préface, p. 3 à 9), M. Clerc (*Aquae Sextiae*, 1916, p. 165) et des mentions de moi (*Monogr. de Belcodène*, 1900, p. 36), L. Constans (*Les Bouches-du-Rhône*, 1924, t. II, p. 63), etc.

3. Les membres de la Société de Statistique d'Aix, qui le signalèrent en 1817, avaient aussi découvert le *fines* des Figons, qui est parfaitement authentique; ce type de borne ne leur était donc pas inconnu. (Cf. Michel de Loqui, *Mém. de l'Acad. d'Aix*, 1840, t. IV, p. 325.)

Sur les 5 encore existants, 2 sont encore en place à Châteauneuf ou Negréoulx et Les Figons, 2 (ceux de Belcodène) sont au musée de Marseille et 1 (celui du quartier Sextius, d'Aix) est au musée d'Aix (n° 104).

La récente découverte du *fines* de Gardanne porte à 14 le nombre de ces bornes qui ont été signalées et à 6 celui de celles existantes.

CARTE DES FINES DE LA CITÉ D'AIX

Cette dernière borne appartient à la limite méridionale de la cité d'Aix, laquelle suit une direction S.-E.-N.-O. de Belcodène aux Figons. Entre ces deux points, qu'on était tenté de relier par une seule ligne, on ne connaissait aucune borne intermédiaire. Nous avons maintenant celle de Gardanne. De plus, je ne crois pas inutile de signaler ici un texte médiéval, jamais utilisé dans la question. C'est un bornage de 1255 entre les seigneuries de Fuveau et de Gréasque qui fait passer la limite *ad Fos d'Aurimia ubi est quidam terminus vetus*[4]. Cette font d'Aurimie[5] se trouvait sur le bord est de la route

4. Archives des B.-du-R., archevêché d'Aix, reg. *Thesaurus*, f° 22, publié par Albanès, *Gallia... Marseille*, n° 280.

5. Fontaine d'Aurimie, appelée *Fos d'Auremi* sur un plan ancien (Archives des B.-du-R., Saint-Victor, liasse 86) et quartier d'Aurimie sur les cadastres de Gréasque. Une exploration minutieuse des lieux, malheureusement bouleversés par les travaux des mines, qui ont fait disparaître la source, ne m'a rien donné. Si la borne, déjà vieille en 1255, ne désigne pas un des *fines* d'Aix, mais un terme

d'Aix à Toulon au-dessous du puits Luillier de la Compagnie des Charbonnages.

Une ligne droite tirée de Belcodène à Payannet-Gardanne passe exactement au quartier d'Aurimie. A Payannet, la limite, changeant de direction, s'infléchissait vers le nord-ouest pour atteindre Les Figons, donnant ainsi par un angle obtus au territoire d'Aix plus d'étendue qu'on ne le supposait jusqu'à présent.

La borne de Payannet, il est vrai, n'a pas été trouvée plantée, mais il n'y a aucune raison de supposer que cette pierre de plus de 200 kilos y a été apportée d'un point éloigné de la bastide Deleuil, dont le tènement est assez restreint. Quant à son authenticité, elle ne saurait faire doute pour moi qui ai vu les cinq autres bornes subsistantes; mêmes dimensions, mêmes formes de caractères et de gravure, mêmes liaisons des N et des E.

H. DE GÉRIN-RICARD.

postérieur, il est à remarquer toutefois que Belcodène, La Font d'Aurimie et Payannet se trouvent sur une même ligne. De plus, une transaction de la même époque (1259) concernant les limites des diocèses d'Aix et de Marseille, faisant probablement allusion aux *fines* antiques de Belcodène, dit : ... *et castrum* [*Belcodenis*] *ipsum esse et fuisse antiquum limitem.* (*Cartulaire de Saint-Victor*, n° 1130.)

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Nimègue. — Dans la luxueuse et scientifique publication du Musée de Leyde, que dirige avec un soin remarquable M. J. H Holwerda, vient de paraître un très long article de M. M. Daniels sur les dernières fouilles de Nimègue. J'attire en particulier l'attention sur les restes et la restitution des *fana*, où l'on verra quels services a rendus à la science, après Hettner, le regretté Léon de Vesly avec ses *fana* normands. M. Daniels signale des trouvailles de monnaies commençant à Néron et finissant à Valentinien. La dernière date indique bien que les Francs Saliens étaient désormais installés à Nimègue. La première montre bien que Nimègue a dû être occupée lorsque, après Civilis, les Bataves ont été établis ou rétablis là. Mais leur installation sur la hauteur a été interdite, et, au lieu et place de leur ancien *oppidum*, ils furent organisés dans le bas, le long du Wahal, à *Noviomagus*. M. Daniels traduit *Noviomagus* par « champ nouveau ». Non! en toponymie, *magus* est l'équivalent, sans réserve, de *forum*. *Noviomagus* ou *Forum Novum* indique par son nom qu'il s'agit d'une nouvelle formation, ou, plutôt, concentration municipale, comme tous les *Noviomagus* ou *Forum Claudii*, etc., *magus* ou *forum* de la Gaule. *Oudheidkundige Mededeelingen*, etc., n. série, VIII, 1927.

Le culte des sources. — De M. Aebischer : 1° *Survivances du culte des eaux en pays fribourgeois*, tirage à part de 15 pages des *Archives Suisses des traditions populaires*, t. XXVII, 1926; 2° sur le même sujet, *Sur deux bornes fontaines et quelques autres sources du pays fribourgeois*, tirage à part de 5 pages du même recueil, *ibid.*

Cimetière franc. — A.-G. Poulain, *Notes d'archéologie normande*, extrait du *Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques*, t. XXV, 1922-1924, in-8° de 10 p. et 1 pl. (le cimetière franc d'Ecos).

Théâtre *d'Andeleius* : je reçois sous ce nom une note imprimée, datée du 28 octobre 1927, de M. Léon Coutil (*Société Préhistorique française?*). Il s'agit sans doute d'un lieu près des Andelys. Et qu'il y ait eu par là une villa ou un enclos sacré, cela me paraît vraisemblable. Y a-t-il quelque rapport entre cela et Les Andelys? Y a-t-il là un sanctuaire par-devant forêt, comme les *antelucum* (Andelu, cf. Longnon, *Noms de lieu*, n° 696) romains ou les *Arnemetici* gaulois (*Corpus*, XII, n° 2820 : *are* = *ante*; *nemet* = *nemus*)? Je n'ai pas étudié le pays.

Toponymie. — Je vais étudier avec une particulière attention le recueil des *noms de communes de la Charente* (avec renvois aux dates des documents), que M. J. Talbert publie dans les *Études locales* de janvier 1928. Au premier abord, je suis content que l'auteur se refuse à trouver des noms ibériques. Les noms en *-acus* sont évidemment, comme ailleurs, caractéristiques de l'organisation domaniale à l'époque romaine; mais beaucoup de noms en *-ac* (là comme ailleurs les noms en *-y*) ne doivent leur désinence que par un fait de contagion. Les *Saint-Fort* doivent venir de Fortunatus. Tout cela est fort intéressant.

Stèles et ornements funéraires. — J'ai étudié avec un intérêt particulier les *Stèles funéraires marocaines* de MM. J. Bourrilly et E. Laoust (*Collection Hespéris*, *Institut des Hautes-Études Marocaines*, III, 1927, Paris, Larose, gr. in-4° de 125 pages et 59 planches). Stèles discoïdales chères à notre ami Colas, ornements en rosace, etc., nous retrouvons là ce que Colas a étudié dans le Pays Basque, ce que Frankowski a étudié en Espagne, ce que nous avons signalé souvent ici même, des faits d'analogie, d'emprunt ou de survivance extraordinaires : mêmes types sculpturaux ou ornementaux par tout l'Occident européen, et partant d'aussi loin qu'on aperçoit une tombe de pierre, et se retrouvant aujourd'hui encore. Les auteurs de ce livre, très sagement discrets dans leurs conclusions, ont cependant préparé le terrain des ethnographes par un répertoire d'une très grande richesse, et aussi par une connaissance extrêmement sûre de tous les livres et articles parus sur ces questions. Travail, donc, de premier ordre.

Nécropoles préhistoriques en Finistère. — Article de MM. Bénard, Le Pontois, Dizot et Favret dans la publication du Musée de Penmarc'h (*Institut Finistérien*, n°s 2-4, 1924-1926).

Terminologie préhistorique, article du regretté A. Devoir dans la même publication de l'*Institut Finistérien*.

Céramique. — *Graffiti*, marques de fabrique, four à potier d'espèce nouvelle, poterie du IV° siècle avec ornements à la roulette, et toujours les tèles de *Brariatus*, on a un lot considérable de renseignements céramiques dans le *Pro Nervia*, t. III, 3, 1927 (articles de M. Hénault et P. Darché)[1].

Cachet d'oculiste trouvé à Bavay (M. Hénault, *Pro Nervia*, 1927, p. 393) :

Q GERMANI SECVRID	Q GERMANI SECVRID
... ATIS SADVETE CI	... NAMINI ADAS...

1. M. Hénault publie dans ce fascicule, outre le relevé des dernières fouilles, la lecture qu'il a faite, sur l'historique des découvertes faites à Bavay, à l'Académie des Inscriptions (lecture datée du 20 avril 1927). Ce qu'il ne dit pas, c'est l'accueil de sympathie et de gratitude que lui a fait l'Académie.

diatisserium ad aeteres cicatrices et *cinnaminium*[1] [?] *ad aspritudines. Securid.* pour *Secund.* ?

Alvâo. — Mendes Corrêa, *Sur une inscription proto-ibérique d'Alvâo*, tirage à part des *Trabalhos da Sociedade Portuguesa de Antropologia e Etnologia*, Porto, 1928, 16 pages, 1 planche. J'ai dit ce que je pensais (*R.*, 1928, p. 113) de cette inscription. — L'article est écrit en français, et fort bien.

Épingles à habits. — Étude très précise, avec nombreux dessins, de M. F.-A. Schaeffer dans le *Bulletin de la Soc. préhistorique française*, février 1928 Époque du bronze. « Elles reposaient sur la poitrine des squelettes », « elles servaient à fixer les plis d'un châle ou d'un manteau sur le corsage ».

Le passage des Alpes par Hannibal. — Dans sa *Storia di Roma*, t. I, 1927. M. Ettore Pais (p. 217-218) hésite entre les vallées supérieures du Drac [erreur pour l'Arc?] et de l'Isère.

Dans la banlieue de Paris. — A. Kuntz donne un résumé de l'histoire ancienne de la région du Raincy; *Essai d'histoire de l'homme dans le canton du Raincy*, in-8° de 24 pages, 1927, extrait de la *Soc. historique du Raincy*.

Pénétrations religieuses. — De même que l'extension du culte de Mithra ou de celui de la Mère ne peut pas être étudiée en dehors des cultes régionaux auxquels ils se sont adaptés, de même on peut se demander si le développement des grandes sectes chrétiennes, par exemple de l'Arianisme, ne s'explique pas par l'influence de cultes antérieurs, et M. Carcopino a admis, d'ailleurs avec une réserve infinie, l'hypothèse que l'Arianisme, en Illyricum, a pu se rattacher au Mithriacisme (*Rev. arch.*, 1921, p. 431). M. Zeiller vient de reprendre la question (*Arianisme et Religions orientales dans l'Empire romain*, extrait des *Recherches de science religieuse*, 14 p.). Et il conclut : « Les causes occasionnelles, le facteur politique, l'action de telles ou telles individualités remuantes, paraissent bien donner une explication suffisante au rôle de premier plan que l'Illyricum a joué dans l'Arianisme. » J'ai la même impression en Gaule, où je ne trouve aucun lien entre les tenants de l'Arianisme au temps d'Hilaire et le substratum religieux des populations indigènes. Mais je ne sais si la même conclusion sera possible quand on regarde l'Arianisme des Barbares.

La pierre Mulot à Bleurville (Vosges) est célèbre par les signes qu'elle présente : pieds, cupules, croix, signes en fer à cheval, carré quadrillé, et surtout svastika. M. Coutil, qui la publie (*Bull. de la Soc. préhistorique française*, février 1928), n'indique pas d'âge. Je ne crois pas qu'il faille remonter avant l'ère chrétienne. Et peut-être y a-t-il là

1. Il y a *cinnamomum* et *cinnamum* dans les manuscrits de Pline, XIII, 15.

des signes magiques de plusieurs époques (cf. *Revue*, 1927, p. 163, n. 3).

La fiscalité du Bas-Empire. — Ferdinand Lot, *L'Impôt foncier et la Capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, in-8° de 140 pages, Paris, Champion, 1923, CCLIII^e fasc. de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*. Reprend avec un soin infini l'examen du problème le plus ardu que nous a laissé l'Antiquité.

Bas-Empire. — Ferdinand Lot, *La Fin du monde antique et le début du Moyen-Age*, dans la collection Henri Berr, 1927, in-12 de XXVIII-524 pages. Particulièrement utile pour la Gaule de Dioclétien à Dagobert.

La céramique d'Argonne. — M. G. Chenet continue, avec son soin coutumier, à distinguer les deux âges principaux de la production céramique, le Haut-Empire et le IVe siècle (*Céramique gallo-romaine d'Argonne, les Ateliers de la vallée de la Biesme*, dans le *Bulletin de la Société archéologique Champenoise* de sept. 1927).

Le commerce de Narbonne. — G. Cros-Mayrevieille, *L'Évolution économique de Narbonne*, p. 102 sq., dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, année 1926-1927, t. XVII.

Chronique ibérique de Lantier, extrait du *Bull. hispanique*, p. 47-72, de 1928. Très utile même pour la Gaule.

A propos de la Graufesenque. — Lantier, *Bull. hispanique*, 1928, p. 66, à propos des fouilles de Belo (province de Cadix) : « La présence, dans les tombes, de céramique de La Graufesenque permet d'étendre singulièrement l'aire d'expansion des poteries rutènes ».

La bataille de Trèves dans la campagne contre Civilis, étude approfondie de Sadée dans les *Bonner Jahrbücher* de 1927; t. CXXXII.

Routes romaines. — En examinant la carte des routes romaines de Trèves (par Hagen et Steiner) donnée *Bonner Jahrbücher*, t. CXXXII, p. 170, je remarque le phénomène que j'ai si souvent constaté aux abords des villes de la Gaule : le grand nombre de routes qui y aboutissent (ici, 8), et leur dispositif, 2 par 2, en lignes parallèles.

Matronae Audrinehae (Hermülheim près Cologne), *Bonner Jahrbücher*, t. CXXXII (Lückger).

CAMILLE JULLIAN.

Armes gallo-franques (H. THYS EN, *Contribution à l'étude des procédés de fabrication des haches et francisques sous la période franque;* dans *Chronique archéologique du pays de Liége*, XVIIIe année, n° 3, avril 1927, p. 53 61, avec 6 figures dont 5 micrographies). — L'auteur s'est attaché à l'examen micrographique des armes tenues en Belgique comme armes franques forgées par des Gaulois pour le compte de Francs. — Ses recherches ont porté sur trois spécimens en acier.

La première arme, hache de Warnant, communiquée par M. Servais, conservateur du Musée liégeois, a révélé un acier à deux grains; doux et par endroits mi-dur; métal dont la pureté, attestée par l'absence de scories, démontre une fabrication très soignée, cependant que la qualité du forgeage apparaît grâce à la petitesse des grains généralement très bien formés. Toutefois, et ceci est à noter, l'examen n'a décelé de la part de l'ouvrier, peut être ignorant en la matière, l'usage d'aucun procédé de nature à pourvoir le tranchant d'une dureté spéciale.

La deuxième arme a été, comme la suivante, fournie par M. le baron de Loé, tout récemment encore conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Cette francisque, dite de Gors op Leeuw, renferme quelques scories et présente par suite un métal moins pur que le précédent; moins dur aussi. Mais cet acier doux est très bien forgé, lui aussi, car ici encore le grain est petit. Quant au tranchant, il a été, après façonnage à chaud, soumis à un battage systématique à froid; et le fait est souligné par M. Thyssen comme établissant de la part du fabricant « des connaissances assez étendues sur les propriétés du métal ».

Enfin, la troisième arme : hache de Holton, est en fer doux, à une seule espèce de cristaux. Moins soigné, le métal renferme une multitude de scories. De plus, le forgeage, moins habile ou moins savant, a été effectué à beaucoup trop haute température; car les grains sont énormes. Toutefois, l'ouvrier n'était point un ignorant en son métier; car l'examen du tranchant nous montre celui-ci comme ayant été soumis à un battage à froid, analogue à celui de la francisque, encore qué, cependant, moins énergique.

M. Thyssen se garde, bien entendu, de tirer de ces peu nombreuses constatations de formelles conclusions. Se souvenant toutefois de documents de source romaine, grâce auxquels les populations gauloises, contemporaines de César, nous apparaissent armées d'épées par trop flexibles et d'un fer trop doux, l'auteur considère, à la fin de son intéressant compte rendu, que les armuriers romains, installés en Gaule, à la suite des légions, ne tardèrent point à faire école; car, du jour où « les Francs envahirent à leur tour les provinces romaines, les forgerons gaulois purent leur exécuter des armes à la mode franque, mais avec des procédés, appris des Romains ».

A. LESMARIES.

VARIÉTÉS

La force motrice animale à travers les âges.

C'est à une découverte, et à une découverte importante, que des recherches, poursuivies pendant près de vingt ans, sur la force motrice animale à travers les âges [1], ont conduit le commandant Lefebvre des Noëttes. Et elles l'y ont conduit parce qu'à une méthode rigoureusement scientifique et à une connaissance parfaite des documents de tout ordre ce patient chercheur joint une science et un usage personnels du cheval.

On savait depuis longtemps, par les monuments figurés, que l'attelage antique différait du nôtre dans son aspect et dans ses organes. On le savait, un peu vaguement d'ailleurs, mais on raisonnait comme si on ne l'avait pas su, c'est-à-dire qu'on admettait tacitement et pratiquement que ce mode d'attelage rendait les mêmes services que le nôtre, bien que le témoignage formel et précis de textes connus établît exactement le contraire. M. Lefebvre des Noëttes a mis les choses au point.

Par une étude minutieuse des monuments il s'est convaincu, et nous convainc, que depuis le troisième millénaire jusqu'aux premiers Capétiens, l'attelage du cheval demeure d'un type immuable. Les caractères en sont : la traction par la gorge; le dispositif de front; l'absence de ferrure. L'appareil de traction est constitué par le timon, le joug et le collier, simple bande de cuir souple fixée au joug au-dessus du garrot et prenant son appui sur la gorge. Le principal organe de gouverne et de reculement est une sangle de cuir entourant la poitrine du cheval en arrière des coudes et se rattachant au joug au même point que le collier. Le frein, enfin, se compose d'un mors de bridon avec deux guides par cheval.

Ce mode d'attelage, nous apprend M. Lefebvre des Noëttes, — il nous l'apprend, car on ne s'en était pas encore avisé, — ce mode

1. Commandant Lefebvre des Noëttes, *La force motrice à travers les âges;* Berger-Levrault, 1924; 1 vol. in-8° de 132 p., avec 127 fig. en 20 planches. — Cf., dans l'*Anthropologie*, XXXVI, 1926, p. 297 et suiv., et dans le *Bull. de l'Assoc. franç. pour l'avanc. des sciences*, mars 1927, p. 25 et suiv., des conférences de l'auteur sur le même sujet. Des comptes rendus et des notes sur ces travaux ont été donnés par M. S. Reinach dans la *Revue archéol.*, 1924, II, p. 267 (cf. *ibid.*, 1926, I, p. 333), et ici même par M. C. Jullian, *Rev. Et. anc.*, 1926, p. 30 et 42.

d'attelage est défectueux. Il l'est surtout par le dispositif de traction. Quand les chevaux se portaient en avant, le collier, se plaquant sur la gorge, comprimait la trachée-artère. Les chevaux, alors, relevaient instinctivement la tête; « or, cette attitude redressée est la plus défectueuse que le cheval de trait puisse prendre, car elle rejette son centre de gravité en arrière et l'empêche d'utiliser son poids pour tirer ». Résultat : un attelage de deux chevaux ainsi harnachés ne peut traîner plus de 500 kilos, y compris le poids du véhicule ! Par conséquent, s'il peut être employé pour les transports légers (chars de guerre, par exemple), *il est inutilisable pour les charrois importants.*

Les anciens s'en rendirent compte, et il est bien intéressant de suivre M. Lefebvre des Noëttes dans l'énumération qu'il fait des divers essais de perfectionnement. Mais ces essais furent infructueux, parce qu'on ne songea ni à la traction par les épaules, ni — si extraordinaire que cela paraisse — au dispositif en file, et, pratiquement, les anciens se contentèrent d'un défectueux attelage de front de deux chevaux non ferrés.

Les bœufs, au contraire, attelés, comme aujourd'hui, par joug de cornes ou de garrot, pouvaient, sur terrain meuble, déployer un effort considérable. Mais sur route, n'étant pas ferré, « le bœuf, dont les pieds sont très délicats, perdait le bénéfice de son bon organe de traction et ne donnait qu'un rendement égal à celui du cheval ». Ici encore on tenta vainement de remédier à cette insuffisance; mais l'on ne s'avisa ni de ferrer les bœufs ni de les atteler en file.

Cet état de choses se perpétue jusqu'au IXe siècle de notre ère. On voit alors apparaître le fer à clous; puis, au siècle suivant, le collier d'épaules qui, prenant son appui sur la base osseuse des omoplates, permet au cheval de faire porter son poids en avant et d'utiliser toute sa force; enfin, le dispositif en file, appliqué tant aux couples de bœufs qu'au cheval, achève de donner au moteur animal son maximum de puissance. Aujourd'hui, des attelages de chevaux traînent communément des charges de 7 ou 8 tonnes, et au delà; des attelages de bœufs traînent jusqu'à 40 tonnes.

*
* *

Dans une revue fort instructive, M. Lefebvre des Noëttes étudie tous les modes d'attelage du monde entier, étendant son enquête jusqu'aux lointaines régions de l'Inde, du Siam, de Java, de la Chine, du Japon. Et cette étude de l'attelage, depuis ses origines chaldéennes jusqu'à nos jours, est, par elle-même, très intéressante. Elle l'est plus encore, peut-être, par les conséquences qu'en tire l'auteur.

Mais, dit le commandant Lefebvre des Noëttes, « mais la conséquence la plus grave de la carence de l'animal de trait pour les

gros efforts fut l'obligation où l'on se trouva de recourir à la force motrice humaine, d'où l'institution de l'esclavage, mal profond qui rongea la société antique. »... « L'Eglise elle-même ne pouvait s'opposer à l'emploi de la seule force motrice existante, et dut se résigner à admettre, après Aristote, que l'esclavage est de droit naturel.»

Cette absence de moyens de transport empêcha le développement de toute entreprise exigeant d'importants charrois, et maintint par là l'émiettement de l'industrie.

Au contraire, quand, après les troubles consécutifs aux invasions, le Moyen-Age recommence à bâtir des édifices de pierre, « l'esclavage disparaît en Occident, parce qu'il est désormais inutile », par suite de l'utilisation rationnelle du moteur animal. Mais « au XVIe siècle on le voit reparaître dans toute sa rigueur en Amérique, et pour les mêmes raisons qui motivaient son existence dans le monde antique », ou tout au moins pour des raisons analogues : le défaut d'animaux de trait. Ce fut seulement quand on en eut importé en nombre suffisant que les divers pays d'Amérique purent, successivement, « libérer leur force motrice humaine ». De nos jours encore, « dans les régions de l'Afrique centrale privées de chevaux et de bœufs par la mouche tsé-tsé », les Européens, « sous l'euphémisme de portage », maintiennent un esclavage à peine déguisé.

***

L'institution de l'esclavage n'a-t-elle donc d'autre cause que l'insuffisance de la force motrice animale? M. Lefebvre des Noëttes ne le prétend pas. Il reconnaît l'existence d'esclaves chez les Barbares d'Occident; dans l'ancien Japon, chez les Musulmans actuels, en un mot chez des peuples disposant de force animale suffisante ou n'en ayant pas besoin. Mais ce sont ou des serfs agricoles, moins étroitement assujettis, ou des domestiques, plus doucement traités.

Il est évident, au contraire, que cette influence est non pas la seule cause, mais l'une des causes principales de l'esclavage public. Si les rois d'Égypte et d'Assyrie avaient eu à leur disposition de rationnels attelages de bœufs ou de chevaux, ils n'auraient pas eu besoin de recruter par la guerre les milliers de malheureux qui périrent en transportant les blocs énormes ou les statues colossales.

Cela fait penser. Et la thèse de M. Lefebvre des Noëttes est donc non seulement neuve, mais très digne d'attention. Souhaitons que la première de ces qualités ne lui nuise pas trop et que les résultats de travaux si intéressants reçoivent des archéologues et des historiens l'accueil qu'ils méritent et obtiennent dans les manuels la place qui leur revient.

PAUL COUISSIN.

Deux transpositions de texte dans Salluste.

(*Bellum Jugurthinum*, 55, 4 à 6 et 66, 2 et 4).

55, 4 à 6.

Dans le passage suivant : « Ita quo clarior, eo magis anxius erat, neque post insidias Iugurthae effuso exercitu praedari ; ubi frumento aut pabulo opus erat, cohortes cum omni equitatu praesidium agitabant ; exercitus partem ipse, reliquos Marius ducebat. [5]*Sed igni magis quam praeda ager uastabatur.* [6]Duobus locis haud longe inter se castra faciebant : ubi ui opus erat, cuncti aderant », la phrase 5 est placée d'une manière inepte et rompt fâcheusement la suite des idées. Cela est si vrai que les éditions d'Opitz et d'Eussner placent cette phrase après *agitabant*, alors que les éditions de Lallier, Schmalz, Ornstein-Roman suivent la tradition des manuscrits. Or, il suffit de remplacer par une virgule le point précédant *Sed* et de replacer la phrase 5 après le mot *praedari* de la phrase 4 pour que tout le passage reprenne un sens clair et satisfaisant. En effet, à *praedari* correspond *praeda* et, immédiatement après la mention du partage de l'armée entre Metellus et Marius, il est question des deux camps. Il faut donc rétablir le passage comme suit :

« [4]Ita quo clarior. eo magis anxius erat, neque post insidias Iugurthae effuso exercitu praedari, [5]*sed igni magis quam praeda ager uastabatur;* [4]ubi frumento aut pabulo opus erat, cohortes cum omni equitatu praesidium agitabant ; exercitus partem ipse, reliquos Marius ducebat. [6]Duobus locis haud longe inter se castra faciebant : ubi ui opus erat, cuncti aderant ».

66, 2 à 4.

La division 2 se présente ainsi dans les manuscrits : [2]« Igitur Vagenses, quo Metellus initio Iugurtha pacificante praesidium imposuerat, fatigati regis suppliciis neque antea uoluntate alienati, principes ciuitatis inter se coniurant. *Nam uolgus, uti plerumque solet et maxume Numidarum, ingenio mobili seditiosum atque discordiosum erat, cupidum nouarum rerum, quieti et otio aduorsum.* Dein compositis inter se rebus in diem tertium constituunt.. ».

La phrase *Nam uolgus* —— *aduorsum* doit être transportée de cette division à la fin du chapitre 66 pour que la division 2 soit logique et même intelligible. En effet, il n'est question dans la division 2 que des *principes* de Vaga qui complotent contre les Romains et fixent une date pour l'exécution de leur complot ; les verbes *coniurant* et *constituunt* ayant le même sujet *principes* et étant tous deux au présent de l'indicatif, la phrase *nam uolgus* —— *aduorsum* constitue une digression intolérable, puisque son verbe est à l'imparfait et que son sujet *uolgus* s'intercale entre les deux verbes *coniurant* et *constituunt ;* elle ne se rattache ni à ce qui précède ni à ce qui suit, car, comme la division 2, la division 3 tout entière ne s'applique qu'aux *principes*. Il faut donc lire :

[2] « Igitur Vagenses, quo Metellus initio Iugurtha pacificante praesidium imposuerat, fatigati regis suppliciis neque antea uoluntate alienati, principes ciuitatis inter se coniurant. Dein compositis inter se rebus in diem tertium constituunt... »

Quant à la phrase *Nam uolgus* —— *aduorsum*, si je la replace à la fin de la division 4, c'est-à-dire à la fin du chapitre 66, j'obtiens :

« [4] Idem plebes facit, pars edocti ab nobilitate, alii studio talium rerum incitati, quis acta conciliumque ignorantibus tumultus ipse et res nouae satis placebant *Nam uolgus, uti plerumque solet et maxume Numidarum, ingenio mobili seditiosum atque discordiosum erat, cupidum nouarum rerum, quieti et otio aduorsum.* »

Ainsi la phrase apparaît comme une explication parfaitement logique de l'attitude d'une partie de la plèbe de Vaga, celle qui n'a pas été mise au courant du complot par les *principes* et qui se révolte tout de même contre les Romains. La correspondance est parfaite entre *tumultus ipse et res nouae satis placebant* et *cupidum rerum nouarum, quieti et otio aduersum.* L'imparfait *erat* correspond à l'imparfait *placebant.* Le chapitre se termine par une observation psychologique d'ordre général très bien amenée.

Dans ces conditions, je puis me dispenser, je crois, d'expliquer comment la faute a pu se produire et considérer que la transposition est d'une nécessité évidente. Dans ce cas comme dans le cas précédent (55, 4 à 6), le respect de la tradition manuscrite me semblerait confiner à la superstition et, malgré les tendances conservatrices de la critique actuelle, tendances peut-être aussi exagérées que l'ont été au XIXe siècle les tendances inverses, il conviendrait d'admettre (sans vouloir à tout prix expliquer comment les erreurs ont pu se produire, car il y a des cas où on n'y parviendra jamais), les conjectures qui présentent un caractère d'évidente nécessité.

LÉON HERRMANN.

La langue du Nouveau Testament.

R. P. F. M. Abel, *Grammaire du grec biblique suivie d'un choix de papyrus*. Paris, Gabalda, 1927; 1 vol. in-8° de XL-415 pages.

Cet ouvrage est imposant par le nombre des exemples qui s'y trouvent réunis et classés. Il fournit aux hellénistes, par les listes qu'il contient, un instrument de travail précieux. Mais il provoque certains étonnements.

Le titre du livre appelle d'emblée la critique. L'expression « grec biblique » fait partie de la terminologie pontificale; mais elle n'est nullement d'un emploi obligé, même en religion. Le R. P. Abel, qui place lui-même, après bien d'autres savants, la langue du Nouveau Testament dans le vaste milieu auquel elle appartient, qui insiste à juste titre pour que le grec de l'Écriture ne soit plus étudié d'une manière isolée, qui, pour donner plus de poids à ses remarques théoriques, multiplie avec raison les citations empruntées aux auteurs et aux documents profanes et ajoute à sa grammaire un choix de papyrus, n'est assurément pas fondé à maintenir le terme de « grec biblique » sur la couverture de son livre, comme s'il s'agissait d'un grec spécial, d'une langue à part. Le R. P. Abel reçoit sur ce point le démenti de tout son livre. Le terme de « grec biblique » risque d'ailleurs de donner, aux lecteurs non avertis, une idée exagérée et inexacte des rapports linguistiques qui existent entre le Nouveau Testament et la Bible des Septante, ce qu'il faut éviter.

L'Introduction du livre est un morceau d'une belle tenue, qui avait déjà paru dans la *Revue Biblique*. Personne ne lira sans agrément les pages que l'auteur consacre à la définition et à la constitution de la κοινή. Mais elles ne manqueront pas d'inspirer au monde savant un grand étonnement et même une stupéfaction profonde. Dans cette Introduction, pourtant si pleine de citations et de références, le nom et l'œuvre du maître auquel nous devons la meilleure portion de nos connaissances sur l'histoire de la langue grecque, et sur la κοινή en particulier, sont passés sous silence d'une manière absolue, même dans les notes. Le R. P. Abel a l'air d'ignorer complètement M. A. Meillet, l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* — le livre célèbre dont toute la IIIe Partie est consacrée à la κοινή et dont la 1re édition remonte à 1913! — d'autres pages encore du même auteur. Le R. P. Abel fait vraiment bon marché de son éminent prédécesseur et de la science française. Et cette faute paraît d'autant plus grave que le R. P. Abel a composé une partie de son travail en utilisant des ouvrages où il est expressément question de M. Meillet, de sa doctrine linguistique et de ses livres.

Les remarques du R. P. Abel sur la κοινή sont en général justes, fines, nuancées. Aux études publiées par d'autres savants le R. P. Abel apporte une contribution personnelle dont il convient de souligner le mérite. Somme toute, sa définition de la κοινή est bonne. Elle a toutefois besoin d'être rectifiée, principalement sur un point. Bien que le R. P. Abel emploie le mot « évolution », ce grammairien ne semble pas avoir un sentiment profond et vivant de l'évolution linguistique. C'est une insuffisance que la lecture du corps de la *Grammaire* révèle du reste bien davantage que l'Introduction. Entre autres constatations, la κοινή est la forme prise par la langue grecque à un moment capital de son évolution : La κοινή de l'époque hellénistique et impériale est une langue dont le dialecte attique, dépouillé de ses particularités les plus spéciales, a fourni la base essentielle, une langue qui a reçu un apport important du dialecte ionien, et qui offre quelques rares éléments de provenance dorienne, une langue qui, à vrai dire, n'est ni exactement de l'attique ni de l'ionien, mais où l'on observe une sorte de prépondérance du dialecte attique victorieux des autres dialectes qu'il a pénétrés, absorbés, éliminés peu à peu, non sans que ces derniers, avant de disparaître, aient réagi contre l'attique et influé à leur tour en quelque mesure sur ce dialecte. La κοινή hellénistique et impériale est de l'ionien-attique et surtout de l'attique généralisé. La κοινή hellénistique et impériale est le résultat d'un ensemble d'actions et de réactions très complexes où l'on constate à la fois l'influence de la langue usuelle, l'influence de la langue littéraire, l'influence de l'école, ces trois influences concourant à faire de la langue grecque, évoluée selon ses tendances propres et répandue sur de vastes territoires, une grande langue de civilisation.

Le passage du R. P. Abel sur le « zakonique » est vraiment une curiosité de mauvais aloi. Tout d'abord, en français, le parler dont il s'agit s'appelle couramment le tsaconien. Ensuite, il est radicalement faux de dire, comme l'auteur (p. XXI), en parlant des dialectes de l'Antiquité : « Seul, le laconien s'est maintenu sous sa forme actuelle, le zakonique, dans la région de Sparte. » En vertu d'une exception pour ainsi dire unique, le tsaconien offre, il est vrai, dans quelques formes, de menues survivances du laconien ancien, notamment le maintien du ϝ. Mais il ne faut rien exagérer. Comme le laconien des premiers siècles de l'Empire, le tsaconien a fortement subi l'influence de la κοινή. Le tsaconien se distingue d'ailleurs par l'ampleur et par l'importance des actions extérieures et étrangères qu'il a subies dès le ve siècle. Ce sont elles qui donnent à ce dialecte un caractère tout à fait mêlé. Pour la conservation de l'ᾱ, il y aurait lieu de mentionner, à côté du tsaconien et probablement avant lui, le parler beaucoup plus pur de la région de Maïna.

La liste des « ouvrages ordinairement cités » laisse beaucoup à désirer. Voici les omissions les plus criantes : A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 2e édition, 1920; A. Meillet et J. Vendryès, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 1924; J. H. Moulton (et A. Thumb), *Einleitung in die Sprache des Neuen Testaments*, 1911; R. Helbing, *Grammatik der Septuaginta*, 1907, et *Auswahl aus griechischen Papyri*, 1924. Pourquoi le R. P. Abel cite-t-il un seul des ouvrages de l'abbé Jacquier? Pourquoi indique-t-il les anciennes éditions de A. Deissmann, *Licht vom Osten*, et de L. Radermacher, *Neutestamentliche Grammatik*, au lieu des nouvelles? Bref, la bibliographie du R. P. Abel aurait besoin d'être complétée et rectifiée. Et il est fort regrettable que cette mise au point n'ait pas eu lieu avant l'impression du livre. L'auteur aurait pu améliorer son travail dans une mesure considérable, à peu de frais. Si le R. P. Abel avait mieux pris contact avec la science française, ses longues listes d'exemples — qui sont le fruit d'un labeur immense — auraient été baignées de lumière. Loin de se borner à enregistrer et à classer des faits, le R. P. Abel les aurait expliqués, en montrant la place qu'ils occupent dans l'histoire du grec. Il aurait, pour choisir des exemples typiques, éclairé d'une manière vivante et juste l'état du datif ou celui de l'infinitif dans la κοινή; il aurait su expliquer la présence et l'absence éventuelle des particules de liaison dans le Nouveau Testament et dans la κοινή usuelle. Et le service rendu à la science, à l'histoire de la langue grecque, à l'exégèse des textes, et de l'Écriture en particulier, eût été double.

Il est permis de souhaiter qu'une seconde édition, revue et améliorée dans le sens qui vient d'être indiqué, vienne bientôt remplacer la première.

PAUL F. REGARD.

Mgr Jaquet, *Grammaire du grec du Nouveau Testament*. Paris, de Boccard, 1927; 1 vol. in-8° de 165 pages.

Ce manuel, inspiré à l'archevêque de Salamine par le pieux désir d'appliquer les prescriptions du pape Pie X, a été composé pour les étudiants en théologie. L'auteur commence par de brèves considérations d'ordre général sur la langue commune. Dans le corps de l'ouvrage, il s'efforce de mettre en regard les rudiments de la langue classique et les rudiments de la langue commune. Quelques remarques particulières sur les écrivains du Nouveau Testament terminent le livre.

Mgr Jaquet ne paraît voir dans la κοινή qu'une déformation de la langue d'Athènes. C'est simplifier, au point de le dénaturer, un sujet très complexe. La κοινή est en grande partie de l'attique évolué et simplifié (je ne dis pas déformé); elle est bien autre chose

encore. L'auteur dit que « le Nouveau Testament a été écrit, non point dans l'idiome de la plèbe de la vallée du Nil, mais dans la langue *commune à tous les esprits cultivés*, sous sa forme la plus noble ». Il y a là une exagération manifeste. Assurément, la langue du Nouveau Testament n'est pas exempte de toute influence littéraire, de toute influence d'école. Loin de là. Mais une partie importante du Nouveau Testament est écrite dans un grec nettement populaire. (Mgr Jaquet lui-même est obligé d'employer ce terme à la fin de son livre.) Et le Nouveau Testament, dont la langue repose sur les parlers grecs d'Asie, a précisément le mérite de nous laisser entrevoir ce qu'était la langue usuelle. Au nombre des documents familiers de la κοινή, Mgr Jaquet mentionne les « *coquillages* qui servaient aux relations de chaque jour ». Pourquoi ne pas dire les « tessons » ?

Le seul ouvrage en langue française dont l'auteur s'est servi pour composer son manuel et dont il recommande l'emploi « à ceux qui désireraient faire une étude plus approfondie de la langue commune », est la traduction de la petite grammaire de Robertson par E. Montet. Les autres travaux en langue anglaise, les grammaires en langue allemande, les ouvrages proprement français n'ont pas été mis à profit. Ce fait en dit long sur le manque de valeur scientifique du livre. De trop nombreuses fautes d'impression déparent ce court manuel.

PAUL F. REGARD.

A. H. Salonius, *Die griechischen Handschriftenfragmente des Neuen Testaments in den Staatlichen Museen zu Berlin.* (Abdruck aus *Zeitschrift fut neutestamentliche Wissenschaft*, Band 26, Heft 2) 23 pages (97 à 119). Giessen, 1927.

L'auteur publie sous ce titre sept fragments du Nouveau Testament, dont six se trouvent édités (je ne dis pas utilisés) pour la première fois. Il s'agit de fragments sur parchemin. Les textes sont des portions des Évangiles et des Actes (Matthieu, XXVI, 25-26; 34-36. — Marc, XI, 11-17. — Jean, XIV, 14-17; 19-21; 23-24; 26/27-28. — Jean, XVI, 30-XVII, 9; XVIII, 31-40 — Actes, III, 5-6; 10-12 — Actes, III, 24-IV, 7; IV, 7-13; 17-20 — Actes V, 3-21). Une superbe reproduction de quelques passages des Actes (IV, 7-13; 17-20 et V, 12-21) rehausse la valeur de cet opuscule, qui offre, d'un bout à l'autre, un réel intérêt pour l'histoire du texte du Nouveau Testament.

PAUL F. REGARD.

BIBLIOGRAPHIE

Frank Lowry Clark, *A study of the Iliad in translation*. Chicago, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de VIII 354 pages.

Livre de vulgarisation inspiré, nous dit l'auteur, « par son expérience de plusieurs années consacrées à l'enseignement de l'*Iliade* », et le désir « de mettre ses étudiants plus étroitement en contact » avec le texte. Ce sont des traductions de morceaux choisis, encadrés dans de brèves analyses, auxquelles se mêlent quelques brèves remarques, inspirées surtout de Leaf et de Wilamowitz, sur la composition du poème et le caractère des différents chants, et mis en parallèle avec d'autres beaux morceaux empruntés aux grands poètes anglais, Milton, Tennyson, Browning, etc., parfois (mais exceptionnellement) à des poètes d'autre nationalité (Dante). Je ne chercherai pas à apprécier la traduction : un étranger risque toujours d'être un juge incompétent en cette matière. M. Clark nous dit qu'il a cherché à être le plus exact possible et principalement à conserver l'ordre des mots. Le choix des morceaux — aussi bien celui des morceaux grecs que celui de leurs parallèles anglais — m'a paru fait avec goût; le livre se lit agréablement, et répondra bien, je crois, à son objet.

A. PUECH.

ÉSOPE, *Fables*, texte traduit et annoté par **E. Chambry** (Collection des Universités de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in 8° de LIV-163 pages.

Cette édition des 358 fables ésopiques n'est, en ce qui concerne le texte, qu'une réduction de l'édition critique en deux volumes publiée tout récemment par M. Chambry dans la même collection. L'auteur l'a déchargée de tout apparat critique et s'est borné, pour chaque fable, à une seule rédaction.

La traduction — chose capitale quand il s'agit de petites pièces de ce genre — est facile et agréable à lire. Mais le principal intérêt de cette édition réside incontestablement dans la longue et substantielle *Notice sur Ésope* qui lui sert d'introduction. M. Chambry y étudie successivement les documents relatifs à l'existence et à la biographie

du fabuliste, la formation du « roman d'Ésope », l'origine de la fable, l'histoire du genre dans l'Antiquité et la place qu'y tient le recueil ésopique, enfin la tradition manuscrite et les différentes « classes » qu'on peut y distinguer.

Les qualités diverses par lesquelles se recommande ce travail aideront certainement M. Chambry à atteindre le but qu'il s'est proposé en le publiant, de « susciter l'émulation des philologues et des folkloristes ».

PIERRE WALTZ.

T. R. Glover, *Democracy in the Ancient World*. Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de IX 263 pages.

M. Glover, à qui nous devions récemment un *Herodotus* fort estimable, œuvre de critique précise, nous apporte aujourd'hui un livre tout différent, amalgame de réflexions sur un sujet très vaste. Il m'en coûte un peu de dire en commençant qu'il m'a moins plu que le précédent, non pas que j'aie donné dans le travers qu'en sa préface l'auteur, à la suite de Polybe, flétrit d'avance comme il convient. J'admets très bien que *the art of the essayist is to omit* et ne lui sais mauvais gré d'aucune omission; mais je me rends mal compte du but qu'il s'est proposé et plus d'une fois, le lisant du reste sans ennui, j'ai pensé perdre pied et me suis demandé où il me conduisait.

Essayist, c'est bien la qualification qui lui convient en l'occurrence, et le genre comporte certaines qualités qu'on ne saurait lui refuser. Sur dix chapitres, les quatre premiers sont des *Lectures* données dans un institut des Etats-Unis; il n'en a point changé le caractère; il a même assorti les six autres à ceux-là, et il en résulte, dans l'exposé, quelque chose de vif et de direct, avec des transpositions dans l'histoire, des comparaisons très libres, où je ne vois rien de forcé. Mais je ne suis point parvenu à pénétrer ce que M. Glover appelle exactement « démocratie », et la dernière page — c'est un peu tard — n'en donne qu'une définition idéale. Il semble que, pour lui, il y ait démocratie partout où l'on rencontre au moins des groupes d'hommes qui délibèrent, même avec liberté restreinte. C'est ainsi qu'elle commence avec le monde homérique, où Thersite serait son principal représentant. Elle progresse par la suite, grâce notamment aux conditions économiques, dont l'auteur souligne avec raison l'influence, et arrive à son apogée au temps de Périclès, et alors l'auteur exprime ouvertement sa sympathie; il la conserve même après que, la Grèce ayant traversé au IVe siècle une période qui rappelle l'âge de Mussolini (p. 111), le déclin se prononce et aboutit à l' « ascension du prince ». Après un long développement sur la ligue achéenne, assez équitablement jugée à mon sens, j'ai peine à me reporter de là aux premiers temps de Rome. Le chapitre sur l'autorité du Sénat

nous met en présence d'une démocratie qui n'était certes pas formée de démagogues, mais que la haute assemblée ne représentait pas seule. L'auteur insiste justement sur certains traits particuliers que Rome uniquement nous laisse à méditer : des assemblées d'où sont exclues les hautes classes (comices tributes); le vote sans discussion, par oui ou par non; des suffrages de groupes plutôt que d'unités. L'exposé des vicissitudes qui amenèrent la fin de la République n'est point trop défavorable à César, présenté un peu comme l'auxiliaire ou l'instrument d'une réaction des provinces sur la métropole. Les pages finales ont pour objet, semble-t-il, de nous montrer que la démocratie persiste, sous l'Empire, dans des contrées perdues ou chez les « enfants de la nature », peuples barbares comme les Gètes et les Sarmates, vus à travers Ovide, ou les Germains de Tacite.

En somme, d'agréables digressions, quelques citations heureusement choisies et commentées, mais un programme flottant, voire un peu mystérieux.

VICTOR CHAPOT.

R. Laqueur, *Epigraphische Untersuchungen*. Leipzig, Teubner, 1927; 1 vol. in-8° de IV-211 pages.

On a reconnu depuis longtemps qu'un décret grec ne présentait pas les apparences des actes officiels, issus de nos assemblées législatives ou de nos bureaux administratifs. M. Laqueur part d'un fait bien établi : c'est, dans quelques décrets, le redoublement de la formule de résolution. Il montre que dans un même décret, deux propositions diverses ont pu être juxtaposées; parfois même, elles auraient été amalgamées. Poursuivant son analyse, il constate que, jusqu'au moment où le décret était gravé, le texte en a pu subir des remaniements, si bien que ni l'unité de composition ni l'unité de temps n'y sont respectées. On reconnaîtra certaines additions faites après la formule d'affichage; mais, dans le corps même du décret, on distinguera des apports postérieurs, reconnaissables à des répétitions, à une rupture de la construction grammaticale, aux modifications insolites du formulaire, à d'autres indices encore qui doivent mettre notre attention en éveil.

En fait, le texte d'un décret n'est pleinement intelligible que si nous connaissons, non pas seulement en gros les circonstances historiques où il a été voté, mais encore les menus incidents qui ont pu influer sur la délibération, les intentions, parfois contradictoires, de ceux qui ont participé à l'élaboration de l'acte, les passions populaires, etc. Inversement, en partant du texte même, ne peut-on atteindre la réalité vivante d'où il est sorti et reconstruire la préhistoire du décret? M. Laqueur ne méconnaît pas les dangers de cette méthode;

mais il la défend, parce qu'il estime que dans l'étude des textes littéraires, elle a été fructueuse (p. 205 et suiv.) et il l'applique avec intrépidité.

Sous un certain nombre de rubriques, M. Laqueur étudie donc des textes épigraphiques, qui tous sont des décrets, si l'on omet l'appendice sur le testament d'Epiktéta (p. 186 et suiv.). Tout en rendant hommage à son ingéniosité, je dois reconnaître sans détour que, dans la plupart des cas où j'ai contrôlé les résultats de son analyse, il n'a pas emporté mon adhésion, ou il m'a conduit à une contradiction radicale. Je ne crois pas que le décret de Pergame *O G I S*, 267 combine une proposition en l'honneur des stratèges et une proposition en l'honneur d'Eumène. Je ne crois pas que le gouverneur d'Égine, Kléon, soit intervenu pour modifier la teneur du décret *O G I S*, 329, afin de ne point déplaire au roi régnant Attalos III. Je ne crois pas que le décret des Insulaires, *Syll.*[3], 390, n'ait eu d'abord pour objet que d'accepter les *Ptolemaieia* et qu'on y ait ajouté après coup des honneurs à Ptolémée II. Dans le décret de Delphes relatif à une fondation d'Attalos II (*Syll.*[3], 672), la confusion des épimélètes nommés pour cinq ans et des épimélètes annuels mène M. Laqueur à des conclusions erronées. Toute l'invraisemblable analyse du décret amphictyonique publié pour la première fois par G. Blum, *B C H*, XXXVIII, 1914, p. 26 (= *Syll.*[3], 613) s'écroule si l'on prend garde que le sacrifice dont il est question l. 21-22 a dû être offert non pas dans le sanctuaire, mais dans le local de l'amphictyonie. Dans le décret attique pour le poète Philippidès (*Syll.*[3], 374), il ne peut être question à la l. 28 d'Antigonos Gonatas, comme M. Laqueur pense le démontrer en faisant passer le problème de l'ordre historique à l'ordre stylistique. De même, dans le décret d'Athènes relatif aux révoltes de Kéos (*Syll.*[3], 173, et non 713), je ne me résigne pas à croire que la convention conclue par Chabrias soit postérieure au décret d'Aristophon. De même, dans le décret d'Halasarna pour Théoklès (*Syll.*[3], 569), je continue à croire que la « guerre actuelle » (ὁ συνεσταλὼς πόλεμος) est distincte de la « guerre crétoise », bien que M. Laqueur ait tâché de démontrer, par la composition du décret, que l'une n'était qu'une phase de l'autre. L'espace me manque pour justifier ces négations accumulées et pour en apporter de nouvelles.

Le dernier texte dont il vient d'être question est fort instructif : les termes qui y sont employés περιπόλιον, περιπόλια, φρούρια sont pour nous fort ambigus. Je ne suis pas assuré que pour les contemporains mêmes, la teneur d'un décret ait été toujours aisément accessible. Les décrets grecs ne sont pas des chefs-d'œuvre de clarté M. Laqueur les compare à l'Érechthéion, où les diverses parties de la construction n'ont pas un lien organique. En mettant le lecteur en garde contre l'illusion d'une compréhension facile, en reprenant

avec application l'examen d'un certain nombre de documents importants pour en montrer le détail ardu, M. Laqueur a rendu service, même si l'on rejette les trois quarts de ses conclusions et si l'on suspend son jugement devant les quatre cinquièmes du reste.

P. ROUSSEL.

George M. Calhoun, *The growth of criminal law in ancient Greece*. Berkeley, University of California Press, 1927; 1 vol. in-8° de x-149 pages.

Cet ouvrage retrace sobrement et clairement l'évolution du droit criminel en Grèce (principalement à Athènes) depuis les temps homériques jusqu'au milieu du ve siècle environ, époque à laquelle cette évolution est achevée dans ses traits essentiels.

Pendant la période homérique, les agressions contre les individus ou les collectivités familiales sont vengées par la victime elle-même ou par sa famille; les crimes flagrants contre la communauté le sont par l'action directe et spontanée des masses lésées. Au temps d'Hésiode et des poètes lyriques, la notion de justice publique et la haine de l'anarchie brutale et oppressive gagnent en précision et en force. Avec Solon, s'accomplira l'étape décisive pour la formation d'un véritable droit criminel. L'auteur montre comment la notion de « crime », se distinguant de plus en plus nettement de la notion, plus vague, de « tort », a gagné peu à peu en complexité, ainsi que l'institution judiciaire; comment le rôle de l'État, en ce domaine, s'est graduellement étendu, et comment la législation écrite a pris le pas sur la coutume, jusqu'à s'y substituer presque totalement. Les sources du droit criminel, c'étaient (sauf exception) les lois proprement dites et (dans la mesure où elles ne s'opposaient pas aux lois) les décisions des assemblées; les pouvoirs de l'Ecclésia, en ces matières, ont grandi parallèlement aux progrès de la puissance héliastique.

PAUL CLOCHÉ.

R. J. Bonner, *Lawyers and litigants in ancient Athens*. Chicago, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de xi-276 pages.

M. Bonner consacre un bref et clair ouvrage de vulgarisation aux professionnels de l'accusation et du barreau dans l'ancienne Athènes; cet ouvrage est destiné non seulement aux lecteurs désireux de se familiariser avec l'un des aspects essentiels de la vie publique athénienne, mais aussi aux hommes de loi qui s'intéressent à l'histoire de leur profession.

Après un chapitre sommaire sur la carrière des principaux orateurs, l'auteur étudie le régime judiciaire d'Athènes, les différents

éléments de la procédure, les caractères principaux de la justice populaire, de l'éloquence et de la rhétorique, la carrière d'un plaideur de marque (Apollodôros), les manœuvres et les ressources de la stratégie oratoire, le rôle des sycophantes, des avocats et des logographes. L'exposé, semé de citations nombreuses et bien choisies, se termine par l'analyse de quelques procès particulièrement célèbres (ceux d'Antiphon, des stratèges de 406, de Socrate, etc.). L'auteur estime que partisans et adversaires du système du jury peuvent trouver les uns et les autres, dans cette histoire de la justice athénienne, des arguments favorables à leurs préférences respectives [1].

PAUL CLOCHÉ.

James Turney Allen, *Stage antiquities of the Greeks and Romans and their influence* (Collection *Our debt to Greece and Rome*). New-York, Longmans, Green and Co., 1927; 1 vol. in-12 de XII-206 pages; 24 illustrations.

C'est un aimable petit volume que nous offre M. J. T. Allen. Très simplement, sans aucun appareil d'érudition, il nous y donne un exposé parallèle des antiquités scéniques de la Grèce et de Rome. Il ne faut point naturellement chercher dans ce résumé ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre, je veux dire du nouveau et de l'inédit. Mais M. Allen est bien informé de toutes les parties de son sujet, auquel l'avaient préparé des études précédentes qui furent analysées dans cette *Revue* (voir, en dernier lieu, 1922, p. 171-172 et 1924, p. 94-95). Il est au courant des plus récentes fouilles et découvertes archéologiques, en particulier de celles qui concernent l'Odéon de Périclès et le Théâtre de Dionysos à Athènes. La forme de l'exposition est simple, claire, aisée, avec parfois une poussée d'enthousiasme, qui fait plaisir. En feuilletant ces 200 pages, les honnêtes gens (οἱ καλοκἀγαθοὶ καὶ πεπαιδευμένοι) pourront, en une couple d'heures, apprendre ou rapprendre très agréablement tout ce qu'il leur sied de savoir sur les théâtres grec et romain, ancêtres du nôtre.

O. NAVARRE.

1. Cet intéressant ouvrage renferme un certain nombre d'affirmations inexactes ou contestables. En voici quelques exemples. C'est en 392/391, et non en 390, qu'Andocide a été envoyé à Sparte pour négocier la paix (p. 10). — Il est très douteux qu'Eratosthènes ait appartenu à la fraction modérée des Trente, et, s'il est vrai que plusieurs des discours de Lysias témoignent de tendances « démocratiques radicales », il en est d'autres qui défendent nettement la cause des « modérés » (p. 12). — Selon l'auteur (p. 74), c'est au Ve siècle que le Conseil des Cinq-Cents (improprement qualifié de « Sénat » à diverses reprises) vit son pouvoir judiciaire définitivement réduit au droit d'infliger une amende de 500 drachmes: un doute subsiste à cet égard. — Ce n'est pas le stratège Diomédon, mais Thrasylle, qui après la bataille des Arginuses, proposa le compromis visant à la fois à sauver les naufragés et à débloquer Conon (p. 246).

P. N. Ure, *Sixth and fifth Century pottery from Rhitsona* (*Reading University Studies*). Oxford, University Press, 1927; 1 vol. in-4° de VIII-111 p., avec 6 fig. dans le texte et XXV pl.

M. Ure a fait connaître antérieurement quelques résultats des fouilles effectuées par lui et par Mme Ure dans la nécropole béotienne de Rhitsona (Mykalessos). Les vases qu'il publie ici proviennent surtout des vingt-neuf tombes dont il n'avait pas encore donné le catalogue [1], et qui se partagent en deux groupes : I (caractérisé par les kylikes béotiennes), 570-490 environ; II, 2e moitié du Ve siècle et un tombeau de la première moitié du IVe siècle. Le catalogue n'occupe d'ailleurs qu'une petite partie du volume (p. 82-102). La description des tombes, placée au commencement (p. 3-11), montre qu'il s'agit bien de sépultures individuelles, constatation importante pour l'établissement des synchronismes.

Entre ces deux chapitres, M. Ure et sa collaboratrice ont inséré des études plus générales et des classifications minutieuses de diverses catégories de vases trouvées dans la nécropole de Rhitsona : I. La céramique béotienne représentée par des kylikes à fond crème, blanc ou rougeâtre (*Boeotian kylix ware*), à côté desquelles se rangent aussi des canthares (p. 12-20); cette céramique ne se trouve que dans les tombes du premier groupe. — II. Les skyphoi béotiens, dont certaines classes trahissent l'imitation de céramiques étrangères, corinthienne, ionienne ou attique (p. 21-30). — III. Les bols (p. 31-33). — IV. Les vases vernissés (p. 34-38). — V. Les vases à figures noires (lécythes, skyphoi), ainsi que les coupes fabriquées en Béotie à la fin du Ve siècle et au IVe (p. 39-77). La guerre du Péloponnèse paraît avoir favorisé la reprise de l'industrie locale. Il est curieux que ces vases récents nous donnent l'impression d'un cercle qui se ferme. Après avoir essayé quelque temps d'imiter les produits attiques, les ateliers béotiens reviennent au décor végétal (lotus, palmettes, fleurs et feuilles rayonnantes) des premières kylikes.

Comme conclusion de ces différentes études et de celles qu'il a antérieurement publiées, M. Ure présente la chronologie des tombes sous forme de tableaux (p. 78-81).

Tout le travail est d'une extrême précision qui en fait la solidité et l'utilité. On ne lui reprochera pas son aspect un peu austère. Les vases portent le numéro du tombeau qui les renfermait, ce qui facilite les rapprochements, mais on ne les trouve pas du premier coup sur les planches. Ces reproductions et les dix-neuf photographies de tombeaux sont de bonne qualité. Il manque une table des dessins au trait placés dans le texte.

R. VALLOIS.

1. Trois de ces tombes ont été fouillées en 1909 par le regretté R. M. Burrows.

Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum. Great Britain : British Museum, fascicule 3, by **H. B. Walters** (prix : 12 sh. 6 d.). — *Pays-Bas : Musée Scheurleer (La Haye)*, fascicule 1, par **C W. Lunsingh Scheurleer** (prix : 75 francs). — *France : Collection Mouret (Fouilles d'Ensérune)*, fascicule unique, par **Félix Mouret** (prix : 100 francs). — *Classification des céramiques antiques :* n° 12, *Boeotian pottery of the geometric and archaic styles (including developments and survivals of the V and IV centuries B. C.)*, by **P. N Ure** (prix : 2 fr. 50).

Ces trois nouvelles livraisons du *Corpus vasorum* sont dignes, à tous points de vue, des précédentes.

Le 3e fascicule de British Museum renferme 23 planches consacrées au style attique à figures noires et 25 au style attique à figures rouges. Les vases à figures noires sont tous des amphores à décor en métope, les vases à figures rouges sont soit des amphores, soit des stamnoi; la plupart appartiennent au style sévère, quelques-uns au début du style libre. Beaucoup des poteries contenues dans ce fascicule étaient déjà connues, mais souvent par des reproductions anciennes plus ou moins exactes. Il est extrêmement utile d'en posséder de bonnes reproductions photographiques, qui en permettent une étude approfondie.

Le 1er fascicule néerlandais commence la publication du Musée Scheurleer, fondation privée sise à La Haye, qui comprend deux sections : une section égyptienne, dont le fonds est constitué par la collection von Bissing, et une section grecque, constituée par la collection de M. Lunsingh Scheurleer. Les exemplaires ici reproduits appartiennent à des séries très diverses. En voici la liste, qui donnera une idée de la variété des monuments réunis par M. Scheurleer : Vases égyptiens (2 pl.), chypriotes (4 pl.), rhodiens (1 pl.), cycladiques [1] et de fabriques indéterminées (1 pl.), plastiques (1 pl.), mycéniens (3 pl.), protocorinthiens et corinthiens (6 pl.), eubéens et ioniens (1 pl.), béotiens (3 pl.), attiques géométriques (2 pl.), attico-corinthiens et attiques à figures noires (6 pl.), attiques à figures rouges (6 pl.), attiques à fond blanc (2 pl.), à couverte noire et à reliefs (2 pl.), étrusques (1 pl.), italo-grecs géométriques et orientalisants [2] (3 pl.), apuliens (2 pl.), campaniens (2 pl.). Aucun de ces

1. Il aurait été préférable de supprimer sur la photographie le pied moderne du vase II F, pl. 1, fig. 4, inexactement restauré, ainsi qu'il est noté dans le texte.

2. Le support de dinos IV B et C, pl. 2, fig. 4, me paraît devoir plutôt être disposé en sens inverse, la partie évasée en bas.

vases n'offre un intérêt de premier ordre, mais l'ensemble, où sont représentés les types principaux de la céramique grecque, forme une très instructive collection, la seule importante collection céramique, à ma connaissance, que possèdent les Pays-Bas. A moins que cette mention m'ait échappé, je n'ai vu nulle part indiqué si ce premier fascicule renferme la plus grande partie des pièces du Musée Scheurleer ou si des séries nombreuses sont encore à paraître.

Le fascicule unique de la collection Mouret fait connaître tous les vases grecs (31 planches, dont 2 en couleurs) et indigènes (24 planches, dont 1 en couleurs) trouvés par M. Mouret dans les fouilles qu'il a pratiquées sur la colline d'Ensérune, aux environs de Béziers. En plus de la description habituelle, on y lit un exposé général, dû à M. Pottier, et une substantielle notice de M. Mouret relative aux divers groupes céramiques découverts à Ensérune. Ce fascicule attirera spécialement l'attention, d'abord parce que les documents qu'il reproduit sont presque entièrement inédits, ensuite parce qu'il illustre non pas le contenu d'un musée, où les exemplaires ont été rapprochés par le hasard des acquisitions, mais un ensemble précisément localisé, et que cet ensemble dépasse de beaucoup, par l'abondance et par la qualité des trouvailles, tous ceux du même genre qui ont été jusqu'ici signalés en Gaule. Il a, par suite, une importance qui n'est pas seulement archéologique mais historique, et constituera désormais une de nos sources les plus précieuses pour l'étude de la Gaule méridionale. Les céramiques originaires d'Ensérune se répartissent en deux catégories : d'une part, les céramiques importées de Grèce ou d'Italie, céramiques dont les plus anciennes sont des vases attiques de la deuxième partie du ve siècle (mais d'autres trouvailles des environs de Béziers permettent de faire remonter jusqu'au vi^e^ siècle les importations grecques dans la région), d'autre part, les céramiques indigènes parmi lesquelles il faut distinguer les vases ibériques et les vases d'époque romaine. La pièce la plus remarquable de la collection est, sans aucun doute, la coupe de style meidiesque qui a été déjà publiée par M. Nicole dans les *Monuments Piot*, XXVII, pl. IV-V. M. Mouret, qui a lui-même conduit la fouille avec un soin scrupuleux (voir en particulier son article dans les *Monuments Piot*, XXVII, p. 45-56), a classé et décrit avec beaucoup de méthode toute sa collection. Son travail représente une contribution de valeur exceptionnelle à l'archéologie de notre pays. Cf. *Revue*, 1928, p. 124-125.

Dans la série des *Classifications*, la brochure consacrée par M. Ure à la poterie béotienne donne un tableau détaillé et minutieux des diverses variétés de cette céramique que l'auteur connaît à fond.

CHARLES DUGAS.

Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum. Great Britain : Oxford, fascicule 1, par **J. D. Beazley**.

Ce fascicule est consacré aux vases à figures rouges et aux vases recouverts de vernis noir de l'Ashmolean Museum. Le plan suivant lequel il est conçu diffère légèrement de celui des précédentes livraisons du *Corpus*. Le texte[1], rédigé toujours avec beaucoup de concision, est plus développé; en même temps qu'il contient une description plus détaillée des sujets et de la technique, il signale des rapprochements et propose un classement précis pour chaque vase. D'autre part, dans les planches, on s'est surtout attaché à reproduire la décoration peinte sans s'astreindre à donner de chaque exemplaire une vue d'ensemble.

S'il ne s'y trouve pas de pièces de premier ordre, l'Ashmolean Museum possède une intéressante série de vases à figures rouges s'échelonnant depuis les débuts du style sévère jusqu'à la période hellénistique représentée seulement par quelques poteries. Le nom de l'auteur est un sûr garant de la maîtrise avec laquelle ce fascicule a été rédigé et du soin avec lequel l'illustration en a été établie. Les phototypies sont d'une netteté parfaite et si, parfois, on les souhaiterait plus nombreuses, ce n'est pas à lui qu'on songe à le reprocher, car il était difficile de remplir plus complètement les 50 planches dont il disposait. On sera particulièrement intéressé par l'attribution qui termine chaque notice. M. Beazley indique la date et, le plus souvent, le décorateur de chaque vase; c'est là une très instructive application à un important ensemble de la méthode qu'il sait si brillamment manier.

CHARLES DUGAS.

Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum. France : Musée du Louvre, fasc. 4, par **E. Pottier** (prix : 75 fr.). — *Danemark : Musée National de Copenhague*, fasc. 2, par **Chr. Blinkenberg** et **K. Friis Johansen** (prix : 75 fr.). — *United States of America : Hoppin and Gallatin collections, by* **Joseph Clark Hoppin** and **Albert Gallatin** (prix : 4 dollars 50).

Je ne répéterai pas, à propos de ces trois fascicules, ce que j'ai déjà dit des précédents (cf. *Revue*, 1927, p. 99); je ne pourrais que renouveler des éloges qui, si mérités soient ils, finiraient par devenir fastidieux. Voici donc simplement le contenu de ces nouvelles livraisons :

Louvre : 48 planches se répartissant en vases de Troade (2 pl.),

1 Par une heureuse innovation, le texte n'est plus en feuilles, mais broché; cette présentation plus commode paraît s'imposer pour tous les musées dont la publication se poursuit d'après un ordre chronologique ou comporte une seule livraison

vases de Mysie (2 pl.), vases de Chypre (10 pl.), vases attiques à figures noires (24 pl. dont une en couleurs), vases attiques à figures rouges de style libre (10 pl.). La série à figures noires comprend les amphores de Nicosthène dont le Louvre possède un bel ensemble. L'emploi de petits signes conventionnels pour distinguer les différents aspects du même vase, conformément au procédé inauguré dans les fascicules de la Villa Giulia, rend les planches beaucoup plus claires et en facilite grandement la consultation.

Musée National de Copenhague : 49 planches se répartissant en vases mycéniens (16 pl.), vases géométriques de Santorin, de Rhodes et de Thessalie (2 pl.), vases géométriques béotiens (2 pl. et demie), vases géométriques attiques (5 pl. et demie), vases rhodiens orientalisants (4 pl.), vases grecs-orientaux (2 pl.), vases figurines (1 pl.), vases argiens et protocorinthiens (1 pl.), vases corinthiens (11 pl. dont une en couleurs), imitations italiennes des vases protocorinthiens et corinthiens (4 pl.). La planche en couleurs représente un magnifique pinax qui est certainement le chef-d'œuvre des vases de ce type dus à la fabrique corinthienne. Détail curieux : ce pinax, ainsi qu'un autre presque aussi beau du même genre, porte, outre le sujet principal peint à l'intérieur, un décor accessoire plus simple peint *sous* le fond ; lorsqu'on suspendait ces vases, on pouvait donc à volonté présenter l'une ou l'autre face.

Collections Hoppin (maintenant à l'Université Harvard) *et Gallatin* : 53 planches dont 20 pour la collection Hoppin et 33 (une en couleurs dont les tons ne doivent pas être conformes à l'original) pour la collection Gallatin. Ces deux collections contiennent des pièces fort intéressantes, en particulier de beaux vases à figures rouges. La publication est faite avec soin ; mais on regrette l'absence d'un procédé quelconque permettant de repérer rapidement les diverses reproductions de la même poterie. Les musées américains se sont donc laissé devancer par les particuliers ; les villes de Boston et de New-York, qui possèdent de si riches collections publiques, ne devraient-elles pas tenir à honneur d'en donner dans le *Corpus* un inventaire illustré complet?

CHARLES DUGAS.

ALBI TIBUL I ELS AUTORS DEL CORPUS TIBULIANUM. *Elégies*, Text i traducció de **Carles Magrinyà i Joan Minguez** (Escriptors llatins, Fundació Bernat Metze), Barcelone, Editorial catalana, 1925; 1 vol. in-8° de LXXXI et 65-65 pages.

Tibulle est à l'honneur : dans l'espace d'une année (1924-1925), trois nouvelles éditions de ses élégies ont été publiées par M. Ponchont (Coll. Budé), par M. Pichard (Bibliothèque de l'École des

Hautes Études) et enfin par MM. Magrinyá et Mínguez (Fundació Bernat Metge).

Cette dernière édition se recommande tout d'abord par une introduction très développée (81 pages) où M. Magrinyá étudie la vie du poète, son caractère, la question de l'authenticité du livre III, la chronologie des poèmes, la formation et la publication du *Corpus Tibulianum*, les sources de Tibulle, sa métrique, les manuscrits, les éditions. L'auteur doit beaucoup aux travaux de Cartault et ne s'en cache pas, mais a su donner à son étude une forme personnelle. Il apprécie avec beaucoup d'équité la valeur poétique de Tibulle, sans tomber, comme M. Ponchont, dans une admiration excessive. Le texte n'offre guère de nouveauté. Les quelques *loci desperati* de l'œuvre de Tibulle restent irréductibles après l'édition catalane. Au v. I, 5, 42, l'éditeur a eu raison de préférer à la leçon des manuscrits *et pudet et narrat*, que conserve M. Ponchont, la correction généralement admise *et — pudet — enarrat*, car la honte est évidemment pour Tibulle et non pour le calomniateur. La traduction m'a paru généralement exacte, ferme et précise. Toutefois *occultis conscia cista sacris* (I, 7, 48) ne signifie pas « la cistella sabedora dels teus sagrats misteris », mais bien « la corbeille qui connaît le secret des objets mystiques qu'elle enferme », car tel est ici le sens de *sacra* (= τὰ ἱερά), cf. Catulle, LXIV, 259, *pars obscura cauis celebrabant orgia cistis* (« les objets mystiques cachés au creux des cistes », comme traduit excellemment G. Lafaye); Ovide, *Mét.*, VI, 2, *tacita secreta cistarum;* Valerius Flaccus, II, 257, *plenae tacita formidine cistae*, etc. — *Laurentes agros* (II, 5, 41) est traduit par « els camps de Laurent ». Ainsi reparaît le fantôme de la ville imaginaire de Laurente qu'on pouvait croire définitivement exorcisé par la démonstration de M. Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, p. 276 sq. Dans le même poème (v. 49), *Laurens castrum* est rendu par « el campament laurenti ». Or nous avons ici l'équivalent de l'expression virgilienne *laurenti... ab arce* (*Én.*, VIII, 1) où il s'agit de citadelle et non de camp. D'ailleurs, les trois erreurs que nous venons de signaler se retrouvent dans la traduction de M. Ponchont.

André BOULANGER.

CICERO, *Discursos*, vol. I, *En defensa de Quincti, de Rosci Amerí de Rosci comediant, de Tulli.* Text de I. M. Llobera i I. Estelrich, traducció de Llorenç Riber (Escriptors llatins, Fundació Bernat Metge). Barcelone, Editorial catalana, 1923; 1 vol. in-8° de XLII et 140-140 pages.

Il est incontestable que cette édition des discours de Cicéron s'annonce comme la meilleure que nous possédions. Elle a pu, en

effet, profiter des éditions récentes de H. de La Ville de Mirmont (1921-1922) et de A. Klotz-F. Schœll (1923). Mais les éditeurs catalans ont su garder pleinement leur indépendance. Il y paraît à la liste des passages (p. VII-VIII) où leur texte, très conservateur, s'écarte de celui des éditeurs allemands. Ils ont, sans doute, raison de conserver le texte des manuscrits *uisi sunt* (*Quinct.*, 77) au lieu d'admettre la correction *uisi essent; imaginem nostram* (*Sex. Rosc.*, 47) au lieu de *imaginem nostrae*. En revanche, la leçon des manuscrits *hic nihil est quod suspicionem hoc putetis* (*Sex. Rosc.*, 106) est bien dure et appelle une correction. *Defendat* (*Quinct.*, 84) ne vaut pas *defenderit*, correction de R. Klotz. De même l'édition catalane a préféré à tort *amittere* à *committere* (*Quinct.*, 38); *omnes ciues suos* à *omnes occisus* (*Sex. Rosc.*, 33); *maximae fraudi* à *maxime fraudi* (*Sex. Rosc.*, 49); d'ailleurs, l'apparat est ici mal rédigé; *maxime* est la leçon de tous les manuscrits sauf Σ et non pas une correction de Clark.

Au § 146 du *Pro Sex. Roscio*, *nec sibi quicquam paternum, ne monumenti quidem causa, reseruauit* est bien traduit par « i per a si no es reservá, ni tant solo com a record, res del que fou de son pare », alors que dans l'édition Budé on lit cet étrange contresens : « il ne s'est rien réservé de ce qui appartenait à son père, pas même un droit de passage pour aller à son monument funéraire », évidemment causé par un rapprochement injustifié avec *cui de tanto patrimonio praedo iste nefarius ne iter quidem ad sepulcrum patrium reliquisset* (§ 24).

L'introduction, de M. Riber sur la famille et l'éducation de Cicéron, de M. Estelrich sur Cicéron et la critique moderne, le problème des clausules métriques, les manuscrits, les éditions, est tout à fait excellente.

André BOULANGER.

Henry W. Prescott, *The development of Virgil's Art.* The University of Chicago Press, Chicago, 1926; 1 vol. in-8° de x-490 pages.

Cet ouvrage clair et agréable à lire semble s'adresser plutôt au grand public lettré qu'aux spécialistes. L'auteur ne donne ni bibliographie ni références; les vers cités sont toujours traduits, d'ailleurs, en fort bons vers anglais. L'auteur étudie successivement les poèmes de l'*Appendix Vergiliana*, sous le titre d'« Adolescence et Jeunesse », les *Bucoliques*, les *Géorgiques*, enfin l'*Énéide*, à laquelle il consacre près de trois cent cinquante pages. Sur les poèmes de l'*Appendix* (p. 18 à 75), M. Prescott n'apporte rien de nouveau. Il considère le *Culex* comme virgilien et dédié à Octavius Musa; il tend à admettre l'authenticité des *Priapées* et de la plupart des *Épigrammes*. Il considère, semble-t-il, l'*Etna* comme l'œuvre de l'auteur de la *Ciris* qu'il date de 52 à 42 av. J.-C. Enfin, il considère l'ensemble comme dû à un ou

plusieurs poètes soumis à l'influence hellénistique et reflétant les tendances du groupe littéraire auquel Virgile appartint dans sa jeunesse (p. 74). Malheureusement, jamais ou presque jamais, M. Prescott ne discute sérieusement aucune des hypothèses qu'il cite sans nom d'auteur et on souhaiterait que ce chapitre eût été écrit avec moins de dilettantisme. La deuxième partie intitulée : « La Poésie des champs et de la ferme » et traitant des *Bucoliques* et des *Géorgiques* est tout aussi décevante par son caractère superficiel et son manque d'originalité. La fin de l'ouvrage sur l'*Énéide* est plus substantielle, encore que M. Prescott ne consacre que trente-cinq pages sur environ trois cent cinquante aux six derniers chants de l'*Énéide*, soit à la moitié du poème. On déplorera aussi l'absence de toute conclusion. Mais quelle conclusion dégager de cette série d'études fragmentaires? En somme, le titre « Le Développement de l'art de Virgile » me semble correspondre assez peu au contenu réel de l'ouvrage. M. Prescott nous a donné là un aimable et élégant ouvrage de vulgarisation, où se trouvent d'utiles comparaisons entre les modèles grecs ou alexandrins et l'œuvre de Virgile, ainsi que des appréciations assez justes sur les caractères ou les épisodes de l'*Énéide*. Là se bornent les mérites de son livre auquel on ne peut attribuer une grande valeur scientifique en raison de la manière dont il l'a conçu.

LÉON HERRMANN.

D. L. Drew, *Culex, Sources and their bearing on the Problem of Authorship*. Oxford, Basil Blackwell, 1925; 1 vol. in-16 de 107 pages.

Dans la collection des *Virgilian Studies*, publiée à Oxford par l'éditeur Blackwell et où ont déjà paru de fort intéressantes études, M. Drew a donné en 1925 un petit livre sur le médiocre, ennuyeux et pédantesque poème qu'est le *Culex*.

A vrai dire c'est une étude des sources que l'auteur nous présente; mais ces recherches, bien loin d'être à elles-mêmes leur propre fin, ne sont, à ses yeux, qu'un moyen sûr de trancher la litigieuse question de l'authenticité. D'après lui, en effet, il est possible de démontrer que le *Culex* est virgilien si l'on prouve qu'il n'emprunte rien à Virgile mais qu'il puise parmi les poètes, Homère, Théocrite, Lucrèce, Catulle qui ont nourri la jeunesse de Virgile; qu'enfin l'auteur du *Culex* et Virgile remontent aux mêmes sources et que dans la plupart des cas le premier, comme il sied à un esprit jeune et qui se cherche, est plus fidèle que le second au texte imité.

Une fois posés les principes de sa méthode, M. Drew examine longuement (p. 13 à 93) une série de passages parallèles qu'il répartit en diverses sections A, B, C... R et dont il scrute les rapports entre

eux ou avec les poètes antérieurs. Impossible de citer tous ces rapprochements de valeur très inégale dont l'auteur lui-même convient parfois qu'il est impossible de rien déduire, qu'un lecteur impartial trouvera bien souvent forcés et dénués de fondement. C'est ainsi qu'à la page 45 il met en regard de *Culex* 84 *nec euectus finem transcendat habendi* les vers de Lucrèce III, 60 *quae miseros homines cogunt transcendere fines* et V, 1432-33 *quia non cognouit quae sit habendi Finis*, puis Virgile, *Géo.* II, 499 *aut doluit miserans inopem aut inuidit habenti*. Après quoi il conclut que *Culex* 84 reproduit une source principale, fondue avec Lucrèce, ce qui est vraisemblable, mais que le vers de Virgile, qui offre *habenti* mais non point *fines* ou *finis* ni *transcendere*, est une simple réminiscence du vers 84 du *Culex*. Il faut que M. Drew l'affirme pour qu'on puisse un instant s'arrêter à cette hypothèse, car l'évidence est toute contraire. En dehors d'un même mot placé à la fin du vers, il n'y a pas la moindre ressemblance ni réminiscence entre les textes de Virgile et du *Culex*. Je crains que beaucoup de rapprochements ne soient de ce genre et je ne suis pas du tout disposé ni amené à croire que le *Culex* soit l'intermédiaire entre Virgile et ses prédécesseurs.

Poursuivant sa thèse, M. Drew étudie les rapports entre le *Culex* et les poètes de l'époque d'Auguste, Tibulle, Properce, Ovide (p. 93 à 102), et se prononce une fois encore pour l'antériorité du premier. Dans un cas très particulier, cité p. 95, on doit même conclure que Properce (IV, 7, 13) imite directement le *Culex*, v. 133, mais je ne vois pas très bien comment cela peut se concilier avec ce que l'auteur nous dit des destinées du *Culex*.

Sa conclusion est, en effet, que ce laborieux poème est tout entier de la main de Virgile, qu'il est une sorte de « guide de mythologie pour un jeune garçon », rédigé par Virgile pour son usage personnel et à titre d'exercice, mais qu'il n'a jamais été destiné à la publication. On aimerait alors à savoir à quel moment, selon M. Drew, il fut porté à la connaissance du public . est-ce aussitôt après la mort de Virgile ou longtemps après ? la chose a quelque importance s'il est vrai qu'il a exercé certaine influence sur les poètes contemporains de Virgile. Il y a là une difficulté chronologique que M. Drew ne résout pas et n'a pas l'air de soupçonner, pas plus qu'il n'a vu d'impossibilité à reconnaître dans le *Culex* 42-57, œuvre de jeunesse de Virgile, une réminiscence du traité de Varron, *De re rustica* paru en 37.

Il faut remercier M. Drew des recherches si précises qu'il a faites sur le *Culex* et ses antécédents, mais se défier de ses conclusions. On admettra difficilement qu'un même esprit ait pu, à quelques années d'intervalle, écrire les vers obscurs, lourds et pédants du *Culex* et les vers aisés et lumineux des *Géorgiques* et des *Bucoliques*. On croira

moins aisément encore que la descente d'Énée aux Enfers est postérieure à la *Catabasis* du Moucheron et qu'elle ne lui a pas, au contraire, servi de modèle. Il y a des raisons de goût, de vraisemblance, de sens commun contre lesquelles une étude des sources ne saurait prévaloir.

E. GALLETIER.

Josef Svennung, *Orosiana, syntaktische, semasiologische und kritische Studien zu Orosius*. Upsal, Akademiska Bokhandeln, 1922; 1 vol. in-8° de 201 pages.

L'étude de la syntaxe d'Orosius constitue la plus grande partie de cette *Inauguraldissertation*. Elle ne contient aucune vue générale, mais se borne sagement à classer dans les compartiments traditionnels les faits observés : emplois des cas, des prépositions, des adjectifs, des pronoms, des verbes, des particules, avec quelques notes sur la construction *ad sensum*, sur l'ellipse, la brachylogie et l'anacoluthe. Lorsque l'auteur croit devoir situer un tour syntaxique dans l'évolution latine, il le fait dans des « Exkurse » qui rompent la trame de son exposé, mais sont intéressants en eux-mêmes, par exemple l' « Exkurs » sur l'origine de l'expression *anno Domini*, sur le « génitif de relation » au sens temporel et au sens local.

En général, les faits sont présentés un à un avec le petit commentaire qu'ils comportent. L'ensemble est une collection de bons matériaux tout préparés pour servir à des études générales. Ce n'est pas un reproche bien grave que de dire que certains faits sont susceptibles d'autres interprétations.

Sur un point très important, les raisons de l'emploi de l'indicatif et du subjonctif dans la proposition *quod* objet d'un *verbum sentiendi et dicendi*, je constate avec plaisir que M. Svennung aboutit exactement aux mêmes règles précises que dès 1904 j'avais énoncées pour le latin de S Filastrius. Comme ces règles sont confirmées par les résultats de diverses études sur des auteurs du bas-latin, elles ont chance de correspondre à la réalité. Il était d'ailleurs a priori évident que, si l'on n'avait vu en cette matière que le désordre et l'arbitraire, c'est qu'on avait mal observé.

A. JURET.

Dr. August Music, *Beiträge zur griechischen Satzlehre* (*Bedingungs-*, *Relativ-*, *Fragesätze*). Zagreb, 1827; 1 vol. in-8° de 76 pages.

L'auteur examine l'origine et le développement primitif des propositions conditionnelles, relatives et interrogatives. Voici, en gros, comment il pose ces questions relativement au premier type de propositions. Les conditionnelles sont un développement des concessives. En effet,

l'analyse de quelques conditionnelles prises chez Homère montre qu'un prédicat y est affirmé comme réel non pour lui-même, mais en opposition concessive à un prédicat dont la réalité est affirmée pour elle-même absolument dans la principale. Dans ces conditionnelles, la particule εἰ, qui est primitivement « assévérative », comme ἤ, a pris un sens concessif. Grâce à ce sens nouveau, εἰ a pu être employé avec un prédicat affirmé comme réel, bien qu'on ne croie pas à cette réalité ; et aussi εἰ est devenu une particule de condition hypothétique.

Le passage du sens de condition hypothétique à celui de condition pure et simple s'est réalisé dans les disjonctives. Il y a deux sortes de disjonctives : *a*) des disjonctives concessives (soit que... soit que) où les deux membres de la disjonction sont subordonnés à un seul et même verbe principal ; *b*) des disjonctives hypothétiques où chacune des deux propositions introduites par εἰ a sa proposition principale différente. Puis, par des considérations bien artificielles et arbitraires, l'auteur s'efforce de montrer que la disjonction hypothétique est issue de la disjonction concessive. Enfin, d'une façon qui paraît aussi bien arbitraire et artificielle, il ramène un groupe de deux périodes hypothétiques à une seule période exprimant une disjonction concessive.

De la thèse de l'auteur résultent des conséquences qu'il examine, mais qui en montrent l'insuffisance. Si la proposition conditionnelle est issue d'une disjonction concessive, comment se fait-il qu'elle n'a pas régulièrement l'aspect d'une disjonction? Comment les modes du prédicat y sont-ils aussi bien le subjonctif et l'optatif et l'irréel que le mode réel de l'indicatif, seul appelé par la théorie? Pourquoi y a-t-il des périodes conditionnelles dont la proposition principale n'exprime pas, comme la théorie le ferait attendre, la conséquence logique de la subordonnée conditionnelle?

A. JURET.

A. Ernout, *Morphologie historique du latin*, nouvelle édition[1] (n° XXXII de la collection Klincksieck). Paris, Klincksieck, 1927 ; 1 vol. in-24 de XIV-404 pages.

O. Riemann, *Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique*, septième édition revue par A. Ernout (n° XI de la collection Klincksieck). Paris, Klincksieck, 1927 ; 1 vol. in-24 de XVI-698 pages.

I. La *Morphologie historique du latin* de M. A. Ernout, soigneusement revue, s'est augmentée d'une quarantaine de pages. Quelques détails, concernant soit la déclinaison soit la conjugaison, montreront

1. La première édition française était de 1914, v. *Revue*, t. XVI, pp. 362-365. Le *Précis de phonétique latine* de M. Niedermann, paru en 1906, puis en 1911, dans la même collection doit paraître lui aussi, en troisième édition.

les heureux progrès réalisés. Traitant, pp. 108-116 de l'histoire de la 5e déclinaison, M. A. Ernout admet sans hésiter l'existence originaire de thèmes en *-yē-* et en *-ē-*, fait qu'on avait mis en doute comme impossible et que M. H. Pedersen vient si magistralement de rétablir pour l'indo-européen. L'auteur a donc ici accompagné, sinon précédé les derniers pas de la science, ce dont il faut se féliciter. En ce qui concerne la conjugaison, sur les rapports du *perfectum* et du participe (ancien adjectif verbal en *-to-*), M. A. Ernout (v. p. 298) reconnaît l'existence d' « une union, secondaire sans doute, mais étroite entre les deux formes, si bien que des influences analogiques s'exercent de l'une à l'autre : bien des parfaits latins ne s'expliquent que par le participe en *-to-* et réciproquement. » M. Ernout admet sans doute que la cause du fait réside dans la proximité du sens dans les deux séries de formes. Quant au supin (v. pp. 362-363), il rappelle maintenant que le suffixe *-tu-* en « était primitivement précédé du degré plein de la racine, au contraire de l'adjectif verbal en *-to-* devant lequel il y avait le degré réduit » et que « quelques traces de cet état ancien apparaissent encore en latin : *cāsum* de **kādtum*, *genitum* en face de *nātus*, *stātūrus*... cf. skr. *sthātum*. » Pour les autres exemples cités *Revue*, XVI, pp. 363-365, les faits seraient « moins clairs » et, suivant l'auteur, il pourrait s'agir « d'une généralisation secondaire commune au supin et au participe passé, du vocalisme du parfait. » Mais est-il absolument nécessaire de juger de *crētum* (et autres supins, conformes à la règle) autrement que des premiers? Enfin, pour une étymologie isolée, celle de *semel*, v. p. 177, le rapprochement de *simul* (arch. *semol*, *semul*), *similis*, montre que j'ai eu, ici encore, gain de cause auprès de M. Ernout. Et si le plus humble de ses critiques peut se déclarer satisfait, il va sans dire que M. Ernout a tenu compte également des observations faites par les maîtres de la linguistique en France et à l'étranger et qu'ainsi le livre, déjà proche de la perfection sous sa première forme, je l'avais écrit, en est maintenant tout à fait voisin[1].

II. La *Syntaxe latine* de Riemann dont il avait paru deux éditions du vivant de l'auteur (la première en 1886) avait été confiée pour révision au regretté Paul Lejay qui en avait procuré une troisième en 1894, une cinquième en 1907 et une sixième après 1914. M. A. Ernout a été chargé du soin de la septième. Il écrit modestement (pp. XII-XIII) que cette nouvelle édition ne diffère des précédentes que par des modifications de détail : « . . on s'est efforcé de dégager davantage les caractères essentiels de la syntaxe latine... et de *développer* le côté *historique* de l'exposé, soit pour montrer l'origine d'une construction,

1. On pourrait souhaiter plus de détails sur l'interchange des thèmes en *-o-* et en *-u-*, mais le Neue-Wagener[3] est là pour les faits, quoique on ne les y trouve pas facilement.

soit pour en esquisser l'évolution au cours du développement de la langue. On a mis en lumière la liberté et la souplesse de la syntaxe latine, que fausse ou dissimule souvent la rigueur excessive des règles attribuées — parfois abusivement — à l'usage exclusif de Cicéron et de César. » C'est dire que les changements introduits, pour être minimes en apparence, n'en sont pas moins profonds et que la *Syntaxe* de Riemann qui partait des principes de la *grammaire historique* est maintenant une *Syntaxe* inspirée de ceux de la *méthode comparative. Habent sua fata libelli.* Ceux qui ont connu Riemann, nous ont assuré que, sans être l'adversaire déclaré de la linguistique (il avait prévu une grammaire comparative du grec et du latin qui a été réalisée par M. Gœlzer), « il se défiait de cette science qui identifie les formes et les mots à travers le temps et l'espace. » Paul Lejay, au contraire, sans être linguiste (il le disait à tout venant) avait une très grande admiration et une vive sympathie pour notre science : il était de la Société de Linguistique et avait même donné aux *Mémoires* quelques petits articles de philologie latine. C'était donc une chose heureuse qu'on lui eût confié, à plusieurs reprises, la réédition de la *Syntaxe* de Riemann. Dans la sixième (§ 141 *bis*), tenant compte de la thèse de M. Barbelenet[1], il avait introduit des notions sur l'*aspect* verbal en latin. Enfin, l'édition actuelle étant due non plus seulement à un ami de la linguistique, mais à un linguiste-philologue, on peut juger de la portée de l'innovation. Il serait trop long d'énumérer toutes les notes de grammaire historique ou même les corrections introduites par M. Ernout dans la *Syntaxe*. Citons au hasard la n. 1 de la p. 178 où il est montré que, de *circum* et de *circa*, la première forme (sans doute accus. de *circus*–) est la plus ancienne et qu'il n'y a pas d'exemple de *circa* (analogique de *extra*, etc...) avant Cicéron; ou bien encore la note 3 de la p. 229 (cf. la n. 1 de la p. 230 : il s'agit de la tournure *litteris oratio est cœpta mandari*) où M. Ernout donne du fait une tout autre explication que les éditeurs précédents : « En réalité ces passifs *cœptus sum*, etc... qui sont sans doute des accommodations d'anciens impersonnels[2], comme le montre l'exemple de Caelius cité dans la note suivante[3], cessèrent vite d'être compris et n'apparurent plus que comme des bizarreries que la langue élimina peu à peu. Salluste, moins puriste que Cicéron, a commencé le premier. »

Au reste, les collègues qui, moins favorisés que moi, ne disposaient pas encore de la septième édition, ont tous reconnu, après en avoir feuilleté quelques pages, qu'il leur était absolument nécessaire d'avoir

1. V. *Revue*, XVI, p. 359-362.
2. Ainsi déjà A. Ernout dans ses *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine*, 1909. On en a parlé *Revue*, t. XI, 1909, p. 197.
3. Celle de la p. 230.

sous sa nouvelle forme, la classique *Syntaxe* qu'ils avaient tant pratiquée quand ils faisaient eux-mêmes leurs études supérieures et qui depuis lors leur a toujours servi dans leur enseignement. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du nouveau service qu'a rendu M. Ernout aux études latines et de l'heureuse initiative dont a fait preuve la librairie éditoriale Klincksieck. Nous sommes ainsi parvenus à la conciliation parfaite de la syntaxe et de la méthode comparative, conciliation depuis longtemps réalisée chez des hommes comme MM. Meillet, Wackernagel, Vendryes et Fournier.

A. CUNY.

Mario Barone, *Studi sul significato fondamentale dell' accusativo e sulla teoria localistica*. Rome, Befani, 1926; 1 vol. in 8° de 140 pages.

Le but de cette étude est de montrer que les emplois de l'accusatif se ramènent à un seul sens fondamental, celui du mouvement vers un lieu. M. Barone écarte d'abord les opinions qui nient l'existence d'un sens fondamental ou trouvent ce sens dans le concept de l'objet d'un concept verbal. Selon lui, les divers emplois de l'accusatif peuvent être réduits à un seul sens, parce qu' « autrement on ne s'expliquerait pas qu'une même forme grammaticale serve à tant d'emplois différents », et il fut un temps très ancien où les autres emplois n'étaient pas connus; le concept d'objet, étant purement abstrait et grammatical, ne peut être antique (voir p. 13), mais doit évidemment être dérivé d'un autre. Pour trouver ce sens fondamental, il faut classer les emplois « historiquement, généalogiquement ». Comme cette classification ne peut se faire au moyen de documents, puisqu'on n'en a point pour cette époque, M. Barone substitue à la classification historique le procédé hypothétique de Bréal qui, posant comme premier l'emploi, soi-disant concret, de l'accusatif pour marquer la direction à la question *quo* auprès des verbes, supposés primitivement tous intransitifs, en tire l'emploi de l'accusatif d'objet : *eo Romam*, *peto Romam*. Mais il ne nous montre pas (p. 86) comment, si le concept d'objet manquait encore, celui de mouvement (ou d'activité) vers un but y conduisait un esprit incapable de le penser par lui-même. On comprend bien que, si deux représentations A, B existent, le cas qui exprime A soit employé par analogie pour B; mais on ne comprend pas cette extension si B n'existe pas. Une fois le concept d'objet admis, M. Barone en dérive les autres emplois de l'accusatif, et cette dérivation ne va pas non plus sans difficulté.

Contre la thèse générale qui voit à l'origine de tous les emplois des divers cas un sens local, M. Barone montre facilement que la représentation locale ne peut être à l'origine du nominatif, du génitif ou

du datif dont le sens est purement grammatical et abstrait. Mais par là il ruine la thèse qu'il a soutenue sur l'origine de l'accusatif; car si les concepts exprimés par ces cas ont pu être formés sans l'appui d'une représentation concrète, il est évident que le concept de l'objet le pouvait également. En général, c'est faire une hypothèse gratuite, reposant sur de purs préjugés, que e supposer un milieu social usant de la parole sans être capable des abstractions enveloppées dans ce que nous appelons sujet, objet, sens du génitif et du datif. Pour penser et parler, il n'est d'ailleurs évidemment pas nécessaire qu'on soit capable de formuler les actes intellectuels d'abstraction et de généralisation que toute pensée et toute parole enveloppent.

L'étude de M. Barone, toute intéressante et méritoire qu'elle est, nous paraît donc trop s'appuyer sur des hypothèses *a priori* bien contestables.

A. JURET.

J. Brissaud, *Le régime de la terre dans la société du Bas-Empire*; 1 vol. in-8° de 196 pages. — **Antoine Hajje**, *Histoire de la justice seigneuriale en France. Les origines romaines*. I. *La justice privée dans les domaines des Empereurs*; 1 vol. in-8° de 175 pages. — **El. Kaïla**, *L'unité foncière en droit romain. Exposé récapitulatif et critique*; 1 vol. in-16 de 87 pages. (Les trois à Paris, E. de Boccard, 1927.)

Nous rapprochons ces trois ouvrages consacrés à des questions connexes et renonçons à en présenter une critique détaillée, qui ne serait pas à sa place ici; car ils sont conçus dans un esprit franchement juridique, ce qui ne les empêche pas d'être au courant de la méthode historique et d'utiliser largement toutes contributions utiles déjà apportées à la solution des problèmes qu'ils étudient. Les deux derniers, œuvres d'un Chypriote et d'un Finlandais, attestent le rayonnement de notre école française de droit et ses relations précieuses avec le dehors. Les dissertations de MM. Brissaud et Hajje traitent au fond le même sujet — et prêtent aux mêmes critiques, spécialement méritées par le second : trop de longueurs et de redondances, manque de concentration, une typographie très négligée, qui véritablement, dans le travail de M. Hajje, abuse de l'indulgence légitimement due à un étranger écrivant notre langue[1]. Titre et sous-titre de son livre indiquent suffisamment sa thèse, où il y a, sans doute, du vrai; les volumes suivants nous montreront jusqu'où

1. Je ne vois aucune raison de lui passer le chiffre formidable de noms propres estropiés, en toutes langues, qu'on glane à chaque page, et, p. ex., la transcription obstinée, sans exception : Mommsem et Marquand. Le grec est terriblement maltraité.

il la pousse. Il a raison de souligner l'influence de certaines institutions ptolémaïques et donne toute sa valeur au texte de Suétone sur la réforme de Claude et les privilèges de justice conférés aux procurateurs. M. Brissaud s'est moins préoccupé de défendre une doctrine que de présenter un tableau d'ensemble; mais, à ce qu'il dit des *potentes*, on pressent que sa pensée voisine avec celle de son confrère.

La brochure de M. Kaïla procède d'une autre intention : on y trouvera une étude très poussée de terminologie juridique. *Fundus, haeredium, ager, praedium*, etc., sont expliqués méticuleusement à l'aide de citations empruntées aux grands jurisconsultes et traduites en français avec autant de minutie que d'élégance. Les opérations qui s'y rapportent : assignation, limitation, censition, désignation et — terme nouveau proposé par l'auteur pour combler une lacune — addéclaration, sont analysées avec le même souci de précision. C'est d'une lecture austère, mais non sans profit. VICTOR CHAPOT.

Dom Henri Quentin, *Essais de critique textuelle (Ecdotique)* Paris, Picard, 1926; 1 vol. in-8° de 179 pages.

En 1907, sur l'initiative du pape Pie X et du cardinal Rampolla, une commission, composée de moines bénédictins, a été chargée d'établir une édition critique du texte hiéronymien de la Bible. Dom Quentin a pris une part active aux travaux de cette commission et dans son curieux *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* a indiqué les règles suivant lesquelles il avait classé les manuscrits sur lesquels il avait à opérer. Les idées, souvent originales et neuves, qu'il a énoncées en matière d'édition critique ont provoqué des controverses, même parmi les moines de son ordre, et celles-ci l'ont conduit à exposer sa méthode sous une forme plus didactique, en l'illustrant de quelques exemples concrets. Tel est l'objet de ce petit volume, destiné sans doute à soulever lui aussi de vives discussions, mais dont on ne saurait contester la réelle valeur.

Il est impossible, en quelques lignes, de suivre l'érudit bénédictin dans les étapes de sa démonstration très serrée et vigoureusement charpentée, à plus forte raison de reprendre une par une les observations ingénieuses qui fourmillent dans ces cent quatre-vingts pages si nourries et si denses. Dans l'ensemble, dom Quentin a voulu réagir contre la tendance actuelle de l'Ecdotique qui, par l'analyse des fautes communes aux diverses copies, vise avant tout à rétablir le texte de l'original Il constate avec raison que, dans bien des cas, nous n'avons que des copies « séparées de l'original par trois, quatre, cinq générations de transcriptions », ce qui rend dès lors cette recherche assez vaine et donne trop souvent libre carrière à l'imagination ou à la fantaisie de l'éditeur. Le principe de la nouvelle méthode proposée con-

siste à « retirer la critique d'édition du terrain de l'original pour la porter sur celui de l'archétype des manuscrits conservés ». Au lieu de chercher à restituer, avec toutes sortes de conjectures forcément subjectives, le texte de l'original, dom Quentin prétend éditer, beaucoup plus objectivement, le texte de l'archétype de tous les manuscrits conservés, quitte à proposer des corrections ou des améliorations à ce texte qui peut fort bien, il le reconnaît très volontiers, être défectueux.

A coup sûr, ce procédé est plus scientifique que l'autre. Il a l'avantage de réduire au minimum la part laissée à l'interprétation personnelle et l'on accordera bien volontiers à dom Quentin que le texte de l'archétype sera toujours plus exactement établi que celui d'un original perdu, d'autant plus que pour parvenir à ce résultat final l'auteur trace un certain nombre de règles pour le classement des manuscrits, fort objectives elles aussi et qui ont l'avantage d'éliminer toute idée *a priori*. Un des grands mérites de ce savant travail est en effet de dénoncer avec insistance la notion de « fautes communes », de bonnes et mauvaises leçons, et de la remplacer par celle de variantes dont la patiente analyse servira à créer des familles de manuscrits à l'aide desquelles on s'acheminera vers l'archétype ou les archétypes.

Le principe en lui-même est excellent. Peut-être dans le détail la méthode de dom Quentin demandera-t-elle à être mise davantage au point. Elle gagnerait aussi à être moins absolue et moins mathématique, mieux adaptée aux multiples contingences qui peuvent se produire et nous sommes convaincu que son auteur ne manquera pas de la perfectionner à l'usage. Peut-être en particulier ne tient-elle pas assez compte de l'origine, de la chronologie des manuscrits qui peut en bien des cas faciliter le classement et rendre plus certaine cette « généalogie » à laquelle dom Quentin a raison de tenir tout particulièrement. De même, on a reproché à dom Quentin son immuable comparaison des manuscrits par groupe de trois et, bien qu'il l'ait défendue avec une ardeur souvent convaincante, on peut se demander malgré tout si elle n'a pas quelque chose d'un peu arbitraire. Nous croyons enfin que le cas, en somme fréquent, de deux archétypes, demanderait à être creusé davantage et que l'édition de l'archétype ne doit pas — dom Quentin le reconnaît lui-même — supprimer tout effort pour parvenir à l'original, mais qu'elle a pour but de conduire vers lui par une voie plus sûre.

Tel quel, cet excellent petit volume est destiné à rendre d'immenses services; il sera lu avec le plus grand fruit par tout ceux qui se préoccupent de l'édition des textes; il fait le plus grand honneur à son auteur dont les savants travaux continuent si dignement la tradition de l'ordre de saint Benoît.

AUGUSTIN FLICHE.

Henri Delafosse, *La première Épître aux Corinthiens*, traduction nouvelle avec introduction et notes. Paris, Rieder, 180 pages, 9 francs; — *La deuxième Épître aux Corinthiens*, idem, ibid., 239 pages, 10 fr. 50.

Après l'*Épître aux Romains*, M. Delafosse présente dans la collection « Christianisme », en deux fascicules distincts, la première et la deuxième *Épître aux Corinthiens*.

Il s'agit de savoir si ces lettres sont de Paul et dans quelle mesure elles lui appartiennent. M. Delafosse discerne, ici encore, trois couches qui se superposent et, selon lui, s'opposent visiblement. La *première* est constituée par de courts billets, exempts de dogmatisme, où l'apôtre donne à ses correspondants des instructions pratiques. La *deuxième* développe une gnose chrétienne d'essence marcionite. La *troisième* introduit certains correctifs destinés à la rendre orthodoxe. La *première*, donc, est seule authentique. La *deuxième* a dû prendre corps avant que Marcion ne fût excommunié, c'est-à-dire aux alentours de 140. La *troisième* est sensiblement plus tardive et n'a pu être écrite que dans la seconde moitié du IIe siècle.

La démonstration de M. Delafosse est ingénieuse et souvent pénétrante. Elle n'enlève pourtant pas la conviction. Les contradictions signalées sont parfois plus apparentes que réelles. Les plus accusées n'ont pas nécessairement la portée qui leur est attribuée. La gnose paulinienne, dans la mesure où elle n'est point de Paul, peut avoir été insérée par d'autres que Marcion. Et l'on ne voit pas comment elle viendrait de cet hérésiarque, dont l'œuvre fut si âprement condamnée par l'Église et révèle d'ailleurs un dualisme beaucoup plus accusé.

PROSPER ALFARIC.

M Goguel, *Introduction au Nouveau Testament, tome IV (deuxième partie), les Épîtres Pauliniennes* (deuxième partie). Paris, E. Leroux, 1926; 571 pages in-12 ; 96 pages in-8°.

La publication du manuel excellent de M. Goguel se continue avec une régularité exemplaire. Voici la seconde partie du tome IV, avec laquelle se termine l'étude de saint Paul : cinq chapitres très nourris, sur la crise corinthienne et les *Épîtres aux Corinthiens* (ch. X) ; la crise galate et l'*Épître aux Galates* (ch. XI) : Paul à Corinthe ; l'*Épître aux Romains* (ch. XII) ; Paul à Jérusalem ; son procès, la fin de sa vie (ch. XIII) ; l'*Épître aux Colossiens* et le *Billet à Philémon* (ch. XIV). L'*Épître aux Éphésiens* et les *Épîtres Pastorales* sont traitées dans deux appendices. Comme dans les volumes précédents, M. Goguel se montre à la fois très au courant des travaux les plus

récents et préparé à sa tâche par de longues études personnelles. Pour les *Épîtres aux Corinthiens*, il se place sans hésitation parmi ceux qui en admettent le caractère composite, et il expose un système très complexe [1] qu'il enseigne depuis une quinzaine d'années, nous dit-il, à la Faculté de théologie protestante de Paris. Il n'est pas contestable que ces deux *Épîtres* sont entre toutes celles de Paul celles qui offrent le plus de difficultés à l'analyse. Je crois cependant qu'il faut faire une assez grande différence entre la première et la seconde ; c'est pour la seconde qu'on se sent vraiment embarrassé, à plusieurs reprises, par le peu de cohérence des développements successifs, et qu'on peut être amené à se demander si l'on n'est pas en présence de morceaux arbitrairement réunis. Les obscurités qui ne manquent pas dans l'autre permettent cependant d'autres interprétations. L'étude de l'*Épître aux Romains* est dans l'ensemble excellente ; la tradition de l'épître, la question des multiples conclusions, celle des salutations du chapitre XVI, sont traitées avec beaucoup de clarté et de sagesse. M. Goguel montre très bien qu'il n'y a « aucune impossibilité à ce que ceux des personnages nommés dans *Romains* 6, qui sont certainement des Orientaux, se soient trouvés à Rome au moment de la composition de l'épître. » (p. 264-5). Il accepte l'authenticité de l'*Épître aux Colossiens*, rejette celle *aux Ephésiens*, en émettant l'hypothèse qu'elle a pu recevoir le caractère d'épître simplement par l'addition de quelques morceaux, et que le fond peut en être constitué par une homélie de Tychique ou une instruction rédigée par lui, pendant la mission que Paul lui avait confiée (p. 474-475). Il rejette ensuite en gros les *Pastorales*, tout en croyant à l'utilisation de lettres authentiques.

Ce volume rendra de grands services, M. Goguel annonce pour une date prochaine le tome V *(Épîtres catholiques. — Apocalypse)*.

A. PUECH.

Sister Miriam Annunciata Adams, *The latinity of the Letters of saint Ambrose* (Vol. XII des *Patristic Studies*). Washington, *Catholic University*, 1927; 140 pages in-8°.

Cette « dissertation » veut décrire la syntaxe, le vocabulaire et le style des lettres de saint Ambroise. Elle contient, en effet, des indications plus ou moins exactes sur l'ensemble de l'emploi des parties du discours selon un plan traditionnel. Elles peuvent être utilisées, mais à la condition de contrôler les interprétations de l'auteur. Par exemple, l'auteur range dans la catégorie de la voix verbale des faits qui n'y ont aucun rapport, tels que l'emploi intransitif d'un verbe ordinairement transitif, le type *tenere* au sens de *cursum tenere;* l'auteur con-

1. Voir le tableau p. 86. M. Goguel ne retrouve pas moins de *six* lettres de Paul dans nos deux Épîtres.

sidère comme des génitifs de qualité des cas tels que *redemptionem et devotionis et sanguinis, rex justitiae, flumina cogitationis;* etc. L'auteur perd à résumer l'usage classique ou non classique un grand nombre de pages qui eussent été mieux employées à nous donner de copieux exemples de chaque type syntaxique avec discussion de l'interprétation. Ces éléments essentiels d'une description syntaxique sont ici trop sacrifiés.

A. JURET.

Sister Agnes Clare Way, *The language and style of the Letters of St Basil* (Vol. XIII des *Patristic Studies*). Washington, *Catholic University*, 1927; 230 pages in-8°.

« Dissertation » qui suit le même plan que la précédente : syntaxe, vocabulaire et style. Le détail des faits est classé avec soin et généralement avec exactitude dans les cadres traditionnels; les exemples sont assez copieux; des résumés statistiques renseignent sur la fréquence des types étudiés. Quelques bévues déparent l'exposé : ἀφειδῶς, ἐλλιπῶς se sont égarés dans une liste d'adverbes formés de participes (p. 16); καταδικάζειν + accusatif est donné comme n'ayant pas de parallèle (p. 3); ἄμικτοι πρός + accusatif n'est pas non plus aussi isolé qu'on le dit p. 3; car Hérodote et Xénophon emploient ἐπιμειξία πρός + accusatif; ἐρυθριᾶν + infinitif (p. 15) rentre évidemment dans le type bien connu d'αἰσχύνεσθαι + infinitif.

A. JURET.

A. D. Nock, *Sallustius concerning the gods and the universe.* Cambridge, The University Press, 1926; 1 vol. in-8° de CXXIII-48 pages.

Le petit traité intitulé Περὶ θεῶν καὶ κόσμου et qui nous est parvenu sous le nom de Σαλούστιος, ne manque pas d'intérêt; mais cet intérêt est, en quelque sorte, conditionnel. Car si l'auteur est bien Flavius Sallustius, le consul de 363, l'intime ami de Julien, on peut supposer en toute vraisemblance que son œuvre est une sorte de catéchisme composé à l'instigation de l'empereur pour les besoins de la propagande antichrétienne [1].

De cet opuscule, M. A. D. Nock, déjà connu par de remarquables travaux sur la religion et la philosophie des derniers siècles du paganisme, vient de donner une édition modèle : texte critique, traduction, prolégomènes très développés comportant une étude très poussée du milieu intellectuel et religieux, de la matière du traité, de ses

1. L'identification a été proposée dès 1892 par F. Cumont, *Rev. de philol.*, XVI, p. 49-56. Seek, *Die Briefe des Libanius*, p. 263 et *Pauly-Wissowa*, IA, c. 2072, croit que l'auteur du Περὶ θεῶν est Saturninus Secundus *Salutius* qui fut *praefectus praetorio Orientis* en 361, et appartint partiellement à l'entourage de Julien.

sources, de la question d'auteur et de date, du style et de la forme, de la tradition manuscrite.

Le texte est établi avec la plus judicieuse prudence. Une conjecture quasi certaine de l'auteur mérite d'être signalée : au chap. XIII, dans le membre de phrase θεούς τε καὶ ἀνθρώπους καὶ δαίμονας, il propose de lire ἀγγέλους (les anges du néoplatonisme) au lieu de ἀνθρώπους. La traduction anglaise, autant que j'en puis juger, est aussi exacte qu'expressive.

La doctrine du Περὶ θεῶν sur la « cause première », sur la hiérarchie des êtres divins, sur la nature de l'âme, sur les lois qui régissent l'univers incréé et immortel est conforme de tous points au néoplatonisme de l'époque, tel qu'on le connaît notamment par Jamblique. Sallustius se montre très préoccupé — et en cela se marquent le caractère pratique de son œuvre et l'influence de Julien — de concilier le néoplatonisme et la religion traditionnelle. De là l'importance qu'il donne à l'interprétation des mythes. Dans le chapitre où il explique la passion et la résurrection d'Attis comme représentant symboliquement le drame cosmique sans cesse renouvelé, il s'est certainement inspiré du discours sur la Mère des Dieux de Julien. D'autres points de sa doctrine sont de simples lieux communs de morale religieuse. Telles sont sa réfutation de la théorie qui soumet le monde à la loi d'un aveugle destin; sa démonstration du rôle de la providence divine dans les affaires humaines par les oracles et les guérisons miraculeuses; sa conviction que l'existence du mal n'est pas un argument contre cette providence. Ses considérations sur la signification et l'importance du culte, spécialement des sacrifices, s'accordent exactement avec la doctrine de Jamblique. Comme celui-ci, il croit que la transmigration des âmes est nécessaire par ce que le nombre en est limité et que toute nouvelle création est impossible dans un univers parfait, mais que les âmes humaines ne peuvent animer des êtres dépourvus de raison. Quant à la fin dernière des âmes, qui, libérées de leur élément déraisonnable et complètement purifiées de leurs souillures, s'unissent à la divinité et participent avec elle au gouvernement de l'univers, la doctrine de Salluste est celle de tous les spiritualistes de l'époque. Elle repose sur d'antiques idées orphiques et pythagoriciennes, depuis longtemps tombées dans le domaine public.

Dans tout cela nulle originalité. Comme nous l'avons indiqué déjà, l'opuscule de Sallustius a surtout l'intérêt de représenter la doctrine moyenne des païens pieux, adversaires déclarés du christianisme [1]. Mais fort heureusement ici la sauce vaut mieux que le pois-

1. Sallustius ne mentionne pas expressément le christianisme, mais il le vise certainement lorsque, au début du chap. XVIII, il mentionne les progrès de l'athéisme.

son; je veux dire que les prolégomènes et le commentaire de l'éditeur dépassent de beaucoup en intérêt le texte qu'ils accompagnent. Il faut signaler tout particulièrement les pages de l'introduction où M. Nock étudie les destinées de la philosophie et de l'enseignement philosophique dans le monde gréco-romain à l'époque impériale. Il en montre l'irrémédiable décadence, le stimulant du néoplatonisme étant venu trop tard. La philosophie tourne à la théosophie. Mais ce qu'elle perd en originalité, elle le regagne en extension. Étroitement unie à la religion, elle atteint un public de plus en plus nombreux et populaire. C'est alors que se multiplient les manuels, les bréviaires dont l'opuscule de Sallustius est un spécimen caractéristique. La connaissance profonde qu'a M. Nock du milieu philosophique et religieux lui inspire une foule de rapprochements et de commentaires qui font de son livre un instrument de travail indispensable.

André BOULANGER.

Palaeographia latina, Part V, edited by prof. W. M. Lindsay (St Andrews University publications XXXIII). Londres, Humphrey Milford, 1927; 1 vol. in-8° de 78 pages, avec IX planches.

Ce cinquième fascicule de la revue de M. Lindsay contient une série de brefs mémoires, tous consacrés, conformément à un programme fixé dès l'origine, aux questions de paléographie latine du haut Moyen-Age. M. Karl Löffler (*Zur Frage einer Konstanzer Schreibschule in karolingischer Zeit*) fonde, sur l'examen de la matière subjective, de l'écriture, du système d'abréviations de plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque de Stuttgart, son opinion qu'il existait un *scriptorium* à Constance dès le VIIIe siècle. — M. W. M. Lindsay (*Some early mss. of Belgium and Holland*) étudie quelques formes particulières d'abréviations présentées par certains manuscrits de Leyde et de Bruxelles, où il propose de reconnaître une altération des formes insulaires. — M. E. A. Lowe (*A new fragment in the b-type*) signale un nouveau spécimen d'écriture de Corbie du type *b* en l'espèce d'un feuillet du ms. lat. 4808 de la Bibliothèque Nationale de Paris. — Mme Dobiache Rojdestwensky (*Un scribe corbéien du* VIIIe *siècle*) croit pouvoir ajouter un nom à la liste des copistes et bibliothécaires de Corbie dressée par Delisle, celui d'*Ingreus*, quasi illisible, tant il est effacé, au dernier feuillet du ms. Petropolitanus F. V. I. 6, mais qu'un procédé de multiplication, puis de superposition de photographies restituerait « sans le moindre doute ». Sans doute aussi faut-il apporter des réserves à l'endroit de ce procédé. — M. E. K. Rand (*How Many Leaves at a Time*) s'est appliqué

à reconnaître, par l'examen d'anciens manuscrits de Tours, les méthodes adoptées pour la réglure des feuillets de parchemin, exécutée généralement sur plusieurs feuillets à la fois, mais de différentes façons suivant les époques.

Tout ceci est assurément fort technique et ne retiendra guère que l'attention des spécialistes. On notera pourtant que l'article de M. Löffler continue une large enquête ouverte depuis longtemps dans ce recueil sur les écoles d'écriture du haut Moyen-Age, et que celui de M. Rand n'est rien de moins qu'une nouvelle contribution à cette partie capitale de la paléographie scientifique qui traite des moyens de déterminer la date et l'origine des manuscrits.

A. DE BOÜARD

G. H. Luquet, *L'art et la religion des hommes fossiles.* Paris, Masson, 1926; 1 vol. in-4° de 232 pages, avec 119 gravures.

Ceci est un beau livre admirablement illustré et d'un texte évidemment un peu sommaire, sans grand appareil scientifique (ce qui ne convenait guère à ce genre de publication), mais fort bien disposé, aux matières bien classées, d'un style clair et vivant. Et l'auteur parlant en toute indépendance, et comme un homme familiarisé depuis des années avec son sujet, n'apporte que des conclusions personnelles, longuement mûries. On peut évidemment ne pas y souscrire de plain-pied; mais il faut les suivre de près et les discuter sans parti pris.

M. Luquet ne sépare pas l'art de la religion, et il les regarde comme solidaires (je parle des temps préhistoriques). Nous sommes d'accord. Il suppose que dès le Moustiérien et il affirme que dès l'âge du Renne les défunts étaient censés vivre une vie analogue à leur vie terrestre, tout en demeurant en rapport avec les vivants : immortalité et culte des morts tout à la fois. J'hésite; la preuve ne me paraît point faite. — L'art, dit-il, à l'origine n'a eu d'autre but que le beau, aussi bien l'art figuré que l'art décoratif. Ici, il m'a semblé que M. Luquet, lui, hésite ou tâtonne : car il dit ensuite que la source de l'art fut une « activité purement utilitaire ». — C'est dans la suite que l'homme, « en vertu du caractère créateur que l'art tenait de son essence même », lui a assigné une destination magique, sans d'ailleurs renoncer à des effets esthétiques. M. Luquet est évidemment un partisan de l'origine de « l'art pour l'art ».

Puisque, grâce à ce volume et à ses remarquables illustrations, j'ai pu revoir de près les images des temps préhistoriques et réfléchir sur elles, qu'il me soit permis de constater l'extraordinaire similitude des figurations magiques avec les figurations de même genre des temps classiques. Est ce un phénomène de surprenante stabilité dans les opérations magiques? cela ne m'étonnerait pas, vu que cette stagna-

tion archéologique en cette matière se retrouve entre les temps classiques et les nôtres. Est-ce parce qu'on a peut-être trop reculé dans le passé quelques-unes de ces figurations? Quoi qu'il en soit, voici ce qui m'a surtout frappé.

1° La fameuse scène peinte de Cogul (p. 217) rappelle les danses ou processions ithyphalliques dont parlent les auteurs grecs, en particulier Athénée : θέλει ὁ θεὸς ὀρθὸς ἐσφυδωμένος διὰ μέσου βαδίζειν (Athénée, XIV, p. 622); cf. Herter, *De dis atticis Priapi similibus*, p. 51.

2° Les figures anthropoïdes à têtes d'animaux (p. 211 212) sont également fréquentes dans la magie classique. Et je crois qu'il y a au Musée du Caire des figurines en plomb de cette espèce.

3° Les coquilles des colliers (p. 54) se retrouvent sans nombre aux temps classiques.

4° De même, représentations de cervidés, de poissons (cf. p. 31), de rameaux (cf. p. 23) sont communes à ces deux pôles de l'archéologie, paléolithique et gréco-romain. Et le cheval, si fréquent dans ces figures de l'âge primitif, reste un des animaux les plus chers à la magie (cf. Porphyre, *De abstinentia*, III, 17; IV, 16), même après le Christianisme (cf. Grimm, *D. M.*, II, p. 548).

5° J'ai à peine besoin de rappeler que le fameux signe ou symbole ou rite ou simulacre de la main (cf. Luquet, fig. 118, caverne de Gargas) se retrouve en sorcellerie gallo-romaine (ici, 1927, p. 377), gréco-romaine ou orientale, et, à vrai dire, dans la sorcellerie de tous les temps, la main étant l'organe humain le plus apte, si je peux dire, aux manifestations intellectuelles; cf. Bellucci, *Parallèles ethnographiques, simulacres de mains*, p. 11 sq.

6° Dans un autre ordre d'idées, que M. Luquet n'aborde pas, les galets coloriés du Mas d'Azil, que je crois bien être des amulettes, présentent certains dessins entièrement semblables à des dessins de pendeloques de verre (comparez chez Déchelette, I, p. 319 [en particulier n° 7], et t. II, p. 1314 [en particulier n° 8] et 1318)

Je crois donc qu'il y aurait un énorme profit pour les préhistoriens à étudier de très près les textes, objets et figures des temps classiques qui se rapportent à la sorcellerie.

CAMILLE JULLIAN.

Handbuch der altarabischen Altertumskunde, in Verbindung mit Fr. Hommel und Nik Rhodokanakis, herausgegeben von Ditlef Nielsen, mit Beiträgen von Adolf Grohmann und Enno Littmann. I. *Die altarabische Kultur*. Kopenhagen, Arnold Busck, 1927; 1 vol. in-4° de VIII-272 p., avec 76 fig.

Ce luxueux ouvrage, fruit d'une collaboration, est à rapprocher de celui de Kammerer (*Rev. des Étud. anc.*, 1927, p. 326); mais son

objet est beaucoup plus étendu et sa portée assez considérable; son caractère spécial, un peu en dehors du domaine propre à la *Revue*, nous interdit toutefois de lui consacrer une analyse trop détaillée.

Nielsen fait d'abord l'historique des explorations, où trois noms se détachent : Carsten Niebuhr, Joseph Halévy et Eduard Glaser, et rappelle les recherches poursuivies sur des documents dont l'étude et l'interprétation sont souvent très ardues, car les textes (7.000 inscriptions environ) restent dispersés et aucune grammaire encore n'a pu être établie pour eux; de graves difficultés persistent, touchant l'alphabet, sémitique comme la langue, et aussi les dates.

Hommel essaie cependant de déterminer une chronologie dans cette civilisation de nomades. Il passe en revue tour à tour l'histoire primitive, l'empire minéen, la domination des *moukarribs* ou rois prêtres de Saba, puis celle des rois proprement dits; nous n'avons guère pour ce temps que des noms de souverains, dont la nomenclature ne peut être fixée à une époque précise; leur ordre n'admet quelque clarté qu'à partir du milieu du VIIe siècle avant notre ère. On voit ensuite les rois de Saba dominer l'Hadramaout, puis subir assez longtemps la domination de l'Axoum africain. En 570 après J.-C., les Perses s'emparent de l'Yémen, et l'Islam s'y implante en 628.

Rhodokanakis expose à son tour le régime politique et social de ces États; malgré des obscurités nombreuses, on reconnaît un système de castes échelonnées, toutes liées à la terre, avec des assemblées légiférantes et un conseil d'État plus restreint pour les décrets de moindre importance. Une sorte de féodalité s'établit ou se renforce, comprenant les gens de la suite du roi. Cet ensemble d'institutions, assez compliqué, a d'autre part une empreinte théocratique, et les temples bénéficient de gros privilèges, notamment d'ordre économique et fiscal. On est stupéfait d'apprendre qu'en ce pays, où personne aujourd'hui ne semble fixé au sol, il a été beaucoup construit — l'étude des ruines ne pourra vraiment commencer que lorsque la région sera rendue moins impénétrable à l'étranger — et que, là où nous ne supposerions que du sable et des pierres, il y a eu des champs de culture portant de riches moissons, et des arbres fruitiers.

Grohmann définit ensuite, autant qu'il se peut, l'archéologie de cette Arabie méridionale. L'influence babylonienne se marque par l'emploi des revêtements en matières précieuses, mais celle de l'Égypte prédomine : les murs s'élèvent « en talus », suivant une disposition pyramidante, comme aux pylones et aux mastabas de la vallée du Nil; le décor en longues et étroites bandes plates rappelle certaines portes de tombeau et le sarcophage de Mykérinos. Des arts mineurs il reste peu de chose, généralement de qualité très médiocre, à moins qu'on n'y reconnaisse une main exotique, mésopotamienne, perse, grecque (ainsi pour les monnaies).

Nielsen, enfin, aborde l'essentiel : la religion. La base de cette étude est étroite; l'Islam haineux a étouffé ou déformé systématiquement les traditions. Seule l'Abyssinie, qui lui a échappé, conservant les vieilles coutumes de vie populaire, pourra fournir des données précieuses par son folklore, encore ignoré. Notre guide unique est l'épigraphie, avec ses listes de noms théophores attribués à des individus; elle laisse voir l'extrême attachement des Arabes à la religion, mais à une religion abstraite, sans idoles, ayant des sanctuaires à ciel ouvert. Les dieux paraissent innombrables à première vue; mais la même divinité, indiscernable, a certainement reçu quantité d'épithètes et qualifications variées. Nielsen conçoit une sorte de trinité divine unitaire : le Soleil, la Lune et l'astre Vénus. Il fait avec d'autres religions, celles des Sémites du Nord, des Hébreux, et celle qui a pour livre le Coran, des comparaisons et rapprochements fort attrayants, mais qui seront sans doute discutés. La plus ancienne religion arabe expliquerait bien des croyances et pratiques, non seulement de l'Islam, mais même d'Israël; ce peuple aurait donc joué un rôle capital dans la vie spirituelle de l'humanité.

VICTOR CHAPOT.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

L'Ithaque homérique. — Après avoir passé huit jours à Thiaki, M. Champlin Burrage essaie de démontrer que c'est bien l'Ithaque d'Ulysse [1]. Ses observations d'ordre purement topographique sont intéressantes, soit qu'elles s'accordent avec les identifications anciennes, soit qu'elles en diffèrent. Cependant, il semble que l'âge des ruines dans lesquelles il voudrait reconnaître des vestiges homériques compte trop peu pour lui. Il faudrait examiner, au sud de l'île, celles qu'il appelle « la hutte d'Eumée ». Acceptant pour Astéris = Arkhoudi l'idée de M. Dörpfeld, il pense que Samé est Leucade et Doulichion, Céphallénie. Le dénombrement des prétendants (*Od.*, XVI, 247-251) donne, en effet, à croire que Doulichion était de beaucoup la plus importante des quatre îles, et Ithaque, la plus petite; mais la coïncidence s'arrête là. Je ne sais comment M. Burrage a pu imaginer que Leucade l'emporte sur Zante en étendue.

1. *The Ithaka of the Odyssey*, Oxford, Blackwell, 1928, in-8° de 42 pages, avec 1 carte et 5 planches. Prix : 4 sh. 6.

Coupes à fond blanc. — En publiant à nouveau, dans les *Monuments Piot* (t. XXIX, 1928), les deux coupes du Musée du Cinquantenaire, l'une signée par Hégésiboulos, l'autre dite de Sotadès[1] — dont il ne discute pas, ni ne confirme d'ailleurs l'attribution —, M. Hubert Philippart donne une classification des coupes à fond blanc et étudie spécialement le groupe composé des cinq coupes Branteghem et des deux coupes du Louvre. Étude élégante, où le caractère des œuvres est heureusement exprimé et qui renferme aussi des observations utiles sur la technique, les sujets, le dessin et la composition. Les coupes à fond blanc étaient-elles fabriquées uniquement pour les tombes? Négligeant un fait qui condamnerait apparemment cette hypothèse, s'il était mieux établi, la découverte simultanée des coupes Branteghem, dont la fabrication s'échelonne entre 460 et 430 d'après M. Philippart, je crois que ses observations sur la belle qualité de l'engobe poli et dur indiquent plutôt une destination pratique. En principe, l'emploi décoratif des vases peints n'est pas du tout exclu; il y en a d'autres exemples[2].

R. VALLOIS.

L'invasion gauloise en Macédoine et en Grèce. — Sur ces événements, qui se rapportent aux années 280-279 avant J.-C., il existe deux versions divergentes, l'une, représentée par Pausanias, Diodore et Justin, l'autre, dérivant de Posidonius et de Timagène. On inclinait à préférer cette dernière. Mais différents témoignages épigraphiques, archéologiques et numismatiques, remis à jour (décret de Cos, monuments de Delphes, monnaies étoliennes), montrent que la première remonte à des sources contemporaines. Pausanias et Diodore ont sans doute pour garant Hiéronyme de Cardia. Le récit de Justin semble emprunté à la monographie de Timée sur Pyrrhus. Lisez à ce sujet l'excellente discussion, serrée, nuancée et probante, de M. Mario Segre : *La piu antica tradizione sull' invasione Gallica in Macedonia e in Grecia* (estratto da *Historia*, ottobre-dicembre 1927, n° 4, p. 18-42; voir ci-dessus, p. 127).

Dionysopolis de Thrace. — On a quelquefois cherché cette ville à Varna. En réalité, elle correspond à Baltchic, comme le faisaient pressentir certaines trouvailles de monnaies, comme le prouve définitivement la découverte d'inscriptions (décrets du démos dionysopolitain). Dans une intéressante monographie (*La cité pontique de Dionysopolis, exploration archéologique de la côte de la mer Noire entre les caps Kali-Acra et Ecrené, faite en 1920*, 80 pages in-8° avec XVI planches, Paris, Geuthner, 1927), M. O. Tafrali en décrit le site et les ruines, en retrace l'histoire, en étudie l'organisation politique

1. On peut regretter que la reproduction du médaillon n'ait pas été agrandie.
2. Ch. Dugas, *Céramique des Cyclades*, p. 255; *Les Vases de l'Héraion* (*Expl. Arch. de Délos*, I), p. 29.

et religieuse, les monuments, les tombeaux, les vases, la numismatique et l'épigraphie. Pour évoquer cette région si mal connue, le savant professeur à l'Université de Jassy s'est servi de notre langue et ses recherches ont ainsi pour nous un double prix.

En pays romain. — Sous ce titre, M. René Cagnat, qui est un savant doublé d'un voyageur, nous conduit, de la façon la plus agréable et la plus instructive, à travers la Gaule, l'Italie et l'Afrique. Son livre, divisé en huit chapitres, a successivement pour sujet : Alesia; — trois grandes villes gallo-romaines : Nîmes, Vienne, Lyon; — les fouilles d'Herculanum; — la mode des dîners à Rome; — les Vestales et leur couvent sur le forum romain; — indiscrétions sur les Égyptiens de l'époque romaine; — la véritable Carthage; — visite à quelques ruines africaines (Dougga, Khamissa, Djemila); — En Tripolitaine (Paris, de Boccard, 1927; 1 vol. in-12 de 282 pages, avec 6 illustrations). Ce petit guide, où les textes littéraires et les recherches archéologiques se prêtent une aide réciproque, a sa place marquée près des ouvrages similaires de Gaston Boissier, devenus aujourd'hui classiques.

Études sur le Théâtre basque. — M. Georges Hérelle, dont nous avons signalé déjà les remarquables travaux sur la littérature scénique euskarienne (*Revue*, 1926, p. 110 : *le Théâtre comique*), analyse maintenant : *Le répertoire du Théâtre tragique* (Bayonne, imprimerie du *Courrier*, 1928; 1 vol. in-8° de 147 pages, avec planche hors texte). Précieux catalogue, où figure un cycle de l'Antiquité profane, avec les noms d'Œdipe et d'Astyage.

GEORGES RADET.

Syntaxe latine. — M. Herbert C. Nutting, dans un article des *University of California Publications in classical Philology*, vol VII, p. 289-303, intitulé *Queries as to the Cum-Construction*, critique certaines conceptions de constructions syntaxiques avec *cum*.

A. JURET.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. OUVRAGES.

Catalogue des manuscrits alchimiques grecs : V, 1. *Les manuscrits d'Espagne*, par C. O. ZURETTI; 2. *Les manuscrits d'Athènes*, par A. SEVERYNS. Bruxelles, Lamertin, 1928; 1 vol. in-8° de v-174 pages.

Id., VI. Michel Psellus, *Épître sur la Chrysopée*, par J. BIDEZ. Bruxelles, Lamertin, 1928; 1 vol. in-8° de XIV-246 pages.

Catalogue of Latin and vernacular alchemical manuscripts in Great Britain and Ireland, by DOROTHEA W. SINGER, vol. I. Brussels, Lamertin, 1928; 1 vol. in-8° de XXIII-326 pages.

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres); textes in-8°, édités et traduits :

Aristophane, t. III (*Les oiseaux, Lysistrata*), par V. COULON et H. VAN DAELE, 1928; 177 + 177 pages.

Cicéron, *De l'orateur*, livre II, par E. COURBAUD, 1927; 160 + 160 pages.

Cicéron, *L'amitié*, par L. LAURAND, 1928; 55 + 55 pages.

Sénèque, *Des bienfaits*, t. II, par FR. PRÉCHAC, 1927; 109 + 109 pages.

A. ANDRÉADÈS, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας, t. I. Athènes, Tzakas et Cie, 1928; 1 vol. in-8° de XVI-563 pages.

R. BILLIARD, *L'agriculture dans l'Antiquité d'après les Géorgiques de Virgile*. Paris, de Boccard, 1928; 1 vol. in-4° de 537 pages, avec 84 gravures dans le texte et VI planches hors texte.

C. D. BUCK, *Introduction to the study of the Greek dialects; grammar selected inscriptions glossary*, nouvelle édition. Ginn, London, 1928; 1 vol. in-8° de XVIII-347 pages, avec une carte et des tables. Prix : 35 /- net.

Fouilles de Delphes, Le Sanctuaire d'Athèna Pronaia : Topographie, par R. DEMANGEL. Paris, de Boccard, 1926; 1 vol. in-4° de 144 pages, avec 145 figures.

T. FRANK, *Catullus and Horace*. New York, Henry Holt, 1928; 1 vol. in-8° de 291 pages.

MARSHALL M. GILLIES, *The Argonautica of Apollonius Rhodius*, book III, edited with commentary. Cambridge, University Press, 1928; 1 vol. in-8° de XLVIII-160 pages. Prix : 15 /- net.

T. RICE HOLMES, *The architect of the Roman Empire* (44-27 B. C.). Oxford, Clarendon Press, 1928; 1 vol. in-8° de XVI-285 pages, avec 5 cartes. Prix : 15 /- net.

F. LOT, *La fin du monde antique et le début du Moyen-Age*. Paris, La Renaissance du Livre, 1927; 1 vol. in-8° de XXVI-513 pages, avec 4 cartes et 3 planches.

J. DE MORGAN, *La préhistoire orientale* (ouvrage posthume publié par L. GERMAIN). I (1925) : *Généralités;* II (1926) : *L'Égypte et l'Afrique du Nord;* III (1927) : *L'Asie antérieure*. Paris, Geuthner; 3 vol. in-4° de XXXV-332 pages, avec 56 figures dans le texte; VI-438 pages, avec 455 figures dans le texte et V planches coloriées hors texte; VI-458 pages, avec 380 figures dans le texte et III planches coloriées hors texte. Prix : 300 francs.

W. A. OLDFATHER, *Contributions toward a bibliography of Epic-*

tetus (*University of Illinois Bulletin*, vol. XXV, n° 12). Urbana, 1927; in-8° de XVII-201 pages, avec planches de fac-similés.

Dr J. SUNDWALL, *Villanovastudien* (*Acta Academiae Aboensis, Humaniora V*). Abo, Akademi, 1928; 118 pages in-8°.

DOROTHY TARRANT, *The Hippias Major*, édition et commentaire, avec une introduction. Cambridge, University Press, 1928; 1 vol. in-8° de LXXXIV-104 pages. Prix : 12/6 net.

E. H. WARMINGTON, *The Commerce between the Roman Empire and India*. Cambridge, University Press, 1928; 1 vol. petit in-8° de X-417 pages, avec une planche et une carte. Prix 15 /- net.

II. BROCHURES ET EXTRAITS

C. BURRAGE, *The Ithaca of the Odyssey*. Oxford, Blackwell, 1928; 1 broch. in-8° de 42 pages, avec V planches, dont une carte.

F. BUTAVAND, *Des fragments de l'Odyssée dans le texte étrusque de la momie d'Agram* (*Revue de Philologie*, janv. et avril 1926, oct. 1927). Paris, Klincksieck; 3 broch. in-8°, 36 pages.

M. E. DEUTSH, *Antony's funeral Speech* (*University of California Publications in classical Philology*, vol. IX, n° 5, p. 127-148). Berkeley, University Press, 1928; in-8° de 22 pages.

G. MÉAUTIS, *L'aristocratie athénienne*. Paris, Les Belles-Lettres, 1927; in-12 de 46 pages.

W. A. MERRILL, *The Italian manuscripts of Lucretius*, II (*University of California Publications in classical Philology*, vol. IX, n° 4, p. 85-126).

A. N. MODONA, *I Fasti dell' Accademia Etrusca di Cortona*. Cortona, Tipografico Sociale, 1928; 35 pages in-8° avec planches.

W. A. OLDFATHER, *Cicero : a sketch* (*The classical Journal*, vol. XXIII, 1928, n° 6, p. 404-424).

H. PHILIPPART, *Deux coupes attiques à fond blanc* (*Monuments Piot*, t. XXIX, 1928); 1 vol in-4° de 38 pages, avec II planches.

L. ROUSSEL, Callimaque, *Hymne à Zeus*. Montpellier, 1928; 1 broch. in-8° de 61 pages.

K. S. SANDFORD and W. J. ARKELL, *First report of the prehistoric survey expedition. Chicago*, University Press, 1928; 1 broch. in-8° de IX-52 pages, avec 29 figures.

K. SCOTT, *Mercur-Augustus und Horaz C. 12* (*Hermes*, t. LXIII, p. 15-33; Berlin, Weidmann, 1928; in-8° de 19 pages.

14 juin 1928.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

1928.

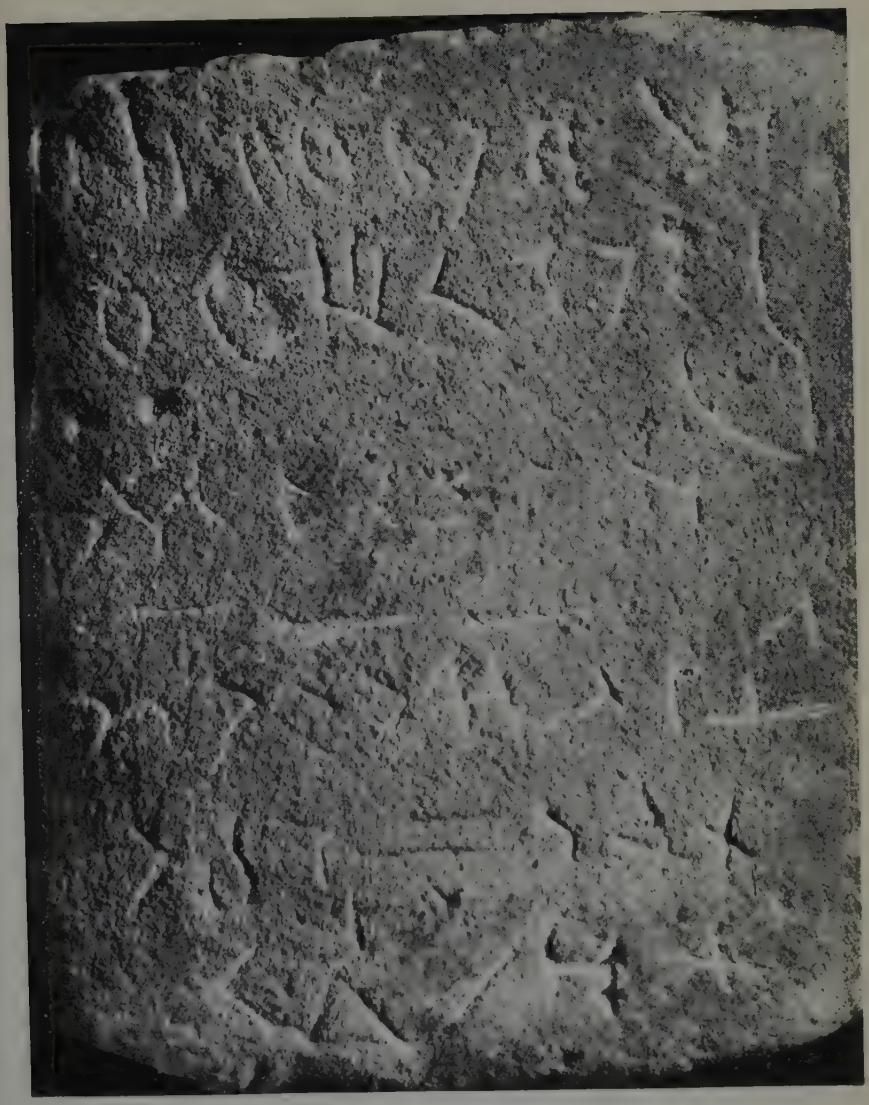

INSCRIPTION DE GLOZEL

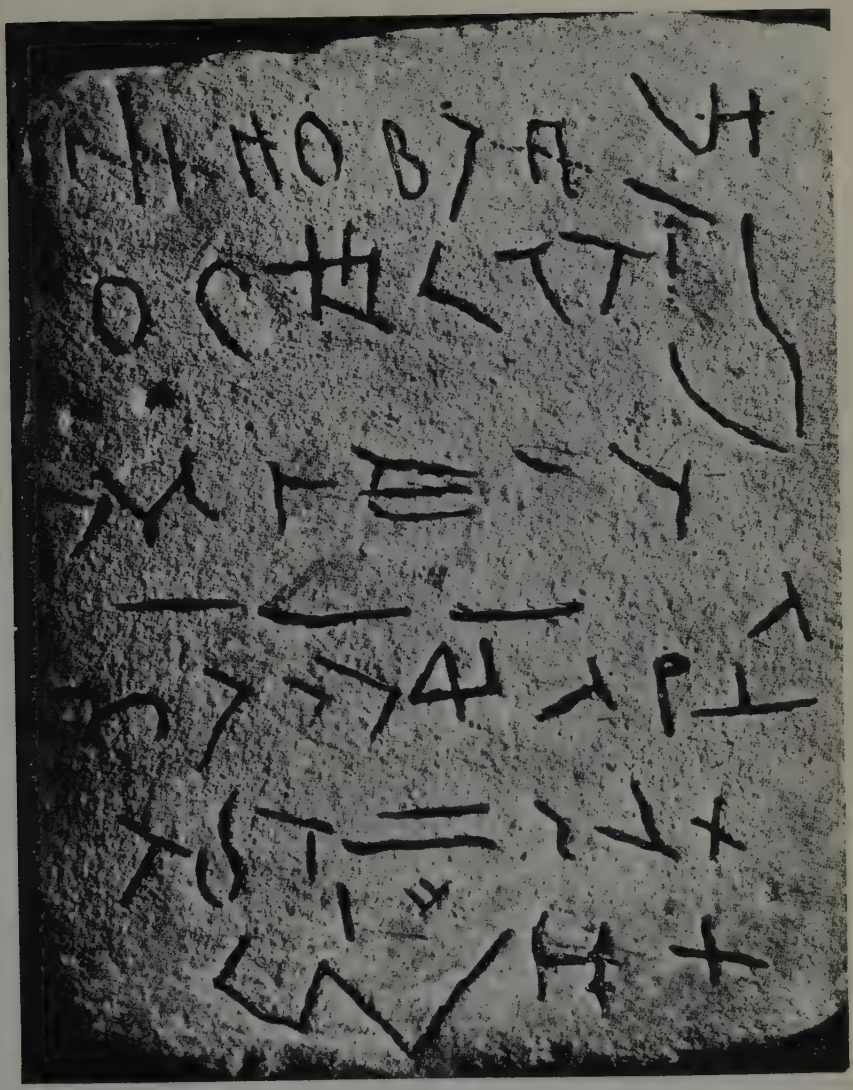

INSCRIPTION DE GLOZEL INTERPRÉTÉE

LA POLITIQUE DES ALCMÉONIDES

DE 507 A 482 AV. J.-C.

On sait quel rôle considérable, sinon toujours prépondérant, a joué dans l'histoire d'Athènes le riche et puissant génos des Alcméonides. Nous voudrions présenter ici quelques brèves remarques sur la politique suivie par ce génos, depuis la victoire de Clisthènes sur Isagoras (507) jusqu'à l'ostracisme d'Aristide (482)[1]

Les Alcméonides et la Perse en 507/6. — A peine victorieuse du roi de Sparte Cléomène et d'Isagoras et organisée par Clisthènes, la jeune démocratie athénienne fut aux prises avec de graves difficultés : Cléomène s'apprêtait à prendre sa revanche, avec l'aide des Péloponnésiens, des Béotiens et des Chalcidiens. Les Athéniens envoyèrent une ambassade à Sardes pour demander l'alliance perse; le satrape Artapherne promit son appui, si Athènes donnait au Grand Roi la terre et l'eau. Les ambassadeurs y consentirent, « sous leur propre responsabilité »; mais, quand ils eurent regagné Athènes, ils furent l'objet de vives accusations (Hérodote, V, 73).

Ce récit d'Hérodote met uniquement en cause « les Athéniens », dans leur ensemble, et les ambassadeurs, en particulier; il nous montre les Athéniens n'hésitant pas à réclamer l'aide des Barbares, mais aussi refusant de se soumettre au Grand Roi; toute la responsabilité des promesses de soumission retombe sur les ambassadeurs. Quant au personnage le plus influent d'Athènes à cette époque, Clisthènes, Hérodote n'en parle pas.

Il n'est cependant pas admissible que Clisthènes soit resté

1. L'attention des historiens a été récemment ramenée sur cette question par le très attachant exposé de M. Walker, dans le tome IV de la *Cambridge ancient history* (1926), chap. VI et chap. VIII.

étranger à toute cette affaire. Chef du parti victorieux, il a nécessairement conseillé ou approuvé l'envoi de l'ambassade à Sardes[2]. Plus délicate, et peut-être insoluble, est la question des responsabilités qu'il a pu encourir dans la réponse des ambassadeurs au satrape. On a écrit[3] que, sa famille ayant eu des relations avec Sardes à l'époque de la domination lydienne (Hérod., VI, 125), il ne pouvait ignorer que l'alliance perse avait pour condition la soumission au Grand Roi. Mais les relations entre les Alcméonides et Crésus appartenaient à un passé déjà lointain; de plus, quand l'ambassade de 507 partit pour Sardes, rien n'indiquait que la Perse songeât à conquérir l'Hellade. Il reste donc possible que les ambassadeurs, surpris par la demande d'Artapherne, soient seuls responsables de l'humiliante réponse et que Clisthènes ait été le premier à blâmer, très sincèrement, leur attitude. Il est vrai que, même s'il avait tout ignoré, il était trop facile à ses adversaires de diffamer l'homme qui avait conseillé la négociation et de lui attribuer le dessein prémédité d'asservir Athènes à la Perse. En conséquence, il se peut très bien que Clisthènes, devenu impopulaire, ait été dès lors moralement contraint de renoncer à la vie publique[4].

Mais, en admettant même que Clisthènes ait été pleinement responsable de l'offre faite à Artapherne et qu'il ait payé sa conduite d'une disgrâce définitive, les appréciations formulées sur cet événement par le dernier historien de la période[5] n'en sont pas moins très contestables. Clisthènes, selon cet auteur, en voulant soumettre Athènes à la Perse, a écrit « le premier chapitre de la longue et malpropre histoire du médisme». Plus tard, des orateurs et historiens athéniens accuseront Thèbes ou Égine d'avoir donné l'exemple de l'appel au Grand Roi : en réalité, le premier homme d'État grec qui ait sollicité l'intervention

2. « Le péril parut si grand à Clisthènes qu'il envoya des députés à Sardes », a-t-on écrit très justement : Glotz et Cohen, *Histoire grecque*, t. I, p. 480. Cf. Walker, *The Cambridge ancient history*, IV, p. 157.

3. Cf. Walker, p. 157-158.

4. Cf. Glotz-Cohen (p. 480) : « Peut-être Clisthènes, dont le nom disparaît brusquement de l'histoire, tomba-t-il en disgrâce »; Walker (p. 168) dit que le récit d'Hérodote essaye de masquer la disgrâce de Clisthènes et que la disparition de cet homme d'État de la scène politique est l'un des phénomènes les moins explicables de l'histoire athénienne.

5. Walker, p. 158 et 168.

perse dans les affaires helléniques n'est autre que « le fondateur de la démocratie athénienne ». Les Alcméonides apparaissent dès lors comme « le parti favorable au Mède ».

Ces conclusions semblent excessives. D'abord, si influent que fût alors Clisthènes, sa politique n'était pas nécessairement celle des Alcméonides en général : rien ne prouve qu'en acceptant la suzeraineté perse (s'il l'a acceptée) il ait été d'accord avec l'ensemble ou la majorité de son génos. Ensuite, même en supposant que les Alcméonides aient approuvé l'initiative clisthénienne, il n'est nullement démontré qu'ils aient été résolus à suivre désormais une politique persophile. Les circonstances dans lesquelles fut envoyée à Sardes l'ambassade de 507 sont très significatives : l'indépendance d'Athènes (et pas seulement son régime démocratique, comme on l'a dit) était menacée de toutes parts; dans ces conditions, l'appel au Roi témoignait avant tout du besoin impérieux d'échapper à un mortel et pressant péril. Rien de comparable, dès lors, entre cette politique athénienne de 507 et la soumission ultérieure d'Égine et de Thèbes aux Perses : quand ces deux États reconnurent la supériorité du Roi, aucune coalition hellénique ne les menaçait. Bref, rien n'autorise absolument à voir dans ces événements de 507/6 (d'ailleurs si imparfaitement connus) « le premier chapitre de la longue et malpropre histoire du médisme ».

Deux ou trois ans plus tard (504), Athènes, inquiète des intrigues d'Hippias auprès d'Artapherne et sommée par ce dernier de rappeler l'ancien tyran, s'y refusa et se considéra désormais comme « en guerre avec la Perse » (Hérod., V, 96). Aucun texte ne nous montre les Alcméonides exerçant alors une action déterminée dans un sens ou dans l'autre; mais il est clair que le retour d'Hippias, qu'ils avaient chassé en 510, ne pouvait leur agréer.

Athènes et l'Ionie en 498. — En 498, selon certains historiens, le puissant génos va rentrer en scène, à l'occasion de l'intervention d'Athènes en Ionie. On sait qu'Athènes envoya 20 navires aux révoltés et qu'après la défaite de ceux-ci à

Éphèse, elle rappela cette escadre et refusa dorénavant tout appui (Hérod., V, 97, 102-103). Si elle n'a expédié que 20 navires, a-t-on pensé[6], c'est parce que la faction d'Hippias, favorable au Mède et hostile à tout envoi de secours, fut secondée par le parti influent qui avait déjà, quelques années plus tôt, sollicité l'alliance perse : le parti des Alcméonides. Si les coalisés ne réussirent pas à empêcher toute expédition, ils purent du moins en limiter fortement l'importance, et ils profitèrent du premier revers pour abandonner l'Ionie à son sort. Un autre historien[7], sans attribuer de sentiments persophiles aux Alcméonides (qui, dit-il, dirigeaient alors Athènes), estime que leur politique manqua d'ampleur et d'énergie, les citoyens aisés et riches répugnant aux expéditions lointaines; ils n'envoyèrent donc qu'une flotte insuffisante, et ils abandonnèrent les rebelles à la première occasion.

Les faits, croyons-nous, peuvent s'expliquer autrement. D'abord, l'envoi d'une flotte de 20 navires ne signifiait pas forcément une limitation voulue de l'intervention athénienne. Pour l'Athènes de 498, en effet, la formation d'une pareille escadre représentait, semble-t-il, un sérieux effort[8] : vers 487, aux prises avec la flotte éginète, Athènes parviendra péniblement à grouper 70 navires, dont 20 lui seront fournis par Corinthe (Hérod., VI, 86); en admettant qu'en 498 elle possédât déjà les 50 navires qu'elle mettra en ligne une douzaine d'années plus tard, elle aurait expédié au secours des Ioniens les deux cinquièmes de sa flotte : peut-on qualifier de dérisoire un tel effort?

Mais, même si le parti dirigeant (admettons qu'il ait été surtout formé d'Alcméonides) s'était dérobé à toute action sérieuse en faveur de l'Ionie, on ne serait pas obligé d'attribuer cette inertie aux sympathies de ce parti pour la Perse : la crainte des aventures et des expéditions navales, qui fut toujours si vive dans certains milieux athéniens, suffirait à expliquer une telle politique[9].

6. Cf. Walker, p. 168-169.
7. De Sanctis, *Storia della Repubblica ateniese*, 2e éd., p. 362-363.
8. Fort justement indiqué par M. Hatzfeld, *Histoire de la Grèce ancienne*, p. 141.
9. Cf. *supra*, l'explication présentée par de Sanctis.

Quant au rappel de la flotte et à la rupture avec l'Ionie, ils s'expliquent très simplement par le découragement qui a pu s'emparer d'Athènes après la défaite des Ioniens, si durement éprouvés à Éphèse (cf. Hérod., V, 102); même d'ardents partisans de l'alliance ionienne purent alors désespérer de la cause des insurgés. De toute façon, rien ne démontre qu'en dehors des amis d'Hippias, évidemment favorables au Grand Roi, la victoire perse ait réjoui une fraction quelconque des Athéniens.

L'élection d'Hipparchos à l'archontat (496). — Selon Walker (p. 169), le succès des Athéniens persophiles ne se borna pas à la rupture avec l'Ionie : deux ans plus tard, encouragés par les progrès des Perses, ils faisaient élire à l'archontat un parent d'Hippias, Hipparchos, fils de Charmos (Denys d'Halicarnasse, V, 77); n'étant pas assez forts pour obtenir seuls cette victoire, les partisans de la tyrannie ont été nécessairement soutenus par une faction influente et, comme eux, amie de la Perse : celle des Alcméonides.

Mais Hipparchos, bien qu'appartenant à la famille des Pisistratides, était-il vraiment favorable à la politique d'Hippias? On peut en douter. L'Ἀθηναίων πολιτεία (22,4) nous dit que les Athéniens, « usant de l'humanité habituelle à la démocratie », toléraient la présence en Attique des « amis des tyrans qui ne s'étaient pas compromis dans les troubles ». L'attitude d'Hipparchos semble donc avoir été au moins correcte depuis 510 et, ainsi, de nombreux Athéniens (Alcméonides et autres) ont pu voter pour lui sans la moindre arrière-pensée persophile.

Loin de regarder l'élection d'Hipparchos comme un triomphe des amis de la Perse, de Sanctis (p. 364) y voit une réaction de l'opinion en faveur d'une politique étrangère plus vigoureuse : Hipparchos fut l'élu de tous les partisans de la grande politique navale, groupés contre la politique étroitement continentale des Alcméonides (démocrates, comme Thémistocle, et héritiers des conceptions de Pisistrate, comme Hipparchos lui-même).

Cette hypothèse n'est pas plus rigoureusement démontrée que celle de Walker : Hipparchos a pu se tenir à l'écart des

intrigues persophiles, sans manifester de sympathies positives pour une politique d'expansion maritime et sans se montrer nettement hostile aux Alcméonides. Bref, son action personnelle, vers 496, est très imparfaitement connue : nous ne pouvons donc affirmer en toute certitude qu'il ait été, soit un ami de la Perse, profitant du découragement des Athéniens pour se faire élire à l'archontat, avec l'appui des Alcméonides, soit un « impérialiste » résolu, bénéficiant d'une réaction patriotique contre la direction, jugée insuffisante, des Alcméonides.

Le premier procès de Miltiade (493). — Les événements de 493 ont également donné lieu à des hypothèses divergentes. C'est l'année de l'archontat de Thémistocle (D. Hal., VI, 34) et du premier procès de Miltiade. Revenu de Chersonèse et accusé « par ses ennemis » d'avoir usurpé la tyrannie dans cette contrée, Miltiade fut acquitté (Hérod., VI, 104). Parmi ces accusateurs[10], figuraient au moins une partie des Alcméonides, entre autres Xanthippos, le père de Périclès : c'était, dit l' Ἀθ. πολ. (28,2), « le chef du parti démocratique », tandis que le Philaide Miltiade était « le chef des *gnôrimoi* »; en 489 (cf. *infra*), Xanthippos fera condamner Miltiade.

Mais certains auteurs ne voient pas dans ce procès de 493 l'effet d'une simple rivalité politique et familiale entre Alcméonides et Philaides. Selon Walker (p. 171), les partisans d'Hippias se joignirent contre l'accusé aux Alcméonides : c'est que, si Miltiade avait été d'abord en excellents termes avec les Pisistratides (cf. Hérod., VI, 39), il avait rompu avec le Grand Roi, allié d'Hippias. Miltiade, en revanche, fut soutenu par les démocrates partisans de l'expansion navale et ennemis de la Perse, dont le chef était Thémistocle. Bref, les persophiles (amis des tyrans et Alcméonides)[11] furent vaincus par les « impérialistes » (amis de l'aristocrate Miltiade et du démocrate Thémistocle).

Busolt (p. 566-567) croit plutôt que Miltiade fut défendu par

10. Cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, II², p. 566; de Sanctis, p. 365; Walker, p. 171.

11. Qui, selon Walker (p. 172), firent également poursuivre, mais avec succès, le poète Phrynichos, auteur d'un drame sur la prise de Milet.

le parti des Pisistratides, dont Xanthippos était toujours l'adversaire résolu : l'acquittement de Miltiade, accusé de tyrannie, montre que ce parti avait encore la suprématie; il était d'ailleurs favorisé par la défection de certains Alcméonides, comme Mégaclès (cf. *infra*). Enfin, de Sanctis (p. 365) pense que tous les « impérialistes », partisans de la politique extérieure des tyrans, se groupèrent autour de Miltiade contre les Alcméonides [12].

Il n'est pas douteux que Miltiade ait été attaqué au moins par une fraction des Alcméonides, que dirigeait probablement Xanthippos. Mais est-ce l'ennemi du Grand Roi que Xanthippos poursuivait ainsi? Pas nécessairement. Les sympathies des Alcméonides pour la Perse ne sont rien moins que démontrées, et le vieil antagonisme familial et politique qui séparait Miltiade et ses accusateurs suffit largement à expliquer le procès. Quant à l'attitude observée au cours de l'affaire par les autres groupements politiques (faction d'Hippias et démocrates partisans de l'expansion navale), elle reste assez obscure. Nous avons peine à admettre, toutefois, que les amis d'Hippias, certainement favorables à la Perse, aient pardonné à Miltiade sa rupture avec le Grand Roi et prêté leur appui à l'accusé; nous inclinons plutôt à penser qu'ils ont secondé l'attaque des Alcméonides, sans être guidés d'ailleurs par les mêmes mobiles. Quant au démocrate Thémistocle, alors archonte, rien n'interdit de supposer, selon nous, qu'il a soutenu l'oligarque Miltiade, contre lequel ne le dressait, semble-t-il, aucune hostilité personnelle ou familiale, et dont la politique extérieure, audacieuse et conquérante, cadrait en somme avec la sienne.

Les Alcméonides en 490 et 489. — Trois ans plus tard, à Marathon, Miltiade battait les Perses, qui avaient débarqué sous la conduite d'Hippias. A la résistance nationale, les Alcméonides ont-ils prêté leur entier concours? On en a douté. « On racontait », dit Hérodote, « que les Alcméonides, d'intelligence avec les Perses, avaient dressé comme signal un bouclier, dans le dessein de soumettre les Athéniens au joug des Barbares

12. Auxquels l'historien n'attribue, d'ailleurs, aucune préoccupation persophile.

et d'Hippias » (VI, 121; cf. VI, 115). Tout en admettant qu'un bouclier fut montré aux Perses, Hérodote ne peut croire à la trahison des Alcméonides : n'avaient-ils pas été les constants adversaires de la tyrannie et n'étaient-ils pas comblés d'honneurs par leurs concitoyens (VI, 123-124)?

Certains modernes croient l'accusation justifiée. Le plaidoyer d'Hérodote, a-t-on dit, écho probable des protestations des intéressés, ne supporte pas l'examen. Les Athéniens « connaissaient leurs Alcméonides », et ils s'empressèrent d'accueillir l'accusation; le fait même qu'Hérodote, si longtemps après les événements, ait encore à défendre les Alcméonides, témoigne contre eux. Vers 486, une ode de Pindare (*Pyth.*, VII, 15) fait allusion à l'impopularité de l'Alcméonide Mégaclès [13].

D'autres historiens repoussent plus ou moins formellement l'accusation, dont l'exactitude, en effet, ne paraît pas démontrée [14]. Les rumeurs malveillantes de l'année 490 peuvent aisément s'expliquer de la manière suivante : la puissance, la richesse et l'orgueil des Alcméonides suscitaient sans doute des jalousies et des haines féroces un peu dans tous les milieux; les accusations de trahison étant courantes en temps de péril national, l'opulent génos devait tout naturellement leur servir de cible. Mais où est la preuve que ces accusations ont visé juste?

Elles ne devaient pas d'ailleurs briser à jamais l'influence des Alcméonides : l'année suivante, Xanthippos faisait condamner Miltiade, coupable d'avoir échoué devant Paros (Hérod., VI, 136). Rien ne prouve que l'accusateur ait été guidé par des préoccupations persophiles : une ancienne et âpre rivalité et peut-être aussi l'hostilité contre la politique d'expansion na-

13. Cf. Munro, *The Cambridge ancient history*, IV, p. 250. Grundy (*The great persian war*, p. 167-170) pense aussi que les Alcméonides étaient décidés à faire restaurer Hippias avec l'aide des Perses; Ed. Meyer également (*Forschungen zur alten Geschichte*, I, p. 198) estime que les Alcméonides, ayant perdu toute influence depuis la chute de Milet, essayaient de reconquérir le pouvoir, avec le concours des Perses et d'Hippias.

14. Cf. Busolt, p. 593-594 (n'admet même pas qu'un bouclier ait été montré aux Perses). Carcopino, *Hist. de l'ostracisme athénien*, *Bibl. de la Fac. des Lettres de Paris*, XXV, p. 189, écrit : « Nous imiterons Hérodote; nous n'accepterons pas la matérialité des faits; mais nous considérerons ce bruit comme un symptôme qui nous permettra d'induire que les Alcméonides avaient donné au peuple et à la démocratie des signes de désaffection et d'antipathie. »

vale[15] suffisent à expliquer le procès. La même année (489/8), Aristide, que certaine tradition représente comme un compagnon de Clisthènes et qui avait été stratège en 490, était élu à l'archontat (Plutarque, *Aristide*, 2, 5). On est d'accord pour voir dans cette élection un nouveau succès pour le parti des Alcméonides[16], et on peut l'admettre, en effet, sans aller jusqu'à supposer que les partisans d'Hippias s'en réjouirent.

Mais l'influence des Alcméonides, encore si forte, sinon écrasante, en 489, allait, quelques années plus tard, subir de graves atteintes. A partir de quelle époque? et pour quelles raisons? A ces questions, les historiens n'ont pas toujours répondu dans le même sens.

Les ostracismes de la période 487-482[17]. — Rappelons d'abord brièvement les faits. En 487, Hipparchos, l'archonte de 496/5, fut ostracisé (Ἀθ. πολ., 22,4); en 486, l'Alcméonide Mégaclès était frappé à son tour (*ibid.*, 22,5); en 485, un autre Alcméonide, Alcibiade l'Ancien, subissait le même sort (Lysias, XIV, 39; Pseudo-Andocide, IV, 34); enfin, en 484 et en 482, Xanthippos et Aristide étaient atteints (Ἀθ. πολ., 22, 6-7).

Ces faits ont été très diversement interprétés. Selon les uns, l'ostracisme de Mégaclès se rattache étroitement à celui d'Hipparchos : Mégaclès était un Alcméonide, mais qui avait trahi son génos et les démocrates pour passer à la faction d'Hippias C'est ce qu'indique l'Ἀθ. πολ. (22, 6), qui range Mégaclès parmi les « amis des tyrans » et fait de Xanthippos le premier Athénien ostracisé « parmi ceux qui ne touchaient pas à la tyrannie »[18]. Mais de Sanctis (p. 374-375) ne croit pas que l'exil de Mégaclès et d'Alcibiade, grands artisans de la chute des tyrans, ait été une victoire des Alcméonides : l'Ἀθ. πολ. se trompe : le dernier succès des Alcméonides, c'est l'ostracisme

15. Cf. de Sanctis, p. 367.

16. Cf. de Sanctis, p. 367-368; Walker, p. 265-266.

17. Sur les dates respectives de ces différentes sentences d'ostracisme, voir la forte démonstration de Carcopino, *op. laud.*, p. 186 sq.

18. Cf. Busolt, p. 567; l'auteur attribue l'ostracisme de Xanthippos et d'Aristide (p. 639) à la scission qui se produisit entre démocrates avancés et démocrates modérés. Carcopino (p. 188-190) admet que Mégaclès et Alcibiade avaient passé aux Pisistratides et figurèrent parmi les « amis des tyrans » que frappa l'ostracisme de 487 à 485.

d'Hipparchos (487), et leur première défaite, c'est l'ostracisme de Mégaclès, qui s'explique, comme ceux d'Alcibiade, de Xanthippos et d'Aristide, par l'irritation que provoquèrent les échecs de la guerre d'Égine. Enfin, Walker (p. 266) voit dans tous les exils qui se sont succédé de 487 à 482 une revanche de Thémistocle, vaincu en 489 (comme Miltiade), contre le parti persophile, qui groupait les amis des tyrans et les Alcméonides; il admet aussi que les défaites de la guerre d'Égine contribuèrent à l'impopularité des Alcméonides.

Un premier point qui paraît incontestable, c'est que l'ostracisme d'Hipparchos eut pour motif une haine très vive contre les amis et parents d'Hippias : la conduite de ce dernier en 490 avait dû exaspérer une foule d'Athéniens. Cette sentence fut aussi probablement une victoire des Alcméonides : il n'y a pas de raison décisive, en effet, pour nier qu'ils fussent restés, dans l'ensemble, en 487, ce qu'ils avaient été en 510 : les adversaires résolus de la tyrannie. La preuve d'une coalition entre Alcméonides et partisans d'Hippias n'a pas été faite.

Mais comment expliquer l'exil de Mégaclès et d'Alcibiade? La brève assertion de l' 'Αθ. πολ., qui classe ces deux personnages parmi les « amis des tyrans », peut-elle être acceptée sans hésitation, alors que sa source même nous échappe? Il se peut très bien, d'ailleurs, qu'elle soit rigoureusement exacte : aucun document ne la contredit, et elle ne paraît pas entachée d'invraisemblance et d'absurdité [19]; il n'est nullement impossible que Mégaclès et Alcibiade, bien qu'ayant jadis lutté contre la tyrannie, se soient rapprochés des Pisistratides et qu'ainsi leur exil, comme celui d'Hipparchos, ait été un succès pour les Alcméonides (à moins de supposer que l'ensemble du génos s'était allié aux amis de l'ancien tyran; mais c'est ce qui n'a pas été démontré).

Dans l'état actuel de notre documentation, les raisons de l'exil de Mégaclès et d'Alcibiade demeurent donc assez incertaines. L'ostracisme de Xanthippos et d'Aristide soulève moins de difficultés : notre texte unique, l' 'Αθ. πολ., les distinguant nettement des « amis des tyrans », il n'y a aucune raison déci-

19. Comme le pense de Sanctis, p. 375.

sive de rapprocher leur cas de celui d'Hipparchos; la sentence qui les frappa fut donc, à coup sûr, une défaite pour les Alcméonides. On peut sans inconvénient, semble-t-il, voir en eux surtout des victimes de l'influence grandissante de Thémistocle [20], servi par les rancunes du parti de Miltiade; les échecs de la guerre d'Égine suffisent à expliquer l'impopularité de ces dirigeants : point n'est besoin de supposer qu'ils étaient accusés ou suspects de complaisance pour les Pisistratides et le Grand Roi. Bientôt, du reste, en 480 et 479, ils rendront contre la Perse de brillants services.

Conclusion. — C'est à des conclusions très limitées et, en partie, négatives que l'on est obligé d'aboutir, si l'on ne consent pas à tirer de nos textes, si rares et si brefs, plus qu'ils ne contiennent et à restreindre arbitrairement le champ des explications acceptables.

Il n'est pas démontré, en somme, que les Alcméonides aient voulu favoriser les intérêts de la Perse et d'Hippias; il n'est pas prouvé davantage qu'ils aient suivi, de 507 à 482, une politique commune et constante; on ne peut déterminer avec une entière certitude et une précision rigoureuse le rôle qu'ils ont joué, les succès qu'ils ont obtenus, les défaites qu'ils ont subies dans chacun des événements saillants de cette période (négociations, guerres, élections archontales, procès, sentences d'ostracisme, etc.). Ce qui paraît le plus probable, c'est que, dans leur ensemble, ils ont servi loyalement la cause constitutionnelle et la cause nationale, mais sans qu'aucun d'eux ait alors pratiqué ou secondé avec vigueur et résolution la politique d'expansion, chère à Thémistocle, d'où naîtra la grandeur d'Athènes; et encore Xanthippos, le vainqueur de Sestos, et Aristide, l'organisateur de la confédération de Délos, se rallieront-ils bientôt à cette politique, qui comptera un jour parmi ses artisans les plus énergiques et les plus habiles le fils même de Xanthippos.

PAUL CLOCHÉ.

20. Cf. Busolt, p. 639; Caropino, p. 190-192; de Sanctis, p. 375-377; Walker, p. 266.

ORACLES THÉOLOGIQUES[1]

I

L'attention a souvent été appelée, ces derniers temps, sur un groupe d'oracles donnés comme provenant d'Apollon de Claros et répondant à ce qu'on peut appeler des questions de foi. « Qu'est-ce que Iao? », demande un consultant. Le dieu répond : « Ceux qui connaissent les mystères devraient en conserver le secret. Cependant, si vous avez peu de science et l'intelligence faible, apprenez que le dieu suprême est Iao, Hadès en hiver, Zeus au début du printemps, Hélios en été, le « délicat » Iao (c'est-à-dire Jéhovah; peut-être faudrait-il lire avec Lobeck Adonis) en automne. » Question et réponse ont été conservées par Macrobe (*Sat.*, I, 18), et, comme dans la phrase suivante est cité le traité de Cornélius Labéo *De oraculo Apollinis Clarii*, on admet généralement que ce texte en provient[2].

« Est-ce toi qui es Dieu ou est-ce un autre? », demande un autre consultant. Et il apprend qu'il n'y a qu'un Dieu, Aiôn, le temps infini et que les autres dieux sont ses anges et une petite partie de lui. Il est

αὐτοφυής, ἀδίδακτος, ἀμήτωρ, ἀστυφέλικτος,
οὔνομα μηδὲ λόγῳ χωρούμενος, ἐν πυρὶ ναίων,
τοῦτο θεός· μικρὰ δὲ θεοῦ μερίς ἄγγελοι ἡμεῖς.

Ainsi finit une réponse de *seize* vers, selon le texte d'un recueil composé sous l'empereur Zénon (474-491) et destiné à

1. Adapté de l'anglais par André Boulanger.
2. Cf. E. Peterson, ΕΙΣ ΘΕΟΣ, p. 243 sq.; R. Reitzenstein, *Die hellenistischen* [illegible], 1927, p. 148 sq., où ce texte est discuté. Il est probable que Macrobe n'utilise pas Labéo de première main. Il ne mentionne pas ordinairement ses sources immédiates.

soutenir les revendications chrétiennes au moyen de documents païens, la Θεοσοφία dont un manuscrit de Tübingen nous a conservé sous le titre Χρησμοὶ τῶν Ἑλληνικῶν θεῶν une version abrégée dite parfois Theosophia de Tübingen[1]. Mais Lactance cite ces vers comme le *principium* d'un oracle de *vingt et un* vers. Quoique la signification normale de *principium* soit bien « commencement », on a peine à admettre que l'oracle ait eu un pareil début; d'ailleurs le commencement du texte des Χρησμοί,

Ἔσθ', ὑπερουρανίου κύτεος κεκθύπερθε λελογχώς,
φλογμὸς ἀπειρέσιος, κινούμενος, ἄπλετος αἰών

est tout à fait satisfaisant et il est naturel que l'oracle se termine par une mention d'Apollon lui-même et de ses pareils. C'est pourquoi Buresch a peut-être raison de supposer que Lactance emploie ici *principium* au sens de « somme, total » Mais il est moins sûr que cinq lignes aient été perdues, comme il le suppose, après le vers 13. Le nombre de vingt et un, multiple de sept, convient fort bien à Apollon; d'ailleurs, il est possible qu'il ait existé deux rédactions d'un texte assez répandu. Ces deux versions recouvrent sans doute un original qui figurait dans l'ouvrage de Porphyre Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας[2].

Ce livre, que nous connaissons surtout grâce à des citations d'Eusèbe, rassemblées et discutées avec beaucoup de pénétration par G. Wolff, est un ouvrage de jeunesse qui ne semble pas avoir eu beaucoup de diffusion. Il contenait un grand nombre de textes de ce genre, donnés pour des oracles d'Apollon de Claros, d'Apollon de Didymes et d'Hécate. Au début, Porphyre fait la déclaration suivante : « Je prends les dieux à témoin que je n'ai rien ajouté ni retranché aux révé-

1 Publiée par K. Buresch, *Klaros*, p. 89. Une excellente étude de cette collection et d'autres semblables a été faite récemment par A. von Premerstein, *Griechisch-heidnische Weise als Verkünder christlicher Lehre in Handschriften und Kirchenmalereien* (*Festschrift der Nationalbibliothek in Wien*, 1926, p. 647 sq.).

2. Cf. G. Wolff, *Porphyrii de philosophia ex oraculis haurienda librorum reliquiae*, p. 106. Il est cité dans les Χρησμοί, p. 102, n° 27. Il est possible que Lactance se soit servi de Labéo. Quant aux relations entre l'œuvre de Labéo et Porphyre, elles sont très obscures pour nous.

lations des oracles. Mon rôle s'est borné à corriger les fautes de style, à éclaircir les obscurités, à rétablir le mètre et à écarter ce qui n'intéressait pas mon sujet. J'ai donc gardé le sens de ce qui était dit inviolable, craignant une impiété en telle matière plus que le châtiment divin qui poursuit le sacrilège[1] ». De telles paroles méritent créance, ainsi que l'ont pensé Wolff et Bidez. Sans doute, Porphyre est quelque peu dépourvu de sens critique; mais il est de bonne foi dans ses erreurs[2].

Il était facile d'en commettre en pareille matière; car la falsification des oracles était chose courante. Posidonios, cité par Athénée, rapporte qu'à Athènes, en 88 av. J.-C., « de toutes parts des oracles annonçaient (à Mithridate) l'empire du monde » et selon Suétone, Auguste détruisit plus de deux mille volumes de prophéties grecs et latins[3]. C'est à la fin du IIe siècle de notre ère qu'on place la composition des *Oracles Chaldaïques*, recueil destiné à parer de l'autorité de l'antique sagesse orientale une foule d'idées philosophiques ou théosophiques[4]. C'est aussi le temps où fleurit la littérature hermétique qui met de pareilles révélations dans la bouche du dieu

1. P. 109, Wolff (Euseb., *Praep. evang.*, IV, 7). Les déclarations de Porphyre sont tout à fait semblables à celles de l'auteur inconnu du texte conservé par le papyrus d'Oxyrhynchos 1381 (IIe s. ap. J.-C.), qui prétend avoir traduit de l'égyptien en grec une œuvre cosmogonique du dieu Imouthès. Il dit, en effet (l. 174 sq.): « καὶ ἐν τῇ ὅλῃ γραφῇ τὸ μὲν ὕστερον προσεπλήρωσα, τὸ δὲ περίσσευον ἀφεῖλον, διήγημα δέ που μακρολογούμενο[ς] (*sic* G.-H.; *legas* -ον) συντόμως ἐλάλησα καὶ ἀλλαττόλογον μῦθον ἁπλῶς ἔφρασα· ὅθεν, δέσποτα, κατὰ τὴν σὴν εὐμένειαν ἀλλ' οὐ κατὰ τὴν ἐμὴν φρόνησιν τετέλεσιουργήσθαι τεκμαίρομαι τὴν βίβλον· τῇ γὰρ σῇ θειότητι τοιαύτη ἁρμόζει γραφή ». Il est permis toutefois de douter de l'exactitude de son affirmation en ce qui concerne l'existence d'un original égyptien, si l'on considère le traité XVI du *Corpus Hermeticum*, qui se donne pour purement égyptien et qui est en réalité composé de lieux communs hellénistiques. Porphyre lui-même donne un avertissement contre la divulgation téméraire de ce qui suit, comme le fait l'auteur de l'écrit hermétique (§ 2). Ce parallèle, bien qu'il ne doive pas sans doute ébranler notre confiance dans la bonne foi de Porphyre, nous fournit cependant une analogie pour les circonstances dans lesquelles des falsifications capables de lui en imposer ont pu se produire.

2. Cf. sa méprise au sujet du sacrifice humain, récemment éclaircie par H. J. Rose, *Mnemos.*, 1927, p. 273 sq.

3. Athénée, 211 B (Posid., fr. 36, in Jacoby, *Fragm. der griech. Hist.*, t. II, p. 246); — Suet., *Aug.*, 31.

4. W. Kroll, *De oraculis Chaldaicis* (*Bresl. phil. Abh.*, VII). Sur les Λόγια de Julianos, qui vivait sous Marc-Aurèle, cf. Kroll, *Pauly-Wissova*, X, 15 sq. La popularité de la forme oraculaire est illustrée par un texte gnomique, sur gemme, introduit par les mots εἷς θεὸς λέγει (discuté par Peterson, *op. cit.*, p. 257 sq. V. un texte gnomique dans Χρησμοί p. 102, n° 25).

Thoth. L'idée de faire du dieu-prophète par excellence chez les Grecs l'éditeur responsable de révélations théologiques devait donc se présenter tout naturellement à l'esprit. C'est pourquoi l'on peut conclure avec des savants éminents que ces oracles, étroitement apparentés par le style aux *Oracles chaldaïques* et sibyllins, sont des productions purement littéraires que leurs auteurs entendaient faire servir à la constitution d'une philosophie religieuse.

Pour certains oracles, ce point de vue s'impose. Par exemple, il n'est pas vraisemblable qu'Apollon ait dit :

μοῦνοι Χαλδαῖοι σοφίην λάχον ἠδ' ἄρ' Ἑβραῖοι
αὐτογένεθλον ἄνακτα σεβαζόμενοι θεὸν ἁγνῶς.

C'est l'œuvre d'un esprit fortement syncrétiste[1], qui donne ses idées, non comme le fruit de la réflexion et de la science, mais comme des révélations d'Apollon. Il n'y a pas là de mauvaise foi concertée, non plus que chez la plupart des auteurs pseudépigraphes juifs et chrétiens; car ils ne pensaient ni ne jugeaient à notre manière et Porphyre, nous l'avons dit, n'était guère capable de démêler le vrai du faux.

D'autre part, on sait que l'oracle de Delphes avait toujours su ménager les tendances nouvelles dans le domaine de la religion et de la morale. Il n'est donc pas invraisemblable que l'oracle de Claros se soit préoccupé de donner satisfaction aux besoins de l'époque. Le premier texte que nous avons cité, provenant de l'ouvrage de Labéo entièrement consacré à ce sanctuaire, paraît mériter confiance.

L'autre texte discuté p 1-2 semble recouvrir aussi un oracle authentique. Quant au terme d'ἄγγελος qu'on y rencontre, il convient de remarquer que Labéo signale qu'il emploie *daemon* au sens où d'autres se servent d'*angelus* et que Porphyre identifie les anges chrétiens avec les dieux du paganisme[2]. D'ailleurs, la description de l'Être suprême sous la forme d'Aiôn s'accorde avec la conception d'Aiôn sous ses

1. Porphyre, p. 141, Wolff. — J. Geffcken, *Zwei gr. Apologeten*, p. 268, n. 2 et *Ausgang des gr.-röm. Heidentums*, p. 59.

2. Ap. Augustin, *Civ. Dei*, IX, 19, qui ne cite pas littéralement. Sur les ἄγγελοι, v. *infra*, p. 8, n. 2. Pour Porphyre, cf. A. von Harnack, *Texte und Untersuchungen*, 37, IV, 1911, p. 7.

quatre aspects que Peterson trouve contenue implicitement dans le premier oracle. Les deux textes sont sans doute étroitement apparentés.

Sur l'authenticité des textes de Porphyre qui ne figurent pas dans les χρησμοί, j'ai peu de chose à ajouter à ce que Wolff en a dit; mais il convient de remarquer que peut-être quelques-uns de ces préceptes enseignant des procédés magiques pour animer les statues et contraindre les dieux peuvent très bien provenir d'oracles d'Hécate, déesse de la magie, qui inspirait plusieurs oracles en Asie Mineure. Si l'on se rappelle l'engouement du public populaire de l'époque pour la magie, on croira aisément que c'est plutôt à ce sujet qu'ont été consultés les oracles que sur des rites surannés et que des sanctuaires ont su donner satisfaction aux besoins du temps.

Il est difficile de porter un jugement ferme sur les autres textes que fournissent les χρησμοί, abstraction faite d'un groupe nettement délimité par Mgr Batiffol comme composé « vers la seconde moitié du IVe siècle, avec l'intention de justifier la suppression du culte païen au moyen d'oracles par lesquels les dieux eux-mêmes annonçaient leur défaite et prophétisaient l'avènement de la religion chrétienne[1]. » C'est cette idée qui fait l'unité de la *Theosophia* que son premier paragraphe donne comme une suite à sept livres *Sur la vraie Foi*, donc comme une sorte d'appendice justificatif[2].

On peut voir l'usage que le rédacteur fait parfois de ses sources par le texte n° 18 :

ἦν Ζεὺς ἔστι τε νῦν Ζεὺς κ' ἔσσεται. Ὦ μεγάλε Ζεῦ,
οἷ οἵ μοι χρησμῶν ὑπολείπεται ἠριγένεια.

Le premier vers n'est que légèrement modifié; mais le second est apocryphe[3].

1. *Rev. Biblique*, N. S., XIII (1916), p. 177 sq.; surtout 194 sq. J'adopte la classification de l'auteur sous les réserves faites p. 6-7.

2. Sur l'usage de l'appendice dans l'Antiquité, v. A. D. Nock, *Sallustius*, p. CXIV. Sur la *Theosophia* d'Aristocritos, écrite avec l'intention d'établir qu'il y a identité entre judaïsme, hellénisme, christianisme et manichéisme, cf. A. Brinkmann, *Rhein. Mus.*, LI, 1896, p. 273 sq.; qui croit que notre texte est composé d'extraits de cette *Theosophia*.

3. Buresch, p. 100. Pausanias, X, 12, 10 donne le texte suivant : « Ζεὺς ἦν, Ζεὺς ἔστι, Ζεὺς ἔσσεται, ὦ μεγάλε Ζεῦ | Γᾶ καρποὺς ἀνιεῖ· διὸ κλῄζετε ματέρα Γαῖαν ».

Les collections analogues d'époque postérieure montrent comment ces textes sont remaniés ou replacés dans un cadre nouveau[1]. Je suis cependant tenté de considérer comme provenant réellement de Claros l'oracle Χρησμοί, 38, qui, à la question : « Est-ce que le dieu qu'on ne peut nommer est un? » donne cette réponse, dont la phraséologie est probablement stoïcienne, que c'est Zeus, cause de notre vie, nommé aussi Zan, le dispensateur de notre souffle[2]. De même j'attribuerais volontiers à une source païenne, sinon à un sanctuaire, l'oracle Χρησμοί, 44, dit d'Apollon, où Moïse, Hermès Trismégiste et Apollonios de Tyane sont réunis. Cela convient au IIIe siècle, même si l'on ne prend pas en considération le témoignage de l'*Histoire Auguste* suivant lequel Alexandre Sévère réunit dans son *lararium* les images d'Apollonios, du Christ, d'Abraham et d'Orphée[3]. La célébrité d'Apollonios — dont la biographie par Philostrate répondit à un besoin du public — se prolonge évidemment jusqu'à une époque bien postérieure. Mais au IVe siècle sa physionomie est trop nettement celle d'un Christ païen pour qu'un chrétien ait pu songer à l'admettre dans un pareil texte, et plus tard il fait figure de magicien et de héros de conte populaire bien plutôt que de théologien[4].

Il est possible d'ailleurs que d'autres textes soient authentiques. M. Toutain[5] reconnaît comme tels les numéros 12 (condamné avec raison par Mgr Batiffol), 21 (peut-être à juste

1. Le texte Χρησμοί, 16, est présenté de façon toute différente dans la Προφητεία τῶν ἑπτὰ σόφων (Von Premerstein, p. 656, 665); de même 51 dans Malalas (W. Weber, *Festgabe Deissmann*, p. 31 sq.); 56 est plus développé dans Ps. Justin et Clément d'Alexandrie. Du reste on trouve des vers orphiques attribués à Hermès (Lobeck, *Aglaophamus*, p. 737 sq.) et Julien, IV, p. 135 D, attribue à Apollon le vers εἷς Ζεύς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος donné par ailleurs comme orphique.

2. 38, v. 5 : ὃν Δία κικλήσκουσι, δι' ὃν βιοτήσιος αἰών, | Ζῆνά τε παρεγγενέτην, ταμίην ζωαρκέα πνοιῆς, | αὐτὸν ἐν αὐτῷ ἐόντα καὶ ἐξ ἑνὸς εἰς ἓν ἰόντα Pour la doxologie et ses origines stoïciennes, v. E. Norden, *Agnostos Theos*, p. 241 sq. Pour ταμίην [Apul.], *Ascl.*, 27 : « dispensator qui est, inter caelum et terram obtinet locum, quem Iovem uocamus ». Pour l'étymologie Ζήν-ζῆν qui apparaît ici, cf. Chrysippe. fr. 1021; 1062; 1076 (II, p. 305, 20; 312, 21; 315, 5 von Arnim)

3. *Vita*, 29, 2 (dans les *Scriptores Historiae Augustae*). Porphyre, Κατὰ τῶν Χριστιανῶν, p. 46 (cf. 74 sq., 83 sq.) Harnack, in *Abh. preuss. Akad.*, 1916, I, cite comme des thaumaturges, Moïse, Apollonios et Apulée.

4. Cf. G. Wolff, p. 208 sq.; R. M. Dawkins, *Folklore*, XXXV, p 231, 235 sq.; *Cat. cod. astr. graec.*, VII, p. 174 sq.

5. *Bull. Soc. ant. France*, 1915, p. 141 sq.

titre : τὰ δὲ λοιπὰ σιωπῶ | Φοῖβος ἐών· σὺ δὲ παῦε τὰ μὴ θέμις ἐξερεείνων paraît suspect, mais on peut comparer Lucien, *Alex.*, 43 : οὐ θέμις ἀκοῦσαί σε τοῦτό γε); 39 (analogue à 38, du type connu ἔστι θεῶν..., peut-être authentique); 42 (possible); 41 (presque certain)[1]. Mgr Batiffol reconnaît aussi comme antérieur à Porphyre le n° 52, qui paraît être d'inspiration juive ou chrétienne et ressemble beaucoup à plusieurs oracles sibyllins. Quelques-uns de ces textes sont calqués sur d'autres qui nous ont été conservés. Le n° 41 paraît être une variante d'un texte donné par Porphyre (p. 123) et les types εἷς θεός..., ἔστι θεός... se répètent[2].

Un point paraît du moins assuré, c'est qu'il y avait à Claros une tendance systématique à une unité de foi qui pouvait comprendre jusqu'au dieu du judaïsme et réaliser la conciliation du monothéisme et du polythéisme. Une telle attitude religieuse convient à la fin du IIe siècle de notre ère et au début du IIIe.

D'ailleurs, nous avons heureusement un autre témoignage à ajouter à ces traditions littéraires. Plusieurs inscriptions, comme l'a montré M. Toutain, nous donnent en effet une image des tendances religieuses de Claros, identique à celle que font connaître ces oracles. Il s'agit de trois dédicaces, qui malheureusement ne peuvent pas être exactement datées, provenant l'une de Bretagne, la seconde de Dalmatie, la troisième de l'Afrique du Nord, et adressées *dis deabusque* (aux dieux et aux déesses en général) *secundum interpretationem Clarii Apollinis*. La répétition de cette formule est très frappante. On a conjecturé avec vraisemblance qu'elle impliquait — ainsi que ces mots d'une inscription de Thrace, qui rappelle la dédicace

1. Cf. un texte tout à fait analogue à 41, attribué à Apollon par Porphyre, p. 128, Wolff. Il en est de même, sans doute, de 37 (tiré de Porphyre), sur les destinées de l'âme. — Selon Buresch, 21 doit être regardé comme la fin de 15. L'ensemble est d'ailleurs parallèle à 13, qui lui-même doit peut-être être complété par 34. — Pour 37, cf. les oracles donnés à Julien (Eunap. fr. 26, *F. H. G.*, IV, 25) et à Plotin (v. *infra*). Cependant, πρωτόγονος θεία διέταξε πρόνοια est bien suspect.

2. Le texte dit d'Asclépios (p. 127) Τρίκκης ἐξ ἱερῆς ἥκω θεὸς ὅν ποτε μήτηρ † Φοίβῳ ὑπευνηθεῖσα κυεῖ σοφίης βασιλῆα | ἴδριν ἰητορίης Ἀσκληπιόν· Ἀλλὰ τί πείθῃ; paraît imité du type bien connu des prologues tragiques, de même que plusieurs textes étudiés par O. Weinreich, *Archiv f. Relig. wiss.*, XVIII, p. 34 sq. « Ἤδ' ἐγώ εἰμι κόρη κ.τ.λ., d'Hécate, p. 151, doit appartenir à une épiphanie de la déesse évoquée par la prière d'un dévot.

d'images de dieux prescrite par l'oracle, κατὰ χρηζμοὺς *(sic)* τοῦ κυρίου Ἀπόλλωνος Κολοφωνίου — l'existence d'un *Corpus* d'oracles d'usage général[1]. Du moins il est clair que Claros usait d'une formule consacrée pour ordonner de rendre honneur aux dieux et aux déesses en général, en accord avec les oracles qui affirment l'unité des différentes divinités et enseignent qu'elles ne sont que les pouvoirs et les fonctions de l'Être suprême.

Ce qu'il importe de souligner, c'est qu'une influence philosophique apparaît clairement dans ces oracles. La notion de la puissance de l'Être suprême dont les autres divinités ne sont que les fonctions provient, en effet, de la philosophie et se manifeste avec éclat dans le platonisme moyen du IIe siècle de notre ère[2]. Le paganisme, dans sa lutte contre la puissance sans cesse grandissante du christianisme, dresse théologie contre théologie et la philosophie lui prête secours selon ses moyens.

L'oracle delphique relatif à Plotin[3] et à la destinée de son âme, que Porphyre a emprunté à Amélius, est un document très remarquable de cette tendance. Il n'est nullement nécessaire de supposer que c'est une fiction; du moins, cette fiction parut fort plausible au temps de Porphyre.

1. V. aussi un excellent résumé dans Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 712 sq.

2. G. Beyerhaus, *Rhein. Mus.*, LXXV, p. 36 sq. Cf. Cels. ap. Orig., *C. Cels.*, V. 41 : οὐδὲν οἶμαι διαφέρειν Δια Ὕψιστον καλεῖν ἢ Ζῆνα, ἢ Ἀδωναῖον, ἢ Σαβαώθ, ἢ Ἀμοῦν ὡς Αἰγύπτιοι, ἢ Παπαῖον ὡς Σκύθαι. Pour ἄγγελοι, cf. Cels, *ibid.*, V, 6 (critique des Juifs considérant que Dieu seul est digne d'adoration et non la lune et les étoiles et ses autres parties, τοὺς ὡς ἀληθῶς οὐρανίους ἀγγέλους, τούτους ἡγεῖσθαι τὸ μηδέν; Cumont, *Rev. hist. relig.*, LXXII, 1915, 159 sq. et Andres, *Pauly-Wissowa*, III, 109 sq.; cf. pour une idée semblable chez Porphyre, Bidez, *Vie de Porphyre*, p. 75. Les ἄγγελοι dans les inscriptions de Théra sont probablement chrétiens : cf. H. Grégoire, *Rec. inscr. gr. chrét.*, I, 56 sq.). Pour μερίς, cf. les μεριστοὶ θεοί de Julien (R. Asmus, *Julians Galiläerschrift*, p. 13 sq.). Les témoignages d'une notion plus ou moins claire d'un seul Être suprême sont très répandus. Cf. *J. H. S.*, XLV, p. 90 sq.; P. Batiffol, *La paix constantinienne*, p. 187 sq.; d'autres dédicaces à τὸ θεῖον et à Ὅσιον Δίκαιον (cf. Zingerle, *Jahreshefte*, XXIII, *Beibl.*, p. 50 sq.); le vague ὁ δαίμων de Libanios (Förster-Richsteig dans *Pauly-Wissowa*, XII, 2536, 40 sq.). Il va sans dire que ces termes ont été employés antérieurement, mais il convient de remarquer l'extension de leur emploi. Cf. Wendland, *Hellenistisch Röm. Kultur*, 2e éd., p 105, n. 2. Pour la popularité de la théorie qui fait des dieux traditionnels des émanations de l'Être suprême, v. Wilamowitz, *Sitzungsber. preuss. Akad.*, 1907, p. 273; 285. Pour un exemple oraculaire, cf. Lucien, *Alex.*, 40 : « ἡ δὲ προφητείη δίης φρενός ἐστιν ἀπορρωξ ». Pour l'influence exercée par le platonisme moyen, cf. E. Peterson, *Theol. Lit. Zeit.*, 1923, p. 143 (référence de saint Ephrem à un traité inconnu d'Albinus). Peterson a attiré l'attention sur la possibilité de découvrir des indices d'influence iranienne sur cette école qui pourrait avoir servi d'intermédiaire.

3. Porphyre, *V. Plot.*, 22, commenté par Bidez, *Vie de Porphyre*, p. 121 sq.

II

Nous avons indiqué que le IIIe siècle est l'époque qui convient le mieux à de tels oracles. Un *terminus ante quem* est fourni par Porphyre né en 232/3, qui composa son traité *Sur la philosophie des oracles* avant 263 et par Cornelius Labéo, sans doute antérieur à Arnobe qui paraît avoir connu son ouvrage. La date précise de Labéo a été très discutée; on penche actuellement pour le IIIe siècle. D'ailleurs, Lactance donne une grande importance à ses *divina testimonia* (les oracles, la Sibylle, Orphée et Hermès Trismégiste), comme si c'était sa contribution personnelle à l'apologétique chrétienne. On n'avait pas fait avant lui un pareil usage des oracles[1].

Le XIe discours de Maxime de Tyr mérite de retenir l'attention, car il intéresse peut-être la question de date. Le sujet en est: Τίς ὁ θεὸς κατὰ Πλάτωνα. Maxime, après en avoir appelé au témoignage de l'âme sur Dieu, fait justice des doutes des athées (p. 133, 17 Hobein). Après une phrase dont le texte paraît être corrompu, Maxime continue : « Quand Ulysse arriva dans un pays étranger, il gravit une colline d'où la vue s'étendait au loin et se demanda sagement si les habitants étaient

> un peuple de sauvages, des bandits sans justice
> ou des gens accueillants qui respectent les dieux[2].

Et nous n'oserons pas élever notre faculté de raisonnement au dessus de l'âme et chercher du regard autour de nous les traces de Dieu, nous demandant quel est son séjour et quelle est sa nature? Devons-nous nous contenter de voir d'une manière indistincte? Que n'ai-je un seul oracle de Zeus ou

1. Pour la date de Labéo, cf. G. Wissowa, *Pauly-Wissowa*, IV, 1351 sq.; W. Kroll, *Rh. Mus.*, LXXI, 309 sq.; W. A. Baehrens, *Hermes*, LII, 39 sq.; 480. — Arnobe écrivait entre 303 et 310. — Minucius Felix, *Oct.*, 27, 6 : *ipse Saturnus et Serapis et Juppiter et quicquid daemonum colitis uicti dolore quod sunt eloquuntur; nec utique in turpitudinem sui, non nullis praesertim uestrum adsistentibus mentiuntur*, cité comme se rapportant à la question des oracles, concerne, comme le montre le contexte, les confessions de démons exorcisés. Cf. Sulpice Sévère, *Dial.* II (III), 6, 4, p. 204, 20 Halm : *nomina etiam nullo interrogante prodebant : ille se Jouem, iste Mercurium fatebantur*. Pour Lactance, v. R. Pichon, *Lactance*, p 207 sq.

2. *Odyssée*, VI, 120-121, trad. V. Bérard.

d'Apollon, ne donnant pas de réponse obscure ou ambiguë? Je n'interrogerais pas le dieu sur le chaudron de Crésus, qui fut bien le plus insensé des rois et le plus malencontreux des cuisiniers, non plus que sur l'étendue de la mer et le nombre des grains de sable. Je n'aurais pas même souci de questions importantes telles que : « Les Mèdes marchent contre moi; comment me défendrai-je? » A défaut de conseil du dieu, j'ai des trirèmes. — « Je convoite la Sicile; comment pourrai-je m'en emparer? Même si le dieu ne s'oppose pas à mon projet, la Sicile est vaste. Non, que l'Apollon de Delphes me donne une réponse claire au sujet de Zeus ou que ce soit Zeus lui-même. Qui parlera de sa part? Un interprète du dieu appartenant à l'Académie, né en Attique, apte à la divination. Il répondra comme il suit...[1] »

Ce n'est donc pas une réponse aux questions ordinaires[2] que Maxime demande à l'oracle; il ne s'intéresse qu'aux honneurs à rendre à Dieu. Il est vrai que l'aboutissement de tout le passage est une mention explicite de Platon comme prophète et que Maxime veut donner à l'antithèse autant de force qu'il est possible. Toutefois, je doute qu'il se fût exprimé en

1. Le but de Porphyre, *De abst.*, II, 52, qui a été cité plus haut, est différent : ὃν δ' ἡμεῖς ὑπογράφομεν φιλόσοφον ἀφιστάμενον τῶν ἐκτός εἰκότως φαμὲν μὴ ἐνοχλήσειν δαίμοσι μηδὲ μαντέων δεήσεσθαι μηδὲ σπλάγχνων ζῴων. ὧν γὰρ ἕνεκα αἱ μαντεῖαι, τούτων οὗτος μεμελέτηκεν ἀφίστασθαι. οὐ γὰρ εἰς γαμον καθίησιν, ἵνα περὶ γάμου τὸν μάντιν ἐνοχλήσῃ. οὐκ εἰς ἐμπορίαν, οὐ περὶ οἰκέτου, οὐ περὶ προκοπῆς καὶ τῆς ἄλλης παρ' ἀνθρώποις δοξοκοπίας περὶ ὧν δὲ ζητεῖ, μάντις μὲν οὐδεὶς οὐδὲ σπλάγχνα ζῴων μηνύσει τὸ σαφές (Le sage trouvera ce qu'il désire par des rapports personnels avec Dieu et, s'il en est besoin, sera aidé par de bons esprits). Il combat les sacrifices animaux et la divination qui les accompagnait. Il cite des oracles contre les sacrifices animaux, *ibid.*, II, 9, 15; au sujet d'une peste, 289; de suppliants, III, 16. La section comprenant II, 52, est considérée par F. Thédinga, *Rhein. Mus.*, LXXVI, 54 sq., comme copiée de Nouménios.

2. Cf. Maxime de Tyr, VIII, 3; Cels. ap. Orig. *Contra Cels.*, VIII, 45, pour les sujets courants des oracles. Les oracles dits ici théologiques sont tout à fait différents des explications anciennes de détails de culte ou de mythes ainsi que des révélations personnelles faites par des divinités à des individus particulièrement favorisés. Par exemple, un oracle delphique, mentionné par Pausanias, II, 26, 6, répond à un consultant que la mère d'Asclépios est Coronis. La réponse de Sarapis au roi Nicrocréon de Chypre (Macrobe, *Sat.*, I, 20, 17) est de date incertaine (cf. U. Wilcken, *Urkunde d. Ptolemäerzeit*, I, 83; R. Reitzenstein, *Studien zum antiken Synkretismus*, p. 99, estime qu'elle a pour base des textes orphiques). Les questions que pose Sacerdos à Glycon (Lucien, *Alex.*, 43) sont exceptionnelles. Ce dévot veut mettre le nouvel oracle à l'épreuve. — L'emploi que Plutarque fait d'un oracle (*De sera numinis uindicta*, 17, p. 560 C-D) est naturellement différent.

Dans le disc. XIII, Maxime considère les relations de pareilles prophéties et du libre arbitre.

ces termes : εἴθε μοι μαντεῖον ἦν ἔν κ.τ.λ., si les oracles clariens avaient été répandus à son époque. Or, il s'intéresse fort aux choses religieuses : c'est ainsi qu'il nous parle de ses visions (disc. IX). Suidas place son *floruit* sous Commode. Étant donnée l'indigence de notre documentation, il n'est peut-être pas inutile de mettre ce fétu dans la balance[1].

De plus, le témoignage de Maxime éclaire l'attitude d'esprit qui a provoqué les oracles théologiques que nous avons considérés comme originaires de Claros, peut-être aussi d'autres sanctuaires, comme elle a provoqué des productions purement littéraires telles que les *Oracula Chaldaica*. La tentative que fit Porphyre dans sa jeunesse pour tirer des textes épars de cette sorte une philosophie religieuse n'eut pas grande fortune parmi les siens. Les *Oracula Chaldaica*, du moins, avaient de l'unité et de l'utilité pratique. Quant aux oracles théologiques, si quelques uns ont survécu, c'est parce qu'ils constituaient des armes à double tranchant, dont pouvait se servir la religion nouvelle qui soutenait ses revendications *teste David cum Sibylla*.

ARTHUR D. NOCK

1. La date 152 donnée par Eusèbe est expliquée par Christ-Schmid, *Griech. Litt.*, 6e éd., t. II, p. 767 (cf. Zeller, *Phil. d. Griech.*, 4e éd., t. III, II, p. 219, n. 1) comme provenant d'une confusion avec Claudius Maximus qui fut le maître de Marc-Aurèle. Cela s'accorde avec le texte de Celse sur lequel s'est appuyé P. Batiffol, *Rev. Bibl.*, 1916, p. 192 sq.

UN ÉPISODE DES RAPPORTS ENTRE GRATIEN ET SAINT AMBROISE

A propos de la Lettre I de saint Ambroise.

Nous n'avons conservé de l'empereur Gratien et de saint Ambroise, dont on sait l'étroite amitié et les relations confiantes, qu'un seul échange de lettres[1]. Ce sont, du reste, des billets très courts où abondent les politesses, les formules aimables et, chez Ambroise (quoiqu'il s'en défende), les flatteries. Il est possible néanmoins d'en extraire d'utiles indications sur les relations des deux personnages. C'est ce que nous allons essayer de faire en déterminant dans quelles circonstances et à quelle date fut échangée cette correspondance.

A l'été 378, Gratien avait demandé à Ambroise de Milan et obtenu de lui un traité *contre les Ariens* (*De Fide*, l. I-II). Il venait pour la première fois en Illyricum, où il devait trouver, avec le péril barbare, des querelles ariennes[2]; empereur consciencieux autant que chrétien scrupuleux, il avait voulu se documenter sur l'hérésie, afin de préserver sa foi personnelle, et pour trancher en connaissance de cause les questions qu'on ne manquerait pas de lui soumettre. Son séjour en Gaule[3], où l'orthodoxie triomphait depuis longtemps sans conteste[4], ne l'avait pas préparé à ces contestations théologiques; il n'éprouvait pas cependant à leur égard la même aversion que son père Valentinien. L'ouvrage d'Ambroise l'intéressa et lui plut[5]. Mais il ne traitait que de la divinité du Fils; or, les conflits dogmatiques qu'il avait pu observer à Sirmium et dans les provinces voisines, ne por-

1. Groupées sous la dénomination *Epistola I* dans l'Édit. Bénédictine (PL. XVI, 875-879). Nous distinguerons ici celle de l'empereur sous le signe *Ep. I, Gr.*, et celle d'Ambroise *Ep. I, A.*

2. Cf. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain* (1918), 2e partie, ch. III, *passim*.

3. Où il a été élevé, proclamé Auguste (367), associé à l'Empire, avant de succéder, à Trèves, à son père Valentinien en 375 (cf. en dernier lieu : C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 238 à 250, 275-276).

4. Depuis le retour d'Orient d'Hilaire de Poitiers en 360.

5. L'évêque le lui rappelle dans sa lettre : « tuae clementiae sunt probati » (*Ep. I, A*, 7).

taient pas seulement sur la nature du Fils selon les principes d'Arius, mais sur les rapports du Saint-Esprit avec les autres personnes de la Trinité[1]. C'est pourquoi il demanda à l'évêque de Milan de l'instruire encore sur ce sujet, en venant auprès de lui d'abord[2], puis en écrivant pour lui un nouveau traité[3]. C'est cette double demande qui fait l'objet de la brève missive impériale.

La réponse de saint Ambroise est plus circonstanciée. Au début il s'excuse de ne pas s'être rendu à l'invitation de l'empereur[4] A la fin il s'engage néanmoins à aller le voir (nous verrons tout à l'heure si ces deux données ne sont pas contradictoires et comment les concilier), et il promet d'écrire le traité demandé sur le Saint-Esprit[5]. C'est à quoi semble se réduire d'abord la lettre épiscopale. Mais, à relire attentivement la partie centrale où sont accumulés les épithètes laudatives, les compliments, les expressions reconnaissantes[6], on s'aperçoit que des indications nous sont fournies en cet endroit sur des points de fait. L'évêque, au milieu des éloges qu'il décerne à la saine orthodoxie et à l'humble docilité du jeune prince, se défend de parler en courtisan adulateur[7]. Il a deux raisons précises, que nous pouvons dégager de sa rhétorique expansive, pour être reconnaissant envers Gratien : en premier lieu, celui-ci a approuvé hautement le précédent écrit d'Ambroise[8]; en second lieu, il est intervenu pour apaiser

1. C'est, en effet, le moment où les « Macédoniens » ou Pneumatomaques semblent avoir fait d'assez rapides progrès en Thrace et Bithynie, à peu de distance des contrées danubiennes, si l'on en juge par le nombre de leurs évêques au Concile de Constantinople de 381.

2. « Festina igitur ad me, ut doceas... » dit-il dans son billet à Ambroise (*Ep. I, Gr.*, *1*).

3. « Rogo te ut mihi des ipsum tractatum quem dederas, augendo illic de Spiritu Sancto fidelem disputationem. » (*Ibid.*, 3) La phrase est obscure, en raison de ce *des quem dederas :* « donnez-moi, je vous prie, ce traité que vous m'avez déjà donné... » Ce tractatus ne peut être que la première partie du *De Fide* (I-II), puisqu'Ambroise dans sa réponse l'appelle *duos libellos* (même expression dans le *De Fide*, III, I, 1, pour désigner les deux livres antérieurs; on ne peut donc traduire « les deux parties de l'ouvrage », — I-II et III-V, – chacune étant dénommée un *libellus*). Mais, comme il ne peut s'agir que de *renouveler* un emploi déjà fait, il faut comprendre que Gratien désire recevoir un nouvel exemplaire, enrichi d'une dissertation dogmatique sur le Saint-Esprit. On peut voir là une manière délicate de demander un ouvrage complémentaire, sans avoir l'air de déprécier le précédent, puisqu'il en désire une « seconde édition », simplement « augmentée ».

4. *Ep. I, A*, 1 : « . . Revertenti... si non occurri vestigio, occurri animo... » et tout le paragraphe.

5. *Ibid.*, 7-10 : « Veniam plane et festinabo, ut jubes... Si Dominus faverit, huic etiam clementiae tuae satisfaciam voluntati... »

6. *Ibid.*, 2-6 : Gratien, ayant écrit toute la lettre de sa main, est comparé à Abraham qui tua lui-même un veau pour régaler ses hôtes; ce qu'il écrit est supérieur à tout : « Quis ... alius docere te potuit...? Nihil moralius, nihil expressius dici potuit... Nihil tale adhuc legi, nihil tale audivi. Quam pium antem illud, quam admirabile ... » etc.

7. « Nihil hic adulationis est, quam tu non requiris, ego alienam nostro duco officio... » (*ibid.*, 2).

8. V. *supra*, p. 291, n. 5.

l'Église de Milan troublée par les hérétiques, il a fermé la bouche aux ariens[1]. Ce double appui, prêté par l'empereur à l'évêque pour la défense de l'orthodoxie, matériellement et moralement, et auquel la lettre ne fait que de rapides allusions, — il nous faut tâcher d'en découvrir l'exacte portée. Ce faisant, nous pourrons peut-être situer chronologiquement cette lettre.

Ambroise attache une grosse importance à l'opinion de l'empereur sur ses premiers opuscules; il la proclame particulièrement autorisée, étant celle d'un prince dont il se plait à vanter la rectitude théologique; à un juge si compétent il réclame l'indulgence pour le traité qu'il prépare[2]. A l'égard du traité déjà paru, en tout cas, cette opinion est favorable: cela suffit pour le préserver. Contre quel péril avait-il donc à être protégé? On le comprendra en lisant dans la deuxième partie (l. III-V) du *De Fide* les précautions oratoires qu'il se croit obligé de prendre: de mauvais esprits ont critiqué son style[3], on lui a reproché sa polémique passionnée contre l'hérésie[4]. Il s'est ému de ces attaques, il a redouté qu'elles ne lui fissent du tort. Mais l'approbation impériale est venue: elle a dissipé ses craintes[5], il peut l'opposer victorieusement à ses détracteurs. L'analyse de cette simple phrase nous révèle donc qu'un temps assez long a dû s'écouler entre la rédaction du premier traité (*De Fide*, I-II) et cette lettre: il a fallu que l'œuvre fût publiée, lancée dans le public et qu'Ambroise connût l'accueil de ses ennemis et celui de l'empereur; le tout demande un intervalle de plusieurs mois. Or, on s'accorde aujourd'hui à dater ces opuscules de l'été 378[6]. La lettre ne pourra donc être antérieure au début de 379.

Gratien a rendu à l'évêque de Milan un service plus positif que l'envoi platonique de ses félicitations. Il est intervenu pour mettre un

1. « Reddidisti mihi quietem ecclesiae, perfidorum ora... clausisti. » (*Ibid.*, 2.)

2. « De spiritu vero interim veniam scriptioni peto, quoniam quem judium mei sim sermonis habiturus, agnovi. » (*Ibid.*, 7.) Nous traduisons *venia* par *indulgence*, et non par *délai*, comme l'ont compris à contre-sens les éditeurs bénédictins (PL. XVI, 523-524 et 697-698; de même, Rauschen, *Jahrbücher der christlichen Kirche unter dem Kaiser Theodosius*..., p. 49). Il s'agit du jugement à porter sur son œuvre, non de la date à laquelle il pourra la livrer. Cf. d'ailleurs *dare veniam si* ou *ut*, dans plusieurs passages du *De Fide* (I, VI, 44; IX, 58; V, prol. 8), où il faut comprendre: *permettre de*, et non: *donner un délai pour*.

3. « Quoniam mens prava quorundam serendis intenta quaestionibus, stylo lacessit uberiore confici... » (*De Fide*, III, I, 2.)

4. « Quid igitur nos agemus, inter messis antiquae nova zizania imprudentes accolae constituti? Si taceamus, cedere videbimur: si contendamus, verendum est ne nos quoque judicemur esse carnales. » (*Ibid.*, V, prol. 5.) On sent le souvenir des critiques subies. — De même, dans le *De Spiritu* (I, 1, 22), il fait allusion à ceux qui n'ont pas confiance en lui: « ... hi qui fidem non deferunt... »

5. « Jam, quiae tuae clementiae sunt probati, periculum non verebor. » (*Ep. I, A.*, 7.)

6. Avant le désastre d'Andrinople du 9 août (Ihm, *Studia ambrosiana*, Jahrb. für klass. Philologie... XVII. Supplbd, 1890, p. 31-32, Rauschen, *op. cit.*, p. 33-34), mais peu de jours avant.

terme aux difficultés que lui causaient les hérétiques. Dans cette lettre adressée à l'empereur lui-même, une simple allusion, assez vague, suffisait. Mais de quoi s'agit-il au juste? Nous le saurons en nous reportant aux premiers chapitres du traité *De Spiritu sancto*, écrit peu après selon la promesse donnée. Ambroise y raconte, — cette fois pour le public et la postérité, — que l'empereur lui a spontanément restitué une basilique occupée par les ariens et, pendant quelque temps, séquestrée par la volonté de Gratien lui-même[1]. Ce ne peut être qu'à cet acte précis, le seul que nous connaissions concernant les conflits ariens à Milan aux alentours de cette date, qu'il est fait allusion dans la lettre[2]. On a prétendu qu'il fallait y voir le souvenir des troubles suscités au début de l'épiscopat par les partisans d'Auxence[3]. En réalité on ne sait pas grand'chose de ces troubles; s'ils remontent à l'époque même de l'installation d'Ambroise, ce n'est pas Gratien, mais Valentinien qui aurait eu à intervenir[4]; si on les suppose de la période 375-378, on ne voit pas ce que, de Trèves où il résidait en permanence, Gratien aurait pu décider pour donner satisfaction à l'évêque de Milan[5]. Il faut en revenir à l'affaire de la Basilique : peut-elle être datée avec précision? Il nous semble que oui, si l'on admet qu'elle doit coïncider avec un passage de l'empereur à Milan.

Serrons de plus près, en effet, les termes du *De Spiritu* qui se rapportent à cet incident. Gratien lui-même avait d'abord décidé la mise sous séquestre[6]. La chose peut surprendre de la part d'un prince si pieux et docile à l'Église. Aussi Ambroise laisse-t-il entendre qu'il a agi sur des conseils étrangers[7], donc à distance probablement : simple mesure conservatoire du reste, qui ne préjugeait pas de la décision finale. Bientôt l'empereur s'est ravisé; il n'a pris conseil que de lui-même[8], et, à l'insu de tous, subitement[9], s'est décidé à rendre l'édifice à l'évêque. Un tel revirement spontané n'a pu se produire qu'après enquête personnelle, sur place et *de visu*.

1. *De Spiritu sancto*, I, I, 19-21.

2. Les édit. bénédict. ont bien vu ce rapprochement de textes (PL, XVI, 878, note C), mais affirment, néanmoins, sans le prouver, que la lettre est antérieure à l'affaire de la basilique.

3. Les édit. bénédict. précisément (*loc. cit.*).

4. Élection d'Ambroise : 374; mort de Valentinien : fin 375. Étant donné son caractère, cet empereur aurait, du reste, probablement évité une intervention.

5. On ne peut soutenir non plus que l'allusion de la lettre se rapporte aux actes de Gratien en Illyricum, par exemple à Sirmium, en 378. « Reddidisti *mihi* quietem ecclesiae ... », écrit l'évêque de Milan C'est donc bien chez lui, dans sa ville épiscopale, que l'empereur a agi.

6. « ... basilicam sequestrati » (*loc. cit.*, 21).

7. « ... tuum non fuisse cum sequestrares » (*ibid.*).

8. « tuum esse cum redderes » (*ibid.*).

9. « subito..., sine ullo monitore..., ignorantibus omnibus... » (*ibid.*). Ambroise insiste sur ce point, sachant qu'il sera soupçonné d'avoir fait pression sur le jeune empereur.

La question est donc ramenée à celle-ci : lors de quel séjour à Milan l'empereur Gratien a-t-il pu trancher cette affaire? Jusqu'en 378, on l'a vu plus haut, il n'avait pas quitté Trèves et la Gaule. La lettre que nous étudions est, d'autre part, sûrement antérieure à 381, puisque le *De Spiritu sancto*, promis par Ambroise, a vu le jour cette année-là[1]. Les déplacements de Gratien, dans cette période, peuvent s'établir ainsi, d'après les indications d'Ammien Marcellin, d'Ausone et surtout celles du Code théodosien[2] :

Juin-juillet 378 : voyage rapide de Gaule à Sirmium par la vallée du Danube.

Août 378-avril 379 : séjour à Sirmium ou dans le voisinage[3].

(Printemps été) 379 : retour précipité en Gaule pour repousser une incursion alamane, en passant par l'Italie du Nord (Aquilée, 2 et 5 juillet; Milan, 31 juillet et 3 août).

Septembre 379-février 380 : séjour à Trèves.

(Printemps) 380 : retour en Italie du Nord (Milan, 24 avril; Aquilée, 14 mai[4] et 27 juin).

(Été) 380 : séjour (probable) en Illyricum.

Octobre 380-février 381 : retour et séjour à Trèves.

On voit qu'à deux reprises l'empereur a séjourné en Italie du Nord, passant chaque fois à Milan un temps fort court. L'affaire de la basilique et, par suite, la lettre d'Ambroise qui, selon nous, y fait allusion et lui est donc postérieure, ne peuvent être antérieures au mois d'août 379. Cette conclusion limitée se trouve déjà en contradiction avec la chronologie acceptée jusqu'ici par tous les auteurs pour la correspondance d'Ambroise[5]. On admettait que cette lettre est antérieure à l'entrevue des deux personnages vers le 1er août 379 et a été expédiée à Gratien au cours de son voyage de retour, de Pannonie vers l'Occident, en juin-juillet. On se fondait sur cette phrase où l'évêque s'excuse de ne pas être allé à la rencontre de l'empereur, sur le chemin du retour[6]. *Revertenti :* on comprenait qu'il s'agissait du *retour* de Gratien en Gaule à l'été 379; Ambroise, lui écrivant au cours de ce voyage, lui aurait dit qu'il n'avait pu encore aller à ses

1. Ihm, *op. cit.*, p. 32 ; Rauschen, *op. cit.*, p. 110.

2. Otto Seeck. *Regesten der Kaiser und Päpste...* (1919), p. 248 à 256. La critique si serrée et solide qu'il a faite du Code nous paraît, dans ses grandes lignes, irréfutable.

3. Un voyage à Constantinople est possible en octobre-novembre, mais il n'importe ici.

4. O. Seeck a corrigé ici *mars* en *mai*; acceptons-le provisoirement, nous réservant de le discuter plus loin, si besoin est.

5. Les éditeurs bénédictins (*Vita ...ex scriptis A collecta*, § 40, PL, XIV, 80 et *Ordo epistolarum...*, PL, XVI, 851) et, à leur suite, Tillemont (*Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast...*, t X, p. 120), Baunard (*Hist. de saint Ambroise*, p. 118 à 121), Ihm (*op. cit.*, p. 6 et p. 39), Rauschen (*op. cit.*, p. 49).

6. V. *supra*, p. 292, n. 4.

devants sur la route Sirmium-Milan, mais qu'il le ferait bientôt[1]. Cette hypothèse, admise par tous sans discussion, ne résiste cependant pas à l'examen. Le mot *revertenti* s'applique assez mal, pourrait-on penser, à un voyage qui allait amener Gratien à Milan pour la *première* fois. Mais on ne peut s'attarder à cette subtilité philologique. Le plus grave est que la suite des faits semble difficile à enchaîner, les expressions positives des deux lettres paraissent difficiles à concilier et tout cet ensemble de circonstances devient à peu près inintelligible. Gratien écrirait à son ami au départ de Sirmium, supposerons-nous, vers la mi-juin, pour être un mois plus tard en Italie; et lui qui va passer par Milan, demanderait à Ambroise de venir auprès de lui? — L'évêque, recevant cette lettre, lui écrirait qu'il n'est pas allé à ses devants, mais qu'il va venir, cela vers le début juillet au plus tôt, alors que l'empereur est déjà à Aquilée, à peu de distance de Milan? — Au moment où le simple jeu des événements va leur permettre de se retrouver, sans dérangement pour personne, l'un et l'autre se préoccuperaient, avec force politesses, de s'écrire des invitations, des excuses, des promesses? Comme tout cela serait singulier! Supposer cette correspondance écrite *avant* l'entrevue de fin juillet 379 nous semblait impossible, d'après la chronologie de l'affaire de la basilique; c'est également invraisemblable, d'après le texte même des lettres. Il nous reste à proposer nous-même des dates nouvelles et à les justifier.

La lecture du court billet de l'empereur nous donne l'impression qu'il est fixé loin de Milan, qu'il est séparé de son grand ami depuis quelque temps déjà, qu'il déplore cette absence dont il ne prévoit pas encore le terme: c'est pour la faire cesser qu'il lui demande de venir le rejoindre. Tout cela s'appliquerait mal aux séjours de Gratien en Illyricum où il ne demeure jamais longtemps, occupé sinon à combattre, au moins à surveiller la frontière, à inspecter les garnisons, jouant son rôle d'empereur-soldat, qu'il sut parfaitement remplir en toutes occasions[2]. Tout s'explique mieux au contraire, si Gratien écrit de Trèves, sa capitale tranquille, où il avait toujours résidé, où il retrouvait le cadre habituel de la Cour, la rhétorique d'Ausone et les douceurs de la paix gauloise. Si l'on admet cette hypothèse, le problème est cette fois nettement circonscrit: Gratien n'est revenu à Trèves qu'à l'hiver 379-380 et à l'hiver 380-381; dans le second cas, la lettre d'Ambroise, la promesse d'écrire le *De Spiritu*, la rédaction de ce traité et, probablement, celle des derniers livres du *De Fide*[3]

1. V. *supra*, p 292, n 5.

2. Réhabilitation de ses qualités militaires *apud* C. Jullian. *Hist. de la Gaule*, t. VII, p. 274-278.

3. Ceux-ci sont, en effet, postérieurs à l'*Ep. I*, où il n'est fait allusion qu'aux deux premiers livres, et antérieurs au *De Spiritu*, qui y renvoie plusi urs fois (I, V, 63; XI, 121).

devraient être situées dans les premiers mois de 381[1], ce qui serait bien précipité. Nous sommes donc amenés à conclure que la lettre d'invitation de Gratien est de *l'hiver 379-380*, et, par voie de conséquence, l'affaire de la basilique se place nécessairement au séjour à Milan de *l'été 379*. Désormais tout devient clair et, comme on va le voir, s'enchaîne de façon satisfaisante.

* * *

Fin juillet 379, Gratien passait à Milan au cours de son retour précipité vers la Gaule[2] : il y reste cependant plusieurs jours[3], l'influence d'Ambroise à cette date se décèle par l'édit du 3 août qui est la première loi du règne contre les hérétiques ; c'est à ce moment aussi que l'empereur, séjournant dans cette ville pour la première fois, aurait personnellement enquêté sur l'affaire de la basilique, levé le séquestre et donné satisfaction à l'évêque. Puis, il reprend le chemin de la Rétie pour atteindre le Rhin ; du reste la guerre alamane était déjà terminée par ses généraux, et il put hiverner paisiblement à Trèves où il était réinstallé dès le 14 septembre[4]. C'est alors qu'il a pu réfléchir à loisir sur les délicates questions religieuses qui l'avaient tant occupé depuis un an : relisant le traité ambrosien sur la divinité du Fils, il aura regretté de n'y pas trouver réponse aux difficultés que les « macédoniens » soulevaient touchant le Saint-Esprit ; confiant, néanmoins, en la science et en l'éloquence de son grand ami pour réduire à néant les thèses hérétiques, il se sera décidé à lui écrire pour l'appeler auprès de lui. Telle serait la genèse du court billet qui nous occupe ici. Il se placerait à l'hiver 379-380, au plus tard *en janvier 380*.

Peu de temps après, en effet, une nouvelle inattendue lui parvenait : Théodose, à qui il avait confié, comme général, puis comme empereur, le gouvernement de l'Orient et la défense des Balkans, était malade à Thessalonique, et les Goths s'agitaient à nouveau en Macédoine et en Pannonie[5]. Gratien s'émut et décida, malgré la saison encore hivernale, de partir au secours de l'Orient, vers ces

1. La publication du *De Spiritu* est, en effet, sûrement antérieure à juillet (Ihm, *op. cit.*, p. 32) et se place peut-être aux alentours de Pâques (Rauschen, *op. cit.*, p. 110).

2. *Code Théodosien*, VIII, 18, 6 (= *Code Justinien*, VI, 32, 4) et XVI, 5, 5 : 31 juillet et 3 août.

3. Au moins 4 jours (cf. note précédente), et peut-être une ou deux semaines : arrivé à Aquilée dès le début juillet, il avait peu de raisons pour s'attarder en Vénétie, et a donc pu arriver à Milan dès le 15 ou 20 juillet.

4. *Cod. Théod.*, XIII, 3, 12. — Cf. Ausone, *Gratiarum actio*, 2, 7.

5. O. Seeck (*Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. V, p. 137 et note p. 484) établit que la maladie doit être fixée à décembre 379.

régions danubiennes menacées à nouveau, dont une partie (la Pannonie) dépendait de son propre domaine[1]. En 378, quand Valens l'avait appelé à l'aide, il n'était parti qu'au bout de quelques mois, car l'Orient n'était pas sans défenseurs et sans empereur, et lui-même était engagé en Alsace dans une importante campagne contre les Alamans. A cette date de février 380, où il venait d'apprendre la maladie de son collègue, la situation était inverse : paix sur le Rhin, péril grave en Illyricum et carence de chef. Son départ n'a pas pu être différé.

Ici une difficulté se présente : à suivre les indications du Code Théodosien, acceptées ou corrigées par Seeck[2], Gratien serait resté à Trèves jusqu'au 18 mars, arrivé à Milan le 24 avril, à Aquilée le 14 mai[3]. On ne trouverait point trace de la hâte légitime de l'empereur, ni au départ de Gaule, ni dans la traversée de l'Italie du Nord; on n'aperçoit plus, par suite, les raisons qui ont pu motiver ce voyage. Mais ces données ne sont pas intangibles : la loi expédiée d'Aquilée porte sur les manuscrits la date du *14 mars;* pourquoi ne pas l'accepter[4]? Et si la loi datée du 18 mars à Trèves paraît la contredire, pourquoi ne pas essayer de corriger cette date-ci, en respectant la précédente? Nous pourrions ainsi faire cesser plus tôt le séjour à Trèves, rendre possible l'arrivée à Aquilée en mars. Une telle correction est tout à fait réalisable. On ne peut guère songer à modifier le jour : *XV Kal. April.* serait difficilement le résultat d'une corruption[5]. — On pourrait à la rigueur corriger le lieu : Trèves a été plusieurs fois indiquée par erreur[6]; mais la restitution devient alors malaisée et risquerait fort d'être arbitraire. — Si surprenant que cela paraisse au premier abord, mieux vaut rejeter franchement l'année : Seeck a magistralement démontré que l'indication des consulats était, dans le Code Théodosien, l'indication la moins sûre, particulièrement pour la période antérieure au règne de Théodose Ier et pour les années de consulat impérial[7]. C'est précisément le cas ici : les consuls de 380 étaient Gratien et Théodose. Une confusion a très bien pu s'établir avec une autre année de consulat de Gratien, à savoir 377 (Gratien et

1. O. Seeck, *ibid.*, p. 141-142.
2. *Regesten*, p. 252-254.
3. *Cod. Théod.*, XI, 16, 12 (Trèves); XV, 7, 4 et 5 (Milan); X, 20, 10 (Aquilée).
4. En respectant la leçon des mss., on pourrait aussi rectifier la succession des préfets du prétoire, qui est très embrouillée pour cette période, mais c'est là une question que nous ne pouvons aborder utilement ici.
5. Dans les exemples que cite Seeck (*Regesten*, p. 98 à 105), *avril* n'est jamais mis à la place d'un autre mois; au reste si l'on voulait rendre acceptable l'indication du lieu (Trèves) pour la même année, il faudrait supposer un des premiers mois (janvier, février) ou des derniers (novembre, décembre), — ce qui semble une correction à peu près impossible.
6. *Regesten*, p. 109.
7. *Ibid.*, p. 28, 65-66, 154-155.

Merobaudes), 374 (Gratien et Equitius), 371 (Gratien et Probus)[1]. Comme il est arrivé souvent, les sources qui ont été utilisées pour la confection du Code n'indiquaient qu'un seul consul, et les compilateurs ont restitué au hasard. Au lieu de *Gratiano A. V... conss.*, il faudrait lire *Gratiano A. IV...* ou *Gratiano A. II*, soit 377 ou 371. Rien dans la loi n'interdit ce déplacement[2]. Le destinataire, *Theodorus comes rei privatae* n'est mentionné avec cette fonction que dans cette loi; d'autre part, nous ne connaissons pas d'autre titulaire pour cette charge depuis 369 jusqu'en 383. Rien n'est donc plus facile que d'admettre ce Théodore comte du domaine privé en 371 ou 377, plutôt 377, s'il est vrai que ce même personnage devint préfet du prétoire en 397, reçut le consulat en 399, et pour ne pas laisser un intervalle trop grand entre les diverses étapes de sa carrière[3]. — Précisément, Gratien était à Trèves le 18 mars 377[4].

La difficulté que nous signalions tout à l'heure est donc levée. Gratien était à Trèves encore le 15 février 380[5]; il était arrivé à Aquilée le 14 mars. Sa hâte fort compréhensible, si l'on se rappelle les raisons données plus haut, explique cette rapidité de mouvements[6]. L'on comprend aussi pourquoi il adopte cette route : celle du Danube qu'il avait suivie au printemps 378 était plus longue et traversait des pays plus froids; la route du sud, par la Vénétie et la Save, lui donnait en plus l'avantage d'atteindre le Danube inférieur par l'ouest, en donnant la main aux troupes cantonnées vers la Macédoine et la Dalmatie, pour combattre ensuite indifféremment les Ostrogoths de Pannonie ou les Wisigoths de Dacie[7]. C'est à Aquilée qu'il dut apprendre, en cours de route, le rétablissement de Théodose qui s'apprêtait déjà à reprendre la campagne contre les Barbares : c'est ce qui expliquerait l'arrêt de Gratien, qui ne poussa pas plus avant vers l'est et demeura en Haute-Italie.

Revenons à saint Ambroise. Il avait reçu, en février sans doute, la

1. Il y a bien aussi 366 (Gratien et Dagalaïf). Mais outre que ce serait, on va le voir, une date prématurée, il est à remarquer que Gratien n'était alors pas encore Auguste; or cette mention (*A.*) est d'ordinaire donnée dans les titres de lois comme dans les fastes, ce qui aurait permis d'éviter cette confusion.

2. Les noms des empereurs en tête de la loi ne sont pas un obstacle : dans presque tous les cas, les compilateurs les ont restitués d'après l'indication de l'année et en utilisant les fastes (Seeck, *ibid.*, pp. 111, 155). Au lieu de *Imp Gratianus, Valentinianus et Theodosius* il faudrait lire pour 377, *Valens, Gratianus et Valentinianus*, ou pour 371, *Valens et Gratianus*.

3. Seeck, *ibid.*, 464.

4. Lois datées de Trèves les 16 et 27 février, 29 mars... (*ibid.*, p. 248).

5. *Cod. Théod.*, VI, 35, 9.

6. Qui n'a rien d'invraisemblable du reste : en août septembre 379, le trajet Milan-Trèves n'a pas demandé davantage.

7. Alatheus et Saphrax étaient révoltés en Pannonie et Valérie, au N.-O. de Sirmium ; Fritigern tenait campagne sur les confins de la Macédoine, en Mésie supérieure et Dacie.

lettre pressante de l'empereur; mais il avait dû apprendre bientôt le brusque départ de Trèves, qui le dispensait de se rendre à l'appel de Gratien, le passage par la Vénétie, l'arrivée à Aquilée. Pour satisfaire le si vif désir que l'empereur avait de le revoir, il aurait pu aller le rencontrer sur le trajet[1]. Il semble le plus vraisemblable en effet que la route à la fois la plus courte et la plus praticable en hiver était, pour Gratien, celle qui, partant du lac de Constance, coupait l'Engadine et descendait le haut Adige pour déboucher dans la plaine à Vérone. C'est là que l'évêque de Milan aurait pu aisément le rejoindre : il ne l'avait point fait, et Gratien avait poursuivi rapidement jusqu'en Vénétie orientale. Ambroise, mis au courant des détails quotidiens du voyage[2], et peut-être du regret que l'empereur avait éprouvé à ne pas le trouver sur la route au carrefour de Vérone, aura alors répondu à son impérial protégé, pour s'excuser de n'être pas allé à sa rencontre (*non occurrere*), au moment de ce retour en Italie (*revertenti*). Quelle raison l'a retenu? Il fait un moment allusion, semble-t-il, à ses devoirs d'évêque (*officia sacerdotis*), ce qui pourrait signifier les cérémonies et prédications du Carême[3]. Mais il allègue surtout la discrétion (*verecundia*) qui a arrêté l'élan de son cœur[4], on peut entendre par là le désir de ne pas se montrer trop empressé auprès du souverain, le souci d'éviter les attaques dirigées contre une influence trop voyante, la crainte de paraître « accaparer » le jeune empereur. Aux yeux du monde il aura préféré tenir des distances: prudence raisonnable qui pourra être tenue pour une suprême habileté. Mais, connaissant l'impatience et l'affection du prince, il lui écrit cette lettre, débordante, on l'a vu, d'amabilités et de flatteries, qu'il multiplie, dans cet entretien privé, pour faire oublier son peu d'empressement apparent : absent de corps, il a été sans cesse présent à ses côtés par la pensée et par la prière, il suivait pas à pas son itinéraire et les moindres relais de la route[5]. Mais il donne pour l'avenir une consolante promesse : il viendra et se hâtera (*veniam et festinabo*), évidemment après les fêtes de Pâques.

Il semble bien du reste que l'évêque n'ait pas eu à se déranger. Quand sa lettre parvint à Aquilée, Gratien avait dû décider de ne pas entrer pour le moment en Illyricum et de revenir sur ses pas, puisque

1. Il est évident que l'empereur n'était pas passé par Milan, puisque l'évêque promet de venir auprès de lui. Il est encore plus évident que la réponse d'Ambroise n'est pas adressée à Trèves: le *revertenti non occurri* serait tout à fait inintelligible.

2. « ... tuum quotidianum iter legebam ... » (*Ep. I, A.*, 1).

3. L'année précédente, précisément, il s'était excusé de ne pas aller régler les affaires de l'Église d'Imola parce que le Carême l'empêchait de s'absenter : « occupatus diebus ... quadragesimae, tam longe non possum excurrere. » (*Ep. II*, 27).

4. « ... affectum verecundia retardavit quominus clementiae tuae occurrerem » (*Ep. I, A.*, 1).

5 « ... major animorum praesentia. . nocte ac die in tuis castris cura et sensu locatus, orationum excubiis praetendebam. » (*ibid.*).

nous le voyons le 24 avril à Milan[1], où il a dû retrouver son cher Ambroise. Il est même loisible de penser qu'il y était arrivé à temps pour assister aux fêtes de Pâques (12 avril).

Voilà comment nous reconstituerions volontiers la suite des événements et où nous placerions cette correspondance. Au lieu de la fixer, comme d'ordinaire, au milieu de l'année 379, nous la daterions des *premiers mois de 380 :* le billet de l'empereur serait écrit de Trèves en *janvier*, la lettre de l'évêque de Milan adressée à Aquilée dans *la seconde quinzaine de mars*.

JEAN-RÉMY PALANQUE.

1. V. *supra*, p. 298, n. 3.

NOTES GALLO-ROMAINES

CXX

AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL[1]

XII. — *LA BRIQUE AU LÉZARD*[2]

La brique que nous publions ici a été découverte lors des premières fouilles, en 1925, au centre même du gisement[3]. Nous en donnons la reproduction (Pl. III)[4], et, en outre (*fig. 1*), les traits que nous croyons lire et l'interprétation de ces traits[5]. — Il ne s'agit, bien entendu, que d'une première tentative. D'autres feront mieux[6].

1	HVCLI II XV	*huc lixue*
2	ALIXIV	*Alixiu(m)* [AL liés]
3	CHILO	*Chilo(nis filium?)*
4	YTIIL	*ut e(um) l(acerta?)*
5	SIgN	*si[g]n(et)*

lézard

1. Cf. pour les articles, *Revue*, 1927, p. 157, 295, 377; 1928, p. 63, 107, 205; pour les mentions, 1926, p. 23, 258, 265, 361, 366; 1927, p. 59, 210; 1928, p. 123.

2. Ceci n'a pas été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (cf. *Revue*, 1927, p. 157, n. 1). Mais j'y ai mentionné la brique au lézard en en reproduisant le *signum*; cf. *Revue*, 1927, p. 161.

3. Cf. Morlet et Fradin, fasc. I, p. 16, fig. 10. Trouvée « dans le foyer qui s'étend transversalement en tête de la fosse, à une profondeur de 1 mètre environ, au milieu de débris de charbons ». — Tous les détails que nous donnons ici me paraissent confirmer l'authenticité de l'objet, que prouvent d'ailleurs le caractère de l'inscription et la structure des lettres.

4. D'après une photographie. Grandeur naturelle. La brique a 0m025 d'épaisseur, et 0m11 sur 0m15 (M. et Fr., p. 16).

5. M. Morlet (p. 16) avait reconnu les lettres suivantes : « plusieurs X » [l. 1 et 2], « des C droits et renversés » [l. 1, 3 et 5], « des Y » [l. 4], « un J » [l. 3 ou 1?], « un T droit » [l. 4], « un T incliné » [le I de la l. 2; cf. p. 304, n. 1], « un H complet » [fin de la l. 1?], « un autre à qui il manque la moitié d'un jambage » [début de la l. 1] « un N majuscule » [l. 5], « un *n* minuscule » [le H de la l. 3]. M. Morlet ne songeait donc, et avec raison, qu'à des lettres latines.

6. Je l'ai déjà dit; *Revue*, 1927, p. 171, n. 1.

Copyright by Camille Jullian 1928.

1re ligne. — HVC, très visible, se rencontre couramment, à côté de *hic*, dans les formules de Glozel[1]; j'ai déjà dit que la mention précise du lieu est capitale en sorcellerie[2]. — Je ne peux présenter que comme deux hypothèses, la lecture *lixue*

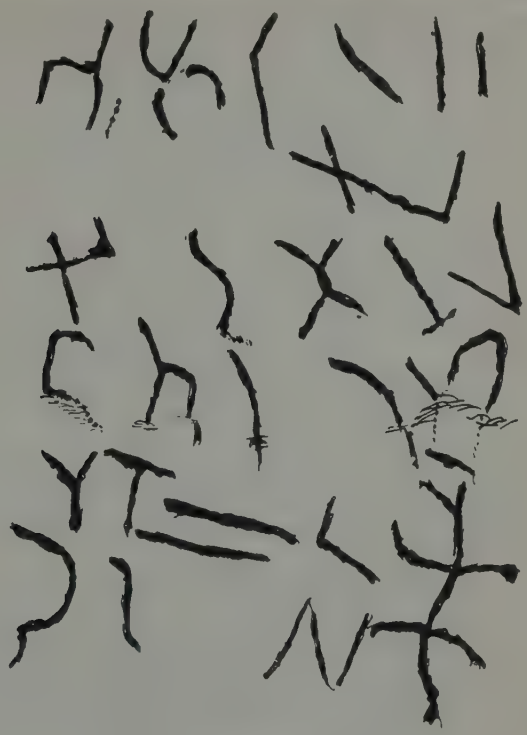

Fig. 1. — L'inscription au lézard.

d'après la paléographie[3], et le sens de *liga* d'après les analogies constatées ailleurs à Glozel[4] et d'après le type banal des formules magiques[5].

1. On trouvera toutes les indications *Revue*, 1928, p. 109, n. 9.
2. *Revue*, 1928, p. 109, n. 9.
3. Le dispositif irrégulier du mot, avec lettres descendantes et remontantes, est assez banal à Glozel (cf. *Revue*, 1927, p. 170, 173, 181; 1928, p. 210).
4. Cf. *Revue*, 1928, p. 109.
5. Les textes où *ligare* a un sens magique sont innombrables; cf. *Revue*, 1928, p. 109; Audollent, p. LV. Je dis *ligare*, *obligare*, *deligare* (cf. 1928, p. 64), et, dans le sens d'attacher réellement un objet à vertu magique, *alligare* (cf ici, p. 305, n. 5, et 1927, p. 296, n. 2)

2e ligne. — *Alixius*[1] (pour *Alexius*[2]) est un nom connu[3], encore que n'apparaissant fréquemment qu'après le second siècle[4], date qui cadre d'ailleurs avec la paléographie de l'inscription[5].

3e ligne. — *Chilo*[6] est fort connu comme nom de personne[7], et, à ce qu'il me semble, pour toutes les époques de l'Antiquité.

4e ligne. — Si la lecture YTEL ne fait aucun doute[8], j'avoue l'extrême hardiesse de mon interprétation. Voici comment je la justifie — *Huc liga* appelle l'explication du but de l'opération, par conséquent l'emploi de *ut*[9], et la graphie Y pour V est banale à Glozel et ailleurs[10]. — Mais tout de suite après il faut le rappel de l'individu en cause, et j'ai dû supposer *e(um)*[11] comme il y a ailleurs *ill(um)*[12] ou *h(ujus)*[13]. — La lettre L est plus embarrassante encore. J'ai supposé *lacerta*[14], « lézard », car nous avons immédiatement après le schéma ou, si l'on préfère employer le lan-

1. J'avais d'abord songé, pour ce nom, à SeXTV, à cause de la barre qui paraît au-dessus de I (cf. *Revue*, 1928, p. 111). Je préfère croire maintenant, pour cette barre, à un trait parasite.

2. Sur I pour E, cf. 1928, p. 111, n. 9. Sur l'omission de M, cf. *Revue*, 1928, p. 111.

3. Voyez le *Thesaurus linguae Latinae*, t. I, c. 1539.

4. Le *Thesaurus* donne en majorité des textes chrétiens. A Lyon (*Corpus*, XIII, 2000) on trouve un *Julius Alexsius*.

5. J'ai tout lieu de la croire contemporaine de celle de *Ulduinus* (*Revue*, 1928, p. 64); cf. ici, p. 305, n. 3.

6. La cassure (d'ailleurs toute récente) de la brique (signalée par Morlet, p 16) semble avoir suivi la partie inférieure du C. — Je doute qu'il faille lire CHILIO, malgré la présence apparente de traits droits après L. — Pour interpréter ces traits, j'ai songé un instant à PHILIPI.

7. Textes innombrables; cf. *Thesaurus, Suppl.*, f. III, p. 394-395.

8. Cf. plus loin, p. 305.

9. Sur l'emploi de *ut* à Glozel et dans les autres textes magiques, cf. *Revue*, 1928, p. 206. On en a d'innombrables exemples (cf. Audollent, nos 111, 122, 247, 270, etc.), aussi bien que de ἵνα (cf. Audollent, n° 271). Voyez ailleurs à Glozel, exactement comme ici, *huc ut* (*Revue*, 1927, p. 173).

10. Cf. *Revue*, 1927, p. 173, 181; 1928, p. 111, n. 10.

11. Rien d'insolite, si l'on songe à la fréquence de l'abréviation E pour *ejus* (Cagnat, p. 426-427). — Dans l'inscription de *Revue*, 1927, p. 181, je peux lire à la rigueur *E(jus)* au lieu de *IL(lius)* (cf. n. 12).

12. Cf. à Glozel *ill.* pour *illum* (*Revue*, 1927, p. 170); *il.* pour *illius* (*id.*, p. 181; cf ici, n. 11).

13. Cf. à Glozel *h.* pour *hujus* (*Revue*, 1927, p. 181).

14. Si cette interprétation paraît trop hardie, qu'on suppose *ut el(lum) signet* et le mot *lacerta* remplacé par l'image; *ellum* pour *illum* n'offrirait aucune difficulté; cf. Audollent, nos 104 (*ella*), 190 (*elud*). — On peut également proposer *ut(ere) el(lo) s[i]gno*. De toutes manières, le sens général n'est point douteux.

gage magique, le *signum*[1] du lézard, un des animaux essentiels de la sorcellerie[2].

5e ligne[3]. — Cela étant, je n'ai plus eu d'hésitation pour retrouver le radical *sign-*, même en l'absence du G : d'autant plus qu'il est impossible de trouver en latin un autre mot commençant par SI et ayant N pour quatrième lettre.

Il s'agit donc d'une opération magique où, après ligature du corps ou d'un membre, on aura appliqué dessus le signe du lézard[4]; et nous nous retrouvons en présence d'une des pratiques les plus banales de la magie ou de la pharmacopée antiques[5].

CAMILLE JULLIAN.

P. S — I. — J'avoue que si, à l'avant-dernière ligne, Y ne m'avait pas paru plus vraisemblable que S, j'aurais lu cette ligne STEL, et j'aurais pensé au *stelio* ou *stellio*, le stellion, sorte de lézard fort employé en pharmacopée magique. L'examen paléographique de la brique fera décider entre les deux hypothèses.

II. — Si l'on veut se rendre compte du procédé employé depuis la fin de 1925 et le début de 1926 pour fabriquer de fausses inscriptions à Glozel, qu'on regarde le fac-similé (*fig. 1*) de l'inscription qu'on y a trouvée le 5 novembre 1927[6]. Voyez la dernière ligne,

1. Sur ce mot, technique en astrologie ou magie, cf. le texte de Pline, ici, n. 5. Le Christianisme l'adoptera avec toute sa valeur opérante, par exemple dans l'expression *hoc signo vinces*. Il en est de même de l'expression de *signare* dans le sens de marquer d'un signe magique ou religieux : *signata ampulla, signans unumquemque*, dans la *Vita Genovefae*, p. 42 et 30, Kohler.

2. Textes et figurations innombrables; cf. *Revue*, 1927, p. 161, n. 5.

3. Il y a une très remarquable identité de forme entre le S de cette ligne et celui de *Ulduinus* (*Revue*, 1928, p. 64).

4. Ou peut-être la peau d'un lézard ; ou encore un caillou sur lequel on aura gravé un lézard. Aujourd'hui encore l'usage est très répandu en sorcellerie d'opérer des guérisons par l'application d'une pierre sur laquelle est gravée l'image d'un animal. — Ceci, en supposant qu'il s'agit de guérir quelqu'un. Mais il peut à la rigueur s'agir d'une opération d'envoûtement par ligature d'une image de cire ou d'argile avec application du signe du lézard. — Je ne peux évidemment préciser sur l'opération conseillée ici. Mais le client devait être assez au courant pour n'avoir pas besoin d'une longue explication.

5. Je donne ici un des textes les plus curieux de Pline (XXIX, 6, § 129), parce qu'il semble viser pas mal de choses de Glozel : lézard, signes magiques, cailloux à gravures, application ou ligature de cailloux, confection de vases pour usage magique (cf. 1927, p. 378-379) : LACERTAS *quoque pluribus modis ad oculorum remedia adsumunt. Alii viridem includunt* NOVO FICTILI *et* LAPILLOS *qui vocantur cinaedia* [? les manuscrits ou la vulgate ont *cinichia, cenidia, zenidia*], *quae et inguinum tumoribus* ALLIGARI *solent, novem* SIGNIS SIGNANT *et singulos detrahunt per dies; nono emittunt lacertam, lapillos servant ad oculorum dolores.*

6. D'après *L'Illustration* du 19 novembre 1927, p. 551.

YTIIL : les lettres y sont visiblement copiées sur l'avant-dernière ligne de l'inscription au lézard, avec un simple retournement des lettres T et L. J'ai depuis longtemps[1] signalé ce procédé (de s'inspirer des lettres vraies pour constituer des textes faux), courant d'ailleurs en matière de faux ; et cela, à propos des deux grandes inscriptions, les premières fabriquées pour le compte du gisement de Glozel, et sur lesquelles le hardi mystificateur avait fondé de si belles espérances, vite arrêtées.

Qu'on veuille bien maintenant, à titre de spécimen, comparer cet objet faux avec l'objet authentique que nous venons d'étudier : on sera aussitôt frappé des contrastes et dans l'ensemble des briques et dans les détails des inscriptions.

III. — Nous recevons un nouveau fascicule, celui-ci signé seulement de M. le Dr A. Morlet, et relatif à des gisements voisins de Glozel, mais similaires (*Puyravel et Chez-Guerrier*, Paris, Catin, 1928, in-8° de 40 p. et 43 grav.). Aucune des nombreuses inscriptions trouvées là n'est authentique.

C. J.

1. *Revue*, 1926, p. 362 ; 1927, p. 210.

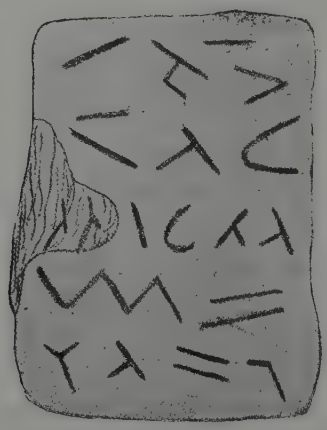

Fig. 2.
Inscription fausse de Glozel.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Toponymie. — Aug. Vincent [conservateur à la Bibliothèque royale de Bruxelles], *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, Librairie Centrale [29, rue de Namur], 200 pages *Non vidi*.

Cachets d'oculistes. — *Les cachets des médecins oculistes gallo-romains en général* et *Description de quatre cachets trouvés en Loir-et-Cher*, par E.-C. Florance, in-4° de 15 pages, extrait de la *Revue des Musées* de 1927.

La décadence des villes après la chute de l'Empire. — Cf., d'après le livre de Pirenne (*Les villes du Moyen Age*, 1927), A. Coville, dans le *Journal des Savants* de 1928. La note est un peu forcée. Quand on nous dit que « les villes anciennes ne vivent plus que par la résidence de leur évêque, par leurs chapitres et leurs monastères », on néglige de dire que c'était déjà beaucoup pour entretenir la vie, même matérielle, même économique. Et il y avait les remparts. Et les rois mérovingiens y ont d'abord résidé.

La Mosaïque. — Sous ce titre, de M. Adrien Blanchet (chez Payot), 1928, in-4° de 240 pages et 24 planches), charmant volume, résumé clair et concis de travaux et recherches innombrables, de fort belles planches, beaucoup de science et beaucoup d'art.

Forêts et peuplement. — M. René Gonnard, professeur à l'Université de Lyon, a écrit (Paris, Valois, 1928, in-12 de 368 pages) un excellent *Essai sur l'histoire de l'émigration*, qu'auront profit à étudier les historiens de l'Antiquité et du Moyen-Age. — Mais, p. 40, reprenant une objection qui a souvent servi contre moi, il hésite à accepter le chiffre de 30 millions que j'ai supposé pour la population de la Gaule à la belle époque de l'indépendance, et je devine qu'à lui comme à bien d'autres ce chiffre paraît impossible à cause de « l'extension des forêts ». — Sans doute la Gaule était, au dire des Anciens eux-mêmes, une terre éminemment forestière. Mais n'oublions pas que ces Anciens étaient des Grecs ou des Romains, habitués aux terres sèches et aux régions déboisées de l'Italie ou de la Grèce : c'étaient des écrivains des premiers temps impériaux, qui avaient sous les yeux l'effroyable dévastation rurale du monde méditerranéen à la suite de la conquête romaine. — Puis la forêt impliquait autrefois, comme souvent aujourd'hui dans les pays civilisés, une densité de population égale à celle

des espaces arables. Mes auditeurs du Collège de France m'ont souvent fait remarquer ce fait en comparant les régions boisées de la Brie ou de l'Orléanais aux horizons vides de la Beauce ou de la France. — Et cela est bien visible dans l'Antiquité gauloise; voyez ce qu'on a découvert de ruines dans la forêt de Compiègne (livre de M. Cauchemé), dans celles du Jura (innombrables *oppida* signalés par MM. Feuvrier ou Piroutet), dans les bois du pays de Dabo (travaux de Fuchs et de M. Linckenheld), etc. — Songez que les Gaulois avaient plus d'usages à tirer de leurs bois que nous-mêmes: construction, chasses, pharmacopée végétale, élevage des porcs, rendez-vous de culte, etc. — Je reçois à l'instant une courte note de M. Piroutet (extraite du *C. r. s. de la Soc. géologique de France*, 21 nov. 1927), où je lis ceci : « Au début de l'âge de la hache polie le Haut-Jura était couvert d'une végétation (haute futaie probablement) convenant aux cervidés et aux suidés, tandis que le voisinage de la falaise occidentale de la chaîne (premier plateau et vignoble) était couvert de pâturages fréquentés par des troupeaux de bovidés. Plus tard, la végétation forestière fait son apparition, mais sans recouvrir en entier le premier plateau où les tumulus néolithiques ne sont pas rares dans les forêts actuelles; en tout cas, l'abondance des tombelles du Bronze I dans les forêts actuelles du plateau montre que la végétation forestière n'y était pas aussi abondante qu'actuellement. L'extrême fréquence des tumulus sur tout le premier plateau me ferait volontiers croire que ce n'est que postérieurement à la Tène I que la forêt a commencé à prendre là son extension actuelle. On sait, du reste, que celle ci s'est accrue notablement à la suite des guerres de la fin du XVe siècle et de celles du XVIIe siècle. » — Et dans le dernier numéro de la *Revue de géographie commerciale* (1927) de Bordeaux, Mlle Marcelle Richard, à propos de la dépopulation des Landes, remarque que la forêt a plus de résistance que la terre de culture pour garder sa population. — J'indique tout cela à M. Gonnard pour le rassurer et le remercier ensemble.

Les sectes philosophiques en Gaule. — Dans *Le Musée Belge*, de janvier-avril 1928, M. Franz Cumont étudie la fameuse formule épicurienne *non fui, fui, non sum, non curo*, où une inscription de Lectoure (*Corpus*, XIII, 530) ajoute *memini* [et non pas *non memini*]. Et il a, à son habitude, raison, lorsqu'il nous invite, par son exemple, à rechercher les traces des trois grandes philosophies grecques dans les symboles, images ou formules de nos monuments funéraires ou autres. Et je suis sûr que cet examen, pour la Gaule, apporterait d'intéressants résultats. Ici, la figuration de squelettes ferait songer à l'épicurisme. Ailleurs, l'allusion à l'âme qui se sépare du corps nous révèle une pensée stoïcienne. Je ne doute pas qu'il ne faille faire une enquête sur le pythagorisme funéraire en Gaule : ce pythagorisme

remis en honneur par le livre si vite célèbre de M. Carcopino sur le monument souterrain de la Porte-Majeure (cf. 1927, p. 397), par les audacieuses thèses de M. Isidore Lévy, par l'article si équilibré de M. Puech (*Journal des Savants*, 1928). Quand Ammien Marcellin nous parle des Druides s'unissant en confréries *ut auctoritas Pythagorae decrevit* (XV, 9, 8), est-ce pure hypothèse? est-ce tradition ou allusion pythagoricienne qu'il a recueillie lors de son séjour en Gaule? Et de fait, au ve siècle indépendamment des allusions de style faites à Pythagore, Sidoine Apollinaire (*Lettres*, VIII, 3) nous apprend qu'il possédait la Vie d'Apollonius (*Apollonii Pythagorici vitam*) et qu'il l'envoya à Léon, le conseiller d'Euric. Je ne peux oublier non plus que c'est surtout lors de ses séjours à Paris que Julien se forma à la théologie payenne, qu'il s'appliqua à connaître Mercure, « l'âme du monde » et « le moteur des âmes » (Ammien, XVI, 5, 5), et l'on sait en quelle communion de pensées il se trouvait avec les meilleurs des Gaulois.

Les Irlandais en Gaule. — Je crois que le mouvement de migration qui a de tout temps poussé les Irlandais en Gaule ne date pas de l'ère mérovingienne. Il y a eu certainement avant des gens appelés *Scottus*, *Scotus*, *Scottius*, *Scotinus*, peut-être *Scotto* (cf. *Corpus*, XIII, 10010, 1740 sq.) et ce ne peuvent être que des Irlandais. Ceux dont je parle se sont établis en Gaule comme potiers, ainsi que d'autres le furent, sous les Bourbons, comme verriers.

La déesse à l'écharpe. — Dans le dernier numéro des *Cahiers d'Alsace* (1927, n° 69-72), M. Schaeffer publie un relief de Châtenois, représentant, très grossièrement, un Mercure et sa parèdre, celle-ci tenant à la main un objet qui, à première vue, paraît un fer à cheval, mais qui, comme le pense très justement M. Schaeffer (p. 72), est une écharpe. Et il a raison d'attirer notre attention sur ce genre d'objet, si peu étudié encore, et qui me paraît avoir joué un rôle important, au moins dans le monde gallo-romain. J'entrevois quatre espèces de ce genre à travers le recueil d'Espérandieu : 1° des écharpes portées sur l'épaule par des cochers, et qui sont peut-être des écharpes d'honneur (n°s 1149, 1141, 4046[1]); 2° des écharpes jouant évidemment un rôle vestimentaire, absolument semblables à nos foulards ou cache-nez actuels (5231, 4712, 3868, 1116, 1146, 2073?, 2309[2]); 3° les mêmes, qui peuvent avoir aussi un caractère rituel ou symbolique, puisque les franges, qui ne manquent jamais à ce genre d'objets, sont tenues ou touchées par la main (5231, 4712, 4046, 1149, 1141); 4° les mêmes,

1. Ici, il ne peut s'agir d'un cocher, car le personnage tient des tablettes et un style. Mais c'est bien une écharpe d'honneur.

2. Il s'agit du monument d'*Apinosus*, que l'épitaphe révèle comme un homme, un adolescent (D. M.), mais qui a tous les attributs d'un dieu : le maillet, l'*olla*, le coq, le chien. C'est du reste le monument où l'écharpe se présente le mieux comme un cache-nez noué à la moderne; cf. *Revue*, 1908, p. 77.

mais très certainement en attribut de dieu, soit autour du cou[1], soit tenues à la main, comme dans le monument de Châtenois. — Tout cela paraît bien un usage particulier à la Gaule.

Les mines d'Alsace. — Dans les *Cahiers d'Alsace* (n° 69-72), M. Forrer continue sa fructueuse enquête sur les mines alsaciennes, en particulier de Sainte-Marie-aux-Mines, et, bien entendu, pour l'époque gauloise.

Questions agraires en Belgique et Rhénanie. — Le remarquable article de M. F. L. Ganshof (*Journal des Savants*, mars 1928) sur le travail déjà célèbre de M. Des Marez (cf. *Revue*, 1927, p. 58) nous rappelle ou nous révèle un certain nombre de travaux récents que nous indiquons ici pour l'usage de nos lecteurs : Dopsch, *Zur Methodologie der Wirtschaftsgeschichte*, dans *Festschrift für W. Goetz Kultur- und Universalgeschichte*, Leipzig, 1927; H. Aubin, *Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz*, Bonn, 1926; le même, *Agrargeschichte* dans le t. II de la *Geschichte des Rheinlandes*, Essen, 1922; C. Koehne, *Die Streitfragen über den Agrarkomunismus der Germanischen Urzeit*, Berlin, 1928.

La Frise. — Chez Martinus Nijhoff, éditeur à La Haye, paraît *Friesland tot de elfde Eeuw, zijn oudste beschaving en geschiedenis*, par M. P. C. J. A. Boeles; 295 pages, 48 planches; 6 florins, 1927.

Dolmen. — Le Rouzic, *Dolmen à galerie, sous tumulus, de Kercado*; Vannes, Galles, 1927, in-8° de 12 pages. Remarquable ensemble d'armes et d'ustensiles néolithiques[2]. — « Dans les terres de la tranchée, j'ai trouvé quelques fragments d'une amphore et des débris de poterie romaine. »

Toponymie[3]. — Aug. Vincent, *Les noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieux*, extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1928, 48 pages. Par exemple : l'*Hogneau*, du *locus Hon*[4]; l'*Ozolette*, de *Ozolles;* la *Gardonette*, de *Gardona*. Il y a souvent dans le nom principal un thème de source ou de rivière. — M. Vincent a eu l'heureuse idée d'ajouter des indications tirées de l'italien, de l'espagnol, même du slave.

Peintures rupestres. — H. Obermaier et H. Breuil, *Las Pinturas rupestres de los alrededores de Tormón* (Teruel), Madrid, 1927, extrait du *Boletín de la Real Academia de Historia*, 28 pages et 14 planches.

1. A titre d'hypothèse; voyez la note précédente et *Revue*, 1908, p. 76; 1907, p. 373.

2. Remarquez l'objet en cristal de roche.

3. Nous recevons un travail où M. J. Vannerus, avec sa patience, sa richesse d'information coutumières, étudie *le nom de lieu luxembourgeois* Kohn (24 p., extrait de ?). Il le rapproche de *caunus*, qui signifierait « hauteur » ou « rocher » en celtique, et il interpréterait le *acaunus* de Saint-Maurice *(gallico sermone petra)* comme *ad-caunum*.

4. Comparez avec *Honfleur*, où je crois bien que *Hon* indique quelque cours d'eau.

Les figures d'animaux sont vraiment fort belles. Un nouvel et singulier élément est le chasseur à l'arc, avec bonnet et casque, et un semi-ithyphallisme assez imprévu.

Sculptures solutréennes de l'atelier du Roc en Charente, par le Dr H. Martin; *Acad. des Inscr.*, *C. r.* de 1927, p. 291.

La pêche *dans la préhistoire, dans l'antiquité et chez les peuples primitifs*, titre d'un volume de A. Gruvel, Paris, Société d'éditions maritimes, 1928, in-8° de 232 pages, 52 gravures.

Migrations primitives par mer. — P. Rivet, *Relations commerciales précolombiennes entre l'Océanie et l'Amérique*, 27 pages; extrait de l'*Hommage* à P. W. Schmidt (publication de l'*Anthropos*). Bibliographie d'une étonnante richesse.

Celtice vel gallice. — Dans un article très substantiel paru à Prague dans les *Mélanges Tille*, p. 222-230, M. Wilmotte étudie l'évolution de ces deux expressions depuis le texte fameux de Sulpice Sévère jusqu'à Dorat. Pour lui, dans ce texte, il ne s'agit pas de gaulois proprement dit, mais de gallo-latin.

Dépôts rituels *de haches en pierre polie découverts dans la région de Carnac*, par Z. Le Rouzic, extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française* du 26 mai 1927, 4 pages. Et cela a continué bien après les temps néolithiques.

Chirurgie (cf. p. 125). — Dans la *Revue des Musées*, 1928, n° 1, articles de Lorimy et Schaeffer.

Mithraeum. — Les *Roemisch-Germanische Forschungen* débutent (t. I) par le livre de Fr. Behn sur *das Mithrasheiligtum zu Dieburg;* chez de Gruyter à Berlin.

La stabilité du littoral gascon. — Voici, présenté avec une jeunesse d'expression, une vivacité de pensée, une énergie de conviction, le plus gros livre que M. Saint-Jours ait écrit sur cette question, qui a passionné plus de vingt années de sa laborieuse existence (cf. *Revue*, 1907, p. 372). Un à un il y énumère tous les arguments qui appuient, qui cimentent sa thèse : constatations géologiques, découvertes de poteries néolithiques, précisions cadastrales, textes anciens et médiévaux, tracés de routes romaines, toponymie, etc. Ai-je besoin d'ajouter que M. Saint-Jours n'a point confirmé ma conviction? car les lecteurs de cette revue ont dû voir que dès le premier jour nous avons été résolument, âprement, du côté de M. Saint-Jours. Et nous ne pouvons que le louer d'avoir, dans ce livre, à côté de la partie constructive, multiplié les développements agressifs: que de sottises accumulées sur cette question! que de partis pris! que d'entêtements dogmatiques! que d'affirmations d'ignorants. Il y a, chez M. Saint-Jours, non seulement une science d'excellent aloi, mais une science vengeresse. — B. Saint-Jours, *Les Dunes du littoral gascon*, Bordeaux, 1927, in-8° de 84 pages et une carte. A paru dans les *Actes de l'Académie*.

Vases moulés. — Nouvelles indications pénétrantes de G. Chenet, dans la *Revue des Musées*, 1928, n° 1.

Les bustes de Saint-Chaptes. — Nombreux détails et bons fac-similés dans *Revue des Musées*, 1928, n° 1.

Noms en -ac. — A propos de Moussais-la-Bataille, M. Fayolle étudie les noms dérivés de *Mustiacus*[1]: Moussac, Moissac, Moissy, etc. *Bulletin* de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, p. 794.

Four de tuilier du IVe siècle, reconnu avec son incomparable dextérité à replacer dans le temps les gîtes céramiques, par M. Chenet, dans son étude d'ensemble sur *la Céramique gallo-romaine d'Argonne* (*Bull. de la Soc. arch. champenoise,* septembre 1927), p. 88.

La question des sous-sols. — A propos de ceux d'Alésia[2] (*Comptes rendus* de *l'Académie des Inscr.*, 1927, p. 319) : « Ces sous-sols des habitations, auxquels on accédait par un escalier rustique, ne furent pas des caves, mais des logements hivernaux, sur un plateau où les froids sont particulièrement vifs » Mais j'en ai vu dans les ruines romaines du Midi. « Ils n'ont pas plus de 2 à 3 mètres de long sur autant de large » et sont « pourvus de soupiraux ». (Espérandieu.) C'est pour moi l'équivalent, stylisé ou construit, de bien des souterrains ou des *screniae* de la Loi Salique.

Livres de préhistoire. — Livres généraux, 1° G. Goury, *Origine et évolution de l'homme*; Paris, Picard, 1927, in-8° de 404 pages, 184 figures dans le texte et 18 planches hors texte.

2° G. Renard, *Le Travail dans la préhistoire* (collection de l'*Histoire universelle du travail*); Paris, Alcan, 1927, in-8° de 280 pages et 24 gravures.

3° H. Breuil et R. de Saint-Périer, IIe Mémoire des *Archives de l'Institut de paléontologie humaine : les Poissons, les Batraciens et les Reptiles dans l'art quaternaire*; Paris, Masson, 1927, in-4° de 170 pages, 76 figures.

Comme travaux de détail, bien faits, et par des érudits bien compétents, nous recevons :

De Saint-Périer, *Engins de pêche paléolithiques*; 6 pages, extrait de *L'Anthropologie* de 1928;

Piroutet, *Les Races humaines du néolithique et de l'Age du Bronze en Franche-Comté;* 10 pages, extr. de l'*Anthropologie* de 1928;

Piroutet, *Les Épingles des plus anciens tumulus de l'Age du Bronze du Jura français*; 11 pages, extr. du *Bull. de la Soc. Préh. Fr.* de 1927;

du même, contribution à l'étude du Robenhausien ancien dans les

1. C'est l'origine acceptée par d'Arbois de Jubainville.

2. A ce propos aussi, M. Espérandieu (p. 322) rappelle « une fois de plus » qu'Alésia aurait été détruite vers 165, ce qui explique la double construction des sous-sols.

hautes montagnes du Doubs ; 7 pages, extr. du *Bull. de la Soc. Préh. Fr.* de 1928.

Je vous assure que l'école préhistorique française maintient son traditionnel renom.

Sorcellerie. — Je signale, non pas seulement à cause du bruit fait autour de Glozel, mais encore et surtout à cause des précieux renseignements et documents qu'il nous apporte sur les pratiques et symboles de la sorcellerie, l'excellent article sur *Glozel?* de L. Franchet dans la *Revue scientifique* du 12 mai 1928. Quelle force de ténacité dans les rites et emblèmes magiques!

L'enceinte de Bavai. – On en a une excellente vue d'après un dessin de la fin du XVIIIe siècle, dans *Le Grand Hebdomadaire illustré de la région du Nord*, 20 mai 1928. Espérons qu'il sera reproduit dans le vaillant *Pro Nervia*.

Le Helpert ou Heilberg, au centre du Luxembourg (à l'ouest de Mersch): hauteur de 200 mètres, large aire au sommet, source, lieu de pèlerinage, marché persistant comme au Beuvray, champ d'urnes, trouvailles de monnaies, il y a là tout ce qu'il faut pour affirmer l'existence d'un lieu capital à l'époque celtique (Vannerus, *Le Helpert*, in-8° de 22 pages, extr. des *Cahiers luxembourgeois* de novembre 1927). — Il s'agirait de chercher si ce n'était pas l'ancêtre celtique de *Marisca*, Mersch, et par suite un chef-lieu de *pagus*.

Dans la Hollande romaine. — Nous ne pouvons suivre pas à pas les minutieuses fouilles auxquelles président le Musée de Leyde et son inestimable directeur M. J. H. Holwerda (*Oudheidkundige Mededeelingen*, n. s., IX, 1, 1928). Villa, *castellum*, poteries de l'époque romaine, *oppidum* germanique, gisements néolithiques, urnes et cercles funéraires : nous avons dans ce fascicule, par fouilles successives, un compendium complet de l'archéologie néerlandaise.

Encore Icoranda. — Travail très soigné, fait par les textes et par le terrain (chose capitale en toponymie), de M. C. Gagnon sur *Ygrande, énigme bourbonnaise*, Moulins, 1928, in-8° de 12 pages, extr. du *Bull. de la Soc. d'Émulation* de 1928.

Maincy-lez-Melun (*Le Village de*). — Très bonne étude, faite par le curé, M. l'abbé J. Fortin, sur une heureuse localité, un instant célèbre par le château de Vaux-le-Vicomte. Certainement villa gallo-romaine de *Minciacus* ; vestiges de monument mégalithique ; dalles du *chemin Paré*, voie romaine d'Orléans et Melun à Rozoy-en-Brie. — Melun, Legrand, 1927, in-8° de 172 pages.

Le Christianisme en Belgique. — M. G. Goyau, en qui j'ai toute confiance comme historien, me recommande le livre de De Moreau sur *saint Amand*, « livre de premier ordre, très important pour les origines religieuses ». *Nondum vidi.*

Survivances celtiques étudiées dans la *Revue du Vivarais* de 1927.

Le mot Germain — *Was verstanden die Rœmer unter Germanen?* de S. Feist. Travail très attachant sur la celticité transrhénane; ce nom, originellement, a désigné des tribus celtiques. Les *Teutones* étaient celtiques, et sans doute les Cimbres. J'ai toujours incliné dans ce sens. Tirage à part de 13 pages, très serrées, très riches, de *Teuthonista*, octobre 1927.

Hercule. — Étudier les traditions soi-disant celtiques sur Hercule à la double lumière du livre de M. J. Bayet (*Les Origines de l'Hercule romain*, 1926) et des articles que lui a consacrés M. Carcopino (*Journal des Savants*, 1928). Ne pas oublier l'italo-celtisme.

En Morbihan. — Voici une brochure, de fort médiocre étendue (*Notes d'archéologie*, 20 pages, extr. du *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan*, 1927), mais où M. Marsille nous présente des faits archéologiques de réelle importance :

1° les anneaux disques du Morbihan ;

2° la pierre à cercles et à cupules de Pleucadeuc, même *civitas* ;

3° un chenet gallo-romain à tête de bélier, non plus en terre cuite, mais en granit (Vannes);

4° des tasseaux isolateurs en argile, de Commana en Finistère.

Préhistoire. — De Mlle Augusta Hure : 1° *Le Préhistorique et le Protohistorique du territoire de Vinneuf* (*Yonne*), relevé des objets de la collection Cheneau (10 pages, *Bull. de la Soc. des Sciences hist. de l'Yonne*, 1926) ; 2° *Contribution à la préhistoire et à la protohistoire du Boulonnais* (7 pages, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1928).

Chirurgie vétérinaire. — Voici sans doute (15 juin 1927) le dernier travail du regretté M. Georges Lafaye (*Bull. de la Soc. des Ant.*, 1927, p. 194), qui a rendu à l'archéologie romaine tant de services décisifs, et pour lequel je crois qu'on a été si souvent injuste.

Tessères de gladiateurs ou de nummularii, à propos du mot *spectavit*; Jean Babelon, *Bull. de la Soc. des Ant.*, 1927, p. 242.

Inscriptions des Milles, près d'Aix :

NIMPIS	NIMF
PIAM·	PRIM
V·S·L·M	VSLM

M. Couissin (*Bull. des Ant.*, 1927, p. 248 sq.) croit qu'il s'agit du même individu, *Priamus*.

Le théâtre des Andelys (cf. p. 219); L. Coutil, *Les Ruines romaines de Noyers-sur-Andelys* ; Evreux, Hérisson, 1928, in-8° de 15 pages. Édifice considérable de 118-120 mètres.

Numismatique. — *Notices de numismatique alsacienne*, dédiées au Cercle de Numismatique d'Alsace à l'occasion de son deuxième anniversaire, par R. Forrer et F. A. Schaeffer; Strasbourg, Palais Rohan, 1928, in-8° de 36 pages, 25 figures et 2 planches.

Archéologie alsacienne. — Sous le titre *Contributions à l'archéologie alsacienne*, M. F. A. Schaeffer a réuni cinq articles récemment parus dans les *Cahiers* de 1927 (in-8° de paginations différentes).

Les moines chez Rutilius Namatianus : non ! un Chrétien n'eût pas parlé ainsi, dit M. de Labriolle (*Revue des Études latines*, janv. 1928).

Toponymie. — Abbé Meunier : 1° *Quelques noms de lieux remontant aux Celtes en Nivernais*; Donzy, Couratin, [1927], in-8° de 20 pages; 2° *Étymologie du mot assiette*, 1927, in-8° de 8 pages, extr. de la *Revue de linguistique romane*.

Routes romaines : 1° B. Saint-Jours, *La double route romaine de Dax à Bordeaux*; Dax, Labèque, 1928, in-8° de 20 pages. La première par Salles (*Salomacus*, le marché du sel?), Liposthey (*Telonnum*), Morcenx (*Coequosa*), Laluque La seconde par Lamothe (*Boii*), Sanguinet (*Losa*), Mimizan (*Segosa*), Saint-Girons (*Mosconnum*), Castets.

2° Camille Davillé, *La voie romaine de Toul à Metz* (*Bulletin archéologique* de 1926, p. 27) par *Gavillo* ou Jaillon (passage du Terrouin) et le *castellum* de *Scarponna* (passage de la Meuse).

A Solutré. — La vie y a été ininterrompue depuis les temps préhistoriques; on y a découvert un groupe de divinités gallo-romaines, dieu et déesse à la corne d'abondance (*Bull. arch.*, 1927, p. IV).

A Trèves. — Le Congrès archéologique de 1928 a déterminé ou rappelé quantité d'intéressantes publications, qu'un ami m'envoie :

1° *Die Porta Nigra*, de E. Kr., 4 pages, 6 gravures et plans;

2° De même, *Das Amphitheater*, 4 pages, 10 figures et plans;

3° le plan des nouvelles fouilles (enclos sacré, etc.);

4° le plan de Trèves;

5° *Die Kaiserthermen* (ancien palais), 12 pages, gravures, plans, restitution;

6° numéro spécial de *Trierer Zeitschrift*, n° 1-2 de 1928, avec études sur l'histoire de l'archéologie trévire (Kentenich), des routes romaines (Steinhausen et Steiner), sur le Tempelberg près Neumagen (Steiner), sur les Thermes (Keune), sur la vaisselle de bronze, verre et terre (Loeschcke).

Tout cela, bien imprimé, bien illustré, et écrit par les hommes compétents.

Le premier âge du fer en Poitou. — Le très important travail de M. G. Chauvet sur *les sépultures à char* de Gros-Guignon et de Séneret vient enfin de paraître dans le *Bull. arch.* de 1926. Quelle singulière idée a-t-on eue jadis de nier l'existence de cet âge en Poitou ! — Et quelle vieillesse admirable de vaillance, de netteté, d'esprit critique, de notre vénéré doyen !

Vechten. — Ce fut, sous la domination romaine, l'équivalent de Dorestad le franc, de Dordrecht le médiéval, de Rotterdam le moderne; le port de liaison entre la Grande-Bretagne et le Rhin. De la l'intérêt

particulier qui s'attache aux fouilles de M. A. Remouchamps (*Opgravingen te Vechten*, Utrecht, 1928, in-8° de 18 pages, planches et vues). Remarquez la tuile à la marque COH. I. FLA. — Ce travail a été publié après la mort de Remouchamps. Avait-il trente ans? Peut-être à peine. Vaillant, intelligent, passionné, disciple de Holwerda, c'est pour les Pays-Bas, pour nous tous qui travaillons, pour ceux d'entre nous qui le connaissaient mieux et l'aimaient, c'est vraiment une grande peine et une grande perte que ce départ.

L'évêque Honorius de Lyon. Épitaphe datée de 495, *Victore v. c. consule* (*Bull. arch.*, 1926, p. CLXVII).

Cassinogilum et le palais de Charlemagne à Chasseneuil. J'ai pu le contester, me fiant à Aimoin, mais il y a de cela trente ou quarante ans, je ne sais. Depuis, à l'instigation, je crois, de Léopold Delisle, j'ai accepté bien volontiers Chasseneuil en Poitou. — Ceci en réponse à mes amis du Poitou, et en particulier à M. Ginot (*Bull. des Antiquaires de l'Ouest*, 1928, p. 16).

Gildas. — F. Lot, *De la valeur historique du « De excidio et conquestu Britanniae »* de Gildas, extr. des *Medieval Studies in Memory Gertrude Schoepperle Loomis*, 1927, in-8° de 38 pages. Encore que ce travail critique vise la Bretagne, il est utile de le consulter pour se rendre compte de la vie de l'Occident après Théodose. Certes, il reste bien peu d'historique chez Gildas, après l'épuration faite par M. Lot. Mais il reste les faits de psychologie. — Et il y a la lettre à Aétius *ter consuli*, « toujours troublante », dit justement M. Lot.

Poterie molettée. — Le travail de M. Linckenheld sur *les symboles astraux sur la céramique à la molette de l'époque gallo-romaine* (24 pages, extr. du *Bull. de la Soc. des Amis des Pays de la Sarre*, Berger-Levrault, 1928) est d'une importance particulière. On sait que cette poterie du Bas-Empire est une toute récente révélation, et M. Linckenheld rend plus d'une fois hommage, à ce propos, à notre grand archéologue en céramique, M. G. Chenet. — M. Linckenheld croit ce genre de décor autochtone, se rattachant graduellement à l'époque du bronze, qu'il a vécu obscurément dans la Gaule romaine, notamment en Argonne, qu'il a repris vigueur après Dioclétien, qu'il s'est adapté à la vie religieuse du temps, en particulier à la religion astrale, mais que cette religion, encore que l'expression ait pu en être teintée d'orientalisme, remonte, elle aussi, aux temps gaulois. — Cette céramique molettée, en somme, c'est l'introduction du symbolisme dans la vaisselle courante, au lieu et place du système purement ornemental ou fantaisiste de la poterie stylée. Elle annonce en partie la poterie estampée à décors purement chrétiens. Et de fait on signale dans les zones ornées de la poterie molettée, une zone à ornements purement chrétiens (vase, oiseau, chrisme) : elle a été publiée ces jours-ci dans le *Friesland* de M. Boeles, p. 104 ; et, comme le dit très

justement M. Boeles, la pièce est *hoogst merkwaardig*. Cf. *Revue*, 1926, p. 364; et surtout, 1923, p. 68.

Les saints de la Gaule. — Dans le charmant volume de M. Monceaux (*La vraie légende dorée*, chez Payot), on trouvera la traduction, avec introduction, de la lettre des Chrétiens de Lyon, et de la Passion de la Légion Thébéenne par Eucher.

La question syrienne en Afrique et en Gaule. A quinze siècles de distance, même phénomène, mêmes faits économiques et sans doute mêmes calomnies. — On lit dans *Le Temps* du 7 août 1928 : « A Paris, à Bordeaux, sur le bateau, des Français intéressés aux affaires d'A. O. F. m'avaient dénoncé l'envahissement progressif de la côte par une immigration sans cesse accrue de Syriens. Je n'énumérerai pas tous les griefs mis au compte de ces nouveaux conquérants accusés d'exploiter honteusement l'indigène, d'introduire des procédés commerciaux inadmissibles aux colonies et de colporter la fièvre jaune. »

— On lit chez Salvien, *De g. D.*, IV, 69 : *Consideremus solas negotiatorum et Syrorum omnium turbas quae majorum ferme civitatum partem occupaverunt, si aliud est vita istorum omnium quam meditatio doli et tritura mendacii, aut si non perire admodum verba aestimant, quae nil loquentibus prosunt*. Et les Syriens de l'A. O. F. sont pour les noirs ce que ceux de la Gaule étaient pour les Barbares : *Quid ergo mirum Barbaros fallere?* Et le reste · tout ce que *Le Temps* nous apprend des colonies syriennes du Sénégal, colporteurs, mercantis, puis industriels, voire banquiers et propriétaires, se retrouve dans la Gaule du Bas-Empire.

Bibliographie Montandon. — Je sais que je me répète, mais je le veux et je le dois. Et je désire que le dernier mot de cette longue chronique soit un hommage de reconnaissance et d'admiration pour la *Bibliographie générale* de Raoul Montandon (t. III, *Anjou, Berry, Bretagne, Maine, Orléanais, Poitou, Touraine*, 365 pages, 4765 n°s). Quel labeur! et fait avec quelle précision et quel désintéressement! Et il y a des cartes! et dans ces cartes on a tenu un compte fidèle des limites de *civitates!*

CAMILLE JULLIAN.

VARIÉTÉS

L'Arsenal du Pirée.

Ayant lu les observations qui ont été présentées dans cette revue (1928, p. 72-75), M. Marstrand m'a fait l'honneur d'y répondre en détail. Ne pouvant malheureusement publier *in extenso* cette discussion, qui d'ailleurs appellerait une réplique, j'essaierai, du moins, d'en résumer les points principaux.

M. Marstrand me dit qu'il était d'accord avec moi sur le sens des lignes 10-15 de l'inscription; mais j'ai quelque raison d'en douter. Partout ailleurs, il maintient son interprétation.

« *L. 23-26 :* Les parastades répondent au *métopon*. Avec celui-ci elles doivent porter les dalles horizontales, tandis que les murs en retour d'équerre (l. 24-25) doivent être élevés de la hauteur des grandes poutres qui relient les piliers; sans quoi les murs frontaux n'auraient pas la stabilité nécessaire. »

« La longueur des travées ne peut être de 10 pieds $\frac{15}{16}$: j'ai calculé cette longueur de cinq manières différentes, et tous ces calculs donnent 11 pieds. »

« *L. 49 sqq. :* Je crois avoir démontré que les mots *koryphaion* et *columen* ont le sens de « pièce faîtière » pour les petites portées et celui d'« arbalétrier » pour les grandes. »

« *L. 63 sqq. :* Les tablettes ne pouvaient se trouver au-dessus de la galerie; cela aurait été incommode le jour de la mobilisation. »

« *L. 81 :* Placés en long, les *thranoi* n'auraient pu porter le poids des *hypozômata*. »

En somme « l'interprétation ne peut être littérale; elle doit répondre aux exigences de la technique. »

Ajouterai-je qu'un nouvel échange de vues entre M. Marstrand et moi n'a eu d'autre résultat que de me faire encore mieux apprécier son ingéniosité et sa courtoisie ?

R. VALLOIS.

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale, depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre.* I. *Notions générales* (*races, chronologie, langage, écriture, religion*, etc.); *Histoire de l'art* (*art archaïque d'Élam et de Sumer*). Paris, A. Picard, 1927; 545 pages, 347 figures.

Il suffira de lire le titre général de ce travail, et même les sous-titres du premier volume, pour entrevoir l'étendue de la tâche que M. le Dr G. Contenau a assumée, pour mesurer ainsi les précieux services qu'il vise à nous rendre. Depuis la grande synthèse de G. Perrot et Ch. Chipiez, il n'y avait pas eu en France, sur la civilisation de l'Orient, d'ouvrage aussi compréhensif. L'auteur mérite donc d'être remercié tout d'abord en raison d'une entreprise qui aurait fait reculer une science moins vaillante et curieuse que la sienne.

Le plan suivi n'a pas réduit l'immense labeur nécessaire. Bien d'autres érudits auraient estimé qu'un « manuel d'archéologie » pensait se satisfaire de commencer avec ce qui est ici, aux pages 355 et suivantes, la deuxième partie. M. G. Contenau, qui veut permettre d'utiles comparaisons, a tenu, au contraire, à multiplier les renseignements qu'il nous destinait sur l'histoire générale des peuples dont il s'est occupé. Il va sans dire que, par là même, il exposait son traité aux risques de tous les manuels généraux, soumis à des transformations incessantes par le progrès des fouilles. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour discuter certaines théories ou propositions linguistiques, ethnologiques, dont les orientalistes auront à connaître. Les hellénistes seront assurément reconnaissants de cette introduction, qui les amène çà et là à préciser ce qu'ils voudraient connaître des origines orientales de la civilisation formée en Crète, dans l'Archipel et la Grèce.

La méthode est prudente, et le livre, de bonne foi, répond à ce qu'il a voulu être : un guide informé; les derniers progrès des découvertes faites à Kish, Our, Assur, etc., par des savants autres que les Français, ont été utilisés dans la mesure du possible; la riche documentation du Louvre reste, naturellement, au premier plan. Si le lecteur juge qu'il y a encore, après cela, beaucoup à découvrir, et passablement à préciser, qui en serait surpris, connaissant l'état, si partiel,

des fouilles? Nos arrière-neveux seront sans doute plus favorisés; mais d'ici là, le manuel de M. G. Contenau nous aura, autant que possible, contentés.

Un défaut de présentation résulte du fait que l'illustration, abondante et instructive, n'accompagne pas régulièrement — tant s'en faut! — le texte auquel elle se rapporte. La bibliographie de la fin est riche et soigneuse. On voit avec plaisir qu'un index général est prévu pour l'ensemble de l'ouvrage.

CH. PICARD.

A. J. B. Wace, *A Cretan statuette in the Fitzwilliam Museum.* **Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-4° de 49 pages, 13 planches.**

Toute l'autorité justement acquise par l'auteur de cette luxueuse publication ne sera pas inutile pour empêcher qu'à la vue même de la première planche (en couleurs), le lecteur non prévenu [1] et impartial ne porte la main à ses yeux, par un geste qui peut avoir aussi quelque chose de minoen, mais que l'activité des faussaires nous impose de plus en plus souvent, en ces temps difficiles.

Aussi bien n'est-ce plus un mystère que la nouvelle déesse du Fitzwilliam museum a déjà inquiété bien des gens; nulle part, d'ailleurs, elle n'a plus mauvaise presse qu'en Angleterre même; dans le dernier fascicule paru du *JHS*, XLVII, II, 1927, p. 299-300, M. E. J. F(orsdyke) a prononcé contre elle un caustique réquisitoire : inutile de le répéter; mais serait-il facile de le réfuter? Attendons la réplique nécessaire. N'ayant pas vu moi-même l'original, je suis tenu à une réserve que l'on comprendra. Je consignerai pourtant ici les raisons principales de mon scepticisme : d'abord, l'absence de toute indication valable pour la provenance. Il est entendu que les archéologues de métier ne savent jamais rien trouver, et que les marchands, au contraire, n'ont qu'à faire ouvrir la terre, là où ils le jugent bon, pour découvrir d'emblée tous les chefs-d'œuvre qui se dérobent, c'est le cas de le dire, si malicieusement; vingt-cinq ans de fouilles sérieuses à Cnossos ne nous ont donné que deux déesses « aux serpents »; mais en ce moment les antiquaires en ont à offrir cinq ou six autres — sœurs illégitimes — à tous les musées d'Europe ou d'Amérique; je ne les achèterais pas volontiers, ni sans étonnement de les voir soudain si peu rares! — Je me défie aussi des « traces de feu », ou cassures, trop « propres » et propices (haut du *shako*, un sein). — Et je m'inquiète de la matière : un *marbre* (!) rougeâtre assez médiocre, que

1. On voit aussi la statuette au frontispice du 1er volume des planches accompagnant la *Cambridge History*. M. C. T. Seltman n'eût-il rien trouvé, pour nos yeux, de plus... reposant?

M. E. J. F. compare irrévérencieusement à du « corned beef ». Ce serait, chez les Minoens, le premier emploi de cette pierre pour la sculpture fine, si l'on excepte... la statuette M. Ritsos, dont l'« analogie » n'a, hélas! rien de rassurant. — Faut-il observer, en outre, la bizarrerie du tenon d'assemblage médian — cylindrique, mais « tournant » dans une mortaise... *carrée;* je sais bien qu'il y a pour justifier cela la petite déesse chryséléphantine de Boston, et des terres cuites de Petsofa... — Le type est nettement insolite. M. M. P. Nilsson a déjà relevé[1] que les idoles crétoises *ne pressent pas leurs seins;* et surtout, pas comme celle-ci, faudrait-il ajouter : elle tire leur pointe *par côté* du bout des doigts! A l'époque de telles statuettes, — les vraies, — témoins d'un art prodigieusement sûr, comment croire à une maladresse? Le type du visage pourrait être arménien, ou anglais; il n'est sûrement pas « minoen »; la chevelure non plus; la pose — *sans nulle cambrure* —, non plus. Enfin, le costume est fait d'emprunts un peu trop éclectiques au groupe des faïences des « Temple repositories » (déesse aux serpents, robes votives).

M. A. J. B. Wace, à qui je souhaiterais volontiers d'avoir reçu, sur l'authenticité de la pièce, les certitudes qu'il ne nous communique pas, a ajouté, à titre de comparaison, et avec sa compétence si étendue, une étude théorique sur le costume préhellénique des femmes, sa matière textile, *sa façon*. Tout cela resterait acquis, même au cas où, pour la nouvelle acquisition anglaise, l'on entendrait bientôt, d'un Crétois par trop moderne, le « *me, me, adsum qui feci!* »

CH. PICARD.

R. Demangel, *Topographie du Sanctuaire d'Athéna Pronaia* (*Fouilles de Delphes*, II, 5). Paris, E. de Boccard, 1926; 1 vol. in-4° de 142 pages avec 145 figures et II planches.

Ce nouveau fascicule delphique a un caractère particulier. On ne peut le considérer comme une *publication architecturale* des constructions secondaires comprises dans le hiéron d'Athéna (édifices du Nord-Est, rotonde archaïque, « habitation des prêtres »), ou contiguës, parce que ces constructions sont inégalement décrites, et, surtout, parce que la description n'est point accompagnée de relevés[2].

M. Demangel n'a manifestement entendu nous donner que le résultat de ses fouilles et recherches personnelles : il y a fort bien réussi.

1. *The Minoan-Mycaen. Religion*, p. 253.

2. Les détails photographiques sont nombreux; mais les plus intelligibles eux-mêmes (il y en a qui ne le sont pas) ne sauraient avoir la clarté et la précision d'un dessin. Il n'a été donné de figures au trait que pour la grande base « du trophée » et pour les enceintes; en trop petit nombre d'ailleurs. Par exemple, on aimerait à y voir la structure interne du mur hellénique avec ses éperons. Ceux-ci n'apparaissent ni sur les grandes coupes N.-S. de la planche II, ni sur le plan général (pl. I). Ce plan aurait été beaucoup plus facile à lire, si l'on avait pu l'orner de lettres de renvoi. Je ne me flatte pas d'y avoir retrouvé tous les restes de murs signalés dans le texte.

Deux problèmes importants sont définitivement élucidés. Les offrandes découvertes dans le sous-sol, vases non tournés, fragments de silex et d'obsidienne, tessons à décor géométrique imprimé, — coquilles percées, bijoux, dont une double hache [1], — et surtout de nombreuses idoles féminines prémycéniennes et mycéniennes [2], accompagnées d'objets et de tessons contemporains, montrent que les origines du culte remontent, sans doute, jusqu'à l'époque énéolithique. M. Demangel a réussi à distinguer dans cette préhistoire trois niveaux, et à déterminer l'extension probable du sanctuaire mycénien entre les autels et le temple.

L'histoire des enceintes (clairement traduite en un plan schématique à trois couleurs) est une autre conquête dont il convient de le féliciter. On voit maintenant comment le mur proto-archaïque n'enfermait, autour des autels et du vieux temple de tuf, qu'une petite partie du sanctuaire classique, comment l'étendue de celui-ci fut à peu près fixée avec le second temple de tuf, les agrandissements postérieurs au ve siècle n'intéressant que ses limites septentrionales. L'on obtient aussi des précisions sur les entrées de l'est et du nord, sur les voies, sur les niveaux, et sur les aménagements intérieurs du hiéron, dont M. Demangel a recherché la chronologie en s'aidant des objets découverts dans les dernières fouilles. Signalons un Apollon très archaïque aux bras écartés, figurine de bronze qu'il interprète comme une image du dieu combattant, et de nombreux restes d'armes (poignards, lances, flèches, boucliers) illustrant l'aspect guerrier d'Athéna Pronaia.

Les objets recueillis dans la rotonde imparfaite engagée sous le temple de calcaire ne sont pas antérieurs au vi^e^ siècle. Ce monument énigmatique est-il l'ancêtre de la tholos de marbre, le premier hérôon de Phylakos? double hypothèse, présentée du reste avec une circonspection qui prévient la critique. M. Demangel ne parle plus des morceaux de superstructure qu'il avait été question d'attribuer à la rotonde. En fait, s'il date du vi^e^ siècle, un mur en moellons, épais de 0 m. 40, ne peut guère avoir enfermé qu'un *bothros*, un *sèkos* hypèthre, ou un *abaton*. Peut-être ce sèkos dépendait-il de l' « habitation des prêtres », comme M. Demangel l'indique. Je ne suis pas encore convaincu qu'il ait cessé d'exister après la construction du temple de calcaire; d'autre part, le déplacement d'un culte chthonien est *a priori* peu vraisemblable. Pour le *téménos* de Phylakos, il n'y a qu'un emplacement qui s'accorde bien avec les textes : l'intervalle compris, au-dessus du hiéron, entre la route et les murs de soutènement. Or, on a trouvé, derrière le mur hellénique de l'Ouest, des vestiges de ce culte (p. 124-126). R. VALLOIS.

1. Fig. 13, 3. La mention dans le texte m'a échappé.
2. Deux exemples de la déesse assise dans un fauteuil.

École Française d'Athènes. *Exploration archéologique de Délos,* **fascicule X); Ch. Dugas,** *Les vases de l'Héraion.* **Paris, E. de Boccard, 1928; gr. in-4°, 1 vol. de texte, VI-205 pages et LXX planches en portefeuille (dont X en couleurs).**

Le sanctuaire délien d'Héra est situé au pied de Cynthe, sur la rive droite de l'Inopos. C'est là qu'en 1911, sous le pavement intérieur d'un temple de marbre, M. P. Roussel découvrit les restes d'une chapelle plus ancienne, de plan à peu près carré, très petite (à peine 3 mètres de côté). Avant de la faire disparaître dans le sous-sol remblayé du nouveau temple, on y avait entassé, avec un soin pieux, la masse des offrandes jusqu'alors pendues aux murs ou rangées sur des étagères, statuettes, masques de terre cuite, vases surtout, par centaines : la publication de ceux-ci comporte 683 n^os^, classés en une douzaine de séries. Quelques-uns de ces objets portent, gravés à la pointe, des dédicaces à Héra.

Au lendemain de cette riche trouvaille céramique, M. Dugas en avait signalé l'intérêt, notant la proportion relativement grande des pièces de choix dans un ensemble d'une bonne exécution moyenne. Il nous donne aujourd'hui la publication complète et c'est un modèle de présentation soigneuse en même temps que de clair jugement. Aux descriptions précises s'ajoutent pour tous les vases intéressants d'excellentes phototypies; les aquarelles qui figurent une douzaine d'entre eux n'ont rien perdu, à la reproduction, de leur fraîcheur et de leur fidélité. Elles montrent au céramologue des spécimens rares, assiettes insulaires à couleurs mates sur englobe blanc, calice de Naucratis, phiales attiques à décor rouge ou blanc sur fond noir. Et, dans des séries plus connues, quiconque apprécie l'art grec n'oubliera pas la divine Maîtresse des Cygnes d'un alabastre corinthien, ni cet émouvant cadavre d'Hector qu'un peintre attique de figures noires nous montre nu, raidi, lié à l'essieu du char qui va l'entraîner dans la poussière.

Les trois cinquièmes des vases de l'Héraion sont des vases à parfum, achetés assurément surtout en raison de leur précieux contenu, si propre à charmer une déesse. L'ensemble du dépôt se place dans le dernier quart du VIIe siècle et les quatre-vingts premières années environ du VIe. Jusque vers 550-545, les aryballes et alabastres des parfumeurs corinthiens triomphent sur le marché délien; les céramistes de Rhodes ou d'Ionie fournissent surtout des pièces décoratives, concurremment avec les potiers insulaires, qui façonnent aussi des vases destinés à la table. Puis, après le milieu du VIe siècle, l'article attique remplace à Délos tous les autres; lécythes, aryballes, amphorisques témoignent notamment qu'il existe maintenant une industrie athénienne de la parfumerie. Aux raisons générales qui ont

fait le succès de la céramique attique en tous lieux, M. Dugas a bien montré qu'il faut ici ajouter la politique délienne de Pisistrate : en même temps que contrôle religieux, il y a eu mainmise commerciale d'Athènes sur l'île sainte. Il est d'un vif intérêt d'apercevoir cette conquête d'un marché bien achalandé; l'historien aussi trouvera son profit dans le bel ouvrage de M. Dugas.

A. PLASSART.

David Randall Mac Iver, *The Iron age in Italy, a study of those aspects of the early civilisation wich are neither villanovan nor etruscan.* Oxford, Clarendon Press, 1927; in-4°, 290 pages et 47 planches. Prix : 84 s.

Ce très beau livre est la suite de *Villanovans and Early Etruscans* (1924). Il y est question des civilisations d'Este, de Golasecca, de Côme, du Picenum, de la Campanie, de l'Italie méridionale et de la Sicile. Précises, bien distribuées, claires, les descriptions de M. Mac Iver visent surtout à faire voir les ensembles. Tout en renvoyant utilement aux publications antérieures, l'auteur a tout revu lui-même et traite tout de première main. Il est un guide très sûr et souvent nouveau. Ce qu'il dit du Picenum, de la Campanie et de l'Italie méridionale en particulier, équivaut presque à une révélation.

Signalons du même auteur un aimable petit volume : *The Etruscans.* (Oxford Press, 1927, 100 p., 16 fig. et 1 carte [prix : 6 s/].) Après une idée d'ensemble de l'histoire, de la religion, de la vie sociale et privée des Étrusques, l'auteur conduit son lecteur, ou plutôt le touriste, au Musée archéologique de Florence et aux principaux sites archéologiques d'Étrurie. Il a écrit ce petit ouvrage en manière de récréation; mais les récréations d'un savant aussi documenté que M. Mac Iver demeurent singulièrement instructives et surtout suggestives.

A. GRENIER.

PLINE LE JEUNE, *Lettres*, tomes I (l. I-III) et II (l. IV-VI) texte établi et traduit par **Anne-Marie Guillemin** (Collection Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 2 vol. in-8° de LIII-143 doubles pages et de 146 doubles pages.

Cette édition, en 3 volumes dont 2 ont déjà paru et dont le troisième est prêt, contiendra les livres I à IX des *Lettres*. On sera sans doute surpris que je signale un ouvrage auquel j'ai apporté une modeste collaboration. Si j'ai cette effronterie, c'est que cette collaboration même m'a permis de mieux connaître le travail de Mlle Guillemin, c'est-à-dire d'en mieux apprécier la valeur.

La situation de Pline est périlleuse entre toutes. Il a voulu suivre les traces de Cicéron; les textes sont formels et l'éditeur en a fait trop bon marché. Or, cette ambition lui a été fatale. Quand Cicéron est porté aux nues, Pline est écrasé par la comparaison; quand Cicéron est « démoli », Pline est entraîné dans la chute.

Mais il était peut-être temps de réagir. Pline a eu la bonne fortune de faire une dernière conquête et Mlle Guillemin entreprend une apologie. Dans les pages souvent délicates et neuves de son analyse littéraire, dans les notes, dans le ton même de sa traduction, on sent constamment comme une tendresse dont Pline est tout enveloppé. Même tendance dans un travail sur *Les gens de lettres sous Trajan*, dont la *Revue des Études latines* (1927, p. 261 sq.) commence la publication et qui, compris dans la manière de Boissier, explique et absout notre épistolier.

On ne saurait rendre Pline plus aimable. Mais avouons que si l'éditeur du livre X, où il n'y a guère à louer que les billets de Trajan, et du *Panégyrique*, qui malheureusement a fait souche, voulait continuer dans cette voie, sa tâche serait singulièrement plus difficile.

MARCEL DURRY.

Pericle Ducati, *Storia di Bologna*, vol. I, *I tempi antichi*. Bologna, Per decreto del Commune, 1928 (anno VI); 1 vol. in-8°, 495 pages, 187 figures. Prix : 50 lires.

Encore un nouvel ouvrage de l'admirable travailleur qu'est M. Ducati, ouvrage savant comme toujours, plein de faits, riche d'idées et, comme toujours, d'une aisance aimable qui tient à la maîtrise avec laquelle l'auteur domine son sujet. Il s'agit du début d'une grande entreprise municipale confiée aux savants bolonais les plus autorisés. Après M. Ducati, M. Sorbelli traitera du Moyen-Age. L'histoire de Bologne de M. Ducati commence dès les temps paléolithiques et se poursuit jusqu'à la fin de l'époque romaine. Pour la période villanovienne et étrusque je note avec plaisir que des idées qui, d'après le mémoire de M. Sundwall, pourraient sembler périmées sont celles qui apparaissent encore le plus solides et vraisemblables à M. Ducati. Entièrement nouveaux et du plus vif intérêt sont deux grands chapitres consacrés à Bologne gauloise (p. 293-354). La colonisation et l'époque romaine représentent également une précieuse synthèse d'études qui se trouvent heureusement renouvelées et complétées. Cette histoire, qui nous expose tout ce qu'on peut savoir de Bologne, dépasse souvent Bologne : on y apprendra à bien connaître la protohistoire et l'histoire non seulement de l'Italie du Nord mais même de la province italienne en général, durant toute l'Antiquité.

A. GRENIER.

Bernard W. Henderson, *Five Roman Emperors* (69-117). Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de 357 p., 4 cartes.

Ce volume se rattache à ceux que le même auteur a consacrés précédemment au règne de Néron, à la crise des années 68-70, au règne d'Hadrien; c'est un nouveau chapitre, ou plutôt deux chapitres de l'histoire de l'Empire romain — les règnes des Flaviens, le règne de Trajan — qui nous sont présentés. Le livre se lit avec agrément; sur chacun des points traités on y trouve un exposé clair et bien documenté. Ce qui est plus contestable, c'est le plan suivi, qui est arbitraire et ne fait pas la part égale aux différents ordres de questions. Les deux premiers chapitres nous présentent, comme il était naturel, les empereurs Flaviens et définissent leur politique absolutiste, en réaction contre la dyarchie des Césars. Mais le troisième, intitulé « christianisme », traite à la fois de la persécution de Domitien et de la politique religieuse de Trajan, qu'on n'attendait pas sitôt. L'auteur n'arrive qu'ensuite à ce qu'il considère comme l'essentiel de l'œuvre des Flaviens, et particulièrement de Domitien, auquel selon lui on n'a pas assez rendu justice : l'organisation des frontières. Une centaine de pages sont consacrées aux problèmes qui se posaient en Orient, en Bretagne, et surtout sur le Rhin — annexion des champs Décumates, tracé et mise en défense du *limes*, — et sur le Danube; il est singulier que M. Henderson paraisse ignorer l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian. Pour Nerva, qui n'a fait que passer, quelques pages suffisaient. Mais le gouvernement intérieur de Trajan est un peu sacrifié : sa politique à l'égard du Sénat, ses grands travaux, ses réformes dans les provinces sont trop rapidement indiqués. Un chapitre intéressant parle en bons termes des institutions alimentaires et des mesures prises en faveur de l'agriculture italienne; on s'étonne de ne pas voir cité le livre de De Pachtère sur la Table de Veleia. Les cent dernières pages racontent en grand détail les campagnes de Dacie et d'Orient. C'est à l'histoire militaire que M. Henderson s'attache principalement, et c'est par ce côté que son ouvrage se recommande à l'attention. D'ailleurs, s'il loue justement la valeur militaire et les qualités administratives de Trajan, il ne dissimule pas les côtés dangereux de sa politique de conquête; Hadrien a été bien inspiré en évacuant, à l'exception de l'Arabie Pétrée, toutes les nouvelles provinces asiatiques.

MAURICE BESNIER.

Jean Colin, *Les antiquités romaines de la Rhénanie* (*Les Cahiers rhénans*, VI). Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in-8° de VI-296 pages, avec 26 planches hors texte et 39 figures.

Ouvrage synthétique que l'auteur ne destinait point à révolutionner la science, et dans lequel il a voulu seulement décrire les anti-

quités romaines du nord-est de la Gaule et des deux provinces de Germanie. Entraîné à ce genre d'études par sa qualité même de conservateur du musée de Sarrebourg, et bien placé pour recueillir tous les éléments de son travail, y compris des publications qu'on ne se procure pas facilement en d'autres régions, on lui doit cette justice d'affirmer tout de suite qu'il est soigneusement documenté. Il a des qualités certaines de concision et son inventaire est assez méthodique. Après les développements indispensables sur les camps, il passe à la description des villes, en prenant des types pour chaque catégorie et pour les diverses époques, résume ce qu'on sait des habitations de la campagne, des antiquités religieuses, et termine par deux chapitres sur l'art et l'industrie, le commerce et les routes.

Plus ambitieux par son programme que le petit livre de M. Albert Grenier (*Quatre villes romaines de Rhénanie*), mieux illustré aussi et un peu plus abondamment, son ouvrage, en revanche, ne témoigne pas, dans la rédaction, des qualités brillantes par lesquelles se distingue le professeur de Strasbourg; on regrette même souvent, à la lecture, une forme un peu lâche et négligée [1]. Traitant de l'art en Rhénanie, il sort de son sujet en parlant des bronzes d'importation, proprement grecs, ou du trésor de Hildesheim. Qu'auraient à voir les vases attiques, exhumés en Italie, avec l'art de cette contrée? A la fin de son Introduction, M. Colin demande la création d'un Service des antiquités, « tel qu'il en fonctionne parfaitement (*sic*) dans notre Afrique du Nord et chez tous nos voisins ». Il est certain que le service des monuments historiques et le comité du Ministère de l'Instruction publique ne le remplacent qu'imparfaitement. Mais l'auteur reconnaît lui-même qu'il y a progrès dans la curiosité des habitants vis-à-vis du passé et que quelques savants locaux ont fait une excellente et très louable besogne, sur laquelle il attire fort utilement notre attention.

VICTOR CHAPOT.

Jan Rinse Wartena, *Inleiding op een Uitgave der Tabula Peutingeriana.* **Amsterdam, H. J. Paris, 1927; 1 vol. in-8° de VIII et 109 pages, 1 frontispice.**

Cette dissertation est une thèse de doctorat de l'Université de Leyde. Elle s'intitule : « Introduction à une édition de la Table de Peutinger. » Le problème capital qu'elle s'efforce de résoudre est celui des sources et de la date. Une série de chapitres examine successivement

1. Je n'aime guère ces titres : les résidences des dieux (chap. VIII), la circulation (chap. X, II), ni surtout cette phrase (p. 210) : « Les dieux gaulois ont changé l'aspect de leurs maisons...; les morts ont fait souvent de même ». Le terme, trop pharmaceutique, de pyramidon (p. 211) doit se muer sans doute en pyramidion; etc

à ce point de vue la forme de la Table, les noms qu'elle donne aux diverses provinces, le tracé qu'elle assigne aux routes, les stations qu'elle mentionne, les vignettes qui la décorent et établit sur chaque point des rapprochements et comparaisons qui éclairent les questions douteuses et préparent les conclusions finales. La doctrine de l'auteur, qu'il résume lui-même dans les dernières pages, ne diffère pas sensiblement de celle de M. Kubitschek. Tous les routiers de l'Antiquité romaine dérivaient de la grande carte murale d'Agrippa, inspirée elle-même d'Ératosthène. Entre celle-ci et les documents qui nous sont parvenus : Table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin, Cosmographie du Ravennate, ont existé plusieurs cartes intermédiaires aujourd'hui disparues, mais dont on peut se faire une idée. Un premier remaniement de la carte d'Agrippa dut avoir lieu au début du IIIe siècle, entre l'organisation des provinces syriennes par Septime Sévère et l'évacuation de la Dacie; c'est de cette carte revisée, carte *a*, que dépend l'Itinéraire d'Antonin, bien que, sous sa forme actuelle, il date seulement du début du IVe siècle. Une seconde revision, ou plutôt une seconde série de revisions, eut lieu au cours du IVe siècle; une nouvelle carte, carte *b*, est la source commune de la Cosmographie du Ravennate et de la Table de Peutinger; c'était une réduction de la carte *a*, dont il n'était pas possible d'utiliser toutes les données sans modifier la forme même de la représentation géographique; de là, l'extension singulière de la Table de Peutinger dans le sens de la largeur pour permettre d'y faire figurer plus de routes et plus de noms; la ressemblance de ses vignettes avec les images de villes et de monuments sur les mosaïques des basiliques romaines et sur les figures du calendrier de 354 apporte encore un argument pour la dater de la fin du IVe siècle. En appendice, M. Wartena reproduit, à titre de spécimens, deux fragments de la Table (région à l'est de Viminacium et Sicile orientale). La bibliographie donnée au début du livre est bien au courant des récents travaux de langue allemande, mais elle aurait dû citer, outre la *Géographie de la Gaule*, d'E. Desjardins, son édition inachevée de la Table de Peutinger (1869-1874) et la reproduction en fac-similé de la partie concernant la Gaule dans la *Revue des Études anciennes* de 1912.

MAURICE BESNIER.

E. H. Warmington, *The Commerce between the Roman Empire and India*. Cambridge, University Press, 1928; 1 vol. petit in-8° de XII-417 pages; 1 carte et 1 planche hors texte.

Ce livre est à rapprocher de celui de Rawlinson, dont nous avons rendu compte [1]; mais son plan est beaucoup moins vaste, vu qu'il

1. *Rev. Ét. anc.*, t. XIX, 1917, p. 57.

se limite aux échanges commerciaux et à l'époque impériale. C'est dire que les problèmes y sont bien plus approfondis. L'auteur fait preuve d'une érudition indubitable, mais qu'on voudrait plus méthodique : dans la mise en œuvre des matériaux, il y a des négligences comme on en remarque trop souvent dans les ouvrages anglais. Certes, M. Warmington a étendu fort loin son enquête; il a, très avantageusement pour nous, utilisé des documents peu accessibles, tirés de l'Inde même, par exemple, ou des annales chinoises, ou qu'on a peine à consulter, comme les travaux russes de Chwostow. Mais sa longue bibliographie — c'était déjà l'erreur de Rawlinson — est une nomenclature de livres sans lieu ni date à de très rares exceptions près; la critique des sources est omise, ou bien placée arbitrairement, ébauchée p. 69, reprise p. 106 pour Ptolémée. L'index n'aide guère à s'y retrouver, avec ses simples alignements de numéros. Enfin, l'exposé général est compact; on y voudrait plus d'air, plus de divisions nettes permettant une consultation rapide. Faut-il ajouter que l'auteur déborde parfois son programme? On admettra qu'il parle des côtes de la Malaisie et de l'Indochine; car les bateaux qui s'y rendaient touchaient d'abord Ceylan; mais les routes commerciales vers la Chine moyenne par la région de l'Oxus n'ont plus grand rapport avec l'Inde.

Cela dit, on ne peut que rendre justice à l'effort scientifique dont le livre témoigne, ainsi que de la carte, fort étudiée, où l'auteur a essayé de marquer la fluctuation des itinéraires, d'abord timides, longeant les côtes, puis plus hardis et finissant par s'abandonner au souffle des moussons. La découverte, au temps de Claude, de ces vents réguliers fut un événement considérable — le fait était déjà connu. Dès lors, les navigateurs purent mieux s'affranchir du contrôle importun de certains intermédiaires, comme les Arabes et les Himyarites, qui devaient connaître les moussons, mais se gardaient d'en divulguer le secret, et qui longtemps interdirent aux vaisseaux indous de pénétrer dans la mer Rouge.

Il ressort des événements connus ou entrevus que l'Inde a attiré en assez grand nombre les sujets de Rome, les provinciaux, en particulier les Grecs, Égyptiens, Juifs et Syriens, mais que les purs Romains ne s'aventuraient pas jusqu'en ces terres lointaines. Les Indous eux-mêmes ne sortirent point de chez eux : de ce pays, il ne vint guère en Méditerranée que quelques ambassades; il y en eut déjà sous Auguste; mais les marchandises de la contrée affluaient en Occident.

Le courant inverse fut plus tardif; il prit soudain une extension notable sous Néron; du coup, les denrées orientales obtinrent grande vogue en Italie et y développèrent un vain luxe, faisant naître aussi des industries nouvelles à Alexandrie. La voie de mer, plus pratique, plus économique et, somme toute, plus sûre que celle de terre, s'offrit plus largement aux échanges quand on connut le régime des vents.

Je ne suis pas très sûr que M. Warmington ne force point la note dans son interprétation des visées de Trajan; à l'en croire, cet empereur songeait bien moins, en ses campagnes d'Orient, à la frontière de Perse qu'aux ressources de l'Inde; la chose n'est pas démontrée, en dépit de l'accueil fait à Rome, sous ce règne, aux députés indous. L'auteur, en revanche, me paraît présenter une analyse exacte des renseignements de Ptolémée, qui dut avoir effectivement des données de provenance directe et non livresque; il montre que le trafic dans les deux sens demeura très actif jusqu'à la fin du gouvernement de Marc-Aurèle; puis, à partir de Caracalla, la route de mer se ferma aux armateurs d'Occident; Scénites et Auxoumites se substituèrent aux Grecs d'Égypte. Sur le continent même, l'activité mercantile des Sassanides fit concurrence à celle de leurs voisins de l'Ouest.

La longue deuxième partie détaille les éléments de ce négoce indo-romain. On y verra que l'Inde exportait essentiellement des animaux, ou les produits qui en dérivaient, comme l'ivoire, la soie, des produits végétaux (poivre, parfums, textiles), des minéraux (couleurs, pierres précieuses); bref, surtout des matières premières. Elle en importait aussi quelques-unes, surtout des métaux; ajoutons certains produits manufacturés, tels que le verre, beaucoup de vin, et des esclaves. La balance commerciale des Romains était, dans ce trafic, largement déficitaire; aussi le troc, auquel on recourait d'ailleurs, ne pouvait suffire, et les transferts de monnaies ramenaient l'équilibre. Quantité de pièces impériales, d'or ou d'argent, ont été ainsi retrouvées, en particulier à Ceylan; leur classement même a beaucoup contribué à l'historique de ce courant d'échanges.

VICTOR CHAPOT.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Législation assyrienne.—P. Cruveilhier, *Recueil des lois assyriennes; traduction annotée, étude, comparaison;* IIe partie : extrait du *Muséon*. Paris, P. Geuthner, 1927; 50 pages gr. in-8°. Historique de la découverte et des tentatives de traduction; inventaire de la teneur des tablettes; les commentaires; critique des appréciations de Koschaker. Nous avons là des lois véritables, mais entremêlées de décisions judiciaires (qui avaient reçu force de lois), et parfois de gloses et d'interpolations. Ce n'est pas un code logiquement disposé comme celui d'Hammourabi; plutôt l'œuvre d'un juriste, qui rassemble des textes sur un sujet donné (ainsi le droit de la femme, pour la tablette I).

Victor CHAPOT.

Institut oriental de l'Université de Chicago.— La direction de la *Revue* a reçu les nos 2 et 3 des *Communications* de cet institut de création récente. Le n° 2 (*Explorations in Hittite Asia Minor* = VIII + 104 pp.) comprend une introduction historique, puis un récit de voyage en Anatolie, accompagné d'une centaine de vues photographiques. Il ne donne naturellement que les résultats les plus généraux de ce qu'on peut appeler un « raid à travers l'Asie Mineure » et qui, à cause de Boghaz-Keuï, Kül-Tepe, etc., ne manque pourtant pas d'intérêt. — L'autre travail (le premier est dû à M. von der Osten) est intitulé *First report of the prehistoric Survey Expedition* (IX + 132 pp. y compris l'avant-propos de M. Breasted). Les auteurs en sont MM. Sandford et Arkell. Pp. 1-5, nous lisons une esquisse de la géologie de l'Égypte; pp. 10-18, nous voyons se dérouler les derniers épisodes de l'histoire de la vallée [du Nil], et, pp. 18-28, il est traité de la succession des industries humaines en Europe et en Egypte. Enfin, pp. 28-52, on nous entretient des incidents et des résultats généraux de la campagne scientifique de 1926-1927. Il est à peine besoin de dire que les trois premières sections sont les plus intéressantes : les conclusions de J. de Morgan (*Préhistoire orientale*, dernier volume paru en 1927) auraient certainement beaucoup changé s'il avait pu profiter des nouvelles recherches instituées en Égypte par les deux savants américains. On sait qu'il n'admettait pas que l'Égypte eût été habitée de façon continue du paléolithique au néolithique.

Langues et écritures égéennes. — Parmi les *Essays in Ægean Archæology* offerts à Sir A. Evans à l'occasion de ses 70 ans (vol. in-8° de x-142 pp., Oxford, Clarendon Press, 1927), quatre nous paraissent plus particulièrement intéressants : la note du Dr Cowley sur l'écriture minoenne (pp. 5-7), l'article de M. Hall intitulé *Keftiu* (pp. 31-41), celui de M. Peet, étudiant une tablette écrite égyptienne qui est dite contenir des noms *keftiu*, enfin l'article de M. Sayce, pp. 107-110 (*Krete in Babylonian and Old Testament Texts*).

La question traitée par le Dr Cowley l'avait été dans le même sens, à la suite de Sir A. Evans, par M. Sundwall, v. *Revue*, t. XVI, 1914, pp. 395-398. L'auteur rappelle l'identité de six caractères minoens avec les six caractères cypriotes pour *ta*, *to*, *lo*, *pa*, *u*, *se* et fait remarquer que beaucoup de noms égéens devaient finir en *-o*. Il arrive ainsi, indépendamment, aux lectures *vanakolo* (et *vanakoso*) qu'on avait proposées pour les noms féminins de Phylacopi (*Revue*, XVI, p. 397). C'est grâce aux noms propres, ajoute le Dr Cowley, qu'on peut escompter dans l'avenir le déchiffrement des inscriptions égéennes.

Dans le second article, M. Hall montre avec succès contre M. Wainwright que Keftiu est, non pas la Cilicie, mais bien et tout d'abord la Crète. Quant à mettre en rapport, comme il fait, l'hébr. *kaφtor* « chapiteau » avec le lat. *caput*, *capitulum*, on se demande comment M. Hall a pu risquer une hypothèse aussi peu vraisemblable.

L'article de M. Sayce et celui de M. Peet traitent de sujets connexes au précédent. Le premier rappelle que, *Kaptara* correspondant à l'hébr. *Kaφtor*, se lit déjà dans un document de Sargon I (v. 2750), dont on a retrouvé une copie assez récente en Assyrie. Les idées de M. Sayce sur *Kᶜrēθīm* — Κρῆτες en particulier sont les mêmes que celles qui ont été exprimées dans *Babyloniaca* IX, 1, 1926, pp. 1-18, *Le nom des « Pélasges » et celui des « Achéens »*. Quant à M. Peet (*The Egyptian writing-board B. M. 5647 bearing Keftiu Names*), évidemment il aurait satisfait la curiosité scientifique si, grâce à lui, on connaissait enfin quelques noms « keftiu » authentiques, mais sa conclusion est que la plupart des noms donnés comme tels par la tablette 5647 du *British Museum* sont égyptiens. Quelques-uns paraissent être sémitiques, p. ex. *B-n-ʾ-b-r* dans lequel entrerait *b-n* « fils », cf. hébr. *ben*, ar. cl. *ibnu*ⁿ, etc. M. Peet paraît effrayé de cette perspective. Mais c'est qu'il se croit acculé par là à l'hypothèse du caractère sémitique des idiomes égéens. C'est ce qui l'empêche de voir dans *'-k + s-w* et *'-k + s-t*, la traduction égéenne de l'égypt. *s-n + n-f-r* « bon frère » et *s-n + n-f-r-t*, solution qu'il a entrevue, *s-w* et *s-t* étant les adjectifs « bon, bonne » et *'-k* répondant à l'ar. cl. *'aḫu*ⁿ « frère », hébr. *'aḥ* « frère », etc., sémit. comm. *'aḫu*. Mais il suffit d'admettre l'idée que les idiomes préhelléniques, sans être proprement sémitiques ou chamitiques, sont en relation de parenté plus

ou moins proche avec l'ensemble du chamito-sémitique pour que tout s'arrange. Dans cette hypothèse, on remarquera que la phonétique de la consonne dans préh. *'-k* « frère », sémit. *aḫ-* est la même que dans lyd. *akad* « propriété », étr. *acil*, hébr. *'aḫaz*, etc., v. *Revue*, XXIII, 1921, 1 suivv., mais opposer *Kleinasiatische Forschungen*, I, 1, Weimar, 1927, p. 50.

Rm. Cette nouvelle publication débute par un article de M. Kretschmer (*Der Name der Lykier und andere kleinasiatische Völkernamen*, pp. 1-17). Vient ensuite *Die lydisch-aramäische Bilingue* de MM. Kahle et Sommer, p. 18-86, *Werden in den hethitischen Keilinschriften die Griechen erwähnt?* de M. J. Friedrich (pp. 87-107), *Zur Geographie des Hethiterreichs* de M. Götze (pp. 108-109), *Hethitisch warâni* de M. Sommer, *Randnoten zu Forrer's Forschungen* de M. Götze et *Zum hethitischen Lexikon* de M. Ehelolf, p. 137-160. Pour le caractère subchamito-sémitique des idiomes égéens, v. *Etudes prégrammaticales*, passim et *Babyloniaca* IX, 1, en particulier p. 11, n. 1.

Alphabets asianiques. — Comme M. Jokl pour les Phrygiens (v. *Revue*, XXX, p. 176-177), M. Sundwall (cf. *Revue*, XVI, 1914, pp. 393-398 et XXIV, 1922, pp. 62-64) a collaboré au *Reallexicon der Vorgeschichte* dans lequel il a traité de l'écriture cypriote et des trois alphabets épichoriques d'Asie Mineure. Son texte est accompagné d'une table alphabétique où sont données, de gauche à droite, les formes phéniciennes, cariennes, lyciennes et lydiennes des lettres. A l'occasion, le phénicien est remplacé par le grec, le pamphylien ou le cypriote. — Il est remarquable que le carien et le lycien s'accordent avec le grec pour Y, forme vocalique du F rejetée à la fin de l'alphabet. — Quant au lydien 8 (*f*), il vaudrait mieux, ce semble, l'identifier au carien ⊖, si vraiment ce dernier vaut *f* et n'est autre chose que le pamphylien ⊖ Quelques détails, on le voit, restent encore obscurs.

Histoire de l'alphabet grec. — Déjà en 1922, dans cette *Revue*, t. XXIV, pp. 63-64, on a dit quelques mots d'une étude de M. Hammarström sur l'histoire des alphabets étrusques (grec et italique), ce qui a attiré l'attention de M. A. Grenier (cf. aussi Nilsson, *Uebernahme... des Alphabets durch die Griechen*, v. *Revue*, XXV, 1923, pp. 75-77, et Ullman, *Origin and development... Alphabet*, *Amer. Journ. of Archaeology*, XXXI, 1927, pp. 311-328). Cette fois (*Studia Orientalia*, t. II, 1928, pp. 186-202), M. Hammarström traite des signes complémentaires de l'alphabet grec et part d'un autre article de M. Ullman, *Classical Philology*, XXII, 1927, pp. 136-141, qui soulevait la même question. Le titre exact est : *Die komplementären Zeichen des griechischen Alphabets*. La première section tend à montrer que « les symboles des aspirées sont plus anciens que les

notations monolittérales du ξ.» Mais la chose va de soi. La seconde proposition est la suivante : « Les signes complémentaires d'aspirées furent inventés dans le groupe des alphabets orientaux. » « C'est une invention des Ioniens » (p. 189). Je remarque ceci : (p. 192) « L'alphabet étrusque date au plus tard de la fin du VIIIe siècle avant notre ère » et, p. 193, « Je pense que c'est la forme du tau qui, dans l'Ouest, a mis obstacle à l'adoption du signe oriental valant χ ». Voici le titre de la troisième section : « Y avait-il à l'origine un signe d'aspirée correspondant au *qoppa?* » P. 195 on lit : « Il y avait encore une troisième sourde (*tenuis*) qui pouvait être aspirée » (Gercke n'est pas le seul à avoir vu la chose) et, p. 199, « c'est l'hypothèse de ce *qoppa* aspiré à l'époque préépigraphique qui explique le mieux tout ce qui est encore problématique dans l'histoire des signes complémentaires de l'alphabet grec. » On voudra bien remarquer que, dans *Babyloniaca*, IX, 1926, j'ai moi-même fait cette supposition en m'appuyant sur Lenormant (*R. A.*, 1867). Puisque M. Hammarström cite A. Grenier, *Mélanges d'archéologie*... 41, 1924, il aurait pu me faire le même honneur, ce qui lui aurait évité, p. 196, une mauvaise explication du *qoppa* aspiré. L'article finit (pp. 199-201) par l'étude du rapport des différents signes symbolisant ξ. Suivant l'auteur, les arguments en faveur de l'origine orientale du signe pour ξ sont un peu plus forts que les arguments pour l'origine occidentale. — On a vu que M. Hammarström admet une origine assez ancienne pour l'alphabet étrusque. J'ai supposé, *Babyloniaca*, IX, que la première adaptation de l'alphabet grec datait environ du XIIe siècle et je vois maintenant que M. Buck, dans sa toute récente édition des *Greek Dialekts*, a adopté une façon de voir très analogue. Mais il ne cite pas plus mon article que M. Hammarström. Il sera rendu compte du livre de M. Buck. La première édition (1909) avait été très favorablement accueillie dans le monde savant.

Le genre grammatical en dravidien. — M. Edwin H. Tuttle (v. en dernier lieu *Revue*, XXX, 1928, p. 182) prend de nouveau M. J. Bloch à partie, cette fois sur la question du genre en dravidien. Le chapitre des *Langues du Monde* qui concerne ce groupe, portait que le dravidien le plus ancien ne connaissait que deux genres M. Tuttle (*Bulletin of the School of Oriental Studies*, 1928, pp. 769-778) écrit au contraire : « Le canara et le tamoul avaient trois genres au singulier : deux genres personnels (masculin + féminin), un non-personnel (neutre)... et deux seulement au pluriel, un personnel et un non-personnel. » Plus tard, il s'est produit des réductions dans les différents idiomes de la famille, le plus novateur de tous étant encore le brâhui qui, environné de parlers iraniens, ignore toute distinction de genre comme p. ex. le persan moderne. Pour M. Tuttle donc, comme pour M. Trombetti, l'état des genres en dravidien rap-

pelle celui qu'on peut reconstruire pour le chamito-sémitique commun (combinaison de deux classifications, d'où : genre animé scindé en masculin + féminin, et genre inanimé aboutissant au neutre; v. *Revue*, 1924, XXVI, p. 290).

La méthode en étruscologie. — M. Fr. Ribezzo, professeur à l'Université de Palerme et directeur de la *Rivista indo-greco-italica*, publie dans le dernier numéro de ce périodique (pp. 75-98) un grand article intitulé *Metodi e metodo per interpretare l'etrusco*. On y trouve reproduit et étudié le fameux cippe de Pérouse (pp. 80 suivv.) et le texte également très long de S. Maria di Capua (p. 84). L'auteur insiste avec raison sur l'utilisation possible du vocabulaire préhellénique et préitalique (mots reconnus comme non indo-européens en grec et en latin, osque, ombrien, etc.); il en donne lui-même un bon exemple (p. 85) dans son interprétation de l'étr. *tular* par « limites », le mot étant bien attesté en ombrien (*T. Eug.* VI A 8 suivv. : *tuderor totcor* « limites de la cité ») et par un verbe qui en est dérivé (v. p. 80 fin de la note 1), sans parler du nom antique de l'ombrienne *Todi* qui était *Tuder*. Mais, pp. 94-97, il me semble que M. Ribezzo est moins heureux quand il interprète ἄναξ et βασιλεύς par l'indo-européen. Il est évident que **wanak*(+)- et **ba*ᵗ*sil*- sont, comme *ᵗ*suran* prototype de τύραννος des vocables d'origine préhellénique. La dernière note : αὖροι λαγωοί, cf. lat. *laurex* « lapin » est très curieuse. S'il s'agit bien d'un préitalique *laur*-, ne pourrait on supposer que l'initiale, étant *l* vélaire, a été rendue ou bien par *l* ou bien par *zéro*, l'alphabet grec ne fournissant ici aucun moyen exact de transcription?

Le prétérit en germanique ancien. — Dans une imposante étude in-8° paginée de 296 à 330 et intitulée *Der Aorist im germanischen Verbalsystem und die Bildung des starken Præteritums*, M. J. Sverdrup, professeur à l'Université d'Oslo, s'attache à mettre en lumière le rôle important qu'a joué l'aoriste indo-européen dans la constitution du passé (prétérit) des langues germaniques. Jusqu'aujourd'hui règne sur ce point un véritable préjugé, voulant que ce prétérit relève presque entièrement du parfait indo-européen. Mais « en réalité », conclut avec raison M. Sverdrup (p. 330), « nous ne pouvons pas expliquer la naissance et l'évolution du système du prétérit en germanique sans admettre un mélange de formes du parfait et de l'aoriste. » La situation est donc tout à fait la même que pour le prétérit latin qui résulte lui aussi d'un compromis entre le parfait et l'aoriste. De là un nouveau trait de ressemblance à signaler entre le germanique et l'italique, bien qu'il ne s'agisse sans doute ici que d'un épisode du « développement parallèle des dialectes ».

Encore la mystique numérale dans les runes. — M. S. Agrell a lui-même comblé les vœux des gens, qui, en Allemagne comme en

France, désiraient voir ses idées exprimées dans une des langues courantes de l'Europe. D'ou le livre actuel intitulé *Zur Frage nach dem Ursprung der Runennamen* (*New Society of Letters*, Lund, Gleerup, 1928, 70 pages in-8°). Mais au lieu de traduire en allemand le livre dont il a été question (*Revue*, t. XXX, p. 184), il en a modifié la teneur et le plan et a mis au point ses recherches spéciales en tenant compte des dernières découvertes faites dans le champ de l'Antiquité classique. C'est en somme le chapitre II du livre précédent récrit, élargi et corrigé.

Voici quelques mots empruntés au « sommaire » donné en anglais pp. 69-70 : « La série des 24 runes a été probablement composée au second siècle par des soldats germains qui servaient dans l'armée romaine. Leurs maîtres dans l'art de la magie alphabétique étaient les adorateurs de Mithra qui, à cette époque, se multipliaient parmi les officiers et soldats romains. L'auteur croit pouvoir montrer que les noms des runes leur ont été donnés en tenant compte des *nombres magiques* des sectateurs de Mithra. La première rune, *U*, était nommée « aurochs » ou « bœuf » et on lui donna la valeur 1, parce que le bœuf était la première créature vivante créée par Ahura Mazda. La seconde rune, équivalant au *th* sourd anglais, était appelée « ennemi » ou « démon », et la troisième, A, « dieu », parce que dans la doctrine mystique du mithriacisme, 3 était regardé comme le nombre divin et 2, comme le nombre diabolique... Les autres noms [des runes] ont été probablement empruntés aussi par les soldats germains grâce à l'intermédiaire d'un système alphabétique dont se servaient les magiciens mithriacisants. »

Les études si intéressantes de M. Agrell reposent en somme, l'auteur le reconnaît lui-même, p. 69, sur les recherches de M. Fr. Cumont. Elles sont naturellement des plus importantes pour la connaissance de l'antiquité germanique, science bien plus cultivée dans les pays scandinaves, en Allemagne et même en Angleterre qu'en France. Dans ces divers pays, l'alphabet runique est couramment appelé *fuθark* (du nom des premières lettres); mais M. Agrell pense avoir prouvé que, dans des intentions cryptographiques (toujours la magie), la véritable *première* rune était *u* et non pas *f*. L'ordre ordinaire (*fuθark*) où *f* vallait 1, était destiné à dérouter les non-initiés.

A. CUNY.

Ethnologie et linguistique. — Le groupe de linguistes parisiens à la tête duquel est M. A. Meillet, a fondé, principalement avec l'actif concours de M. M. Cohen, un *Institut d'ethnologie* (Paris, 191, rue Saint-Jacques), qui a déjà publié deux *Questionnaires linguistiques* à l'usage des voyageurs en pays neufs (recueils de mots et phrases simples en français avec des blancs destinés à noter la tra-

duction de ces mots ou phrases dans la langue ou les langues des régions explorées). Ont également paru à l'Institut d'ethnologie des *Instructions d'enquête linguistique*, petit in-8° de 126 pages, qui sont une merveille d'orientation dans les choses de la linguistique pour des gens qui ne sont pas encore du métier. — On sait les services que peuvent rendre à l'histoire la linguistique et l'ethnologie et l'on saura gré à MM. Meillet et Cohen des soins qu'ils ont pris pour que ces sciences intéressantes soient aussi prospères en France que dans les pays les plus favorisés à ce point de vue.

M. FÉGHALI et A. CUNY.

Archéologie villanovienne. Dr Johannes Sundwall, *Villanovastudien, Acta Academiae Aboensis*, Humaniora V, Abo, Akademi, 1928; brochure in-8°, 120 pages.) — Ces études villanoviennes sont un recueil d'observations sur la céramique, les bronzes et la décoration géométrique du premier âge du fer italien, en particulier à Bologne et à Este. Elles sont le fruit d'études minutieusement attentives dans les Musées et paraissent refléter tout particulièrement l'influence de l'*Alteuropa* de Schuchardt et des travaux récents de von Duhn : *Italische Gräberkunde* et articles dans le *Reallexikon der Vorgeschichte*. Elles représentent comme une réplique au mémoire déjà ancien de Boehlau, *Zur Ornamentik der Villanovaperiode* (1892). Sans doute, Boehlau, hypnotisé par les découvertes récentes du Dipylon, tendait-il de façon excessive à reconnaître, dans tout l'art géométrique du premier âge du fer, l'influence grecque. On tend aujourd'hui, de façon peut-être également excessive, à faire venir de l'Europe centrale, du Danube, des Balkans, de l'Illyrie, provinces encore un peu obscures, non seulement les peuples de la péninsule italienne, mais toutes leurs industries et l'essentiel de leur art. Si nous entendons bien les conclusions de M. Sundwall, toujours extrêmement prudentes et mesurées, si discrètes parfois qu'il faut les lire entre les lignes, tel est l'esprit de ses *Villanovastudien*. L'étude est, du reste, extrêmement sérieuse et intéressante : le mémoire est important, on ne pourra pas se dispenser de le connaître et d'y recourir.

L'Académie étrusque de Cortone (*Il centenario dell' Accademia etrusca di Cortona*, numero straordinario del 29 Nov. 1927 de *Polimnia, Bullettino bimestrale d'Arte, Storia, Archeologia*. Cortona, Stabilimento tipografico sociale, 1928; in-8°, 59 pages.) — Le 29 novembre 1727 avait été fondée à Cortone une Académie étrusque dont le président portait — et porte encore — le titre de lucumon. Durant tout le XVIIIe siècle, en particulier, cette Académie fut un centre important d'activité archéologique, historique et littéraire. Modernisée, elle tient encore une place des plus honorables dans la vie intellectuelle italienne. Parmi les discours commémoratifs de membres illus-

tres de l'Académie de Cortone, une excellente conférence de M. Neppi Modona retrace l'histoire de l'Académie, présentant un tableau vraiment intéressant d'un des aspects les plus curieux de la vie scientifique et littéraire d'autrefois. C'est un bon chapitre de l'histoire intellectuelle de l'Italie. Le tirage à part est accompagné d'un appendice donnant l'analyse des principaux mémoires publiés dans les neuf volumes de *Saggi delle Dissertazioni* de l'Académie parus de 1738 à 1795. Suggéré par M. S. Reinach, ce rappel de bonnes études anciennes serait un précieux document pour les archéologues.

Nouveau périodique (*Historia, Studi storici per l'antichità classica.* Pubblicazione trimestrale a cura del *Popolo d'Italia.* Nuova serie degli *Studi storici per l'antichitá classica* fondati da Ettore Pais, diretta da Carolina Lanzani, Giovanni Nicolini, Filippo Stella-Maranca. Fondatore Arnaldo Mussolini, Milano-Roma.) — En passant aux soins du grand quotidien qu'est le *Popolo d'Italia*, les *Studi Storici*, d'Ettore Pais, si estimés et si riches de bonne doctrine, ont agrandi leur format et pris un aspect somptueux que ne connaissent guère, d'habitude, les revues savantes. *Historia* est un superbe in-4°, largement imprimé sur beau papier avec de nombreuses gravures. Le fascicule janvier-mars 1928, que nous avons entre les mains et qui commence la seconde année du périodique, a 182 pages; il coûte 25 lires. C'est une revue remarquablement bien faite et fort intéressante. En voici le sommaire : G. Nicolini, *Les leges sacratae;* P. Barocelli, *Le incisioni rupestri delle Alpi Marittime;* C. Albizzatti, *Per l'Arte dell' età imperiale;* Maria Teresa Polidori, *Sulla e Mario nei rapporti della guerra sociale*, enfin un long et excellent mémoire de Elisa Vianello, *Il trattato sulle Leggi di M. Tullio Cicerone.* Ajoutez-y d'assez nombreux comptes rendus, un dépouillement des périodiques, des chroniques d'archéologie toscane et d'archéologie coloniale, des nouvelles archéologiques et universitaires. Tous nos compliments et nos meilleurs vœux à cette savante et splendide consœur.

A. GRENIER.

Les antiquités cypriotes en Pologne — La Pologne possède deux collections de la céramique cypriote : l'une se trouve au Musée archéologique de l'Université Iaguellonienne, à Cracovie; l'autre fait partie d'une vaste collection de la poterie antique au château de Goluchów (district Pleszew, près de Poznan). Celle de Cracovie a été l'objet d'une étude étendue de Mlle Mieczyslawa Ruxer, professeur d'archéologie classique à l'Université de Poznan : *Les vases cypriotes et mycéniens au Musée archéologique de l'Université de Cracovie* dans *Przeglad archeologiczny*, t. II, 1922, 1-26, 2 pl., 4 fig. Sous la forme de catalogue raisonné, Mlle Ruxer nous fait connaître les 45 spécimens de cette céramique, dont 3 appartiennent au premier âge du bronze, 2 autres ne

sont que des survivances d'une époque plus récente, 9 se réfèrent à l'âge moyen du bronze. L'époque récente du bronze est représentée par 10 vases dont 2 se laissent reconnaître comme une imitation locale de la poterie mycénienne. Le reste, 21 vases, appartient à l'âge du fer. La collection de Goluchów a été décrite par feu le professeur P. Bienkowski, de Cracovie, dans son étude intitulée *Les vases cypriotes au château de Goluchów vus sous le jour de nouvelles théories sur l'art préhellénique* dans *Wiadomosci archeologiczne* (*Bull. archéol. polonais*), t. IX, 1925, 150-175, 31 fig. L'auteur s'étend sur les théories qui ont rapport à la différence essentielle entre l'œuvre plastique et celle de peinture, et arrive avec L. Curtius et G. Rodenwaldt à la conclusion, que l'art minoen et l'art oriental ancien étaient pour la plupart orientés dans le sens pittoresque, tandis qu'au contraire, l'art d'Égypte l'était dans le sens plastique. Auprès du berceau donc du style protogéométrique dans l'île de Chypre fleurissaient deux grandes cultures des peintres : culture mycénienne et vieille orientale, et il était naturel que l'art décoratif cypriote eût le caractère pittoresque. De ce point de vue, l'auteur examine dans la seconde partie de son étude les 28 vases cypriotes du château de Goluchów et trouve que ces vases peuvent bien servir à l'illustration du caractère pittoresque de la céramique cypriote. La collection de Goluchów possède 2 vases de l'ancienne époque du bronze, 9 de l'époque moyenne et le reste, 17 vases, appartient à l'âge du fer. Par la suite sont décrites d'autres antiquités cypriotes à Goluchów : un bateau en terre cuite et deux groupes en relief en calcaire blanc datant du VIe siècle av. J.-C.

STÉPHANE PRZEWORSKI.

Rhésos. — Poursuivant ses *Études sur quelques types curieux du cavalier thrace* (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1912, 1923, 1924), M. Georges Seure, dans un article destiné à compléter ses précédents mémoires (*Le roi Rhésos et le héros chasseur*, extrait de la *Revue de philologie*, t. LIV, 1928, in-8° de 34 pages, avec 6 figures), émet cette hypothèse : « Il y a certaines plaques du Dieu Chasseur qui constituent une illustration intégrale de la légende de Rhésos; il y a une légende de Rhésos qui semble la description littéraire de certaines plaques du Dieu Chasseur ». De la communauté sculpturale et épigraphique que l'on constate entre le roi Rhésos et le Dieu Cavalier, il est permis de conclure à une identité partielle et de soupçonner que Ῥῆσος « était l'une des épithètes rituelles ou l'un des noms secrets du Héros National Thrace. »

Héraclite et Zoroastre — Un problème souvent discuté est celui des rapports de la philosophie grecque avec l'Orient. Il a été dernièrement repris par John Burnet, Höpfner, Wesendock, qui se pro-

noncent, à l'exemple de Zeller, pour l'originalité absolue de la pensée hellénique. Mlle Luigia Stella vient de combattre cette thèse (*Eraclito, Efeso e l'Oriente*, dans les *Rendiconti* de l'Académie des Lincei, classe des Sciences morales, séance du 20 novembre 1927; in-8° de 32 pages). Elle objecte à ceux dont elle réfute l'opinion qu'ils procèdent uniquement en philologues, qu'ils s'enferment dans la critique des textes et qu'ils ne tiennent pas compte des éléments nouveaux fournis par les fouilles. Or, les archéologues ont voix au chapitre. Elle le montre à propos d'Héraclite.

S'appuyant sur l'ouvrage, si plein et si riche, où Charles Picard met en œuvre les découvertes faites à l'Artémision d'Éphèse, elle insiste sur l'intérêt porté aux questions religieuses par le penseur ionien né dans le rayonnement du célèbre sanctuaire. A cette époque, la doctrine de Zarathustra se répandait de toutes parts. Un de ses rites essentiels était le culte du feu. Le feu aussi, pour Héraclite, est l'élément primordial de l'univers. Ne faut-il pas voir dans cette conception une influence des mages perses qui transportèrent les idées mazdéennes à l'embouchure du Caystre?

Pausanias historien. — M. Mario Segre, dont la sagacité se plaît à la vérification des témoignages (cf. ci-dessus, p. 265), nous offre, comme suite à son mémoire « Pausanias en tant que source historique », une nouvelle étude sur les informations du périégète : « La fonte di Pausania per la storia dei Diadochi » (extrait de *Historia*, avril-juin 1928, p. 217-237). D'où proviennent les renseignements utilisés par l'auteur de la *Description de la Grèce* dans son livre I? Serait-ce, comme l'a supposé Kaerst, de Timagène? Notre critique examine de près cette hypothèse et la juge irrecevable. Somme toute, Pausanias est un amateur de *farrago*, qui emprunte à la tradition nombre d'anecdotes, en les modifiant au gré de sa fantaisie. Il faut se méfier particulièrement de lui quand il formule des doutes sur les faits qu'il rapporte. C'est alors surtout qu'il y a lieu de soupçonner un travestissement de sa part.

L'exposition des enfants. — « Il y avait dans Rome, comme en Égypte, non seulement des tas de fumier et des fosses à ordures, où des parents sans entrailles se débarrassaient de leurs nouveau-nés, mais une opinion publique moins prompte à s'apitoyer sur le sort des victimes qu'à invectiver contre ceux qui, les arrachant à la mort par une adoption en règle, risquaient ainsi d'avilir leur race et d'adultérer la sève romaine. » Voilà ce que montre, avec sa pénétration coutumière, M. Jérôme Carcopino, en rapprochant deux articles du papyrus de Batn-Hârit (Théadelphie) de divers passages de Juvénal, de Tite-Live et de Lucrèce jusqu'ici mal interprétés. Le sens du mot *lacus* chez ces auteurs, dans l'acception de « dépotoir », se trouve fixé maintenant de la façon la plus probante (*Le droit romain d'exposition des*

enfants et le gnomon de l'Idiologue, extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXVII, 1928, in-8° de 30 pages).

Musées américains. — Ce n'est pas seulement dans l'ordre financier et politique que la nation régie par la doctrine de Monroe prétend à l'hégémonie. C'est aussi par la distribution des vestiges du passé que nos trois vieux continents, Europe, Asie, Afrique, deviennent ses tributaires : « Chaque fois qu'une heureuse trouvaille rend à la lumière un objet d'art grec ou romain, chaque fois qu'un amateur meurt en laissant à ses héritiers un cabinet archéologique, on assiste à l'exode de ces richesses vers le Nouveau Monde. » Telle est la constatation, plutôt mélancolique, que fait, après bien d'autres, M. Hubert Philippart (*Collections d'antiquités classiques aux Etats-Unis*, supplément à la *Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 4, mai-juillet 1928, 56 pages in-8° avec VI planches). Plus New-York ou Boston, Washington ou Baltimore, Princeton ou Philadelphie se parent de nos dépouilles, plus il importe de les inventorier. Notre savant confrère belge s'est excellemment acquitté de cette tâche utile. A noter, dans sa brochure (p. 7-8), le relevé substantiel des faux. Conclusion : « Découvrir des pièces rares en plein XIXe siècle, les transporter au delà de l'Océan, construire de vastes édifices, réunir le personnel compétent, éveiller l'intérêt du public, assurer la vie et la prospérité d'organismes idéalistes au sein d'un pays en proie aux fièvres économiques, éviter les conflits avec les vieilles traditions puritaines », voilà l'œuvre qu'ont accomplie, avec les qualités d'initiative propres à leur race, des hommes « pénétrés des plus nobles aspirations » (p. 56).

Répertoire philologique et archéologique. — Le catalogue 320 de la maison Alfred Lorentz, de Leipzig (Klassische Philologie, Altertumswissenschaft), 1928, 138 pages in-8°, où sont fondues les bibliothèques des professeurs Bruno Keil, K. Robert, A. Hauck, H. Boehmer, contient 4.585 n^os^, divisés en six sections : I. Allgemeine und enzyklopädische Werke; II. Literatur- und Sprachwissenschaft; Wörterbücher; III. Geographie, Geschichte, Kultur; IV. Paläographie, Papyri, Epigraphik; V. Archäologie, Architextur, Malerei, Numismatik, Plastik; VI. Auctores graeci et latini.

GEORGES RADET.

Inscriptions de Lycaonie et de Pisidie (D. M. ROBINSON, *Greek and Latin inscriptions from Asia Minor*, extracted from the *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. LVII, 1926, p. 195-237, avec XLIII planches). — L'auteur publie 76 inscriptions, la plupart des textes funéraires, copiées au cours de l'été de 1924 en Lycaonie et Pisidie, en particulier dans la région de Laodi-

ceia Combusta et d'Antioche. Un texte d'époque héllénistique mentionne peut-être un prêtre des Attalides (n° 66). Deux inscriptions de Nevinneh (près Laodiceia) mentionnent la secte des Encratites (nos 2 et 3 : une διακόνισσα τῶν Ἐγκρατῶν θρισκίας). L'illustration est abondante, chaque document étant reproduit au moins une fois.

P. ROUSSEL.

Code typographique.

Sous ce titre, vient de paraître un *Choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre* (Bordeaux, imprimeries Delmas, Chapon, Gounouilhou, 1928; 1 vol. in-16 de 128 pages. Prix, 10 francs; frais de port, 0 fr. 50 [1]). La commission d'élaboration du Code, composée de représentants de la Société amicale des protes et correcteurs d'imprimerie de France et des diverses sociétés typographiques de Paris, a résumé là, d'une façon méthodique et concise, les travaux effectués depuis vingt ans par les protes et correcteurs en vue d'unifier logiquement les usages typographiques. Ce petit volume comprend sept chapitres : I. Abréviations; II. Grandes capitales, bas de casse, petites capitales; III. Divisions des mots et coupures entre les mots; IV. Italique; V. Nombres; VI. Notes et références bibliographiques; VII. Ponctuation et signes. Il renferme une excellente variété d'exemples. Enfin, comme le dit M. Georges Lecomte en présentant l'ouvrage, « nous voici dotés d'un code typographique. Et pourquoi non ? Il y a bien celui de la route ». Quelle économie de temps et d'argent procurera ce précieux guide ! Quiconque fournira maintenant de la copie sans s'inspirer du nouveau bréviaire méritera d'être mis à l'index.

1. Adresser les demandes, accompagnées des fonds, à M. Prin, secrétaire adjoint de l'Amicale des protes et correcteurs, rue du Mirail, 48, Bordeaux.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Collection Guillaume Budé (Paris, Les Belles-Lettres); textes in-8°, édités et traduits :

Eschine, t. II (*Contre Ctésiphon, Lettres*), par V. Martin et G. de Budé, 1928; 158 + 159 pages.

Hérondas, *Mimes*, par J. A. Nairn et L. Laloy, 1928; 114 + 115, pages.

Ovide, *Les Métamorphoses*, t. I et II, par G. Lafaye, 1928; 147 + 147 et 146 + 146 pages.

Pline le Jeune, *Lettres*, t. III, par A.-M. Guillemin, 1928; 192 + 193 pages.

L.-A. Constans, *Arles* (coll. *Le monde romain*), 1928; in-8° de 100 pages avec XIII planches.

Collection Teubner : *Rhetores graeci*, vol. XV :

Ioannis Sardiani commentarium in Aphthonii Progymnasmata, éd. Hugo Rabe. Leipzig, Teubner, 1928; 1 vol. in-18° de xxxvi-306 pages.

A. Albert-Petit, *Ce qu'il faut connaître de la Rome antique*. Paris, Boivin, 1928; 1 vol. in-16 de 159 pages. Prix : 7 francs.

Edwyn Bevan, *Sibyls and Seers, a survey of some ancient theories of revelation and inspiration*. London, Allen and Unwin, 1928; 1 vol. in-8° de 189 pages. Prix : 7 s. 6 d. net.

A. Delatte, *Anecdota Atheniensia*, t. I : *Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions* (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége*, fasc. XXXVI). Liége, Vaillant-Carmanne et Paris, Champion, 1927; 1 vol. in-8° de viii-740 pages.

Michel S. Gingsburg, *Rome et la Judée*. Paris, Povolozky, 1928; 1 vol. in-8° de 188 pages.

G. Glotz, *La cité grecque* (*L'évolution de l'humanité*, n° 14). Paris, La Renaissance du livre, 1928; 1 vol. in-8° de xxii-476 pages.

Ph. Meylan, *L'étymologie du mot parricide à travers la formule « paricidas esto » de la loi romaine*. Lausanne, Rouge, 1928; in-8° de 51 pages.

P. Monceaux, *La vraie légende dorée : relations de martyre, traduites avec introduction et notes*. Paris, Payot, 1928; 1 vol. in-12 de 328 pages.

V. Parvan. *Dacia, an outline of the early Civilizations of the Carpatho-Danubian Countries.* Cambridge, University Press, 1928; 1 vol. in-12 de x-214 pages, avec une carte et XVI planches.

Eugenii de Rosa, *De litteris latinis commentarii libri V, ad criticam artis rationem exacti.* Drepani, ex officina « Radio », 1927; 1 vol. grand in-8° de x-531 pages.

H. J. Rose, *A handbook of Greek Mythology, including its extension to Rome.* London, Methuen, 1928; 1 vol. in-8° de viii-363 pages. Prix : 16/net.

F. Sartiaux, *Les civilisations anciennes de l'Asie Mineure.* Paris, Rieder, 1928; 1 vol. in-4° pot de 80 pages avec LX planches en héliogravure.

Ch. H. Skalet, *Ancient Sicyon, with a prosopographia Sicyonia* (*The Johns Hopkins University Studies in archaeology*, n° 3). Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1928; 1 vol. in-8° de 223 pages, avec 17 figures.

K. Svoboda, *La démonologie de Michel Psellos* (*Opera Facultatis philosophicae Universitatis Masarykianae Brunensis*, fasc. 22). Brno, Vydává Filosofická Fakulta, 1927; 1 vol. in-8° de 600 pages.

1er octobre 1928.

Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

7.766. — Bordeaux 1928.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

ALFARIC (P.). — Josèphe, *Antiquités judaïques* (Weill) 166
— *Épîtres aux Corinthiens* (Delafosse) 256
AYMARD (A.). — Les stratèges de la confédération achéenne, de 202 à 172 av. J.-C. 1
BESNIER (M.). — *Five Roman Emperors*, 69-117 (Henderson)..... 326
— *Inleiding op een Uitgave der Tabula Peutingeriana* (Wartena) .. 327
BOÜARD (A. DE). — *Palaeographia latina* V (Lindsay) 260
BOULANGER (A.). — L'orphisme et l'Étrurie 75
— *Manuscrits alchimiques grecs* (Zuretti) 85
— Tibulle, *Élégies* (Magrinyà i Mínguez) 243
— Cicéron, *Discours*, I (éd. Llobera i Estelrich, trad. Riber)..... 244
— Sénèque, *Consolations* (Cardó) 154
— *Sallustius concerning the goods* (Nock) 258
— *La christologie païenne* (Piala) 174
— Chronique des études anciennes 89, 187
CAVAIGNAC (E.). — Métellus contre Hirtuléius 98
— *Aeneas on Siegecraft* (Hunter et Handford) 150
CHAPOT (V.). — *Democracy in the ancient World* (Glover) 234
— *Les antiquités romaines de la Rhénanie* (J. Colin) 326
— *The Commerce between the Roman Empire and India* (Warmington) 328
— *L'unité foncière en droit romain* (Kaïla) 254
— *La justice privée dans les domaines des Empereurs* (Hajjje).... 253
— *Le régimé de la terre dans la Société du Bas-Empire* (Brissaud). 253
— *Die altarabische Kultur* (Nielsen) 262
— Législation assyrienne 331
CHAPOUTHIER (F.). — Sur la libation pythagoricienne 201
CLOCHÉ (P.). — La politique des Alcméonides de 507 à 482 av. J.-C. 269
— Eschine, coll. Budé, *Discours*, t. I (Martin et de Budé) 149
— *The growth of criminal law in ancient Greece* (Calhoun) 237
— *Lawyers and litigants in ancient Athens* (Bonner)..... 237
— *Egypt under the Ptolemaic dynasty* (Bevan) 165
COLIN (G.). — L'administration financière de l'orateur Lycurgue 189
COUISSIN (P.). — *La force motrice animale à travers les âges* 224
CUNY (A.). — Etruscologie 138
— *Les tablettes de Kerkouk* (Contenau) 139
— *Morphologie du latin* (Ernout) 249
— *Syntaxe latine* (Riemann) 250
— Chronique des études anciennes 171, 331
DANGIBEAUD (CH.). — A propos des briques « à cupules » de Glozel..... 211
DEONNA (W.). — Les reliefs de la « Tour des vents », à Athènes 93
DRIOUX (G.). — Sacrifices humains dans la Gaule romaine..... 118
DUGAS (CH.). — *Echi di civiltà prehistoriche nei poemi d'Omero* (Stella).. 82
— *Corpus vasorum antiquorum* (Walters, Scheurleer, Mouret, Ure, Beazley, Pottier, Blinkenberg, Johansen, Hoppin et Gallatin).. 240
DURRBACH (F.). — *L'architecture urbaine : Antiquité* (Lavedan) 170
DURRY (M.). — Pline le Jeune, coll. Budé, *Lettres*, livres I-VI (Guillemin).... 324
FÉGHALI (M.). — Ethnologie et linguistique 336
FLICHE (A.). — Saint Augustin, coll. Budé, *Confessions* (de Labriolle) 157
— *Critique textuelle* (Dom Quentin) 254
GALLETIER (E.). — *Culex* (Drew) 246
— Lucain, coll. Budé, livres I-V (Bourgery) 154
— *Sénèque*, coll. Budé, *Dialogues*, t. IV (Waltz) 153
— *Sénèque*, coll. Budé, *Tragédies*, t. II (Herrmann) 152

Pages.
GÉRIN-RICARD (H. DE). — Un nouveau fines de la cité d'Aix 215
GRENIER (A.). — Étruscologie 129
— *The Iron age in Italy* (Iver) 324
— *Storia di Bologna*, I (Ducati) 325
— Chronique des études anciennes 337
HATZFELD (J.). — *Le dévouement d'Alceste* (Séchan) 184
HERRMANN (L.). — Deux transpositions de texte dans Salluste 227
— *Virgil's Art* (Prescott) 245
JARDÉ (A.). — *The history and civilization of ancient Megara* (Highbarger)..... 83
JULLIAN (C.). — Notes gallo-romaines : CXVI à CXX. Au champ magique de Glozel (IX à XII) 63, 107, 205, 302
— Chronique gallo-romaine 68, 119, 219, 307
— *La nécropole des Jogasses* (abbé Favret) 175
— *Fouilles au Fort-Harrouart* (abbé Philippe) 175
— *L'art et la religion des hommes fossiles* (Luquet) 261
— *Die Schweiz in Rœmischer Zeit* (Staehelin) 176
JURET (A.). — *Orosiana* (Svennung) 248
— *Beiträge zur griechischen Satzlehre* (Music) 248
— *Significato fondamentale dell' accusativo* (Barone) 252
— *The latinity of the Letters of St Ambrose* (Adams)..... 257
— *The language of the Letters of St Basil* (Way) 258
— *Cum-construction* (Nutting) 266
MATHIEU (G.). — La seconde épigramme de l'*Appendix Vergiliana* 101
— *La civilisation athénienne* (Cloché) 165
MAZON (P.). — *Die attische Tragödie des Aischylos* (Porzig) 144
MERLIN (A.). — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V et VI (Gsell) 168
NAVARRE (O.). — *The classical tradition in poetry* (Murray) 140
— *Euripide*, coll. Budé, t. II (Méridier) 147
— *Stage antiquities of the Greeks and Romans* (Allen) 238
NOCK (A. D.). — Oracles théologiques 280
PALANQUE (J.-R.). — Un épisode des rapports entre Gratien et saint Ambroise.. 291
PEYNEAU (Dr). — Du mot *Eyre*, radical de nom de rivière 115
PICARD (CH.). — *Manuel d'archéologie orientale*, I (Contenau) 319
— *A Cretan statuette in the Fitzwilliam Museum* (Wace) 320
PIÉRON (H.). — Ethnochimie 128
PIGANIOL (A.). — *Rome's wars from 343 to 265 B. C.* (Spaeth) 167
PLASSART (A.). — *Délos. Les vases de l'Héraion* (Dugas) 323
PRZEWORSKI (ST.). — Les antiquités cypriotes en Pologne 338
PUECH (A.). — *Greek-English Lexicon*, 3 (Liddell-Scott) 140
— *The Iliad in translation* (Clark) 233
— *Les Épîtres Pauliniennes* (Goguel) 256
RADET (G.). — *The Cambridge ancient History* (Bury, Cock, Adcock) 77
— *Ibid., First volume of plates* (Seltman) 78
— *Massalia*. I (Clerc) 80
— Arrien, coll. Budé, *L'Inde* (Chantraine) 151
— *Topographie historique de la Syrie* (Dussaud) 79
— *L'économie antique* (Toutain) 160
— *La conquête romaine* (Piganiol) 85
— *Les institutions politiques romaines* (Homo) 162
— *Municipal administration in the Roman Empire* (Abbott et Johnson) 163
— *Die Reden bei Curtius* (Helmreich) 158
— Chronique des études anciennes 87, 185, 265, 339
REGARD (P. F.). — La langue du Nouveau Testament 229
ROUSSEL (P.). — *Epigraphische Untersuchungen* (Laqueur) 235
— Inscriptions de Lycaonie et de Pisidie (Robinson) 341
VALLETTE (P.). — *Der Stil des Apuleius von Madaura* (Bernhard) 171
VALLOIS (R.). — L'arsenal du Pirée et les règles de l'architecture antique .. 71, 318
— *La tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique* (Séchan). 142
— *Sixth and fifth Century pottery from Rhitsona* (Ure) 239
— *Topographie du sanctuaire d'Athéna Pronaia* (Demangel) 321
— Chronique des études anciennes 186, 264
WALTZ (P.). — Ésope, coll. Budé, *Fables* (Chambry) 233

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond

1° Orient grec et Monde latin. — La politique des Alcméonides, de 507 à 482 av. J.-C. (**P. Cloché**), p. 269. — L'administration financière de l'orateur Lycurgue (**G. Colin**), p. 189. — Les stratèges de la Confédération achéenne, de 202 à 172 av. J.-C. (**A. Aymard**), p. 1. — Oracles théologiques (**A. D. Nock**), p. 280. — Sur la libation pythagoricienne (**F. Chapoutier**), p. 201. — Les reliefs de la « Tour des Vents » à Athènes (**W. Deonna**), p. 93. — Métellus contre Hirtuléius (**E. Cavaignac**), p. 98. — La seconde épigramme de l'*Appendix Vergiliana* (**G. Mathieu**), p. 101. — Un épisode des rapports entre Gratien et saint Ambroise (**J.-R. Palanque**), p. 291.

2° Antiquités nationales. — Notes gallo-romaines (**C. Jullian**), CXVI à CXX. Au champ magique de Glozel (IX à XII), p. 63, 107, 205, 302. — Un nouveau fines de la Cité d'Aix (**H. de Gérin-Ricard**), p. 215. — Du mot *Eyre*, radical de nom de rivière (**Dr Peyneau**), p. 115. — Sacrifices humains dans la Gaule romaine (**G. Drioux**), p. 118. — A propos des briques « à cupules » de Glozel (**Ch. Dangibeaud**), p. 211. — Armes gallo-franques (**A. Lesmaries**), p. 222.

II. Variétés

L'arsenal du Pirée et les règles de l'architecture antique (**R. Vallois**), p. 71 et 318. — La force motrice animale à travers les âges (**P. Couissin**), p. 224. — L'orphisme et l'Étrurie (**A. Boulanger**), p. 75. — Étruscologie (**A. Grenier** et **A. Cuny**), p. 129 et 138. — Deux transpositions de texte dans Salluste (**L. Herrmann**), p. 227. — La langue du Nouveau Testament (**P. F. Regard**), p. 229. — Ethnochimie (**H. Piéron**), p. 128.

III. Chronique

Chronique des Études anciennes (**A. Boulanger, V. Chapot, A. Cuny, A. Grenier, J. Hatzfeld, A. Juret, St. Przeworski, G. Radet, P. Roussel, R. Vallois**), p. 87, 177, 264, 331.

Chronique gallo-romaine (**C. Jullian**), p. 68, 119, 219, 307.

IV. Bibliographie

1° Orient et Grèce. — G. Contenau, Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne (**A. Cuny**), p. 139. — R. Dussaud, Topographie historique de la Syrie (**G. Radet**), p. 78. — J. Weill, Josèphe, *Antiquités judaïques* (**P. Alfaric**), p. 166. — D. Nielsen, Die altarabische Kultur (**V. Chapot**), p. 262.

P. Cloché, La civilisation athénienne (**G. Mathieu**), p. 165. — G. M. Calhoun, The growth of criminal law in ancient Greece (**P. Cloché**), p. 237. — R. J. Bonner, Lawyers and litigants in ancient Athens (**P. Cloché**), p. 237. — E. L. Highbarger, The history of ancient Megara (**A. Jardé**), p. 83. — J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock, The Cambridge ancient History, vol. VI. Macedon, 401-301 B. C. (**G. Radet**), p. 77. — Ed. Bevan, Egypt under the Ptolemaic dynasty (**P. Cloché**), p. 165. — T. R. Glover, Democracy in the ancient World (**V. Chapot**), p. 234. — J. Toutain, L'économie antique (**G. Radet**), p. 160.

F. L. Clark, The Iliad in translation (**A. Puech**), p. 233. — G. Murray, The classical tradition in poetry (**O. Navarre**), p. 140. — E. Chambry, Ésope, *Fables* (**P. Waltz**), p. 233. — W. Porzig, Die attische Tragödie des Aischylos (**P. Mazon**), p. 144. — L. Méridier, Euripide, t. II (**O. Navarre**), p. 147. — V. Martin et G. de Budé, Eschine, t. I (**P. Cloché**), p. 149. — L. W. Hunter et Handford, Aeneas on Siegecraft (**E. Cavaignac**), p. 150. — P. Chantraine, Arrien, *L'Inde* (**G. Radet**), p. 151.

2° Rome et Occident. — M. Clerc, Massalia, t. I (**G. Radet**), p. 80. — P. Ducati, Storia di Bologna, t. I (**A. Grenier**), p. 325. — A. Piganiol, La conquête romaine (**G. Radet**), p. 85. — L. Homo, Les institutions politiques romaines (**G. Radet**), p. 162. — J. W. Spaeth, Rome's wars from 343 to 265 B. C. (**A. Piganiol**), p. 167. — Abbott et Johnson, Municipal administration in the Roman

Empire (**G. Radet**), p. 163. — B. W. Henderson, Five Roman Emperors, 69-117 (**M. Besnier**), p. 326. — E. Kaïla, L'unité foncière en droit romain (**V. Chapot**), p. 254. — J. Brissaud, Le régime de la terre dans la Société du Bas-Empire (**V. Chapot**), p. 253. — A. Hajje, La justice privée dans les domaines des Empereurs (**V. Chapot**), p. 253. — J. R. Wartena, Uitgave der Tabula Peutingeriana (**M. Besnier**), p. 327. — F. Staehelin, Die Schweiz in rœmischer Zeit (**C. Jullian**), p. 176. — St Gsell, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. V et VI (**A. Merlin**), p. 168. — E. M. Warmington, The Commerce between the Roman Empire and India (**V. Chapot**), p. 328.

Magrinya i Minguez, Tibul, *Élégies* (**A. Boulanger**), p. 243. — Llobera i Estelrich, Cicéron, *Discours*, t. I (**A. Boulanger**), p. 244. — H. W. Prescott, Virgil's Art (**L. Herrmann**), p. 245. — D. L. Drew, *Culex* (**E. Galletier**), p. 246. — L. Herrmann, Sénèque, *Tragédies*, t. II (**E. Galletier**), p. 152. — R. Waltz, Sénèque, *Dialogues*, t. IV (**E. Galletier**), p. 153. — C. Cardó, Sénèque, *Consolations* (**A. Boulanger**), p. 154. — A. Bourgery, Lucain, I-V (**E. Galletier**), p. 154. — F. Helmreich, Die Reden bei Curtius (**G. Radet**), p. 158. — A.-M. Guillemin, Pline le Jeune, *Lettres*, I-VI (**M. Durry**), p. 324. — M. Bernhard, Der Stil des Apuleius von Madaura (**P. Vallette**), p. 171. — P. de Labriolle, saint Augustin, *Confessions* (**A. Fliche**), p. 157.

3° Épigraphie, linguistique et philologie. — Liddell-Scott, Greek-English Lexicon, 3 (**A. Puech**), p. 140. — R. Laqueur, Epigraphische Untersuchungen (**P. Roussel**), p. 235.—W. M. Lindsay, Paleographia latina, V (**A. de Boüard**), p. 260. — C. O. Zuretti, Manuscrits alchimiques grecs (**A. Boulanger**), p 85. — A. Music, Beiträge zur griechischen Satzlehre (**A. Juret**), p. 248. — A. Ernout, Morphologie du latin (**A. Cuny**), p. 249. — O. Riemann, Syntaxe latine, 7e éd., (**A. Cuny**), p. 250. — M. Barone, Significato dell' accusativo (**A. Juret**), p. 252. — J. Svennung, Orosiana (**A. Juret**), p. 248. — S. Adams, The latinity of the Letters of st Ambrose (**A. Juret**), p. 257. — S. Way, The language of the Letters of st Basil (**A. Juret**), p. 258.

4° Préhistoire et archéologie. — G. H. Luquet, L'art et la religion des hommes fossiles (**C. Jullian**), p. 261. — Abbé Favret, La nécropole des Fogasses (**C. Jullian**), p. 175. — Abbé Philippe, Fouilles au Fort-Harrouard (**C. Jullian**), p. 175. — L. A. Stella, Echi di civilta prehistoriche nei poemi d'Omero (**Ch. Dugas**), p. 82. — G. Contenau, Manuel d'archéologie orientale, t. I (**Ch. Picard**), p. 319. — C. T. Seltman, The Cambridge ancient History : First volume of plates (**G. Radet**), p. 78. — Mac Iver, The Iron age in Italy (**A. Grenier**), p. 324. — P. Lavedan, L'architecture urbaine : Antiquité (**F. Durrbach**), p. 170. — R. Demangel, Topographie du sanctuaire d'Athéna Pronaia (**R. Vallois**), p. 321. — J. T. Allen, Stage antiquities (**O. Navarre**), p. 238. — A. J. B. Wace, A Cretan statuette (**Ch. Picard**), p. 320. — P. N. Ure, Sixth and fifth Century pottery from Rhitsona (**R. Vallois**), p. 239. — Ch. Dugas, Délos : les vases de l'Héraion (**A. Plassart**), p. 323. — Walters, Scheurleer, Mouret, Ure, Beazley, Pottier, Blinkenberg, Johansen, Hoppin et Gallatin, Corpus vasorum antiquorum (**Ch. Dugas**), p. 240. — L. Séchan, La tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique (**R. Vallois**), p. 142. — J. Colin, Les antiquités romaines de la Rhénanie (**V. Chapot**), p. 326.

5° Religions, christianisme, monde byzantin. — Dom H. Quentin, Essais de critique textuelle (**A. Fliche**), p. 254. — D. Piala, La christologie païenne (**A. Boulanger**), p. 174. — H. Delafosse, Épitres aux Corinthiens (**P. Alfaric**), p. 256. — M. Goguel, Les Épîtres Pauliniennes (**A. Puech**), p. 256. — A. D. Nock, Sallustius concerning the gods (**A. Boulanger**), p. 258.

V. Gravures

Les huit vents de l'Attique, p. 94, comparés à d'autres monuments, p. 95, 96 et 97.

Fines d'Aix, face A et face B, p 215; cartes des fines de la cité d'Aix, p. 217.

Brique et abraxas de Glozel, p. 64 et 65; autres abraxas, p. 66. Abraxas d'Alvão, p. 113. Brique à alvéole du musée de Saintes, p. 212. L'inscription au lézard, p 303; inscription fausse de Glozel, p. 306.

VI. Planches

I. Inscription de Glozel.
II. Inscription de Glozel interprétée.
III. La brique au lézard.

BRIQUE DE GLOZEL AU LÉZARD